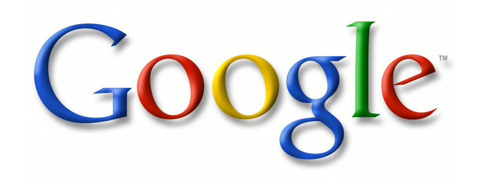
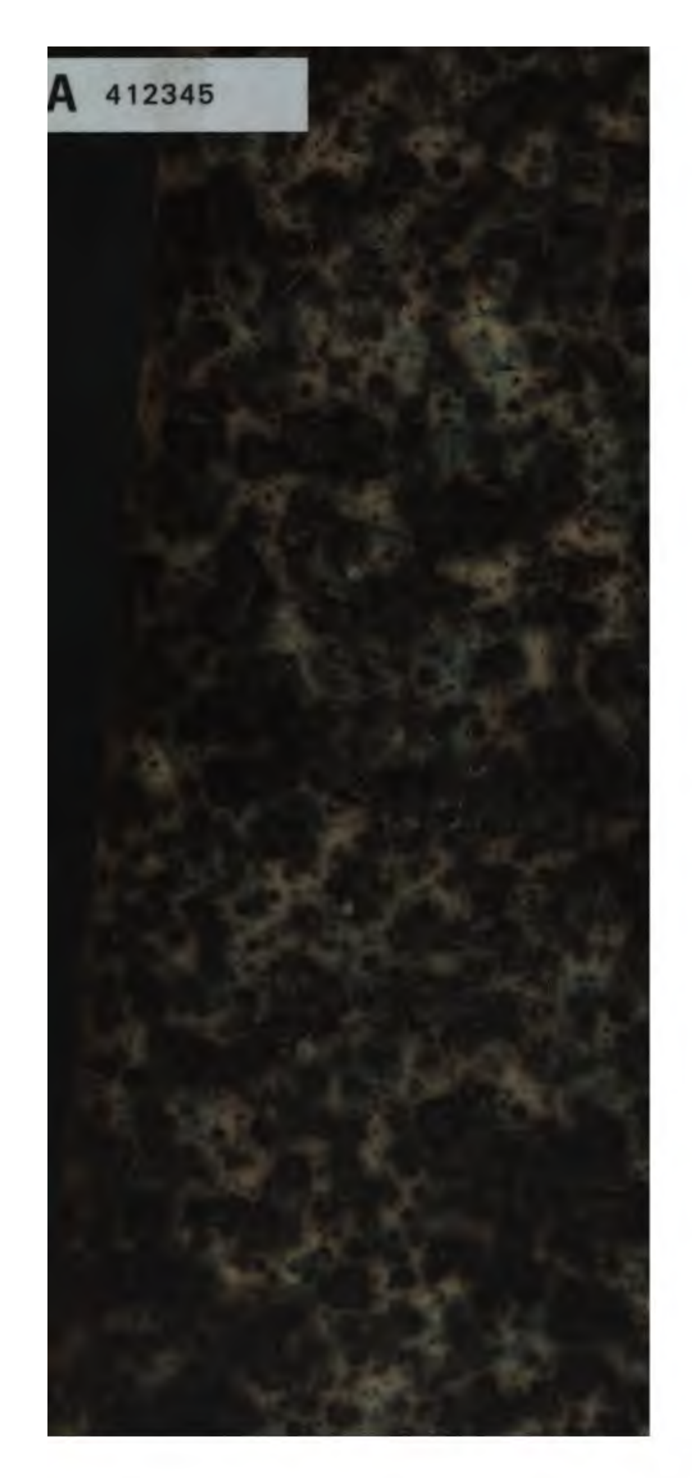
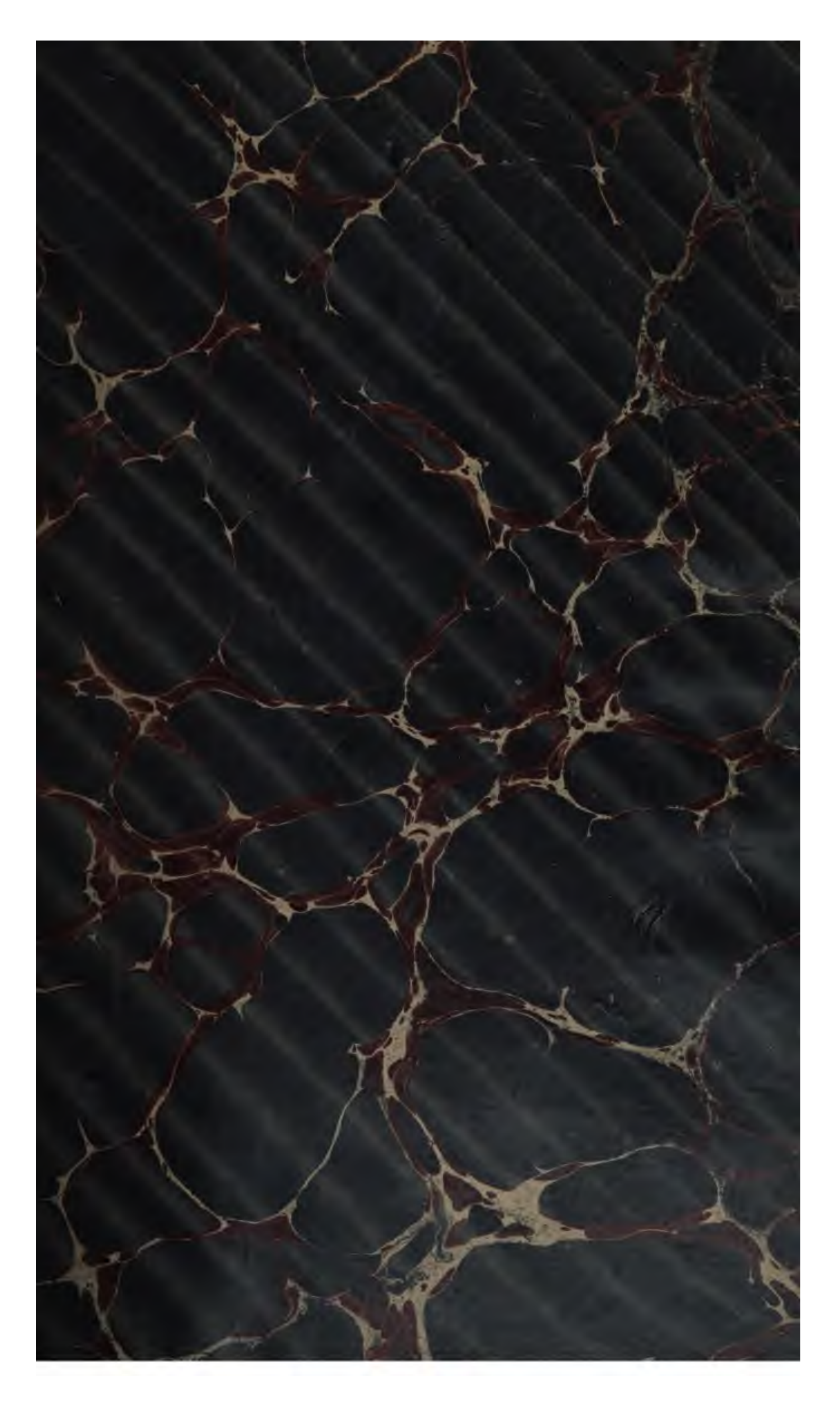

Google


A 412345


LES LIVRES SONT NOS MEILLEURS AMIS
H.P. THIERIÉ




FROM THE LIBRARY OF
HUGO PAUL THIEME
PROFESSOR OF FRENCH
1914 — 1940
HIS GIFT TO
THE UNIVERSITY OF MICHIGAN

HISTOIRE

DE

LA RÉFORMATION

EN EUROPE

AU TEMPS DE CALVIN

Paris. — Typ. de Ch. Meyrueis, rue Cujas, 13. — 1868.

HISTOIRE

DE

LA RÉFORMATION

EN EUROPE

AU TEMPS DE CALVIN

PAR J.-H. MERLE D'AUBIGNÉ

Les choses de petite durée ont coutume de devenir fanées, quand elles ont passé leur temps. Au règne de Christ, il n'y a que le nouvel homme qui soit florissant, qui ait de la vigueur, et dont il faille faire cas.

CALVIN.

TOME V

ANGLETERRE, GENÈVE, FERRARE



PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES ÉDITEURS

RUE VIVIENNE, 2 *bis*, ET BOULEVARD DES ITALIENS

A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

1869

Ce volume est le dixième de l'*Histoire de la Réformation du seizième siècle en Europe;* c'est le cinquième de la seconde série. La première série exposait l'histoire de la Réforme depuis son commencement jusqu'aux temps de la Confession d'Augsbourg (1530). La seconde série embrassera les années qui se sont écoulées depuis cette époque jusqu'au triomphe de la Réforme dans les diverses contrées de l'Europe. Ce dernier terme n'est pas toujours facile à fixer; il varie suivant les pays.

Cependant une règle que l'auteur a déjà établie dans la préface de son premier volume limite sensiblement l'œuvre qu'il a entreprise. « Ce n'est pas l'histoire d'un « parti que je me propose d'écrire, a-t-il dit, c'est celle « de l'une des plus grandes révolutions qui se soient opé« rées dans l'humanité. L'histoire de la Réformation est « autre chose que l'histoire du protestantisme. » Un ou deux volumes venant, s'il plaît à Dieu, après celui-ci, suffiront pour la terminer. L'auteur l'a divisée en deux séries pour la commodité du public, mais il ne les sépare point l'une de l'autre. Elles forment un seul et même ouvrage.

La marche qu'il suivra probablement à l'avenir exprimera mieux l'unité du grand événement qui a illustré le seizième siècle. Les rivières coulent d'abord à part; puis elles confluent successivement l'une avec l'autre et for-

ment un même fleuve. Il arrive un moment où les eaux subissent la loi de la concentration ; le même phénomène se présente aussi pour une histoire comme la nôtre. Après avoir suivi séparément les faits de la Réformation en Allemagne, dans la Suisse allemande, en France, en Angleterre, dans la Suisse occidentale et ailleurs, nous concentrerons un peu notre récit et présenterons en un seul tableau la marche de cette grande transformation.

Des pays nouveaux et des hommes nouveaux se présenteront à nous. Dès l'entrée de notre prochain volume, nous parcourrons l'Écosse, le Danemark, la Suède, la Hongrie et d'autres contrées encore, nous appliquant à retracer les grands traits de leur histoire religieuse. Nous reviendrons même à Luther, à Mélanchthon, dont la société est à la fois si aimable et si salutaire.

Une raison, outre celle qu'il a indiquée, appelle l'auteur à restreindre son travail et pourrait soudain l'interrompre. Le temps est court désormais pour lui, et il ne peut achever son œuvre qu'avec le secours de celui qui est le maître de nos jours.

Ce volume commence par l'Angleterre. Une histoire fidèle de la Réformation est peut-être maintenant nécessaire à ce pays plus qu'à tout autre. L'opinion générale sur le continent, si l'on excepte les partisans aveugles du pape, est que la cause de la Réforme est gagnée et qu'il n'y a pas besoin de la défendre. Ceci, chose étrange, n'est pas entièrement vrai pour l'Angleterre, ce pays si cher aux amis de la vérité et de la liberté. Il s'est formé, même parmi des ministres anglicans, un parti enthousiaste des rites, des habits sacerdotaux, des doctrines superstitieuses de Rome, et qui attaque vivement la Réforme. Les excès auxquels se portent quelques-uns de ceux qui le compo-

sent sont inouïs. L'un d'eux établit une comparaison entre les réformateurs et — les hommes de la terreur, Danton, Marat, Robespierre, etc.[1], et donne même l'avantage à ces derniers. « La Réformation, dit encore ce prêtre an« glican, n'a pas été une pentecôte; je la regarde comme « un déluge, un acte de la vengeance divine. » En présence de semblables opinions et d'autres qui, quoique moins accentuées, ne sont pas moins fatales, l'histoire de la Réformation pourrait donner des enseignements salutaires.

A l'histoire d'Angleterre succèdent, dans ce volume, les faits qui amenèrent le triomphe de la Réformation dans Genève. Cette histoire devrait intéresser les protestants de toutes les nations, cette petite cité ayant eu plus tard une part si considérable dans la propagation de la vérité évangélique et les luttes du protestantisme avec la papauté.

L'auteur a continué à recourir, pour ces récits, aux sources les plus authentiques; entre autres, pour l'Angleterre, à la grande collection des *State papers* du règne d'Henri VIII, commencée en 1831 par les ordres du roi et les soins de sir Robert Peel. Il doit beaucoup aussi au beau recueil des œuvres des réformateurs publié par les soins de la *Parker Society*, etc. Pour ce qui regarde Genève, il s'est attaché principalement, comme il l'a fait depuis beaucoup d'années, aux registres manuscrits du Conseil, si authentiques et souvent si détaillés.

Ce volume se termine par le voyage de Calvin en Italie, son séjour à Ferrare, sa fuite et son arrivée à Genève. Ces circonstances ont fait naître quelques discussions. Nous sommes dans un âge littéraire où la critique règne. La

[1] The *Guardian*, numéro du 20 mai 1868.

critique est bonne, elle est nécessaire, elle épure l'histoire, elle déblaye les avenues du palais de la vérité. Mais si les âges dogmatiques ont leurs excès, les âges critiques ont aussi les leurs. Il y a longtemps qu'on a dit : « Ceux qui courent trop précipitamment après la vérité la « dépassent. » Ceux qui veulent renouveler l'histoire ressemblent à ceux qui veulent renouveler les villes. Ceux-ci commencent par jeter bas quelques maisons mal bâties qui déparaient le quartier et gênaient la circulation, puis ils en viennent à mettre les mains sur des édifices solides, utiles et que chacun regrette. Les hommes sages prendront dans les âges critiques la modération et l'équité pour règle.

Les discussions auxquelles nous avons fait allusion roulent sur deux circonstances, pas très-importantes, de la vie de Calvin : — l'époque où il quitta Bâle pour se rendre à Ferrare et le chemin qu'il suivit en revenant d'Italie en Suisse. Un professeur genevois qui, à un grand talent, joint un grand travail, M. Albert Rilliet, a soutenu que le voyage de Calvin à Ferrare avait eu lieu non en automne 1535, mais en mars 1536, et qu'à son retour le réformateur n'avait point passé par Aoste. M. le docteur Jules Bonnet, de Paris, qui avait exposé la thèse contraire dans son mémoire sur *Calvin au val d'Aoste,* lu à l'Académie des sciences morales et politiques de France, a défendu solidement sa manière de voir dans son écrit intitulé : *Calvin en Italie.* M. Rilliet nous ayant adressé son écrit comme à l'auteur de l'*Histoire de la Réformation*[1], la courtoisie nous appelle à dire notre pensée sur ce sujet. Nous croyons qu'il y a de la vérité de l'une et de l'autre part, et entre les deux extrêmes nous prenons plutôt une voie

[1] *Lettre à M. J.-H. Merle d'Aubigné, auteur de l'histoire de la Réformation, sur deux points obscurs de la vie de Calvin.*

moyenne. Ceux de nos lecteurs que ces débats n'intéressent pas, agréeront nos excuses et voudront bien feuilleter rapidement ces pages.

Commençons par l'époque où Calvin quitta Bâle; nous ne pensons pas que ce point obscur soit devenu clair; peut-être même qu'en remuant les ténèbres, on les a un peu accrues. M. Rilliet pense que ce départ eut lieu seulement après que l'*Institution de la religion chrétienne* fut sortie de presse, en mars 1536. Son argument le plus concluant est une lettre de Bullinger qui, vingt et un ans après, en 1557, rappelle à Calvin l'avoir vu pour la première fois à Bâle en 1536. M. Rilliet croit que cela eut lieu à la fin de janvier. On peut lire dans l'écrit de M. Bonnet, *Calvin en Italie,* les raisons qu'il donne pour invalider ce témoignage. Les nouveaux éditeurs des œuvres de Calvin, tout en parlant très-favorablement de la lettre de M. Rilliet, ne trouvent pas, si nous les avons compris, qu'elle établisse avec certitude le séjour à Bâle jusqu'à l'achèvement de l'impression de son livre[1].

Nous avons d'abord admis l'opinion d'un départ en automne. La découverte d'un fait qui n'avait point été encore signalé, nous a engagé dès lors à le placer plus tard. Calvin, à Ferrare, avait avec lui « *un mien traité,* » dit-il[2]. On trouvera dans le texte les raisons qui nous font croire que c'était l'*Institution;* elles nous paraissent décisives, quoique sur ce point comme sur d'autres nous soyons prêt à endurer la contradiction. Si l'hypothèse est vraie, l'impression, avons-nous pensé, était vraiment terminée avant le départ. De plus, dans sa préface des Psaumes, Calvin dit : « Incontinent *après,* je me retirai de là. » Quel est le ré-

[1] Calvini *Opera,* vol III. *Introduction,* p. XIX. Brunswic.
[2] *Lettres françaises,* I, p. 48.

gime du mot *après?* Quelques lignes auparavant le réformateur avait dit : « Je ne mis pas lors en lumière le livre « tel qu'il est maintenant, copieux et de grand labeur. » Si mettre en lumière est le régime cherché, Calvin fut à Bâle jusqu'au commencement de mars.

Ce n'est pourtant pas une certitude. Muratori admet l'an 1535 comme celui de la venue du réformateur, et l'an 1536 comme celui de la fuite[1]. Tiraboschi dit que Calvin fut à la cour de Ferrare *circa il* 1535[2]. Quant à l'argument du *sien traité*, l'impression n'était pas prête pour la foire d'automne, mais elle put l'être avant celle de Pâques, et Calvin put partir avec son livre aussitôt qu'il fut terminé. Il put aussi en recevoir un exemplaire, apporté par quelque ami, ou venu de quelque autre manière.

Quant au passage de Calvin dans sa préface des Psaumes, les mots : « Je ne mis pas lors en lumière le livre, » ne se rapportent pas au fait du départ, mais à la circonstance que quand le livre parut, *il n'était pas si copieux et de si grand labeur* que dans des éditions postérieures. Nous pensons donc que, dans l'état actuel de la question et jusqu'à de nouvelles lumières, on ne peut se prononcer catégoriquement sur le départ en mars.

Remarquons seulement que, même en admettant cette époque, Calvin a pu être à Ferrare avant la fin de mars, y rester avril, mai et une partie de juin, ce qui serait suffisant. Deux dates pourraient suggérer une autre hypothèse, savoir le 30 janvier, jour où M. Rilliet croit que Calvin fut à Bâle, et le 14 mai, jour indiqué par le premier monument d'Aoste, comme celui où il fut posé, peut-être parce qu'il était celui du passage de Calvin, on aurait entre ces

[1] *Annali d'Italia*, vol. IV, p. 305.
[2] Tome VII, Ire partie, p. 291.

deux dates trois mois et demi, ce qui serait encore suffisant.

Passons au second point. Il s'agit du lieu où Calvin a franchi les Alpes en revenant d'Italie. Nous croyons que ce passage se trouve entre la cité d'Aoste et Martigny. M. Rilliet pense que c'est celui qui est entre Chiavenne et Coire (p. 23 et 28).

Quels sont les arguments qui militent en faveur de l'un et de l'autre de ces deux passages?

1° Le passage par la cité d'Aoste a pour lui l'opinion générale. Amis et ennemis, catholiques et réformés se prononcent également en sa faveur.

2° Ce chemin était pris depuis des siècles par les pèlerins qui, partant du côté septentrional des Alpes, allaient à Rome ou en revenaient. Un très-ancien itinéraire, écrit de l'an 1151 à l'an 1154, par un bénédictin de l'*Islande*, porte comme route Bâle, Soleure, Avenches, Vevey, Saint-Maurice et le SAINT-BERNARD [1].

3° Les grands hommes portent avec eux un cachet que seuls ils impriment sur les lieux où ils passent. Luther l'a laissé en plusieurs endroits, Jean-Jacques Rousseau de même. Or, on a à Angoulême la *vigne de Calvin;* près de Poitiers, la *grotte de Calvin,* et l'on trouve près d'Aoste la *ferme de Calvin,* le *pont de Calvin,* et plus haut la *fenêtre de Calvin.* Si Calvin n'avait pas été dans ces localités, comment supposer que de bons catholiques d'Aoste auraient eu l'idée étrange de leur donner le nom du réformateur détesté de Genève.

4° Ces données sont confirmées par plusieurs ouvrages soit manuscrits, soit imprimés; le document appartenant aux archives de M. Martinet, ancien député d'Aoste au

[1] *Revue de Numismatique française de* 1865.

parlement de Turin, et l'histoire manuscrite d'Aoste, trouvée par M. le pasteur Gaberel, à Turin, dans la bibliothèque du roi Charles-Albert, sont également très-positifs à cet égard. Il peut s'y trouver quelques inexactitudes; il y en a partout, même dans les écrits de ceux qui leur font la guerre. Ce qui prouve que l'un de ces écrits ne mérite aucune foi, selon M. Rilliet, c'est que Luther et Calvin y sont nommés l'un à côté de l'autre. Notre honorable correspondant dit: « Comme si, en 1536, la pensée fût venue « à personne d'associer Calvin et Luther[1]. » Si cela suffit pour rejeter un document, nous ne savons vraiment plus ce que deviendrait l'histoire. Que l'on parlât de Luther dans Aoste, cela est sûr; les évangéliques y étaient les *luthériens*, la secte *luthérienne;* nous citons dans le texte des passages qui le montrent. Quant à Calvin, si, revenant de Ferrare, il était à Aoste, professant les mêmes doctrines que son devancier, il n'était certes que très-naturel qu'on l'associât au réformateur de l'Allemagne. Ajoutons que des écrivains italiens, plus à même que nous d'étudier la question sur les lieux, M. Sclopis, auteur des *Annales des États généraux du Piémont et de la Savoie ;* M. Goffredo Casalis, auteur du *Dictionnaire géographique du Piémont,* sont très-catégoriques à l'égard du passage de Calvin.

5° Parmi les diverses sources authentiques de l'histoire, les lettres, etc., il en est une qui avec justice a toujours été mise au premier rang; ce sont les monuments, les inscriptions faites peu après l'événement. En effet, il n'y a pas ici seulement le témoignage d'individus, mais celui d'une communauté, de l'État lui-même. Sur la place publique d'Aoste, cinq ans après le passage du réformateur,

[1] *Lettre à M. Merle d'Aubigné,* p. 33.

en un temps où le souvenir de ces choses était net et vivant dans l'esprit des habitants «fut dressée,» dit un document d'Aoste, « une croix de pierre taillée, au milieu « de la ville, *comme se remarque par écrit, au pied d'icelle,* « *le* 14 *mai* 1541. » Cette croix étant détériorée après deux siècles de durée, on éleva à la place, en 1741, une colonne de huit pieds de haut, sur laquelle on lisait cette inscription :

Hanc Calvini fuga erexit anno MDXLI.
Religionis constantia reparavit anno MDCCXLI.

Senebier, de Genève, en fait mention dans son *Histoire littéraire,* et donne l'inscription ci-dessus. Enfin, un siècle plus tard, les citoyens d'Aoste renouvelèrent encore le monument et ajoutèrent aux mots de l'inscription précédente ceux-ci :

Civium munificentia renovavit et adornavit
anno MDCCCXLI.

Tout voyageur qui passe par Aoste y lit donc maintenant ces mots :

« *La fuite de Calvin a élevé cette* (*croix ou colonne*) *l'an* 1541.

« *La constance religieuse l'a réparée l'an* 1741.

« *La munificence des citoyens l'a renouvelée et ornée l'an* 1841.

La population au milieu de laquelle l'événement a eu lieu, présidée par ses magistrats, érige, répare, renouvelle dans trois siècles différents un monument officiel destiné à en rappeler la mémoire. Il n'y a guère de fait historique qui ait reçu une sanction pareille. L'argument est si fort qu'on se demande comment M. Rilliet s'y prend pour l'annuler. Selon lui, l'inscription veut dire non pas que le

monument a été élevé en 1541, mais que ce fut alors que la fuite de Calvin eut lieu.

« Il est impossible, dit-il, qu'en 1541 Calvin ait prêché « dans le val d'Aoste; il est impossible par conséquent « qu'on eût, cette année-là, élevé un monument pour « éterniser le souvenir de sa fuite. » Puis il argumente de ce qu'il appelle cette contradiction chronologique pour combattre l'authenticité du fait. Le syllogisme, s'il y a syllogisme, est fort loin d'être concluant. Si les prémisses sont vraies, la conséquence est juste; mais les prémisses ne le sont pas. Ici est le point de l'affaire.

Pourquoi le monument aurait-il dû être élevé l'année même de l'événement? Ce serait vraiment étrange. On ne se presse pas tant d'ordinaire; on attend des années, et même des siècles, pour élever une statue ou une colonne. Ce n'est qu'après trois siècles et demi que l'Allemagne vient d'élever à Luther le monument de Worms. Les catholiques aostains ont bien pu attendre cinq ans.

Mais considérons l'inscription. Elle ne dit point que la fuite de Calvin ait eu lieu cette année. Comme *Reparavit anno* 1741, signifie qu'on a réparé le monument l'an 1741, comme encore *Renovavit et adornavit anno* 1841, signifie qu'on l'a renouvelé et orné l'an 1841 [1], *Erexit anno* 1541, signifie qu'il a été élevé en 1541. Cela est clair.

Maintenant venons aux autres passages par lesquels Calvin a pu revenir en Suisse. Quels sont les arguments en faveur du passage par Chiavenne ou par toute autre localité? Il n'en existe pas un. M. Rilliet lui-même ne s'appuie d'aucun témoignage. Il n'y a rien. Dans un tel état de choses, pesant les raisons des deux côtés, nous

[1] *Lettres françaises*, I, p. 43.

admettons l'opinion générale que Calvin a passé par *la cité d'Aoste*.

Quoique M. Rilliet n'ait parlé que de deux points obscurs, il y en a pourtant trois indiqués dans la lettre qu'il nous a fait l'honneur de nous adresser; le troisième, c'est le séjour de Calvin à Ferrare. Selon lui on n'en sait rien, il parle même de *l'absolu silence de Calvin* à ce sujet. Le savant écrivain perd ici de vue les lettres du réformateur à la duchesse de Ferrare; elles montrent que ce silence n'existe aucunement. Nous avons même d'autres opuscules ou lettres du réformateur, écrits par lui dans la même ville, et qui nous révèlent sous un jour fort satisfaisant ce qu'il était alors. Nous les avons signalés, cités même en partie, dans ce volume. De plus, des écrivains fort estimés nous transmettent d'autres faits qui sont acquis à l'histoire. A notre avis, ce point obscur est maintenant éclairé. Quelques autres points de la lettre, que M. Rilliet nous a adressée, seraient susceptibles de rectification; mais ils sont de moindre importance, et nous ne nous y arrêterons pas.

Nous venons de voir comment la critique s'est occupée du voyage de Calvin en Italie. L'ouvrage dont nous présentons au public, un nouveau volume, a eu aussi sa part aux remarques de cet art utile, et nous ne nous en plaignons pas. Lessing disait qu'une attaque était une bonne fortune pour un auteur; peut-êtré gagnerons-nous quelque chose à celle-ci. Les critiques ne nous ont pas, il est vrai, manqué jusqu'à présent; nous en avons reçu non-seulement de France et de Suisse, mais d'Angleterre, d'Amérique et d'autres pays où l'*Histoire de la Réformation* s'imprime presque en même temps qu'à Paris. Il est inutile de parler ici du caractère de ces appréciations; nous dirons seulement qu'une ou deux, venant récemment de

lieux plus rapprochés, ont une couleur toute nouvelle, qui nous appelle à nous en occuper.

La vérité est une mine qui doit être exploitée, un champ qui doit être cultivé par plusieurs, et tous ses amis, au lieu de s'attaquer, doivent se prêter secours. Cela est surtout nécessaire quand il s'agit de la vérité historique, bien difficile quelquefois à trouver, tandis que l'erreur se présente, au moins de temps en temps, sous des apparences spécieuses. Les plus grands historiens ne sont pas toujours irréprochables quant à l'exacte vérité du récit. On n'a pas épargné la critique à l'*Histoire romaine* de Tite-Live, et de nos jours, on a prétendu trouver un nombre considérable d'erreurs dans une célèbre histoire contemporaine. Si de grands historiens payent leur tribut à l'*humanum est errare*, comment s'étonner que les petits se trompent? L'auteur a pu le faire comme d'autres, mais ce n'a jamais été faute d'avoir recherché la vérité avec toute l'attention dont il était capable. Il s'est appliqué même, plus qu'on ne le fait quelquefois, à la connaître dans tous ses détails; et des notes tirées des écrits originaux appuyent son récit; mais des efforts constants ne surmontent pas toutes les difficultés. Un document nécessaire peut ne pas exister; s'il existe, il peut n'être pas clair; tel mot dans tel passage peut être pris dans des sens différents, le propre ou le figuré, etc., etc.

Dans le cours de nos travaux pour l'*Histoire de la Réformation*, nous avons pu, ayant sous les yeux les documents originaux, comparer leurs données avec le récit des historiens, et nous avons trouvé ainsi un grand nombre d'erreurs, même chez les écrivains les plus accrédités; mais nous n'avons pas cru devoir proclamer ces fautes et nous attribuer la fonction de redresseur des torts; nous

nous sommes contenté de mettre dans notre livre la vérité telle que nous la discernions; c'est le meilleur moyen de réparer l'erreur.

On ne nous a pas traité de la même manière. En annonçant la *Correspondance des Réformateurs dans les pays de langue française* l'on a fort critiqué l'*Histoire de la Réformation*. Personne peut-être ne s'est plus réjoui que nous, quand on apprit, il y a quelques années, qu'un jeune littérateur du canton de Vaud, M. Herminjard, s'occupait de cette importante collection. Nous regrettions seulement qu'elle n'eût pas été publiée trente ans plus tôt, puisqu'elle aurait peut-être plus d'une fois abrégé nos recherches. Nous la citons une ou deux fois dans le présent volume.

Cette grande entreprise devait trouver des secours propres à en faciliter l'exécution; ils n'ont pas manqué surtout à Genève. Ayant été consulté sur ce point, nous appuyâmes l'entreprise et encourageâmes nos amis à la seconder.

Nous faisons encore les mêmes vœux et nous pensons ne pas pouvoir mieux témoigner notre intérêt qu'en exprimant une idée qui pourrait rendre l'œuvre plus utile. Nous comprenons que l'éditeur de ces lettres n'ait pas embrassé un champ aussi étendu que l'est celui de la Réformation dans les divers pays de l'Europe; mais dès qu'il se limite aux réformateurs de langue française et spécialement à nos trois pays de Neuchâtel, Vaud et Genève, nous aurions désiré qu'il eût pris des mesures pour que son ouvrage, étant moins volumineux, fût à la portée des petites fortunes, de celles de la majorité des pasteurs en particulier. Cela eût pu se faire en recueillant moins de lettres déjà publiées, en insérant moins de notes, elles ont de l'intérêt, mais plusieurs n'étaient pas nécessaires.

Nous aurions aimé que le choix des lettres inédites même fût plus rigoureux. Le second volume renferme cent et tant de lettres des seigneurs de Berne, qui n'étaient pas dans la véritable acception du mot des réformateurs; quelques-unes de ces missives sont intéressantes, mais la plupart pouvaient être omises. Nous ne voudrions pas faire la moindre peine à notre vaillant investigateur; il permettra à un ami de l'histoire des réformateurs, des observations de nature à étendre l'utilité de son travail.

Nous en venons maintenant aux observations qui ont été faites dans des articles destinés à annoncer la *Correspondance :*

Deux critiques, qui se ressemblent assez, ont attiré notre attention; l'une venant de Genève, l'autre de Paris.

La première, celle de Genève, nous a peut-être plus surpris que l'autre, parce que nous l'avons trouvée dans un journal qui, lorsqu'il a eu précédemment à mentionner notre livre, l'a fait en termes aimables. Mais nous savons qu'un principal rédacteur doit laisser à ses collaborateurs une assez grande liberté. Cet article, assez court du reste, n'est pas signé. *Le Lien,* journal de Paris, où a paru la seconde critique dont nous parlons, dit avoir facilement reconnu l'auteur de la première; nous n'avons pas eu l'œil aussi pénétrant que lui. Nous commencerons par l'article de critique anonyme. Nous ne sommes pas nommé; mais l'auteur inculpant les histoires de la Réformation, nous en prenons naturellement notre part.

« On demeure convaincu, dit-il, que cette histoire « (celle de la Réformation) n'a encore été ni suffisamment « étudiée ni définitivement écrite.[1] » Personne plus que

[1] *Journal de Genève* du 21 juillet 1868. (Feuilleton

nous ne désire voir de nouveaux écrits répandre toujours plus la connaissance de la Réforme. Mais sur quelles bases le critique établit-il son assertion?

Voici l'argument par lequel il commence : « Les pre« miers germes des doctrines réformées, dit-il, ont « été très-probablement apportés à Genève en 1521 par « Cornelius Agrippa de Nettesheim. » Nous avons parlé de ce personnage dans notre histoire; mais nous ne l'avons pas présenté comme ayant joué dans Genève le rôle « très-probable » que le critique lui attribue. La grande affaire d'Agrippa n'était pas l'Évangile, mais la magie. Il y avait trois degrés dans son enseignement. Il faut d'abord, disait-il, connaître les *forces occultes* qui émanent de l'âme du monde. C'est la *magie naturelle*. Puis vient là *magie céleste, qui repose sur la signification du nombre et de l'influence des étoiles*. Enfin le plus haut degré c'est la *magie cérémonielle ou religieuse*. Ces deux préparations nécessaires pour arriver à la religion, risquaient fort de faire tourner la tête de ses disciples plutôt que de convertir leurs cœurs. Agrippa a été assez peu sérieux pour composer des écrits mal famés; il est même tel de ses essais, dont nous jugeons plus décent de ne pas donner le titre. Il passait pour sorcier. Bodin dit qu'il fut le plus grand de tous; Kellermann le représente comme adonné aux prestiges diaboliques, *præstigiis diabolicis deditus*. Cela montre tout au moins la direction de son esprit. Quant à sa profession religieuse, Bayle affirme dans son Dictionnaire critique « qu'il vécut dans la communion romaine » et le plus récent de ses biographes, M. Weizsæcker, dit dans l'Encyclopédie de Herzog, que « jamais « une sérieuse conviction n'a amené Agrippa à *rompre le pont « derrière lui*. » Ce personnage avait du talent et des con-

naissances. Il exprime des sentiments respectables quand il dit que ni les écoles des philosophes, ni les génies des scolastiques ne peuvent nous transmettre la science de la Parole de Dieu. Mais il avait un esprit agité, peu affermi. Il allait sans cesse de lieu en lieu, et sa vie intérieure et extérieure furent également pleines d'aventures. Quant aux doctrines réformées, on lit dans le sixième chapitre de son livre *de Vanitate scientiarum :* «Pourquoi insisterais-je « sur les exemples des anciens hérétiques? Regardons à « ceux de notre temps. Quels sont les chefs hérétiques « allemands, qui, commençant par le seul Luther, (quæ « ab uno Luthero), sont aujourd'hui si nombreux ? » Serait-ce celui qui appelait Luther hérésiarque, qui apporta le premier *très-probablement* dans Genève les germes de la *lutérerie?*

Passons au second grief. Le critique anonyme dit : « En 1522, un moine français nommé François Lambert, « y avait même publiquement prêché les nouvelles opi- « nions. Cette date certaine de l'apparition de la *lutérerie* « dans Genève, *est une des intéressantes informations dues* « *à la Correspondance des Réformateurs.* » Il n'est peut-être pas d'histoire de la Réformation qui ait autant parlé, et parlera encore de Lambert, que celle dont nous publions le dixième volume. Quant au fait indiqué, nos lecteurs doivent depuis longtemps le connaître. Il en est parlé dans le deuxième volume, page 535, (première série). Nous y donnons une partie d'une lettre du réformateur Haller à Zwingle où il dit que le père franciscain a prêché à Genève, à Lausanne, à Fribourg et aussi à Berne, mais en latin. Plus loin, nous disons nous-même : « *Le premier* « il avait annoncé l'Evangile dans « la ville de Genève. » Voilà la découverte due à la *Corres-*

pondance. Nous l'avions déjà faite, et notre livre l'avait publiée en plusieurs pays et en plusieurs langues, vingt à trente ans avant que la *Correspondance* en parlât[1]; — environ une génération d'hommes auparavant. Pour peu que notre critique anonyme soit jeune, il n'était pas encore né.

Le critique qui fait cas de l'influence évangélique, selon lui très-probable, d'Agrippa, influence qui n'a pas existé, et de celle de Lambert qui ne fit que traverser Genève, se plaint ensuite de ce que l'histoire de la Réformation attache une certaine importance au séjour que fit à Genève Thomas Ab Hofen, sous-secrétaire du Sénat de Berne et commissaire de ce canton suisse. Nous estimons, en effet, que ce séjour devait être signalé plus que ceux d'Agrippa et de Lambert. La présence d'Ab Hofen à Genève était pour le grand réformateur de la Suisse, Zwingle, l'objet de vives espérances. Les Genevois selon lui retireront de l'œuvre de Thomas Ab Hofen « une utilité *non* « *commune,* » — *utilitatem non vulgarem.* — Le réformateur ne doute pas qu'au milieu des affaires de l'Etat, dont il est chargé, Ab Hofen « ne néglige nullement les *affaires* « *de Christ,* » — *Christi negotiorum minime sis negligens.* — Il lui écrit « qu'il méritera très-bien des citoyens de Ge- « nève, s'il ne cherche pas seulement à régler les lois et « les droits, *mais les esprits*. Et qu'est-ce, dit-il, qui peut « mieux régler les esprits *que la parole et la doctrine de* « *Celui qui a formé lui-même ces esprits*[2] *?*) Avons-nous été trop loin dans notre livre? Nous avons dit que « Ab « Hofen ne venait pas dans Genève *pour la réformer,* mais

[1] Le millésime du volume cité est 1848, et c'est une quatrième édition.
[2] Zwingli, *Ep.*, II, p. 9 et 10.

« pour des fonctions diplomatiques. » Nous avons été frappé de ce qu'il répondit à Zwingle. « Sachez qu'aussi « loin que *mes forces vont* je n'y *manquerais pas*[1]. » A quoi ne *manquerait-il pas ?* Il le dit immédiatement auparavant; c'est de faire en sorte « que le nombre de ceux qui con-« fessent à Genève la doctrine de l'Evangile s'augmente[2]. » Les forces d'Ab Hofen n'étaient pas petites, et le Suisse fidèle n'a certes pas manqué de faire ce qu'il avait promis à Zwingle. Nous ne nous sommes pourtant pas flatté à l'égard des fruits de son travail; nous avons dit : « Il fut « navré; il avait attendu de meilleures choses! *Tout ce « que je fais est vain*, écrit-il, *Sed omnia frustra fiunt?* » Ce qui ne veut pas dire qu'il ne fit rien, puisqu'il parle de *tout* ce qu'il fait. La rareté de documents semblables, à cette époque, l'obligation où nous nous trouvions de parler beaucoup d'événements politiques, nous a fait regarder le séjour d'Ab Hofen comme une oasis, où nous avons trouvé plaisir à nous arrêter.

Le critique dit ensuite qu'on doit à M. Herminjard d'avoir revendiqué pour Saunier la composition de la lettre de Payerne à Genève. Ceci est plus explicite que ce que dit l'éditeur lui-même (vol. II, p. 427). On trouve dans le deuxième volume de l'*Histoire de la Réformation au temps de Calvin*, cette lettre de Payerne, page 674 à 676, et dans les lignes qui l'introduisent, il est dit qu'Antoine *Saunier*, du Dauphiné, ami de Farel, était le pasteur des chrétiens évangéliques de cette ville, et qu'ils résolurent ensemble d'écrire à Genève. Quand un pasteur et une Église de petite ville ou de village veulent écrire une lettre importante,

[1] « Quousque *meæ vires* valeant. » (Zwingli. *Ep.*, II, p. 1415.)

[2] « Ut hic Genevæ numerus Evangelii doctrinam confitentium augere incipiat. » (*Ibid.*)

c'est le pasteur qui la compose; il n'en a guère été autrement depuis trois siècles? Peut-être pourtant, valait-il mieux ne pas aller plus loin que nous l'avons fait, car la lettre originale n'est pas de la main de Saunier, comme M. Herminjard le reconnaît, et le *Post Scriptum* où il est parlé de ce ministre, doit tout au moins avoir été composé par un autre.

Le critique continue et dit : « On s'étonne bien davan- « tage, en voyant que deux pièces dues à la plume de Fa- « rel ont été omises. » La première de ces lettres, du 18 novembre 1532, ne contient pas d'informations sur Genève; cela est naturel puisqu'elle est écrite de *Morat* à Genève. Seulement les noms des amis que Farel salue indiquent quels étaient les premiers adhérents de la Réformation. Mais ces noms se trouvent ailleurs et comme M. Herminjard lui-même le remarque, il en manque. Quant à la seconde lettre (du 26 juillet 1532) elle porte cette adresse générale : *A mes très-chers frayres en notre Seigneur, tous les amateurs de la Sainte Parole.* Ruchat croit qu'elle fut adressée aux réformés de France, et d'autres écrivains l'affirment, tandis que M. Herminjard est convaincu qu'elle le fut à Genève. La question est douteuse. Cependant nous comprenons l'opinion de ceux qui sont pour la France. Ils ont pu se dire : « Farel, écrivant au « très-petit nombre de Genevois, qui commencaient à se « tourner vers la Réforme (c'était trois mois avant qu'il « parût à Genève), aurait-il adressé sa lettre *à tous les « amateurs, etc.?* » Il est naturel qu'il le fasse, s'il s'adresse à ses compatriotes dispersés dans plusieurs provinces du royaume. Cette lettre au reste ne contient pas un fait qui se soit passé à Genève. Elle est essentiellement une lettre d'exhortation.

L'historien, d'ailleurs, doit-il citer toutes les lettres écrites dans le temps dont il parle ? Que serait devenue notre histoire, en présence des recueils volumineux, où se trouvent par centaines les lettres de Luther, de Mélanchthon, de Calvin, de Cranmer, de Bullinger et de tant d'autres réformateurs? Le critique raisonne comme si notre histoire ne s'occupait que de la Réformation de Genève. Nous avons voulu faire connaître à l'étranger notre émancipation héroïque, et notre belle Réforme. Des amis nous ont reproché d'y avoir donné trop de place; mais nous avons atteint, au moins en partie, le but que nous nous proposions. Un jour, trois citoyens américains, des Etats-Unis, tous laïques, vinrent voir l'auteur, et l'un d'eux prenant la parole, lui dit : « Nous avons lu votre histoire, « Monsieur. Vos Berthelier, vos Lévrier, vos Hugues sont « nos ancêtres politiques. Nous saluons en eux les pères « de notre liberté. » Dieu donne que quelques grains semés sur une terre lointaine produisent de bons fruits pour une patrie qui nous est chère.

Pas une des remarques du critique n'est fondée.

Venons-en maintenant aux objections du journal français *le Lien*. Cette feuille, on le sait, est l'organe le plus accrédité de la nouvelle école théologique, mais nous n'attribuons point ses jugements à cette circonstance. Nous aimons à reconnaître la sincérité dans ceux qui ne sont point avec nous. Et même *le Lien*, dans des articles qu'il a consacrés antérieurement à notre histoire, a fait preuve d'une grande impartialité et d'une vraie bienveillance pour notre travail.

Nous avons établi que la justification par la foi, ce principe essentiel et créateur de la Réformation, fut enseignée par Lefèvre, à la Sorbonne, avant 1512; nous avons dit

que c'était là *l'aurore* d'un nouveau jour[1]. *Le Lien* est d'un avis contraire. Nous n'avons pourtant point considéré Lefèvre comme un réformateur du même genre que Luther et les autres. Nous avons dit : « Après tant d'années « (en 1533 et 1534), le vieux docteur en était encore à la « *vaine espérance* de voir le *catholicisme se réformer lui-* « *même.* » Pour prouver que nous n'avons pas été trop loin dans le bien que nous avons dit de lui, nous citerons *le Lien* lui-même. Il dit : « Il y avait au moins quelques « apparences que Lefèvre avait été comme le *père de la* « *Réformation* dans notre patrie, puisqu'il avait enseigné « quelque temps avant Luther la grande doctrine dont Lu- « ther a fait *la base de sa rénovation religieuse.* Lefèvre, « d'ailleurs, se rattacha, dès 1521, *de plus en plus ferme-* « *ment,* du moins par le cœur, *aux croyances évangé-* « *liques,* etc. »

Il nous semble que *le Lien* et nous sommes, sur ce point, tout à fait d'accord, et c'est peut-être une chose assez rare pour que nous nous en réjouissions.

Le Lien passe à un second article. Selon lui, dire que Briçonnet a jamais eu de la sympathie pour les doctrines de Luther est « une *méprise inconcevable.* » Nous avons indiqué une époque de vie et de zèle dans Briçonnet, mais aussi nous avons signalé sa faiblesse. « Ce qu'il cédait, « avons-nous dit, suffisait à Rome. On peut bien, disait-il, « accorder une certaine invocation de la Vierge si l'on dit « que ce n'est que par la médiation de Christ qu'elle a « quelque influence[2]. » Nous avons parlé de ses déplorables décrets de la fin de 1523, de ses efforts de 1524 pour déraciner les *hérésies,* de sa chute de 1525 (page 650

[1] 1re série, vol. III, p. 487.
[2] *Ibid.*, p. 551.

à 656). Mais que pense donc *le Lien* lui-même de cet évêque? « Briçonnet, dit-il, donne, pour la réforme du « clergé, *l'exemple du zèle le plus pur*, du dévouement le « plus entier. Tout ce qui était de nature *à avancer le règne « de Dieu*, il le fait pour son compte et il le fait faire aux « autres. Il fait *distribuer gratis des exemplaires du Nou- « veau Testament* à tous les pauvres qui en demandaient. « De là s'engendra, dit Crespin, un ardent désir de *con- « naître la voie du salut* NOUVELLEMENT RÉVÉLÉE. Briçonnet « fut très-vivement touché par la lecture d'une lettre « d'*Œcolampade*. Il chargea Roussel et les prédicateurs *les « plus évangéliques* de son diocèse de faire une instruction « *quotidienne* au peuple sur les *Epîtres de saint Paul*. Les « hommes et les femmes qui assistaient à ces exercices re- « ligieux d'un nouveau genre *apportaient avec eux leur « Nouveau Testament français*. Briçonnet comprenait *à « merveille* que le meilleur moyen de convertir les âmes « et d'avancer la piété, était de *faire lire la Parole de « Dieu, d'amener les fidèles à la source vivifiante de l'Evan- « gile*. Nous ne sommes pas étonné que les *tendances ré- « formatrices* de Briçonnet n'aient pas été comprises « même de son temps[1]. »

Ainsi parle *le Lien*. Ici, nous n'osons presque pas dire que son collaborateur et nous, sommes d'accord. Dans l'appréciation du caractère évangélique, réformateur de Briçonnet, il nous surpasse. Nous ne déclarons pas, comme l'a fait notre critique, qui a l'attaque un peu bruyante et l'expression un peu vive, que ce qu'il affirme est une *méprise inconcevable;* mais nous n'allons pas si loin.

[1] Voir *le Lien*, 1868, p. 237, 242, 243.

Le Lien (p. 269) s'occupe d'une lettre de Calvin à Daniel, qui se trouve dans la bibliothèque de Berne, dont nous avons depuis longtemps la copie. Cette lettre est datée *Melliani*. Un paléographe distingué que le gouvernement de Louis-Philippe avait chargé de rechercher les lettres de Calvin dans les bibliothèques de l'Europe, M. Bonnet, de Paris, donnant cette épître dans son édition anglaise des lettres de Calvin, y a mis la date de Meaux. M. Herminjard lui substitue celle de Meillant (département du Cher). Cette indication vaut-elle mieux que la première? Nous en doutons. Nous avons consulté d'abord le *Dictionnaire de Bouillet*, et nous avons trouvé que le nom latin de Meillant est *Mediolanum*. Nous avons fait d'autres recherches pour voir s'il n'y avait pas un autre Meillant dans le Cher, et si quelque dictionnaire ne donnerait pas *Mellianum*, comme dit M. Herminjard. Nous n'avons rien trouvé de semblable[1]. Enfin nous avons pris en mains le *Dictionnaire géographique* de Vosgien, revu par Giraud, et nous avons trouvé pour nom latin de Meillant : *Castrum Mediolani*. Ainsi, en français, ce bourg s'appelle *Meillant* ou *Château-Meillant*. En latin, de même, *Mediolanum* ou *Castrum Mediolani* (à cause d'un vieux château). Nous n'avons pas trouvé d'autre nom, et Calvin, qui savait bien son latin, n'a pu employer que le vrai. Si M. Herminjard a quelque autorité à présenter pour *Mellianum*, nous sommes prêt à la prendre en considération. Jusque-là, il

[1] Le *Grand Dictionnaire de la Martinière* ne dit rien. Le *Dictionnaire géographique d'Expilly* a le nom de Meillant, mais point de nom latin. Le *Dictionnaire universel de la France ancienne et moderne*, de même. Le *Dictionnaire des Villes de France*, de Duclos, de même. Nous avons eu recours alors à des dictionnaires latins : dans le *Novum Lexicon geographicum* de Ferrarius et Baudrand, point de *Mellianum*; dans un autre dictionnaire latin, point de *Mellianum*.

ne s'agit, à nos yeux, dans la lettre de Calvin, pas plus de Meillant que de Meaux. Si un savant a eu à choisir entre ces deux noms, on comprend qu'il ait penché pour Meaux, ville si importante dans les premiers temps de la Réforme française, plutôt que pour Meillant, où il s'agissait pour Calvin, nous dit-on, de faire sa provision de vin.

M. Herminjard accuse ceux qui n'acceptent pas Meillant *d'inconcevable méprise,* met un point d'exclamation, et une ligne plus bas il parle d'une *étrange préoccupation d'esprit.* Ce passage n'est pas le seul de ce genre. Il nous semble fâcheux qu'on emploie de tels mots. On ne prend pas ce ton dans le monde littéraire; nous avons souvent remarqué comment des hommes de lettres, ceux même qui ne professent pas de sentiments religieux, savent être courtois les uns vis-à-vis des autres. Faudra-t-il qu'il n'en soit pas ainsi parmi ceux qui professent l'Évangile? Sans doute on a vu quelquefois, et en tout pays, des écrivains soutenant de fausses thèses prendre ce ton mâgistral; je ne pense pas que cela réussisse parmi nous. Nous autres vieux huguenots, nous ne voulons qu'*un seul maître.* Nous avons applaudi quand le fouet est tombé dans le nouveau monde, et nous désirons qu'on ne le relève pas dans l'ancien. Calvin s'est occupé de ce sujet et a cherché la cause de ce ton arrogant, magistral. Il veut qu'on « ôte du cœur « cette outrecuidance, » et donne cette règle : « Quiconque « appète (désire) une hautesse ferme, qu'il soit abattu du « sentiment de sa propre infirmité, et ne pense rien de « soi, sinon en petitesse. » Ce qu'il y a de mieux pour nous, c'est de vivre comme des amis et des frères.

La même lettre de Calvin a donné lieu à un second débat. Il y est question d'un *Mécène,* qui n'est pas nommé, mais auquel Calvin donne le qualificatif de *Supinus.* Qui

est-il? Deux hypothèses ont été présentées. Le collaborateur du *Lien* suppose que ce Mécène fut André Alciat, de Milan, fameux jurisconsulte alors à Bourges, trop entier dans son opinion, dit ce journal (page 270) et aussi peut-être trop vaniteux; de là l'épithète de *Supinus*. Il ne nous paraît pas que cet adjectif se rapporte à l'*orgueil*, c'est plutôt à l'*indolence*. *Supinus* est proprement qui est couché sur le dos. Le fameux philologue Forcellini met le vers de Juvénal

« *Multum referens de Mæcenate Supino* »

dans la *rubrique Solutus, otiosus, ignavus, oscitans, negligens, delicatus*; il ajoute : *Hujus modi enim supini jacere diu aut sedere solent.* « Ces Supini ont coutume d'être longtemps « couchés ou assis. » Nous ne partageons pas l'opinion de M. Herminjard et du *Lien* que l'un et l'autre traduisent *Supinus* par orgueilleux. Il s'agit de mollesse et non d'orgueil, et il nous paraît que l'adjectif de Calvin s'applique mieux à Briçonnet qu'à Alciat. Les incertitudes de l'évêque, sa disposition quiétiste nous semblent l'indiquer. D'ailleurs, un Mécène est un seigneur, un haut dignitaire de l'Eglise, un prince qui encourage les lettres et les arts, en donnant des récompenses à ceux qui les cultivent. Briçonnet, comte de Montbrun, évêque, cardinal, ambassadeur à Rome, avait des droits à ce titre, et nous savons qu'en effet sa renommée était d'être le protecteur des savants. Alciat, au contraire, professeur de droit, obligé, pour échapper à la persécution, de fuir l'Italie et de se réfugier en France, devait être plutôt patronné que patron. En effet, il trouva dans François I[er] son Mécène.

Au reste, une lettre comme celle dont il est question, écrite dans un langage énigmatique, peut contenir des

allusions à des faits, à des personnes, sur lesquels les interprètes se partagent. Quand M. Reuss réimprimera les pièces publiées dans la correspondance qu'édite M. Herminjard, on peut présumer qu'en divers cas, il proposera des leçons ou des conjectures nouvelles. Il faut applaudir à toutes les recherches analogues à celles qui sont déposées dans la *Correspondance des Réformateurs de langue française,* mais s'attendre à ce que des découvertes postérieures éclairent les documents déjà étudiés. L'historien n'est pas responsable des lacunes qui existent au moment de son travail.

Il serait trop long d'examiner dans cette préface les autres remarques du *Lien;* nos observations ont déjà été trop étendues et nous craignons d'avoir fatigué nos lecteurs. S'il y a souvent dans les critiques du *Lien,* dont nous venons de parler, un ton tranchant, une profusion de paroles destinée à exprimer de *l'étonnement,* etc., profusion qui rappelle un peu la vivacité du Midi, nous aimons à reconnaître les égards avec lesquels ce journal parle plus d'une fois de notre travail. C'est ainsi qu'il dit, par exemple, en nous nommant. « A lui revient la gloire d'avoir « fait connaître en France le premier le siècle de la Réfor« mation [1]. » Il y a même dans quelques-uns des passages, des mots trop bienveillants pour que nous puissions les accepter. Il est vrai que, comme le dit le critique, nous nous sommes occupé de bonne heure, de l'Histoire de la Réformation. Nous l'avons fait dès 1818; il y a cinquante ans; et nous pouvons ajouter, nous l'avons fait en nous attachant le plus possible aux documents des temps, lettres, mémoires, etc. Un certain nombre des lettres que

[1] *Le Lien,* 1868, p. 298.

M. Herminjard publie maintenant comme inédites, ont été connues, déchiffrées, publiées en fragments par nous, depuis au moins une trentaine d'années. Nous passâmes alors bien des matinées dans la Bibliothèque royale, maintenant impériale, à Paris, à étudier l'intéressant dossier de la correspondance entre Marguerite, sœur du roi, et Briçonnet, à déchiffrer et à transcrire leurs lettres. On a dit au collaborateur du *Lien* qu'elles ont des passages très-difficiles. On ne l'a pas trompé, nous fûmes alors des heures sur une même phrase. Ce sont sans doute les mêmes manuscrits qui ont été lus par M. Herminjard, et en sa qualité de paléographe, qualité dans laquelle, nous n'en doutons pas, il nous surpasse, il se sera tiré d'affaire plus vite que nous. Nous n'avons pas donné toutes ces lettres inédites, et celles que nous avons citées ne le sont pas en entier, nous bornant au travail de l'historien ; mais nous en fîmes connaître par fragments environ douze dans notre troisième volume, le premier qui s'occupait de la France. M. Herminjard en donne environ quinze, si nous ne nous trompons. Dans le même volume, nous avons inséré plusieurs fragments de lettres inédites d'Anémond de Coct, de Pierre de Sebville, de Jean Vaugris, etc. M. Herminjard en donne de même après nous et en plus grand nombre, l'histoire devant faire un choix plus rigoureux. Nous ne poursuivrons pas cette énumération. Un littérateur remarquant que la *Correspondance* ne mentionnait pas l'insertion partielle, dans notre histoire, de plusieurs de ses lettres inédites, ajoutait : « Cela n'est pas « dans les mœurs de la république des lettres. »

Nous terminerons par quelques considérations. Remarquons seulement qu'elles ne sont pas faites en vue des écrivains dont nous avons parlé, et pour le montrer d'une

manière plus positive, et ne pas nous présenter seul dans cette cause, nous mettrons d'abord en avant des autorités respectables.

Un grand critique, M. Sainte-Beuve, dit : « Il y a une « sorte d'histoire qui se fonde sur les pièces mêmes, les « instruments d'États, les papiers diplomatiques, la cor- « respondance des ambassadeurs ; puis il y a une histoire « d'une tout autre physionomie, l'histoire morale, écrite « par des acteurs et des témoins. »

Un homme éminent qui, par son dernier écrit : *La Papauté sous le premier Empire*, a pris un nom honorable parmi les historiens, M. le comte d'Haussonville, a appuyé ce jugement. « M. Sainte-Beuve a raison, dit-il, cette der- « nière histoire est la meilleure, je veux dire au moins la « plus instructive, la plus profitable, la seule qui serve à « dessiller les yeux, à ouvrir les intelligences, à combattre « les funestes engouements, à éviter les désagréables mys- « tifications. Ce qui nous importe, c'est de connaître les « gens, suivant l'heureuse expression de Saint-Simon, *par* « *la levée du rideau qui les couvre.* »

Un autre écrivain distingué a dit : « La véritable histoire « s'élève seulement quand l'historien commence à démêler « à travers la distance des temps, l'homme vivant, agis- « sant, doué de passions, muni d'habitudes, avec sa voix « et sa physionomie, avec ses gestes et ses habits, distinct « et complet, comme celui que tout à l'heure nous avons « quitté dans la rue. Une langue, une législation, un caté- « chisme n'est jamais qu'une chose abstraite ; la chose « complète, c'est l'homme agissant, l'homme corporel et « visible, qui mange, qui marche, qui se bat, qui travaille. »

« Que ne regarde-t-on de près à l'histoire ? Là on trou- « verait la vie humaine, la vie intime avec ses scènes les

« plus variées et les plus dramatiques, le cœur humain avec « ses passions les plus vives comme les plus douces, et « de plus, un charme souverain, le charme de la réalité. »

Enfin, nous lisons dans les études de l'un des maîtres les plus autorisés en fait de composition historique, M. Daunou, que « l'histoire qui d'elle-même est *pittores-* « *que* et *dramatique*, est devenue, dans le temps moderne, « *terne* et *froide* et n'offre plus ces *vives images* des hom- « mes et des choses que le genre antique savait tracer. »

L'histoire s'était délivrée du bâillon que le moyen âge lui avait mis pour l'empêcher de parler avec naturel, avec vie, comme les hommes parlent; et peut-être les enseignements de l'illustre académicien et pair de France que nous venons de citer, M. Daunou, y avaient-ils contribué. Mais on se demande depuis quelque temps s'il n'y a pas à craindre une recrudescence du moyen âge, si l'on ne tâche pas de nouveau de mettre le bâillon à l'histoire. On dirait quelquefois que l'archéologie pense que l'histoire pourrait être supprimée comme chose de luxe, ornement inutile, et remplacée par les documents, les diplômes, les extraits de registres cousus à d'autres extraits.

Faudra-t-il que si un historien, tout en restant fidèle aux documents, en tire quelque chose où il y ait de la lumière et de la vie, il entende de toute part les antiquaires lui crier : Haro sur vous ! Faudra-t-il que dès qu'un personnage sent, se meut, parle, se réjouit ou s'attriste, l'Aréopage prononce que c'est un être fictif qui n'a jamais pu exister et que l'imagination seule a produit? Vous croyez que nos ancêtres ont été des gens, ayant comme nous des passions, des regrets, des cœurs qui battent... Nullement; ils ont été des ombres glacées comme celles qui se tenaient sur les bords du Styx ! Jusqu'à présent on avait dit : Cet être

sent, se meurt, donc il vit; mais, selon une nouvelle école, la vie est une fable. Rien n'est authentique que ce qui est ennuyeux. Un homme et une histoire ne sont tenus pour êtres réels et vivants que s'ils sont pâles, roides, morts.

Nous en avons eu bien des exemples. Un jour on nous fit un reproche. « Votre imagination, nous dit-on, invente « certains traits qui donnent de la vie au sujet, mais dont « vous n'avez rien pu savoir. » On cita le passage suivant : « Quand le réformateur Fryth, dit-on, fut conduit comme « prisonnier, à pied, devant la cour épiscopale de Croydon, « vous dites « qu'il avait l'œil serein, la face joyeuse, que « le voyage se passa dans de pieuses et agréables conver- « sations avec ceux qui le conduisaient. » — Comment « avez-vous pu savoir cela, ajoute-t-on, étiez-vous de la « partie pour connaître l'apparence de sa figure ? » Nous prîmes aussitôt le VIIIe volume des *Actes et Monuments* de Fox, en anglais; l'appendice contient le récit de ce voyage fait par un témoin oculaire. Nous ouvrîmes le livre et nous trouvâmes ces mots : « *And so with a cheerful and merry « countenance, he went with them, spending the time in « pleasant and godly communication.* » Ce qui devait avoir été inventé par nous était la traduction presque littérale d'un document écrit il y a 335 ans.

Si l'on substituait l'archéologie à l'histoire, nous ne pensons pas que le public en sût gré aux auteurs de cette transformation. Les recherches des paléographes ne sont pas l'édifice, mais les matériaux préparés pour le construire. L'histoire est au-dessus de l'archéologie comme la maison est au-dessus des fondements. L'édifice élevé par l'architecte est le but. C'est là que les hommes trouvent une demeure agréable, à l'abri des intempéries de l'air. Mais il est bon de piocher, de tirer des fragments

de rocher, du sein de la terre ; il est utile pour construire d'avoir des pierres et même de bonnes. L'historien qui fait peu de cas de l'archéologie montre un esprit superficiel ; l'archéologue qui fait peu de cas de l'histoire montre un esprit dont la culture n'est pas encore complète.

Au reste, il ne faut pas craindre le mouvement qui se fait de nos jours ; il n'a pas de chance de succès, la véritable histoire ne périra pas.

Si nous avons inséré cette réclamation dans le présent volume, ce n'est pas pour ce qui nous concerne personnellement ; mais cette histoire ayant été reçue avec faveur, nous tenions à établir que nous avons toujours cherché les autorités les plus respectables et que tout en étant sujet à l'erreur, nous avons donné un récit vrai — vrai pour les faits et vrai pour l'esprit qui l'anime.

Oh ! quand cesseront les débats, les luttes ? Il y a heureusement dans le monde quelque chose que les attaques des hommes ne peuvent ni abattre, ni même ébranler, et qui suffit à l'âme pour lui donner la paix. Les saintes paroles que les prophètes de Dieu ont écrites, subsisteront à jamais, parce que la *lumière de Dieu* est en elles, et que dans toutes les générations, beaucoup de cœurs avides des biens les plus élevés, y ont trouvé et trouvent la vie éternelle. Ce n'est pas seulement à cause de leur divine beauté qu'elles nous ravissent, mais parce qu'elles satisfont pleinement tous les besoins de notre être. Nous disons à cette vérité céleste et vivante, que les paroles divines nous révèlent : J'étais nu et tu m'as vêtu. J'avais faim et tu m'as donné à manger. J'avais soif et tu m'as donné à boire ! Pourquoi tant d'hommes qui sont altérés,

ne viennent-ils pas à ces eaux-là? De beaux esprits de l'antiquité païenne, les Celse, les Porphyre, les Julien ont attaqué le christianisme aux premiers temps, en employant les mêmes et vaines objections, dont aujourd'hui encore on se sert. Ils ne savaient pas qu'il se trouvait en lui une force impérissable. Il y a dix-huit siècles qu'il résiste à toutes les attaques, et depuis notre glorieuse Réformation il a pris un élan nouveau. Les peuples qui couvrent de leurs navires les mers les plus lointaines, ont répandu partout la semence de Dieu. Ses pas ont été jusqu'au bout du monde; les nations accroupies se lèvent à son approche. Sans doute, l'incrédulité ne fut jamais plus commune dans les parties basses de la société; mais aussi les croyants ne furent jamais si nombreux par toute la terre. *C'est une multitude que personne ne peut compter.* Et quand même l'infidélité et l'athéisme augmenteraient encore, nous ne t'abandonnerons pas, ô Sauveur du monde! Si la sagesse terrestre donne à ses amis une lumière qui dessèche, qui désole l'âme, toi, tu donnes une lumière qui relève, qui vivifie et qui réjouit. Au milieu des luttes tu mets la paix dans nos cœurs. Au sein des souffrances tu donnes une puissante et vivante consolation; et à l'approche de cette mort qui est l'épouvantement des hommes, tu remplis nos âmes de l'espérance ferme et vive de parvenir, par le chemin de ta croix, à la vie avec toi, dans le monde invisible et glorieux. A qui irions-nous, ô Jésus-Christ! Tu as les paroles de la vie éternelle, et nous avons cru, nous avons connu, que tu es le Christ, le fils du Dieu vivant.

Genève, novembre 1868.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME

LIVRE VIII

L'ANGLETERRE ROMPT AVEC ROME AU MILIEU DES AGITATIONS DU PEUPLE ET DES FAUTES DU ROI

CHAPITRE PREMIER

UNE CONSPIRATION CONTRE LA RÉFORME.

(Mars et Avril 1534.)

Moment de crise. — Le roi condamné à Rome. — Deux jours trop tard. — Les envoyés anglais et l'évêque de Paris. — Mécompte des envoyés anglais. — Livre de Henri contre le pape. — Le peuple et le clergé contre le pape. — Réaction de l'ultramontanisme. — Une épileptique. — Une scène dans une chapelle. — Oracles et miracles. — Entreprise politique. — La nonne devant le roi. — Ses partisans augmentent. — Efforts pour gagner Thomas More. — La conspiration se forme. — Elle trouve de nouveaux alliés. — La nonne et les conjurés sont saisis. — Contrition de Thomas More. — Condamnation des coupables. — Mort de la fille du Kent. . . . . . Pag. 1 à 22

CHAPITRE DEUXIÈME

HENRI VIII SÉPARE L'ANGLETERRE DE LA PAPAUTÉ.

(Noël 1533 à Juin 1534.)

Mesures du roi contre Catherine. — Les moines et les prêtres renoncent au pape. — Préparatifs de Charles-Quint contre Henri. — Henri se prépare à lui résister. — Les deux chefs du parti antiromain. — L'orateur de la Réforme. — Le roi abolit l'autorité du pape. — Les

schérifs chargés de l'exécution. — L'Église, un département de l'État. — L'autorité dans l'Église. — Forme que l'Église eût pu prendre. — Systèmes divers. . . . . Pag. 23 à 35

CHAPITRE TROISIÈME

LE DANGER COMMENCE POUR LA REINE ET POUR TYNDALE.

(1534 jusqu'à Août 1535.)

Tyndale à Anvers traduit l'Ancien Testament. — Sa charité et son zèle. — Joye prétend corriger sa version. — Belle protestation de Tyndale. — Anne protége les amis de l'Évangile. — Son message en faveur de Harman. — Mécontentement du roi. — Complot contre Tyndale. — Embuches qu'on lui tend. — Ruse. — Essai de séduction. — On a recours au gouvernement impérial. — On entoure la maison de Tyndale. — Le traître. — Arrestation de Tyndale. — Il est enfermé au château de Vilvorde. — La vie des réformateurs, apologie de la Réforme. Pag. 36 à 53

CHAPITRE QUATRIÈME

LE ROI-PONTIFE CONTRE LES CATHOLIQUES ROMAINS ET CONTRE LA PAPAUTÉ.

(1534 et 1535.)

Opposition de quelques prêtres. — Restrictions mentales. — Moines fanatiques, moines timides. — Agitation de Thomas More. — More et Fisher refusent le serment. — Ils sont conduits à la Tour. — Le serment demandé aux chartreux. — Paul III veut ramener l'Angleterre. — Henri repousse la papauté. — Bills stricts sur sa primauté. — Le roi n'est pas chef de l'Église. . . . . Pag. 54 à 65

CHAPITRE CINQUIÈME

LUMIÈRE DES DEUX CÔTÉS.

(1534 et 1535.)

Franchise et misère de Thomas More. — Mêlée en Angleterre. — Caractère de Cranmer. — Œuvre de Cranmer. — La Bible sera traduite en anglais. — Joie de Cranmer. — La traduction par les évêques échoue. — Prédicateurs papistes et séditieux. — Le roi ordonne aux chartreux le rejet du pape. — Les chartreux se décident à mourir. — Menaces de révolte. — Incompatibilité de la papauté et de la liberté. — Les chartreux sont condamnés. — Supplice des trois prieurs des chartreux. — Henri frappe à droite et à gauche. . . Pag. 66 à 81

CHAPITRE SIXIÈME

BELLES FINS DE FISHER ET DE THOMAS MORE.

(Mai à Septembre 1535.)

Fisher proclamé cardinal à Rome. — Fisher condamné à mort à Londres. — Sa piété dans ses dernières heures. — Sa mort chrétienne. — More devant la cour du banc du roi. — Il est condamné à mort. — Il est ramené à la Tour. — Sa rencontre avec sa fille. — Émotion générale. — Macérations de More. — Le matin du 6 juillet. — Ses dernières paroles. — Sa mort. — Sensation produite par ces deux morts. — Effet de ces morts sur le continent. — Bulle fanatique contre Henri VIII. — Henri se fait justifier à Rome. — Excuses non valables. Pag. 82 à 100

CHAPITRE SEPTIÈME

LA VISITE, LES SCANDALES ET LA SUPPRESSION DES MONASTÈRES.

(Septembre 1535 à 1536.)

La cuisine des moines. — Dégoût des couvents. — Conseil de Cranmer au roi. — Des enfants de ténèbres pris dans un piége. — Visite générale décrétée. — Les laïques reparaissent. — Les commissaires. — Les universités. — Cranmer sur Rome. — La visite commence. — Corruption des mœurs dans les couvents. — Ruine morale de l'abbaye de Langdon. — Vols, débauches et impostures. — Le vase obscur ou transparent. — Le crucifix de Boxley. Cruautés. — Les commissaires assiégés à Norton. — Les couvents de femmes. — Apologistes et détracteurs. — On accorde la liberté à plusieurs moines. — Rapport des commissaires au conseil. — Le conseil délibère. — Effet du rapport sur le parlement. — Trois cent soixante-seize couvents abolis. — Les vraies maisons religieuses. — Latimer et Cranmer. — Avidité des seigneurs. — Mauvais emploi des biens des couvents. — Témoignages des moines. — La mesure s'accomplit. — Tristesse et désespoir. — Nouvelles institutions. — Prospérité de la nation. — Développements sociaux et politiques. — Transformation de la société. . . Pag. 101 à 135

CHAPITRE HUITIÈME

UNION DE L'ÉGLISE D'ANGLETERRE AVEC LES PROTESTANTS DE L'ALLEMAGNE.

(1534 à 1535.)

Henri VIII accueilli de Mélanchton. — Mélanchton le repousse. — L'électeur et Luther disposés pour Henri. — Les erreurs de l'intolé-

rance. — Nouvelle ambassade anglaise. — L'alliance est signée. — Cranmer sauve Marie. — Conférence avec Catherine. — Décision, ascétisme, maladie de Catherine. — Préparatifs de Charles contre l'Angleterre. — Testament, adieux, mort de Catherine. — Sentiment d'Anne Boleyn à sa mort. — L'Angleterre et l'Allemagne cherchent à s'unir. — Discussion théologique à Wittemberg. — Luther cédera-t-il quelque chose? — Un maître et des esclaves à la cour d'Angleterre.
Pag. 136 à 152

CHAPITRE NEUVIÈME

LA REINE ANNE EST ACCUSÉE.

(1535 à Mai 1536.)

Erreur sur le commencement de la Réforme. — Vertus et œuvres d'Anne Boleyn. — Ses rapports avec Cranmer et Latimer. — Avec Tyndale. — Avec Parker. — Chrétien caractère de Parker. — Caractère d'Anne Boleyn. — La vérité sur Anne Boleyn. — Ses ennemis. — Henri remarque Jeanne Seymour. — Manières de la reine Anne. — Son angoisse, son fils mort-né. — Sa tristesse et ses inquiétudes. — Zèle d'Anne pour la Réforme. — Mécontentement des ultramontains. — Les dangers d'Anne se multiplient. — Sa sollicitude pour sa fille. — Premier et second chefs d'accusation. — Troisième et quatrième chefs d'accusation. — Caractère de Henri VIII. — Commission d'enquête. — Brereton et Smeton arrêtés. — Le tournoi de Greenwich. — Le roi fait un éclat. — Anne devant Norfolk et le conseil. — Anne à la Tour. — Sa piété, son innocence. — Sa douleur. — Position critique de Cranmer. — Sa lettre au roi. — Faux ménagements de Cranmer. — Dure surveillance imposée à la reine. — Paix et agitation dans son âme. — Transport extraordinaire. . . . . Pag. 153 à 188

CHAPITRE DIXIÈME

LA REINE ANNE PARDONNE A SES ENNEMIS ET SUBIT LA MORT.

(Mai 1536.)

Le juge reconnaît l'innocence d'Anne. — Ses ennemis et son renoncement au monde. — Dignité de sa réponse. — Lettre d'Anne au roi. — Effet produit sur Henri. — Déclaration de Northumberland. — Les jurés. — Condamnation de Norris. — La reine et son frère devant leurs pairs. — Dignité et sérénité d'Anne. — Effet produit dans la cité.

— Sentence de condamnation. — Discours d'Anne aux pairs. — Condamnation de lord Rocheford. — Les quatre seigneurs décapités. — Henri annule son mariage avec Anne. — Joie et espérance du pape. — Anne se reproche une faute. — Elle demande le pardon de Marie. — Communion d'Anne et miracles des prêtres. — Dernier message d'Anne à Henri. — Préparatifs dans le préau de la Tour. — Un noble pardon. — Émotion produite par cet acte chrétien. — Mort d'Anne. — Sa mémoire. — Partie de chasse du roi. — Henri épouse Jeanne Seymour. — Effet de la mort d'Anne sur le continent. — Vint-elle de Rome? Pag. 189 à 220

CHAPITRE ONZIÈME

MOUVEMENTS DE RÉFORME APRÈS LA MORT DE LA REINE ANNE, ET RÉACTION CATHOLIQUE ET SCOLASTIQUE.

(Été 1536.)

Le pape veut s'unir avec l'Angleterre. — Deux hommes dans Henri VIII. — Pole veut écrire au roi. — Les prêtres sont pères, les rois fils. — Henri règne en Turc. — Pole a l'ordre de maudire Henri. — Sentiment du roi. — Marie paye cher sa réconciliation avec le roi. — Ratification du parlement. — Ordre de renoncer au pape. — Paroles des mondains et paroles des chrétiens. — Assemblée ou convocation du clergé. — Discours réformateur de Latimer. — Louveteaux dans la convocation. — Nécessité de la Réforme. — L'élément laïque reparaît. — Le clergé dénonce soixante-sept mauvais dogmes. — Le prolocuteur à la chambre des évêques. — Les deux armées en présence. — Un Écossais à la convocation. — L'essentiel selon Cranmer. — Fox exalte la Réformation. — La Parole de Dieu source de la vie. — Alésius est exclu. — Nécessité de remplacer la convocation. . Pag. 221 à 2

CHAPITRE DOUZIÈME

MOUVEMENT DE CATHOLICISME SCOLASTIQUE, INAUGURÉ PAR LE ROI, ET RÉACTION ÉVANGÉLIQUE.

(Automne 1536.)

Henri prend le rôle d'un pape. — Dogmes du nouveau chef de l'Église. — Baptême, présence réelle, etc. — Images, invocation des saints, rites. — Opinions diverses. — On signe, le roi le veut. — Moyen de Cranmer pour prévenir le mal. — Cromwell vice-gérant. — Bible de Coverdale. — Réaction évangélique. — Divers témoignages. — Persécutions. — Les bases de la foi. . . . . . Pag. 247 à 259

CHAPITRE TREIZIÈME

INSURRECTION DU NORD DE L'ANGLETERRE POUR RÉTABLIR LA PAPAUTÉ ET ANÉANTIR LA RÉFORMATION.

(Octobre 1536.)

Agitation dans les comtés du nord. — Fermentation dans les campagnes. — Émeute en Lincolnshire. — Vingt mille hommes en révolte. — Menaces du roi. — Le pèlerinage de grâce. — Discours de Latimer et d'Aske. — Les nobles. Northumberland. — Effroi de Henri et de Londres. — Bassesse des insurgés. — Le héraut du roi devant les chefs rebelles. — L'armée rebelle marche sur Londres. — Proclamation royale. — Conditions des rebelles. — Ils se dispersent. — Révoltes et répressions postérieures. . . . . Pag. 260 à 275

CHAPITRE QUATORZIÈME

LA MORT DU GRAND RÉFORMATEUR DE L'ANGLETERRE.

(De 1535 à Octobre 1536.)

Tyndale à Vilvorde. — Ses travaux. — Rogers devient son aide. — Le legs de Tyndale. — La Bible va paraître. — Une lumière qui luit devant les hommes. — On intercède près du roi pour Tyndale. — Activité de Poyntz pour le sauver. — Poyntz poursuivi par Philips. — Fermeté de Tyndale. — Tout se réunit contre Tyndale. — Son grand délit. — Paroles de Tyndale. — Tyndale dégradé. — Il est conduit au supplice. — Il meurt en priant pour le roi. — Demande de répandre la Bible entière. — Le roi l'accorde. — Conséquences de cet acte. — Comment la Bible est reçue. — Puissance intérieure de l'Écriture. Pag. 276 à 296

LIVRE IX

RÉFORMATION DE GENÈVE PAR LE MINISTÈRE DE FAREL ET ARRIVÉE DE CALVIN DANS CETTE VILLE APRÈS SON SÉJOUR EN ITALIE.

CHAPITRE PREMIER

PROGRÈS, LUTTES ET MARTYRS DE LA RÉFORME DANS GENÈVE.

(Janvier à Juin 1535.)

La liberté est-elle un bien? — Les Suisses abandonnent Genève. — Les magistrats élus sont amis de la Réforme. — Le parti réformé

s'accroît. — Un moine offre de prêcher l'Évangile. — Opposition à Saint-Germain. — Le conseil veut que le moine prêche. — Émeute dans l'église. — La communion de Pâques. — Un chevalier de Rhodes prêche l'Évangile. — Les brigands de Peney. — Cruel supplice de Gaudet. — Constance du martyr. — Les Genevois attaquent le château. — Retraite et courage. . . . . Pag. 299 à 314

CHAPITRE DEUXIÈME

EMPOISONNEMENT DES RÉFORMATEURS ET CONVERSION DU CHEF DES FRANCISCAINS.

(Printemps 1535.)

Antoina. — Les prêtres la gagnent. — Antoina prépare le poison. — L'empoisonnement. — Antoina en fuite et ramenée. — Impression dans Genève. — Condamnation et exaltation de la vénéfique. — Conséquences du crime. — Deux affranchissements nécessaires. — Conversion du supérieur des Franciscains. — Il prêche pendant tout le carême. — Que les chartes de l'Église prononcent. — Le gardien demande une conférence publique. . . . . Pag. 315 à 328

CHAPITRE TROISIÈME

LA DISPUTE PUBLIQUE SE PRÉPARE DANS GENÈVE.

(D'Avril à la Pentecôte 1535.)

Cinq thèses positives, cinq thèses négatives. — Le conseil autorise Bernard à les soutenir. — La publicité établie par la Réforme. — Le catholicisme répond par une procession. — Les nonnes montrent seules du courage. — On invite des docteurs célèbres. — Un vaniteux docteur. — Ses motifs pour venir à Genève. — Conversation entre Farel et Caroli. — Farel le reprend. — Rôle du magistrat dans la dispute. — Commissaires appartenant aux deux partis. . . . Pag. 329 à 341

CHAPITRE QUATRIÈME.

LA GRANDE DISPUTE PUBLIQUE SUR LES FONDEMENTS DE LA FOI ÉVANGÉLIQUE.

(Juin 1535.)

Lutte du chef franciscain et du chef dominicain. — Les thèses envoyées à Furbity. — Caroli reconnaît la nécessité de la grâce. — Ca-

roli invite Furbity à la dispute. — Caroli reste court quant à la messe. — Il se remet et parle avec éloquence. — Viret, Caroli, Farel. — La victoire reste à la Réforme. . . . . Pag. 342 à 350

CHAPITRE CINQUIÈME

TRIOMPHE DE LA PAROLE DE DIEU ÉCRITE OU PRÊCHÉE.

(Juin à Août 1535.)

Première Bible de la Réforme. — L'imprimeur et l'impression. — Appel d'Olivétan à l'Église. — Conversions après la dispute. — Délais des conseils. — Grande misère dans Genève. — Les réformés demandent la libre prédication. — Farel prêche à la Madeleine. — Le conseil le lui défend. — Farel prêche dans diverses églises. — La cathédrale de Saint-Pierre. — Le faux culte et le vrai. — Prédication de Farel à Saint-Pierre. — Deux systèmes quant à l'État. . . Pag. 351 à 365

CHAPITRE SIXIÈME.

LES IMAGES ET LA MESSE SONT ABOLIES.

(8, 9, 10 et 11 Août 1535.)

Chants des chanoines. — Jeux des enfants dans Saint-Pierre. — Destruction des images. — Ce qu'il faut en penser. — L'hostie. — Découvertes des huguenots. — Indignation des Genevois. — Trois compagnies marchent contre les idoles. — Les fraudes de Saint-Gervais. — Les miracles de Saint-Dominique. — Réprimande de Farel. — La Réforme s'affirme. — Douleur des prêtres. — Fermeté des réformés. Farel devant le grand conseil. — Suppression de la messe. — Les prêtres ne sont pas l'Église. — Tristesse et murmures. — Au lieu des rites, Jésus-Christ. — Le 10 août 1535. . . . . Pag. 366 à 384

CHAPITRE SEPTIÈME

PRÊTRES, MOINES, NONNES ET VICAIRE GÉNÉRAL S'EN VONT.

(Août à Décembre 1535.)

Les moines appelés restent muets. — Les prêtres refusent avec hauteur de parler. — Fuite des adhérents du pape. — Qui payera les frais de la guerre? — L'abolition de la messe annoncée au pape. — Farel prêche aux nonnes. — Comment elles le reçoivent. — Conversion d'une nonne. — Claudine et Blaisine veulent éclairer les sœurs. — Départ des nonnes. — Leur voyage et arrivée à Annecy. — Désordres et fuite du vicaire général. — Opprobre des prêtres, zèle de quel-

ques-uns. — Établissement d'un hôpital général. — Établissement des écoles. — Les prêtres appelés à défendre leur foi. — Le catholicisme romain finit. — La doctrine de Christ est prêchée. Pag. 385 à 403

CHAPITRE HUITIÈME

UN ÉNERGIQUE GENEVOIS APPELLE LA SUISSE AU SECOURS DE GENÈVE ET DE LA RÉFORMATION.

(Septembre et Octobre 1535.)

On se prépare à prendre Genève. — Projets de l'Empereur. — Épouvante et refuge. — Berne est travaillée en sens divers. — Noble réponse des Genevois au duc. — Discorde entre deux chefs. — De la Maisonneuve capitaine-général. — Les dangers augmentent. — Savoye se tourne vers le Jura. — Wildermuth promet son secours. — Ehrard et l'héroïne de Nidau. — Des Neuchâtelois répondent à l'appel. — Le gouverneur s'oppose. — La troupe auxiliaire se forme. — Les Neuchâtelois hésitent. — Lutte et prière. — La troupe réduite de moitié. Pag. 404 à 421

CHAPITRE NEUVIÈME

LA GUERRE OU LA BATAILLE DE GINGINS.

(11 et 12 Octobre 1535.)

La bande monte sur les hauteurs du Jura. — Neige, fatigue, famine, courage. — La troupe à Saint-Cergues. — Trois jeunes hommes se présentent à elle. — Savoye part pour Coppet. — Les Suisses descendent du Jura. — Trois à quatre mille hommes les attendent. — encontre des deux chefs opposés. — La bataille commence. — Beaucoup de nobles et de prêtres tombent morts. — Mort de cent prêtres. — Mangerot paraît. — Second combat. — Le chant de Gingins. — Une troisième attaque se prépare. . . . . Pag. 422 à 436

CHAPITRE DIXIÈME

LA DIPLOMATIE, OU LE CHATEAU DE COPPET.

(12 Octobre 1535.)

La guerre et la diplomatie. — Hommes d'État au château de Coppet. — De Lullin, les Bernois et Savoye. — Les Bernois adoucissent le gouverneur. — Le gouverneur traîne les Bernois. — Départ de Coppet. — Le gouverneur voit son armée en fuite. — Les ambassadeurs arrêtent les Suisses. — La nouvelle du combat arrive à Genève. — Bau-

dichon part avec cinq cents hommes. — Effroi des Savoyards fugitifs. — Les Bernois ordonnent aux braves de se retirer. — Les Suisses hésitent et pourtant cèdent. — Les Bernois faits prisonniers. — L'approche de de la Maisonneuve trouble Coppet. — Ruse des diplomates du château. — Trois délégués genevois vont au château. — Ils sont saisis et enfermés à Chillon. — De la Maisonneuve se laisse tromper. — Les Suisses de même. — Indignation à Genève. — Les Genevois prennent trois otages. . . . . Pag. 437 à 459

CHAPITRE ONZIÈME

MOUVEMENTS POUR L'ATTAQUE ET LA DÉFENSE DE GENÈVE. FOI ET HÉROÏSME.

(Du commencement de Novembre 1535 à la fin de Janvier 1536.)

Genève cerné. — Combat et prière. — Le secours vient de la France. — Genève bat monnaie. — Berne va plaider pour Genève dans Aoste. — Conférence à la cité d'Aoste. — Les Genevois refusent une trêve. — Succès de de la Maisonneuve à Berne. — Les auxiliaires français battus dans le Jura. — Exhortation de Farel au conseil. — François I[er] veut devenir protecteur de Genève. — Attaque du 3 janvier. — Défense héroïque de la tour de Notre-Dame. — Quel est le vrai remède. — La guerre de Cologny. . . . . . . Pag. 460 à 474

CHAPITRE DOUZIÈME

LES DANGERS SUPRÊMES.

(Janvier et Février 1536.)

Medici châtelain de Musso. — Il reçoit charge de détruire Genève. — Berne se décide à secourir Genève. — Nægueli prépare l'armée. — Le réformateur Haller la bénit. — Marche et chants de l'armée. — Misère à Genève. — Prise de Versoix par Genève. — Changements dans la politique européenne. — Combinaisons des princes. — L'évêque de Lausanne veut s'opposer aux Suisses. — Medici et Nægueli en présence. — Le cœur manque à Medici. — Pourquoi? — Il s'embarque. — Débâcle générale. — Puissance de la force morale. — Les seigneurs du pays ne s'arment pas. — Ménager le peuple, abattre les châteaux. — François et Marguerite de Gingins. — Le vicaire général de Gingins caché à Divonne. — Nægueli partage son armée en trois corps. — Entrée des Suisses dans Genève. — Leurs chants. — Les Genevois donnent à Dieu la gloire. . . . . Pag. 475 à 499

CHAPITRE TREIZIÈME

RUINE DES CHATEAUX, JOIE DE GENÈVE, DÉLIVRANCE DE BONIVARD.

(De Février à la fin de Mars 1536.)

Entrevue entre Berne et Genève. — Les châteaux sont brûlés. — Cercle de feu. — Destruction de Peney. — Esprit de paix dans Genève. — Élection des syndics — L'armée s'avance. — L'armée délibère. — Les Français en Savoie. — Ils s'emparent des États du duc. — Le duc tombe et Genève s'élève. — Prétentions des Bernois, fermeté des Genevois. — Conquête de Vaud. — Bonivard à Chillon. — Genève et Berne veulent le délivrer. — Ils canonnent Chillon. — La garnison se sauve, Chillon se rend. — Délivrance de Bonivard. — Un autel de l'Evangile et de la liberté. . . . . Pag. 500 à 515

CHAPITRE QUATORZIÈME

LE PEUPLE DE GENÈVE VEUT VIVRE SELON L'ÉVANGILE.

(Mars à Juin 1536.)

La ville et la campagne sont évangélisées. — Le conseil se fait évêque. — L'État et l'Église. — Difficultés. — Un mois accordé aux prêtres. — Furbity délivré. — Les mœurs à Genève. — Une raison de l'opposition aux ministres. — Raisons de Farel pour demander la foi. — Le peuple et non les chefs seulement. — Dangers de l'appel à l'ensemble des citoyens. — Le dimanche 21 mai. — La grande question posée devant le peuple. — Un boulevard contre le pape. — L'inscription de la Réformation. — Les Genevois fugitifs rentrent. — Tolérance. — Transformation. — Pâques. — Point de bons ministres. — Où est l'élu de Dieu. . . . . Pag. 516 à 536

CHAPITRE QUINZIÈME

CALVIN A FERRARE.

(Hiver et Printemps.)

Deux Français arrivent à Ferrare. — Renée les reçoit avec joie. — Conversation de Renée et de Calvin. — Ne décliner ni de çà, ni de là. — Longs rapports de Renée et de Calvin. — La comtesse de Marennes. — Réunions dans la chapelle de la cour. — Auditeurs de Calvin. — Anne de Beauregard. — Soubise. — Son zèle. — Bevilacqua, le Titien. — La Parole étouffée par le monde. — Maître François. — Calvin communique au chapelain l'*Institution*. — La messe. — Hé-

lène. — Agitation du chapelain. — Calvin à la duchesse sur le chapelain. — Calvin justifie l'Allemagne. — Calvin écrit à Duchemin. — Se dépêtrer de l'Égypte. — Roussel devient évêque. — Calvin lui écrit. — Appel de Calvin à Roussel. — Ce qu'il montre dans ces lettres. — Influence en Italie. — Danger. . . . Pag. 537 à 564

CHAPITRE SEIZIÈME

FUITE DE CALVIN.

(Printemps de 1536.)

Les Français doivent quitter Ferrare. — Calvin saisi. — On le délivre. — Qui? — Sa fuite. — Sa route. — La cité d'Aoste. — Opposition à l'Évangile. — Zèle de l'évêque Gazzini. — Assemblée des États. — Calvin était-il alors à Aoste? — Deux fois à Aoste? — La ferme de Calvin. — Le pont et la fenêtre de Calvin. — Le monument d'Aoste. — Calvin à Noyon. — La passion de Calvin. Pag. 565 à 582

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

ARRIVÉE DE CALVIN A GENÈVE.

(Été 1536.)

Un voyageur arrive à Genève. — Farel et Calvin. — Farel veut le fixer à Genève. — Objections de Calvin. — Ardeur de Farel. — Imprécation. — Le coup de foudre. — Le grand souvenir. — Voyage à Bâle. — Retour. — La vocation de Calvin. — Un faux pas. — Une excuse. — Le règne de la conscience. — Plutôt périr que céder. — Calvin discerne l'erreur. — L'Église une et vivante se forme. — Arrêté du conseil. . . . . Pag. 583 à 600

FIN DE LA TABLE.

HISTOIRE
DE
LA RÉFORMATION
EN EUROPE
AU TEMPS DE CALVIN

LIVRE VIII

L'ANGLETERRE ROMPT AVEC ROME AU MILIEU DES AGITATIONS DU PEUPLE ET DES FAUTES DU ROI

CHAPITRE PREMIER

UNE CONSPIRATION CONTRE LA RÉFORME.

(Mars et Avril 1534.)

Le parlement de 1534 avait fait faire un grand pas à la cause de la Réformation. La voix des hommes les plus éclairés de l'Angleterre s'y était fait entendre, avec plus de force encore que dans le parlement de 1529; aussi un historien, parlant de l'assemblée de 1534, l'appelle *cette grande session du parlement*[1]. Cependant ces hommes éclai-

[1] Burnet.

rés ne formaient qu'une petite minorité, et plusieurs d'entre eux, manquant d'indépendance, ne votaient dans le sens de la liberté, que quand le roi les y autorisait. Cette époque était un moment de crise pour la nation. Elle pouvait également alors reculer vers le pape, ou se porter vers l'Évangile. Suspendue entre le moyen âge et les temps modernes, elle avait à choisir d'être ou de ne pas être. La verrait-on, faisant un puissant effort, atteindre à de salubres hauteurs, comme ces voyageurs qui escaladent les pentes abruptes des Alpes? Elle semblait trop faible pour un élan si hardi. La masse du peuple paraissait enchaînée, par d'antiques préjugés, aux us et aux erreurs de Rome. Le roi avait sans doute des vues politiques qui le plaçaient au-dessus de son siècle, mais esclave de ses passions et docile disciple de la scolastique, il détestait la vraie Réformation et la vraie liberté. Le clergé était superstitieux, égoïste, irritable, et les conseillers de la couronne n'avaient d'autre règle que la volonté de leur maître. Ce n'était donc par aucun de ces pouvoirs qu'une transformation pouvait s'accomplir. Ce qui devait sauver l'Angleterre, c'était cette main souveraine, cette puissance mystérieuse, qui déjà faisait mouvoir le monde occidental. L'Angleterre commençait à en ressentir les impulsions énergiques. Un souffle nouveau semblait enfler les voiles du navire britannique, et le faire avancer vers le port, à travers de nombreux écueils.

La pensée qui occupait principalement alors les hommes les plus intelligents de cette contrée, Cran-

mer, Cromwell, et leurs amis, c'était la nécessité d'extirper du royaume l'autorité du pape. Il fallait, selon eux, déraciner une herbe étrangère et malsaine, qui avait envahi le sol britannique, et l'extirper si radicalement qu'elle ne pût jamais reparaître. Le parlement avait déclaré que tous les pouvoirs exercés par l'évêque de Rome en Angleterre devaient cesser, et être transférés à la couronne; que personne, pas même le roi, ne devait s'adresser à Rome, pour quelque dispense que ce fût. Un prélat avait prêché chaque dimanche, à la Croix de Saint-Paul, que le pape n'était pas le chef de l'Église. Le pontife, de son côté, qui comptait sur les explications qu'on lui avait promises, et des propositions satisfaisantes de Henri VIII, voyant que le courrier qu'il attendait de Londres n'arrivait pas, avait solennellement condamné ce prince, le 23 mars 1534 [1]. Mais aussitôt étonné de la hardiesse de son œuvre, Clément s'était demandé, avec angoisse, comment il pourrait réparer ce tort, apaiser le roi. Il l'avait jugé impossible, et s'était écrié dans l'amertume de son cœur : « Hélas! l'Angleterre est perdue pour nous! »

Deux jours après le fameux consistoire où la condamnation de Henri VIII avait été prononcée, un courrier anglais entrait dans Rome, encore agitée et troublée, et se rendait droit au palais du pape. Que veut-il? disait-on; quel mobile peut lui inspirer tant de hardiesse? L'Anglais venait remettre aux ministres du Vatican, l'acte

[1] Voir volume IV, liv. VI, ch. XXI.

si longtemps attendu, par lequel le roi d'Angleterre se déclarait disposé à entrer en accommodement avec le pape, pourvu que les cardinaux de la faction impériale fussent éliminés [1]. Le courrier annonçait en même temps que deux envoyés de Henri VIII, Sir Édouard Carne et Revett, allaient arriver pour terminer l'affaire [2]. Le cardinal Farnèse qui devait bientôt succéder à Clément, sous le nom de Paul III, et les prélats les plus modérés du sacré Collége, se rendirent aussitôt vers le pape, et lui demandèrent d'assembler en toute hâte le consistoire. Clément ne demandait pas mieux. Mais les impériaux, plus furieux que jamais, exigèrent que la sentence qui condamnait Henri VIII fût confirmée, et mirent tout en œuvre pour y parvenir. Des moines ne cessaient de répéter certains contes que leurs confrères d'Angleterre leur envoyaient et qu'ils exagéraient encore. Ils prétendaient que le peuple anglais tout entier allait se soulever contre le roi et se jeter aux pieds du saint-père. Le pape confirma donc sa sentence, et le consistoire, faisant un pas de plus, chargea l'Empereur de l'exécuter.

On a dit qu'un retard de *deux jours* fut cause de la Réformation de l'Angleterre. C'est une erreur. Cette Réformation vint de la sainte Écriture, de Dieu, de sa grâce puissante, et non des princes, de leurs passions ou de leurs délais. Quand même la cour pontificale aurait enfin accordé à

[1] Pallavicini, *Concil. Trid.*, lib. I. — Herbert, p. 397. — Burnet, I, p. 131. — Collyer, II, p. 80.
[2] Carne et Revett à Henri VIII. (*State papers*, VII, p. 553.)

Henri le divorce qu'il demandait, ce prince n'eût probablement pas renoncé aux droits qu'il avait acquis, et qui l'avaient rendu le seul et vrai monarque de l'Angleterre. L'eût-il fait, il est douteux qu'il se fût trouvé assez fort pour arrêter la Réforme. Le peuple était en marche, la vérité chrétienne reparaissait dans son sein ; ni les agitations, ni les concessions pontificales ne pouvaient suspendre le courant rapide qui l'emportait dans les eaux vives et pures de l'Évangile.

Cependant les envoyés de Henri VIII, Sir Édouard Carne et William Revett, arrivaient en Italie, pleins d'espérance, et se faisaient forts, écrivaient-ils au roi, de réconcilier la papauté et l'Angleterre, « conformément aux désirs de Sa Majesté[1]. » Ayant appris, en entrant dans Bologne, que l'évêque de Paris, chargé de les appuyer, s'y trouvait, ils coururent chez lui pour connaître l'exact état des choses. L'évêque était du nombre de ces catholiques éclairés, qui pensaient que le parti extrême des ultramontains exposait la papauté à de grands périls, et qui eussent voulu prévenir le schisme dans l'Église, en donnant quelque satisfaction à l'Angleterre et à l'Allemagne. Aussi les députés de Henri VIII trouvèrent-ils ce prélat triste et embarrassé. « Tout est fini, leur dit-il, « le pape a prononcé sa sentence contre Sa Ma- « jesté. » Carne et Revett furent accablés sous le coup ; cela leur semblait inouï, le fardeau était

[1] « Of that good hope... where we thought to bring every thing to your Highness purpose. » (Carne et Revett à Henri VIII, *State papers*, VII, p. 553.)

trop lourd pour eux[1]. « Quoi, disaient-ils, toutes « nos espérances s'évanouissent en un moment? » Du Bellay leur assurait qu'il n'avait pas omis une seule démarche propre à empêcher un acte si précipité, si imprudent, de la part d'un pape[2]. « Mais les impériaux, disait-il, ont remué ciel et « terre, et contraint Clément VII à rendre une « sentence opposée à ses propres convictions. » L'ambassadeur de François Ier ajoutait qu'il y avait pourtant encore une lueur d'espoir. « Raince, secré- « taire de l'ambassade française à Rome, se donne « au diable[3], disait-on un peu lestement, si notre « saint-père ne *rhabille* tout ce qui a été *gâté*. » Les Anglais voulaient se rendre immédiatement auprès du pape, afin d'empêcher l'exécution de la sentence. « Gardez-vous-en bien, dit l'évêque français; n'al- « lez à Rome, sous quelque prétexte que ce soit[4]. » Peut-être du Bellay voulait-il savoir auparavant, ce que son maître pensait de cette affaire. Carne, ne sachant qu'aviser, expédia un courrier au roi Henri pour lui demander ses ordres; puis dix jours après, voulant pourtant faire quelque chose, il en appela de l'évêque de Rome *mal informé*, à l'évêque de Rome *mieux informé*[5].

Le roi d'Angleterre, en recevant le message de son envoyé, eut peine à contenir sa colère. Au moment où il venait de faire une concession, qui

[1] « It was to our great heaviness. » (Carne et Revett à Henri VIII, *State papers*, VII, p. 553.)
[2] Du Bellay au roi. (Le Grand, *Preuves du Divorce*, p. 634.)
[3] *Ibid.*
[4] *State papers*, VII, p. 553.
[5] Carne et Revett à Henri VIII. (*Ibid.*, p. 555.)

lui semblait le comble de la condescendance, Rome le traitait avec mépris, le sacrifiait à Charles-Quint! La nation même fut émue. Le pape, disait-on, charge un prince étranger de faire exécuter ses décrets, des soldats récemment levés en Allemagne, tout pleins d'injures et de menaces, s'apprêtent à débarquer dans la Grande-Bretagne[1]! L'orgueil national mit le peuple du côté du roi. Henri n'hésita plus; son honneur offensé demandait réparation; une rupture complète pouvait seule le satisfaire. Il écrivit un traité qu'il intitula : « Du « pouvoir des rois chrétiens, dans leurs Églises, « contre la tyrannie et l'horrible impiété du « pape[2]. » Ce livre *contre le pape*, et l'écrit fort différent qu'il avait composé jadis *contre Luther*, sont les deux titres de ce prince à la gloire théologique. Ne consultant que ses intérêts, il se jetait tantôt d'un côté et tantôt de l'autre. Plusieurs écrivains l'appuyèrent. « Le pape, dit le Dr Samsons, « doyen de la chapelle royale, n'a pas plus de pou« voir en Angleterre que n'en a dans Rome l'arche« vêque de Cantorbéry. Ce n'est que par un con« sentement tacite que le pape s'est glissé dans ce « royaume; mais c'est par un consentement exprès « que nous entendons maintenant l'en bannir[3]. » Les deux chambres étaient presque unanimes dans le même sens. Le conseil secret proposa de demander au lord maire que la doctrine antiromaine

[1] Vaughan à Cromwell. (*State papers*, VII, p. 511.)
[2] « De potestate christianorum regum in suis Ecclesiis, contra pontificis tyrannidem et horribilem impietatem. » (Strype, *Records*, I, p. 230.)
[3] *Ibid.*, p. 178.

fût enseignée dans toutes les maisons de Londres. Enfin, le peuple fit de l'opposition à sa manière, et se livra à des jeux et des mascarades où figurait tantôt un cardinal et tantôt un pape. Quand on voulait dire à quelqu'un de grandes injures, on l'appelait « papiste » ou « prêtre du pape[1]. » Le clergé lui-même se prononça contre Rome. Le 31 mars, la chambre basse de la convocation cléricale examina si le pontife romain avait en Angleterre, d'après l'Écriture, une juridiction supérieure à celle d'un autre évêque étranger[2]. Trente-quatre voix répondirent non; quatre seulement dirent oui. Le roi envoya aussitôt cette même question à toutes les corporations ecclésiastiques de son royaume. Les amis de l'Évangile tressaillaient de joie. Le pape avait fait une grande faute quand, suivant l'antique mode romaine, il avait lancé les foudres du Vatican, comme autrefois Jupiter celles du Capitole. Une grande révolution semblait devoir s'accomplir sans obstacle dans cette île, si longtemps asservie aux pontifes romains. Il n'y avait dans ce moment rien à craindre du dehors; Charles-Quint était alors surchargé d'affaires; le roi d'Écosse était en meilleurs rapports, avec son oncle d'Angleterre, et François Ier se préparait à une entrevue amicale avec Henri VIII[3]. Toutefois, jamais le danger n'avait été plus grand; mais la mine fut découverte, en mars 1534, avant qu'on y eût mis le feu.

[1] Raumer's *Briefe*, II, p. 63.
[2] « An romanus pontifex habeat aliquam majorem jurisdictionem, etc. » (Wilkins, *Concilia*, III, p. 769.)
[3] Henri VIII à François Ier. (*State papers*, VII, p. 562.)

Une dangereuse conspiration politique et cléricale s'organisait depuis quelque temps en silence dans les cellules des couvents. On trouvait sans doute, çà et là, dans les cloîtres, des moines instruits, pieux, loyaux; mais la plupart étaient ignorants, fanatiques et fort alarmés des dangers qui menaçaient leur ordre. Leur arrogance, leur grossièreté, leurs mauvaises mœurs irritaient la partie la plus éclairée de la nation; leurs biens, leurs dotations, leur luxe, excitaient les convoitises des nobles. Une transformation religieuse et sociale s'opérait en cette époque mémorable, et les moines comprenaient que ce serait eux qui seraient les premières victimes de cette révolution. Aussi étaient-ils décidés à combattre à outrance *pro aris et focis*. Mais qui ferait le premier pas dans cette entreprise hasardeuse? qui donnerait le signal?

Ce fut, comme aux jours de la Pucelle d'Orléans, une jeune fille qui emboucha la trompette et sonna la charge. Mais, si la première avait été une héroïne, la seconde fut une extatique et même une fanatique.

On remarquait au village d'Aldyngton, dans le Kent, une jeune fille d'une apparence étrange. Quoiqu'elle fût d'un âge qui se distingue d'ordinaire par la fraîcheur et l'éclat du teint, sa face était blême et son œil hagard. On la voyait tout à coup trembler de tout son corps, perdre l'usage de ses membres, de son intelligence, prononcer des phrases étranges, incohérentes, et tomber roide et inanimée sur le sol. Elle était du reste

de mœurs exemplaires. Le peuple criait au miracle, et le recteur de la paroisse, Master, prêtre avide et fourbe, voyant ces attaques d'épilepsie, résolut d'en profiter pour acquérir de l'honneur et de l'argent. Il insinua à la pauvre malade que les paroles extraordinaires prononcées par elle, provenaient d'une inspiration céleste, et lui déclara qu'elle serait coupable, si elle tenait secrète cette œuvre merveilleuse de Dieu. Un moine de Cantorbéry, nommé Bocking, se joignit au prêtre, dans le dessein d'exploiter cette maladie au profit du parti romain. Ils représentèrent à Élisabeth Barton (c'était le nom de la fille du Kent) que la cause de la religion courait de grands dangers en Angleterre; qu'on voulait congédier les moines et les prêtres; mais que Dieu, dont la main défend son Église par les plus humbles instruments, l'avait suscitée en ce jour néfaste pour soutenir cette arche sainte que le roi, ses ministres et son parlement voulaient renverser. Ce discours plut à la jeune fille; sur la foi des prêtres, elle vit dans ses crises des transports divins; un sentiment d'orgueil la saisit; elle accepta le rôle qu'on lui assignait. Soudain son imagination s'échauffa: elle annonça qu'elle avait des communications avec les bienheureux, avec les anges, avec le diable même. Etait-ce chez elle simple imposture, était-ce enthousiasme? Il y avait de l'un et de l'autre; le but, d'ailleurs, sanctifiait à ses yeux les moyens. Elle affectait, en parlant, des tournures étranges, des figures incompréhensibles, une langue poétique, et revêtait ses visions de rimes

grossières, qui faisaient sourire les gens instruits, mais qui répandaient ses oracles parmi le peuple. Bientôt elle se mit sans scrupule au-dessus de la vérité, et animée d'une fiévreuse énergie, ne craignit pas d'exciter le peuple à l'effusion du sang.

Il y avait dans la paroisse, quelque part au milieu des champs, une vieille et pauvre chapelle, depuis longtemps abandonnée, où une grossière image de la Vierge se trouvait suspendue. Le prêtre Master résolut d'en faire un lieu de pèlerinage lucratif. Il fit agréer cette pensée à Élisabeth, et bientôt celle-ci déclara que c'était dans ce saint édifice, consacré à Dieu, que la Vierge la guérirait de sa maladie. On l'y porta avec un certain appareil, et on l'y plaça dévotement devant l'image. Alors une crise la saisit. On vit tout à coup sa langue lui pendre hors de la bouche, ses yeux sortir de leurs orbites, et l'on entendit une voix rauque et caverneuse parler des terreurs de l'enfer ; puis par une transformation étrange, une voix douce et céleste décrire les joies du ciel[1]. Enfin, l'extase finit, Élisabeth revint à elle-même, se déclara parfaitement guérie, et annonça que Dieu lui ordonnait de se faire nonne et de prendre Bocking pour confesseur. La prophétie de la fille du Kent, touchant sa guérison, étant ainsi accomplie, son crédit en fut augmenté.

Les complices d'Élisabeth croyaient qu'il fallait à la nouvelle prophétesse un théâtre plus grand

[1] « A voice speaking within her belly. » (Cranmer's *Letters and Remains*, p. 273.)

que les campagnes d'Aldyngton, ils espéraient qu'établie dans la métropole ecclésiastique de l'Angleterre, elle verrait ses adhérents croître dans tout le royaume. Aussitôt après sa guérison, la ventriloque entra dans le couvent du Saint-Sépulcre, à Cantorbéry, auquel Bocking appartenait. Une fois dans cette ville primatiale, ses oracles et ses miracles se multiplièrent. Tantôt, au milieu de la nuit, la porte de son dortoir s'ouvrait miraculeusement : c'était un appel de Dieu qui l'invitait à se rendre à la chapelle pour y converser avec lui. Tantôt une lettre, en caractères d'or, lui était apportée par un ange du ciel [1]. Les moines enregistraient ces merveilles, ces oracles ; ils en firent un choix, et Master plaça sous les yeux de l'archevêque Warham ce miraculeux recueil, ***sainte Écriture*** de ces fanatiques. Le prélat parut croire à l'inspiration de la nonne ; il présenta le document au roi, celui-ci le remit à Thomas More, et ordonna de noter avec soin les paroles de la fille du Kent et de les lui communiquer. Il y avait probablement dans cet acte de Henri VIII plus de curiosité et de défiance que de crédulité.

Élisabeth et ses conseillers s'y trompèrent et crurent pouvoir entrer dans une phase nouvelle, où ils comptaient recueillir les fruits de leur imposture. La pucelle d'Aldyngton passa d'un rôle purement religieux à un rôle politique. « Par mal« heur, dit un écrivain ultramontain, elle quitta « le ciel pour la terre et s'occupa de choses mon-

[1] Cranmer's *Letters and Remains*, pp. 65, 274.

« daines[1]. » C'était à cela que ses conseillers voulaient en venir. Tous ceux qui prétendaient rétablir le règne de la papauté, fallût-il même pour cela mettre fin à la vie du roi — le moine Bocking, en particulier, se mirent à maudire devant elle la tolérance de Henri à l'égard de l'hérésie et le nouveau mariage que ce prince voulait contracter. Élisabeth entra énergiquement dans cette opposition factieuse : « Si Henri épouse Anne Boleyn, « dit-elle à l'évêque Fisher, dans sept mois, il ne « sera plus roi d'Angleterre. » Aussitôt le cercle de ses relations s'agrandit. Le parti romain se mit avec elle. Abel, agent de la reine Catherine, entra dans la conspiration; deux fois Élisabeth parut devant les légats du pape; Fisher l'appuyait, et Thomas More, l'un des plus beaux esprits du siècle, peu disposé d'abord en sa faveur, admettait un peu plus tard la vérité de ses sottes et coupables révélations.

Une chose manquait encore, et c'était l'essentielle aux yeux des fauteurs du mouvement; il fallait qu'Élisabeth parût devant Henri VIII, comme Élie devant Achab; ils se promettaient de grands résultats d'une telle entrevue. A la fin ils l'obtinrent, et la fille du Kent s'y prépara par des exercices qui l'exaltèrent. Introduite devant le prince, elle resta d'abord muette et immobile, mais bientôt ses regards s'animèrent et parurent lancer l'éclair; sa bouche se tordit, s'agrandit[2], et de ses lèvres

[1] M. Audin.

[2] « Draw her mouth awry toward the one ear. » (Cranmer's *Letters and Remains*, p. 65).

tremblantes s'échappèrent des paroles entrecoupées : « Satan me tourmente pour les péchés « de mon peuple, s'écria-t-elle, mais notre bien« heureuse Dame me délivre par sa puissante « main... O temps! ô mœurs! — Abominables « hérésies, impies innovations!... Roi d'Angle« terre! gardez-vous de toucher à la puissance du « saint-père... Extirpez les nouvelles doctrines... « Brûlez dans tout le royaume le Nouveau Testa« ment en langue vulgaire... — Henri! abandonne « Anne de Boleyn, et reprends Catherine pour « femme... Si tu ne fais pas toutes ces choses, tu « ne seras pas roi plus d'un mois, et tu ne le seras « pas aux yeux de Dieu plus d'une heure. Tu « mourras de la mort d'un infâme et ce sera Marie, « fille de Catherine, qui portera la couronne[1]. »

Cette scène à grand fracas ne fit aucun effet sur le prince. Henri, si prompt à punir, ne voulut pas répondre aux sottises d'Élisabeth, et se contenta de hausser les épaules. Mais la fanatique ne se découragea pas; si l'on ne pouvait convertir le roi, il fallait soulever le peuple; elle répétait ses menaces dans les couvents, les châteaux, les campagnes du Kent, théâtre de ses fréquentes pérégrinations. Elle les variait suivant les circonstances. Le roi devait tomber; mais une fois, c'était sous les coups de ses sujets; une autre, sous ceux des prêtres; une troisième, sous un jugement de Dieu. Un seul point était invariable dans ses discours : Henri Tudor doit périr. Bientôt, comme prophé-

[1] Fisher's Letter to the house of Lords. — Collyers, VI, p. 87. — Strype, Sanders, Hall, etc.

tesse, élevée au-dessus des ministres ordinaires de Dieu, elle réprimanda le souverain pontife lui-même. Elle le trouvait trop timide; aussi lui faisant la leçon[1], elle lui annonça que s'il ne mettait pas à néant les desseins de Henri, de grands coups, déjà suspendus sur sa tête, le frapperaient infailliblement[2].

Cette hardiesse augmenta ses partisans. Des religieux, des nonnes, des prêtres, des chevaliers, des gentilshommes, des savants étaient entraînés après elle. Des jeunes gens, des hommes de peu de culture embrassaient surtout avec ardeur cette cause insensée. Il y avait pourtant aussi des hommes distingués qui ne craignaient pas de se faire ses défenseurs. L'évêque Fisher lui-même fut gagné; il crut être certain de la piété de la jeune fille. Doué d'un caractère mélancolique, d'une tendance mystique, ami du merveilleux, il pensa que l'âme d'Élisabeth pouvait bien avoir un commerce surnaturel avec l'essence infinie. Il dit à la chambre des pairs : « Comment soupçonner « de fraude une religieuse, à la sainteté de la- « quelle tant de prêtres rendent témoignage ? » Les catholiques romains triomphaient. Une prophétesse s'était levée en Angleterre, comme jadis Débora en Israël.

Un catholique éminent, d'un grand esprit, Thomas More, avait cependant quelques doutes; aussi les moines, conseillers d'Élisabeth, mettaient-ils tout

[1] Bishop Bale's *Works*, p. 640.
[2] « He would avoid the great stroke of God, which then hanged over his head. » (Cranmer's *Letters and Remains*, p. 273.)

en œuvre pour le gagner. Le père Risby, franciscain de Cantorbéry, arriva un soir à Chelsea (Noël 1532) pour y passer la nuit. Après souper : « Quelle « sainte, dit-il, que la nonne du Kent! C'est une « chose merveilleuse que de voir tout ce que Dieu « opère par elle. » — « J'en rends grâces à Dieu, » répondit More froidement. « C'est elle qui, par sa « médiation, a sauvé l'âme du cardinal, » ajouta le moine. La conversation n'alla pas plus loin. Mais quelque temps après, nouvelle tentative; le père Rich, franciscain de Richmond, vint raconter à Thomas More l'histoire de la lettre écrite *en caractères d'or* et *apportée par un ange.* « Ah ! mon père, dit le chan« celier, je crois que la nonne de Kent est une fille « vertueuse, et que Dieu fait par elle de grandes « choses[1]; mais, des histoires comme celles que vous « me dites, ne font pas partie de notre *Credo* et « pour les raconter, il faut en être bien sûr. » Cependant le clergé soutenait généralement Élisabeth et More ne pouvait supporter l'idée de faire secte à part; il alla voir la prophétesse au monastère de Sion. Elle lui fit une histoire ridicule d'une apparition du diable « métamorphosé en un oiseau « affreux[2]. » More se contenta de donner à la visionnaire un double ducat, et de se recommander à ses prières. L'ancien chancelier, comme d'autres nobles esprits parmi les catholiques, était prêt à admettre certaines superstitions; mais il eût voulu que la nonne restât dans la sphère reli-

[1] « That God worketh some good and great things by her » (More à Cromwell. (Burnet, *Records,* II, p. 262.)

[2] « Suddenly changed into such a strange ugly fashioned bird. » (*Ibid.,* p. 260).

gieuse; il avait peur de la voir toucher à la politique : « Ne parlez pas *des affaires des princes*, lui « dit-il. Les rapports que le feu duc de Buckingham « eut avec un saint moine, furent en grande « partie la cause de sa mort. » More avait été chancelier d'Angleterre et peut-être craignait-il le sort de Buckingham.

Élisabeth ne profita pas de cette leçon. Elle annonça de nouveau que, d'après les révélations de Dieu, nul n'enlèverait à la princesse Marie le droit qu'elle tenait de sa naissance, et prédit son prochain avénement. Le père Goold porta aussitôt à Catherine cette grande nouvelle. La nonne et ses conseillers, qui ne reprenaient le pape que par zèle pour la papauté, eurent des communications avec le nonce; ils jugeaient nécessaire qu'il entrât dans la conjuration. On convint de la marche à suivre : à un moment donné, des moines devaient se mêler au peuple et provoquer un mouvement séditieux [1]. Élisabeth et ses complices réunirent ceux qui devaient être les instruments de leur coupable dessein. « Dieu vous a élus, disait la « nonne à ces religieux, afin de restaurer en An- « gleterre la puissance du pontife de Rome. » Les moines se préparaient à cette œuvre *méritoire* par des pratiques dévotes; ils portaient des cilices sur leurs corps; ils s'appliquaient sur la peau des chaînes de fer; ils jeûnaient, veillaient, priaient longuement. Ils mettaient tout leur sérieux

[1] « Much perillous sedition and also treason. » (Cranmer à l'archidiacre Hawkins, *Letters and Remains*, p. 274.) Un manuscrit qui se trouve dans le *Record office* contient divers détails.

à renverser l'ordre social et la Parole divine.

Le violent Henri VIII, une fois débonnaire dans sa vie, persistait dans son indifférence. Les sept mois fixés par la prophétesse s'étaient écoulés, et le poignard dont elle l'avait menacé ne l'avait pas atteint. Il était en bonne santé, avait l'approbation du parlement, voyait la nation prospérer sous son règne et avait la femme qu'il avait passionnément désirée. Tout semblait lui réussir. Cela déconcertait les fanatiques. Élisabeth, pour raffermir leur foi, disait : « Ne vous y trompez pas; Henri n'est « déjà plus réellement roi, et ses sujets sont déjà « déliés de toute obligation envers lui. Mais il est « comme le roi Jean qui, quoique rejeté de Dieu, « semblait encore roi aux yeux du monde[1]. »

Les intrigues redoublèrent; non contents de s'allier avec Catherine, les conspirateurs entrèrent en rapport avec Marguerite Plantagenet, comtesse de Salisbury, nièce d'Édouard IV, qui, avec ses enfants, représentait en Angleterre le parti de la Rose blanche. Cette dame s'était abstenue jusqu'alors de politique ; mais son fils, Reginald Pole, s'étant uni au pape et brouillé avec Henri VIII, on lui insinua d'apporter à la princesse Marie, dont elle dirigeait la maison, les forces du parti dont elle était le chef.

Les conjurés se croyaient près de la victoire; mais au moment où ils s'imaginaient être sur le point de relever en Angleterre la papauté, leur échafaudage s'écroula tout d'un coup. Le trône

[1] « Henricum non amplius esse regem. » (Sanders, p. 74.)

était en danger; il fallait y pourvoir; Cromwell et Cranmer furent les premiers à discerner l'orage qui s'approchait. Cantorbéry, ville archiépiscopale du primat, était le foyer des pratiques criminelles de la fille du Kent. Un jour, la mère prieure du Saint-Sépulcre reçut un billet de Cranmer ainsi conçu : « Venez à mon manoir, vendredi prochain; amenez avec vous votre nonne; n'y manquez pas[1]. » Les deux femmes arrivèrent; la tête tournait tellement à Élisabeth qu'elle ne voyait dans tout ce qui lui arrivait que l'occasion d'un nouveau triomphe; cette fois-ci elle se trompait. Le prélat l'interrogea; elle soutint avec entêtement la vérité de ses révélations; mais sans toucher Cranmer, qui la fit conduire chez Cromwell, lequel l'envoya à la Tour, ainsi que cinq autres nonnes de sa secte. Élisabeth persista d'abord orgueilleusement dans son rôle de prophétesse; mais la prison, les strictes questions des juges, la tristesse qu'elle éprouvait en voyant ses mensonges découverts lui firent à la fin perdre courage. Cette malheureuse fille, aveugle instrument des prêtres, n'était pas dénuée de quelques bons sentiments. Elle commença à comprendre sa faute, même à s'en repentir; elle confessa tout : « De ma vie je n'ai eu de vision, « dit-elle[2]; tout ce que j'ai dit était de ma propre « imagination; je l'inventais pour faire plaisir à « ceux qui m'entouraient et pour m'attirer les « hommages du monde. » La maladie, qui avait affaibli sa tête, était pour beaucoup dans son éga-

[1] Cranmer's *Letters and Remains*, p. 252.
[2] « That she never had vision in all her life. » (*Ibid.*, p. 274.)

rement. Master, Bocking, Goold, Deering et d'autres, plus coupables qu'elle, comparurent dans la chambre étoilée. Les aveux d'Élisabeth rendaient leurs dénégations impossibles; ils reconnurent avoir cherché à susciter une insurrection dans le but de rétablir la papauté. On les condamna à rétracter publiquement leurs impostures, et l'on fixa pour cela le dimanche suivant, à Saint-Paul. L'évêque de Bangor prêcha; la nonne et ses complices, qui se trouvaient rangés devant lui sur une estrade, confessèrent leurs fautes devant le peuple; puis ils furent reconduits à la Tour[1].

Des personnages plus illustres étaient en cause. Ce n'était pas seulement d'une épileptique et de quelques moines qu'il s'agissait; les noms de Fisher et de Thomas More étaient dans le bill d'accusation. Cromwell invita l'évêque et l'homme d'État à demander au roi leur pardon, les assurant qu'ils l'obtiendraient. « Oh! bon maître Cromwell, s'écria Thomas More, fort ému et honteux « de sa crédulité, mon pauvre cœur est transpercé « à la pensée que Sa Majesté peut me croire coupable... Oui, je l'avoue, j'ai cru la nonne inspirée; mais j'ai repoussé loin de moi toute pensée de trahison. A l'avenir, ni moine, ni nonne, « ne seront capables de me rendre infidèle à mon « Dieu et à mon roi. » Cranmer, Cromwell et le chancelier obtinrent de Henri VIII que le nom de Thomas More fût rayé du bill. La peine capitale, dont il était menacé, était épargnée à l'illustre

[1] Cranmer's *Letters and Remains*, p. 274.

humaniste. Sa fille Marguerite Roper, transportée de joie, vint l'annoncer à son père : « Ma chère « Megg, lui dit More en souriant : *quod differtur* « *non aufertur*[1]. Ce qui est différé, n'est pas perdu. »

Le cas de l'évêque de Rochester était plus grave ; il avait été dans des rapports intimes avec tous ces fourbes, et ce clerc honnête mais fier et superstitieux ne voulait reconnaître aucun tort. Cromwell, désirant sauver le vieillard, le conjura de renoncer à se défendre ; mais Fisher écrivit au contraire à la chambre des lords qu'il n'avait vu aucune ruse dans la nonne. Le nom de l'ancien gouverneur du roi fut donc maintenu sur l'acte d'accusation[2].

Le bill apporté à la chambre des lords le 21 février, reçut le consentement royal le 21 mars. Les prisonniers furent réunis dans la chambre étoilée, pour entendre leur jugement. Leurs amis avaient encore quelque espoir ; mais la sentence que le pape rendit contre Henri VIII le 23 mars mettant en danger l'ordre de succession, vint rendre difficile toute indulgence. Le roi et ses ministres crurent devoir prévenir, par un exemple sévère, la rébellion que les partisans du pontife fomentaient dans le royaume. L'arrêt de mort fut prononcé contre les coupables.

Pendant ce temps, l'infortunée Élisabeth voyait s'élever contre elle, dans la prison, tous les maux qu'elle avait faits ; elle était agitée, angoissée, s'indignait contre elle-même, tremblait à la pensée des peines temporelles et éternelles qu'elle avait méritées. La mort allait terminer ce drame fanatique.

[1] More's Life, p. 230.
[2] Letter from Cromwell to Fisher.

Le 20 avril, la fausse prophétesse fut conduite à Tyburn avec ses complices, au milieu d'une grande foule de peuple. Parvenue sur l'échafaud, elle dit : « Je suis cause non-seulement de ma propre mort, « que j'ai bien méritée, mais aussi de celle de tous « ces gens qui vont périr avec moi. Hélas ! je n'é- « tais qu'une pauvre ignorante[1] ; mais les éloges « des clercs qui m'entouraient m'ont égarée, et j'ai « cru pouvoir débiter tout ce qui me passait par la « tête. Maintenant je crie à Dieu et j'implore le par- « don du roi. » Ce furent ses dernières paroles. Elle tomba, elle et ses complices avec elle, sous les coups de la loi.

Tels étaient les moyens auxquels de fervents disciples de Rome avaient recours en Angleterre pour combattre la Réformation. De telles armes se tournent contre ceux qui les emploient. Les partisans les plus aveugles de l'Église des papes continuèrent à regarder cette femme comme une prophétesse, et, sous le règne de Marie et de Philippe II, son nom fut en grande faveur. Mais les catholiques romains les plus éclairés se gardent maintenant de défendre son imposture[2]. Cet épisode fanatique ne fut pas inutile ; il fit comprendre au peuple ce que c'étaient que ces prétendues visions, et ces faux miracles, grâce auxquels les ordres religieux avaient acquis tant d'influence, et il contribua ainsi pour sa part à la suppression des monastères, dans le sein desquels cette misérable déception avait été fomentée.

[1] « I was a poor wench without learning, etc. » (Hall, p. 814 ; Burnet, édition de 1816, p. 280.)
[2] L'historien catholique romain Lingard en reconnaît la fausseté.

CHAPITRE DEUXIÈME

HENRI VIII SÉPARE L'ANGLETERRE DE LA PAPAUTÉ.

(Noël 1533 à Juin 1534.)

La fille du Kent ayant été ainsi mise à mort, ses partisans se rangèrent autour d'une autre femme, qui représentait le système romain sous ses traits les plus élevés, comme Élisabeth l'avait figuré sous les plus vulgaires. Après la nonne vint la reine.

Catherine avait toujours réclamé les honneurs dus à la souveraine d'Angleterre, et ses gens les lui rendaient. « Nous lui avons prêté serment comme « telle, disaient-ils, le roi ne peut en délier notre conscience. » Chaque fois que lord Montjoye, commissaire royal auprès de la fille d'Isabelle et de Ferdinand, l'appelait *princesse*, elle relevait fièrement la tête et lui disait : « Vous en répondrez devant Dieu[1] » — « Ah! s'écriait Montjoye désolé des ennuis de sa « charge, mille fois plutôt servir le roi aux postes les « plus périlleux! » Marie, ayant même reçu l'injonction de renoncer à son titre de princesse : « Je ne

[1] « Which we should answer to afore God. » (*State papers*, I, p. 408.)

« croirai à un tel ordre, répondit-elle, que si je vois « la signature de Sa Majesté. » Les partisans les plus notables du catholicisme romain, et même l'ambassadeur de Charles-Quint, faisaient de fréquentes visites à la reine; Henri en fut inquiet, et peu avant Noël 1533, il prit des mesures pour l'éloigner de ses amis. Catherine se refusa à tout. Suffolk écrivit au roi : « Je n'ai jamais vu une femme « d'une telle obstination. » Mais il y avait un homme qui en avait autant : c'était Henri.

Ses désirs les plus chers n'étaient point satisfaits; il n'avait pas de fils. S'il venait à mourir, il laissait après lui deux filles, Marie et Élisabeth : l'une soutenue par les partisans du moyen âge et l'autre par ceux des âges nouveaux : la guerre civile déciderait probablement à laquelle la couronne appartiendrait. Il fallait prévenir un tel malheur. Les lords et les communes demandèrent donc au roi, sans doute à son instigation, que son mariage avec lady Catherine étant déclaré nul, et les enfants qui en étaient provenus illégitimes, son mariage avec la reine Anne fût reconnu valide et les enfants qui en provenaient seuls aptes à lui succéder. Toutes sortes de personnes prêtèrent aussitôt serment à ce statut; les moines mêmes baissèrent la tête. « Obligés, di- « rent-ils, de rendre à notre roi Henri VIII, et à lui « seul, après Jésus-Christ[1], la fidélité et le culte, nous « promettons une obéissance inviolable à notredit « seigneur, ainsi qu'à la sérénissime reine Anne, son « épouse, et à leurs enfants; et nous professons un

[1] « Cui uni et soli, post Christum Jesum. » (Rymer, *Acta*, p. 192.)

« respect perpétuel pour le saint et chaste mariage « qu'ilsont légitimement contracté[1]. » Ce témoignage forcé, rendu à la reine Anne par les ordres monastiques, est l'un des nombreux monuments du despotisme de Henri VIII et de la faiblesse morale des religieux.

Mais le roi s'était proposé, dans le serment d'allégeance, un but plus important — bannir la papauté de l'Angleterre. Les moines s'engageaient non-seulement à reconnaître l'ordre de succession prescrit, mais encore à substituer la primauté du roi à celle du pape. « Nous maintenons, disaient-ils, que « le roi Henri est le chef de l'Église anglicane, que « l'évêque romain, nommé faussement pape et sou-« verain pontife, n'a pas plus d'autorité que tout « autre évêque; et nous promettons de nous appli-« quer à prêcher Christ, simplement et ouverte-« ment, selon la règle de l'Écriture et des docteurs « orthodoxes et catholiques. » Il suffisait d'un signe, d'un mot de l'État pour faire passer l'armée papale, du camp de Rome dans le camp du roi.

Cette *fameuse question*[2], celle de la juridiction romaine, était aussi posée aux deux universités. Cambridge déclara le 2 mai, que « tous ses docteurs, « ayant soigneusement examiné les saintes Écri-« tures, n'y avaient point trouvé la primauté du « pape. » Le clergé de la province de York, dirigé par l'archevêque, Édouard Lee, clerc plein de talent, d'activité et de vanité, résista d'abord vive-

[1] « Erga castum, sanctumque matrimonium. » (Rymer, *Acta*, p. 192.)
[2] « In *quæstione illa famosa* de romani pontificis potestate. (Wilkins, *Concilia*, III, p. 771.)

ment; mais, enfin, ce prélat écrivit au roi, le 2 juin, que « le pape, selon l'avis unanime de son clergé, « n'avait conformément aux saintes Écritures pas « plus d'autorité en Angleterre que tout ecclésias- « tique étranger[1]. » Henri, non content des ordonnances de son conseil, des arrêtés de son parlement, demandait, pour se séparer de Rome, le suffrage de l'Église; et l'Église, plus par faiblesse sans doute que par conviction, le lui donnait. Cependant, sans compter les membres du clergé qui, comme le primat, ne voulaient plus du pape, il y avait bien des évêques qui, au fond, n'étaient pas fâchés d'être débarrassés des empiétements perpétuels de la cour romaine.

Une nouvelle, arrivée du continent, vint tout à coup inquiéter le roi d'Angleterre, au milieu de ces faciles triomphes. Un ennemi plus redoutable que les moines et les évêques se levait contre lui. L'Empereur, disait-on, non-seulement recrutait des soldats dans la Flandre, mais encore y envoyait de Bohême, d'Allemagne, d'Italie et d'Espagne, des troupes considérables pour envahir l'Angleterre[2]. François Ier ne pouvait permettre que ce royaume, si rapproché du sien, fût occupé par les armées de Charles-Quint, son perpétuel ennemi; il résolut donc d'avoir une entrevue avec Henri, et lui envoya, à cet effet, le seigneur de la Guiche[3], son

[1] « Nemine eorum discrepante. » (Wilkins, *Concilia*, III, p. 782.)

[2] « But of *Boheme Italy* and *Almayn*, as also out of *Spain* to *invade his realm.* » (Certains articles, *State papers*, VII, p. 560.)

[3] On a cru qu'il s'agissait du duc de *Guise* (Froude, *History of England*); mais un *Guise*, papiste dévoué, ne se fût pas trouvé dans une négociation opposée aux ordres du pape. Les *State papers*, VII, p. 562, et la table du septième volume de ce recueil disent *Guiche* ou Guysche.

conseiller et chambellan. Henri répondit qu'il lui était difficile de quitter l'Angleterre dans un moment où le pape et l'Empereur parlaient de l'envahir; d'autant plus qu'il devrait y laisser « sa reine en-« tièrement bien aimée » (Anne Boleyn), et sa jeune fille, la princesse Élisabeth; ainsi qu'une autre fille et sa mère, tante de Charles-Quint, dont les partisans complotaient contre lui. « Demandez au roi, mon bon « frère, dit Henri au sire de la Guiche, de réunir « une flotte de navires, de galères et de barques, « qui empêchent la descente de l'Empereur. Et « dans le cas où ce prince envahirait soit la France, « soit l'Angleterre, convenons que celui de nous « qui né sera pas appelé à défendre son royaume « entrera dans les États de Charles. » Toutefois Henri consentait à aller jusqu'à Calais[1].

Il y avait une autre invasion qui, aux yeux de Henri VIII, était plus à craindre. Ce roi, plus grand peut-être comme roi qu'on ne le pense d'ordinaire, prétendait qu'aucun prince, qu'il s'appelât Charles ou s'appelât Clément, ne devait s'ingérer dans son royaume. L'acte par lequel le pape l'avait condamné, le 23 mars, avait mis fin à sa longue patience; Clément VII lui avait déclaré la guerre, et Tudor l'acceptait. Un homme, fût-il même d'ordinaire esclave de ses passions, a quelquefois des élans qui appartiennent aux grands caractères. Henri résolut d'en finir avec le pape, comme le pape en avait fini avec lui. Il se déclarera maître dans son île; il bravera hardiment Rome et la

1 *State papers*, VII, p. 559 à 564.

puissance impériale, prête à l'assaillir. Bientôt le feu qui l'embrase semble enflammer ses sujets. Le parti politique, à la tête duquel se trouvaient Norfolk et Gardiner, tout en maintenant les dogmes du catholicisme, était prêt à abandonner la papauté. Le parti évangélique voulait aller plus loin, et bannir de l'Angleterre le dogme catholique lui-même. Ces deux sections si opposées de l'Église d'Angleterre, réunissaient leurs forces contre l'ennemi commun.

Les évangéliques qui devaient finalement l'emporter sous le fils de Henri VIII, avaient alors à leur tête deux hommes d'une grande intelligence, et qui devaient aider puissamment à l'affranchissement de l'Angleterre. Cranmer, chef ecclésiastique du parti, cédait trop facilement à la pression royale; mais théologien modéré, chrétien consciencieux, administrateur habile, travailleur infatigable, il étudiait avec soin les Écritures, les Pères, les scolastiques même; il transcrivait leurs sentences, et appuyé de ces autorités, poursuivait avec calme et persévérance l'œuvre de la Réformation. A côté de lui se trouvait Cromwell, le chef laïque de l'opinion protestante. Doué à certains égards d'un caractère généreux, il aimait à faire du bien à ceux qui l'avaient secouru dans l'adversité; mais trop attentif à ses intérêts, il profita de la Réformation pour accroître ses richesses et ses honneurs. Inférieur à Cranmer, en qualités morales, Cromwell avait un coup d'œil plus sûr et plus étendu que le primat, il discernait clairement le but auquel il fallait tendre, les moyens qu'il fallait

employer, et joignait à ses talents beaucoup d'activité. Ces chefs étaient fortement appuyés. Un certain nombre de ministres ou de simples membres de l'Église voulaient en Angleterre une réforme évangélique. Latimer, orateur populaire, était comme le tribun chargé de répandre dans la nation les principes dont Cranmer et Cromwell cherchaient le triomphe. Il prêchait dans toute l'étendue de la province archiépiscopale de Cantorbéry; et ses discours hardis éclairaient les esprits bien disposés, mais irritaient les prêtres et les moines. Sa grande réputation le fit inviter à prêcher en présence du roi et de la reine. Cranmer, craignant sa parole tranchante, son ton sarcastique, le supplia de ne rien dire en chaire qui indiquât la moindre rancune de son ancienne disgrâce. « Qu'il n'y ait « pas dans tout votre discours une étincelle de « malice[1]. Si vous attaquez, avec la Parole de « Dieu, telle faute, telle superstition, faites-le « sans passion. » Latimer prêcha, et Anne fut tellement ravie de sa simplicité évangélique, de son éloquence chrétienne et de son zèle apostolique, qu'elle le nomma son chapelain. Latimer prend place à côté de Cranmer parmi les réformateurs de l'Église d'Angleterre.

Le parti évangélique et le parti politique étant d'accord pour soutenir le prince, Henri résolut de porter le grand coup. Le 9 juin 1534, trois mois environ après qu'il avait été condamné à Rome, il signa à Westminster la proclamation qui devait

[1] « That in that place, any sparkle or suspicion of grudge should appear to remain in you. » (Latimer's *Remains*, p. 366.)

abolir en Angleterre le pouvoir usurpé par les papes[1]. Le roi annonçait : « Qu'ayant été reconnu « immédiatement après Dieu, chef suprême de l'É- « glise d'Angleterre, il abolissait dans son royaume « l'autorité de l'évêque de Rome, et ordonnait à « tous les évêques de prêcher et de faire prêcher, « chaque dimanche et jours de fête, la douce et « sincère Parole du Seigneur ; d'enseigner que la « juridiction de l'Église appartient à lui seul, et « de faire effacer, dans tous les canons, liturgies « et autres livres, le nom de l'évêque de Rome, et « ses titres pompeux, ce prélat ne devant plus être « rappelé en mémoire dans le royaume d'Angle- « terre, si ce n'est à sa honte perpétuelle[2]. Vous « avancerez ainsi l'honneur du Dieu tout-puissant, « vous manifesterez la majesté impériale de votre « souverain seigneur, et vous procurerez au peu- « ple l'unité, la tranquillité et la prospérité. »

Ces ordres seraient-ils exécutés? S'il subsistait dans quelque université, couvent, paroisse, et même dans quelque chétif presbytère un bréviaire, où le nom du *pape* fût écrit, si sur l'autel de quelque pauvre église de campagne se trouvait un missel où ces quatre lettres étaient maintenues, c'était un crime. Si l'on n'arrache pas toute la mauvaise herbe, pensaient les conseillers du roi, le jardin en sera bientôt entièrement couvert. Or, l'obstination du clergé, ses ruses, ses fraudes pieuses, n'étaient

[1] « The king's proclamation for the abolishing of the usurped power of the pope. » (Wilkins, *Concilia,* III, p. 772.)

[2] « And his name and memory to be never more remembered except to his contumely and reproach. » (*Ibid.*, p. 773.)

un mystère pour personne. Henri était persuadé, et ses conseillers encore plus, que les évêques laisseraient faire; on résolut donc de charger les *schérifs* de veiller à ce que les ordres du roi fussent strictement exécutés. « Nous vous ordonnons, dit « ce prince, sous peine d'encourir notre haute in-« dignation, de mettre de côté tout respect humain, « de placer uniquement devant vous la gloire de « Dieu, et dussiez-vous vous exposer aux plus « grands périls, de faire et d'ordonner des recher-« ches diligentes, fallût-il même employer la « ruse[1]. Assurez-vous si dans chaque lieu de « votre comté, l'évêque exécute notre comman-« dement, sans voile, sans dissimulation. Et « dans le cas où vous apercevriez qu'il en néglige « quelque partie, qu'il accomplit nos ordres froi-« dement, ou présente cette mesure sous une mau-« vaise couleur, nous vous commandons rigou-« reusement de nous en avertir en toute hâte, nous « et notre conseil.

« Si vous hésitiez ou trébuchiez dans la com-« mission que nous vous donnons, soyez assurés « qu'étant un prince ami de la justice, nous vous « punirons avec une telle rigueur, que tous nos « sujets prendront bien garde à l'avenir de ne pas « désobéir à nos commandements. »

Chacun vit que Henri ne badinait pas, et aussitôt après cette énergique ordonnance, ceux qui étaient en retard, se hâtèrent de faire leur soumis-

[1] « Make diligent search and wait. » (The king's proclamation. — Foxe's *Acts and Monuments*, V, p. 70.) *Wait* signifie proprement *embûches*.

sion. Le doyen et le chapitre de Saint-Paul firent, le 20 juin, leur protestation contre le pape. Le 27, l'université d'Oxford, dans un acte où elle nommait le roi, « ce très-sage *Salomon*, » prononça à l'unanimité qu'il était opposé à la Parole de Dieu de reconnaître dans l'évêque de Rome une supériorité quelconque. Un grand nombre d'Églises et de monastères apposèrent leurs sceaux à de semblables déclarations [1].

Tel fut le premier mandement pastoral du prince qui prétendait maintenant gouverner l'Église. Il semblait vouloir en faire un simple département de l'État. Henri laissait subsister les évêques, mais il employait des fonctionnaires de police et de justice pour contrôler leur épiscopat; et cet office leur était enjoint en des termes tels qu'ils devaient nécessairement faire main basse sur les contrevenants. Le roi voulait avant tout que sa volonté fût faite dans sa famille, dans l'État, dans l'Église. Celle-ci était à ses yeux comme un vaisseau, dont il venait de s'emparer; il en avait chassé le capitaine, mais craignant qu'il ne revînt, il faisait jeter par-dessus bord ceux qu'il pensait devoir le trahir. Henri VIII entrait, la tête levée et le glaive à la main, dans le nouveau royaume qu'il venait de conquérir. Il ne ressemblait guère à Celui que les prophètes avaient annoncé en disant : ***Voici, ton roi vient à toi plein de douceur.***

Le pouvoir dans l'Église étant enlevé au pape, à qui devait-il être remis ?

[1] *Sigilla de cera rubea.* — Voir pour le modèle et les signatures, Rymer, *Acta*, VII, de la page 195 à 209.

L'Écriture appelle le peuple chrétien : une nation sainte, un sacerdoce royal[1]; ces paroles nous indiquent que c'est bien à lui, après Dieu, que l'autorité appartient. Et, en effet, le premier acte que fit l'Église, le choix d'un apôtre à la place de Judas, fut accompli par les frères réunis en un même lieu[2]. Quand il fallut élire des diacres, les douze apôtres convoquèrent de nouveau *la multitude des disciples*[3]. Plus tard, enfin, les évangélistes, les délégués des troupeaux furent désignés par les suffrages des Églises.[4].

C'est un principe de la raison que l'autorité, quand il s'agit d'un corps, réside dans l'ensemble de ses membres. Ce principe de la raison est aussi celui de la Parole de Dieu.

L'Église en devenant plus nombreuse fut appelée à déléguer (en partie du moins) un pouvoir qu'elle ne pouvait plus exercer entièrement elle-même. Dans l'âge apostolique, les chrétiens, appelés à constituer cette délégation, adoptèrent les formes qu'ils rencontrèrent près d'eux. A l'image du conseil des anciens, qui se trouvait dans les synagogues des Juifs, et de l'assemblée des décurions, qui exerçait les fonctions municipales dans les cités des païens[5], l'Église chrétienne eut dans chaque ville un conseil, composé d'hommes irréprochables, vigilants, prudents, propres à enseigner[6],

[1] 1 Pierre II, 9.
[2] Actes I, 15.
[3] *Id.* VI, 2.
[4] 2 Cor. VIII, 19.
[5] Digesta, lib. I, tit. II, *De Decurion.*, n° 2.
[6] 1 Tim. III; Tite I.

mais distincts de ceux qui étaient appelés docteurs, évangélistes, ministres de la Parole [1]. Les chrétiens n'eurent toutefois point l'idée de se donner, à l'image de l'empereur, un chef universel; Jésus-Christ et sa Parole leur suffisait pleinement. Ce n'est que beaucoup de siècles plus tard que cette institution antichrétienne paraît dans l'histoire.

L'autorité, enlevée en Angleterre au pape, revenait donc d'après les principes scripturaires aux membres de l'Église; et si, suivant l'exemple des chrétiens primitifs, ils avaient adopté les formes qui existaient au seizième siècle dans leur patrie, ils auraient placé à la tête de l'Église, — Christ restant leur unique roi, — une ou deux chambres ou assemblées, chargées de pourvoir à l'administration ecclésiastique, au maintien d'une foi pure, et à la prospérité spirituelle de ce vaste corps. Ces assemblées eussent été composées, comme dans les temps primitifs, d'une majorité de chrétiens laïques, auxquels auraient été adjoints des ministres; et les uns et les autres auraient été élus par les fidèles dont la foi était conforme à celle de l'Église [2].

Mais y avait-il alors en Angleterre assez de chrétiens éclairés pour devenir membres de ces assemblées, et même pour procéder aux élections qui devaient les composer? Cela est douteux. Il ne s'en trouva pas même en Allemagne. « Je n'ai personne « à y mettre, disait Luther; mais si la chose de-

[1] Ephés. IV, 11; VI, 21. — Coloss. I, 7. — 1 Tim. IV, 6.
[2] Les 39 articles.

« vient possible, je ne manquerai pas à ce devoir[1]. »

Cette forme de gouvernement n'étant pas alors *possible* en Angleterre, selon l'expression du réformateur, deux autres formes se présentaient. Si l'on adoptait la première, l'autorité serait remise au clergé. Mais le faire, eût été perpétuer les doctrines et les rites de la papauté, et ramener infailliblement la domination de Rome. Le gouvernement le plus dangereux pour l'Église, est celui des prêtres ; ils lui enlèvent d'habitude, la liberté, la spontanéité, la foi évangélique et la vie.

Il ne restait plus, et c'est la seconde forme, qu'à confier l'autorité suprême dans l'Église à l'État ; c'est là ce qui a été fait assez généralement au seizième siècle. Mais les docteurs les plus versés dans ces matières ont reconnu que le gouvernement de la société religieuse par la société civile ne pouvait être qu'un expédient temporaire ; et ils ont universellement proclamé ce grand principe : « qu'il est de l'essence de toute société d'être « gouvernée par elle-même[2]. » Nier cet axiome, serait souverainement contraire, non-seulement à la liberté, mais encore à la justice.

Il ne faut pas oublier que lorsqu'il s'agit des rapports de l'Église et de l'État, il y a trois systèmes différents. Le gouvernement de l'Église par l'État ; l'union de l'Église, se gouvernant elle-même, avec l'État ; et la séparation complète de l'un et de l'autre. Il n'y a pas lieu à se prononcer ici sur la valeur relative des deux derniers systèmes.

[1] Luther, *De Missa Germanica.*

[2] Grotius, *De Imp. Summ. Potest. circa sacra.*

CHAPITRE TROISIÈME

LE DANGER COMMENCE POUR LA REINE ET POUR TYNDALE.

(1534 jusqu'à Août 1535.)

Deux personnes étaient surtout alors redoutées par le parti romain ; l'une se trouvait à la sommité des grandeurs du monde, l'autre à la sommité des grandeurs de la foi, — la reine et Tyndale. L'heure de l'épreuve allait commencer pour l'une et pour l'autre.

Il existait une autre Réformation que celle dont les schérifs devaient être les agents ; il y avait d'autres réformateurs que Henri VIII. Un homme voulant renouveler l'Église de Christ en Angleterre, avait fait de la traduction des saintes Écritures la tâche de sa vie. Tyndale avait dû quitter sa patrie ; mais il ne s'en était éloigné que pour préparer une semence, qui, portée sur les ailes des vents, devait changer les déserts de la Grande-Bretagne en de fertiles jardins.

L'ancien précepteur d'un manoir de la Séverne s'était établi en 1534 aussi près que possible de l'Angleterre, à Anvers, d'où des navires partaient

fréquemment pour les ports britanniques. Les marchands anglais, fort nombreux dans cette ville, l'accueillaient avec une bienveillante cordialité. Parmi eux se trouvait un ami de l'Évangile, M. Thomas Poyntz, dont le frère avait une charge dans la maison du roi. Cet aimable chrétien avait reçu le réformateur Tyndale sous son toit, et celui-ci s'y occupait sans relâche de la traduction de l'Ancien Testament, quand un navire anglais lui apporta la nouvelle du martyre de Fryth, son collaborateur habituel. Tyndale versa beaucoup de larmes, et ne pouvait se décider à continuer seul son travail. Mais la pensée que Fryth avait glorifié Jésus-Christ dans sa prison, le releva; il sentit le devoir de le glorifier, lui aussi, dans son exil. La perte de son ami lui rendit son Sauveur encore plus précieux, et il trouva près de lui le repos de son âme. « J'ai perdu mon frère, dit-il, mais en « Christ, tous les chrétiens et même tous les anges « me sont père, mère, frère et sœur, et Dieu lui-« même prend soin de moi. — O Christ, mon Ré-« dempteur, mon bouclier ! ton sang, ta mort, tout « ce que tu es, tout ce que tu as fait, — toi, toi-« même, tu es à moi[1] ! »

Tyndale, fortifié par la foi, redoubla de zèle pour le service de son Maître. Cet homme infatigable ne se contentait pas d'étudier avec zèle les Écritures; il voulait joindre à la science la charité qui opère. Les marchands anglais d'Anvers lui donnant une somme considérable, il la consacrait

[1] Tyndale's *Treatises* (Parker), p. 18, 110.

aux pauvres. Mais il ne se contentait pas de donner, et il se réservait, outre le dimanche, deux jours, qu'il nommait ses « jours de récréation. » Le lundi, il parcourait les rues les plus retirées d'Anvers, cherchait dans quelque galetas, de pauvres réfugiés anglais, hommes ou femmes, chassés de leur patrie à cause de l'Évangile, leur apprenait à trouver léger le fardeau de Jésus-Christ, et prenait soin des malades. Le samedi, il sortait de ville, parcourait les villages, les maisons isolées, et ne laissait pas un coin[1] sans y pénétrer. — S'il y rencontrait quelque père de famille laborieux, mais surchargé d'enfants, quelque vieillard, ou quelque infirme, il se hâtait de partager ses ressources avec ces malheureux. « Nous devons être « pour notre prochain, disait-il, ce que Christ a « été pour nous. » C'est là ce que Tyndale appelait ses *passe-temps*[2]. Le dimanche matin, il se rendait dans la maison d'un marchand où une salle était préparée pour le culte évangélique, et il lisait et expliquait les Écritures, avec tant de douceur, d'onction et d'esprit pratique, que l'audience, disait-on, croyait entendre saint Jean l'évangéliste[3]. Pendant le reste de la semaine, le laborieux docteur était tout entier à la traduction des Écritures. Il n'était pas de ceux qui demeurent oisifs dans l'espérance que la grâce abondera. « Si « nous sommes justifiés par la foi, disait-il, c'est

[1] « Seeking out every corner and hole. » (Tyndale's *Treatises* (Parker), p. LXI.)

[2] « Thus he spent his two days of pastime, as he called them. » (*Ibid.*)

[3] « Much like to the writings of St John the Evangelist. » (*Ibid.*)

« afin que nous fassions des œuvres chrétiennes. »

De bonnes nouvelles, arrivées de Londres vinrent alors le consoler de la mort de Fryth. De tous côtés, on demandait le Nouveau Testament; plusieurs imprimeurs flamands le mettaient sous presse en disant : « Quand Tyndale en imprimerait deux mille exemplaires, et nous autant, ce « serait peu de chose pour toute l'Angleterre! » Quatre nouvelles éditions du saint livre sortirent en 1534 des presses d'Anvers.

Il se trouvait alors dans cette ville un homme, peu digne d'être ouvrier avec Tyndale. George Joye, ancien *fellow* de Cambridge, était un de ces caractères prompts, mais superficiels, sans science et sans jugement, qui ne craignent pas de se lancer dans des œuvres au-dessus de leur portée. Joye qui avait quitté l'Angleterre en 1527, voyant la considération que les travaux de Tyndale attiraient à leur auteur, ambitieux d'acquérir aussi quelque gloire, se mit, quoiqu'il ne sût ni l'hébreu, ni le grec, à corriger le Nouveau Testament de Tyndale, d'après la Vulgate et ses propres imaginations. Un jour, Tyndale ayant refusé d'adopter une de ses extravagantes corrections, Joye fut piqué au vif : « Je n'ai pas peur de lui tenir tête « en cette matière, dit-il, malgré sa haute science « en *hébreu*, en *grec* et en *latin*[1] ! » Tyndale en savait davantage. « Il possède sept langues, disait Busche, « disciple de Reuchlin: l'hébreu, le grec, le latin, « l'italien, l'espagnol, l'anglais, le français, et si

[1] « For all his high learning in Hebrew, Greek and Latin, etc. » (Anderson, *Bible Ann.*, p. 397.)

« parfaitement, que quelle que soit celle qu'il parle, « on croit que c'est sa langue maternelle[1]. »

Au mois d'août parut, à Anvers, la traduction de Joye, annoncée par lui comme *plus claire et plus fidèle*. Tyndale parcourut les feuilles de ce travail, si vanté par son auteur, et fut navré de se voir si maladroitement *corrigé*. Il releva quelques-unes des erreurs de Joye, et fit cette déclaration touchante et solennelle : « Je proteste en présence de « Dieu, de Jésus-Christ et devant l'assemblée uni- « verselle des croyants, que je n'ai jamais écrit « quelque chose par envie, pour répandre quelque « erreur, pour attirer après moi des disciples. Je « n'ai jamais eu d'autre désir que d'amener mes « frères à la connaissance de Christ. Et si dans ce « que j'ai écrit ou traduit, il y a quelque chose de « contraire à la Parole de Dieu, je prie tous les « hommes de le rejeter comme je le rejette moi- « même, devant Jésus-Christ et son assemblée. »

Ce fut au mois de novembre 1534 que Tyndale fit cette belle protestation, chant de cygne du réformateur.

Tandis que Joye, cet homme faux et vain, faisait cette petite guerre à Tyndale, chaque navire, parti de Londres, qui abordait à Anvers, y annonçait que la grande guerre semblait s'apaiser en Angleterre, et que le roi et ceux qui l'entouraient se rapprochaient du protestantisme. Il s'était opéré dans l'esprit d'Anne un changement analogue à celui qui s'était accompli dans sa situation. Elle

[1] « Ut quamcumque loquatur, in ea natum putes. » (Schelhorn, *Amenitates litt.*, IV, p. 431.)

avait été ambitieuse et mondaine, mais du moment où elle était montée sur le trône, son caractère avait grandi, elle était devenue reine; elle voulait être la mère de son peuple et particulièrement de ceux qui marchaient dans la voie des saintes Écritures. Dans les premiers transports de son affection, Henri avait voulu partager avec elle tous les honneurs de la souveraineté, et Anne avait pris cette haute position, plus au sérieux que Henri ne l'avait pensé. Quand il vit celle qu'il avait fait asseoir à côté de lui, s'imaginer avoir quelque puissance, le monarque, égoïste et jaloux, fronça le sourcil; ce fut le commencement de l'orage qui fit passer Anne Boleyn du trône à l'échafaud. Elle osa ordonner à Cromwell d'indemniser les marchands qui auraient subi quelque perte, pour avoir introduit en Angleterre le Nouveau Testament. « S'il se passe un jour, disait« on, sans qu'elle ait l'occasion de rendre quelque « service à un ami de l'Évangile, elle a coutume « de dire comme Titus : « J'ai perdu ma journée. » Harman, négociant d'Anvers, homme courageux, qui avait aidé Tyndale à publier l'Évangile en anglais, avait, en conséquence, été retenu sept mois en prison par Wolsey et Hacket[1]. Quoique relâché, il était encore privé de ses priviléges et obligé de suspendre ses affaires. Il se rendit en Angleterre, et il ne s'adressa pour être rétabli dans ses droits, ni au lord chancelier, ni à Cromwell, mais alla droit à la reine. Anne, alors au

[1] Voir *Histoire de la Réformation du seizième siècle*, vol. V, liv. XX, ch. IV.)

palais de Greenwich, fut touchée de sa piété et de ses souffrances, et sans doute sans avoir pris l'avis du roi, elle dicta le message suivant, adressé au premier ministre, et que nous croyons devoir citer tout au long :

« *De par la reine,* »

« ANNE, REINE,

« Fidèle et bien aimé, nous vous saluons. Étant « informée d'une manière digne de foi, que le por- « teur de la présente, Richard Harman, négociant « et citoyen d'Anvers, en Brabant, a été privé, « du temps de feu monseigneur le cardinal, de « ses droits et de ses franchises, en la maison « anglaise de ladite ville, uniquement parce que « comme il l'affirme, et comme le doit un bon « chrétien [1], il a contribué de ses biens, de son « intelligence, de son activité, à publier le Nou- « veau Testament en anglais; — nous vous « prions instamment de faire en sorte qu'en toute « hâte et avec toute la bienveillance convenable, « ce sincère, fidèle et dévoué sujet de mon sei- « gneur, soit rétabli en ses droits, franchises et li- « bertés. Nous vous requérons en même temps de « vouloir bien l'entendre touchant ces choses, vu « qu'il a des rapports à vous faire à cet égard.

« Donné sous notre sceau, au manoir de mon « seigneur, à Greenwich, le 14 mai.

[1] « *Like a good christian man.* » Ces mots sont supprimés dans *Strype Memorials* (I, p. 431). Ils ont été raturés dans l'original, sans doute par quelque catholique romain. (Cotton, msc. Cleop. E. V., fol. 330.)

« A notre fidèle et bien aimé Thomas Cromwell, « principal secrétaire de Sa Majesté, le roi, mon « seigneur. »

Cette intervention de la reine en faveur d'un évangélique persécuté, fut fort remarquée. Les uns attribuaient sa conduite aux intérêts de sa propre cause, d'autres à l'humanité; la plupart des amis de la Réformation y virent la preuve qu'Anne était gagnée à leurs convictions, et Tyndale témoigna à la reine sa reconnaissance en lui faisant don d'un bel exemplaire de son Nouveau Testament.

Ce qui faisait la joie de Tyndale mécontenta fort le roi. Cette espèce d'ordre du cabinet de la reine, déplaisait souverainement à un monarque, dont la volonté était qu'on ne traitât d'affaires qu'en son conseil. Il y avait même dans cet ordre, aux yeux de Henri, un mal plus grand encore. La Réformation évangélique, que Henri avait si vivement combattue et qu'il détesta jusqu'à la fin, faisait de grands pas en Angleterre. Le 4 juillet 1533, Fryth, l'ami de Harman et de Tyndale, avait été brûlé, à Smithfield, comme étant l'un de ses adhérents, et dix mois après, le 14 mai 1534, Harman, l'ami de Tyndale et de Fryth, était proclamé par la reine un *bon chrétien*. Anne osait se déclarer l'amie de ceux que le roi haïssait. Prétendait-elle faire une révolution, s'opposer à toutes les opinions du roi, son seigneur? Cette lettre ne restait pas sans effet; on apprenait que les amis de la Parole de Dieu, profitant de ces dispositions favorables, imprimaient, à Anvers, six

éditions diverses du Nouveau Testament, et les faisaient arriver en Angleterre.

Ce n'était pas seulement le roi qui s'irritait, la colère du parti romain était encore plus grande; mais n'osant frapper la reine, on cherchait une autre victime. L'évêque Fisher, Thomas More, Henri VIII même semblent n'avoir point eu part à ce nouveau crime. Gardiner, maintenant évêque de Winchester, donnait au corps épiscopal une puissance dont il avait été longtemps privé; et plusieurs évêques, enflammés de colère, dit un document[1], se rappelaient que le meilleur moyen de tarir le cours d'un fleuve, est de s'attaquer à la source. C'était de Tyndale que provenaient tous ces écrits, ces Évangiles qui, selon eux, égaraient l'Angleterre. Or, le moment semblait favorable pour se débarrasser de lui; il se trouvait, en effet, dans les États de Charles-Quint, ce grand ennemi de la Réformation. Gardiner et ses alliés résolurent d'envoyer dans les Pays-Bas deux hommes chargés d'épier le réformateur, de le surprendre et de le faire mettre à mort. Ils choisirent, à cet effet, un moine fort habile de l'abbaye de Stratford, et un jeune et dévoué papiste, qui avait l'air d'un gentilhomme, et qu'on espérait voir, par son amabilité, gagner bien vite le cœur de Tyndale.

On était vers la fin de 1534. Le réformateur était toujours logé à Anvers, dans la maison de Thomas Poyntz. Un jour qu'il était à table chez un autre négociant, il remarqua parmi les convives

[1] « The bishops *incensed* and *inflamed* in their minds. » (Fox, *Acts*, V, p. 121.)

un jeune homme de haute taille et de bonne apparence qu'il ne connaissait pas. « C'est l'un de « vos compatriotes, lui dit le maître de la maison, « M. Harry Philips, homme comme il faut et d'un « caractère agréable[1]. » Tyndale s'approcha du nouveau venu, et fut charmé de sa conversation. Après le dîner, au moment où l'on se séparait, il remarqua près de Philips un autre individu, dont la figure, moins ouverte, le prévint peu en sa faveur. C'est « Gabriel, lui dit-on, son domestique. » Tyndale invita Philips à venir le voir; le jeune laïque ne manqua pas à l'invitation, et le candide réformateur en fut tellement enchanté, qu'il ne pouvait passer un seul jour sans lui; il l'invitait tantôt à dîner, tantôt à souper. Enfin, Philips lui devint si nécessaire qu'il l'engagea, avec le consentement de Poyntz, à venir demeurer dans la même maison que lui. Depuis quelque temps on ne voyait plus Gabriel; Tyndale s'étant informé de ce qu'il était devenu, apprit qu'il était allé à Louvain; or là était le centre du cléricalisme romain en Belgique. Une fois que Tyndale et Philips furent logés sous le même toit, leur intimité s'accrut; Tyndale n'eut plus de secret pour son compatriote; celui-ci passait des heures dans la bibliothèque de l'helléniste, qui lui montrait ses livres, ses manuscrits, l'entretenait de ses travaux passés et futurs, et des moyens qu'il avait pour répandre le Nouveau Testament dans toute l'Angleterre. Le traducteur de la Bible, plein de

[1] « A comely fellow, like a gentleman. » (Fox, *Acts*, V, p. 121.

candeur, de simplicité, ne supposait pas le mal, ne prenait rien en mauvaise part, ne pensait que du bien de son prochain, et se livrait comme un enfant.

Philips, moins noble qu'il ne le paraissait, était le fils d'un percepteur des douanes dans le Devonshire; et le prétendu domestique, moine déguisé, était ce religieux rusé et pervers qu'on avait été chercher à Stratford, et donné au soi-disant gentilhomme, — en apparence comme son serviteur, en réalité comme son conseiller et son maître. Ni Wolsey, ni More, ni Hacket n'étaient parvenus à s'emparer de Tyndale. Mais Gardiner, d'une malice innée, aux mouvements obliques, connaissant toutes les retraites et les issues, toutes les circonstances et les personnes, savait procéder sans bruit, épier en silence sa proie, la surprendre et se lancer sur elle, au moment où elle y pensait le moins. Il lui fallait deux choses pour s'emparer de Tyndale — un appât qui l'attirât et un oiseau de proie qui le saisît. Il avait pris pour appât Philips, et pour oiseau de proie le moine Gabriel Dunne. Le noble Poyntz, plus expérimenté que le réformateur, regardait depuis quelque temps d'un œil scrutateur le nouvel hôte introduit dans sa maison. Philips avait beau faire la meilleure grâce du monde, il y avait en lui quelque chose qui ne plaisait pas au digne négociant[1]. « Maître Tyndale, dit-il un jour au réformateur, comment « avez-vous fait connaissance avec cet individu? »

[1] « Having no great confidence in the fellow. » (Fox, *Acts*, V, p. 122.)

— « Oh ! c'est un homme fort honnête, répondit « le docteur, bien instruit et très comme il faut. » Poyntz se tut.

Cependant le moine était revenu de Louvain, où il était allé s'entendre avec quelques chefs du parti ultramontain. Si son compagnon et lui gagnaient M. Poyntz, il leur serait facile de s'emparer de Tyndale. Ils crurent qu'il suffirait de montrer au négociant qu'ils avaient de l'argent, s'imaginant que tout homme était à acheter. Un jour, Philips dit à Poyntz : « Monsieur, je suis étran« ger ici, je vous serais bien obligé de me montrer « Anvers. » Ils sortirent ensemble. Philips crut le moment venu de faire comprendre à Poyntz qu'il était bien muni d'or et en avait même de quoi en donner à d'autres. « J'ai besoin de faire diver« ses emplettes, dit-il, vous m'obligeriez fort de « me diriger, il me faut les meilleures marchan« dises. — L'argent, ajouta-t-il, ne me manque « pas[1]. » Alors, il fit un pas de plus, et sonda son homme pour voir s'il ne pourrait pas l'aider dans son dessein. Poyntz ayant l'air de ne rien comprendre, Philips n'alla pas plus loin.

La ruse ne réussissant pas, il fallait avoir recours à la force. Philips, d'après l'avis de Gabriel, partit pour Bruxelles, afin de préparer le coup qui devait frapper Tyndale. Jamais l'Empereur et ses ministres n'avaient été aussi irrités contre l'Angleterre et sa Réformation. Les troupes de Charles-Quint étaient en marche et l'on s'atten-

[1] « For, said he, I have money enough. » (Fox, *Acts*, V, p. 122.)

dait à tout moment à ce que la guerre éclatât entre l'Empereur et le roi[1]. Arrivé à Bruxelles, le jeune Anglais se présenta à la cour et au gouvernement; il déclara être un catholique romain, indigné des réformes religieuses de l'Angleterre et dévoué à la cause de Catherine. Il exposa aux ministres de Charles-Quint qu'ils avaient dans les Pays-Bas l'homme qui empoisonnait le royaume; que s'ils faisaient mourir Tyndale, ils sauveraient en Angleterre la papauté. Les ministres de l'Empereur, ravis de voir des Anglais faire cause commune avec eux contre Henri VIII, accordèrent au délégué de Gardiner ce qu'il demandait. Philips, n'épargnant aucune dépense[2] pour arriver à son but, retourna à Anvers, accompagné du procureur général et d'autres officiers de l'Empereur.

L'important était de saisir Tyndale sans avoir recours aux autorités de la ville, et même sans qu'elles en sussent rien. Les juges anséatiques n'avaient-ils pas eu l'étrange audace, dans le cas de Harman, de déclarer qu'ils ne condamnaient pas un homme sans preuves positives. Le moine qui probablement n'était pas allé à Bruxelles, entreprit de reconnaître les abords de la place. Un jour, comme Poyntz était assis devant sa porte[3], Gabriel s'approcha de lui. « Maître Tyndale est-il « à la maison? lui dit-il, mon maître désire lui faire

1 « There should have been war between the emperor and the king. » (Fox, *Acts*, V, p. 122.)
2 « Which was not done with small charges and expenses. » (*Ibid.*)
3 « Poyntz sitting at his door. » (*Ibid.*, p. 23.)

« visite. » La conversation s'engagea. Tout semblait favoriser les desseins du moine; il apprit que dans trois ou quatre jours Poyntz partait pour Bar-le-Duc, où il resterait environ six semaines. C'était précisément ce qu'il fallait à Gabriel, car il redoutait l'œil perçant du marchand anglais.

Peu après, Philips, le procureur général et ses officiers arrivèrent à Anvers. Le premier se rendit immédiatement à la maison de Poyntz dont il ne trouva que la femme. « Maître Tyndale, lui dit-il, « dîne-t-il aujourd'hui chez vous? J'aurais grande « envie de dîner avec lui, Madame. Qu'avez-vous « de bon à nous donner? » — « Ce qui se trouve « au marché, » répondit-elle laconiquement[1]. — « Bien, bien, » dit le perfide papiste, et il sortit.

Le nouveau Judas se hâta de rejoindre le procureur général, et convint avec lui de la marche à suivre. L'heure du dîner n'étant plus éloignée : « Venez, dit-il, je vais vous le livrer. » Le procureur impérial et ses gens, Philips et le moine, se dirigèrent vers la maison de Poyntz, observant tout avec soin, et prenant les mesures nécessaires pour ne pas attirer l'attention. On entrait dans la maison de Poyntz, par une allée longue et étroite. Philips plaça quelques-uns des agents, à quelque distance, dans la rue; d'autres près de la porte de l'allée. « Je sortirai avec Tyndale, dit-il aux « agents, celui que je vous montrerai du doigt, « sera celui que vous saisirez. » Ces mots dits, Philips entra; il était environ midi.

[1] « What good meat shall we have? — Such as the market will give. » (Fox, *Acts*, V, p. 23.)

Ce malheureux aimait excessivement l'argent; il en avait reçu beaucoup des prêtres d'Angleterre, pour payer sa mission, mais il pensa qu'avant de livrer sa victime à la mort, il n'était que juste de la dépouiller. Ayant trouvé Tyndale chez lui, il lui dit, après quelques compliments : « Il faut que « je vous compte mon malheur; j'ai perdu ce ma« tin ma bourse entre Malines et Anvers[1], et je « me trouve sans argent; pourriez-vous m'en prê« ter? » Tyndale, simple et sans expérience dans les artifices de ce monde[2], alla chercher la somme demandée qui équivaudrait de nos jours à trente livres sterling, soit 750 francs. Philips, ravi, mit soigneusement l'argent en poche, et ne pensa plus qu'à livrer son débonnaire *ami*. « Eh bien, maître « Tyndale, lui dit-il, nous allons dîner ici ensem« ble. » — « Non, répondit le docteur, je dîne « dehors aujourd'hui; venez plutôt avec moi; je « puis vous garantir que vous serez le bienvenu. » Philips accepta avec joie; la promptitude d'exécution était pour son affaire un élément de succès. Les deux amis s'apprêtèrent à partir. Le passage par lequel ils devaient sortir était, comme nous l'avons dit, si étroit que deux personnes ne pouvaient y marcher de front. Tyndale voulant faire les honneurs à Philips, l'invita à passer le premier. « Je n'y consentirai jamais, répondit celui-ci, af« fectant une grande civilité[3]. Je sais le respect

[1] « I lost my purse this morning between this and Mechlin. » (Fox, *Acts*, V, p. 23.)

[2] « For in the wily subtelities of this world, he was simple and inexpert. » (*Ibid.*, p. 127.)

[3] « For that he pretended to shew a great humanity. » (*Ibid.*)

« que je vous dois, c'est à vous que le pas appar- « tient. » Puis prenant le docteur respectueusement par la main, il le fit entrer dans le passage. Tyndale qui n'était pas de haute taille s'avança donc le premier, tandis que Philips qui était très-grand le suivait. Il avait placé à la porte deux agents, qui s'étaient assis sur deux siéges, des deux côtés de l'allée. Entendant des pas, ils regardèrent et virent l'innocent Tyndale, qui s'approchait sans soupçon, et par-dessus lui ils aperçurent la tête de Philips. C'était l'agneau mené à la boucherie par l'homme qui allait vendre sa chair. Les commissaires de la justice, quelquefois si durs, éprouvèrent à cette vue un sentiment de compassion[1]. Mais le traître se levant derrière le réformateur, qui allait entrer dans la rue, mit son index sur la tête de Tyndale, selon le signal dont on était convenu, et lança aux sergents un regard significatif, comme s'il leur disait : « C'est lui ! » Ces hommes mirent aussitôt la main sur Tyndale qui, dans sa sainte simplicité, ne comprit pas d'abord ce qu'ils prétendaient faire. Il le sut bientôt. En effet, on lui ordonna d'avancer, les agents suivirent, et il fut conduit ainsi au procureur général. Celui-ci dînait, il invita Tyndale à se mettre à table avec lui. Puis ordonnant à ses gens de le garder avec soin, ce magistrat se rendit à la maison de Poyntz. Il s'empara des papiers, des livres, de tout ce qui avait appartenu au réformateur ; et retournant vers lui, le mit dans une voiture, avec tout son butin, et

[1] « They pitied to see his simplicity. » (Fox, *Acts*, V, p. 127.)

partit. La nuit ne tarda pas à tomber; après un voyage d'environ trois heures, ils arrivèrent devant le vaste et fort château de Vilvorde, construit en 1375, par le duc Venceslaz, situé à deux ou trois lieues de Bruxelles, sur la rive de la Senne, entouré d'eau de tous côtés, et flanqué de sept tours. Le pont-levis se baissa, et Tyndale fut livré aux mains du châtelain qui le mit en lieu sûr. Le réformateur de l'Angleterre ne devait pas sortir de Vilvorde, comme Luther de la Wartbourg. Ceci se passait, à ce qu'il paraît, en août 1535 [1].

Le but de sa mission une fois atteint, Philips, craignant l'indignation des marchands anglais, se sauva à Louvain. Assis dans quelque auberge ou à la table des moines, des professeurs, des prélats, quelquefois même, à Bruxelles, à celle de la cour, il se vantait de son exploit, et voulant se faire bien venir des impériaux, il appelait Henri VIII un tyran, un spoliateur de l'État [2].

Les marchands anglais d'Anvers, justement indignés, demandèrent aussitôt au gouverneur de la maison anglaise, de faire des démarches en faveur de leur compatriote; le gouverneur s'y refusa. Tyndale privé de tout espoir se consolait avec Dieu : « Oh ! que l'on est heureux de souffrir pour la justice ! » disait-il [3]. « Si je suis affligé sur la terre, « avec Christ, je me réjouis dans l'espérance d'être

[1] Une lettre de Poyntz à son frère John, dans laquelle il rend compte de l'emprisonnement de Tyndale et qui se trouve dans les Cotton msc., est datée du 15 août 1535.

[2] « Tyrannum ac expilatorem Reipublicæ. » (Cotton, msc. Galba, B. X, 81.)

[3] « It is an happy thing to suffer for righteouness' sake. » (Tyndale, *Treatises* (Parker), II, p. 28.)

« glorifié avec lui dans le ciel. Les épreuves me sont « une médecine très-salutaire,et je l'endure avec « patience. Mes ennemis me destinent à l'échafaud, « mais je suis aussi innocent que l'enfant qui vient « de naître des fautes dont on prétend m'accuser. « Mon Dieu ne m'abandonnera pas. O Christ, ton « sang me sauve, comme si c'eût été le mien qui eût « été répandu sur la croix! Dieu, quelque grand « qu'il soit, Dieu est à moi, avec tout ce qui est à « lui[1]. »

Tyndale dans sa prison de Vilvorde était plus heureux que Philips à la cour. Si l'on étudie avec soin l'histoire des réformateurs, on reconnaît aussitôt qu'ils n'ont pas été simplement des maîtres d'une doctrine pure, mais aussi des hommes d'une âme élevée, des chrétiens d'une grande moralité et d'une haute spiritualité. On n'en peut pas dire autant de leurs adversaires : quel contraste ici entre le traître et sa victime! Les calomnies et les insultes des ennemis du Protestantisme ne feront prendre le change à personne. S'il suffit de lire la Bible, avec un cœur sincère, pour la croire, il suffit aussi de connaître la vie des réformateurs pour les honorer.

[1] « And God, as great as he is, is mine with all that he hath. » (Fox, *Acts*, I, p. 19.)

CHAPITRE QUATRIÈME

LE ROI-PONTIFE CONTRE LES CATHOLIQUES ROMAINS ET CONTRE LA PAPAUTÉ.

(1534 et 535.)

Tandis que la papauté romaine triomphait dans les Pays-Bas, une papauté laïque s'établissait en Angleterre. Henri VIII donnait des ordres comme souverain évêque, *summus episcopus*, et la plupart des prêtres lui obéissaient. Ils croyaient qu'un état de choses si extraordinaire ne serait que de courte durée, et pensaient qu'il ne valait pas la peine de mourir, pour combattre ce qui allait de soi-même périr. Ils murmuraient des lèvres ce que le roi leur commandait, et attendaient leur prochaine délivrance.

Tout prédicateur était tenu de prêcher au moins une fois sur les usurpations de la papauté, d'exposer à cette occasion les engagements pris par le pape envers le roi d'Angleterre, la duplicité dont Clément avait fait preuve, et l'obligation où se trouvait le monarque de déjouer tant de fausseté et de ruse. Il était ordonné aux ministres de l'Église de prêcher purement la parole de Christ, mais en

se taisant sur le culte des saints, le mariage des prêtres, la justification par les œuvres et autres doctrines repoussées par les réformateurs, mais que le roi entendait maintenir. Le clergé séculier obéit en général.

Toutefois il y eut de nombreuses exceptions, surtout dans le nord de l'Angleterre, et l'exécution des ordres de Henri VIII donna lieu à des scènes plus ou moins vives. Les partisans de Rome n'étaient pas dignes généralement d'un bien vif intérêt, mais il faut rendre honneur à ceux qui savaient résister à un pouvoir redoutable, pour obéir à des principes consciencieux. Il y eut çà et là quelques signes d'opposition. Le 24 août le père Ricot, prêchant dans le couvent de Sion, appela le roi, comme il en avait reçu l'ordre, *chef de l'Eglise;* mais il ajouta aussitôt que celui qui lui avait donné ce commandement en était seul responsable devant Dieu, et qu'il « devait pourvoir lui-même à la « décharge de sa propre conscience. » Les autres moines firent plus encore; à peine eurent-ils entendu proclamer le nouveau titre de Henri, qu'il se fit un mouvement parmi eux. Le père Lache, qui loin de ressembler à son nom, était au contraire, d'une inflexibilité qui allait jusqu'à l'effronterie, se leva, huit autres religieux se levèrent avec lui, et sortirent du temple, « au mépris de la règle » et au grand scandale de l'audience[1]. Ces neuf religieux abandonnant hardiment, l'un après l'autre, l'église, étaient la protestation vivante des moines

[1] Bedell à Cromwell. (*State papers*, I, p. 423.)

de l'Angleterre. Leur désir n'était pas de reconnaître pour chef Jésus-Christ seul, on le comprend; ils voulaient au contraire maintenir la domination du pape dans l'Église, et même, hélas, dans l'État. Le roi-pape ne voulait pas de ces lubies d'indépendance. Bedell, qui avait reçu de Cromwell l'ordre d'inspecter ce couvent, proposa de mettre ces neuf moines en prison. « Il faut, dit-il, donner ainsi un « terrible exemple à ceux qui voudraient les imi- « ter[1]. »

Alors les prêtres, comprenant qu'il fallait user de prudence, évitèrent de tels éclats et se mirent à instruire en secret les pénitents dans le confessionnal, les invitant à employer, pour tout concilier, des restrictions mentales. Ils en donnaient eux-mêmes l'exemple : « J'ai bien abjuré le pape dans *l'homme extérieur*, mais non pas dans *l'homme intérieur*, disait l'un d'eux à quelques paroissiens[2]. » Le confesseur du monastère de Sion avait proclamé le nouveau titre du roi, et même prêché sur ce sujet. Toutefois un pénitent lui ayant montré beaucoup d'angoisse, parce qu'il avait entendu dire à Latimer que le pape même ne pouvait pardonner les péchés : « N'ayez peur! lui dit le confesseur, le pape est « bien certainement le chef de l'Église. Le roi et « le parlement l'ont, il est vrai, mis hors d'office en « Angleterre; mais cela ne durera pas longtemps. « Le monde changera de nouveau; vous le verrez, « et sous peu. » — « Mais nous avons prêté serment

[1] *State papers*, I, p. 424.
[2] « Father Forest of Greenwich. » (Bedell à Cromwell, *Records Office*, msc.)

« au roi comme chef de l'Église, disaient quelques-
« uns à un prêtre. » — « N'importe, répondit-il, un
« serment qu'on n'a pas prêté bien strictement peut
« être rompu de même. »

Toutefois ces restrictions mentales mettaient mal à leur aise bien des ecclésiastiques, et même des laïques. Ils soupiraient après la délivrance; ils avaient l'œil au guet; ils portaient tour à tour leurs regards vers l'Irlande qui s'était soulevée pour le pape, et vers les Pays-Bas, d'où une flotte impériale devait arriver pour soumettre l'Angleterre. Les esprits s'échauffaient. Il y avait dans les couvents des moines fanatiques, même visionnaires, qui exaltés par les abus de pouvoir dont ils souffraient, enflammés par la persécution, ne rêvaient que réaction, vengeance, et exprimaient dans un langage hardi, leurs vœux cruels. L'un d'eux, nommé Maitland, dominicain du couvent de Londres, s'écriait avec arrogance et comme s'il eût été prophète : « Je verrai bientôt s'élever un bûcher...
« Sur ce bûcher passeront tour à tour les têtes de
« tous ceux qui professent la nouvelle doctrine, et
« Cranmer sera l'un d'eux... Le roi mourra d'une
« mort violente et honteuse, et la reine sera brû-
« lée. » Adonné à la magie noire, Maitland prétendait lire dans l'avenir par le secours des êtres infernaux. Tous n'étaient pourtant pas si hardis; il y avait les timides, les effrayés; plusieurs moines du couvent de Sion, désespérant de la papauté, faisaient des préparatifs pour s'échapper et aller se cacher au fond de quelque désert ou de quelque cloître étranger : « Si nous y parvenons, disaient-

« ils, on n'entendra plus parler de nous, et nul ne « saura où nous sommes. » Ceci ayant été rapporté à Bedell, l'agent de Cromwell, il se contenta de dire : « Volontiers; la perte ne sera pas grande. » Le catholicisme romain devait pourtant trouver de plus honorables champions.

Deux hommes, un laïque et un évêque, célèbres dans toute la chrétienté, Fisher et Thomas More, allaient opposer au roi une résistance à laquelle il ne s'était peut-être pas attendu. Depuis que More avait compris les desseins du roi et déposé les fonctions de chancelier, il passait souvent des nuits entières sans sommeil, s'épouvantant de l'avenir qui le menaçait et baignant son lit de ses larmes. Il craignait de n'être pas assez ferme pour braver la mort. « O Dieu, s'écriait-il dans ses veilles agitées, viens « en aide à ma faiblesse ! Je ne pourrais supporter « une chiquenaude[1]. » Ses enfants pleuraient, sa femme s'irritait contre les ennemis de son époux, et lui-même employait de singuliers moyens pour préparer les siens au sort qui l'attendait. Un jour que toute la famille était à table, un sergent entre dans la chambre et le somme de paraître devant les commissaires du roi. La famille se lève en poussant des cris. « Rassurez-vous, dit alors Thomas « More; le moment n'est pas arrivé; j'ai payé cet « homme dans l'intention de vous préparer à la « calamité qui vous menace. » Elle ne tarda pas.

Peu de jours après la condamnation de la nonne, Thomas More, Fisher et plusieurs autres hommes

[1] « I could not endure a fillip. » (More's *Life*, p. 218.)

influents reçurent l'ordre de se rendre au palais de l'archevêque pour y prêter serment à l'acte de succession. More se confessa, reçut le sacrement, puis défendant à sa femme et à ses enfants de l'accompagner, selon leur coutume, jusqu'à la barque qui devait le conduire à Londres, il s'achemina fort ému, vers le lieu où devait se décider son avenir. Sa famille consternée, le suivit des yeux. L'ancien chancelier, assis dans la barque avec son gendre William Roper, s'efforçait de retenir ses larmes et luttait, mais sans succès, contre la douleur. Enfin sa figure devint plus sereine, et se tournant vers Roper, il lui dit à l'oreille : « Mon fils, j'ai gagné la « bataille; et j'en rends grâce à notre Seigneur[1]. » Arrivé au palais de Lambeth, où l'évêque Fisher et un grand nombre d'ecclésiastiques étaient déjà réunis, More, qui était le seul laïque, fut introduit le premier. Le chancelier lui lut la formule; il était dit dans le préambule que les troubles de l'Angleterre, les flots de sang qui y avaient été répandus et bien d'autres malheurs, provenaient du pouvoir usurpé des papes; que le roi était chef de l'Église anglicane et que l'évêque de Rome n'avait de pouvoir que dans son propre diocèse. « Je ne puis « adhérer à cette formule, dit More, sans exposer « mon âme à la condamnation éternelle. Je suis prêt « à jurer l'acte de succession qui est un acte poli« tique, — mais sans le préambule. » — « Vous êtes « le premier à faire un tel refus, dit le chancelier. « Réfléchissez-y. » Un grand nombre d'évêques, de

[1] « I thank our Lord, son, the field is won. » (More's *Life*, p. 218.)

docteurs, de prêtres, successivement introduits, jurèrent tout ce qu'on leur demandait. Mais Thomas More demeura ferme, et l'évêque Fisher fit de même[1].

Cranmer qui désirait ardemment sauver ces deux hommes consciencieux, demanda à Cromwell d'accepter le serment qu'ils offraient[2], et celui-ci en fit au roi la proposition. « Il faut qu'ils cèdent, s'écria « Henri, ou je ferai d'eux un exemple qui en inti- « midera plusieurs. » Le roi étant inexorable, les deux accusés furent atteints par acte du parlement, comme refusant de prêter le serment demandé, et conduits à la Tour. C'était en décembre 1534[3].

Toute la famille de Thomas More fut plongée dans la désolation. Sa fille Marguerite ayant obtenu la permission de le voir, courut à la Tour, pénétra dans sa chambre et incapable de parler, tomba tout en larmes dans ses bras. « Ma fille, dit More « se faisant violence, mettons-nous à genoux. » Il récita les sept psaumes pénitentiaux; puis s'étant relevé : « Ma chère Maggy, dit-il, ceux qui m'ont « mis ici, croient m'avoir fait un grand mal, mais « Dieu me traite comme il traite ses meilleurs « amis[4]. » Marguerite ne pensait qu'à sauver son père : « Prêtez le serment! s'écria-t-elle, la mort est « suspendue sur votre tête. » — « Il ne m'arrivera « que ce qui plaît à Dieu, » répondit Thomas More. Sa fille sortit de la Tour, accablée de douleur. Sa femme qui vint aussi le voir, le chancelier Audley, les ducs de Norfolk, et de Suffolk, Cromwell et

[1] 17 avril 1534. (Cranmer's *Letters and Remains*, p. 286.)
[2] Lettre de Cranmer à Cromwell. (*Ibid.*)
[3] *State papers*, I, p. 431.
[4] More's *Life*, p. 239.

d'autres conseillers du roi ne furent pas plus heureux que Marguerite. L'évêque Fisher opposa les mêmes refus aux mêmes instances.

Le gouvernement du roi ne voulant pas précipiter le jugement de ces hommes illustres, passa des chefs aux soldats. Les chartreux de Londres étaient en grande odeur de sainteté; ils s'abstenaient de parler, si ce n'est dans de certains moments, ne mangeaient point de viande, prétendaient même que Dieu leur accordait des visions et des miracles. Les désordres ne manquaient pas dans leur monastère, mais plusieurs de ces moines prenaient au sérieux leur vocation. Les commissaires royaux s'étant présentés pour leur faire prêter le serment de succession, le prieur Haughton, homme de petite taille, d'une figure agréable et d'un port noble, parut devant eux. Les commissaires lui demandèrent de reconnaître comme légitime le second mariage de Henri; Haughton chercha d'abord une échappatoire et répondit que le roi pouvait se divorcer et se marier, sans que ni lui, ni ses religieux eussent rien à dire. « Le roi ordonne, répondirent les « commissaires, que vous et vos frères reconnaissiez « par serment la légitimité de son union; assem- « blez vos moines[1]. » Tous les chartreux parurent, et tous refusèrent le serment. Le prieur et le procureur furent en conséquence conduits à la Tour. L'évêque de Londres employa toute son habileté pour leur faire changer d'opinion et parvint à leur persuader qu'ils pouvaient prêter serment, en fai-

[1] Strype, *Records*, I, p. 300.

sant certaines réserves. Ils retournèrent donc à la Chartreuse et engagèrent leurs frères à faire comme eux.

Aussitôt, tout fut confusion dans le monastère. Plusieurs moines, saisis d'angoisse, ne savaient quel parti prendre; d'autres plus décidés s'écriaient qu'ils ne céderaient à aucun prix. « Ils sont déci-« dés à s'immoler en sacrifice de bonne odeur, à la « grande Idole de Rome, » écrivit Bedell à Cromwell[1]. La force armée s'étant présentée pour mener les rebelles à la Tour, les religieux épouvantés perdirent courage et prêtèrent serment au nouveau mariage de Henri VIII, « pour autant qu'il était lé-« gitime. » La coupe amère était éloignée, mais pas pour longtemps.

Tandis que l'Angleterre se séparait de Rome Clément VII mourait de douleur[2]. La haine que les Romains lui portaient[3] ne fut égalée que par la joie qu'ils éprouvèrent de l'élection de son successeur. Alexandre Farnèse, choisi par le parti français, était un homme du monde, désireux de soumettre les protestants, de ramener l'Angleterre, de réformer l'Église et surtout d'enrichir sa maison. Du Casale, envoyé de Henri, lui ayant présenté ses hommages : « Il n'y a rien au monde, lui dit Paul III, que j'aie « plus à cœur que de contenter votre prince. » Il était trop tard.

La conduite de Clément VII avait eu sur le ca-

[1] *State papers*, I, p. 422.

[2] « Fu questo dolore et affanno, che lo condusse alla morte. » (Soriano.)

[3] « Quem omnes mortales acerbissimo odio prosequebantur. » (*State papers*, VII, p. 573.)

ractère de Tudor une fâcheuse influence. Les services rendus par ce prince à la papauté avaient été méconnus, sa longue patience n'avait point été récompensée; il s'était cru méprisé et trompé. Son orgueil s'irrita, son caractère s'aigrit, sa violence, quelque temps contenue, se déchaîna, et ne pouvant atteindre le pape, il se vengea sur la papauté. Jusqu'alors Henri n'avait guère été pire que la plupart des monarques de la chrétienté; dès le moment où il se fit proclamer chef de l'Église, il devint dur et ne pensa qu'à satisfaire ses mauvaises inclinations, ses lubies despotiques, sa cruauté sanguinaire. Prince, il avait montré parfois quelques qualités aimables; pape, il ne fut plus qu'un tyran.

Henri VIII, voyant les agitations que ses prétentions causaient en Angleterre, et voulant assurer sa nouvelle autorité, fit présenter au parlement, qui s'était réuni le 3 novembre 1534, plusieurs bills concernant l'Eglise. Les ministres qui les avaient rédigés, loin d'être protestants, étaient partisans zélés de l'orthodoxie scolastique. C'étaient l'habile Gardiner, catholique passionné, le duc de Norfolk qui ne se prêtait aux actes du roi contre Rome que pour l'empêcher de se jeter dans les bras des réformateurs, et le politique Cromwell, qui, malgré son zèle contre le pape, déclara au moment de sa mort, en donnant peut-être à ces mots un sens particulier, « qu'il mourait dans la foi catholique[1]. »

Le premier acte demandé au parlement fut la confirmation du nouveau titre du roi, déjà re-

[1] « I die in the catholic faith, not doubting. » (Fox, *Acts*, V, p. 402.)

connu officiellement par le clergé. Les ministres de Henri surent rendre la loi stricte et rigoureuse. « Il est décrété, dit le parlement, que le roi, notre « souverain, doit être reconnu seul chef suprême « sur la terre, de l'Église d'Angleterre; qu'il pos- « sédera, non-seulement les honneurs, juridictions « et profits attachés à cette dignité, mais encore « pleine autorité pour réprimer toutes hérésies « et énormités, quelles que soient les coutumes « et les lois qui pourraient s'y opposer[1]. » Peu après, le 1er février 1535, le parlement plus impérieux encore, déclara que « quiconque ferait « quelque chose tendant à priver le roi ou ses « héritiers de l'un de leurs titres, ou l'appellerait « hérétique, schismatique, usurpateur, etc., serait « coupable de haute trahison[2]. »

Ainsi Henri VIII unissait les deux glaives dans sa main. — « Union mahométane! » a dit un historien moderne[3]. Cet écrivain eût pu se contenter de dire « union papale. » Qu'un pape prétende être roi, ou un roi prétende être pape, cela revient à peu près au même. Au moment où la Réformation émancipait l'Église, si longtemps asservie, on lui assignait un maître, et quel maître! La conscience des chrétiens se soulevait contre cet ordre de choses. Un jour (c'était plus tard) on demandait à Cranmer : « Quel est le suprême chef « de l'Église d'Angleterre? » — « Christ, répon- « dit-il, comme de toute l'Église universelle. —

[1] Acts of supremacy 26 Henry VIII, ch. I. (Voir Herbert, p. 408.)
[2] *Ibid.*, ch. XIII.
[3] Frédéric de Raumer, *Gesch. Europ.*, II, p. 29.

« Mais n'avez-vous pas reconnu le roi chef su-
« prême de l'Église? » — « Nous l'avons reconnu « chef de *tout le peuple de l'Angleterre*, répondait « Cranmer, des *ecclésiastiques* aussi bien que des « *laïques*[1]. » — « Quoi! pas de l'Église? » — « Non, « jamais *Chef suprême de l'Église*, n'a signifié autre « chose que ce que je dis. » Ceci est explicite. Si le titre donné à Henri signifiait seulement qu'il était le roi des *ecclésiastiques* aussi bien que des *laïques*, et que les premiers ressortaient des tribunaux royaux comme les seconds, dans toutes les choses du droit commun, rien de plus juste. Mais Cranmer, examiné alors 1555 par Brokes, subdélégué du pape, ne trouva-t-il pas plus de hardiesse que du vivant de Henri VIII, pour parler selon sa conscience? Un document explicatif, rédigé par le gouvernement, presque en même temps que l'acte du parlement, dit : « Le titre de chef « suprême de l'Église ne donne au roi aucune *auto-* « *rité nouvelle* : il ne signifie pas qu'il puisse s'em- « parer de quelque pouvoir spirituel[2]. » Elisabeth elle-même refusa ce titre de chef de l'Église[3]. Ce sont là des faits qui peut-être ne sont pas assez généralement connus.

[1] « Of all the people of England, as well ecclesiastical as tempo- ral. » *Cranmer's Letters and Remains*, p. [illegible].

[2] « Not that he should take any spiritual power from spiritual mi- nisters. » *Heads of arguments concerning the power of the pope and royal supremacy*. Mss. [illegible] — *Froude*, II, p. [illegible].

[3] Jewell's *Works*, IV, p. [illegible].

CHAPITRE CINQUIÈME

LUMIÈRE DES DEUX CÔTÉS.

(1534 et 1535.)

Il était réservé à l'Angleterre, aux catholiques, comme aux évangéliques, de donner au monde, au milieu de beaucoup de misères, des exemples remarquables de vertus chrétiennes. Des martyrs, tels que Bilney, Tewkesbury, Fryth, avaient donné avec joie leur vie pour l'Évangile. Il y eut aussi des martyrs romains. Deux armées étaient en présence; plusieurs tombaient des deux côtés; mais il y avait une différence sensible entre cette guerre spirituelle et les guerres des peuples. Ceux qui mordaient ici la poussière, ne tombaient pas sous les coups de l'armée ennemie; c'était un troisième pouvoir, le roi-pape, qui s'établissait entre les deux corps de bataille, et portait ses coups tantôt à droite et tantôt à gauche.

Thomas More, en prison, cherchait à éloigner des pensées pleines d'angoisse, et écrivait une histoire de la passion de Jésus-Christ. Un jour

comme il était arrivé à ces mots de l'Évangile : *S'étant approchés, ils mirent les mains sur Jésus, et le saisirent*, la porte s'ouvrit, et Kingston, le lieutenant de la Tour, accompagné de Rich, avocat général, parurent : « Monsieur More, dit Rich, si un acte « du parlement ordonnait que tous les Anglais me « reconnussent pour roi, me reconnaîtriez-vous ? » — « Oui, Monsieur[1]. » — « Et si un acte du par- « lement ordonnait que tous les Anglais me recon- « nussent pour pape ? » — « Le parlement, répon- « dit More, n'a pas le droit de le faire. » Thomas More pensait qu'un décret du parlement suffirait pour détrôner un roi d'Angleterre. C'est d'un arrière-petit-fils de More que nous tenons cette parole, qu'un arrière-petit-neveu de Cromwell mit en pratique un siècle plus tard. Henri VIII fut-il irrité de ce que More disposait si librement de sa couronne? Peut-être; quoi qu'il en soit, les rigueurs de sa prison s'accrurent. La misère précéda le martyre. L'illustre humaniste fut réduit à chercher de petits morceaux de papier, sur lesquels il écrivait quelques pensées éparses, avec un charbon[2]. On alla plus loin : « Je n'ai pas de chemise[3], « écrivit-il au premier secrétaire d'État, et mes « habits sont misérablement déchirés. Soyez un « bon maître pour moi. Je me contenterai de « quelques lambeaux, si seulement ils tiennent au « chaud mon pauvre corps. Mon estomac, vu mon

[1] « Yes, sir. » (More's *Life*, p. 252.)
[2] « He would get little pieces of paper in which he would write with a coal. » (*Ibid.*, p. 253.)
[3] « I have neither shirt nor sute. » (Strype, I, *Records*, p. 270.)

« âge avancé, ne supporte qu'un petit nombre « d'aliments; ma santé décline; mon corps s'en « va... De grâce, obtenez les soulagements que « ma vieillesse réclame. Sortez-moi de cette froide « prison; envoyez-moi un prêtre pour me confes- « ser et des livres pour m'édifier. Le Seigneur « vous donne un heureux Noël! — à la Tour, « le 23 décembre. » — On aime à croire que ce scandaleux abandon provenait de négligence, et non de cruauté. Les demandes furent accordées.

Tandis que ces tristes scènes se passaient à la Tour, il y avait dans toute l'Angleterre une grande mêlée, où s'agitaient les partis les plus divers. Le joug traditionnel étant brisé, chacun levait sa bannière. Les amis de More et de Fisher voulaient restaurer la papauté de l'évêque romain; Henri VIII, Cromwell et les courtisans ne pensaient qu'à établir celle du roi. Stokesley, Gardiner et presque tous les évêques consentaient à sacrifier la suprématie italienne, mais voulaient garder ses enseignements; les évangéliques demandaient que Jésus-Christ fût le seul Sauveur et prince de l'Église; enfin, Cranmer et quelques hommes de la même trempe, cherchaient à naviguer entre tous ces écueils, et prétendaient, sous le drapeau de la royauté, introduire le règne de la sainte Écriture. Ce combat de forces si différentes, compliqué des passions de Tudor, était un drame terrible qui devait se terminer, non par une seule catastrophe, mais par plusieurs. Des coups répétés allaient frapper d'illustres victimes,

prises indistictement dans tous les partis, et les jeter pêle-mêle dans la même fosse.

Le prudent Cranmer vivait dans une pénible anxiété. Entouré d'ennemis qui épiaient tous ses pas, il craignait de perdre la cause de la vérité en entreprenant des réformes aussi étendues que celles du continent. La timidité naturelle de son caractère, les ménagements dont il croyait devoir user envers la hiérarchie, sa crainte de Henri VIII, sa modération, sa douceur, la flexibilité de son esprit, et en quelque mesure de ses principes, l'empêchaient de se mettre à l'œuvre avec la décision d'un Luther, d'un Calvin ou d'un Knox. Tyndale, s'il avait joui de l'influence qui lui était due, eût accompli une réforme semblable à celle de ces grands docteurs. L'avoir pour réformateur eût été, dans la patrie de Wiclef, la source d'une grande prospérité; mais il était un homme impossible; son pays, au lieu d'une chaire, lui donna l'exil. Cranmer n'avançait que lentement; il tempérait une démarche évangélique par une concession cléricale. Quand il avait fait un pas en avant, il s'arrêtait soudain, reculait même en apparence; non par lâcheté, mais parce que son extrême prudence le lui conseillait. La hardiesse d'un Farel, ou d'un Knox, est plus noble à notre avis; et pourtant ce fut cette extrême modération, qui sauva Cranmer et le protestantisme avec lui. A côté d'un trône, tel que celui de Henri VIII, il n'y avait qu'un homme de précautions extrêmes, qui pût se tenir d'une manière permanente sur le siége de Cantorbéry. Que Cranmer aille se heurter

contre le sceptre de Tudor, et il éprouvera aussitôt que ce sceptre est un glaive. Dieu donne à chaque peuple et à chaque époque l'homme qui lui est nécessaire. Cranmer fut cet homme pour l'Angleterre, au moment où elle se séparait de la papauté. Malgré ses ménagements, l'archevêque n'abandonna jamais les grands principes de la Réformation; malgré ses concessions, il profita de toutes les occasions pour encourager ceux qui partageaient sa foi à marcher vers un meilleur avenir. Le primat d'Angleterre tenait à la main un flambeau qui n'avait pas tout l'éclat de celui de Luther et de Calvin; mais le vent de tempête qui souffla sur lui pendant quinze ou vingt années ne parvint jamais à l'éteindre. Quelquefois, il était saisi de terreur; entendant rugir le lion, il baissait la tête, il s'effaçait, il cachait la vérité dans son sein, mais chaque fois il se relevait et présentait de nouveau à l'Église la lumière, qu'il avait sauvée des fureurs du tyran. Il fut un roseau et non un chêne, un roseau qui pliait trop facilement, mais par cette faiblesse même il put faire ce qu'un chêne avec toute sa force n'eût jamais accompli. La vérité triompha.

Cranmer se crut alors en état de faire un pas, à ses yeux le plus important de tous; il entreprit de donner la Bible aux laïques. La convocation du clergé et le parlement étant réunis, il proposa que les saintes Écritures fussent traduites en anglais par quelques hommes honnêtes et savants, puis répandues parmi le peuple[1]. Présenter la

[1] Cranmer's *Memorials*, p. 24.

sainte Écriture comme règle suprême, à la place du pape, était un acte hardi, et qui décidait l'établissement d'une réformation évangélique. Stokesley, Gardiner et les autres évêques du parti catholique se récrièrent contre un dessein si inouï : « L'enseignement de l'Église suffit, disaient-ils; il « faut interdire le Testament de Tyndale et les li-« vres hérétiques qui nous viennent d'outre-mer. » L'archevêque comprit qu'il ne pouvait obtenir sa demande qu'en cédant quelque chose; il consentit à un compromis. La convocation résolut, le 19 décembre (1534), de présenter au roi la demande de Cranmer, mais en ajoutant que l'Écriture traduite en langue vulgaire serait distribuée aux sujets du roi, « selon leur degré de connaissance, » et que tous ceux qui possédaient des livres suspects seraient tenus de les remettre aux commissaires royaux. D'autres eussent appelé cette résolution une défaite; Cranmer la regarda comme une victoire. La sainte Écriture ne serait plus introduite dans le royaume furtivement, comme une marchandise de contrebande; elle paraîtrait au grand jour avec la sanction royale. C'était quelque chose.

Henri accorda les demandes de la convocation, mais il s'empressa d'en profiter. Son idée fixe était de détruire en Angleterre la papauté romaine, non pas sans doute à cause de ses erreurs, mais parce qu'il sentait qu'elle enlevait aux princes l'affection et souvent l'obéissance de leurs sujets. « Si j'accorde à mes évêques ce qu'ils « désirent, dit-il, je leur demande à mon tour de « prêter le serment de ne jamais permettre qu'au-

« cune juridiction soit restituée à l'évêque romain « dans le royaume; de ne jamais l'appeler *pape*, « *évêque universel*, très-saint seigneur, mais seu« lement évêque de Rome, collègue, frère, selon « l'antique coutume des plus anciens évêques[1]. » — Tous les prélats s'empressèrent d'obéir au roi; mais l'archevêque d'York, dévoué secrètement à l'Église romaine, ajouta, pour l'acquit de sa conscience « qu'il faisait ce serment, afin de sauver « l'unité de la foi et de l'Église catholique[2]. »

La victoire qu'il venait de remporter remplit Cranmer de joie : « Si nous possédons les saintes « Ecritures, dit-il, nous avons sous la main une « médecine pour tous les maux. Assiégés, comme « nous le sommes, de tribulations, de tentations, « où trouver des armes pour les vaincre ? Dans l'É« criture. Elle est le baume qui guérira nos plaies, « et placée dans nos maisons, elle y sera un joyau « plus précieux que l'argent ou l'or[3]. » Il s'occupa donc aussitôt de la réalisation du dessein qui lui tenait tant à cœur. Prenant pour base une traduction déjà existante (sans doute celle de Tyndale), il divisa le Nouveau Testament en dix parties, les fit transcrire chacune à part et les remit aux évêques les plus savants, en leur demandant de les lui renvoyer avec leurs remarques; il crut même ne pas devoir exclure des catholiques décidés, tels que Stokesley et Gardiner.

[1] « Bishop of Rome and fellow brother. » (Wilkins, *Concilia*, III, p. 780.)

[2] « Lee to Cromwell. » (*State papers*, I, p. 428.)

[3] « A better jewell in our house than either gold or silver. » (Cranmer's *Letters and Remains*, p. 120.)

Le jour fixé pour la remise et l'examen de ces divers travaux étant arrivé (juin 1535), Cranmer se mit à l'œuvre; mais il s'aperçut que les *Actes des apôtres* manquaient ; c'était à l'évêque de Londres qu'ils étaient échus. Le secrétaire du primat étant venu lui réclamer ce manuscrit : « Je ne puis com« prendre monseigneur de Cantorbéry, répondit « Stokesley de fort mauvaise humeur. En don« nant au peuple la sainte Écriture, il le jettera « dans l'hérésie. Je ne consacrerai certainement « pas une heure à un tel travail. Tenez, reportez « ce livre à monseigneur. » Le secrétaire s'étant acquitté de son message : « Monseigneur de Lon« dres, dit en souriant un des docteurs de Cran« mer, Thomas Lawness, ne veut pas prendre la « peine de sonder les Écritures, persuadé qu'il n'y « a rien pour lui dans le Testament de Jésus-Christ. » Plusieurs des travaux envoyés par les autres évêques étaient pitoyables. L'archevêque comprit qu'il lui fallait des collaborateurs mieux disposés.

Cranmer eut bientôt à remplir une autre fonction. Le papisme et la révolte étant ouvertement prêchés dans les évêchés de Winchester et de Londres [1], le métropolitain annonça son intention de les visiter. Les deux évêques poussèrent de grands cris et Gardiner courut au roi : « Sire, dit-il, voici « un nouveau pape ! » Tous ceux qui avaient quelque chose à craindre se mirent à reprocher au primat d'aspirer aux honneurs et à la domination : « Que Dieu ne me reçoive pas en grâce, dit-il naïve-

[1] « They rather preached sedition than edification. » (Cranmer's *Letters and Remains*, p. 296.)

« ment, s'il est au monde quelque titre que j'es-
« time plus que la *pelure d'une pomme* [1]. Les sceaux « de notre épiscopat ne sont pas des parchemins « munis de plomb et de cire, mais la vie chré- « tienne des membres de nos troupeaux. » Le roi soutint Cranmer, il savait que certains clercs prê-chaient la soumission au pape. La visite se fit, même à Londres. Il se trouva des prêtres, qui avaient prêté le serment demandé par Henri VIII, et qui pourtant faisaient du pontife romain un Dieu [2], mettant même sa puissance et ses lois, au-dessus de celles du Seigneur. « J'ordonne, dit le roi, « qu'on saisisse tous ceux qui répandent ces per- « nicieuses doctrines. »

François I[er] suivait de loin ces rigueurs. Il craignait qu'elles ne rendissent impossible une alliance entre la France et l'Angleterre. Il envoya donc Bryon, grand amiral de France à Londres, pour réconcilier le roi et le pape, pour resserrer les liens qui unissaient les deux pays; et, en même temps, il fit engager Paul III à retirer le décret de Clément VII contre Henri VIII [3]. Mais le succès ne couronna pas ses efforts; le roi d'Angleterre n'avait pas grande confiance dans la sincérité du pape et du roi de France; il se trouvait bien de ne plus rencontrer dans son royaume une autorité étrangère, et savait que son peuple n'abandonnerait pas

[1] « The paring of an apple. » (Cranmer's *Letters and Remains*, p. 305.)

[2] « Making him a God. » (The king's letter. Strype, *Records*, I, p. 208.)

[3] Voir dans les *State papers*, VII, les lettres et documents de Cromwell, Henry VIII, Da Casale, Bryon, François I[er]; mars à juin 1535.

la Réforme. Au lieu de se réconcilier avec le pontife romain, il trouva plus convenable de l'imiter et de sévir contre ceux de ses sujets qui refusaient de le reconnaître, lui, le roi, comme chef de l'Église.

Il s'attaqua d'abord aux chartreux, le plus respectable des ordres religieux de l'Angleterre, et qu'il tenait pour le plus dangereux. Là où il y avait plus de vertu il y avait aussi plus de force ; et cette force donnait de l'ombrage au despotique Tudor.

La vie monacale, abominable dans ses abus, était, même dans son principe, contraire à l'Évangile. Mais, il faut le reconnaître, il y avait eu une certaine harmonie entre les besoins de la société du moyen âge et les établissements monastiques. Bien des motifs divers poussaient dans les couvents la foule qui les remplissait, et si plusieurs furent condamnables, il y en eut aussi dont il faut apprécier la valeur. C'étaient ces moines sérieux qui, en défendant la royauté du pape, rejetaient le plus vivement la papauté du roi ; ceci suffisait pour attirer sur eux les vengeances royales. Un jour, un envoyé de la cour apporta à la Chartreuse de Londres l'ordre de rejeter l'autorité romaine. Les moines, réunis par leur prieur, restèrent muets à l'ouïe de ce message, et leurs traits seuls décelèrent le trouble de leurs âmes [1]. « Mon cœur, dit alors le prieur Haughton, « est plein de tristesse. Que faire ? Si nous résis- « tons au roi, notre maison sera fermée, et vous, « jeunes gens, vous serez jetés au milieu du monde,

[1] *Histor. Martyrum Angl.* — Strype, *Records*, I. p. 302. Ce récit repose essentiellement sur le témoignage d'un chartreux qui, quoique partial, a cependant un caractère de vérité.

« en sorte qu'après avoir commencé ici par l'esprit, « vous finirez là par la chair. Mais, d'un autre côté, « comment obéir? Hélas! je ne puis sauver ceux « que Dieu a confiés à ma charge! » A ces mots, les chartreux fondirent en larmes[1]; puis, prenant courage en face du péril : « Nous mourrons en-« semble dans notre intégrité, dirent-ils, et le ciel « et la terre crieront contre l'injustice qui nous op-« prime! » — « Ah! plût à Dieu qu'il en pût être « ainsi, reprit le Père; mais voici ce qu'ils feront. Ils « me mettront à mort, moi et les plus âgés d'entre « nous, et ils rendront les plus jeunes à un monde « qui leur enseignera ses œuvres mauvaises. Je suis « prêt à donner ma vie pour vous sauver. Mais, si « une seule mort ne suffit pas au roi, eh bien! mou-« rons tous! » — « Oui, mourons tous, s'écrièrent « les frères. » — « Maintenant donc, préparons-« nous-y par une confession générale, dit le prieur, « afin que le Seigneur nous trouve prêts. »

Le lendemain les portes de la chapelle s'ouvrirent et tous les moines y entrèrent l'un après l'autre. Leur démarche grave, leur visage pâle, leur regard fixe semblaient annoncer des hommes qui attendaient leur dernier moment. Le prieur monta en chaire, et lut le psaume soixantième : *O Dieu, tu nous as rachetés!* et les paroles qui suivent. « Mes « frères, dit-il alors, il nous faut mourir dans l'a-« mour. Pardonnons-nous donc les uns les autres. » A ces mots, Haughton descendit de chaire, se mit à genoux successivement devant tous les frères en

[1] « They all fell a weeping. » (Strype, *Records* I, p. 391.)

disant : « O mon frère, je vous demande pardon de « toutes mes offenses ! » Les autres moines firent, chacun à son tour, cette confession suprême.

Deux jours après, ils célébrèrent la messe du Saint-Esprit. A peine l'élévation avait-elle eu lieu, que les moines crurent entendre le bruit d'un vent subtil[1]. Leur cœur fut rempli d'une tendre affection, ils crurent que le Saint-Esprit descendait sur eux, et le prieur, touché de ces grâces étonnantes, fondit en larmes. L'enthousiasme mêlait des imaginations extraordinaires à leurs pieuses émotions.

Le roi n'avait évidemment pas beaucoup à craindre de ce côté-là. De plus redoutables ennemis menaçaient le trône de Tudor. Il se trouvait, surtout dans le Lincolnshire et le Yorkshire[2], de hardis partisans de la papauté qui s'efforçaient de soulever le peuple; et des milliers d'Anglais dans le nord étaient prêts à les appuyer, les armes à la main. L'Irlande, en même temps, voulait faire passer à ses soldats le canal Saint-George et précipiter le roi de son trône. La décision avec laquelle Fisher, Thomas More, les chartreux résistaient à Henri, n'avait pas pour but immédiat l'insurrection, mais elle encourageait la multitude à la révolte. Le gouvernement crut donc qu'il était temps de frapper; les chartreux reçurent l'ordre positif de reconnaître la suprématie royale.

Il n'y avait alors, au fond, de liberté ni d'un côté ni de l'autre. Rome, en ne la donnant pas, est con-

[1] « There was heard a small hissing wind. » (Vitus à Dolker. *Hist. Mart. Angl.* — Strype, *Records*, I, p. 302.)

[2] Coverdale, *Remains*, p. 329. — Cranmer's *Letters and Remains*, pp. 351, 352, 354.

séquente avec elle-même; le protestantisme ne l'est pas quand il la refuse. La Réformation ne reconnaissant d'autre souverain Seigneur et docteur que Dieu, doit nécessairement remettre les consciences à ce Maître suprême, sans que les hommes aient à s'en mêler. Mais l'Église romaine reconnaissant pour chef un homme, honorant le pape comme représentant de Dieu ici-bas, c'est avec lui que les âmes ont à compter. En vain lui diront-elles qu'elles sont d'accord avec Dieu et avec sa Parole; ce n'est pas de cela qu'il est question. La grande affaire, c'est d'être d'accord avec le pape. Ce vieillard, assis au Vatican sur les traditions de l'Ecole et sur les bulles de ses prédécesseurs, est votre juge; vous êtes tenus de suivre exactement sa ligne, sans aller ni de çà, ni de là. Si vous rejetez un article, un trait d'une constitution papale, vous devez être retranché. Ce système, ennemi de toute liberté, même des plus légitimes, s'élevait au seizième siècle, comme une haute muraille, qui devait séparer Rome et les générations nouvelles. Il menaçait de perdre, dans l'avenir, cette puissance, qui avait triomphé dans le passé.

Après les fêtes de Pâques (1535), les chefs de deux autres chartreuses, Robert Lawrence, prieur de Belville et Augustin Webster, prieur d'Axholm, obéissant à l'ordre qui leur avait été intimé, arrivèrent à Londres, et se joignant au prieur Haughton, ils se rendirent chez Cromwell. Comme ils refusaient de reconnaître la suprématie royale, ils furent conduits à la Tour. Huit jours après, ils consentirent à prêter serment, mais en ajoutant : « Pour

« autant que la loi divine le permet. » — « Point « de restriction! » répondit Cromwell. Le 29 avril, ils furent conduits devant la cour. « Jamais, dirent-« ils, nous ne croirons rien de contraire à la loi de « Dieu et à la doctrine de notre sainte mère l'É-« glise. » Les juges exprimèrent d'abord quelque intérêt pour eux; mais Haughton aggrava inutilement sa situation : « Vous ne pouvez produire en « faveur de votre opinion, que le parlement d'un « seul royaume, dit-il aux juges; moi, je peux « produire pour la mienne toute la chrétienté. » Le jury déclara les trois prieurs coupables de haute trahison[1]. Puis on en vint à des accusés plus éminents.

Fisher et Thomas More, enfermés dans une même prison, étaient alors traités avec égard[2]. On disait pourtant que ces illustres prisonniers cherchaient, du fond de la Tour, à soulever le peuple. Le roi et Cromwell ne le croyaient sans doute pas, mais ils s'imaginaient que si ces deux chefs cédaient, leur exemple entraînerait les récalcitrants; ils furent donc soumis à une nouvelle enquête. Mais ils se montrèrent aussi opiniâtres et peut-être plus habiles que leurs adversaires. « Je n'ai plus, disait More, « à m'occuper des titres qu'il faut donner aux papes « et aux princes, je ne pense plus qu'à Dieu seul[3]. »

On espérait intimider ces personnages éminents par l'exécution des trois prieurs, à laquelle on procéda le 4 mai 1535. Marguerite accourut vers

[1] Strype's *Memorials*, I, p. 305.
[2] « Tractabantur humanius atque mitius quam par fuisset pro eorum demeritis. » (*State papers*, VII, p. 634.)
[3] More's *Life*, p. 256.

son père. Bientôt la procession défila sous les fenêtres et cette tendre fille mit tout en œuvre pour distraire Thomas More de ce spectacle ; mais il n'en détourna pas les yeux. Quand tout fut fini, se retournant vers sa fille : « Meg, lui dit-il, « vois-tu ces bienheureux pères ; ils vont joyeu- « sement à la mort, comme des époux qui vont à « leur noce [1]. »

Les condamnés marchaient en effet avec calme ; ils étaient revêtus de leurs habits cléricaux, la cérémonie de la dégradation n'ayant pas eu lieu, sans doute pour montrer qu'une consécration du pape ne pouvait protéger des coupables. Le prieur de la Chartreuse de Londres, Haughton, monta le premier l'échelle : « Vous tous qui m'entendez, dit-il, « je vous conjure de rendre témoignage au jour « terrible du jugement, que si je désobéis au roi, « ce n'est ni par obstination ni par rébellion, mais « par crainte de Dieu. » On lui passa la corde autour du cou : « Saint Jésus ! s'écria-t-il, aie pitié de « moi ! » et il rendit l'esprit. Les autres prieurs s'avancèrent alors. « Dieu nous fait une grande « faveur, dirent-ils, en nous appelant à mourir pour « la défense de la doctrine catholique. Non, le roi « n'est pas chef de l'Église d'Angleterre... » Peu de temps après, les corps de ces moines, couverts de la robe de leur ordre, étaient suspendus à la potence et s'agitaient dans les airs. Ce fut là un des crimes commis quand l'illégitime tiare des pontifes romains fut placée illégitimement sur la tête

1 « As if they were bridegrooms going to be married. » (More's *Life*, p. 246.)

d'un roi d'Angleterre. D'autres chartreux furent encore exécutés plus tard.

Cependant Henri VIII désirait garder l'équilibre entre papistes et hérétiques. Les tribunaux romains ne frappaient que d'un côté, mais ce prince étrange tenait à gloire de frapper des deux à la fois. L'occasion se présenta de le faire. Quelques anabaptistes, arrivés des Pays-Bas, furent jugés le 25 mai; deux d'entre eux furent menés à Smithfield et douze autres envoyés dans diverses villes où ils subirent le supplice du feu. Tous ces hommes marchèrent à la mort d'un cœur joyeux[1].

Le tour des deux illustres captifs allait arriver.

[1] Tyndale, I, p. LXX. — Latimer, I, p. 60. — Collyer, II, p. 99.

CHAPITRE SIXIÈME

BELLES FINS DE L'ÉVÊQUE FISHER ET DE THOMAS MORE.

(Mai à septembre 1535.)

Peu après la mort des chartreux, Cromwell se rendit vers Thomas More. Henri VIII aimait son ancien chancelier et désirait lui sauver la vie. « Je « suis votre ami, lui dit Cromwell, et le roi est pour « vous un bon et gracieux seigneur. » Puis il l'invita de nouveau à reconnaître l'acte du parlement qui proclamait la suprématie du roi; la même démarche fut faite vis-à-vis de Fisher. L'un et l'autre se refusèrent à cette demande. Dès lors l'exécution de la sentence ne pouvait tarder. More le comprit, et à peine le secrétaire d'État s'était-il retiré, que saisissant un charbon il écrivit sur la muraille des vers qui exprimaient la paix de son âme.

Henri et son ministre semblaient pourtant hésiter; il ne leur en avait pas beaucoup coûté de punir quelques papistes et quelques anabaptistes obscurs. Mais mettre à mort l'ancien chancelier du royaume et l'ancien gouverneur du roi, des personnages si illustres, si estimés de toute la chrétienté, c'était autre chose. Plusieurs semaines s'écoulèrent. Un

acte du pape vint hâter la mort de ces deux hommes éminents. Vers le 20 mai, Paul III proclama un certain nombre de cardinaux, Jean Du Bellay, Contarini, Caracciolo, et enfin Fisher, évêque de Rochester. La nouvelle de cette élection éclata à Rome et à Londres, comme un coup de tonnere. — Da Casale, envoyé de Henri VIII auprès du pape, s'écria que c'était faire à son maître la plus vive injure; toute la ville ne parlait que de cette affaire[1]. « Jamais, dit Da Casale au pape, Votre Sainteté n'a « commis une faute si grave[2]. » Paul chercha à s'excuser : L'Angleterre désirant se réconcilier avec le Vatican, dit-il, il lui avait paru qu'il ne pouvait mieux faire que de nommer un Anglais cardinal. Fisher, en apprenant cette nouvelle, dit chrétiennement : « Si ce chapeau de cardinal était à mes « pieds, je ne me baisserais pas pour le ramasser. » Mais Henri VIII ne prit pas la chose si tranquillement; il vit un insolent défi dans l'acte de Paul III. Conférer les plus grands honneurs à un homme convaincu du crime de trahison, n'était-ce pas encourager les sujets à la révolte ? Henri avait l'air de penser qu'il ne fallait pas ôter la vie à un vieillard dont la fin ne pouvait être éloignée; mais le pape l'irritait, le bravait. Puisqu'à Rome on place Fisher au nombre des cardinaux, on le mettra en Angleterre au nombre des morts. Paul peut, tant qu'il lui plaît, lui envoyer le chapeau; quand le chapeau arrivera, Fisher n'aura plus de tête[3].

[1] « Qua de re tota urbe sermo fuit. » (*State papers*, VII, p. 604.)
[2] « Nunquam alias gravius erratum fuisse. » (*Ibid.*)
[3] « Eo maturius truncatur capite. » (Erasmi, *Epp.* I, p. 1543.)

Le 14 juin (1535), Thomas Bedell et d'autres officiers de justice se transportèrent à la Tour. L'évêque refusa de répondre à la demande de reconnaître le roi comme chef de l'Église. Thomas More cité à son tour, répondit : « Mon unique étude « est de méditer sur la passion de Christ[1] ». — « Reconnaissez-vous le roi comme chef suprême « de l'Église? reprit Bedell. La loi établit la su- « prématie royale. » — « Cette loi est un glaive « à deux tranchants, dit l'ancien chancelier. Si je « la reconnais, elle tue mon âme; si je la rejette, « elle tue mon corps[2]. »

Trois jours après, l'évêque fut condamné à être décapité. Quand l'ordre de son exécution arriva, le prisonnier dormait; on respecta son repos. Le lendemain, 22 juin 1535, à cinq heures du matin, Kingston, entrant dans sa chambre, le réveilla et lui dit que le bon plaisir du roi était qu'il fût mis à mort le matin même. « Je remercie très- « humblement Sa Majesté, dit le vieillard, de ce « qu'il lui plaît de me débarrasser de toutes les « affaires de ce monde. Accordez-moi seulement « encore une heure ou deux, car j'ai fort mal dormi « cette nuit. » Puis se retournant contre la paroi, il se rendormit. Entre sept et huit heures, il appela son domestique, détacha la haire de crin et de poil qu'il portait sur la peau pour la mortification de la chair, et la donnant à cet homme : « Que « personne ne la voie, dit-il. Maintenant, apportez- « moi mes meilleurs habits. » — « Votre Seigneu-

[1] Interrogatories. (*State Papers*, I, p. 432.)
[2] « This law was like a two edged sword. » (More's *Life*, p. 261.)

« rie, dit le serviteur étonné, ne sait-elle pas que « dans deux heures, elle les posera pour ne ja- « mais les reprendre? » — « Précisément, répondit « Fisher, ce jour est celui de mes noces ; il convient « que je m'habille comme pour un jour de fête[1]. »

A neuf heures, le lieutenant parut. Le vieillard prit son Nouveau Testament, fit le signe de la croix et sortit. Sa taille était haute (il avait six pieds), mais son corps était courbé par l'âge, et sa faiblesse était telle qu'il pouvait à peine descendre l'escalier. On le plaça sur un fauteuil. Les porteurs s'étant arrêtés près de la porte de la Tour pour savoir si les schérifs étaient prêts, Fisher se leva, s'appuya contre la muraille, ouvrit son Testament, et levant les yeux au ciel, dit : « Sei- « gneur ! je l'ouvre pour la dernière fois; fais que « j'y trouve une parole qui me console, en sorte « que je te glorifie dans cette dernière heure ! » Les premiers mots qui le frappèrent furent ceux-ci : *C'est ici la vie éternelle qu'ils te connaissent, toi, le seul vrai Dieu, et celui que tu as envoyé, Jésus-Christ*[2]. Fisher ferma le volume, et dit : « C'est « assez; je n'ai pas besoin d'en savoir davantage « jusqu'à la fin de ma vie[3]. »

Le cortége funèbre se mit en route. Des nuages voilaient le soleil; le jour était sombre; les lieux que l'on traversait paraissaient tristes et en harmonie avec les cœurs. Une troupe nombreuse d'hommes armés entourait le pieux vieillard qui

[1] Fuller, p. 203.
[2] Ce Testament était en latin. (Jean XVII, 3.)
[3] « Here is even learning enough for me, to my life's end. » (Fuller, p. 204.)

répétait à voix basse les paroles de son Testament : ***Hæc est autem vita æterna, ut cognoscant te solum Deum et quem misisti Jesum Christum.*** On arriva à Smithfield. « Nous vous aiderons à monter, » lui dirent ses porteurs au pied de l'échafaud. — « Non, Messieurs, » répondit-il. Puis il ajouta d'un ton débonnaire : « Allons, mes pieds ! faites votre « devoir, vous n'avez plus que peu de chemin à « faire[1]. » Au moment où il montait l'escalier, le soleil parut et illumina sa figure : ***L'a-t-on regardé,*** s'écria-t-il, ***on en est illuminé, et leurs faces ne sont point confuses*** (Ps. XXXIV, 6). Il était dix heures. La noble apparence et la piété du vieil évêque saisissait de respect ceux qui l'entouraient. Le bourreau se mit à genoux devant lui et lui demanda de lui pardonner. « De tout mon cœur, » répondit-il. Ayant déposé sa robe et sa fourrure, il se tourna vers le peuple, et dit avec gravité et avec joie : « Chrétiens, je vais donner ma vie pour « ma foi en la sainte Église catholique de Christ. « Je ne crains pas la mort. Aidez-moi, cependant, « de vos prières, afin qu'au moment où la hache « me frappera, je demeure ferme. — O Dieu, « sauve le roi et le royaume ! » — L'éclat de sa face frappa en ce moment tous les spectateurs. Il se mit à genoux, et dit : « Éternel, j'ai espéré en « ta délivrance ! » Le bourreau s'approcha et lui banda les yeux. L'évêque leva les mains, poussa un cri vers le ciel et posa sa tête sur le billot. Le bourreau saisit sa pesante hache, et d'un seul coup

[1] « Eia pedes, officium facite; parum itineris jam restat. » (Sanders, p. 79.)

lui trancha la tête. Henri la fit exposer sur le pont de Londres. Les soldats portèrent son corps au cimetière de Barking, et lui creusèrent une humble fosse en se servant pour cela de leurs hallebardes. On a révoqué en doute les détails de cette mort; nous les croyons authentiques, et nous aimons, en les rapportant, à poser une couronne sur la tombe d'un évêque catholique romain, dont la fin fut celle d'un homme pieux.

C'était maintenant le tour de Thomas More. Il fut cité, le 1er juillet 1835, devant la cour du banc du roi. L'ancien chancelier d'Angleterre sortit de la prison, couvert d'une robe de bure, que le cachot avait salie, et traversa à pied les rues les plus fréquentées de Londres, pour se rendre à Westminster. Son visage maigre et pâle, ses cheveux blanchis, sa démarche chancelante, son air de vieillesse, fruit non des années, mais du cachot et de la douleur; le bâton sur lequel, pouvant à peine se soutenir, il s'appuyait[1], faisaient une impression profonde sur le peuple. Quand arrivé à la barre de ce tribunal, qu'il avait si souvent présidé, on le vit, affaibli par la souffrance, porter autour de lui un regard plein de douceur, l'émotion fut universelle. L'exposé des faits fut long et perplexe[2]; il était accusé du crime de lèse-majesté. Thomas More, s'efforçant de se tenir debout, dit : « Milords, « les charges qu'on m'impute sont si nombreuses, « que je crains, vu ma grande faiblesse, de ne

[1] «He went thither leaning on his staff.» (More's *Life*, p. 255.)

[2] «Longa et perplexa accusatio.» (Polus, *Pro Unitatis Defensione*, p. 63.)

« pourvoir me souvenir de toutes. » Il s'arrêta; tout son corps tremblait; il était près de défaillir; on lui apporta un fauteuil. S'étant assis, il continua : « Je n'ai jamais prononcé une seule parole op-« posée au statut qui proclame le roi chef de l'É-« glise... » — « Si nous ne pouvons alléguer vos « paroles, dit le procureur du roi, nous alléguons « votre silence. » — « Nul ne peut être condamné « pour son silence, reprit noblement More. *Qui « tacet consentire videtur*, disent les légistes[1]. »

Rien ne pouvait sauver More; le jury rendit le verdict de culpabilité. « Maintenant que tout est « fini, dit l'accusé, je parlerai. Oui, le serment de « suprématie est illégal. La grande charte établit « que *l'Église d'Angleterre est libre*, que ses droits « et ses libertés doivent être également mainte-« nus[2]. » — « L'Église doit être *libre*, dirent les « jurisconsultes; elle n'est donc pas l'esclave du « pape. » — « Oui, *libre*, reprit More, elle n'est « donc pas l'esclave du roi. » Alors le chancelier prenant la parole déclara « que Thomas More était « condamné à être pendu, à Tyburn; puis écar-« telé, encore vivant. » Henri fit grâce à son illustre sujet et ancien ami, de ce cruel supplice, et ordonna qu'il serait *simplement décapité*. « Dieu « préserve tous mes amis de la grâce de Sa Ma-« jesté, dit More, et qu'il épargne de tels pardons « à mes enfants! — J'espère, Milords, dit l'ancien « chancelier, en se tournant avec douceur vers

[1] « Qui se tait est considéré comme consentant. » (More's *Life*, . 260.)

[2] « Ecclesia anglicana libera sit, et habent omnia jura integra, et libertates suas illæsas. » (*Ibid.*, p. 268.)

« ses juges, que quoique vous m'ayez con-
« damné, nous nous rencontrerons dans la vie éter-
« nelle. »

Sir W. Kingston s'approcha; les hommes d'armes entourèrent le condamné, et la triste procession commença. Un des gardes de la Tour marchait en avant, portant une hache dont le tranchant était tourné contre Thomas More[1]; c'était le signe qui devait annoncer au peuple le sort de l'accusé. Au moment où il franchissait le seuil du palais, son fils qui l'attendait se jeta à ses pieds, éperdu et tout en larmes : « Votre bénédiction, mon père! « s'écria-t-il, votre bénédiction! » More le releva, l'embrassa tendrement et le bénit. Sa fille Marguerite n'était point là; elle avait perdu connaissance au moment où elle avait appris la condamnation de son père[2]. On ramena le condamné à la prison, en descendant la Tamise, peut-être pour dérober cet homme innocent et illustre, traité comme un criminel, à la vue du peuple de Londres. Quand on fut près de la Tour, le gouverneur qui avait jusqu'alors contenu son émotion, se tourna vers More, et lui dit adieu, en versant quelques larmes[3]. — « Cher Kingston, lui dit le noble condamné, « ne pleurez pas; nous nous retrouverons dans « le ciel. » — « Oui! dit le lieutenant de la Tour. « Ah! ajouta-t-il, c'est donc vous qui me consolez, « quand c'est moi qui devrais le faire. » Une foule immense couvrait le quai, où devait aborder la

[1] « An axe being carried before him, with the edge towards him. » (More's *Life*, p. 274.)

[2] « Exanimata dolore. » (Polus, *Pro Unitatis Defensione.*)

[3] « The tears appearing down his cheeks. » (More's *Life*, p. 274.)

barque. Au milieu de cette multitude, avide d'un si douloureux spectacle, se trouvait une jeune femme, émue et tremblante, qui attendait l'affreux cortége; c'était Marguerite. Enfin, elle entendit le pas des gardes qui marchaient vers la Tour, et vit paraître More. Elle ne put s'avancer, les forces lui manquèrent; elle tomba à genoux à la place même où elle se trouvait. Son père qui la reconnut de loin, cédant aux émotions les plus vives, leva les mains, au milieu des soldats, et la bénit. Ce n'était pas assez pour Marguerite. Cette bénédiction lui avait donné une forte émotion et avait rendu la vie à son âme. Sans avoir égard ni à son sexe, ni à son âge, ni à la foule qui l'entourait, cette faible femme, à qui dans ce moment suprême la piété filiale communiquait la force de plusieurs hommes, dit un de ses contemporains[1], se précipita vers son père, et passant au milieu des hommes d'armes, des hallebardes et des rapières[2], elle se jeta au cou du prisonnier, et l'embrassa en s'écriant : « O mon père ! mon père ! » Elle ne put en dire davantage, la douleur lui ôtait la voix; il ne lui restait que des larmes, et elle en inonda la poitrine de son père[3]. Les soldats émus s'arrêtèrent; More, pénétré à la fois du plus tendre amour et d'une inexprimable douleur, sentit comme une épée qui lui transperçait l'âme[4]. Il se remit pour-

[1] « Cui jam pietas multorum virorum robur addiderat. » (Polus, *Pro Unitatis Defensione*, p. 66.)

[2] « Passing through the midst of the guards, who with bills and halberts compassed him round. » (More's *Life*, p. 276.)

[3] « Lacrymis sinum ejus opplebat. » (Polus, *Pro Unitatis Defensione*, p. 66.)

[4] « What a *sword* was this to his heart. » (More's *Life*, p. 278.)

tant; il bénit son enfant, et lui dit d'une voix dont il cherchait à calmer l'émotion : « Je suis innocent, « ma fille; mais rappelle-toi que quelque dur que « soit le coup dont je suis frappé, c'est de Dieu « qu'il vient. Soumets ta volonté au bon plaisir « du Seigneur. »

Le chef de l'escorte voulant faire cesser cette scène qui pouvait agiter le peuple, fit approcher deux soldats pour enlever Marguerite; mais elle enlaçait More dans ses bras, qui étaient comme des barres de fer, et ce ne fut pas sans difficulté qu'on l'arracha du sein paternel[1]. A peine l'avait-on déposée par terre, à quelques pas de là, qu'elle se releva aussitôt, et repoussant ceux qui l'avaient éloignée de celui qu'elle aimait, elle perça de nouveau la foule, se jeta à son cou, et le baisa à plusieurs reprises avec un mouvement convulsif. L'amour filial avait chez elle toute la véhémence de la passion. More, que la sentence de condamnation n'avait pu émouvoir, était sans force et versait d'abondantes larmes. La foule, profondément émue, contemplait cette scène touchante, et des pleurs coulaient silencieusement sur de rudes et mornes visages[2]. Les gardes eux-mêmes se refusaient à arracher de nouveau la fille des bras de son père, et pleuraient. Cependant, deux ou trois d'entre eux, plus impassibles, s'avancèrent et emportèrent Marguerite. Des femmes de sa maison, qui l'avaient accompagnée, l'entourèrent aussitôt et

[1] « Ut vix ab eo divelli posset. » (Polus, *Pro Unitatis Defensione*, p. 66.)

[2] « They were very few in all the troop, who could refrain from weeping, no, not the guards themselves. » (More's *Life*, p. 277.)

l'entraînèrent loin de ce spectacle d'une ineffable douleur. Le prisonnier entra dans la Tour.

More passa encore six jours et six nuits dans cette prison. Nous trouvons sans doute chez lui des paroles pieuses, mais les petites pratiques d'un ascète semblent trop le préocuper. Ses macérations se multiplient; il se promène dans sa chambre, n'ayant qu'un linceul autour du corps, comme s'il eût été déjà un cadavre prêt à être déposé dans la tombe[1]. Il se flagelle souvent, longtemps et avec une violence extraordinaire. Toutefois, il se livre en même temps à de pieuses méditations : « Je suis « affligé, écrivait-il à un de ses amis, détenu dans « un cachot; mais bientôt Dieu, dans sa miséri- « corde, nous sauvera de ce monde de tribula- « tions; des murailles ne nous sépareront plus, « et nous aurons ensemble de saintes conversa- « tions, que le geôlier ne viendra plus interrom- « pre[2]. » Le 5 juillet, voulant faire ses derniers adieux à sa fille, More prit un morceau de charbon (il n'avait pas autre chose), et lui écrivit : « C'est demain la Saint-Thomas, mon jour de fête; « aussi je désire extrêmement que ce jour soit « celui de mon départ. O mon enfant, je ne vous « ai jamais si tendrement chérie, que la dernière « fois que vous m'avez embrassé. J'aime que la « piété filiale ne s'embarrasse pas des convenances « du monde[3]. — Adieu, fille bien-aimée, priez

[1] «With a sheet about him like a corpse ready to be buried.» (More's *Life*, p. 279.)

[2] «Ubi non arcebit a colloquio janitor.» (*Ad Ant. Bonvisum mercatorem Lucensem.*)

[3] «I like when danghterly love... have no leisure to look unto wordly courstesy.» (More's *Life*, p. 280.)

« pour moi. Je prie pour vous tous, afin que nous « nous retrouvions dans le ciel. » Ainsi, une des affections les plus intimes et les plus saintes, celle d'un père pour sa fille, et d'une fille pour son père, adoucit les derniers moments de cet homme illustre. More envoya à Marguerite sa haire et son fouet, qu'il désirait dérober aux yeux des indifférents. Quel héritage !

Il eut cette nuit un sommeil paisible, et le lendemain matin, de bonne heure, le 6 juillet 1535, quinze jours après la mort de l'évêque, son ami, Sir Thomas Pope, vint lui annoncer que son exécution allait avoir lieu. « Je remercie le roi, dit « More, de ce qu'en m'enfermant dans cette pri« son, il m'a mis ainsi en état de me bien prépa« rer à la mort. La seule grâce que je lui demande, « c'est que ma fille assiste à ma sépulture. » Pope sortit tout en larmes. Alors le prisonnier se revêtit d'une belle robe de soie, que son riche ami, le négociant de Lucques Bonvisi, lui avait donnée. « Laissez ici cet habit, dit Kingston, car celui à « qui il doit échoir, selon l'usage, n'est qu'un « geôlier. » — » Je ne puis regarder comme un « *geôlier*, répondit More, celui qui va m'ouvrir les « portes du ciel. »

A neuf heures, le cortége sortit de la Tour, More était calme, sa figure était pâle, sa barbe longue et touffue; ses mains tenaient une croix, et ses yeux s'élevaient souvent en haut. Une foule nombreuse et sympathique regardait passer cet homme tant honoré naguère, cet ancien lord grand chancelier, chef de la justice et président de la

chambre des pairs, que des gens d'armes menaient à l'échafaud. Au moment où il passait devant une maison de chétive apparence, une bonne femme qui était devant la porte s'approcha et lui offrit pour le fortifier une coupe pleine de vin. « Merci, dit-il avec bonté, merci, — Christ n'a bu « que du vinaigre. » Arrivé au lieu du supplice : « Donnez-moi la main pour monter sur l'écha« faud, » dit-il à Kingston, et il ajouta : « Quand « il s'agira d'en redescendre, je n'aurai pas besoin « de votre secours[1]. » Il monta. Le roi lui avait fait demander, par Pope, de ne pas faire de discours; ce prince craignait l'effet que cet homme illustre pourrait produire sur le peuple. More désirait pourtant prononcer quelques mots; le schérif l'arrêta : « Je meurs, se contenta-t-il de dire, dans « la foi à l'Église catholique et serviteur fidèle de « Dieu et du roi! » Puis s'étant mis à genoux, il récita le psaume cinquante et unième[2] : *O Dieu, aie pitié de moi selon ta gratuité, selon la grandeur de tes compassions efface mes forfaits*, et ce qui suit. Comme il se relevait le bourreau lui demanda pardon : « Que parles-tu de pardon! répondit « More. Ah! tu me rends le plus grand service « que j'aie jamais reçu d'aucun homme. » Il l'invita à s'acquitter avec fermeté de son office, et lui fit remarquer que son cou était très-court. Il lia lui-même sur ses yeux un tissu qu'il avait sur lui, puis il plaça sa tête sur le billot. Le bourreau

[1] « For my coming down, let me shift for myself. » (More's *Life*, p. 286.)
[2] Le cinquantième dans la Vulgate : *Miserere mei, Deus*, etc.

tenant la hache, s'apprêtait à le frapper, quand More l'arrêta, et mettant soigneusement sa barbe de côté, dit : « Un moment ! elle n'est pas accusée « de haute trahison... ! » De telles paroles, presque plaisantes, étonnent sans doute en un tel moment ; mais on a vu quelquefois des hommes forts manifester ainsi la sérénité de leur âme. More craignait probablement que sa longue barbe n'embarrassât le bourreau, et n'amortît le coup. Enfin, cette tête, dans laquelle avaient roulé tant de belles pensées, tomba ; ce regard vif et spirituel s'éteignit ; ces lèvres éloquentes ne furent plus que celles d'un mort. La tête fut exposée sur le pont de Londres, et Marguerite s'acquitta du douloureux devoir que son père lui avait légué, en ensevelissant pieusement son corps.

C'est ainsi que cet homme éminent protesta au prix de sa vie contre l'égarement d'un prince cruel, qui usurpait le titre donné par la Bible à Jésus-Christ seul. Les nombreux martyrs évangéliques qui avaient été immolés en divers pays et qui le furent plus tard, montrèrent en général, plus que Fisher et More, un amour ardent du Sauveur, une espérance vive des biens éternels ; mais nul ne montra plus de calme qu'eux. Ces deux hommes de bien manquaient de discernement, quant à ce qui constitue le pur Évangile ; leur piété s'attachait trop, nous l'avons dit, à des pratiques monacales ; ils avaient dans les jours de leur puissance (surtout More) persécuté les disciples du Sauveur, et tout en rejetant les usurpations du roi, ils s'étaient montrés fanatiques partisans de

celles du pape. Mais dans un moment où il y avait tant d'évêques rampants, de seigneurs serviles, où tous presque baissaient lâchement la tête devant la papauté insensée de Henri VIII, ils élevèrent fièrement la leur. Les More et les Fisher furent les compagnons d'infortune des Bilney et des Fryth; ce fut la même royale main qui les frappa. Nos sympathies sont pour les victimes, et nos aversions pour les bourreaux.

La mort de ces deux hommes célèbres fit une sensation immense. En Angleterre, le peuple, les seigneurs même étaient frappés d'étonnement. On se demandait s'il était vrai que ce Thomas More, connu de Henri depuis l'âge de neuf ans, avec lequel il se livrait pendant la nuit sur la terrasse de son château à d'intimes conversations, à la table duquel il aimait à prendre place familièrement, celui qu'il avait choisi, quoique laïque et simple chevalier, pour succéder au puissant Wolsey, venait d'être, par ses ordres, frappé de la hache du bourreau? — si véritablement l'évêque Fisher, ce vieillard vénérable de quatre-vingts ans, qui avait été son précepteur, le confident de sa grand'mère, auquel il devait les progrès qu'il avait faits dans les lettres, avait subi le même sort? On commençait à comprendre que résister à Tudor, c'était l'échafaud. Chacun trembla, et ceux mêmes qui n'avaient pas connu les deux victimes ne purent retenir leurs larmes[1].

L'horreur que ces deux morts répandirent parmi

[1] « Lacrimas tenere non potuerunt. » (Polus, *Pro Unitatis Defensione*, p. 66.)

les hommes éclairés du continent, se manifesta avec plus de liberté et d'énergie. « Je suis mort, « s'écria Érasme, puisque Morus n'est plus ; car, « comme parle Pythagore, nous n'avions à nous « deux qu'une seule âme[1] » — « O Angleterre! « patrie bien-aimée, dit Reginald Pole ; ce n'est « pas seulement de Marguerite, c'est aussi de toi « que Thomas More était le père ! » — « Cette « année, dit le réformateur Mélanchthon, est fa- « tale à notre ordre ; j'apprends que More a été « tué et d'autres aussi. Vous savez combien de « telles choses me serrent le cœur[2]. » — « On « bannit de tels coupables, dit vivement Fran- « çois Ier à l'ambassadeur d'Angleterre, mais on « ne les fait pas mourir. » — « Si j'avais de tels « flambeaux dans mes royaumes, dit Charles- « Quint, j'aimerais mieux donner mes deux villes « les plus fortes que de les laisser s'éteindre. » A Rome surtout, la colère fut terrible. On s'y flattait encore de voir Henri VIII revenir à ses anciennes sympathies ; mais maintenant plus d'espoir ! Le roi avait mis à mort un prince de l'Église, et comme il l'avait juré, le chapeau de cardinal n'avait plus trouvé la tête qui devait le porter. Un consistoire fut aussitôt convoqué ; on y lut une lettre pathétique du cardinal de Tournon ; tous en l'entendant furent émus jusqu'aux larmes. Les envoyés anglais embarrassés, interdits, ne savaient que faire ; et selon eux, on avait tout à craindre.

[1] « In Moro mihi videor extinctus, adeo μία ψυχὴ, juxta Pythagoram, duobus erat. » (*Epp.*, p. 1938.)

[2] *Corp. Ref.*, II, p. 918. *L'ordre* est celui des humanistes.

Nul peut-être ne fut saisi comme le pontife. Paul III était circonspect, prudent, réfléchi, temporiseur; mais quand il croyait le moment arrivé, quand il pensait n'avoir plus rien à ménager, il n'hésitait plus et frappait avec force. Il avait, on le sait, deux jeunes parents que, dans son aveugle tendresse, il avait fait cardinaux, malgré leur âge et les représentations de l'Empereur. « Ah! dit-« il, je me sens aussi mortellement offensé, que si « mes deux neveux avaient été tués devant moi[1]. » Ses partisans les plus dévoués et surtout un cardinal de sa création mis à mort!... Il y avait un mouvement désordonné dans son cœur; il s'irritait; il voulait frapper le prince, dont l'acte cruel l'avait si vivement blessé. Son courroux éclata par un coup de tonnerre. Le 30 août, il lança une bulle digne de Grégoire VII, et que les partisans les plus zélés de la papauté voudraient ôter du Bullaire romain[2]. « Que le roi Henri se repente de ses « crimes, y disait le pontife, nous lui donnons « quatre-vingt-dix jours, et à ses complices soixante « pour comparaître à Rome. En cas de défaut, « nous le frappons de l'épée de l'anathème, de la « malédiction et de la damnation éternelles[3]; nous « le dépouillons de son royaume; nous déclarons « que son corps sera privé de la sépulture ecclé-« siastique; nous lançons l'interdit sur ses États; « nous délions ses sujets du serment de fidélité;

[1] « Si videret ante se, occisos duos suos nepotes. » (*State papers*, VII, p. 621.)

[2] Lingard, tome III, ch. IV.

[3] « Anathematis, maledictionis et damnationis æternæ mucrone percutimus. » (*Bullarium Romanum, 3 calend. septemb.* 1535.)

« nous requérons les ducs, marquis et comtes, de « le chasser, lui et ses complices, de l'Angleterre; « nous déchargeons les princes chrétiens de leurs « serments envers lui, leur commandons de « marcher contre lui, et de le contraindre à ren- « trer dans l'obéissance due au saint-siége apos- « tolique, leur donnant tous ses biens pour ré- « compense, et le roi lui-même et les siens pour « esclaves[1]. »

La colère avait eu pour le pontife les effets de l'ivresse; il avait perdu l'usage de la raison, et s'était laissé entraîner à des menaces, des excès, dont il aurait eu honte, s'il était demeuré sobre. Aussi, à peine l'ivresse fut-elle passée, que le malheureux Paul se hâta de cacher sa bulle, et déposa soigneusement ses foudres dans son arsenal, quitte à les en sortir plus tard.

Henri VIII, plus calme alors que le pape, ayant appris son mécontentement, craignit de le pousser à bout; et Cromwell, un mois après la rédaction de la bulle, chargea Da Casale de justifier le roi au Vatican. « Fisher et More, de- « vait-il dire, en étaient venus sur tous les « points de la politique intérieure de l'Angle- « terre à des conclusions diamétralement opposées « au repos et à la prospérité du royaume. Ils « avaient eu des entretiens intimes avec certains « hommes, connus pour leur audace, et avaient « versé dans les cœurs de ces misérables le poi- « son qu'ils avaient à l'avance préparé dans le

[1] « Et eos capientium *servos* fieri decernentes. » (*Bullarium Romanum*, 3 *calend. septemb.* 1535.)

« leur [1]. Fallait-il permettre que leur crime, se « communiquant de proche en proche, donnât le « coup de mort à l'État? Fisher et More seuls « s'opposaient à des lois, acceptées par le consen- « tement universel du peuple, et nécessaires à « la prospérité du royaume. Notre *très-tendre* sou- « verain n'a pu tolérer plus long-temps une faute « si atroce [2]. »

Ces excuses mêmes de Henri VIII l'accusent et le condamnent. Ni More, ni Fisher n'avaient tramé de complot contre l'État; leur résistance avait été purement religieuse; ils devaient être libres d'agir conformément à leur conscience. Il y avait peut-être quelque mesure de prudence à prendre dans un siècle peu fait encore à la liberté, mais rien ne pouvait excuser l'échafaud, dressé par l'ordre du souverain, pour des hommes entourés d'un respect universel.

[1] « In horum sinum, jam antea conceptum pectore venenum evomebant. » (*State papers,* VII, p. 634.)

[2] « Sustinere diutius non potuit *mitissimus* Rex istorum culpam tam atrocem. » (*Ibid,* p. 635.)

CHAPITRE SEPTIÈME

LA VISITE, LES SCANDALES ET LA SUPPRESSION DES MONASTÈRES.

(Septembre 1535 à 1536.)

La mort de l'ancien gouverneur et de l'ancien ami du prince allait être suivie d'une mesure moins cruelle, mais beaucoup plus générale. Le pape qui traitait si rudement les rois, ne devait pas s'étonner si les rois traitaient sévèrement les moines. Henri connaissait, avait même vu de près leur vie oisive et souvent déréglée. Un jour qu'il chassait dans la forêt de Windsor, il s'égara, peut-être à dessein, et vint à l'heure du dîner frapper à la porte de l'abbaye de Reading. S'étant présenté comme l'un des gardes de Sa Majesté : « Vous « dînerez avec moi, » lui dit l'abbé; et le roi s'assit à une table couverte de mets abondants et délicats. Ayant examiné tout avec soin : « Je « m'en tiens à ce chevalier, » dit-il, en montrant un aloyau de bœuf, [1] et il le dévora. L'abbé le regar-

[1] « A Sir loyne of beaf, so knighted by this King Henry. » (Fuller, p. 299.)

dait avec admiration : « Je donnerais cent livres « sterling, s'écria-t-il, pour manger avec autant « d'appétit que vous; mais, hélas! mon estomac « faible et nauséabond peut à peine digérer l'aile « d'un petit poulet. » — « Je saurai bien te rendre « ton appétit, » pensa le roi. Peu après des sergents se présentent au couvent, enlèvent l'abbé, et l'enferment à la tour, où il est mis au pain et à l'eau. « Mais qu'ai-je donc fait, répétait-il sans cesse, « pour mériter à un tel point la colère de Sa Ma- « jesté ? » Après quelques semaines, Henri vint à la prison d'État, et se cachant dans une antichambre d'où il pouvait voir l'abbé, il lui fit servir un aloyau de bœuf. Le moine affamé se jeta à son tour sur ce *chevalier*, rapporte la tradition, et l'engloutit. Alors le roi se montrant, lui dit : « Mon- « sieur, je vous ai guéri de vos nausées; payez- « moi mes honoraires ; vous savez, c'est cent livres « sterling. » L'abbé paya, et retourna à Reading; mais Henri n'oublia pas dès lors la cuisine des moines.

L'état des couvents était un sujet de scandale; la vie religieuse avait péri depuis plusieurs siècles dans la plupart de ces établissements. Les religieux vivaient en général dans la paresse, la gourmandise, la dissolution, et les monastères qui auraient dû être des maisons de saints, étaient devenus souvent les repaires de ventres paresseux et de convoitises impures. « La seule loi qu'on y reconnaisse, disait « Luther en parlant des cloîtres, est celle des sept « péchés capitaux. » L'histoire rencontre ici deux dangers ; l'un est celui de taire ce qui est essentiel,

les faits scandaleux qui justifieront la suppression des monastères; l'autre est celui de dire des choses qui ne peuvent pas être nommées. Il faut chercher à naviguer entre ces deux écueils.

Toutes les classes de la société avaient pris les monastères en dégoût. Les gens du peuple disaient aux moines : « Nous travaillons péniblement, tandis que vous, vous menez une vie oisive et commode! » Les seigneurs portaient sur eux des regards envieux et ironiques qui menaçaient leurs richesses. Les hommes de loi les considéraient comme des plantes parasites, qui enlevaient aux autres la nourriture dont elles avaient besoin. Aussi les religieux effrayés s'écriaient : « Si nous n'avons plus le pape pour nous protéger, c'en est fait de nous et de nos monastères! » Et ils se mettaient à l'œuvre pour empêcher que Henri VIII ne se séparât du pape; ils répandaient partout de sourdes rumeurs, des chants séditieux, de triviales pasquinades, d'effrayantes prophéties et de mordantes satires contre le roi, Anne Boleyn et les amis de la Réforme. Ils avaient avec les mécontents de mystérieuses conférences, et épouvantaient les âmes faibles dans le confessionnal. « La suprématie du pape, disaient-ils, est l'article fondamental de la foi, quiconque le rejette ne saurait être sauvé! » On commençait à craindre une révolte générale.

Quand Luther avait appris que Henri VIII avait aboli dans son royaume l'autorité du pape, mais en y laissant subsister les ordres religieux, il avait souri de sa maladresse : « Le roi d'Angleterre,

« avait-il dit, maltraite le *corps* de la papauté, mais « en même temps, il en fortifie l'*âme*. »[1] Cela ne devait pas durer longtemps.

Cromwell était alors parvenu à de grands honneurs, et allait monter plus haut encore. Il croyait comme Luther que le pape et les moines ne pouvaient subsister ou tomber l'un sans l'autre. Après avoir aboli le pontife romain, il devait donc abolir les monastères. C'était lui qui avait engagé le roi à prendre la place de chef de l'Église ; or il voulait qu'il l'occupât réellement : « Sire, dit-il à Henri, « nettoyez le champ du Seigneur de toutes les « épines qui étouffent le bon grain, et répandez « partout les semences de la vertu[2]. Déjà en 1525, « 1528, 1531, 1534, les papes eux-mêmes vous « ont prêté la main pour supprimer des cloîtres ; « maintenant vous n'avez plus besoin de leur se- « cours. N'hésitez pas, Sire, c'est dans les couvents « que se trouvent les ennemis les plus fanatiques « de votre autorité suprême. C'est là que sont en- « glouties des richesses qui sont bien nécessaires « à la prospérité de la nation. Les revenus des ordres « religieux sont fort supérieurs à ceux de toute la « noblesse d'Angleterre. Les écoles claustrales sont « tombées en décadence, et les besoins du siècle « en réclament de meilleures. Supprimer le pape « et garder les moines, c'est écarter le général, et « livrer à son armée les places fortes du pays.

[1] « Des Pabstes Leib plaget er, aber seine Seele stærkt er. » (Luth., *Opp.*, XXII, p. 1466.)

[2] « Ecclesiam vitiorum vepribus purgare, et virtutum seminibus conserere. » (Collyer's *Records*, II, p. 21.)

« Imitez, Sire, l'exemple des protestants et sup-
« primez les cloîtres ! »

Ces paroles alarmaient les amis de la papauté, et ils repoussaient avec énergie un dessein qui leur semblait sacrilége. « C'est au Dieu tout-puissant, « disaient-ils au roi, que ces fondations ont été con- « sacrées ; respectez donc ces retraites, où des âmes « pieuses vivent dans la contemplation[1]. » — « La « contemplation ! dit en souriant Sir Henry Colt ; « demain, Sire, je me fais fort de vous produire « des preuves du genre de contemplation auquel se « livrent les moines. » Là-dessus, dit un historien, Colt, sachant qu'un certain nombre de religieux de l'abbaye de Waltham, aimant la conversation des dames, passaient la nuit dans le couvent de nonnes de Chesham, se rendit dans un passage fort étroit, que les moines devaient traverser à leur retour, et y fit tendre un de ces filets dont on se servait pour la chasse aux cerfs. Vers la fin de la nuit, les malheureux moines s'avancèrent en effet, une lanterne à la main, dans cette longue allée. Entendant tout à coup un grand bruit derrière eux, — il était fait par des hommes que Colt avait apostés, — ils soufflèrent aussitôt leur lumière et hâtant le pas, tombèrent dans le rets tendu pour les prendre[2]. D'un seul coup de filet, Colt avait pris tous ces oiseaux nocturnes. Le lendemain matin, il les présenta au roi qui rit beaucoup, en voyant l'air piteux

[1] « For the benefit of a retired and contemplative disposition. » (Collyer's *Records*, I, p. 102.)

[2] « The monks, coming out of the nunnery... ran themselves into the net. » (Fuller, p. 317.)

des moines : « J'ai vu souvent du meilleur gibier, « s'écria-t-il; mais du plus gras, jamais ! » « Certainement, ajouta-t-il, je puis faire un usage « plus utile de l'argent que les moines emploient « à leurs débauches. Il me faut fortifier les côtes « de l'Angleterre, augmenter ma flotte et mon armée, bâtir des ports pour le commerce, qui prend « chaque jour de nouveaux développements[1]. « Tout cela vaut bien la peine de supprimer des « maisons impures. »

Les protecteurs des ordres religieux ne se découragèrent pas, et représentèrent que pour quelques couvents coupables, il ne fallait pas les fermer tous.

Un ancien officier de Wolsey, le docteur Leighton proposa un terme moyen : « Que le roi décrète « une visite générale des couvents, dit-il, et il apprendra de cette manière s'il doit ou non les « séculariser; peut-être que la seule crainte de « cette inspection disposera les moines à se prêter « aux désirs de Sa Majesté. » Henri VIII chargea Cromwell d'exécuter cette mesure, et le nomma à cet effet son vice-gérant et vicaire général, muni de toute l'autorité ecclésiastique qui appartenait au roi[2]. « Vous visiterez, dit-il, toutes les églises, « mêmes métropolitaines, que le siége en soit ou « non vacant ; — tous les monastères tant d'hommes que de femmes, et vous corrigerez et punirez quiconque sera trouvé coupable. » Henri donna à son vicaire la préséance sur tous les lords,

[1] « He intended to build many havens. » (Burnet, I, p. 181.)
[2] Wilkins, *Concilia*, III, p. 785. — Coll. Rec. 21.

et décida même que ce laïque présiderait, à la place du primat, l'assemblée du clergé, surveillerait l'administration non-seulement des évêques mais aussi des archevêques, confirmerait ou annulerait l'élection des prélats, les destituerait, les suspendrait, et assemblerait des synodes. C'était au commencement de septembre 1535. L'influence des membres laïques rentrait ainsi dans l'Eglise, mais non par la porte véritable. C'était au nom du roi et de ses ordonnances, qu'ils s'avancaient, tandis qu'ils eussent dû reparaître au nom de Christ et de sa Parole. Le roi fit savoir au primat, et par lui à tous les évêques et les archidiacres, que la visite générale allant commencer, ils ne devaient plus exercer aucune juridiction[1]. Les prélats étonnés firent des représentations ; elles furent inutiles ; ils devaient eux et leurs siéges être inspectés par de simples fidèles. Quoique le mandat de ceux-ci n'eût pas les conditions requises, savoir la délégation des troupeaux, cet acte était pourtant un signe assez évident que la réintégration des membres de l'Église dans leurs fonctions était alors pressentie, peut-être même regardée par plusieurs comme une des parties essentielles de la Réformation de l'Angleterre.

Les moines commencèrent à trembler. La foi aux couvents n'existait plus, même dans les couvents. La confiance dans les pratiques monacales, dans les reliques, dans les pèlerinages s'était partout affaiblie, les poutres des monastères étaient ver-

[1] Nullus vestrum ea quæ sunt jurisdictionis exercere. » (Collyer's *Records*, p. 22.)

moulues; leurs murailles étaient près de s'écrouler, et l'édifice du moyen âge, chancelant sur sa base, était incapable de soutenir les coups vigoureux qu'on lui portait. Quand un archéologue curieux parcourt d'antiques sépulcres, il y rencontre des squelettes, en apparence bien conservés, mais qu'il suffit de toucher du bout du doigt pour qu'ils tombent en poussière; de même la main puissante du seizième siècle n'avait qu'à toucher la plupart des institutions monastiques, pour les réduire en poudre. Le véritable dissolvant des ordres religieux ne fut ni Henri VIII, ni Cromwell; ce fut le ver rongeur, que, depuis des années et des centaines d'années, ils portaient dans leur sein.

Le vicaire général choisit ses commissaires[1]; puis il les assembla comme un commandant en chef réunit ses généraux. Au premier rang était le Dr Leighton, son ancien camarade dans la maison de Wolsey, homme habile qui connaissait bien le pays, et n'oubliait pas ses intérêts propres. Après lui venait le Dr London, doué d'une activité sans pareille, mais homme sans caractère, girouette tournant à tout vent. A côté de lui était un neveu du vicaire général, Sir Richard Cromwell, homme honnête, mais qui désirait profiter de l'influence de son oncle pour faire son chemin, et qui devait être l'aïeul d'un autre Cromwell, plus célèbre encore que le vice-gérant de Henri VIII. Plus loin étaient Thomas Legh, John Apprice, les plus audacieux des aides du ministre du roi, et d'autres d'une capacité

[1] Audley à Cromwell, 30 septembre 1535. (*State papers*, I, p. 450.)

reconnue. Le vice-gérant leur communiqua les instructions qui devaient les diriger, les questions qu'ils devaient poser aux moines, les injonctions qu'ils devaient faire aux abbés et aux prieurs; et chacun partit pour sa mission.

Les universités ne furent pas oubliées par Henri et son représentant. Une réforme y était nécessaire. Depuis le temps où Garret, un des curés de Londres, répandait le Nouveau Testament à Oxford, on avait banni ce livre de cette ville, ainsi que la *Supplique des mendiants* et d'autres écrits évangéliques. Le sommeil avait suivi le réveil. Les membres de l'Université, surtout certains ecclésiastiques, qui, laissant leurs paroisses, venaient se fixer à Oxford, pour y jouir des délices de Capoue[1], y menaient une vie d'oisiveté et de sensualité. Les commissaires royaux les réveillèrent de cet assoupissement. Ils détrônèrent le *docteur subtil*, Duns Scot, qui y régnait depuis trois siècles, et les feuilles de ses écrits furent jetées au vent. La scolastique tomba; de nouveaux cours furent établis; la philosophie, les sciences naturelles, le latin, le grec, la théologie prirent de nouvelles forces et de nouveaux développements. Il fut défendu aux étudiants de fréquenter les tavernes, et les prêtres venus à Oxford pour y jouir de la vie, furent renvoyés dans leurs paroisses.

La visite des monastères commença par ceux de Cantorbéry, église primatiale d'Angleterre. En octobre 1535, peu après la Saint-Michel, le *visiteur*

[1] *Suppression of the monasteries*, p. 71 et suiv.

Dr Leighton entra dans la cathédrale et l'archevêque Cranmer monta en chaire. Il avait vu Rome; il avait l'intime conviction que cette cité exerçait une influence malfaisante sur toute la chrétienté; il voulait, comme primat, profiter de cette occasion importante pour rompre publiquement avec elle. « Non, dit-il, l'évêque de Rome n'est pas le vicaire « de Dieu. En vain me direz-vous, que le siége de « Rome est appelé *Sancta Sedes*, que son évêque « est nommé *Sanctissimus Papa*, — la sainteté du « pape n'existe qu'en paroles[1]. La vaine gloire, la « pompe mondaine, les convoitises déréglées, et « des vices innombrables règnent dans Rome. J'ai « vu cela de mes propres yeux. Le pape prétend « par ses cérémonies remettre aux hommes leurs « péchés, c'est une grave erreur. Une œuvre seule « les efface, savoir, la mort de notre Seigneur « Jésus-Christ. Tant que ce siége de Rome subsis« tera, il n'y aura pas de remède aux maux qui « nous accablent. Depuis bien des années, chaque « jour je présente à Dieu cette prière : « Fais-moi « voir de mes yeux, Seigneur, la puissance de Rome « détruite[2] ! » Des paroles aussi franches devaient déplaire aux adhérents du pape; aussi quand Cranmer mentionna cette énergique prière de chaque jour, le supérieur des Dominicains, subitement ému, tressaillit et s'écria : « Quel manque de *charité !* »

Il n'était pas seul saisi d'indignation et de crainte.

[1] « For it was but a holiness in name. » (Cranmer's *Letters and Remains*, p. 326.)

[2] « These many years, I had daily prayed unto God, that I might see the power of Rome destroyed. » (*Ibid.*, p. 327.)

A peine le discours était-il fini, que tous les dominicains se réunirent pour empêcher l'archevêque d'accomplir son dessein. « Il faut soutenir la pa« pauté, dirent-ils, mais la soutenir avec *pru« dence.* » Le prieur fut désigné, comme le plus éloquent, pour combattre Cranmer. Il monta en chaire et s'écria : « L'Église de Christ n'a jamais erré. « Les lois qu'elle fait sont égales aux lois de Dieu « même. Je ne sache pas un seul évêque de Rome, « auquel quelques vices puissent être reprochés[1]. » Evidemment le prieur, s'il était éloquent, n'était pas savant dans l'histoire de l'Église.

La visite des monastères de Cantorbéry commença. L'immoralité de la plupart des cloîtres se manifesta par des scènes scandaleuses et donna même lieu à des questions que nous devrons supprimer. Les vices abominables qui y régnaient sont mentionnés par saint Paul, quand il décrit la corruption des païens[2]. Les commissaires étant entrés dans l'une des salles du couvent des Augustins, tous les moines s'y rendirent, les uns embarrassés, d'autres levant la tête, la plupart insensibles. Ils entendirent alors des questions assez étranges pour des hommes qui se disaient consacrés à la vie dévote et contemplative : « Y a-t-il parmi vous des « frères qui, changeant d'habit, sortent du monas« tère et vagabondent? dirent les commissaires. « Observez-vous le vœu de chasteté, ou quel« ques-uns sont-ils convaincus d'incontinence? Des

[1] « He knew no vices by none of the bishops of Rome. » (Cranmer's *Letters and Remains,* p. 327.)
[2] Épître aux Romains, ch. Ier.

« femmes entrent-elles dans le couvent[1], ou même « y résident-elles habituellement? » Nous devons supprimer les questions qui suivent. Le résultat fut scandaleux ; huit frères furent convaincus de vices abominables. Les brebis galeuses ayant été mises à part pour être punies selon la règle, Leighton réunit tous les autres moines, et leur dit : « La vraie reli« gion ne consiste pas dans la tonsure de la tête, le « silence, le jeûne et autres observances; mais dans « la droiture de l'âme, la pureté de la vie, la sin« cérité de la foi en Christ, l'amour fraternel, le « culte de Dieu en esprit et en vérité. Ne vous con« tentez donc pas de cérémonies, mais élevez-vous « à des choses plus sublimes et convertissez-vous « de tous ces exercices extérieurs, à des pensées in« térieures et profondes[2]. »

Une visite plus affligeante encore succéda à celle-ci. Ce monastère des chartreux de Cantorbéry, dont quatre moines étaient morts pieusement, renfermait des membres gangrenés. Quelques-uns, prenant des habits laïques, sortaient du couvent pendant la nuit. Il y avait une maison pour les moines et une pour les nonnes; le serrurier du monastère avoua qu'un moine lui avait demandé de limer un barreau de la fenêtre, qui séparait ces deux cloîtres. C'était aux moines qu'il appartenait de confesser les nonnes; mais par l'un de ces raffinements de corruption, qui marquent le dernier degré du vice, la faute et l'absolution venaient souvent à la suite l'une de l'une. Des nonnes supplièrent les visiteurs de

[1] « By backways or otherwise. » (Wilkins, *Concilia*, III, p. 788.)
[2] « Inward and deep considerations. » (*Ibid.*, p. 791.)

ne pas permettre que certains moines revinssent jamais dans leur maison[1].

La visite continuant dans le Kent, les visiteurs arrivèrent le 22 octobre à l'abbaye de Langdon, près de Douvres. William Dyck, abbé du monastère de la sainte Vierge, jouissait d'une fort mauvaise réputation; Leighton résolut de le surprendre, et ordonna à ses gens d'entourer l'abbaye de manière que personne ne pût en sortir; puis il se rendit à la demeure de l'abbé. Elle donnait sur les champs et il s'y trouvait beaucoup de portes et de fenêtres par lesquelles on pouvait s'échapper[2]. Leighton se mit à heurter fortement; personne ne répondit; apercevant une hache, il en frappa la porte, la mit en pièces, et entra. Il y avait une femme avec le moine; et les visiteurs trouvèrent dans un coffre des habits d'homme que cette personne mettait quand elle voulait se faire passer pour un jeune frère. Elle s'échappa; mais l'un des serviteurs de Cromwell l'attrapa et la mena au maire de Douvres pour qu'on la mît dans une cage; quant au saint père abbé, dit Leighton, on le mit en prison. Quelques moines signèrent un acte par lequel ils déclarèrent que leur maison étant menacée d'une complète ruine, temporelle et *spirituelle*, le roi seul pouvait y porter remède; qu'en conséquence ils la cédaient à Sa Majesté[3].

L'abbé de Fountains avait ruiné son abbaye en entretenant publiquement six femmes. Il enlevait

[1] *Suppression of the monasteries*, p. 48. — Fuller, p. 318.
[2] «Like a cony clapper full of starting holes.» (*Ibid.*, p. 75, 76.)
[3] «Surrender of the monastery of Langdon.» (Burnet, *Records*, I, p. 133.)

de nuit les croix d'or et les pierres précieuses du monastère et les vendait à vil prix à un joaillier[1]. A Mayden-Bradley, Leighton trouva un autre père prieur, Richard, qui avait cinq femmes, six fils et une fille, dotés des biens du monastère; ses fils, grands et forts jeunes hommes, l'entouraient et le servaient. Voyant que l'Église romaine s'opposait à ce que les ecclésiastiques obéissent au commandement de l'Écriture qui dit : ***Il faut que l'évêque soit mari d'une seule femme,*** ces malheureux en prenaient cinq ou six. Les impostures des moines pour extorquer l'argent des fidèles leur nuisirent encore plus que leurs débauches. A Bristol, Leighton trouva dans le couvent de saint Antoine une tunique du Seigneur, un cotillon de la Vierge, une partie du souper de la sainte Cène, un fragment de la pierre sur laquelle Jésus était né à Bethléem[2]. Tout cela rapportait beaucoup.

Le sentiment religieux et moral se révolte à l'ouïe de tous les désordres et de toutes les fraudes des moines, et pourtant la vérité de l'histoire exige qu'on les fasse connaître. Voici l'un des moyens, vraiment blasphématoires, dont ils se servaient pour tromper le peuple. A Hales, dans le comté de Glocester, des moines prétendaient conserver dans un vase, le sang de Jésus-Christ. Celui à qui Dieu n'avait pas encore pardonné un péché mortel ne pouvait le voir, disaient-ils, tandis que le pécheur absous le voyait instantanément. Des milliers de

[1] *Suppression of the monasteries*, p. 100.
[2] « Pars petræ super qua natus erat Jesus in Bethlehem. » (Strype, I, p. 391.)

pénitents accouraient de toutes parts. Si un riche se confessait au prêtre, et déposait son argent sur l'autel, le prêtre l'introduisait dans la mystérieuse chapelle, où sur un magnifique autel se trouvait le vase précieux. Le pauvre homme se mettait à genoux et regardait, mais ne voyait rien. «Votre péché « n'est pas encore pardonné, » disait le prêtre. Nouvelle confession, nouvelle offrande, nouvelle introduction dans le sanctuaire; mais en vain le malheureux ouvrait-il de grands yeux, il ne voyait rien, jusqu'à ce que la somme déposée satisfît les moines. Les commissaires s'étant fait apporter le saint vase, reconnurent qu'opaque d'un côté, il était transparent de l'autre[1]. « Voilà, messeigneurs, dit un frère un peu naïf, quand un riche pénitent se « présente, nous tournons le vase du côté *obscur;* « cela, voyez-vous, ouvre son cœur et sa bourse[2]. » Le côté transparent ne paraissait que quand il y avait une grosse somme sur l'autel.

Nulle découverte ne produisit en Angleterre plus de sensation que celle des pratiques mises en œuvre à Boxley (Kent). Il y avait là un fameux crucifix dont la figure, sculptée en bois, faisait un signe de tête affirmatif, si l'offrande était acceptée, clignait des yeux et inclinait tout son corps. Si l'offrande était trop minime, l'image indignée tournait sa barbe, et d'un mouvement de tête, faisait le signe *non*[3]. Un

[1] « A crystall very thick on one side and very transparent on the other. » (Collyer's *Records,* II, p. 149.)

[2] «This, as it is said, was done to open his heart and his pocket. » (*Ibid.*)

[3] « Capite nutare, innuere oculis, barbam convertere, incurvare corpus. » (*Records* ou *Documents* dans Burnet, III, p. 131.)

des commissaires détacha le crucifix de la paroi et découvrit des tubes d'où sortaient des fils de fer, que tirait par derrière le prêtre mystagogue[1]. Alors faisant jouer la machine, il dit : « Voyez quel cas « les moines ont fait de nous et de nos pères ! » Les religieux étaient tremblants de honte et d'effroi, et quelques spectateurs riaient, *comme Ajax*, dit le document, à gorge déployée[2]. Le roi fit venir cette machine et la fit jouer devant ses courtisans. L'image roulait les yeux, menaçait des lèvres, tordait ses narines, laissait tomber la tête, courbait le dos. Chacun riait : « Vraiment, dit le roi, je ne sais « si, plutôt que de rire, je ne dois pas m'attrister de « ce que depuis tant de siècles, on a ainsi trompé « le pauvre peuple d'Angleterre. »

Ces viles supercheries étaient les moindres péchés de ces misérables. Les visiteurs trouvèrent dans plusieurs couvents des instruments pour frapper la fausse monnaie[3]. Dans d'autres ils découvrirent les traces d'horribles cruautés exercées par les moines d'une faction contre ceux de la faction contraire. Descendus dans de sombres cachots, ils aperçurent, à la lueur d'un flambeau, les ossements d'un grand nombre de malheureux, dont les uns étaient morts de faim, les autres avaient été crucifiés[4]. Mais la débauche était le cas le plus fréquent. Ces prétendus prêtres de Dieu qui a dit : *Soyez saints, car je suis saint*, se couvrant du manteau hypocrite de leur

[1] « Occultæ passim fistulæ, in quibus ductile per rimulas ferrum a mystagogo trahebatur. » (*Records* ou *Documents* dans Burnet, III, p. 182.)
[2] « Aliis Ajacem risu simulantibus. » (*Ibid.*)
[3] « The instruments for coining. » (*Ibid.*, p. 182.)
[4] « Some crucified. » (*Ibid.*)

sacerdoce, se livraient à d'infâmes séductions. On découvrit un moine, qui, faisant de la confession auriculaire un usage abominable, avait porté l'adultère dans deux à trois cents familles. La liste en fut exhibée, et quelques-uns des commissaires à leur grande consternation, y trouvèrent, dit un auteur contemporain, les noms de leurs propres épouses[1].

Il y eut quelquefois des rixes, des siéges, des batailles. Les commissaires royaux étaient arrivés à l'abbaye de Norton, dans le comté de Chester, dont les abbés étaient connus comme ayant fait un scandaleux commerce avec l'argenterie du cloître. Le dernier jour de la visite, l'abbé envoya ses moines battre le rappel et réunit une troupe de deux à trois cents hommes, qui entourèrent le monastère, pour empêcher les commissaires de rien emporter. Ceux-ci se réfugièrent dans une tour, où ils se barricadèrent. Il était deux heures de la nuit; l'abbé avait fait tuer un bœuf pour nourrir sa troupe, campée devant des feux, autour du couvent et dans la cour même. Tout à coup le juge de paix, Sir Piers Dulton, arrive et tombe avec ses gens au milieu des moines et de leurs défenseurs. L'effroi saisit les assiégeants, qui se sauvent à toutes jambes et se cachent derrière les étangs et les dépendances. L'abbé et trois chanoines, instigateurs de cette émeute, furent enfermés dans le château de Halton[2].

Les commissaires du roi rencontrèrent heureusement des couvents d'un autre caractère. George

[1] «Some of the commissioners found of their own wives titled among the rest.» (W. Thomas dans *Strype*, I, p. 386. — Burnet, I, p. 182.)
[2] Ellis, III[e] série, vol. III, p. 42.

Gifford, visitant les cloîtres du Lincolnshire, arriva dans une contrée solitaire, abondante en eaux, mais fort pauvre, où se trouvait le monastère de Woolstrop [1]. Les habitants du pays louaient dans leur dénûment la charité des moines. Gifford étant entré dans le couvent y trouva un prieur honnête et des moines pieux, qui copiaient des livres, cousaient leurs habits, brodaient, sculptaient, peignaient et gravaient. Le visiteur demanda au roi le maintien de ce monastère.

Les commissaires avaient pour les couvents de femmes des instructions particulières. « Votre mai« son est-elle bien close? disaient-ils à l'abbesse et « aux nonnes.—Aucun homme ne peut-il y entrer [2]? « — Avez-vous l'habitude d'écrire des lettres d'a« mour [3]? » A Lichfield les nonnes déclarèrent qu'il n'y avait aucun désordre dans le couvent; mais une bonne vieille religieuse dit tout, et Leighton ayant reproché à la prieure son faux témoignage : « Oh ! dit-elle, notre religion nous y oblige. Nous « avons juré, lors de notre admission, de ne jamais « révéler les fautes secrètes qui se font parmi « nous [4]. » Il se trouva des maisons où presque toutes les religieuses foulaient aux pieds les devoirs les plus sacrés de leur sexe, et se montraient sans compassion pour les malheureux fruits de leurs désordres.

[1] « Standing in a wet ground, very solitary. » (Strype, I, p. 393.)
[2] « An sint aliqua loca pervia, per quæ secrete intrari possit? » (Wilkins, *Concilia*, III, p. 789.)
[3] « Wether any of you doth use to write any letters of love or lascivious fashion. » (*Ibid.*)
[4] *Suppression of the monasteries*, p. 91.

Tels étaient fréquemment alors les ordres monastiques de l'Occident. Les apologistes éloquents, qui font, sans distinction, l'éloge de leurs vertus, et les critiques exagérés qui prononcent contre tous la même sentence de condamnation se trompent également. Nous avons rendu hommage aux moines qui étaient justes; nous pouvons blâmer ceux qui étaient coupables. Ces scandales, hâtons-nous de le dire, ne provenaient point des fondateurs de ces ordres. Des sentiments, contraires sans aucun doute aux principes de l'Évangile, mais bien intentionnés, avaient présidé à la formation des monastères. Les ermites Paul, Antoine et autres du troisième et quatrième siècle se livraient à un ascétisme anti-évangélique; mais ils luttaient pourtant avec courage contre la tentation. Toutefois il faudrait être bien ignorant, pour ne pas reconnaître que la corruption sort finalement de l'institution monastique. *Toute plante que mon père céleste n'a pas plantée sera déracinée*, est-il dit dans l'Évangile.

Nous n'exagérons pas. Les monastères étaient quelquefois un asile où des hommes, des femmes dont le cœur avait été brisé par les tempêtes de la vie, cherchaient un repos que le siècle ne leur avait pas offert. Ils se trompaient; ils devaient vivre avec Dieu, mais au milieu des hommes. Et pourtant on aime à penser que derrière ces murailles qui cachaient tant de corruption, il y avait quelques âmes élues, qui aimaient Dieu. On en trouva de telles à Catesby, à Godstow près d'Oxford, et ailleurs. Les visiteurs demandèrent le maintien de ces maisons.

Si la visite des couvents fut pour plusieurs reli-

gieux une coupe d'amertume, elle fut pour un grand nombre une coupe de joie. Bien des moines et des nonnes avaient été mis au couvent dans leur enfance et y étaient retenus contre leur gré. Nul ne devait être forcé, selon les principes de Cromwell. Le jour où la visite avait lieu, les visiteurs faisaient savoir que tout moine au-dessous de vingt-quatre ans et toute nonne au-dessous de vingt et un ans pouvaient quitter le monastère. Presque tous ceux à qui l'on ouvrait ainsi les portes se hâtaient d'en profiter. On leur donnait un habit séculier, quelque argent, et ils partaient avec bonheur. Mais grande était la tristesse de plusieurs, dont l'âge dépassait la limite fixée. Se jetant à genoux, ils suppliaient les commissaires de leur obtenir une telle faveur. « La vie que nous menons, disaient-ils, est « contraire à notre conscience[1]. »

Les commissaires revinrent à Londres et firent leur rapport au conseil. Ils étaient tristes, indignés. « Nous avons découvert, dirent-ils, non pas sept « péchés mortels mais plus de sept cent mille[2] !... « Ces moines abominables, sont les *loups ravissants* « dont Christ a annoncé la venue, et qui sous des « habits de brebis, dévorent le troupeau. Voici les « aveux des moines, des nonnes, signés de leur « propre main[3]. Ce livre peut bien s'appeler *le li-* « *vre du jugement de Dieu*. Les monastères sont « tellement pleins d'iniquités qu'ils doivent s'écrou-

[1] *Suppression of the monasteries*, p. 81.

[2] « Not seven, but more than seven hundred thousand deadly sins. » (Strype, I, p. 385.)

[3] « Their own confessions subscribed with their own hand, be a proof there of. » (*Ibid.*, p. 387.)

« ler sous un tel poids. S'il y a ici et là quelque « cloître innocent, ces *cygnes noirs* sont en si petit « nombre qu'ils ne peuvent sauver les autres. No« tre cœur se fond et tous nos membres tremblent « à la pensée des abominations dont nous avons été « les témoins. O Seigneur ! que répondrez-vous aux « cinq cités que vous avez consumées par le feu, « quand elles vous rappelleront les iniquités de ces « *religieux*, si longtemps supportées par vous[1] ? « L'éloquence de Ptolémée, la mémoire de Pline et « la plume de saint Augustin, ne seraient pourtant « pas capables de nous donner la détestable histoire « de ces abominations ! »

Le conseil entra en délibération, et plusieurs membres demandèrent la sécularisation d'une partie des monastères. Les partisans des ordres religieux prirent leur défense; ils reconnurent qu'il y avait des réformes à faire. « Mais, ajoutèrent-ils, « voulez-vous priver de toute retraite les âmes « pieuses qui désirent quitter le monde et mener « une vie dévote, pour glorifier leur Créateur ! » Ils s'efforcèrent même d'invalider en quelques points le témoignage des visiteurs; mais ceux-ci déclarèrent que bien loin d'avoir enregistré à la légère des faits scandaleux, ils en avaient retranché plusieurs[2]. « Nous n'avons point rapporté certains « scandales publics, dirent-ils, parce qu'ils nous sem« blent contraires à la fameuse charte des moines :

[1] « The iniquities of those *religious*, whom thou hast so long supported ! » (Strype, I, p. 385.)

[2] Nous supprimons les traits qu'ils citèrent alors. On en trouve dans Fuller, p. 318, et ailleurs.

« *Si non caste, tamen caute !* » Des hommes influents appuyèrent les conclusions des commissaires; quelques membres du conseil penchaient pour l'indulgence; Cromwell lui-même semblait disposé à essayer la réforme de tout ce qui en était susceptible; mais plusieurs croyaient tout amendement impossible. « Il faut surtout, dit le Dr Cox, diminuer les ri-« chesses du clergé, car tant qu'il n'imitera pas la « pauvreté de Christ, le peuple ne voudra pas sui-« vre ses enseignements. Je ne doute pas, ajouta-« t-il un peu ironiquement, que les évêques, les « prêtres, les moines ne se déchargent très-volon-« tiers du pesant fardeau de biens de toute espèce « qui leur rendent impossible l'accomplissement « de leurs devoirs spirituels[1]. » D'autres raisons furent mises en avant. « Les revenus des monas-« tères, dit un des conseillers, sont de 500,000 du-« cats, tandis que ceux de toute la noblesse de l'An-« gleterre ne sont que de 380,000[2]. Cette dispro-« portion est intolérable ; on doit la faire cesser. Il « faut que le roi, pour la prospérité de ses sujets et « de l'Église, augmente le nombre des évêchés, « des paroisses, des hôpitaux. Il faut qu'il accroisse « la force de l'État et se prépare à résister à l'Em-« pereur, dont les flottes et l'armée nous menacent. « Demandera-t-il des subsides au peuple qui a « déjà tant de peine à vivre, tandis que les moines « continueront à consumer leurs richesses dans la « débauche et dans l'oisiveté ? Ce serait une sou-

[1] Strype, I, p. 418.

[2] *Relazione d'Inghilterra,* par Daniele Barbaro, ambassadeur de Venise (Ranke, IV, p. 61).

« veraine injustice. Les trésors que les couvents « tiennent de la nation ne doivent pas être plus « longtemps inutiles à la nation! »

Cette grande affaire fut portée en février 1536, devant le parlement. Cromwell, dont la main puissante frappait ces réceptacles de tant de souillures, Cromwell, qu'on appela le « marteau des moi- « nes[1], » fût celui qui proposa aux chambres cette grande réforme. Il posa sur le bureau des Communes, le fameux *Livre noir*, où étaient inscrits les méfaits des ordres religieux, et ordonna qu'on le lût à la chambre. Ce livre n'existe plus; il a été détruit sous le règne de Marie et de Philippe d'Espagne, par ceux qui avaient intérêt à le supprimer. Mais il fut alors ouvert devant le parlement d'Angleterre. Jamais lecture semblable n'avait été faite dans aucune assemblée. Les faits étaient nettement racontés, les énormités les plus abominables n'étaient point dissimulées; les horribles confessions des moines, signées de leur main, étaient exhibées aux députés des communes. Cette lecture fit un effet extraordinaire; on n'avait point eu l'idée de scandales si abominables[2]. Toute l'assemblée était saisie d'horreur. De tous côtés on entendait ce cri : « A bas! »

La délibération commença. Personnellement, les membres étaient généralement intéressés au maintien des monastères; la plupart d'entre eux avaient quelques rapports avec tel ou tel cloître;

[1] Malleus monachorum.

[2] « When their enormities were first read in the parliament house, they were so great and abominable... » (Latimer's *Sermons*, p. 123.)

des prieurs et d'autres chefs avaient dans la chambre des parents ou des amis. La réprobation nonobstant fut générale, et l'on disait des sanctuaires des moines, comme jadis de ceux des prêtres de Jésabel : « Démolissons leurs maisons et renversons leurs autels[1]. » Il y eut pourtant quelques objections. Vingt-six abbés, chefs des grands monastères, siégeaient comme barons dans la chambre haute; on les ménagea. Ces grands couvents étaient d'ailleurs moins mauvais que les petits. Cromwell se borna pour le moment à demander la sécularisation de trois cent soixante-seize cloîtres, dans chacun desquels il y avait moins de douze personnes. Les abbés, flattés de l'exception faite en leur faveur, se turent, et les évêques même ne défendirent guère des institutions qui dès longtemps s'étaient soustraites à leur autorité. « Ces monastères, dit Cromwell, « étant le déshonneur de la religion, et des efforts, « continués pendant plus de deux siècles, ayant « montré que leur réformation est impossible, le « roi, chef suprême de l'Église, après Dieu, pro- « pose aux lords et aux communes, et ceux-ci ar- « rêtent, que les biens desdites maisons, cesseront « de servir au maintien du mal et seront employés « à de meilleurs usages[2]. »

Il y eut alors un grand bruit dans toute l'Angleterre. Les uns se réjouissaient, les autres

[1] « There was nothing but : *Down with them !* » (Latimer's *Sermons*, p. 123.)

[2] « The possession... wasted *for maintenance of sin* should be converted to *better uses.* » (*State papers*, 27. Henry VIII, c. 28.)

pleuraient, la superstition s'agitait, les esprits faibles croyaient tout ce qu'on leur disait : « La « Vierge, leur assurait-on, est apparue à des « moines, et leur a ordonné de la servir, *comme ils « ont toujours fait.* » — « Quoi ! plus de maisons « religieuses ! » s'écriaient plusieurs en versant des larmes [1]. — « Au contraire, répondait Latimer; « voyez cet homme, cette femme qui vivent en« semble, pieusement, tranquillement, dans la « crainte de Dieu, gardant sa parole et s'appli« quant à l'œuvre de leur vocation, ils forment, « eux, *une maison religieuse*, qui est vraiment « agréable à Dieu. La religion pure ne consiste « pas à porter le capuchon, mais à visiter les veuves « et les orphelins, et à se préserver des souillures « du monde. Ce que l'on a appelé jusqu'à présent « vie religieuse était *vie irréligieuse* [2]. » — « Ah ! « disaient les dévots, les moines ont pourtant une « plus grande sainteté que ceux qui vivent dans le « monde ! » Latimer monta de nouveau en chaire, et dit : « Saint Antoine, le père du monachisme, vi« vant dans les déserts et se croyant le plus saint « des hommes, demanda à Dieu qui serait son « compagnon dans le ciel, s'il était possible qu'il « en eût un ! » — « Va à Alexandrie, lui dit le « Seigneur; dans telle rue, telle maison; tu le « trouveras [3]. » — « Antoine quitta le désert, cher« cha la maison, et y trouva dans une misérable

[1] Latimer's *Sermons*, p. 391.
[2] *Ibid.*, p. 392.
[3] « There be should find a cobler which should be his fellow in heaven. » (*Ibid.*)

« boutique un chétif savetier, qui raccommodait de « vieux souliers. Il s'établit chez lui, afin d'ap- « prendre par quelles mortifications, il se rendait « digne de grands honneurs célestes. Chaque matin « le pauvre homme priait avec sa femme, puis allait « à l'ouvrage ; l'heure du dîner arrivée, il s'asseyait « à une table où se trouvait du fromage et du pain ; « rendait grâces, prenait son repas avec joie, éle- « vait ses enfants dans la crainte de Dieu, et rem- « plissait avec fidélité tous ses devoirs. Saint An- « toine, à cette vue, rentra en lui-même, eut le « cœur contrit, et déposa son orgueil. Telle est la « nouvelle espèce de *maisons religieuses*, ajouta « Latimer, que nous voulons maintenant avoir ! »

Et cependant, chose remarquable, ce même Latimer fut presque, parmi les évangéliques, la seule voix influente qui s'éleva en faveur des religieux. Il craignait que si les biens des couvents passaient aux mains avides des courtisans de Henri VIII, les fermiers, accoutumés au traitement débonnaire des abbés, ne se vissent pressurés par des seigneurs laïques, désireux de faire rendre aux fruits de leurs terres, jusqu'à la dernière goutte de leur jus. Doué d'un peu d'enthousiasme, l'évêque de Worcester désirait que quelques couvents fussent maintenus comme maisons d'étude, de prières, d'hospitalité, de secours et de prédication[1]. Cranmer, qui avait plus de discernement et d'esprit pratique, n'espérait rien des moines. « Satan, disait-il, habite « dans les couvents, il y est content et à son aise,

[1] Strype, I, p. 400.

« comme un gentilhomme dans son château, et « les moines, les nonnes y sont ses très-humbles « serviteurs[1]. » Toutefois le primat ne prit que peu de part à cette grande mesure[2].

Le bill de suppression passa, le 4 février 1536, dans les deux chambres. Il donnait au roi et à ses héritiers tous les couvents dont le revenu n'était pas au-dessus de deux cents livres sterling par an. Environ dix mille religieux furent sécularisés. Cet acte ajouta aux revenus de la couronne une rente annuelle de trente-deux mille livres sterling, outre une recette immédiate de cent mille livres sterling en argent, joyaux et effets divers. Les biens employés jusqu'alors par quelques-uns à satisfaire leurs appétits charnels, semblaient devoir servir à la prospérité de toute la nation.

Malheureusement les honteuses convoitises des moines furent remplacées par d'autres d'une nature différente. Cromwell vit aussitôt les demandes pleuvoir de toutes parts. La sentence des Écritures s'accomplissait : *Là où sera le corps mort, là s'amoncelleront les aigles.* Thomas Cobham, frère de lord Cobham, représenta que le monastère des Cordeliers, à Cantorbéry, était dans une position commode pour lui ; que c'était la ville où il était né, où il avait tous ses amis. Il demanda, en conséquence, qu'on le lui donnât, et Cranmer, dont il avait épousé la nièce, appuya la demande[3] —

[1] « Satan like a gentleman takes his case in his Inn. » (Cranmer's *Letters and Remains*, p 64.)

[2] « I will not take upon me to make any exposition. » (*Ibid.*, p. 317.)

[3] *Ibid.*, p. 330.

« Mon bon seigneur, dit le lord chancelier Audley, « mon seul salaire est celui de la chancellerie; « accordez-moi quelques bons couvents ; je vous « donnerai mon amitié durant toute ma vie, et « vingt livres sterling pour votre peine. » — « Mon « très-spécialement cher seigneur, dit Sir Thomas « Éliot, j'ai été ambassadeur du roi, à Rome; mes « services méritent une récompense. Demandez « pour moi à Sa Majesté quelques terres des cou- « vents supprimés... Je donnerai à votre seigneu- « rie le revenu de la première année. »

L'histoire doit signaler des maux d'une autre nature. Quelques-unes des plus belles bibliothèques de l'Angleterre furent détruites, et des ouvrages de grande valeur furent vendus pour rien aux épiciers. Des amis des lettres, sur le continent, en achetèrent d'autres, et en chargèrent des navires. Tel devenait réformé pour un morceau de terre d'une abbaye. On vit le roi perdre au jeu les trésors dont il avait dépouillé les ordres monastiques, et se servir des couvents comme d'étables pour ses chevaux. Quelques-uns s'étaient imaginés que la suppression des monastères amènerait l'abolition des taxes et des subsides; il n'en fut pas ainsi, et même la nation se vit, outre les impôts ordinaires, chargée d'une loi des pauvres[1]. Il y eut pourtant des cas plus respectables que ceux du roi et des courtisans. « Très-redouté, puissant « et noble prince, écrivit le lord maire de Lon- « dres au roi, ordonnez que les trois hôpitaux de

[1] Latimer's *Sermons*, pp. 93, 256. — Dean Hook, *Life of the archbishops of Canterbury, passim.*

« la cité servent dorénavant non plus aux plaisirs « de ces chanoines, ces prêtres et ces moines, dont « les corps sales et dégoûtants encombrent nos « rues; mais à soulager les malades, les aveugles, « les vieillards et les impotents. »

Le bill du parlement s'exécutait; des commissaires, le comte de Sussex, Sir John Saint-Clair, Antoine Fitz Herbert, Richard Cromwell, et plusieurs autres parcouraient le pays et annonçaient aux communautés religieuses la dissolution décrétée. Une parole de vérité sortit d'un petit nombre de monastères. « Certes, dirent des franciscains du Lincolnshire, la perfection de la vie « chrétienne ne consiste pas à porter un froc gris, « à se déguiser d'une façon étrange, à faire des « mouvements de corps et des signes de tête[1], à « se ceindre d'une ceinture pleine de nœuds. La « vraie vie des chrétiens nous a été divinement « manifestée en Christ; c'est pourquoi nous nous « soumettons d'un consentement unanime aux or- « dres du roi. » Les moines du couvent de Saint-André, à Northampton, avouèrent aux commissaires, qu'ils avaient pris l'habit de l'ordre pour vivre dans une molle oisiveté et non dans un vertueux travail, et s'étaient livrés à de continuelles ivresses, une gloutonnerie charnelle et des appétits voluptueux[2] : « Nous avons couvert d'opprobre « l'Évangile de Christ, dirent-ils. Maintenant, décou- « vrant l'abîme du feu éternel prêt à nous dévorer, « poussés par l'angoisse de notre conscience, nous

[1] « Dolking and becking. » (Collyer's *Records*, II, p. 159.)
[2] « Voluptuos and carnal appetites. » (*Ibid.*)

« nous prosternons avec une repentance vive, et im-
« plorons notre pardon, nous abandonnant nous et
« notre monastère à notre souverain roi et seigneur. »

Mais tous ne parlaient pas de même. C'était pour les couvents l'heure suprême. Il y avait dans les cloîtres un mouvement perpétuel, des accès de tristesse, de crainte, de colère, de désespoir. Quoi! plus de monastères! plus de pompes religieuses! plus de causerie! plus de réfectoire! Ces salles, où pendant des siècles leurs devanciers avaient traîné leurs pas; ces chapelles où, prosternés sur les dalles, ils avaient adoré, allaient être employées à des usages vulgaires! Quelques couvents s'efforçaient de séduire Cromwell : « Si vous sauvez « notre maison, dit l'abbé de Peterborough, j'offre « deux mille cinq cents marcs au roi, et trois cents « livres sterling à vous[1]! » Mais Cromwell avait conçu une grande mesure nationale, et voulait l'accomplir. Ni l'éloquence des moines, ni leurs prières, ni leurs promesses, ni leur argent ne purent l'émouvoir.

Quelques abbés se mirent en révolte ouverte contre le roi; mais finalement il fallut bien se soumettre. Les vieilles salles, les longs corridors, les cellules étroites des couvents se vidaient de jour en jour. Les moines reçurent une pension en rapport avec leur âge. Ceux qui désiraient rester dans la vie religieuse étaient envoyés dans les grands monastères. Plusieurs étaient congédiés avec quelques shellings pour leur voyage et un habit

[1] Collyer's *Records*, II, p. 156 à 159.

neuf[1]. « Quant à vous, disaient les commissaires « aux jeunes moines au-dessous de vingt-cinq ans, « gagnez votre vie en travaillant de vos mains. » La même règle était appliquée aux nonnes.

Il y eut alors de grandes misères. Ces habitants des cloîtres se trouvaient étrangers dans le monde, dans une terre inconnue, ne sachant quel chemin prendre. On voyait des religieux, des religieuses, errant de porte en porte, cherchant un asile pour la nuit. Plusieurs, qui étaient jeunes alors, vieillirent dans la mendicité. Le péché avait été grand, le châtiment ne le fut pas moins. Quelques-uns de ces moines tombaient dans une sombre tristesse, même dans un affreux désespoir; le souvenir de leurs fautes les poursuivait; le jugement de Dieu les effrayait; la vue de leurs misères les irritait: « Je suis comme Ésaü, disait l'un d'eux, je serai « éternellement damné! » Il se pendit avec son collet. Un autre se poignarda avec son canif. Des personnes bienveillantes l'ayant mis hors d'état de se nuire, il s'écria avec rage : « Si je ne puis pas « mourir de cette manière, j'en trouverai bien une « autre. » Il prit un papier, y écrivit ces mots : *Rex tanquam tyrannus opprimit populum suum*[2]; et le plaça dans un livre d'église; un des paroissiens l'ayant trouvé, appela, fort effrayé, ceux qui l'entouraient. Le moine, plein d'espoir d'être mis en justice, s'approcha, et dit : « C'est moi, oui, me « voici; qu'on me tue! »

[1] « A new gown of strong cloath. » (Fuller, *Church History*, p. 311.)

[2] « Le roi opprime son peuple comme un tyran. » (Cranmer's *Letters and Remains*, p. 319.)

Bientôt ces sombres nuées, qui semblaient annoncer un jour d'orage, parurent se dissiper. Sans doute, il y eut plus tard des tempêtes, mais en thèse générale, au lieu des maux, dont on la menaçait, l'Angleterre trouva dans cet acte énergique une des sources de sa grandeur. Au moment où des yeux avides commençaient à convoiter les institutions de Cambridge et d'Oxford, un souvenir du beau temps de sa jeunesse se ranima dans l'esprit de Henri. « Je ne permettrai pas aux loups « qui m'entourent, dit-il, de se jeter sur les universités. » Les revenus de quelques couvents furent même employés à la fondation de nouvelles écoles, en particulier du collége de la Trinité, à Cambridge, et ces institutions contribuèrent à répandre en Angleterre les lumières de la Renaissance et de la Réformation. Une voix sortit de ces antiques colléges, et dit : « Elle est grande, ô prince « très-invincible! l'œuvre que vous avez commencée. Christ avait jeté les fondements; les apôtres « avaient élevé l'édifice... Mais, hélas! des plantes « stériles l'avaient envahi; la tyrannie papale « avait courbé toutes les têtes sous son joug. Alors, « vous avez rejeté le pape; vous avez chassé le « peuple des moines. Que demander encore? Ah! « ce que nous demandons, c'est que ces maisons de « cénobites, où bourdonnaient en tous sens des « essaims de paresseux frelons [1], voient dans leurs « salles académiques une jeunesse généreuse, « avide d'apprendre, et des hommes savants pour

[1] « Ignarus fucorum grex evolare solebat. » (Strype, *Records*, I, p. 136.)

« l'enseigner. Que les lumières, qui nous ont téé « rendues, jettent leurs rayons dans tout l'univers, « et allument de nouveaux flambeaux[1], en sorte « que les ténèbres cèdent dans tout le monde « à la clarté d'un nouveau jour... »

Ce ne furent pas les lettres seules qui gagnèrent à la suppression des couvents; les revenus de la couronne, qui étaient d'environ sept cent mille ducats, augmentés de ceux des couvents qui étaient d'environ neuf cent mille, furent plus que doublés. Ces richesses, jusqu'alors inutiles, servirent à fortifier l'Angleterre et l'Irlande, à bâtir des forteresses sur les côtes, à réparer les ports, à créer une flotte imposante. Le royaume fit un pas dans le chemin de la puissance. La force morale de la nation gagna plus encore à la réforme des cloîtres, que la force matérielle. L'abolition de la papauté rendit au peuple cette unité nationale que Rome lui avait enlevée; et l'Angleterre, débarrassée des sujets d'un pouvoir étranger, put opposer à ses ennemis, une puissante épée et un front d'airain.

L'économie politique, l'économie rurale, tout ce qui regarde la formation, la distribution des richesses, prit alors un élan que rien n'a pu arrêter. Les terres, enlevées à la mollesse des moines, produisirent des trésors. Le roi et les seigneurs, désireux de tirer des domaines qui leur étaient échus le plus grand gain possible, s'efforçèrent d'améliorer l'agriculture. Bien des hommes, jusqu'alors inutiles, électrisés par le mouvement des esprits

[1] « Novæ ut lampades, novique faces possint accendi. » (Strype, *Records*, I, p. 387.)

cherchèrent des moyens d'existence. Cette Réformation, de laquelle on n'attendait que de pures doctrines, fit accroître la prospérité générale, l'industrie, le commerce, la navigation. Les pauvres se rappelèrent que Dieu avait commandé à l'homme de manger son pain, non à l'ombre des monastères, mais *à la sueur de son front.* C'est à cette époque qu'il faut placer l'origine de ces entreprises mercantiles, de ces voyages de long cours qui devaient être un jour la puissance de la Grande-Bretagne. Henri VIII fut vraiment le père d'Élisabeth.

Les développements moraux, sociaux et politiques, ne gagnèrent pas moins à l'ordre qui fut établi. Au premier moment, sans doute, l'Angleterre présenta l'aspect d'un vaste chaos: mais de ce chaos sortit un nouveau monde. Des forces, qui avaient été jusqu'alors perdues dans d'obscures cellules, furent employées au bien de la société. Ces hommes, stupidement couchés au dedans ou au dehors des murailles des cloîtres, qui avaient mis toute leur activité à tendre mollement une aumône, ou à mollement la recevoir, furent violemment secoués par le coup de marteau du *Malleus monachorum;* ils se levèrent et firent des efforts, qui tournèrent au bien public. Leurs fils, leurs petits-fils surtout devinrent des citoyens utiles. Le tiers état parut. La population des cloîtres fut transformée en une bourgeoisie active et intelligente. Les richesses même, acquises un peu avidement par les lords, leur procurèrent une indépendance, qui les mit à même d'opposer aux prétentions de la couronne un sa-

lutaire contre-poids. La chambre haute où l'élément ecclésiastique avait dominé devint essentiellement laïque, par la retraite des abbés et des prieurs. Le public se forma. Une nouvelle vie anima d'antiques institutions, restées presque inutiles. Ce ne fut sans doute que plus tard que la puissante Angleterre, devenue décidément évangélique et constitutionnelle, s'assit victorieusement sur les deux grandes ruines de la féodalité et de la papauté; mais un pas essentiel fut fait sous Henri VIII. Cette grande transformation étendit même son influence au delà des rives de la Grande-Bretagne. Le coup porté au système du moyen âge retentit dans toute l'Europe, et ébranla partout un échafaudage artificiel. L'Espagne et l'Italie restèrent presque seules immobiles au milieu de leurs ténèbres séculaires.

La suppression des monastères, commencée en 1535, fut poursuivie jusqu'en 1538, et terminée en 1539, par un acte du parlement.

Une voix sortit alors des couvents en ruines, et s'écria : « Louange et actions de grâces à Dieu ! « *Nul ne peut poser d'autre fondement que Jésus-* « *Christ*. Quiconque croit que Jésus est le *pacifica-* « *teur* qui détourne de nos têtes les coups de la co- « lère divine[1], pose le vrai fondement; et sur cette « base solide, s'élèvera un édifice meilleur que « celui dont les moines étaient les piliers! » Cette prophétie de William Overbury ne manqua pas de s'accomplir.

[1] « The pacifier of God's wrath, the bearer of sins. » (Strype, *Records*, I, p. 307.)

CHAPITRE HUITIÈME

UNION DE L'ÉGLISE D'ANGLETERRE AVEC LES PROTESTANTS DE L'ALLEMAGNE.

(1534 à 1535.)

Henri VIII ayant renversé la *colonne de la papauté*, — les moines — sentait le besoin de fortifier l'œuvre qu'il avait entreprise, en s'alliant avec les protestants continentaux. Ce n'était pas du côté des Suisses, des Français réformés, qu'il se tournait; leur peu d'importance politique, ainsi que la décision de leur Réforme et de leur caractère l'éloignaient d'eux. « Ah ! disait Calvin, ce sont des imprudents « qui exaltent le roi d'Angleterre. Attribuer en tout, « au prince, l'autorité souveraine, l'appeler chef « suprême de l'Église, au-dessous de Jésus-Christ, « est à mes yeux un vrai blasphème[1] ! »

Henri espérait davantage de l'Allemagne que de la Suisse. Déjà en 1534, trois sénateurs de Lubeck lui avaient présenté la Confession d'Augsbourg, et

[1] « Inconsiderati homines... Dederunt illi (*Regi Angliæ*), summam rerum omnium potestatem, et hoc me semper graviter vulneravit. Erant... enim blasphemi, quum vocarent ipsum *Summum caput Ecclesiæ sub Christo.* » (Calvinus in Amos, 7, 13.)

proposé une alliance contre le pontife romain [1]. La reine Anne pressait le roi de s'unir avec les protestants. Au printemps de 1535 Barnes fut envoyé à Wittemberg, et engagea les réformateurs à réclamer la protection de son maître. Mélanchthon, plus porté que Luther à recourir aux princes, puisqu'il ne refusait pas de s'unir à François Ier, ne repoussa pas les avances de Henri VIII : « Sire, lui « écrivit-il en mars 1535, c'est maintenant l'âge d'or « pour votre Grande-Bretagne [2]. Déjà à l'époque « où les armées des Goths avaient étouffé les lettres « en Europe, votre île les rendit à l'univers. Je « vous en supplie au nom de Jésus-Christ, plaidez « pour nous auprès des rois. » Puis l'illustre docteur dédia à ce prince la nouvelle édition de ses fameux *Lieux communs*, et chargea un Écossais, Alésius, de la lui présenter, en exprimant le désir de voir l'Angleterre, devenir le salut de beaucoup de nations, et même de toute l'Église de Christ [3]. Alésius, réfugié en Saxe, mais heureux de retourner dans cette île, dont le fanatisme du clergé écossais l'avait obligé de s'enfuir, se présenta devant l'oncle de son roi. Henri, charmé de l'Écossais, lui dit : « Je vous nomme mon écolier ! » et chargea Cromwell d'envoyer à Mélanchthon deux cents couronnes. Il y joignit une lettre pour l'illustre professeur, qu'il signa *votre ami Henri VIII*.

[1] « Fœdus contra romanum pontificem. » (Rymer, *Fœdera*, VI, II, p. 214.)

[2] « Tale nunc aureum seculum esse tuæ Britanniæ. » (*Corp. Ref.*, II, p. 862.)

[3] « Multarum gentium et Ecclesiæ christianæ salutem. » (*Ibid.*, p. 920.)

Mais bientôt les espérances d'union entre l'Allemagne et l'Angleterre parurent s'évanouir. A peine Mélanchthon venait-il dans sa dédicace à Henri VIII, de vanter la modération du roi, modération digne, avait-il dit, d'un prince sage, qu'il apprit les supplices de Fisher et de Th. More. Il recula d'épouvante. « Morus, s'écria-t-il, a été mis à mort et « d'autres avec lui ! » Les cruautés du roi affligeaient le doux Philippe. La pensée que l'on pût faire périr par la main du bourreau des gens de lettres tels que More le scandalisait. Il commença à craindre pour sa vie. « Je suis moi-même, dit-il, « dans un grand péril[1]. »

Henri ne soupçonnait pas l'horreur que son crime causerait sur le continent, et venait de lire avec ravissement un passage de Mélanchthon, où celui-ci l'avait comparé à *Ptolémée Philadelphe*. Il dit donc à Barnes : « Allez et amenez-le-moi. » Barnes retourna en septembre à Wittemberg, et s'acquitta de son message. Mais jamais le docteur de l'Allemagne n'avait reçu une invitation aussi effrayante ; il n'y vit qu'une ruse perfide : « Ah ! s'écria-t-il, la « pensée seule de ce voyage m'accable de douleur ! » Barnes chercha à le rassurer. « Le roi, dit-il, vous « donnera une magnifique escorte, et même des « otages, si vous en voulez[2]. » Mélanchthon qui voyait toujours devant lui la tête sanglante de Thomas More, fut inébranlable. Luther aussi ne voyait pas Barnes d'un bon œil, et l'appelait : *le noir Anglais*[3].

[1] « Ego quoque magno in periculo versor. » (*Corp. Ref.*, II, p. 918.)
[2] « Und auch Geissel dafür anbeüt. » (Luth., *Epp.*, IV, p. 633.)
[3] « Ille niger Anglicus. » (*Ibid.*, p. 630.)

L'envoyé fut plus heureux auprès de l'électeur. Jean Fréderic, apprenant que le roi d'Angleterre désirait s'allier aux princes de l'Allemagne, répondit qu'il leur communiquerait cette importante demande. Puis il donna à Barnes un somptueux repas, lui fit de beaux présents et écrivit à Henri VIII que le désir manifesté par ce prince, de réformer la doctrine religieuse, augmentait l'amour qu'il avait pour lui, « car il appartient aux rois, « ajouta-t-il, de propager au loin la gloire de Jésus-« Christ[1]. »

Luther aussi, mais par d'autres motifs que l'électeur, n'y regardait pas de si près que Mélanchthon; la suppression des couvents le prévenait en faveur de son ancien adversaire. Les peines dont les chartreux et d'autres avaient été frappés ne l'effrayaient point. Le légat du pape Vergerio étant à Wittemberg au commencement de novembre, et ayant invité Luther à déjeuner chez lui. « Je sais, dit le « légat, que le roi Henri tue les cardinaux et les « évêques; mais..., » et se mordant les lèvres, il se contenta de faire de la main un geste hardi, comme s'il voulait couper la tête au roi. En rapportant cette anecdote à Mélanchthon, alors à Iéna, Luther ajouta : « Plût à Dieu que nous eussions « plusieurs rois d'Angleterre, pour mettre à mort « ces évêques, ces cardinaux, ces légats et ces « papes qui ne sont que des voleurs, des traîtres « et des diables[2] ! » Luther était moins tendre qu'on

[1] « Ut Christi gloria latissime propagetur. » (*Corp. Ref.*, II, p. 944.)

[2] « Reverendissimi cardinales, papæ et eorum legati, proditores, fures, raptores et ipsi diaboli. Utinam haberent plures Reges Angliæ, qui illos occiderent. » (Luth., *Epp.*, IV, p. 655.)

se plaît à le dépeindre, quand on l'oppose à Calvin. Ces paroles, trop vives, exprimaient au fond la pensée de tous les partis. Il fallait que le levain spirituel de l'Évangile travaillât encore un siècle et plus la pâte dure, dont le cœur de l'homme est fait, avant que les erreurs de la législation romaine, vieilles de mille ans, fussent abolies. Il y eut sans doute un adoucissement immédiat produit par la Réformation; mais si l'on était venu dire aux hommes du seizième siècle que l'on ne devait pas mettre à mort pour cas d'impiété, ils eussent été aussi étonnés et peut-être plus que ne le seraient les juges de notre temps, si on les attaquait parce que, conformément aux lois, ils punissent le meurtre de la peine capitale. Il est pourtant étrange qu'il ait fallu tant de siècles pour comprendre cette belle parole du Seigneur : *Le Fils de l'homme est venu non pour perdre les hommes, mais pour les sauver* [1].

La condition que les protestants mettaient à leur union avec Henri VIII, rendait cette alliance difficile. « Nous ne demandons qu'une chose, disaient « les réformateurs à Barnes, c'est que la doctrine « qui est *conforme aux Écritures* soit restituée *à tout* « *l'univers* [2]; » or Henri retenait toujours la doctrine catholique. Mais on lui disait que les luthériens et François Ier, grâce à la médiation de Mélanchthon, allaient peut-être se mettre d'accord, et qu'un concile général devait être convoqué. Quel traitement pouvait-il attendre d'une telle assemblée, lui qui

[1] Evangile selon saint Luc, IX, 54.
[2] « Pia ac sana doctrina, divinis litteris consentanea; *toti orbi* restituatur. » (*Corp. Ref.*, II, p. 969.)

avait si grièvement offensé la papauté ! Voulant donc à tout prix s'opposer au concile, le roi résolut en septembre 1535, d'envoyer aux luthériens une ambassade plus considérable, afin de leur persuader de renoncer à se mettre d'accord avec le pape et de s'allier plutôt avec l'Angleterre.

En conséquence Fox, évêque d'Hereford, courtisan violent, orgueilleux, l'archidiacre Heath, homme aimable et éclairé et quelques autres personnages partirent pour l'Allemagne et se joignirent à Barnes et à Mount qui les avaient précédés. Admis le 24 décembre à Smalcalde en présence de l'électeur de Saxe, du landgrave de Hesse et des autres princes et députés protestants : « Le roi notre maître, « dirent-ils, a aboli dans son royaume la puissance « de l'évêque romain; il a rejeté ses prétendus par- « dons et ses contes de vieilles femmes[1]. Aussi le « pape, transporté de fureur, appelle-t-il tous les « rois de la terre à prendre les armes contre lui. « Mais ni le pape, ni les papistes ne l'épouvan- « tent. Il vous offre, pour combattre la puissance « romaine, sa personne, ses richesses, son sceptre. « Unissons-nous contre elle, et l'Esprit même de « Dieu sera le ciment de notre confédération[2] !... » Les princes répondirent à cette éloquente harangue, « que si le roi s'engageait à répandre la pure doc- « trine de la foi, telle qu'elle avait été confessée à « la diète d'Augsbourg ; s'il s'engageait comme eux « à ne jamais concéder dans ses États aucune juri-

[1] Il y a en latin un jeu de mots : « *Venias* vel *potius Nenias prorsus* antiquavit. » (*Corp. Ref.*, II, p. 1029.)

[2] « Dei Spiritum qui utrosque conglutinet. » (*Ibid.*, p. 1032.)

« diction à l'évêque romain, ils le nommeraient « Défenseur et Protecteur de leur confédération[1]. » Ils ajoutèrent qu'ils enverraient au roi pour conférer avec lui sur ce qu'il faut changer dans l'Église, des députés, parmi lesquels un d'une science excellente; c'était Mélanchthon. Les Anglais ne cachèrent pas leur joie, mais ce savant avait perdu toute confiance dans Henri VIII. « La mort de Mo« rus m'afflige, disait-il ; je ne me mêlerai pas de « cette affaire[2]. » Néanmoins l'alliance fut signée le 25 décembre 1535[3]. Le parti catholique, en Angleterre surtout, fut troublé en l'apprenant, et Gardiner, alors ambassadeur en France, se hâta d'écrire pour s'opposer à des desseins qui devaient établir le protestantisme dans l'Église anglicane.

Pendant que le roi s'unissait avec la Confession d'Augsbourg, ses rapports avec les fauteurs les plus décidés de la papauté étaient loin de s'améliorer. Sa fille Marie, qui avait un esprit mélancolique et irritable, ne ménageait ni les amis ni les actes de son père, et refusait de se soumettre à ses ordres. « Je lui commande, dit Henri irrité, de renoncer « au titre de princesse, » — « Si je consentais à « ne pas être regardé comme telle, répondit Marie, « j'agirais contre ma conscience et j'encourrais le « déplaisir de Dieu[4]. » Henri ne voulant plus rien

[1] « S. M. obtineat nomen defensoris et protectoris. » (*Corp. Ref.*, II, p. 1034.)

[2] « Th. Mori casu afficior; nec me negotiis illis admiscebo. » (*Ibid.*, p. 1028.)

[3] *Ibid.*, p. 1032 à 1036. Les signatures de Fox, Heath, Barnes, envoyés d'Angleterre, précèdent celle de l'électeur de Saxe et du landgrave.

[4] Lettre de lady Mary au roi Henri VIII. (Fox, *Acts*, VI, p. 353.)

ménager, parlait de faire mettre sa fille à mort et d'épouvanter ainsi les rebelles. Ce malheureux prince avait la disposition étonnante de faire mourir ceux qui lui tenaient de plus près. On peut voir un père donner un soufflet à son enfant; mais chez cet homme, le coup de la main donnait le coup de la mort. Déjà il était question d'envoyer la princesse à la Tour. L'évangélique Cranmer osa intercéder en faveur de la catholique Marie. Il rappela à Henri qu'il était son père, que s'il lui ôtait la vie, il encourrait la réprobation universelle. Le roi se rendit à ses représentations, mais en prédisant à l'archevêque que cette intercession lui coûterait cher un jour. Et en effet, Marie devenue reine, fit mettre à mort celui qui lui avait sauvé la vie. Henri se contenta d'ordonner que la fille fût séparée de sa mère. Catherine, alarmée, s'efforça de son côté, d'adoucir sa fille : « Obéissez au roi en tou-« tes choses, lui écrivit-elle de Bugden où elle ré-« sidait alors, sauf celles qui perdraient votre âme. « Parlez peu ; ne vous mêlez de rien ; jouez de l'épi-« nette ou du luth. » Cette malheureuse femme qui avait trouvé dans l'union conjugale tant d'amertume, ajoutait : « Surtout, ne désirez pas « un époux; n'y pensez pas même. Je vous le « demande au nom de la passion de Jésus-Christ.

« Votre mère qui vous aime.

« CATHERINE, Reine[1]. »

Mais la mère n'était pas moins décidée que la fille

[1] Burnet, *Records*, II, p. 220.

à maintenir ses droits ; elle ne voulait pas renoncer à son titre de reine, malgré les ordres de Henri VIII. Une commission, composée du duc de Suffolk, de lord Sussex et d'autres délégués, arriva à Bugden pour l'y engager et toute la maison de cette princesse fut assemblée. Alors l'intrépide fille de Ferdinand et d'Isabelle dit d'une voix ferme : « Je suis « reine ; je suis la femme légitime du roi [1]. » Puis, ayant appris qu'on voulait transporter sa résidence à Somersham, pour la séparer de quelques-uns de ses confidents : « Je n'irai pas ! répondit-elle, à moins « que vous ne me liiez avec des cordes, et ne m'y « traîniez de force [2]. » Et pour empêcher qu'on ne l'y menât, elle se mit au lit et refusa de s'habiller, disant qu'elle était malade [3]. Le roi lui envoya deux prélats catholiques, l'archevêque d'York et l'évêque de Durham, espérant l'adoucir. « Madame, dit « l'archevêque, votre mariage n'étant pas va- « lide... » — « Il est légitime ! » s'écria Catherine, saisie d'une véhémente colère [4]. « Jusqu'à la mort « je serai l'épouse de Sa Majesté. » — « Des mem- « bres même de votre conseil, continua l'archevê- « que, reconnaissent que votre union avec le prince « Arthur a été vraiment accomplie... » — « Ce « sont des mensonges ! » s'écria-t-elle d'une voix retentissante. — « Le divorce a été en conséquence « prononcé... » — « Par qui ? » reprit-elle. —

[1] « Persisting in her great stomake and obstinacy, made answer with an open voice. » (*State papers*, I, p. 415.)

[2] « Unless we should bind her with ropes. » (*Ibid.*, p. 417.)

[3] « She may faine her self sycke, and kepe her bed, and will not put on her clothes. » (*Ibid.*)

[4] « In great coler and agony and always interrupting our words. » (*Ibid.*, p. 420.)

« Par Milord de Cantorbéry. » — « Et qui est-il ? « s'écria la reine... une *ombre*[1] ! Le pape s'est dé- « claré en ma faveur, et il est lui, le vicaire de « Christ ! » — Le roi vous traitera comme une sœur « chérie, » dit l'évêque Tonstall[2]. — « Rien au « monde, répondit Catherine, ni la perte de mes « biens, ni la perspective de la mort ne me feront « abandonner mes droits. »

En octobre 1535, Catherine était encore à Bugden. Cette femme noble mais exaltée, redoublait de rigidité, se livrait aux exercices les plus rudes de la vie ascétique ; priait fréquemment, les genoux à nu sur la terre ; en même temps une mortelle tristesse ruinait sa santé. Enfin la consomption se prononça[3]. Cet état demandait un changement d'air ; la reine fut transportée à Kimbolten. Elle désirait la société de sa fille, qui sans doute eût adouci sa douleur, mais en vain demanda-t-elle avec larmes de la voir ; en vain Marie supplia-t-elle qu'on lui permît de se rendre vers sa mère ; le roi resta inflexible[4].

La dureté de Henri VIII envers la tante de Charles-Quint excita au plus haut degré la colère de ce monarque. Il revenait alors victorieux de sa première expédition en Afrique et résolut de ne plus tarder à accomplir la mission qu'il avait reçue du pape. Pour cela il fallait obtenir, si ce n'est la

[1] « Lord of Canterbury whom she called *a shadow.* » (*State papers,* I, p. 420.)

[2] « As your Grace's most dearest sister. » (*Ibid.,* p. 421.)

[3] « Catharina... animi mœrore confecta, cœpit ægrotare. » (Polydore Virg., p. 690.)

[4] « Conjux a viro, mater pro filia impetrare non potuit. » (Polus, *Apol. ad Cæsarem,* p. 162.) Ce fait a été révoqué en doute, mais sans produire des témoignages qui l'infirment.

coopération, au moins la neutralité de François Ier. Ce n'était pas facile. Le roi de France avait toujours recherché l'alliance de l'Angleterre ; il avait signé un traité avec Henri contre l'Empereur et contre le pape, et venait même de rechercher l'alliance des princes luthériens. Mais l'Empereur savait que l'idée favorite de François Ier était l'acquisition de l'Italie ; au moins de la Lombardie. Charles n'y tenait pas moins, mais il était si impatient de rétablir Catherine d'Aragon sur le trône, et l'Angleterre sous la domination du pape qu'il se décida à sacrifier l'Italie, ne fût-ce qu'en apparence. Sforze, duc de Milan, venant de mourir sans enfant, l'Empereur fit offrir à François Ier le duché de Milan pour son second fils, le duc d'Orléans, s'il voulait ne pas s'opposer à ses desseins contre l'Angleterre [1]. Le roi de France accepta avec empressement cette proposition, et voulant faire preuve de zèle, il demanda même que le pape sommât tous les princes de la chrétienté d'obliger le roi d'Angleterre à se soumettre au siége de Rome. L'amour qu'il avait pour Milan allait jusqu'à lui faire demander une croisade contre Henri VIII, son allié naturel [2].

L'affaire devenait sérieuse; rarement un plus grand danger avait menacé l'Angleterre. Un événement important l'éloigna tout à coup. Au moment où Charles-Quint, aidé de François Ier, voulait soulever l'Europe, pour remettre sa tante sur le trône, elle mourut. Vers la fin de décembre 1535, Catherine

[1] « Scribebat se contentari dare ducatum Mediolani Duci Aurelianensi. » (*State papers*, VII, p. 649.)
[2] Mémoires de Du Bellay.

tomba sérieusement malade, et comprit que Dieu mettait fin à ses grandes douleurs. Le roi voulant garder les convenances, fit demander de ses nouvelles. La reine, ferme jusqu'à la fin dans ses sentiments, fit venir des hommes de loi et leur dicta son testament : « Je suis prête, dit-elle, à « remettre mon âme à Dieu... Je supplie que cinq « cents messes soient dites en ma faveur; que « quelqu'un aille pour moi en pèlerinage à Notre-« Dame de Walsingham[1]. Je lègue mes robes au « couvent et mes fourrures à ma fille. » Alors, Catherine pensa au roi; il était toujours pour elle son mari, et malgré ses injustices, elle ne voulait s'adresser à lui qu'avec respect. Sentant que sa fin n'était plus éloignée, elle dicta la lettre suivante, à la fois si simple et si noble : « Mon « très-cher seigneur, époux et roi. L'heure de ma « mort approche. L'amour que je vous porte me « presse de vous rappeler le salut de votre âme. « Vous m'avez plongée dans beaucoup de cala-« mités, et vous vous êtes enfoncé vous-même « dans beaucoup de troubles; mais je vous par-« donne tout, et je prie Dieu de faire de même, « Je vous recommande notre fille, vous sup-« pliant d'être un bon père pour elle. Enfin, « j'exprime un dernier vœu : Mes yeux vous dé-« sirent par-dessus toutes choses[2]. Adieu. » La reine voulait donc faire ses adieux à celui qui lui avait fait tant de mal. Henri fut ému et versa

[1] « The last will, etc. » (Strype, *Records*, I, p. 252.)
[2] « My eyes desire you above all things. » (Herbert, p. 432.)

même quelques larmes [1], mais il ne se rendit pas au désir de la reine; sa conscience lui reprochait ses fautes. Le 7 janvier, Catherine reçut les sacrements, et, à deux heures, elle expira.

Anne sentait au fond de son cœur, les droits de cette princesse. Elle avait cédé à son ambition, à la volonté absolue du roi; son mariage lui avait donné quelques moments de bonheur; mais souvent son âme était troublée. Elle se disait que la fière Espagnole était celle à laquelle Henri avait donné sa foi; elle se demandait, si ce n'était pas à la fille d'Isabelle qu'appartenait la couronne. La mort de Catherine dissipa ses inquiétudes : « Maintenant, « dit-elle, maintenant je suis vraiment reine. » Elle prit le deuil, mais en jaune, selon la mode française du jour. Les larmes du peuple accompagnèrent dans la tombe une femme malheureuse, superstitieuse, il est vrai, mais tendre mère, épouse généreuse et reine d'une indomptable fierté [2].

Cette mort allait changer beaucoup de choses en Europe. L'Empereur qui formait une sainte ligue pour remettre sa tante sur le trône et qui avait été pour y parvenir jusqu'à sacrifier le nord de l'Italie, perpétuel objet de son ambition, n'ayant plus rien à faire pour Catherine, remit son épée dans son fourreau et garda Milan. François I[er], irrité de voir échapper de sa main la proie si ardemment convoitée et qu'il croyait déjà tenir, fut dans une grande colère, et se prépara à une guerre

[1] « Rex ubi literas legit, amanter lacrymavit. » (Polydore Virg., p. 690.)

[2] Le lord chambellan à Cromwell. (*State papers*, I, p. 452.)

à mort. L'Empereur et le roi de France, au lieu de marcher ensemble contre Henri, se mirent, au contraire, à lui faire l'un et l'autre la cour, désireux de l'avoir pour allié dans la lutte violente qui allait commencer.

En même temps, la mort de Catherine facilitait, nous l'avons dit, l'alliance du roi avec les protestants de l'Allemagne, qui s'étaient prononcés pour la validité de son mariage avec la princesse d'Aragon ; un des principaux griefs qu'ils avaient contre Henri VIII avait ainsi disparu. On pensa donc des deux côtés à faire un pas en avant, et à chercher à s'entendre *théologiquement*. Il y avait, en effet, des points importants, sur lesquels on différait. « Le roi d'Angleterre, disait-on à Wittemberg, « veut être pape à la place du pape et il maintient « la plupart des erreurs de l'ancienne papauté, les « monastères[1], les indulgences, la messe, la prière « pour les morts et autres fables romaines[2]. »

La discussion commença à Wittemberg. Les tenants du théologique tournoi étaient d'un côté l'évêque Fox et l'archidiacre Heath ; de l'autre, Mélanchthon et Luther. Heath, un des jeunes docteurs que la reine Anne avait entretenus à l'université de Cambridge, plaisait extrêmement à Mélanchthon. « Il excelle, disait-il, en urbanité et en saine « doctrine. » L'évêque Fox, au contraire, qui était l'homme du roi, ne montrait du goût, à l'avis de Philippe, ni pour la philosophie, ni pour des conversations aimables et élégantes. La doctrine de

[1] Les *grands* monastères n'étaient pas encore abolis.
[2] *Corp. Ref.*, III, p. 12.

la messe fut le point principal des débats. On ne pouvait s'entendre. Luther qui avait cru en avoir seulement pour trois jours, voyant le temps s'écouler, dit à l'électeur : « J'ai fait plus en quatre « semaines, que ces Anglais en douze années ; s'ils « continuent à réformer sur ce pied-là, l'Angle- « terre ne sera jamais ni *dehors*, ni *dedans*[1]. » Cette définition de la Réformation anglicane amusa les Allemands. On ne discutait pas ; on se disputait ; c'était une véritable rixe[2]. « Je suis ras- « sasié de ces débats, disait Luther au vice-chancelier Burkhard, j'en ai des nausées[3]. » Le doux Mélanchthon lui-même s'écriait : « Vraiment, tout « l'univers me semble embrasé de haine et de « colère[4]. »

On interrompit donc les contestations théologiques, et les ambassadeurs de Henri VIII furent admis, le 12 mars, en présence de l'électeur. « L'Angleterre est maintenant tranquille, dit l'é- « vêque de Hereford; la mort d'une femme a mis « fin pour jamais à toutes les chicanes; c'est la « cause de Jésus-Christ qui à cette heure touche « seule Sa Majesté. Le roi vous demande donc de « rendre possible l'alliance entre vous et nous, en « adoucissant quelques points de votre confes- « sion. » Le vice-chancelier de Saxe s'adressa, en conséquence, à Luther, et lui dit : « Que pouvons-

[1] « Werden sie nimmermehr daraus noch drein kommen. » (Luth., *Epp.*, IV, p. 671.)
[2] « Cum Anglicis disputamus, si disputare est rixari. » (*Ibid.*, p. 669.)
[3] « Usque ad nauseam. » (*Ibid.*, p. 669.)
[4] « Orbis terrarum ardet odiis et furore. » (*Corp. Ref.*, III, p. 58.)

« nous céder au roi d'Angleterre? » — « Rien, « répondit le réformateur; si nous avions voulu « *céder* quelque chose, nous aurions pu tout aussi « bien nous mettre d'accord avec le pape. » Après cette déclaration très-positive, Luther se radoucit un peu. Il comprit, comme dit un autre réformateur, « qu'il y a des hommes plus débiles que « d'autres, et que si on ne les traite pas avec une « grande douceur, ils perdent courage et se dé- « tournent de la religion; — que les chrétiens qui « sont plus avancés dans la doctrine, sont tenus à « soulager l'infirmité des ignorants[1]. » Le réformateur saxon, venant donc un peu à résipiscence, écrivit au vice-chancelier : « Il est vrai que l'An- « gleterre ne peut embrasser tout à coup toute la « vérité[2]. » Il crut qu'on pouvait, en certains cas, adopter d'autres expressions, et tolérer quelque diversité d'usages. « Mais, dit-il, toujours ferme « dans la foi, les grandes doctrines ne peuvent être « ni abandonnées, ni modifiées. S'il faut ou non « s'allier avec le roi, que mon très-gracieux sei- « gneur en décide; c'est une affaire séculière. « Seulement, il est dangereux de s'unir extérieure- « ment, si les cœurs ne sont pas d'accord. » Les États protestants, assemblés le 24 avril 1536, à Francfort-sur-le-Mein, demandèrent à Henri VIII de recevoir *la foi confessée à Augsbourg*, et se déclarèrent prêts alors, à le reconnaître comme pro-

[1] Calvin.

[2] « In England nicht so plœtzlich kann alles nach der Lehre in's Werk bracht werden. » (Lettre au vice-chancelier. Luth., *Epp.*, IV, p. 688.)

tecteur de l'alliance évangélique. L'électeur, auquel certains rites anglais déplaisaient fort, ajouta : « Que Votre Majesté réforme décidément en Angle- « terre l'*idolomanie pontificale*[1]. » Il fut arrêté que Mélanchthon, Sturm, Bucer et Dracon se rendraient à Londres pour achever cette grande œuvre d'union. L'Angleterre et l'Allemagne évangélique allaient se donner la main.

Cette alliance du roi avec les luthériens irritait profondément les catholiques du royaume, déjà si grièvement offensés par la suppression des monastères et le supplice des deux hommes auxquels Henri, disaient-ils, était le plus redevable. Tandis que le parti romain était plein de colère, le parti politique était étonné de la marche hardie du prince. Mais le coup qui avait frappé deux grandes victimes avait appris qu'il fallait se soumettre à la volonté du monarque ou périr. Les échafauds de Fisher et de More avaient donné une grande leçon de docilité, et façonné tous ceux qui entouraient Henri à cet esprit servile, qui ne laisse plus dans le palais des rois — qu'un maître et des esclaves.

On allait en voir un illustre exemple dans le procès d'Anne Boleyn.

[1] « Regia dignitas V. suscipiat emendationem *Idolomaniæ pontificiæ.* » (*Corp. Ref.*, III, p. 64.)

CHAPITRE NEUVIÈME

LA REINE ANNE EST ACCUSÉE.

(1535 à Mai 1536.)

Si les âmes faibles n'hésitaient pas à plier sous le despotisme royal, les hommes fanatiques avaient la vengeance dans le cœur. De grandes blessures ayant été faites à la papauté, ils brûlaient de frapper la cause de la Réforme de quelque coup éclatant. Elle devait, selon eux, avoir aussi sa victime. Pour tous ces monastères sacrifiés, une personne devait être immolée; une seule, mais prise dans le rang le plus illustre. Le roi ayant frappé d'un côté son instituteur et son ami, il devait, pour maintenir l'équilibre, frapper de l'autre sa femme. Une tragédie allait commencer, qui devait se terminer par une affreuse catastrophe. Anne Boleyn n'avait pas été élevée comme on l'a dit[1] « dans la pire école « de l'Europe, » mais dans l'une des meilleures; chez cette pieuse Marguerite d'Angoulême, qui était la protectrice éclairée, non-seulement des

[1] M. Froude.

lettrés, mais de tous les amis de l'Évangile. Anne avait appris de cette princesse à aimer la Réforme et les réformés. Aussi était-elle, aux yeux des partisans du pape, la cause principale du changement religieux qui s'était opéré dans l'esprit du roi, et par lui dans le royaume. La Réformation, nous l'avons vu, commença en Angleterre, dès 1517, par la lecture des Écritures saintes dans les universités; mais les docteurs les plus accrédités de Rome ont préféré lui donner une autre origine, et parlant des rapports de Cranmer avec Anne Boleyn, treize ans plus tard, ils ont dit : *Voilà les commencements de la Réforme d'Angleterre*[1]. Il y a dans cette assertion une erreur de chronologie et une erreur d'histoire.

La reine avait, depuis son couronnement, des rapports presque journaliers avec l'archevêque de Cantorbéry, et habituellement, ses adversaires eux-mêmes le disent, c'était des intérêts de la cause évangélique qu'il s'agissait. Tantôt Anne s'adressait à Cranmer pour venir au secours des protestants persécutés. Tantôt, préoccupée de la nécessité d'envoyer des ouvriers dans la moisson, elle s'intéressait à des jeunes gens pauvres, mais que des mœurs honnêtes et une belle intelligence semblaient rendre propres à la pratique de la vertu et à l'étude des lettres[2], elle venait à leur aide avec une grande générosité[3]. C'était aussi un exemple

[1] Parole de Bossuet, *Histoire des Variations*, livre VII, art. 8.

[2] « Quorum morum ingenuitas et candor aliquis ingenii præluceret. » (Lettre de sir J. Cheke, 1535. Parker's *Correspond.*, p. 3.)

[3] « Reginæ magnificentia quæ erga studiosos late patuit. » (*Ibid.*, p. 2.)

que Marguerite de Valois lui avait donné. La reine n'encourageait pas ces étudiants à la légère; elle exigeait des témoignages qui certifiassent la pureté de leurs mœurs et les capacités de leur intelligence. Si elle était satisfaite, elle les plaçait à Oxford ou à Cambridge, et leur demandait de répandre autour d'eux, tout en étudiant, le Nouveau Testament et les écrits des réformateurs; plusieurs des pensionnaires de la reine rendirent plus tard de grands services à l'Église et à l'État. A ces qualités de reine, Anne en joignait de plus domestiques. Cranmer la voyait s'entourer, comme la bonne reine Claude, de jeunes dames distinguées par leur naissance et leurs vertus, et faire avec elles des travaux de tapisserie d'une admirable perfection pour le palais de Hampton Court, et d'humbles vêtements pour les pauvres. Elle établissait dans les paroisses indigentes de vastes magasins, remplis de ce dont avaient besoin les nécessiteux. « Elle pro« menait sur toute l'Angleterre, a-t-on dit, le re« gard de sa charité et la main de sa bienfai« sance[1]. » — « En neuf mois, raconte le célèbre « philosophe et historien, lord Herbert de Cher« bury, elle dépensa de cette manière quinze mille « livres; » ce qui équivaut à plus de cinq millions, valeur actuelle[2]. Et cet écrivain distingué, ambassadeur d'Angleterre auprès du roi Louis XIII, et connu en France par les efforts qu'il fit en fa-

[1] « Her eye of charity, her hand of bounty passed through the whole land. » (Wyatt, *Memoirs*, p. 442.)

[2] « She is said, in three quarters of a year, to have bestowed fourteen or fifteen thousand pounds in this kind. » (Herbert, *Reign of Henry VIII.*)

veur des protestants, ajoute : « Elle avait, outre « cela, établi un fonds pour les pauvres artisans du « royaume[1]. » Telles étaient les œuvres de la reine Anne. Aussi Cranmer, qui était doué d'un grand discernement des hommes et des choses, touché des égards que la reine avait pour ceux qui professaient l'Évangile, voyant tout ce qu'elle faisait pour la Réformation et le soulagement des malheureux, disait qu'après le roi, Anne était de toutes les créatures vivantes, « celle à laquelle « il était le plus attaché[2]. »

Cranmer n'était pas le seul des évangéliques avec lesquels Anne de Boleyn eût des rapports. Dès le premier jour où elle avait vu Latimer, la simplicité chrétienne, les manières apostoliques de ce réformateur l'avaient touchée ; quand elle l'entendit prêcher, elle fut ravie. L'enthousiasme pour ce chrétien et hardi prédicateur, était universel. « Il nous est aussi impossible, disaient ses audi- « teurs, de recevoir dans notre esprit tous les tré- « sors d'éloquence et de science qui découlent de « ses lèvres, qu'il le serait à une petite rivière de « renfermer dans son lit, les eaux de l'Océan. » Depuis le moment où Latimer prêcha le carême devant le roi (1535), il fut un des organes les plus habituels de l'active charité de la reine.

Un réformateur, encore plus décidé, avait une haute estime pour Anne Boleyn, c'était Tyndale.

[1] « A stock for poor artificers in the Realm. » (Herbert, *Reign of Henry VIII.*)
[2] « I was most bound unto her of all creatures living. » (Cranmer à Henri VIII, 1536, *Letters and Remains*, p. 324.)

Personne, selon lui, ne s'était prononcé avec autant de décision que la reine, en faveur du Nouveau Testament, et de sa dissémination en anglais. Aussi, voulant lui témoigner sa reconnaissance et son respect, Tyndale lui fit hommage d'un exemplaire unique de sa traduction, imprimé en beaux caractères, sur papier vélin, enluminé, relié en maroquin bleu et avec ces mots en grandes lettres rouges : *Anna Regina Angliæ* (Anne reine d'Angleterre)[1]. Ce volume remarquable, déposé maintenant au Musée britannique, à Londres, est un monument de la vénération du prisonnier de Malines pour Anne Boleyn. On a conservé un manuel manuscrit de dévotion, à l'usage de cette princesse et dont elle faisait cadeau à ses dames d'honneur ; on y voit le prix qu'elle attachait aux saintes Écritures. « Donne-nous, ô Père des miséricordes, y est-il « dit, le plus grand des dons que tu aies jamais « faits à l'homme, la connaissance de ta sainte « volonté et de la bonne nouvelle de notre salut. « Longtemps, la tyrannie romaine l'avait tenue « cachée sous des lettres latines ; mais mainte« nant elle est promulguée, publiée et mise en « pleine liberté[2]. »

Anne ayant perdu en 1535 un de ses aumôniers, maître Betts, chercha pour le remplacer un homme dévoué à l'Évangile, car elle aimait à s'entourer des personnes les plus pieuses de l'Angleterre. Elle jeta les yeux sur un professeur du col-

[1] Tyndale, *Doctrinal Treatises, Notice,* p. LXIV.
[2] *Hist. of the translation of the Bible,* p. 97. — Todds, Cranmer's *Life,* I, p. 136.

lége *Corpus Christi* à Cambridge, qui depuis deux ans prêchait avec ferveur la vérité, Matthieu Parker, né à Norwich. Parker aimait la retraite, l'obscurité; aussi, quand le mardi après le dimanche des Rameaux, il reçut deux lettres, lui demandant de se rendre à la cour, « parce que la reine voulait « le voir[1], » fut-il interdit et confus. Il voulait d'abord se refuser à un si brillant appel; mais Latimer lui écrivit : « Montre-toi au monde; ne te « cache pas plus longtemps; fais le bien, tandis « que tu en as l'occasion. On sait ce que tu peux; « que ta volonté ne soit pas au-dessous de ton « pouvoir[2]. » Parker arriva à Londres, et bientôt ses lumières, sa piété, sa prudence gagnèrent toute l'estime de la reine; cet homme modeste, intelligent, actif, était bien celui qu'Anne cherchait; elle se plut dès lors à lui donner des marques de sa considération. Il nous apprend lui-même que si dans les affaires de sa charge, il était appelé à recevoir quelques amis à sa table, la reine venant en aide à sa pauvreté, lui envoyait un lièvre ou un chevreuil pris dans ses parcs[3]. Parker fut dès lors un de ceux qu'Anne employa à répandre ses bienfaits. A peine arrivé à la cour, il présenta à la reine un très-jeune homme, d'une grande pauvreté, mais richement pourvu de connaissances et de talents, W. Bill[4]. Anne, pleine de discernement, le mit au nombre des étudiants qu'elle fai-

[1] Parker's *Correspond.*, p. 1 à 2.
[2] « Notum est quid potes; fac non minus velis quam potes. » (*Ib.*, p. v.)
[3] Parker to sir W. Cecil. (*Ibid.*, p. 178.)
[4] « Adolescentulum literatum et honestum gravi paupertate oppressum. » (*Ibid.*, p. 8.)

sait préparer pour le ministère; il fut plus tard doyen de Westminster. Parker qui commença sa carrière avec Anne, devait la finir avec Élisabeth. Destitué de toutes ses charges par la reine Marie en 1554, il s'écria : « Maintenant que je suis privé « de tout, je vis en la présence de Dieu, et je suis « plein de joie dans ma conscience. Oh! comme « je trouve dans ce doux loisir des plaisirs plus « grands, que ceux que m'offrait la vie affairée et « périlleuse que j'avais à la cour ! » Obligé de se cacher, souvent de se sauver au milieu de la nuit, pour échapper aux poursuites de ses persécuteurs, la paix dont il jouissait n'était jamais troublée. Il regardait l'épreuve comme un privilége de l'enfant de Dieu. Tout à coup un malheur étrange, inattendu, vint le frapper . La fille de la reine Anne, Élisabeth, montée sur le trône, veut avoir pour archevêque de Cantorbéry et primat d'Angleterre le chapelain de sa mère. « Je me jette « à genoux devant Votre Majesté, dit-il, et vous « supplie de ne pas me charger d'un office qui « demande un homme de beaucoup plus de talent, « de science, de vertu et d'expérience que je n'en « possède... » Une seconde lettre du chancelier Bacon vint confirmer l'appel. Alors le malheureux Parker, au comble de la douleur, s'écria : « Hélas! hélas! Seigneur Dieu! pour quels temps « m'as-tu conservé[1]! Je suis entré au plus pro- « fond des eaux, et la tempête me submerge, Sei- « gneur! fortifie-moi de ton puissant Esprit!

[1] « Heu, heu! Domine Deus, in quæ tempora servasti me! » (Parker's *Memoranda, Correspond.*, p. 484.)

Parker fut pendant seize ans à la tête de l'Église d'Angleterre, et honora le siége élevé sur lequel il avait été contraint de s'asseoir. Tels étaient les hommes qu'Anne Boleyn appelait près d'elle.

On se tromperait pourtant si l'on se représentait la jeune reine comme une dévote, vivant ainsi que Catherine dans des exercices d'une rigide austérité. Il nous paraît même douteux qu'elle connût par expérience ce christianisme intérieur, spirituel, vivant, qui se trouvait dans Latimer, Tyndale, Cranmer et Parker. Elle était une épouse vertueuse, une bonne protestante, attachée à la Bible, opposée au pape, appliquée aux bonnes œuvres, estimant les hommes de Dieu plus que les courtisans; mais elle n'avait point renoncé au siècle et à ses pompes. Femme du monde, honnête, religieuse, aimant à bien faire comme il s'en trouve toujours beaucoup, elle était étrangère aux aspirations pieuses d'une âme qui vit dans la communion avec Dieu. Sa position même de reine et de femme de Henri VIII l'empêcha peut-être d'avancer dans la vie chrétienne. Elle croyait que l'on pouvait aimer Dieu sans se priver des jouissances du siècle et regardait le bal en particulier comme un divertissement innocent. Désirant garder le cœur de son époux, elle s'efforçait de lui plaire par des conversations enjouées, en organisant des parties de plaisir dont elle était l'âme, en recevant avec grâce tous ses courtisans. Placée sur un terrain glissant, surveillée par des yeux prévenus, elle put laisser échapper parfois quelque parole imprudente. Sa vivacité, sa gaieté, son aimable abandon contrastaient avec les formes plus

graves et plus raides des dames anglaises. Latimer qui la voyait de près, l'avertissait quelquefois avec respect, quand il se trouvait seul avec elle, et Anne reconnaissante s'écriait ingénument : « Oh! que « vous me faites de bien! de grâce ne me passez « jamais aucune faute[1]! »

Ce n'est pas dans les écrits des pamphlétaires qu'il faut apprendre à connaître Anne Boleyn. Vers la fin du seizième siècle, les partis ennemis, vivement échauffés, l'ont peinte sous des couleurs tantôt trop noires, et tantôt trop flatteuses. Il faut dans cette cause écouter surtout des hommes dont le témoignage est sanctionné par le respect universel. Il n'y a pas beaucoup de princesses dans l'histoire, qui aient joui comme la reine Anne de l'estime des esprits les plus élevés, des Cranmer, des Latimer, des Tyndale, des Parker et d'autres chrétiens, moins illustres peut-être, mais aussi respectables. Toutefois aux yeux des partisans du pape, elle avait commis un crime irrémissible, elle avait détaché *l'Angleterre de la papauté ;* aussi leur haine sauvage n'a pas connu de bornes, et ils n'ont cessé de noircir sa mémoire de leurs viles calomnies. De tous les méfaits que l'histoire peut commettre, le plus grand consiste à présenter des innocents comme étant des coupables. C'est la calomnie en grand, à l'usage non-seulement de la génération présente, mais encore de celles de l'avenir. Plusieurs écrivains ont forgé et forgent de basses imputations contre les réformateurs Luther, Calvin et autres. Anne Boleyn

[1] « She heard her chaplain gladly to od monish her.» (Fuller, p. 200.)

a eu sa grande part de dénigrement dans cette vaste conjuration du mensonge[1].

La grandeur dont Anne était entourée, avait ouvert son cœur aux plus tendres sympathies. Être la joie de son époux, être agréable à ses parents, protéger les amis de l'Évangile, se voir aimée de l'Angleterre, tels furent quelque temps les rêves de sa jeune imagination. Mais bientôt la couronne de saint Édouard pesa lourdement sur son front. Les gens de sa famille même, se montrèrent ses ennemis. Son oncle, l'orgueilleux duc de Norfolk, chef avec Gardiner du parti ultramontain, était animé d'une haine couverte envers cette jeune femme, appui du parti évangélique. Le comte de Wiltshire, son père, croyant remarquer que le roi n'était pas flatté d'être son gendre, avait quitté Londres, et regrettait une union que son ambition avait tant désirée. Lady Rocheford, épouse du frère d'Anne, femme d'un caractère méprisable, à laquelle la jeune reine pardonnait pourtant ses anciennes perfidies et qu'elle attachait même à la cour, payait cette généreuse magnanimité en préparant de loin la ruine d'une belle-sœur, dont l'élévation l'avait remplie de dépit. Enfin l'une de celles qui mangeaient son pain, qui recevaient ses faveurs, allait faire preuve d'ingratitude envers cette reine infortunée.

Parmi ses dames d'honneur, il s'en trouvait une,

[1] Cette espèce de conspiration s'étend depuis la publication de l'ouvrage intitulé : *Histoire du schisme d'Angleterre*, 1585, par Sanders, « livre, dit Bayle, où il y a beaucoup de passion et très-peu d'exactitude ; » jusqu'à l'*Histoire de Henri VIII*, 1850, par Audin, digne successeur de Sanders, et dont l'ouvrage est fort en faveur dans toutes les sacristies de la papauté. Ce triste débit de fables grossières a même commencé avant Sanders, et il est loin d'être terminé.

Jeanne Seymour, qui réunissait tous les charmes de la jeunesse et de la beauté, et dont l'humeur tenait un certain milieu entre la gravité sévère de la reine Catherine et l'aimable enjouement de la reine Anne. La constance dans les affections n'était pas un trait du caractère de Henri; son cœur était facile à s'enflammer; son œil s'arrêta sur la jeune Seymour, et à peine devint-il sensible à ses grâces, que les qualités d'Anne Boleyn, qui l'avaient autrefois charmé, lui furent insupportables. L'aimable gaieté de la reine le fatiguait; les agréments, qui sont ordinairement des moyens de plaire, lui portaient ombrage; le zèle qu'elle montrait pour le protestantisme l'indisposait. Les ennemis d'Anne, le duc de Norfolk et lady Rocheford surtout, s'en aperçurent et résolurent d'en profiter pour renverser celle qui les offusquait.

Une circonstance, du reste innocente, favorisait les desseins des ennemis de la reine. Élevée en France, au milieu d'un peuple qui a un fonds inépuisable de gaieté, une conversation aisée, des traits ingénieux et plaisants, des paroles ironiques, des regards malins, avec un cœur aimable, Anne avait apporté un peu de toutes ces qualités à Londres. Ouverte, prévenante, elle aimait la société, et son commerce ordinaire semblait trop facile au milieu d'une nation où il y avait, avec des affections profondes, beaucoup de gravité et de froideur extérieure. Anne avait trouvé à la cour de France une certaine liberté dans les discours; il ne paraît pas qu'il y eût rien de semblable en elle; mais dans un accès de gaieté, elle pouvait laisser échapper de

fines railleries, des paroles imprudentes et fournir ainsi des armes à ses ennemis. Elle avait quelque peine à se conformer à l'étiquette stricte de la cour d'Angleterre, et n'avait pas été formée à la circonspection si nécessaire avec un mari tel que Henri VIII.

Anne était à la fois une amie de la Réformation au milieu d'un monde au fond catholique, et une Française au milieu d'une cour anglaise—ce furent ses deux crimes capitaux. On ne la comprenait pas. Sa gaieté ne dégénérait pas en frivolité; on ne voyait point chez elle cet amour du plaisir, qui porté à l'excès, engendre la corruption des mœurs; nous avons dit les hommes vraiment pieux dont elle aimait à s'entourer. Mais il suffisait à plusieurs qu'Anne fût agréable, comme les dames de Saint-Germain et de Fontainebleau, pour qu'on la soupçonnât d'être légère, comme plusieurs d'entre elles. De plus elle s'était mariée hors de son rang. Ayant vécu à la cour comme égale des jeunes nobles qui s'y trouvaient, elle ne sut pas quand elle monta sur le trône, se mettre toujours avec eux sur le pied de reine. Dès lors ses ennemis interprétèrent défavorablement l'innocente amabilité avec laquelle elle les accueillait; l'ombrageux Henri VIII se livra aux soupçons, et la vicomtesse de Rocheford s'efforça d'alimenter la jalousie du prince par des insinuations adroites et perfides.

Anne s'aperçut bientôt de l'inclination du roi pour la jeune Seymour; mille bagatelles, indifférentes en apparence, la frappaient. Elle suivait souvent des yeux sa fille d'honneur; sa fierté fut offensée et la jalousie

vint porter nuit et jour le trouble dans son âme. Elle chercha à reconquérir le cœur du roi, mais Henri, qui s'aperçut de ses soupçons, s'aigrit toujours plus contre elle. La reine n'était pas loin de ses couches; et c'était au moment où elle espérait donner à Henri l'héritier qu'il désirait depuis tant d'années, que ce prince lui retirait son affection conjugale. Elle en eut l'âme navrée et prévoyant un funeste avenir, elle se demanda si un coup semblable à celui qui avait frappé Catherine ne devait pas bientôt l'atteindre. Jeanne Seymour ne repoussait point les avances du roi. Les historiens les plus opposés à Anne racontent qu'un jour, à la fin de janvier 1536, la reine étant entrée inopinément dans l'un des salons du palais, trouva le roi faisant la cour d'une manière trop marquée à la jeune dame d'honneur; ils exagèrent peut-être[1]; mais il est hors de doute que Henri donna des sujets de plainte très-graves à celle qu'il avait tant aimée. Une épée transperça le cœur de la malheureuse Anne Boleyn; elle ne put résister à des coups si cruels, et accoucha avant terme d'un fils mort. Dieu avait enfin accordé à Henri VIII ce fils si désiré; mais la douleur de la mère avait ôté la vie à l'enfant. Quelle affliction pour elle! on craignit quelque temps de ne pas la conserver. Quand le roi entra chez elle, elle fondit en larmes. Ce prince égoïste, aigri par la pensée qu'elle lui donnait un fils mort, au lieu de la consoler, lui reprocha cruellement son malheur. C'était trop; la pauvre mère ne put se contenir : « Ah,

[1] « Janam (Seymour) genibus Henrici insidentem. » (Sanders, Heylin, Lingard.)

« s'écria-t-elle, c'est vous, Sire, qui en êtes la « cause[1] ! » Henri encore plus animé, lui répondit avec dureté, et sortit[2]. Ces détails nous sont donnés par un écrivain très-bien informé, du temps d'Élisabeth; cette reine tenant à son père encore plus qu'à sa mère, n'eût pas estimé qu'on lui fît la cour, comme on l'a insinué, en présentant Henri sous un jour si défavorable. Anne comprit alors les malheurs qui l'attendaient; elle se remit, il est vrai, après cet orage et fit des efforts pour se joindre de nouveau aux conversations et aux fêtes; mais elle était triste, inquiète, semblable à un navire échoué, qui reparaît sur les flots de la mer, redevenue paisible, et y flotte encore quelque temps, mais pour sombrer de nouveau. Ses efforts pour regagner l'affection de son mari étaient inutiles et des rêves effrayants venaient la troubler jusque dans le calme de la nuit. Cette agonie dura trois mois.

Le vent avait tourné; chacun s'en aperçut, et ce fut pour certains courtisans sans cœur, comme le signal donné à une meute impatiente; ils se mirent à la poursuite de la proie sur laquelle ils savaient pouvoir s'acharner sans péril. Les ultramontains reprenaient courage. Ils avaient craint que, grâce à l'intervention d'Anne, la cause de Rome ne fût perdue en Angleterre, et leurs alarmes n'étaient pas sans raison. Cranmer unissant ses efforts à ceux de la reine, ne cessait de pousser à la Réformation. Quand on avait parlé dans la chambre des pairs

[1] « Laying the fault upon unkindness. » (Wyatt.)
[2] « Which the king took more hardly. » (*Ibid.*)

d'un concile général en Italie, il s'était écrié : « C'est « la Parole de Dieu seule qu'il faut écouter dans « les controverses religieuses. » En même temps, d'accord avec Anne, il répandait dans toute l'Angleterre un nouveau livre de prières, le *Primer*, destiné à remplacer les livres dangereux des prêtres[1]. On s'en servait. Un pieux et spirituel lecteur de ce livre, s'écriait un jour, après l'avoir médité : « O bon « Jésus, ô doux Sauveur[2] ! ne méprise pas celui que « tu as racheté au prix d'un tel trésor, — avec ton « sang ! Je regarde avec confiance au trône de ta « miséricorde. » La religion devenait personnelle.

La reine et l'archevêque n'en étaient pas restés là ; ils s'étaient appliqués, autant que Henri le leur permettait, à établir sur les brebis de vrais *bergers*, au lieu de marchands trafiquant de leur laine. L'évêché de Worcester, ôté à Ghinucci, avait été donné, nous l'avons vu, à Latimer, en sorte que la vallée de la Séverne, qu'avaient pillée pendant cinquante ans quatre évêques italiens, possédait enfin un pasteur « qui y plantait l'abondance de Jésus-Christ[3]. » Shaxton, autre chapelain d'Anne, qui professait alors un grand attachement à la sainte Écriture, avait été nommé évêque de Salisbury à la place du fameux cardinal Campeggi. Un ancien prieur des dominicains, Hilderly, qui avait soutenu jadis l'immaculée conception de la Vierge, mais qui ensuite avait reconnu et adoré Jésus-Christ comme

[1] « Pestilent and infectious books. » (Préface du *Primer*.)

[2] « O bountiful Jesu, o sweet Saviour. » (Strype, I, p. 339. — *Liturgies*, p. 477.)

[3] « To plant the plenteousness of Jesus Christ. » (Latimer's *Sermons*, p. 82.)

le seul médiateur, avait été nommé, en remplacement de l'infortuné Fisher, évêque de Rochester. Enfin l'ancien provincial des augustins en Angleterre, George Browne, homme droit, ami des pauvres et qui, saisi par la vérité, s'était écrié du haut des chaires : « Allez à Christ et non aux saints ! » avait été élu archevêque de Dublin et était ainsi devenu le premier prélat évangélique de l'Irlande, poste difficile qu'il occupa au péril de sa vie[1]. D'autres prélats, comme Fox, évêque d'Hereford, tout en n'étant pas de vrais protestants, se montraient antipapistes.

Les membres du parti ultramontain reconnaissaient dans toutes ces nominations la main puissante de la reine. Qui s'opposait à ce que l'Église anglicane fut représentée au concile général? Qui s'efforçait de faire marcher le roi dans le sens de la Réformation? Qui jetait l'Angleterre dans les bras des princes de l'Allemagne? — La reine, toujours la reine. Elle est malheureuse, disait-on, quand elle voit passer un jour sans avoir obtenu quelque faveur pour la Réforme[2]. On savait que le pape était prêt à tout pardonner et même à s'unir avec Henri contre Charles-Quint, si le roi se soumettait aux conditions qu'il avait posées dans la bulle, c'est-à-dire, s'il renvoyait Anne Boleyn[3].

Cette condition fixée par le pontife n'était pas impossible, Henri VIII aimait à changer de femme;

[1] « It was to the hazard of his life. » (Cranmer's *Memorials*, p. 38.)
[2] *Histoire des Pays-Bas*, par Meteren, p. 21.
[3] « Hanno fondata questa bolla sopra la causa del *matrimonio.* » (*State papers*, VII, p. 637, 640.)

il en eut six. Le mariage n'était pas pour lui une unité de vie. A la fin de 1535, il y avait déjà trois ans qu'Anne était sa compagne; c'était longtemps pour lui; il commençait à porter les yeux sur d'autres. La jeunesse de Jeanne Seymour éclipsait celle de la reine; infortunée Boleyn! le chagrin lui avait peu à peu enlevé sa fraîcheur. Jeanne avait des alliés naturels qui pouvaient l'aïder à monter sur le trône. Ses deux frères, Edouard et Thomas, l'aîné plus modéré, le second plus arrogant, doués l'un et l'autre d'une grande ambition et de notables capacités, se disaient qu'une Seymour était aussi digne qu'une Boleyn, de porter la couronne d'Angleterre.

Ce ne fut pas d'eux pourtant que partit le premier coup, mais d'un membre de la famille de la reine, — de sa belle-sœur. L'indifférence n'a pas cours dans les relations les plus intimes; on s'aime, et si on ne s'aime pas, on se hait. Lady Rocheford touchant de très-près la reine, se sentait sans cesse heurtée par elle. La jalousie avait enfanté dans son cœur une profonde inimitié; l'inimitié devait l'entraîner jusqu'à machiner la mort de l'objet détesté. Désespérée du bonheur et surtout de la grandeur d'Anne Boleyn, elle mettait toute son ambition à les détruire. Un obstacle pourtant se présentait à elle. Son époux, frère d'Anne, lord Rocheford, ne voulait pas entrer dans ses perfides desseins. Cette femme dépravée, qui fut plus tard punie elle-même de la peine capitale, pour avoir favorisé des crimes, résolut donc de perdre à la fois son mari et sa belle-sœur. Il fut convenu que trois courtisans feraient à Henri les premières insinuations. « Ainsi com-

« mença, dit un auteur de ce temps-là, une co-
« médie qui s'est convertie en une triste tragé-
« die [1]. » Rien ne manquait pour faire réussir une des intrigues de cour les plus infâmes que raconte l'histoire.

Anne s'aperçut presque en même temps de la haine de sa belle-sœur pour elle et de l'amour de son mari pour Jeanne Seymour. Dès lors elle prévit une mort prochaine et ses plus vives préoccupations se portèrent sur sa fille. Elle se demanda ce que deviendrait cette pauvre enfant, et désirant qu'elle fût élevée dans la connaissance de l'Évangile, elle fit venir le simple et pieux Parker, lui communiqua ses appréhensions et ses désirs, et lui recommanda Élisabeth, avec tout l'amour d'une mère [2]. Les paroles d'Anne se gravèrent tellement dans le cœur de Parker qu'il ne les oublia jamais [3]; et quand vingt-trois ans plus tard, cette jeune Élisabeth devenue reine l'eut nommé primat, il déclara à lord Burghley que s'il n'avait pas eu de si grandes obligations envers la mère, il n'aurait jamais consenti à servir la fille dans une situation si élevée [4]. Après avoir remis la jeune Élisabeth aux soins d'un homme de Dieu, la malheureuse reine fut plus tranquille.

Cependant, le complot se tramait dans le silence,

[1] *Histoire de Anne Boleyn, royne d'Angleterre*, p. 181. Cette histoire en vers français du seizième siècle, que M. Crapelet a imprimée d'après trois manuscrits de la Bibliothèque royale à Paris, est due à Crespin, seigneur de Milherve, qui se trouvait à Londres à l'époque dont il parle.

[2] « What words her grace's mother said to me of her (Elisabeth) not six days before her apprehension. » (Parker's *Correspondence*, p. 59.)

[3] Parker à lord Burghley, 6 octobre 1572. (*Ibid.*, p. 400.)

[4] Le même au même, 19 mai 1571. (*Ibid.*, p. 391.)

et deux ou trois faits, tels qu'il s'en présente dans la vie la plus innocente, devaient perdre Anne.

Un jour, cette princesse qui se trouvait avec le roi à Winchester, fit appeler un des musiciens de la cour, Smeton, pour jouer de l'épinette [1]. Ce fut le premier chef d'accusation.

Norris, gentilhomme de la chambre du roi, était fiancé avec Marguerite, une des dames d'honneur d'Anne, et venait en conséquence souvent chez la reine; de méchantes langues prétendirent qu'il y venait pour sa souveraine, encore plus que pour sa fiancée. La reine l'ayant appris voulut faire tomber ce mauvais propos et résolut d'engager Norris à épouser Marguerite. « Pourquoi ne vous mariez-vous « pas ? » lui dit-elle. — « Je veux encore attendre » répondit le gentilhomme. Anne, dans le dessein de lui faire comprendre qu'il y avait des motifs graves pour ne plus renvoyer, ajouta : « On dit à la cour « que vous attendez les souliers d'un mort [2], que « s'il arrivait quelque malheur au roi, vous cher- « cheriez à m'avoir pour femme. » — « A Dieu « ne plaise ! s'écria Norris effrayé, si j'avais une « telle pensée, c'en serait fait de ma tête ! » — « Prenez garde à vous, » reprit sévèrement la reine. Norris, fort ému, se rendit auprès de l'aumônier d'Anne Boleyn ; « La reine est une femme ver- « tueuse, lui dit-il, je suis prêt à l'affirmer par ser- « ment [3]. » — Second chef d'accusation.

[1] « Then she sent for him to play on the virginals. » (Kingston, *Letters*, p. 455. Wolsey Cavendish.)

[2] « You look for dead men shoes. » (*Ibid*, p. 452.)

[3] « He would swear for the queen that she was a good woman. » (*Ibid.*)

Francis Weston, homme léger et hardi, était quoique marié très-assidu auprès d'une jeune dame de la cour, parente de la reine. « Sir Francis, lui « dit Anne, affligée de cette conduite, vous aimez « Miss Skelton, et vous n'aimez pas votre femme. » — « Madame, répondit l'audacieux courtisan, il est une « personne dans votre maison que j'aime mieux que « l'une et l'autre. » — « Et qui? » dit la reine. — « Vous-même, » répondit Weston. — Offensée de cette insolence, Anne lui ordonna avec mépris et indignation, de se retirer[1]. — Troisième chef d'accusation.

Lord Rocheford, d'un caractère noble et chevaleresque, indigné des calomnies que l'on commençait à répandre contre sa sœur, cherchait à conjurer l'orage. Un jour qu'elle gardait le lit, il vint chez elle pour lui parler, et les dames d'honneur étant présentes, il se pencha vers la reine pour lui dire sur ce sujet quelques mots qui n'étaient pas pour des personnes étrangères à la famille. L'infâme lady Rocheford fit usage de cette circonstance innocente pour accuser son mari et sa belle-sœur d'un crime abominable.

Tels sont les quatre faits qui devaient faire tomber la tête d'Anne Boleyn. Des discours futiles, des propos malins auxquels on est exposé dans le monde et surtout à la cour, arrivaient à l'oreille du roi, et inspiraient à ce prince de la jalousie, des reproches, des paroles vives, des froideurs. Plus de bonheur pour Anne.

[1] « And then she defied him, in scorn and displeasure. » (Strype, I, p. 433. — Cavendish Wolsey, p. 453.)

Il y avait assez dans ces récits pour porter Henri VIII à rejeter sa seconde femme et à épouser la troisième. Ce prince, et c'était en général le cas des Tudors, avait un esprit à la fois décidé et changeant, un cœur enflammé et défiant, un caractère énergique et des passions qui voulaient à tout prix être satisfaites. Fort ombrageux, il ne revenait pas facilement de ses soupçons, et lorsqu'une personne venait à l'irriter, il ne s'apaisait que quand il s'en était débarrassé. Le sens commun fait d'ordinaire justice de babils semblables à ceux que nous avons rapportés; mais les caractères ici en jeu étaient plus irritables que ceux qui se trouvent habituellement dans le monde. « Le vent, dit à ce sujet lord Herbert de Cherbury, qui remue à peine des eaux « peu profondes, soulève la pleine mer et brise les « navires qui s'y trouvent[1] »

Henri, heureux d'avoir trouvé les prétextes que sa nouvelle passion lui faisait désirer, n'examina rien, il parut croire tout ce qu'on lui disait. Il jura de prouver à d'autres la culpabilité d'Anne, par la grandeur même de ses vengeances. De ses six femmes, il se débarrassa de deux par le divorce, de deux autres par l'échafaud, deux seulement échappèrent à son humeur criminelle. Il ne voulut pas cette fois-ci procéder par divorce; la longueur de l'affaire de Catherine l'avait ennuyé; il préféra une voie plus expéditive — la hache.

Le mardi 25 avril, le roi nomma une commission

[1] Herbert, p. 445.

pour s'enquérir de la conduite d'Anne, et y plaça le duc de Norfolk, oncle maternel, mais nous l'avons dit, ennemi implacable de cette malheureuse reine; le duc de Suffolk, qui, beau-frère de Henri, le servait dans ses moindres désirs; le comte d'Oxford, habile courtisan; William Paulet, contrôleur de la maison royale, qui avait pour devise : « Être un saule et non un chêne; » Audley, le plus honnête de tous, mais pourtant humble serviteur de son maître; lord Delaware et plusieurs autres lords et chevaliers : en tout vingt-six. On a dit, Burnet lui-même, que le roi ordonna de mettre parmi ces juges le comte de Wiltshire, le père d'Anne. C'eût été sans doute le trait le plus frappant de cette cruauté, dont Henri donna tant de preuves. Mais ce malheureux prince n'alla pas, il faut le dire, jusqu'à une telle monstruosité. Burnet, après des recherches plus exactes, a rétracté son erreur[1]. Le jeudi, 27 avril, le roi, comprenant le besoin qu'il avait du parlement pour abolir les lois faites en faveur d'Anne et de ses enfants, rendit une ordonnance de convocation. Il était décidé à hâter l'affaire, également impatient de ne plus entendre parler de sa femme et de posséder celle qui était l'objet de ses désirs.

Anne qui ignorait ce qui se passait, avait depuis peu repris quelque sérénité, mais il n'en était pas de même autour d'elle. La cour était agitée, inquiète. On se disait les noms des commissaires; on se demandait sur quels gentilshommes tomberaient les coups terribles du roi. Plusieurs étaient

[1] *Addenda* au livre III de son Histoire. Il reconnut que ce MISTAKE, comme il l'appelle, était une invention du misérable Sanders.

dans l'épouvante pour eux ou pour leurs amis. Serait-ce sur Sir Thomas Wyatt, qui faisait des vers à l'honneur d'Anne, que fondrait l'orage? Serait-ce sur lord Northumberland, que la reine avait aimé avant que Henri jetât les yeux sur elle? — Le roi n'entendait pas remonter si haut.

L'indécision ne dura pas. Le jour même où le parlement fut convoqué, le 27 avril, à deux heures, un des gentilshommes de la maison du roi, Sir William Brereton, désigné par les ennemis de la reine, fut saisi et conduit à la Tour. Deux jours après, le samedi 29 avril, Anne traversait la salle du trône. Un misérable s'y trouvait dans ce moment; c'était Marc Smeton, ce musicien de la cour, homme vain, lâche et corrompu, qui avait été blessé de ce que depuis le jour où il avait joué à Winchester devant la reine, cette princesse ne l'avait pas même regardé. Il était dans ce moment debout, dans la salle du trône, appuyé contre une fenêtre avec l'air abattu. Il se peut qu'ayant appris la disgrâce qui menaçait la reine, Smeton espérât, en témoignant de la tristesse, obtenir d'elle quelque intérêt. Quoi qu'il en soit, sa présence insolite dans cette salle, la position qu'il y avait prise, l'apparence de douleur qu'il se donnait, avaient évidemment pour but d'attirer l'attention de la princesse. Cette ruse réussit. Anne, en passant, le remarqua. « Pourquoi êtes-vous triste? » dit-elle. — « Ce n'est « rien, Madame. » — La reine pensa que Smeton était affligé de ce qu'elle ne lui adressait jamais la parole. « Vous ne devez pas attendre, ajouta-t-elle, « que je vous parle comme à un gentilhomme,

« puisque vous êtes d'un rang inférieur[1]. » — « Ah, Madame, répondit le musicien, pas de pa- « roles; un regard me suffit! » Il ne reçut pas le regard qu'il demandait, et son amour propre blessé le porta dès lors à perdre cette princesse, dont il avait eu l'insolence de vouloir être remarqué. Ce mot de Smeton fut rapporté au roi, et le lendemain 30 avril, le musicien fut saisi, examiné à Stopney, et conduit à la Tour.

Une fête magnifique se préparait à Greenwich, pour célébrer selon l'usage le 1er mai. Ce fut le moment étrange que Henri choisit pour dévoiler ses desseins. Il y a dans certains esprits un rapport mystérieux entre les fêtes et le sang; un autre prince, Néron, l'avait montré auparavant, et plus tard Charles IX célébrera les noces de sa sœur Marguerite par les massacres de la Saint-Barthélemy. Henri VIII donna à deux des victimes qu'il voulait immoler, les deux premiers rôles dans le brillant tournoi qu'il avait préparé. Lord Rocheford, frère de la reine, fut chargé du défi, et Sir H. Norris de la principale défense; Weston devait aussi prendre part à ces joûtes. Henri faisait bonne grâce à tous ces personnages et cachait sous des sourires leur ruine prochaine. Le roi ayant pris place, et la reine, magnifiquement parée, s'étant assise près de lui, Rocheford et Norris passèrent devant eux en inclinant leurs armes, « *Morituri te* « *salutant.* » Aussitôt après commença le combat. Les circonstances de la cour donnaient à cette fête une sombre solennité. Henri suivait d'un œil fixe

[1] « You may not look to have me speak to you as I should do to a noble man. » (Kingston, *Letters*, p. 455.)

la lutte de ses courtisans. Tout à coup il se lève avec l'apparence de la colère et sort précipitamment. Qu'était-il arrivé? L'ultramontain Sanders, connu comme un chroniqueur des plus haineux et des plus fabuleux, rapporte que la reine ayant laissé tomber dans la lice le mouchoir qu'elle tenait à la main, Norris l'avait ramassé et s'en était essuyé la figure. Lord Herbert, Burnet et d'autres disent que rien ne confirme ce récit qui, fût-il vrai, pouvait n'avoir rien que de très-innocent. Quoi qu'il en soit, la fête fut interrompue par le départ du roi. Le trouble fut universel et la reine alarmée se retira, impatiente de savoir la cause de cet étrange événement[1]. Ainsi finit la fête du premier jour de mai.

Henri qui s'était rendu au palais, apprenant le retour de la reine, refusa de la voir, ordonna qu'elle gardât ses appartements, monta à cheval, et entouré de six cavaliers, se jeta à bride abattue sur la route de Londres. Bientôt il ralentit le pas, prit Norris à part et lui disant le sujet de sa colère, lui promit de lui accorder son pardon, s'il faisait quelque aveu. Norris répondit avec fermeté et avec respect : « Sire, dût-on m'ouvrir tout vivant et m'arracher le cœur, je ne dirai que ce que je sais[2] » Arrivé à Whitehall, Henri dit à ses ministres : « Vous ferez conduire demain matin à la Tour « Rocheford, Norris et Weston; puis vous irez à « Greenwich, vous vous rendrez maîtres de la reine « et la mettrez en prison. Enfin vous écrirez à Cran-

[1] « This much troubled the whole company, especially the queen. » (Herbert, p. 445.)

[2] *Histoire d'Anne Boleyn*, par un contemporain, p. 186. — Voir aussi *Archéologie*, XXIII, p. 64.)

« mer de se rendre immédiatement à Lambeth, et « d'y attendre mes ordres. » Les victimes étaient saisies et le grand prêtre convoqué pour le sacrifice.

La nuit fut pleine d'angoisses pour Anne Boleyn, et le lendemain quand elle fut entourée de ses dames, leur consternation augmenta son effroi. Il lui semblait impossible qu'une parole d'elle ne convainquît pas son époux de son innocence. « Je « veux absolument voir le roi, » s'écria-t-elle. Elle fit préparer sa barque, mais au moment où elle allait partir, il arriva une autre embarcation, descendant de Londres et où se trouvaient Cromwell, Audley et le redouté Kingston, gouverneur de la Tour. Cette sinistre figure était un arrêt de mort; aussi la reine, à sa vue, poussa un cri.

On ne l'emmena pourtant pas encore; le conseil, dans lequel se trouvaient ses plus violents adversaires, s'assembla dans le palais, et Anne fut sommée de comparaître. Le duc de Norfolk qui présidait, lui annonça froidement de quoi elle était accusée, et lui nomma ses prétendus complices. A ces mots, la reine frappée d'étonnement et de douleur, tomba à genoux, et s'écria : « O Dieu ! si « je suis coupable, ne me pardonne jamais! » Puis s'étant un peu remise de son émotion, elle réfuta les calomnies alléguées contre elle; mais Norfolk répondait légèrement et d'un air de mépris, comme s'il eût parlé encore à la petite fille qu'il avait vu naître : « Bah, bah, bah ! » et il branlait dédaigneusement la tête[1]. « Je veux voir le roi, »

[1] « He said Tut, tut, tut, and shaking his head three or four times. » (Kingston, *Letters*, p. 456.)

dit Anne. « Impossible, répondit le duc; cela ne se « trouve pas dans notre commission. » — « J'ai « été bien cruellement traitée, » disait plus tard Anne Boleyn, en parlant de cette horrible conversation avec son oncle; Audley seul s'efforçait d'adoucir sa douleur. « Le bon plaisir de Sa Majesté « est que nous vous conduisions à la Tour, » ajouta Norfolk. — « Je suis prête à obéir, » dit la reine, et tous montèrent dans une barque. Quand on arriva près de la Tour, Anne descendit. Le gouverneur était là pour la recevoir. Norfolk et les autres membres du conseil la lui remirent et s'éloignèrent. Il était cinq heures de l'après-midi.

Alors les portes de la forteresse s'ouvrirent, et dans ce moment où elle la franchissait comme accusée de plusieurs crimes, Anne se rappela que trois ans auparavant, elle y était entrée en triomphe pour la cérémonie de son couronnement, au milieu des immenses acclamations du peuple. Saisie par cet affreux contraste, elle tomba à genoux sous la porte, comme tombe la balle lancée par la main d'un joueur[1], et s'écria : « Seigneur, sauve-moi, « car je « suis innocente de ce dont on m'accuse ! » Le gouverneur la releva et ils entrèrent. Elle s'attendait à être enfermée dans un cachot. « Monsieur Kingston, dit-elle, me mettrez-vous dans un donjon ? » — « Non, Madame, répondit le gouverneur, vous « serez dans l'appartement que vous aviez lors de « votre couronnement. » — « Oh ! c'est trop beau « pour moi, » s'écria-t-elle. Elle entra pourtant,

[1] « This gracious queen falling down upon her knies as a ball, her soul beaten down with affliction, to the earth. » (Wyatt, p. 144.)

et arrivée dans ces chambres royales qui lui rappelaient des souvenirs si différents, elle fléchit les genoux, et fondit en larmes. Bientôt la violence de la douleur lui donna des mouvements convulsifs, et à ses pleurs succédèrent des rires involontaires[1]. Peu à peu cependant elle revint à elle, et chercha à se recueillir. Sentant le besoin de se fortifier par les témoignages de l'amour du Seigneur : « Monsieur Kingston, dit-elle, priez Sa Majesté « de permettre que je reçoive le sacrement[2]. » Puis dans le sentiment de son innocence, elle ajouta : « Monsieur, je suis aussi pure de la com« pagnie d'un homme, que je le suis de vous[3]. Je « suis l'épouse fidèle du roi. »

Son propre malheur ne l'absorbait pas ; elle était émue de l'adversité des autres et inquiète de son frère. « Pouvez-vous me dire où est lord Roche« ford? » dit-elle. Kingston répondit qu'il l'avait vu à Whitehall. Cette réponse évasive ne la tranquillisa pas. « O mon bon frère! où est-il? » s'écria-t-elle. Nouveau silence. — « Monsieur Kingston, « reprit Anne après quelques moments, savez« vous pourquoi je suis ici? » — « Non, Madame. » — « J'apprends qu'on m'accuse d'avoir eu des « intimités coupables. » Norfolk le lui avait dit dans la barque. « Je ne puis que répondre non! » Et tout à coup, déchirant un de ses vêtements, elle s'écria hors d'elle-même : « Oui, quand on

[1] « In the same sorrow, fell into a great laughing. » (Kingston, *Letters*, p. 451.)
[2] « That she might have the sacrament. » (*Ibid.*)
[3] « I am as clear from the company of man. » (*Ibid.*)

« ouvrirait mon corps, je dirais *non!* » Alors son esprit s'exalta. Elle pensait à sa mère; l'amour qu'elle portait à la comtesse de Wiltshire, lui faisait sentir plus que tout au monde l'amertume de son sort; elle croyait voir la fière comtesse, et s'écriait avec une indicible angoisse : « O ma mère, « tu en mourras de douleur! » Puis ses sombres pensées se portèrent sur d'autres objets. Elle se rappela que le duc de Norfolk lui avait nommé dans la barque Norris et Smeton comme ses accuteurs; cela était en partie faux; le misérable musicien n'était pas fâché qu'on l'accusât faussement d'un crime propre à lui donner du relief; mais le premier avait repoussé avec énergie la pensée que la reine était coupable. « O Norris, s'écria-t-elle, « m'avez-vous accusée? vous aussi, Smeton! » Après quelques moments de silence, Anne porta un regard fixe sur le gouverneur. « Monsieur « Kingston, dit-elle, dois-je mourir sans juge- « ment? « — « Madame, répondit le gouverneur, « le plus pauvre sujet du roi trouve justice... » A ces mots un rire convulsif saisit de nouveau la reine. « Justice! justice! » s'écria-t-elle avec l'incrédulité du dédain. Elle comptait moins sur la justice que le plus humble de ses sujets. — Peu à peu la tempête s'apaisa, et le silence de la nuit vint donner quelque repos à sa douleur.

Ce jour même, 2 mai, la nouvelle se répandit dans Londres que la reine était arrêtée. Cranmer qui avait reçu du roi l'intimation de se rendre à son palais de Lambeth et d'y rester jusqu'à nouvel ordre, y était arrivé et ayant appris ce qui se

passait, il en avait été consterné. — Quoi, la reine en prison! la reine adultère!... Un combat se livrait dans son âme. Il devait à la reine tout ce qu'il était; il l'avait toujours trouvée irréprochable, la ressource du malheureux, l'appui de la vérité. Il l'avait aimée comme sa fille, vénérée comme sa souveraine. Elle était innocente; il n'en doutait pas; mais comment expliquer la conduite du roi? Le malheureux prélat fut en proie aux pensées les plus déchirantes, pendant toute la nuit du mardi au mercredi. Cet homme, sincèrement pieux, avait pour Henri VIII des ménagements excessifs, et pliait facilement sous sa puissante main; mais son chemin était nettement tracé, soutenir sans hésitation l'innocence de celle qu'il avait toujours honorée. Et pourtant il devait être un exemple de la fascination qu'exerce un despote sur les esprits faibles, de la lâcheté dont un homme de bien peut se rendre coupable, par respect humain. Il y a sans doute ici des circonstances atténuantes. Ce n'était pas seulement le sort de la reine qui inquiétait le prélat, c'était aussi l'avenir de la Réformation. Si son amour pour Anne avait contribué à faire pencher Henri du côté de la Réforme, la haine qu'il portait maintenant à sa malheureuse épouse pouvait très-bien le précipiter de l'autre. C'est ce que Cranmer désirait prévenir à tout prix; il se croyait donc obligé d'user de précautions extrêmes. Mais ces circonstances au fond n'atténuent rien. Aucun motif au monde ne peut excuser un homme de ne pas défendre franchement ses amis, quand ils sont faussement accusés, de ne pas justifier une femme

innocente, quand on la dit coupable. Cranmer écrivit au roi [1] :

« Je ne puis sans le commandement de Votre « Majesté paraître en sa présence, mais je puis du « moins, Sire, désirer très-humblement, comme « c'est aussi mon devoir, que votre grande sagesse « et l'assistance de Dieu dissipent la profonde tris- « tesse de votre cœur.

« Je ne saurais nier que Votre Majesté n'ait de « grandes raisons d'être accablée de douleur. En « effet, que les choses dont on parle soient vraies « ou qu'elles ne le soient pas, votre honneur, « Sire, selon les fausses appréciations du monde, a « souffert, et je ne me rappelle pas que le Dieu « tout-puissant ait jamais mis à une aussi forte « épreuve la fermeté de Votre Majesté.

« Sire, je suis dans une grande perplexité. Je « n'ai jamais connu une femme, dont j'eusse une « meilleure opinion. C'est pourquoi, je pense « qu'elle ne doit point être coupable [2]. »

Ceci était assez hardi; aussi Cranmer se hâta-t-il d'atténuer son audace : « Et cependant, Sire, « ajouta-t-il, eussiez-vous été si loin, si vous n'étiez « pas sûr de sa faute?... Vous le savez mieux que « personne; de toutes les créatures vivantes il n'y « en a aucune après Votre Majesté, à qui je sois « plus redevable qu'à la reine. Permettez-moi « donc, je vous en supplie, d'accomplir le devoir

[1] Cranmer's *Letters and Remains*. Letter CLXXIV, to king Henri VIII, p. 323.

[2] « Which maketh me to think, that she should not be culpable. » (*Ibid.*, p. 324.)

« que m'imposent la Parole de Dieu, la loi de la « nature et les bontés de la reine. Permettez-moi « de faire des vœux pour elle, de prier pour elle, « et de désirer qu'elle se déclare innocente et sans « reproche. Si au contraire, celle que votre au- « guste bonté a tirée d'une humble condition, et « sur la tête de laquelle elle a posé la couronne « était coupable... alors, Sire, ce ne serait pas « être un sujet fidèle, et chercher le bien du « royaume, que de ne pas désirer que l'offense « soit punie sans miséricorde. Je l'ai beaucoup « aimée, à cause de l'amour que, selon mon juge- « ment, elle avait pour Dieu et pour son Évangile [1]. « Mais si sa faute était prouvée, aucun de ceux « qui aiment Dieu et sa Parole, ne lui témoignerait « plus aucune faveur ; parce que personne de nos « jours, autant qu'elle, n'aurait déshonoré l'Évan- « gile. » — « Toutefois, ajoute-t-il en paraissant re- « prendre quelque courage, n'oubliez pas, Sire, que « Dieu vous a montré sa bonté de beaucoup de « manières et ne vous a, lui, jamais offensé. Tandis « que Votre Majesté, j'en suis sûr, reconnaît l'avoir « offensé [2]. Conservez donc à l'Évangile la pré- « cieuse faveur que vous lui avez portée, et qui « provient non de votre amour pour la reine votre « épouse, mais de votre zèle pour la vérité.

« De Lambeth, 3 mai 1536. »

[1] « I loved her not a little for the love which I judged her to bear towards God and his Gospel. » (Cranmer's *Letters and Remains*, p. 324.)

[2] « But your Grace, I am sure, knowledgeth that you have offended him. » (*Ibid.*)

Sans doute, quand Cranmer adresse au roi des paroles obligeantes, c'est dans l'hypothèse (sur laquelle il ne se prononce pas), qu'Anne est coupable. Mais même en admettant cette supposition, n'est-ce pas pousser bien loin la flatterie envers le terrible autocrate, que de le comparer à Job, comme le fait le prélat? « Sire, dit-il ailleurs dans cette « lettre, en acceptant toute adversité, sans abatte- « ment et sans murmures, vous donnerez l'occasion « à Dieu de vous multiplier ses bienfaits, comme il « le fit à son fidèle serviteur Job auquel, après sa « grande calamité et pour le récompenser de sa « patience, il rendit le double de ce qu'il avait « eu. » Cranmer s'était fait à l'égard du roi une fausse conscience, qui le conduisait dans des voies trompeuses; sa lettre, quoiqu'il s'y applique encore à défendre Anne, ne saurait être approuvée.

Il allait envoyer sa missive lorsqu'il reçut un message du lord chancelier, qui l'invitait à se rendre à la chambre étoilée. L'archevêque se hâta de traverser la Tamise, et trouva au lieu indiqué, outre Audley, lord Oxford, lord Sussex et le lord chambellan. Ces seigneurs lui exposèrent les accusations portées contre Anne Boleyn, en ajoutant qu'on les prouverait, sans donner eux-mêmes toutefois ces preuves. De retour à Lambeth, Cranmer ajouta à sa lettre un *post-scriptum*, dans lequel il exprimait son extrême affliction du rapport qui venait de lui être fait.

Ce même matin du 3 mai avait été fort triste à la Tour. Le roi, par un raffinement de cruauté, ait ordonné que deux ennemies de la reine, lady

Boleyn et Mistress Cousins fussent toujours près d'elle ; à cet effet, elles couchaient dans sa chambre, tandis que Kingston et sa femme couchaient en dehors, le lit contre la porte. Quel pouvait être le but de ces précautions étranges? Nous n'en pouvons voir qu'un : toutes les paroles qui échappaient à Anne, même dans ses convulsions ou dans les rêves de la nuit, seraient perfidement recueillies et rapportées aux agents du roi, avec de malignes interprétations. Anne, pardonnant la conduite antérieure de ces dames et préoccupée de la douleur de son père, crut pouvoir demander de ses nouvelles aux personnes qu'on lui avait données pour compagnes; mais ces méchantes femmes qui ne lui parlaient qu'avec dureté, refusèrent de lui en donner. «Ah! dit Anne à Kingston, le roi savait « bien ce qu'il faisait en mettant ces deux femmes « près de moi. J'eusse désiré avoir des filles de « ma chambre, des personnes que j'aime; mais « Sa Majesté a eu la cruauté de me donner celles « que je n'ai jamais pu souffrir[1]. »

Le supplice continuait. Lady Boleyn, espérant surprendre quelque trouble sur les traits de sa nièce, lui dit que son frère, lord Rocheford, ***était aussi à la Tour***. Anne, qui s'était remise, répondit tranquillement : « Je suis charmée d'apprendre « qu'il est si près de moi. » — « Madame, ajouta « alors Kingston, M. Weston et M. Brereton sont « aussi sous ma garde. » La reine demeura calme[2].

Elle songeait pourtant à se justifier; sa première

[1] Cranmer's *Remains and Letters*, p. 457.
[2] «She made very good countenance.» (*Ibid.*, p. 454.)

pensée se tourna vers deux des hommes les plus pieux de l'Angleterre : « Oh! dit-elle, si Dieu « permettait que j'eusse mes évêques! (c'était de « Cranmer et de Latimer qu'elle voulait parler) « ils plaideraient pour moi auprès du roi. » Elle resta ensuite pendant quelques moments dans le silence. Une douce réflexion se présentait à son esprit et la consolait. Puisqu'elle avait pris la défense des évangéliques persécutés, la reconnaissance les pousserait sans doute à prier pour elle. « Je crois, dit-elle, que la plus grande partie de « l'Angleterre prie pour moi[1]. »

Anne avait demandé son aumônier. Quelques heures s'étant écoulées sans qu'il arrivât, de funestes images vinrent de nouveau attrister son esprit. « Être reine, dit-elle, et être traitée si « cruellement, traitée comme jamais reine ne le « fut! » Puis, comme si un rayon de soleil dissipait ces nuages, elle s'écria : « Non, je ne mourrai « pas; non, je ne veux pas mourir!... Ce n'est que « pour m'éprouver que le roi m'a fait mettre en « prison. » Cette lutte terrible était trop forte pour la jeune femme; elle avait des convulsions, des suffocations, et perdait presque connaissance. Saisie de nouveau d'une affection hystérique, l'infortunée se prit à rire. Plus tard se remettant un peu, elle s'écria : « J'aurai justice,... justice,... justice!... » Kingston qui était présent s'inclina, et dit : « Sans « aucun doute, Madame[2] » — « Si quelque homme

[1] « I think the most part of England prays for me. » (Kingston, *Letters*, p. 457.)
[2] « And then she said : I shall have justice. » (*Ibid.*)

« m'accuse, reprit Anne, je ne puis dire autre « chose que non. Personne ne peut déposer contre « moi [1]. » Alors, elle eut tout à coup un transport extraordinaire, elle tomba dans le délire, et l'œil enflammé, comme si elle découvrait l'avenir et prévoyait les châtiments dont Dieu punirait l'infâme iniquité dont elle était la victime, elle s'écria : « Si « je meurs, il y aura pendant sept années, de « grands jugements sur l'Angleterre... Et moi, ...je « serai dans le ciel... car j'ai fait beaucoup de bien « durant ma vie [2]... » Après cela, Anne retomba épuisée sur une chaise de la prison.

[1] « They can bring no wittness. » (Kingston, *Letters*, p. 457.)
[2] « I shall be in heaven, for I have done many good deeds in my days. » (*Ibid.*)

CHAPITRE DIXIÈME

LA REINE ANNE PARDONNE A SES ENNEMIS ET SUBIT LA MORT.

(Mai 1536.)

Tout se préparait pour le jugement inique dont la fin devait être cruelle. La justice est appelée à veiller sur l'observation des lois et à punir les coupables. Mais pour que le droit soit le bon droit, il faut que les juges écoutent avec rectitude les prévenus, remplissent diligemment tous les devoirs auxquels leur charge les appelle, ne se laissent influencer ni par des présents, ni par des sollicitations, ni par des menaces, ni par des faveurs, ni par le rang — fût-il même royal — de celui qui poursuit l'accusé. Leurs décisions ne doivent être inspirées que par des motifs dont ils puissent rendre compte au Juge suprême; il faut qu'ils prennent leurs arrêts avec une considération attentive et une réflexion sérieuse. Il n'y a pour eux d'autres guides que l'impartialité, la conscience, la loi. Or la reine ne devait pas trouver de tels juges. Ceux qui allaient disposer de sa vie devaient se mettre en contradiction avec ces conditions impérieuses.

Les agents de Henri redoublaient d'efforts pour

obtenir, soit des dames de la cour, soit des hommes accusés, quelque déposition contre Anne; mais c'était en vain. Les femmes même que son élévation avait offusquées, ne purent rien alléguer contre elle. Sir Henri Norris, Sir W. Brereton, Sir Francis Weston, furent interrogés avec soin l'un après l'autre; on voulait leur faire confesser un adultère; ils le nièrent avec fermeté. Alors les agents du roi, décidés à obtenir quelque chose, recommencèrent l'enquête, et interrogèrent les prisonniers contradictoirement. On a cru que l'on épargna la torture aux seigneurs de la cour, mais qu'on l'appliqua à Marc Smeton, et qu'on lui fit dire ainsi tout ce qu'on voulait [1]. Il est plus probable que le vil musicien, tête faible, être épris de lui-même, offensé de ce que sa souveraine n'avait pas même daigné le regarder, se livra aux vengeances d'un amour-propre irrité. La reine n'avait pas voulu lui donner l'honneur d'un regard; il se vanta d'un adultère. Les trois gentilshommes persévérèrent dans leur déclaration touchant l'innocence de la reine; lord Rocheford fit de même [2]. Le juge d'instruction découragé écrivit au lord trésorier : « Ceci est pour vous « avertir que personne ne confesse aucune chose « contre elle, si ce n'est Marc. C'est pourquoi je « m'imagine follement que s'il n'y a pas d'autres « évidences, cette affaire nuirait fort à l'honneur « du roi [3]. » Les hommes de loi savaient le cas qu'il

[1] « The saying was that he was grievously racked. » (*Archeologie*, XXIII, p. 164.)

[2] « No man will confess any thing against her. » (Kingston, *Letters*, p. 458.)

[3] « It should much touch the king's honour. » (*Ibid.*)

fallait faire des paroles du musicien. Si le jugement était remis à l'équitable interprétation de la loi, si le roi ne faisait pas peser sur les décisions des juges son influence souveraine, il n'y avait aucun doute quant à l'issue de cette poursuite odieuse.

Mais toutes les passions se mettaient alors en jeu pour paralyser la puissance du droit. En vain l'innocence de la reine éclatait-elle de toutes parts, la conspiration ourdie contre elle prenait toujours plus de force. A la méchanceté de lady Rocheford, aux jalousies d'une intrigante camarilla, à la haine du parti ultramontain, à l'ambition effrénée que suscitait, dans quelques familles, la couche, bientôt vide et ensanglantée du despote, à la versatilité des hommes faibles, se joignait la forte volonté de Henri VIII, aussi décidé à se débarrasser d'Anne par la mort, qu'il l'avait été à se séparer de Catherine par le divorce. La reine comprit qu'elle devait mourir; et voulant s'y préparer, elle chercha à se désaccoutumer de cette vie qui avait eu pour elle beaucoup d'attrait. Elle sentit que les plaisirs dont elle avait tant joui étaient vains, les connaissances qu'elle s'était efforcée d'acquérir, superficielles; la vertu à laquelle elle avait aspiré, imparfaite; l'activité de la vie, qu'elle avait ambitionnée, sans résultats décisifs. La vanité de toutes les choses créées, proclamée jadis par un homme, qui avait aussi occupé un trône, Salomon, frappait son cœur. Tout lui étant enlevé, elle abandonnait :

Le vain espoir de ce muable monde[1] !

[1] *Histoire d'Anne de Boleyn*, par un contemporain, p. 140.

Anne, renonçant à tout, se tourna vers une vie meilleure et chercha à se fortifier en Dieu[1].

Telles étaient ses touchantes dispositions quand le duc de Norfolk, accompagné d'autres seigneurs, vint de la part du roi lui exposer les accusations portées contre elle, la sommer de dire la vérité, et l'assurer que si elle confessait sa faute, le roi pourrait lui faire grâce. Anne répondit avec la dignité d'une reine qui est encore sur le trône, et avec le détachement d'une chrétienne qui se trouve aux portes de l'éternité. Elle repoussa avec une noble indignation les viles accusations dont les commissaires royaux étaient les interprètes,

A ces seigneurs, parlant comme maîtresse.

« Vous me sommez de dire la vérité, répon-
« dit-elle à Norfolk, — eh bien, le roi la connaîtra. » Et elle congédia ces lords. Il était au-dessous d'elle de plaider sa cause devant des courtisans haineux ; mais elle devait la vérité à son époux. Laissée seule, elle se mit à lui écrire cette lettre célèbre, beau monument de l'élévation de son âme, pleine des plaintes les plus tendres et des protestations les plus vives, dans lesquelles éclate son innocence, et où il se trouve à la fois tant de naturel et d'éloquence, qu'elle a mérité, selon les juges les plus compétents, d'être transmise à la postérité. La voici :

« Sire, la colère de Votre Majesté, et la prison

[1] « Avecque Dieu, lors plus se fortifie. »
Histoire d'Anne Boleyn, par un contemporain, p. 190.)

« que j'habite, sont pour moi choses si étranges, « que j'ignore complétement comment je dois « écrire, et de quoi il faut que je me justifie. Vous « me faites dire par un homme, que vous savez « être mon ennemi invétéré et déclaré, de confes- « ser la vérité et d'obtenir ma grâce à ce prix. Le « choix seul de votre messager m'a fait comprendre « vos dispositions envers moi, Sire. Toutefois, « puisque vous me faites savoir qu'en disant la « vérité, je me mettrai en sûreté, je me soumets « avec empressement à vos ordres.

« Mais ne croyez pas, Sire, que votre pauvre « femme reconnaisse une faute dont elle n'a « jamais eu même la pensée[1]. Je dirai la vérité. « Jamais prince n'eut une épouse plus fidèle à « tous ses devoirs, plus affectionnée à son époux « que l'a été toujours pour vous Anne Boleyn[2]. Je « me fusse volontiers contentée de ce nom, et de « la place qu'il me donnait dans le monde, si Dieu, « et le bon plaisir de Votre Majesté l'avaient ainsi « voulu. Toutefois, au milieu de ma grandeur, et « des pompes de cette royauté dont vous m'avez « entourée, je n'en ai jamais été enivrée au point de « ne pas prévoir comme possible, l'étrange chan- « gement que je subis à cette heure. Mon élévation « n'ayant pas de fondement plus solide qu'un ca- « price de Votre Majesté, il fallait peu de chose, je « le sentais, pour porter ce caprice sur une autre. « Vous m'avez prise dans une humble position, et

[1] « To a knowledge a fault, where not so much as a thought thereof, ever proceeded. » (Cotton, msc. — Lord Herbert, p. 447.)

[2] « Never prince had wife more loyal in all duty. » (*Ibid.*)

« m'élevant au delà de tous mes mérites et de tous « mes vœux, vous m'avez faite votre compagne et « votre reine. Mais puisque vous m'avez trouvée « digne d'un tel honneur, ne permettez pas, Sire, « qu'une fantaisie passagère ou les pratiques de « mes ennemis, éloignent de moi votre faveur « royale; ne permettez pas que cette tache, une « tache si odieuse, celle de passer pour avoir un « cœur déloyal envers Votre Majesté, souille ja-« mais la gloire de votre très-fidèle épouse, et de « la jeune princesse votre fille.

« Mettez-moi en jugement, bon roi, mais que je « sois jugée selon les lois et non par des ennemis « qui ont juré ma perte. Oui, Sire, que mon juge-« ment soit public[1]; je n'ai aucune honte à redou-« ter de la vérité. Si vous me l'accordez, vous « verrez mon innocence établie, vos soupçons « écartés, votre conscience satisfaite, les calomnies « du monde confondues[2]; — ou bien, Sire, ma cul-« pabilité sera publiquement déclarée, et dans ce « cas Votre Majesté sera libre devant Dieu et de-« vant les hommes, non-seulement de prendre « cette personne pour l'amour de laquelle je suis « réduite à l'état où je me trouve, et que j'eusse pu « déjà, depuis quelque temps nommer ma rivale, « car Votre Majesté n'a pas ignoré mes soupçons à « son égard. Mais si votre parti est pris, si non-« seulement ma mort, mais encore une infâme « calomnie doivent vous mettre en possession de

[1] « Yea let me receive an open trial. » (Cotton, msc. — Lord Herbert, p. 447.)

[2] « The ignominy and slander of the world stopped. » (*Ibid.*)

« l'objet que vous désirez, alors, Sire, je demande « à Dieu qu'il vous pardonne ce grand péché, à « vous et aux hommes, mes ennemis, qui sont les « instruments de ma perte. Je lui demande que « dans le jour où il siégera sur le trône du juge- « ment universel, il ne vous fasse pas rendre un « compte trop rigoureux de votre conduite envers « moi, conduite pourtant si cruelle, et si indigne « d'un prince. Le Seigneur nous appellera bientôt, « vous et moi, à paraître devant lui, et je sais que « dans ce jour du juste jugement de Dieu, quoi que « le monde puisse penser à mon égard, mon inno- « cence sera suffisamment démontrée et publique- « ment manifestée.

« Sire, ma dernière, mon unique requête est que « le poids du déplaisir de Votre Majesté, tombe sur « moi seule, et n'atteigne pas des personnes inno- « centes, ces pauvres gentilshommes, qui, à ce que « j'apprends, ont été à cause de moi jetés dans une « étroite prison. Si vous m'avez jamais témoigné « quelque faveur, si le nom d'Anne Boleyn a jamais « été agréable à vos oreilles, accordez-moi cette « grâce, et je ne troublerai plus Votre Majesté. Je « présente d'ardentes prières à la sainte Trinité, « pour qu'elle tienne Votre Majesté en sa sûre « garde et vous dirige dans toutes vos actions, — « et je demeure, de ma douloureuse prison de la « Tour, le 6 mai, — votre très-loyale et toujours « fidèle femme,

« ANNE BOLEYN. »

On retrouve Anne tout entière dans cette lettre, l'une des plus touchantes qui aient jamais été écrites.

Offensée dans son honneur, elle y parle sans aucune crainte, comme étant sur le seuil de l'éternité.

Quand il n'y aurait pas, en abondance, d'autres preuves de son innocence, ce document suffirait seul pour gagner sa cause auprès d'une impartiale et intelligente postérité [1].

Cette noble épître souleva une tempête dans le cœur du roi. La ferme innocence dont elle était empreinte, la mention des goûts de Henri, et particulièrement de son inclination pour Jeanne Seymour, la déclaration faite par Anne qu'elle s'attendait à l'infidélité de son époux, l'appel solennel au jour du jugement, la pensée du tort qu'un langage si noble devait faire à sa réputation, tout remplissait à la fois ce prince orgueilleux de dépit, de haine et de colère. Cette lettre donnait la véritable solution de l'énigme. Un coupable caprice avait porté Henri vers Anne Boleyn; un autre le portait maintenant vers Jeanne Seymour. Cette explication était si évidente que personne n'irait en chercher ailleurs.

Henri résolut d'infliger à cette femme si hardie une grande humiliation. Il lui ôtera le titre même d'épouse et prétendra qu'elle n'a été que sa maîtresse. Puisque son mariage avec Catherine d'Aragon a été déclaré nul à cause de l'union de cette princesse avec son frère Arthur, Henri s'imagina que son mariage avec Anne Boleyn pouvait être

[1] Une copie de cette lettre s'est retrouvée dans les papiers de Cromwell, alors premier ministre du roi. « It is universally known, dit sir H. Ellis, as one of the finest compositions in the English language. » (*Origin. Letters*, II, p. 53.)

annulé à cause d'une inclination qu'avait eue jadis pour elle Percy, plus tard duc de Northumberland. Ce seigneur cité devant Cromwell, crut qu'il allait aussi être jeté à la Tour, comme amant de la reine; mais c'était d'autre chose qu'il s'agissait. « Il y a eu un contrat préalable entre vous et « Anne Boleyn, » lui dit le vicaire général du roi. « —*Aucun*, » répondit-il, et pour que sa déclaration subsistât, il l'écrivit et l'envoya à Cromwell. Il y était dit : « Invoquant le serment que j'ai prêté à « ce sujet devant les archevêques de Cantorbéry « et d'York, et devant le corps béni du Sauveur, « que je reçus en présence du duc de Norfolk et « d'autres conseillers de Sa Majesté, je consens à « avoir mangé ce sacrement pour ma damnation, « et je le demande, s'il y a jamais eu aucun con« trat ou promesse de mariage entre la reine et « moi. Le 13 mai, la vingt-huitième année de Sa « Majesté le roi Henri VIII[1]. » Cette déclaration était claire, mais le barbare monarque n'abandonna pas son idée.

Une commission spéciale avait été nommée le 24 avril « pour juger certaines offenses commises à Londres, à Hampton-Court et Greenwich. » On voulut au moins donner à ce jugement les apparences de la justice, et les faits allégués ayant dû avoir lieu dans les comtés de Middlesex et de Kent, les jurés de ces deux comtés furent chargés de l'acte d'accusation. Ils le présentèrent le 10 mai. Les écrivains favorables à Henri VIII dans cette

[1] Burnet, *Records*, book III, n° 49. L'original est dans la *Cotton library*.

affaire — ils sont très-rares — ont reconnu que « ces hideuses accusations, » (c'est l'expression dont l'un d'eux se sert) « n'étaient que des fables « inventées à plaisir, et qui dépassaient toutes les « limites ordinaires de la crédibilité[1]. » On a donné diverses explications de la conduite de ces jurés; la plus naturelle semble être qu'ils s'accommodèrent, selon la mode servile du temps, à la volonté despotique du roi, toujours redoutée, mais très-particulièrement dans les faits qui concernaient sa personne.

Les actes qui suivirent furent aussi prompts que cruels. Deux jours après, le 12 mai, Norris, Weston, Brereton et le musicien furent conduits à Westminster, et parurent devant une commission composée du duc de Norfolk, du duc de Suffolk, les deux intimes de Henri VIII, et d'autres lords; on a dit que le comte de Wiltshire était présent[2]. Les trois gentilshommes repoussèrent l'accusation avec une inébranlable fermeté : « J'endurerai mille « morts, dit Norris, plutôt que de trahir l'innocent. « Je déclare sur ma conscience que la reine est « innocente, et je suis prêt à soutenir mon témoi- « gnage les armes à la main envers et contre « tous[3]. » Cette parole du favori de Henri VIII ayant été rapportée à ce prince : « Eh bien! pen- « dez-le, s'écria-t-il, pendez-le donc[4]! » Le misé-

[1] « These hideous charges seeming, as they do, to overstep all ordinary bounds of credibility. » (Froude.)

[2] Baga de secretis, pouch 8.

[3] Méteren, *Histoire des Pays-Bas*.

[4] « Hang him up then ! » (Godwin's *Annals*, p. 189.) La reine Élisabeth fit son fils lord, et quatre de ses petits-fils ont été au nombre

rable musicien seul déclara avoir commis un crime qui semblait devoir lui donner une place dans l'histoire. Il ne recueillit pas le salaire promis à son infamie. Peut-être pensa-t-on que sa mort garantirait son silence, et que son supplice donnerait du crédit à ses diffamations. Les trois gentilshommes furent condamnés à être décapités et le musicien à être pendu.

Trois jours après, le 15 mai, la reine et son frère parurent devant leurs pairs dans une salle de la Tour, où le lord-maire, quelques aldermen et quelques bourgeois furent seuls admis. Le duc de Norfolk avait reçu l'ordre de réunir un certain nombre de pairs qui devaient former la cour; il ne se trouva guère parmi eux que des ennemis d'Anne et de la Réformation; ils étaient vingt-six [1]. Le comte de Wiltshire n'était point du nombre, comme l'a prétendu Sanders [2]. L'ennemi personnel de l'infortunée reine, le duc de Norfolk, cet oncle qui la haïssait d'autant plus qu'il eût dû l'aimer, avait été à la fois chargé de composer le tribunal et de présider à la condamnation; cette circonstance indique dans quel esprit le jugement devait s'expédier. Norfolk s'assit, ayant à sa droite le lord chancelier, à sa gauche le duc de Suffolk, et en face, comme maréchal, le comte de Surrey, fils de Norfolk, homme droit, fier et ardent soutien du catholicisme. On annonça la reine; il se fit aussitôt un

des plus grands capitaines de l'Angleterre sous le règne de la fille d'Anne Boleyn.

[1] *Addenda,* Burnet, vol. I.

[2] *Ibid.* — Baga de secretis, pouch 8.

grand silence. Devant elle marchait le gouverneur de la Tour, derrière elle lady Kingston et lady Boleyn. Anne s'avança avec noblesse, portant les insignes de la royauté; elle s'assit sur le siége que l'on accordait à sa faiblesse ou à son rang, et salua gracieusement la cour. Elle n'avait pas de défenseur, mais la modestie de sa contenance, la dignité de sa démarche, la paix de sa conscience, qui s'exprimait par la sérénité de son regard, touchèrent même ses ennemis. Elle se présentait devant le tribunal des hommes en ne pensant qu'au tribunal de Dieu, et, s'appuyant sur son innocence, elle ne craignait pas ceux auxquels, hier encore, elle commandait comme reine. On eût dit, à sa tranquillité et à la noblesse de son port, si assuré et si majestueux, qu'elle venait, non pour être mise au rang des criminels, mais pour recevoir les honneurs dus aux souverains. Elle était aussi ferme, dit un contemporain, qu'un chêne, qui ne redoute ni la grêle ni le souffle impétueux du vent[1].

La cour fit donner lecture de l'acte d'accusation, dans lequel on imputait à la reine les crimes d'adultère, d'inceste, et même de conspiration contre les jours du roi. Anne leva la main en déclarant qu'elle n'était pas coupable; puis elle réfuta et

[1] « On vit la reine au jugement venir,
« Qui ne se veut que de Dieu souvenir;
« Ne faisant cas de chose qui la touche;
« Mais plus se tient constante qu'une souche,
« Qui ne craint grêle ou vent impétueux. »

(*Histoire d'Anne Boleyn, royne d'Angleterre*, par un contemporain, p. 200.) Les dernières lignes de ce récit sont datées du 2 juin 1536, *quinze jours* seulement après le jugement de la reine. L'auteur, le seigneur de Milverne, fut, à ce qu'il semble, témoin de cette scène.

annula avec force et avec calme les charges produites contre elle. Douée d'un esprit juste et d'une parole facile, elle ne prononçait pas un mot qui, tout en étant plein de modération, ne portât coup[1]; mais l'accent de sa voix, le calme de sa figure, la dignité de sa contenance plaidaient plus éloquemment encore que ses paroles. On ne pouvait la voir ni l'entendre sans la juger innocente, dit un témoin oculaire[2]... Aussi le bruit se répandit-il dans la Tour, et même dans la cité, que la reine s'était justifiée par un discours plein de sagesse et de grandeur, et qu'elle allait être acquittée.

Pendant qu'Anne parlait, le duc de Northumberland, qui l'avait jadis aimée et que Henri avait mis cruellement au nombre de ses juges, trahissait par des mouvements précipités l'agitation de son cœur. Ne pouvant endurer plus longtemps cet affreux supplice, il se leva, sous prétexte d'une indisposition, avant que le fatal verdict fût prononcé, et quitta précipitamment la cour.

Le roi attendait avec impatience le moment où il pourrait introduire Jeanne Seymour dans les appartements vides d'Anne Boleyn. L'unanimité des votes n'était pas nécessaire dans la chambre des pairs. Il y avait en Angleterre, au seizième siècle, de la fierté dans le peuple, mais du servilisme, sauf quelques exceptions, dans les grands. La

[1] « Having an excellent quick wit, and being a ready speaker, she did so answer all objections. » (Harl. msc.)

[2] « Peu parlait, mais qui la regardait,
« Coulpe de crime en elle n'attendait. »

(*Histoire d'Anne Boleyn, royne d'Angleterre*, par un contemporain, p. 201.)

hache qui avait fait tomber la tête du vénérable évêque de Rochester et de l'ancien chancelier Thomas More, avait donné une redoutable leçon à tous ceux qui auraient été tentés de s'opposer aux désirs despotiques du prince. La cour craignit de confronter la reine avec le seul témoin à charge, le musicien, et la déclara coupable sans autre forme de procès. L'inconcevable facilité avec laquelle les nobles avaient alors coutume de se soumettre à l'inflexible volonté du monarque ne pouvait laisser aucun doute sur la catastrophe qui devait terminer cette tragédie [1].

Le grand sénéchal, duc de Norfolk, déclara que la reine serait appréhendée par le constable Sir William Kingston, reconduite à la prison du roi, à la Tour, amenée dans le préau de ladite Tour, comme le roi le commanderait, et là brûlée ou décapitée, selon *le bon plaisir de Sa Majesté.* La cour, voulant laisser aux compassions de Henri VIII une petite place, lui abandonnait le genre de mort; il pouvait faire à la reine la faveur d'avoir *seulement la tête coupée.*

Anne entendit avec calme cette infâme sentence [2]. On n'apercevait aucun changement sur ses traits; le sentiment de son innocence soutenait son cœur. Levant les yeux et la main au ciel, elle s'écria : « O Père, ô Créateur! ô Toi qui es *le chemin, la vérité* « *et la vie!* tu sais que je ne mérite pas cette mort [3]! »

[1] L'historien catholique-romain, le Dr Lingard lui-même, fait cette remarque. Vol. III, ch. v (note).

[2] *Histoire d'Anne Boleyn,* par un contemporain, p. 202.

[3] Méteren, *Histoire des Pays-Bas,* p. 21.

Puis, s'adressant à son cruel oncle et aux autres pairs : « Milords, je ne dis point que mon opinion « doive être préférée à votre jugement; mais si « vous avez des raisons pour le justifier, il faut que « ce soient d'autres que celles que vous avez pro- « duites, car je suis entièrement innocente des « choses dont j'ai été accusée, en sorte que je ne « puis demander à Dieu de me les pardonner. J'ai « toujours été fidèle au roi mon seigneur. Peut- « être ne lui ai-je pas montré une humilité aussi « parfaite, un respect aussi profond que le méri- « taient ses bontés envers moi et les grands hon- « neurs dont il m'a comblée. Je confesse que sou- « vent j'ai eu à son égard des soupçons, des mou- « vements de jalousie... et que je n'ai pas eu la « sagesse — ou la force — de les réprimer. Mais « Dieu le sait, je n'ai pas forfait autrement contre « lui. Ne pensez pas que je parle ainsi dans le « dessein de prolonger ma vie, car j'ai appris à « mourir de Celui qui sauve, même de la mort[1], « et il fortifiera ma foi. Ne croyez pas cependant « que je sois tellement ravie en esprit, que je ne « me soucie point de soutenir mon innocence. Je « sais qu'il me servirait peu de la défendre au « dernier moment, si je ne l'avais pas soigneuse- « ment gardée dans toute ma vie, autant que reine « au monde l'ait jamais fait; toutefois les dernières « paroles de ma bouche justifieront mon honneur. « Quant à mon frère et aux autres gentilshommes « qui sont injustement condamnés, je voudrais

[1] *Histoire d'Anne Boleyn,* par un contemporain, p. 203.

« mourir pour les sauver ; mais puisque telle n'est « pas la volonté du roi, je leur tiendrai compagnie « en la mort. Et puis après, je vivrai dans l'éter- « nel repos et dans la joie sans fin, où je prierai « Dieu pour le roi — et pour vous, Messeigneurs [1]. »

La sagesse et l'éloquence de ce discours, que relevaient encore la beauté de la reine et l'expression touchante de sa voix, émurent ses ennemis. Mais Norfolk, décidé à accomplir son odieux ministère, lui ordonna de déposer les insignes de la royauté. Elle le fit, et, se recommandant aux prières de tous, elle retourna dans sa prison.

Lord Rocheford s'avança et prit la place de sa sœur. Il était calme, ferme, et répondit à tout, point par point, avec beaucoup de netteté et de décision. Mais en vain affirma-t-il l'innocence de la reine ; en vain déclara-t-il qu'il l'avait toujours révérée comme une sœur, comme « une dame honorée, » il fut condamné à être décapité et écartelé.

Alors la cour se sépara, et tandis que les courtisans qui venaient de sceller, du sang d'une reine innocente, leur servile soumission au plus redoutable des despotes, retournaient à leurs amusements et à leurs basses flatteries, le lord-maire, se tournant vers l'un de ses amis, lui dit : « Je ne puis « découvrir qu'une seule chose dans ce procès, « c'est la hardie résolution de se débarrasser à tout « prix de la reine. » Tel est le verdict de la postérité.

[1] Méteren, *Histoire des Pays-Bas*, p. 21.

Les malheureux qui trempaient dans cet inique complot avaient hâte d'en finir. Le 17 mai, on réunit dans une salle de la Tour les gentilshommes qui devaient être conduits au supplice. Ils s'embrassèrent, se recommandèrent à Dieu et se préparèrent à partir[1]. Le gouverneur de la Tour, craignant quelque discours sur l'échafaud, leur rappela que l'honneur dû au roi ne leur permettait pas de révoquer en doute la justice de leur condamnation. Ils arrivèrent au lieu du supplice. Lord Rocheford ne crut pas pouvoir garder le silence; se tournant vers les spectateurs : « Amis, dit-il, « je viens mourir, puisque Sa Majesté le veut. Je « ne me plains pas de ma mort, car il ne manque « pas de péchés dans ma vie, mais *jamais je n'ai « offensé le roi*. Que Dieu lui donne bonne et longue « vie. » — « Puis, selon le chroniqueur, il présenta sa tête

Au dur tranchant qui d'un coup l'emporta[2] ! »

Après lui, Norris, Weston et Brereton furent de même décapités.

Cependant le roi, avant de faire périr son épouse, désirait accomplir un acte non moins cruel; il était décidé à faire annuler son mariage avec Anne, malgré les dénégations de Northumberland. Voulait-il empêcher qu'on lui reprochât d'avoir fait périr sa propre épouse par la main du bourreau?

[1] *Histoire d'Anne Boleyn*, par un contemporain, p. 196, 198, 199, 205.

[2] *Ibid.*, p. 205, 206.

ou bien, emporté par la colère, prétendait-il frapper la reine de tous les coups à la fois? Nous l'ignorons. Quoi qu'il en soit, le roi, dans sa colère, ne comprit pas même qu'il se contredisait, que s'il n'y avait pas eu *mariage* entre Anne et lui, il n'y avait pas eu *adultère*, et que la condamnation, fondée sur ce crime, était par cela même annulée. Cranmer, le plus malheureux, mais peut-être le plus coupable de tous les seigneurs qui se prêtaient servilement aux volontés despotiques du prince, Cranmer crut, à ce qu'il semble, que le cas de la reine deviendrait ainsi meilleur, que sa vie serait sauve, si elle ne pouvait plus être considérée comme ayant été l'épouse de Henri. Cela excuse, quoique légèrement, sa grande faiblesse. Il dit à la malheureuse Boleyn qu'il était chargé d'aviser au moyen de déclarer non avenus les liens qui l'unissaient au roi. Anne, encore étourdie de l'arrêt rendu contre elle, crut aussi que c'était un expédient inventé par un reste d'égards de Henri, pour lui éviter l'amertume de la mort. Son cœur s'ouvrit à l'espérance, et s'imaginant qu'on allait simplement la bannir, elle fit le projet de retourner sur le continent. « J'irai à Anvers, » dit-elle pendant le dîner, d'un air presque heureux [1]. Elle savait qu'elle trouverait dans cette ville des protestants qui la recevraient avec joie. Mais vaine espérance! Dans la même lettre où le gouverneur de la Tour rapporte cette parole ingénue de la reine, il demande les ordres du roi quant à la construction de l'écha-

[1] « This day at dinner the queen said that she should go to Antwerp. » (Kingston, *Letters*, p. 460.)

faud [1]. Henri voulait lui-même ordonner l'arrangement de ces planches, qu'il allait teindre d'un sang innocent.

Le 17 mai, vers neuf heures du matin, le lord chancelier, le duc de Suffolk, le comte d'Essex (Cromwell), le comte de Sussex, et plusieurs docteurs et archidiacres entraient dans la chapelle de Lambeth [2]. L'archevêque, y ayant pris place, fit donner lecture des objections faites au mariage de Henri VIII et d'Anne de Boleyn; les procureurs du roi et de la reine les admirent, et le primat déclara que le mariage contracté était invalide et nul. La reine n'était pas présente, comme l'ont cru des historiens.

Le jour même du divorce d'Anne Boleyn (17 mai), Da Casale, envoyé d'Angleterre à Rome, ayant appris l'incarcération de la reine, avait couru au palais pontifical annoncer à Paul III cette bonne nouvelle [3]. — « Oh! répondit le pape ravi, je n'ai pas cessé « de demander au ciel cette grâce, et je l'ai tou- « jours espérée! Maintenant Sa Majesté peut ac- « complir une œuvre admirable pour le bien de la « chrétienté. Que le roi se réconcilie avec Rome, « et il obtiendra du roi de France et de l'Empereur « tout ce qu'il peut désirer. Soyons amis. Je vais à

[1] « I desire to know the king's pleasure for the preparation of scafold. » (Kingston, *Letters*, p. 460.)

[2] « Inter horas 9 et 11, ante meridiem, in quodam basso sacello. » (Wilkins, p. 803.) C'est par erreur de plume ou de typographie que l'acte est indiqué par Wilkins, comme concernant *Anne de Clèves* (*Annam Clivensem*).

[3] « Ten days have elapsed since I went to the Pope and narrated to him the tidings. » (Cotton, msc. Vitellius, B. XIV, fol. 215, 27 mai 1536.)

« cet effet lui envoyer un nonce. — Quand la mort « du cardinal Fisher arriva à Rome, dit-il, en se sou« venant de la terrible bulle, je me vis, il est vrai, « forcé à une démarche un peu rude... mais je n'ai « jamais eu l'intention de faire que l'effet suivît la « parole. » Ainsi, selon le pape et ses adhérents, l'incarcération d'Anne Boleyn devait réconcilier Rome et l'Angleterre. Ce fait indique une des causes qui firent tremper Norfolk et d'autres catholiques dans l'attentat commis contre Anne Boleyn.

Le même jour encore (17 mai), vers le soir, la reine apprit que le jugement serait décidément exécuté. Quoiqu'il fût déclaré qu'elle n'avait jamais été l'épouse du roi, la sentence prononcée contre elle pour cause d'adultère devait néanmoins s'accomplir; c'est ainsi que Henri VIII entendait l'administration de la justice.

Anne désirait prendre la cène du Seigneur. Elle demanda qu'on la laissât seule. A deux heures après minuit, le chapelain arriva; mais avant de célébrer ce repas sacré, il y avait quelque chose qu'elle désirait faire. Une faute pesait sur son cœur. Elle sentait avoir péché envers la reine Catherine en consentant à épouser le roi. Sa conscience lui reprochait d'avoir eu des torts envers Marie. Elle en éprouvait une vive tristesse et désirait, avant de mourir, faire réparation à la fille de celle dont elle avait pris la place. Anne eût voulu pouvoir se rendre vers Marie, se jeter, elle, la reine, à ses genoux, implorer son pardon; mais, hélas! elle ne le pouvait; elle ne devait sortir de la prison que pour monter sur l'échafaud. Décidée pourtant

à confesser sa faute, elle le fit d'une manière frappante, qui montrait bien toute la sincérité de sa repentance et son inébranlable décision de s'humilier devant la fille de Catherine. Elle demanda à lady Kingston, femme du gouverneur de la Tour, qui avait été peu aimable pour elle, de s'asseoir dans le fauteuil d'apparat. Celle-ci objectant, elle l'y obligea, et tombant à genoux devant elle, en versant des torrents de larmes, elle lui dit : « Je « vous charge, — et si vous ne le faites pas, vous « en répondrez devant Dieu, — d'aller en mon « nom vers la princesse Marie, de vous jeter à ge-« noux devant elle, comme je viens moi-même de « le faire, et de lui demander de me pardonner « tous mes torts. — Je n'ai aucun repos en ma « conscience, ajouta-t-elle, jusqu'à ce que vous « l'ayez fait [1]. » Au moment où elle allait comparaître devant le trône de Dieu, elle voulait réparer une faute qui pesait lourdement sur son cœur. « En cela, dit-elle, je veux faire ce que doit faire « un chrétien. » Cet acte si touchant fait espérer que si, pendant sa vie, Anne avait été simplement une protestante honnête, se confiant trop dans ses œuvres, l'épreuve avait porté son fruit et l'avait rendue une véritable chrétienne. Elle devait en donner bientôt une marque plus grande encore.

En se relevant, Anne se trouva plus tranquille et s'apprêta à recevoir la communion. Avant de la prendre, elle déclara de nouveau être nette de la faute qu'on lui avait imputée. Le gouverneur était

[1] « She said she had no quiet in her conscience, till she had done that. » (Burnet, I, p. 185.)

présent; il ne manqua pas d'informer Cromwell de cette déclaration, faite comme en la présence de Dieu. Anne avait trouvé dans la mort de Christ une force nouvelle pour endurer la sienne; elle soupirait après le moment qui mettrait fin à ses douleurs. Contre son attente on vint lui annoncer que l'exécution était renvoyée au lendemain. « Mon-« sieur Kingston, dit-elle, j'apprends que je ne « dois pas mourir cette après-midi; j'en suis fort « triste. Je pensais qu'à cette heure-là je ne serais « plus et que ma peine serait passée. — « Madame, « répondit le gouverneur, vous ne sentirez pas de « douleur; le coup sera si léger, si prompt. » — « Oui, reprit Anne; on m'assure que le bourreau « est très-habile; » et portant la main sur sa nuque, elle ajouta en souriant : « Et mon cou est mince[1]. » Kingston se retira.

Pendant ce temps, les dévots adhérents de la primauté romaine étaient dans la joie, et laissaient voir les espérances que la mort d'Anne faisait naître dans leurs cœurs. « Sire, vint-on dire au roi, les « cierges qui entourent la tombe de la reine Cathe-« rine viennent tout à coup de s'allumer d'eux-mê-« mes[2] ! » On concluait de ce prodige que le catholicisme romain allait éclairer de nouveau l'Angleterre. Les prêtres s'empressèrent de réciter le *Deo gratias*, et même le bruit se répandit qu'on allait inaugurer cette nouvelle victoire remportée sur la Réformation, en pendant avec Anne un groupe d'*hérétiques*[3].

[1] « And then she said : « I have a little neck. » (Burnet, I, p. 185.)
[2] Msc. Vitellius, B. 14, p. 216. — Turner, II, p. 457.
[3] « A group of the new heretics should be hung. » (*Ibid.*)

Amis et ennemis ne séparaient pas dans leur esprit la cause d'Anne de celle du protestantisme, et plusieurs chrétiens évangéliques pensant que Anne une fois morte, il n'y aurait plus personne pour les protéger, s'apprêtèrent à quitter le royaume.

Cependant Henri désirait vivement avoir une parole d'Anne qui fût propre à le décharger, il envoya quelqu'un vers elle, avec mission de la sonder, de s'assurer si l'espoir d'échapper à la mort ne l'engagerait pas à le satisfaire. Anne répondit, et ce furent les derniers mots qu'elle fit adresser au roi : « Dites à Sa Majesté qu'en ce qui « concerne mes devoirs à son égard, je n'ai rien « à confesser, et assurez-le qu'il me serait impos-« sible de cacher quelque chose à un prince qui « m'a comblée de tant de faveurs. De simple fille, « il m'a faite dame d'honneur; de dame d'honneur, « il m'a créée marquise; de marquise, reine; et « maintenant, voyant qu'il n'est plus en son pou-« voir de me donner une plus grande gloire sur la « terre, il veut, par le martyre qu'il me prépare, « faire de moi une bienheureuse dans le ciel[1]. » Le gentilhomme alla porter ce noble adieu à son maître. Son geôlier même rendit témoignage à la paix, à la joie qui remplissaient le cœur d'Anne dans ces moments solennels. « Bien des hommes « et des femmes ont été enfermés et exécutés « à la Tour, écrivait Kingston à Cromwell, et je « les ai toujours vus dans une grande tristesse; « mais je vois bien que cette dame trouve beau-

[1] « Purposing to make her by martyrdom a saint in heaven. » (Strype, I, p. 437.)

« coup de joie et de plaisir dans la mort [1]. »

Tout se préparait pour que le meurtre s'accomplît sans publicité et sans bruit. Kingston reçut ordre de faire sortir de la Tour les étrangers, et il s'empressa de le faire. Le 19 mai, vers onze heures du matin, les ducs de Suffolk et de Richmond, le lord chancelier, Cromwell, le lord-maire, les shérifs et les aldermen de Londres arrivèrent à la Tour et prirent place dans le préau. L'instrument du supplice avait été placé sur l'herbe. Le bourreau, que Henri avait fait venir de Calais, était là, aevc ses armes et ses domestiques. Un canon, placé sur les murs du château, devait apprendre au roi et au peuple le moment de la fin. Un peu avant midi, Anne parut, vêtue de damas noir et entourée de quatre de ses dames d'honneur. Elle s'avança jusque devant le billot, sur lequel elle devait appuyer sa tête au moment de la décapitation. Son pas était ferme, son visage calme ; tout annonçait en elle la plus complète résignation. Elle avait alors trente ans, et *oncque n'avoit été vue si belle,* dit le Français contemporain, alors à Londres. Ses yeux laissaient voir une douleur soumise ; un sourire aimable accompagna le regard qu'elle porta sur les personnages, spectateurs de cette tragique scène [2]. Mais au moment où les bourreaux firent les derniers préparatifs, son émotion fut si vive qu'elle faillit se trouver mal. Peu à peu elle reprit ses forces, et sa

[1] « But to my knowledge this lady has much joy and pleasure in death. » (Kingston, *Letters*, p. 461.)

[2] *Histoire d'Anne Boleyn,* par un contemporain.

foi au Sauveur la remplit de liberté et de courage.

Il importe de savoir quels étaient, dans ce dernier et solennel moment, ses sentiments à l'égard du roi. Elle avait fait demander à Marie de lui pardonner ses torts; elle devait elle-même, si elle mourait chrétienne, pardonner à Henri ses fautes. Il fallait obéir au Sauveur, qui a dit : *Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent.* Elle avait tout pardonné; mais elle devait le déclarer avant de mourir, et si elle était vraiment humble, elle devait le faire sans affectation. Elle prit la parole, et s'adressant à ceux qui avaient été ses sujets et qui l'entouraient alors, elle dit : « Bonnes gens, je « ne viens point ici pour me justifier; je remets ma « justification entièrement à Christ, en qui repose « toute ma confiance. Je ne veux accuser personne. « Je sais que rien de ce que je pourrais dire pour « ma défense ne vous regarde et ne saurait me « conserver la vie. Je viens ici seulement pour « mourir, ainsi que j'y suis condamnée. Je recom» mande mes juges aux compassions du Seigneur. « Je prie Dieu (et je vous demande de faire de « même) de garder votre bon roi et de faire qu'il « règne longtemps sur vous, car il est un prince « noble et miséricordieux, qui a toujours été pour « moi un bon et gracieux souverain seigneur. Et « maintenant, je prends congé du monde et de vous « tous. Je désire de tout mon cœur que tous vous « priiez pour moi. — O Seigneur! aie pitié de moi! « — A Dieu je recommande mon âme [1]. »

[1] Le discours d'Anne se trouve dans Hall, p. 819. — Burnet, I, 373. Turner, II, 455. — Wyatt, p. 214.

Telles furent les simples paroles par lesquelles Anne exprima les sentiments de paix dont son cœur était rempli à l'égard de son époux, au moment où il lui ôtait la vie. Si elle avait dit qu'elle lui pardonnait, elle aurait ainsi rappelé la faute du roi, et aurait paru réclamer le mérite de son généreux pardon. Elle n'en fit rien. Pendant une partie de leur union, Henri avait été pour elle un bon seigneur. Elle ne voulut rappeler que le bien, et ensevelit le mal dans l'oubli. Elle le fit, sans aucune pensée qui se rapportât à elle-même ; elle savait qu'avant que ses gracieuses paroles arrivassent aux oreilles du prince, le fer l'aurait déjà frappée, et il serait impossible à Henri d'arrêter le coup fatal.

Ce discours si chrétien ne pouvait que faire une profonde impression sur ceux qui l'entendaient. Quiconque regardait cette infortunée reine, éprouvait une tendre compassion et une vive douleur [1]. Plus son cœur devenait ferme, plus la fermeté s'évanouissait chez les spectateurs de cette tragique mort. Bientôt ils ne purent plus retenir les pleurs que la victime avait la force de réprimer [2]. Une des dames de cette royale victime s'approcha d'elle pour lui bander les yeux, mais Anne s'y refusa, en disant qu'elle ne craignait pas la mort, et elle lui remit, en souvenir de ce moment, son petit livre manuscrit de prières, qu'elle avait pris avec elle.

Alors la reine baissa elle-même son collet blanc, ôta son chaperon, pour ne donner aucun empêche-

[1] *Histoire d'Anne Boleyn*, par un contemporain.
[2] *Ibid.*

ment[1]; cette coiffure était alors en queue et descendait par derrière. Puis Anne se jeta à genoux et resta quelques moments muette et immobile, priant en son cœur. Elle se releva, s'approcha du billot fatal, y posa la tête : « O Christ! je te recommande « mon âme! » s'écria-t-elle. Le bourreau, troublé par la douce expression de son regard, hésita quelques secondes, mais le courage lui revint; Anne s'écria encore : « O Jésus, reçois mon esprit! » Dans ce moment, le glaive du bourreau la frappa et sa tête tomba. Un cri s'échappa de la bouche des spectateurs, « comme s'ils eussent eux-mêmes « reçu le coup[2]. » Ceci est à l'honneur des ennemis d'Anne, en sorte que nous pouvons bien croire à ce témoignage. Mais aussitôt un autre bruit se fit entendre : le canonnier, placé en sentinelle sur la muraille, avait suivi des yeux les diverses phases de cette scène, tenant à la main sa mèche allumée; à peine la tête fut-elle tombée, qu'il fit feu, et le coup, retentissant au loin, porta à Henri la nouvelle du crime qui lui donnait Jeanne Seymour. Les dames de la reine Anne, quoique presque inanimées de douleur[3], ne voulaient pourtant pas que la noble dépouille d'une maîtresse, qu'elles avaient tant aimée, fût touchée par des hommes inhumains; elles s'approchèrent du corps, elles l'enveloppèrent d'une blanche couverture, et le portèrent, presque

[1] *Histoire d'Anne Boleyn,* par un contemporain. — Voir aussi le Mémoire de Constantyne, qui était présent (*Archeologie,* p XXIII), et la lettre d'un gentilhomme portugais cité par Lingard, vol. III, ch. v.)

[2] «Those about her seem to themselves to have received it upon their own necks.» (Wyatt, p. 449.)

[3] *Histoire d'Anne Boleyn,* par un contemporain.

défaillantes, vers un coffre de bois d'orme, où il y avait eu des flèches, et qu'on avait tiré de l'arsenal. Cette vieille caisse d'armes était la dernière demeure choisie pour celle qui avait habité les plus splendides palais ; on ne lui avait pas même commandé un cercueil. Les dames y placèrent le corps et la tête d'Anne, « dont les yeux et les lèvres se « mouvaient encore, » dit un document, comme si cette bouche eût répété les dernières paroles qu'elle avait proférées. On l'ensevelit aussitôt dans la chapelle de la Tour [1].

Ainsi mourut Anne Boleyn. Si la passion violente d'un prince et la bassesse de ses courtisans lui firent subir une première mort, la haine et la crédulité lui en ont fait subir une seconde. Mais une infâme calomnie, forgée par des êtres pervers, doit être hautement repoussée par les hommes de sens. Ce n'est pas en vain qu'Anne, au moment de sa mort, remit sa cause entre les mains de Dieu, et nous aimons à croire que les esprits éclairés, sans passion, sans préjugés, partout à cette heure, et même dans le catholicisme romain, se détournent avec dégoût des vils mensonges de courtisans haineux, et des fables crédules du papiste Sanders et de ses imitateurs.

Le matin de ce jour, Henri VIII s'était habillé en *blanc*, comme pour une fête, et avait ordonné une *partie de chasse*. Tout était en mouvement autour du palais, les chasseurs couraient, les chiens aboyaient, les cors sonnaient, les seigneurs arri-

[1] *Histoire d'Anne Boleyn*, par un contemporain. — Spelman, Hall, Burnett.

vaient. La compagnie s'étant formée, se dirigea vers la forêt d'Epping, et la chasse commença. A midi, les chasseurs se réunirent pour le repos, sous un chêne, qui porte encore le nom de *Chêne de Henri*. Le roi était assis sous cet arbre; sa suite et ses chiens l'entouraient; il prêtait l'oreille et paraissait agité. Enfin un coup de canon retentit dans la forêt; c'était le signal convenu; la tête de la reine était tombée. — « Ah! ah! dit Henri en se « levant, l'affaire est faite! Lâchez les chiens, et « recommençons la chasse [1]. » Aussitôt les cors de chasse et les trompettes retentirent, et l'on mit les chiens et les chevaux en chasse. Ce malheureux prince, égaré par la passion, oubliait qu'il est un Dieu auquel il devrait rendre également compte du glaive de la tour et des fanfares de la forêt; et par ces actes cruels, qui devaient soulever les cœurs, même de ses courtisans, il se flétrissait de sa propre main, de la marque des grands criminels. — Le roi et sa cour rentrèrent au palais avant la nuit.

Enfin Henri était libre. Il avait voulu Jeanne Seymour, et tout avait été inventé, adultère, inceste, pour briser les liens qui l'unissaient à la reine. Les preuves de la faute d'Anne manquant, les actes féroces du roi avaient dû en tenir lieu; en voyant la cruauté de l'époux oserait-on mettre en doute la faute de l'épouse? Henri était devenu inhumain pour ne pas paraître infidèle. Maintenant le but étant atteint, il ne lui restait plus qu'à jouir de son crime. L'impatience qu'il avait de satisfaire sa

[1] « Ah! ah! the business it done; uncouple the dogs... » (*Bibl. Annals*, I. p. 476. — Tytler, *Henry VIII*, p. 383. — Nott, etc.)

passion lui fit braver toutes les bienséances. La mort douloureuse de celle qu'il avait tant aimée, les paroles chrétiennes qu'elle avait prononcées, baisant pour ainsi dire la main cruelle qui la frappait, rien n'attendrit le cœur de cet homme, et le *lendemain même*, il épousa la jeune dame d'honneur. Il lui eût été difficile de dire d'une manière plus frappante : « Et voilà pourquoi Anne Boleyn « n'est plus ! » Quand on vit à côté l'un de l'autre, le billot ensanglanté sur lequel Anne avait reçu le coup de mort, et l'autel brillant devant lequel Henri et Jeanne s'unissaient; chacun comprit l'histoire [1]. Ce prince, à la fois voluptueux et cruel, aimait à réunir dans le même cadre, les objets les plus contraires, — le crime et les fêtes, — les noces et la mort, — la sensualité et la haine. Il se montrait le monarque le plus magnifique, le plus civilisé de l'Europe, mais aussi l'émule de ces rois barbares des peuplades sauvages, qui se plaisent à faire tomber par le glaive la tête de ceux qui ont été leurs favoris, et même les objets de l'amour le plus passionné. Il faut user d'appréciations très-différentes pour juger le même personnage, quand on le considère tour à tour comme homme privé et comme homme public. Tudor, si coupable comme époux, comme père, comme ami, a fait, comme prince, du bien à l'Angleterre. Louis XIV, ainsi que Henri VIII, eut quelques traits d'un grand roi; et sa vie morale ne valut certainement pas mieux que celle du

[1] Hume, qui est certes un juge impartial, a raconté ces choses avec justesse, et mieux que des historiens plus modernes. — Voir *Histoire d'Angleterre*, maison de Tudor, ch. VIII. — Voir aussi Burnet, Turner, etc.

Louis XIV de l'Angleterre. Il eut autant et même plus de maîtresses que le prédécesseur des Stuarts n'eut de femmes. Le seul avantage que le monarque français eut sur le monarque anglais, c'est qu'il put se débarrasser d'elles, sans leur couper la tête.

La mort d'Anne Boleyn causa en Europe une grande sensation, comme auparavant celle de Fisher et de More. Son innocence, que Henri, dit-on, reconnut sur son lit de mort [1], fut niée par les uns, proclamée par les autres; mais tous les hommes de cœur exprimèrent un sentiment d'horreur en apprenant son supplice. Les princes et les théologiens protestants de l'Allemagne ne doutèrent point que cet acte cruel ne fût le gage de réconciliation offert au pape par Henri VIII, et ils renoncèrent à l'alliance qu'ils étaient sur le point de conclure avec l'Angleterre. « Enfin me voilà délivré « de ce voyage, dit en respirant Mélanchthon, que la mort d'Anne Boleyn, ajoutée à celle de Th. More, rendait toujours moins désireux de se trouver près du prince qui les avait frappés. « La reine, conti« nuait-il, accusée bien plus que convaincue d'adul« tère, a subi la peine de mort, et cette catastrophe « a amené de grands changements dans nos des« seins [2]. »

Plus tard ce fut au pape que les protestants attribuèrent surtout cette mort : « C'est de Rome que

[1] Thevet, *Cosmographie universelle*, p. 656. Cet auteur était un moine franciscain contemporain, et par conséquent un témoin impartial. — Méteren, *Histoire des Pays-Bas*, p. 21. — Burnet, III, p. 120. — Turner, II, p. 459.

[2] «Posterior Regina, *magis accusata quam convicta* adulterii, ultimo supplicio affecta est; magna conciliorum mutatio secuta est. » (*Corp. Ref.*, III, p. 89.)

« ce coup est parti, s'écrièrent-ils; c'est dans Rome « que se forgent toutes les ruses et les complots! » « Pétrarque lui-même appelait déjà cette cité :

« Un nid de trahisons, où l'ancien serpent prend
« Le venin qu'aujourd'hui par le monde il répand [1]. »

Il y a là, je pense, un anachronisme. Les complots de la cour romaine contre Élisabeth, lui ont fait attribuer des desseins semblables envers la mère de cette reine protestante. Les amis de cette cour en Angleterre ne furent sans doute pas étrangers à ce forfait; mais *le grand coupable* fut Henri VIII.

[1] « Nido di tradimenti, in cui si cuova
« Quanto mal per lo mondo hoggi si spande. »
(*Memoir of An. Bol. by G. Wyatt*, p. 445.)

CHAPITRE ONZIÈME

MOUVEMENTS DE RÉFORME APRÈS LA MORT DE LA REINE ANNE, ET RÉACTION CATHOLIQUE ET SCOLASTIQUE.

(Été 1536.)

Après la mort de la reine Anne, les partis s'agitèrent en des sens divers. Les amis de la Réformation voulaient montrer que la disgrâce de cette princesse n'entraînait point celle de la cause qu'ils avaient à cœur, et croyaient, en conséquence, devoir presser le mouvement de la Réforme. Les amis de Rome et de ses doctrines, s'imaginant, de leur côté, que la mort d'Anne avait mis leurs affaires en bon train, croyaient devoir redoubler d'activité pour remporter une victoire complète. Ces derniers semblaient avoir, en effet, des motifs d'encouragement. Si la mort de Catherine avait réconcilié Henri VIII avec l'Empereur, au moment où celui-ci menaçait d'envahir l'Angleterre, la mort d'Anne Boleyn paraissait devoir réconcilier ce prince avec Paul III, prêt à lancer sa terrible bulle. Les femmes de Henri jouent un grand rôle dans son histoire privée, mais elles en ont aussi un important dans ses

rapports avec les puissances de l'Europe, et surtout avec le pape. Dès que le pontife avait vu Charles-Quint et François I[er] se préparer à la guerre, il avait chargé son *fils* d'insinuer à Da Casale, que la cour de Rome désirait fort rétablir l'ancienne amitié qui l'avait unie à l'Angleterre[1]. Bientôt ces désirs s'accrurent.

En effet, le 20 mai, la nouvelle du procès intenté à la reine étant arrivée à Rome, pape et cardinaux furent dans une joie extraordinaire. Les hideuses calomnies dont cette princesse était la victime, servaient trop bien la cause de la papauté, pour qu'elle ne les accueillît pas comme des vérités, et tous étaient persuadés que si Anne tombait du trône, les actes faits à Londres contre la primauté italienne tomberaient avec elle. Quand Da Casale annonça au pape que la reine avait été mise en prison, Paul, ravi, s'écria : « J'ai toujours pensé, « en voyant le roi Henri doué de *tant de vertus*, que « le ciel ne l'abandonnerait pas. S'il veut s'unir à « moi, ajouta-t-il, j'aurai assez d'autorité pour en« joindre à l'Empereur et au roi de France de faire « la paix, et le roi d'Angleterre, réconcilié avec « l'Église, commandera aux potentats de l'Eu« rope ! » Paul III reconnut même s'être trompé, en nommant Fisher cardinal; et termina cette effusion pontificale par les paroles les plus aimables. Da Casale, fort joyeux de son côté, demanda s'il devait rapporter ces choses au roi : « Dites-lui, répliqua « vivement le pape, que Sa Majesté peut, sans au-

[1] « Pristina rediret amicitia. » (Da Casale à Cromwell. *State papers*, VII, p. 643.)

« cun doute, attendre *tout* de moi.[1]. » Da Casale fit donc son rapport à Londres, et fit entendre que si Henri donnait le moindre signe de réconciliation, le pape lui enverrait aussitôt un nonce. Ainsi Paul III mettait tout en œuvre pour gagner le roi d'Angleterre. Il exaltait ses *vertus*, lui promettait la première place en Europe, flattait sa vanité d'auteur, et ne craignait même pas, lui, l'infaillible, d'avouer qu'il s'était *trompé*. Chacun à la cour de Rome se tenait pour assuré que l'Angleterre allait rentrer dans le giron de l'Église; le cardinal Campeggi envoya même son frère à Londres pour reprendre possession de l'évêché de Salisbury, dont il avait été privé en 1534[2]. Jusqu'à la fin de juin, le pontife et les cardinaux redoublèrent de bonté et d'égards pour les Anglais, et entretinrent, quant au retour de l'Angleterre, les plus flatteuses espérances.

Seraient-elles réalisées? Il n'y avait pas dans Henri VIII un seul homme, il y en avait deux; ses passions domestiques et ses actes publics formaient deux départements bien distincts. Guidé comme individu par la passion, il le fut quelquefois comme roi par des vues justes. Il croyait que ni pape, ni monarque étranger, n'avait le droit d'exercer en Angleterre la moindre juridiction. Il était donc décidé (et ceci sauva la Grande-Bretagne) à maintenir

[1] « Procul dubio, Vestra Majestas omnia de ipso sibi polliceri possit. » Cette lettre du 27 mai, qui se trouve dans Cotton, msc. Vitellius, B. XIV, a souffert du feu, mais est donnée presque entière par Turner, dans une note du second volume de son Histoire, p. 483 à 485.)

[2] Lettre de Campeggi au duc de Suffolk, du 5 juin 1536. (*State papers*, VII, p. 657.)

la rupture avec Rome. Une circonstance put lui faire comprendre que, sous tous les rapports, c'était ce qu'il avait de mieux à faire.

Rome a deux voies pour ramener les princes sous son joug, — la flatterie et l'injure. — Le pape avait pris la première; un homme alors sans influence, un Anglais, parent et protégé d'Henri VIII, Reginald Pole, se chargea de la seconde. Il était en 1535 dans le nord de l'Italie; et plein d'amour pour la papauté et de haine pour le roi, son bienfaiteur, il écrivit *ab irato* une défense de l'unité de l'Église, adressée à Henri VIII et remplie de violence. Le sage et pieux Contarini, auquel il la communiqua, le supplia d'adoucir un langage qui pouvait faire beaucoup de mal. Pole s'y refusant, Contarini lui demanda de soumettre au moins son factum au pape; mais le jeune Anglais, craignant que Paul ne lui demandât de supprimer cette publication malencontreuse, se garda d'accéder à la demande de son ami. Son but n'était pas de convertir le roi, mais de soulever les Anglais contre leur prince légitime, et de les engager à se prosterner devant le pontife romain. Cet ouvrage, terminé dans l'hiver de 1536, *avant le procès d'Anne*, arriva à Londres dans la première quinzaine de juin. Tonstall, évêque de Durham, ami de Pole, lut d'abord ce livre, où quelques vérités se trouvaient unies à de grandes erreurs; puis il le communiqua au roi. Jamais monarque aussi orgueilleux n'avait reçu une aussi rude leçon.

« Vous écrirai-je, ô prince, disait le jeune An-
« glais, ou ne vous écrirai-je pas? Voyant en vous

« les signes certains de la plus dangereuse mala-
« die, et assuré, comme je le suis, que je possède
« les remèdes propres à vous guérir, comment
« m'abstiendrais-je de prononcer la parole qui seule
« peut vous rendre la vie? Je vous aime, Sire,
« comme jamais un fils n'a aimé son père, et Dieu
« peut-être fera que ma voix sera comme celle de
« son propre Fils, que *les morts mêmes entendent*.
« O prince! vous portez à l'Église le coup le plus
« funeste dont elle puisse être atteinte; vous lui
« enlevez le chef qu'elle a sur la terre. Pourquoi le
« roi qui est le chef suprême dans l'État, occupe-
« rait-il la même place dans l'Église? Si nous de-
« vions en croire les arguments de vos docteurs, il
« faudrait en conclure que Néron a été le chef de
« l'Église [1]. Nous ririons certes, si le rire ne devait
« faire place aux larmes. Il y a autant de distance
« entre la puissance ecclésiastique et la puissance
« civile qu'entre le ciel et la terre. Il y a trois états
« dans la société humaine, d'abord le peuple, en-
« suite le roi qui est le fils du peuple, et puis le
« prêtre, qui étant l'*époux du peuple*, est par consé-
« quent le *père du roi* [2]. Mais vous, imitant l'or-
« gueil de Lucifer, vous vous placez au-dessus du
« vicaire de Jésus-Christ!

« Quoi! vous avez déchiré l'Église comme cela
« ne s'était jamais vu dans cette île, vous l'avez
« dépouillée, cruellement tourmentée, et vous pré-

[1] « Quid aliud quam *Neronem* fuisse caput Ecclesiæ. » (R. Poli, *Pro Ecclesiasticæ Unitatis defensione*. Libri quatuor, 1555, sans lieu d'impression, fol. 7, verso).

[2] « Sacerdos ergo tanquam *vir populi* erga regem *patris personam gerit*. » (*Ibid.*, fol. 17, verso 18, 19, 20.)

« tendez, en vertu de tels mérites, être appelé son « chef suprême! Ah! il y a deux Églises; si vous « êtes chef d'une, ce n'est pas de celle de Christ, « mais de celle des méchants; si vous l'êtes c'est « comme Satan, qui est le prince de ce monde, « qu'il opprime sous sa tyrannie... Vous régnez, « mais à la manière des Turcs. Un simple signe de « tête de votre part a plus de puissance que toutes « les lois et les droits les plus anciens. C'est le « glaive à la main, que vous décidez des contro- « verses religieuses; cela n'est-il pas tout à fait « *turc*, tout à fait barbare [1]?

« O Angleterre! si tu n'as pas oublié ton antique « liberté, de quelle indignation tu dois être saisie, « en voyant ton roi dépouiller, condamner, égor- « ger, dissiper toutes tes richesses, et ne te laisser « que des larmes! Prends garde, car si tu fais en- « tendre quelques soupirs, tu seras frappée de « plaies plus profondes encore. O ma patrie! il est « en ta puissance de changer ta grande douleur en « une très-grande joie. Ni Néron, ni Domitien, ni « — j'ose le jurer — *Luther* lui-même, s'il avait été « roi d'Angleterre, n'eussent voulu se venger en « faisant mourir des hommes tels que Fisher et « Thomas More [2].

« Quel roi a jamais donné plus de signes de res- « pect au souverain pontife que ce François I[er], qui « vous a adressé, ô Henri! cette parole couverte

[1] « Atque hoc Turcicum plane et barbarum. » (R. Polus, fol. 71, verso.) Pole oubliait que ce raisonnement s'appliquait encore mieux aux papes qu'à Henri VIII.

[2] « Audeo autem jurare ne *Lutherum* quidem ipsum, si rex in Anglia fuisset, etc. » (*Ibid.*, fol. 75.)

« d'applaudissements par le peuple chrétien : « Vo-
« tre ami, jusqu'aux autels! » *Amicus, — usque ad*
« *aras*. — L'empereur Charles ne vient-il pas de
« dompter les pirates? Mais, vous, y a-t-il quelque
« pirate auquel vous cédiez le pas? N'avez-vous
« pas pillé les biens de l'Église, jeté les corps des
« saints en prison, et réduit les âmes en servitude?
« Si j'apprenais que l'Empereur avec toute sa flotte
« se dirigeât sur Constantinople, — alors me préci-
« pitant à ses pieds, je lui dirais, — fût-il même aux
« passes de l'Hellespont : — « O Empereur! à
« quoi pensez-vous? Ne voyez-vous pas qu'un dan-
« ger beaucoup plus grand que celui des Turcs me-
« nace la république chrétienne? Changez de route.
« A quoi vous servirait-il de chasser de l'Europe les
« Turcs, quand de nouveaux Turcs sont éclos parmi
« nous? Certes, les Anglais, pour des causes plus
« légères, ont contraint leurs rois à déposer la cou-
« ronne [1].

Reginald Pole, après cette apostrophe adressée à Charles-Quint, revient à Henri VIII, et s'imaginant être le prophète Élie devant le roi Achab, il lui dit avec une grande hardiesse : « O roi! le Sei-
« gneur m'a ordonné de vous maudire; mais si
« vous m'écoutez avec patience, il vous rendra le
« bien pour le mal. Pourquoi tarder à confesser
« votre péché? Ne dites pas que vous avez tout
« fait d'après les règles de la sainte Écriture. L'É-
« glise, qui lui donne son autorité, ne sait-elle pas
« ce qu'il faut prendre et ce qu'il faut rejeter? Vous

[1] « Corona se et sceptro abdicare coegerunt. » (R. Polus, fol. 79, verso.)

« avez abandonné la source de la sagesse. Reve-
« nez à l'Église, ô prince! et tout ce que vous
« avez perdu, vous le recouvrerez avec plus d'é-
« clat et de gloire.

« Mais si quelqu'un entend le son de la trom-
« pette et n'y fait pas attention, le glaive est tiré
« du fourreau, le glaive le frappe, et le sang du
« coupable demeure sur sa tête. »

Nous avons donné à peine la fleur de ce long plaidoyer écrit dans le style du seizième siècle, et qui divisé en quatre livres, occupe cent quatre-vingt-douze pages in-folio. Il arriva en Angleterre au moment de la condamnation de l'innocente Anne, et Pole, sans s'en douter, protestait contre cet acte, aussi inique, plus même, que les sentences de Fisher et de More. Henri ne lut pas d'abord en entier la philippique de son *écolier*. Il en vit pourtant assez pour regarder cette lettre comme une insulte, un divorce, que lui envoyait l'Italie. Il ordonna à Pole de revenir en Angleterre; mais celui-ci se rappelait trop bien la fin de Fisher et de Thomas More, pour s'y hasarder. L'évêque Tonstall, un des ennemis de la Réformation, écrivit pourtant à Pole, que Christ étant le chef de l'Église, la séparer du pape n'était pas la séparer de son chef. Cette réfutation était courte, mais solide.

Le roi était résolu à maintenir son indépendance à l'égard du pape. Quelques-uns ont attribué cette décision à l'écrit de Pole, et d'autres à l'influence de Jeanne Seymour. Ces circonstances ont pu avoir quelque influence sur l'esprit de Henri VIII; mais la grande cause, nous le répétons, c'est qu'il ne voulait

pas en Angleterre un autre maître que lui. Gardiner répondit à Pole par un traité qu'il intitula : *De la véritable obéissance*, dont Bonner écrivit la préface [1].

Paul III ne fut pas seul à entrevoir dans la mort d'Anne le signal du triomphe; la princesse Marie crut qu'elle allait redevenir héritière présomptive de la couronne. Lady Kingston s'étant acquittée du chrétien message d'Anne Boleyn, la fille de Catherine, fort peu sensible à cette touchante démarche, en profita pour son propre intérêt, et remit à cette dame une lettre adressée à Cromwell, où elle le priait d'intercéder pour elle auprès du roi, de faire que le rang qui lui appartenait lui fût rendu. Henri consentit à recevoir sa fille en grâce, mais non sans condition : « Madame, lui dit Norfolk, envoyé par ce prince, voici des articles qui « demandent votre signature. »

La fille de la fière Catherine d'Aragon devait reconnaître quatre points : — la suprématie du roi, l'imposture du pape, l'inceste de sa propre mère, et son illégitimité. — Elle s'y refusa. Norfolk étant inébranlable, elle signa les deux premiers articles [2]; mais posant la plume, elle s'écria : « Quant à ma « honte, et à celle de ma mère, jamais! » Cromwell menaça; il l'appela une femme opiniâtre, dénaturée, et lui dit que son père allait l'abandonner; la malheureuse princesse signa tout. Elle rentra en grâce, et reçut dès lors trois mille livres sterlings par an; mais elle se trompait en croyant que le mal-

[1] *De vera obedientia.*
[2] *State papers*, I, p. 459.

heur de sa petite sœur Élisabeth allait la replacer sur les marches du trône.

Le 8 juin, le parlement s'assembla ; le chancelier annonça que le roi, malgré ses malheurs en mariage, *avait cédé aux humbles sollicitations de la noblesse* et formé une nouvelle union. Les deux chambres ratifièrent les faits accomplis. Nul n'avait envie de remuer des cendres, d'où des étincelles pouvaient s'échapper, et causer un grand embrasement. A aucun prix, on ne voulait compromettre les personnages les plus élevés du royaume, et surtout le roi. Toutes les allégations, même les plus absurdes, furent admises ; on avait hâte d'en finir. On fit plus encore ; le roi fut remercié de la très-*excellente bonté* qui l'avait engagé à s'unir à une dame, dont l'éclatante jeunesse, la remarquable beauté, la pureté du sang, étaient les gages assurés de l'heureuse issue qu'un mariage avec elle ne pouvait manquer d'avoir. Et ses très-respectueux sujets, décidés à ensevelir sous des couronnes les fautes de leur prince, le comparèrent pour la beauté à *Absalon*, pour la force à *Samson*, et pour la sagesse à *Salomon*. Le parlement ajouta que les filles de Catherine et d'Anne étant l'une et l'autre illégitimes, la succession était dévolue aux enfants de Jeanne Seymour. Comme elle pouvait pourtant n'en point avoir, le parlement accorda au roi le privilége d'inscrire à volonté, dans son testament, le nom de son successeur ; prérogative énorme, donnée au plus capricieux des monarques. Quiconque ne prêterait pas serment à ce statut, serait déclaré coupable de crime contre l'État.

Le parlement, ayant ainsi arrangé les affaires du roi, se mit à faire celles du pays. « Milords, dirent « les ministres le 4 juillet dans la chambre des « pairs, l'évêque de Rome, auquel quelques-uns « donnent le nom de *pape*, voulant avoir de quoi « satisfaire son amour du luxe et de la tyrannie, a « obscurci la Parole de Dieu, exclu Jésus-Christ « des âmes, banni des princes de leurs royaumes, « accaparé les esprits, les corps, les biens de tous « les chrétiens, et, en particulier, extorqué de « l'Angleterre de grandes sommes, par ses rêves « et ses superstitions. » Le parlement ordonna que les peines du *premunire* fussent appliquées à quiconque reconnaîtrait l'autorité du pontife romain, et que tout étudiant, tout ecclésiastique et tout fonctionnaire civil fût tenu de renoncer au pape, par un serment prononcé au nom de *Dieu et de tous les saints*[1].

Ce bill causa une grande joie en Angleterre; l'esprit protestant s'agita; il y eut une explosion de sarcasmes, et l'on put voir que le bourgeois de la capitale n'était pas, de sa nature, ami de la papauté. L'homme est porté à rire de ce qu'il a respecté, quand il reconnaît avoir été trompé, et il range facilement alors parmi les folies humaines ce qu'il avait pris pour la sagesse du Ciel. On vit éclater à Londres ce combat d'épigrammes qui avait eu lieu si souvent à Rome entre Pasquin et Marforio; peut-être seulement les plaisanteries étaient-elles parfois un peu plus pesantes. « Voyez-vous, disait-

[1] « So help me God all saints and the holy Evangelist. » (Collyers, II, p. 119.)

« on, *l'étole* que les prêtres portent au cou? c'est la « corde par laquelle le pape les tient et les mène « où il veut[1]. — Les chants des matines, des « messes et des vêpres ne sont que hurlements, « rugissements, sifflements et mascarades[2]. — Un « pot d'eau gardé à la maison ou un étang sur la « route sont aussi bons pour le baptême que les « fonts baptismaux des prêtres. » Bientôt la plaisanterie descendait dans les bas-fonds de la société : — « L'eau bénite est fort utile, disait un habitué « des tavernes de Londres, car étant déjà salée, il « suffit d'y mettre un oignon pour en accommoder « un gigot. » — « Que dites-vous, répliquait quel« que maréchal ferrant, cette eau est une excel« lente médecine pour un cheval dont le dos se « trouve écorché[3]. » Mais tandis que la légèreté, le désir de faire de l'esprit, fût-il même grossier, produisaient ces sottes plaisanteries qu'assaisonnaient des éclats de rire, l'amour de la vérité inspirait aux chrétiens évangéliques des paroles graves qui irritaient les prêtres plus que les railleries des moqueurs : « L'Église, disaient-ils, n'est « pas le clergé; l'Église est l'assemblée des justes. « — Tout ce qui se trouve dans l'Église et qui « n'est pas dans l'Écriture doit être supprimé. « — Quand le pécheur est converti, toutes les « fautes sur lesquelles il verse des larmes lui sont

[1] « The Stole, about the priest's neck, is nothing else but the bishop of Rome's rope. » (Wilkins, *Concilia*, III, p. 805.)
[2] « But a raring, howling, whistliing, mumming and jugling. » (*Ibid.*, p. 806.)
[3] « A very good medicine for an horse with a galled back. » (*Ibid.*, p. 807.)

« remises gratuitement par le Père qui est au « ciel[1]. »

Après les discours des profanes et des hommes pieux, vinrent ceux des prêtres. L'assemblée du clergé fut convoquée à Saint-Paul. Les évêques arrivèrent, prirent leurs places, et chacun put compter les voix que Rome et la Réformation avaient sur le banc épiscopal. Voici pour la Réforme : l'archevêque Cranmer, Goodrich, évêque d'Ely; Shaxton, de Salisbury; Fox, d'Hereford; Latimer, de Worcester; Hilsey, de Rochester; Barlow, de Saint-David's; Warton, de Saint-Asaph; Sampson, de Chichester, — neuf voix. — Voilà contre elle : Lee, archevêque d'York; Stokesley, évêque de Londres; Tonstall, de Durham; Longland, de Lincoln; Vesey, d'Exeter; Clerk, de Bath; Lee, de Lichfield; Salcot, de Bangor; Rugge, de Norwich. Neuf pour et neuf contre!... Si Gardiner n'était pas en France, il y aurait majorité contre la Réformation. Quarante prieurs et abbés mitrés, membres de la chambre haute, semblaient y assurer la victoire aux partisans des traditions. Ce n'étaient pas même des nuances, mais des couleurs tranchantes, qui se trouvaient rassemblées dans le clergé sous le même drapeau, et l'on se demandait, en voyant cette troupe bigarrée, laquelle des couleurs l'emporterait. Cranmer avait pourvu à ce qu'on ne sortît pas de l'église sans s'être éclairci sur ce point.

L'évêque de Londres ayant chanté la messe du

[1] Wilkins, *Concilia,* p. 806.

Saint-Esprit, Latimer, désigné par le primat pour édifier l'assemblée, monta en chaire. Doué d'un caractère indépendant, hardi, d'un esprit pratique, pénétrant, qui savait découvrir et signaler tous les travers, il voulait une réforme plus complète même que ne la demandait Cranmer. Il prit pour texte la parabole de l'administrateur infidèle[1]. « Mes frères, dit-il, vous êtes venus ici en « ce jour pour entendre d'importantes vérités. « Vous désirez, j'en suis certain, quelque ignorant « et quelque indigne que je sois, que je vous ap« porte des paroles utiles à cette assemblée. Je sa« tisferai votre attente. » Puis, ayant introduit son sujet, Latimer continua. « Un administrateur fidèle « ne bat pas de la monnaie nouvelle, mais il em« ploie celle que son maître a frappée. Or, combien « de nos évêques, de nos abbés, de nos curés, qui « méprisent comme du cuivre l'*or pur* du Seigneur, « et enseignent, par exemple, que la rémission des « péchés vraiment efficace est celle qu'on achète « avec de l'argent, et non celle que Christ a acquise « par sa mort! »

Tout le discours de Latimer était de cette nature. Il ne s'en tint pas là et monta de nouveau en chaire l'après-midi. « Vous savez, dit-il, le proverbe : « *Mauvais corbeau, mauvais œuf*[2]. Or le diable a « engendré le monde, et le monde, à son tour, a eu « beaucoup d'enfants : — lord *Orgueil*, lady *Glou*« *tonnerie*, Madame *Avarice*, Madame *Impudicité* et « d'autres. Vous les trouvez maintenant partout, à

[1] Évangile selon saint Luc, XVI, 1-8.

[2] « An evil crow, an evil egg. » (Latimer's *Sermons*, p. 42.)

« la cour, dans les couvents, sous des capuchons, « sous des surplis... Ne dites pas : Les enfants du « monde, ce sont les *laïques*, et les enfants de lu- « mière, c'est le clergé. Il y a beaucoup d'enfants « de lumière parmi les laïques et d'enfants du « monde parmi les prêtres. Ils exécrent leur père « *le monde* en parole, mais ils l'accolent et le bai- « sent par leurs œuvres[1]. Ils affichent la tempé- « rance du Romain *Curius*[2] et vivent chaque jour « comme si toute leur vie était un carnaval. Parmi les « évêques, les abbés, les prieurs, les archidiacres, « doyens et autres de cette espèce qui sont assem- « blé dans cette convocation, pour s'occuper de ce « qui concerne la gloire de Christ et la prospérité « du peuple d'Angleterre, j'en vois beaucoup de « tels. Le monde nous a envoyé quelques-uns de « ses louveteaux[3]. Qu'avez-vous fait depuis sept « ans et plus ? Montrez-nous ce que le peuple d'An- « gleterre a gagné à vos longues et nombreuses as- « semblées? Est-il devenu meilleur de l'épaisseur « d'un cheveu? Au nom de Dieu, qu'avez-vous fait? « — Vous tous, pères si puissants, si nombreux, « qu'avez-vous fait? — Vous avez fait deux choses. « Vous avez brûlé un homme mort (William Tracy), « c'est la première ; et vous avez voulu brûler un « homme vivant (Latimer lui-même), c'est la se- « conde. Vous avez eu de nombreuses délibéra- « tions, mais qu'en est-il résulté? Rien. En est-il

[1] Wilkins, *Concilia*, p. 43.

[2] « Curius Dentatus. — *Incomptis Curium capillis.* » (Hor.)

[3] *Whelps*, petits de certains animaux de proie (Latimer's *Sermons*, p. 44.)

« une seule par laquelle Christ ait été plus glorifié « et le peuple de Christ plus sanctifié? J'en appelle « à vos propres consciences.

« Et d'où cela vient-il? C'est que les enfants du « monde, plus nombreux dans votre congrégation, « — ou du moins plus habiles que les enfants de « lumière, ont la ruse du renard et la cruauté du « lion[1].

« Chers pères et frères, pour l'amour de Dieu, si « nous sommes prélats quant à l'*honneur*, montrons « que nous le sommes aussi quant à la *sainteté*, à la « *bienveillance*, à la *diligence* et à la *sincérité*. Levez « vos têtes, portez partout vos yeux, examinez les « choses qui doivent être réformées dans l'Église « d'Angleterre. »

Ici, Latimer se mit, comme l'avait fait Luther dans son *Appel à la noblesse allemande*, à passer en revue les abus et les erreurs du clergé; — la cour des arches, les consistoires épiscopaux, les cérémonies, les jours des saints, les images, les vœux, les pèlerinages, certaines veilles qu'il appela des bacchanales, le mariage, le baptême, la messe, les reliques.

Après ce sévère tableau, l'évêque s'écria : « Eh « bien ! retournerons-nous comme des mondains « dans nos maisons? Recommencerons-nous à battre « nos compagnons de service, à manger et à boire « avec des ivrognes? — Si nous le faisons, Dieu « viendra, oui, et il ne tardera pas. Il viendra et

[1] « Wordly policy, foxly craft, lion-like cruelty. » (Latimer's *Sermons*, p. 47.)

« nous mettra en prison. Telle sera la fin de notre « tragédie[1]. Et ces dents qui s'attaquent ici à des « morceaux délicats, — là, dans l'enfer, — grinceront, se briseront et se broieront.

« Ah! si vous ne voulez pas mourir éternellement, ne vivez pas sur la terre mondainement. « Prêchez la Parole de Dieu selon la vérité. Paissez « avec tendresse le troupeau de Jésus-Christ. Marchez dans la lumière, afin que dans le monde à « venir, *vous brilliez comme le soleil.* »

Une action pleine de simplicité et de ferveur avait accompagné ces fermes et courageuses paroles du réformateur. Les révérends personnages de la convocation avaient trouvé leur homme, et le discours leur paraissait plus amer que l'absinthe. Toutefois ils n'osaient faire éclater leur colère, car derrière Latimer était Cranmer, et ils craignaient que derrière Cranmer ne se trouvât le roi.

Bientôt le clergé reçut, sans oser se plaindre, une autre mortification. Le bruit se répandit que Cromwell serait dans l'assemblée le représentant de Henri VIII : « Quoi, disait-on, un laïque! un « homme qui n'a jamais pris aucun grade dans aucune université! » Mais quelle ne fut pas la stupeur des prélats en voyant paraître, non Cromwell lui-même, mais son secrétaire, le Dr Petre, l'un des visiteurs des couvents, et le primat faire asseoir à côté de lui ce délégué d'un délégué! Le 21 juin, Cromwell vint lui-même et s'assit au-dessus de tous les prélats. L'élément laïque prenait d'un pied

[1] « Let there be the end of our tragedy if ye will. » (Latimer's *Sermons*, p. 57.)

hardi une place dans cette église, dont il était depuis si longtemps banni.

Chacun pouvait s'attendre à ce que les champions du moyen âge n'essuyeraient pas de tels affronts et surtout une décharge aussi terrible que celle de Latimer, sans démasquer à leur tour leurs batteries et chercher à démonter celles de leurs adver-versaires. Ils comprenaient qu'ils ne pouvaient soutenir la suprématie du pape et attaquer celle du roi, mais ils savaient que Henri tenait à la transsubstantiation et à d'autres doctrines superstitieuses du moyen âge; ils se promirent d'attaquer par cette brèche non-seulement Latimer, mais tous les fauteurs de la Réformation. Le catholicisme romain n'entendait pas tomber sans défense; il se décida, pour se maintenir en Angleterre, à une vigoureuse charge. La chambre basse ayant élu pour son prolocuteur Richard Gwent, archidiacre de l'évêque Stokesley et zélé ultramontain, la cabale se mit à l'œuvre, et les paroles de Wycleff, des lollards, des réformateurs, et même des bourgeois égayés, étant soigneusement recueillies, Gwent proposa à la chambre basse de dénoncer à la chambre haute soixante-sept mauvaises doctrines, *Mala dogmata.* Il n'avait rien oublié, pas même *le dos écorché du cheval!* En vain remarqua-t-on que ce qu'il y avait de blâmable dans ce catalogue n'était que paroles indiscrètes, échappées à des hommes illettrés, et que la folie de leur imagination leur avait seule fait lancer ces *sarcasmes acérés*[1]. En vain rappela-t-on

[1] « Indiscret expression of illiterate persones. » (Burnet, I, p. 202.)

que, même dans les courses de chevaux, les cavaliers, pour être sûr d'atteindre le but, le dépassent. Le dénombrement des *Mala dogmata* fut arrêté, sans en omettre un seul article.

Le 23 juin, le prolocuteur se présenta à la chambre haute avec sa longue liste. « Il est, dit-il, « certaines erreurs qui causent du trouble dans le « royaume. » Puis il lut les soixante-sept *Mala dogmata*. « On affirme, dit-il, qu'aucune doctrine « ne doit être crue, à moins qu'elle ne soit prouvée « par la sainte Ecriture ; que Christ, ayant répandu « son sang, nous a pleinement rachetés, en sorte « que nous n'avons maintenant qu'à dire : « J'in- « voque, ô Dieu ! ta Majesté, afin que tu abolisses « mon iniquité[1]. » On dit que le sacrement de la « messe n'est autre chose qu'un morceau de pain ; « que la confession auriculaire a été inventée par « les prêtres pour connaître les secrets des cœurs « et mettre de l'argent dans leur bourse ; que le « purgatoire est une déception ; que ce que l'on ap- « pelle habituellement l'Église n'est que la vieille « synagogue, et que l'Église véritable est l'assem- « blée des justes ; que la prière a autant d'efficace « en plein air que dans un temple ; que les prêtres « peuvent se marier. — Et non-seulement ces héré- « sies sont prêchées, mais encore imprimées dans « des livres qui portent « avec privilége, *cum pri- « vilegio*, » et les ignorants s'imaginent que cela si- « gnifie l'approbation du roi[2]. »

[1] « Deprecor Majestatem tuam, ut tu Deus, deleas iniquitatem meam. » (Wilkins, *Concilia*, p. 806.)

[2] Voir dans Collier le catalogue des *Mala dogmata*.

Les deux armées étaient en présence, et à peine le parti du moyen âge eut-il lu son manifeste, qu'on en vint aux mains. Et « quels tiraillements on vit « alors entre les opinions contraires[1] ! » On se sépara sans avoir rien décidé. Chacun se demandait quel parti il fallait donc prendre : « Ni l'un ni « l'autre, » dirent ceux qui se croyaient les plus habiles. « Quand deux vigoureux voyageurs se « rencontrent face à face en un sentier étroit « et escarpé, ils se serrent de telle manière que « chacun d'eux cède une moitié du chemin et « garde l'autre[2]. Ces deux partis de la con- « vocation doivent faire de même; il ne doit « y avoir ni vainqueurs ni vaincus. » Il fallait admettre dans l'Église, *colonne de la vérité*, le blanc et le noir, le oui et le non. — « Triste « compromis, s'écrie un historien, qui, s'il ne « sauve pas les *consciences*, sauve au moins les *po-* « *sitions*[3] ! »

Cranmer et Cromwell résolurent de profiter de l'occasion pour faire pencher la balance du côté évangélique. Ils se rendirent à la convocation. Comme il était dans la rue, Cromwell aperçut un étranger. C'était un Écossais nommé Alésius, qui avait dû se réfugier en Allemagne pour avoir professé le pur Évangile, et il s'y était particulièrement lié avec Mélanchthon; Cranmer ainsi que Cromwell, désirant

[1] « Oh what tugging was here, between these opposite sides ! » (Fuller, p. 213.)

[2] « When two stout and sturdy travellers meet toghether... they so shove and shoulder one another that dividing the way... » (*Ibid.*)

[3] « A middle religion to save if not the conscience, — the credit of both sides. » (*Ibid.*)

avoir en Angleterre un homme si évangélique, parfaitement d'accord avec les protestants de l'Allemagne, et dont l'anglais était la langue maternelle, l'avaient invité à se rendre à Londres[1]. Mélanchthon lui avait donné pour le roi une lettre qui accompagnait son commentaire sur l'*Épître aux Romains*. Henri fut si charmé de l'Écossais, qu'il lui donna le titre *d'écolier du roi*. Alésius demeurait à Lambeth dans le palais de l'archevêque. Cromwell, l'apercevant fort à propos, l'appela et l'invita à l'accompagner à Westminster. Il pensait qu'un homme de cette force pouvait lui être utile; il se peut même que la rencontre *fortuite* eût été *préparée* d'un commun accord. L'Anglais et l'Écossais entrèrent ensemble dans la salle où les évêques étaient assis autour d'une table, avec un certain nombre de prêtres debout autour d'eux. Au moment où le vicaire général et Alésius, inconnu de la plupart d'entre eux, se présentèrent, tous se levèrent et rendirent hommage au représentant du roi. Cromwell les salua, fit asseoir l'exilé à la première place, en face des deux archevêques, et prenant la parole, dit : « Sa Majesté ne se reposera pas que, d'accord « avec la Convocation et le Parlement, elle n'ait mis « fin aux débats qui ont eu lieu, non-seulement « dans ce royaume, mais parmi toutes les nations. « Discutez donc ces questions avec charité, sans « criaillerie, sans querelle, et décidez-les par la Pa-

[1] Préface du traité d'Alésius sur *l'Autorité de la Parole de Dieu*. — Voir aussi Anderson, *Bible Annals*, I, p. 451.

Nous retracerons dans l'histoire de la Réformation d'Écosse les traits remarquables de la vie d'Alésius.

« role de Dieu [1]. Établissez la vérité divine et « parfaite telle qu'elle se trouve dans l'Écri- « ture. »

Cromwell voulait la soumission de *tous* aux révélations divines; le parti traditionnel lui répondit en mettant en avant des doctrines humaines et des autorités humaines. L'évêque de Londres, Stokesley, prit la parole et s'efforça de prouver, par certaines *gloses* et par certains passages des scolastiques, qu'il y avait sept sacrements; l'archevêque d'York et d'autres l'appuyèrent par leurs sophismes et par leurs cris. « Ces disputes de mots, ces cris, « dit Cranmer, ne conviennent pas à des hommes « graves. Cherchons la gloire de Christ, la paix de « l'Église, le moyen par lequel les péchés sont « pardonnés. Demandons comment on apporte la « consolation aux âmes agitées, comment on donne « l'assurance de l'amour de Dieu aux consciences « que trouble le souvenir de leurs péchés. Recon- « naissons que ce n'est pas l'usage extérieur des « sacrements qui justifie l'homme, et que notre « justification vient uniquement de la foi au Sau- « veur [2]. » Le primat parlait admirablement et selon l'Écriture; il fallait appuyer cette belle confession. Cromwell, qui tenait en réserve son Écossais, le présenta alors au clergé, comme « l'écolier du roi, » et lui dit : « Que pensez-vous de cette dis- « pute? » Alésius, prenant la parole au milieu de

[1] « Ye will conclude all things by the word of God, without all brawling or scolding. » (Anderson, *Bible Annals*, I, p. 499.)

[2] « Whether the outward work of them doth justify man, or whether me receive our justification through faith. » (*Bible Annals*, I, p. 499. — Todd's Life of Cranmer, I, p. 163.)

cette assemblée d'évêques, montra qu'il n'y avait que *deux* sacrements, le baptême et la cène, et qu'aucune cérémonie ne devait être mise sur le même rang. L'évêque de Londres, courroucé, s'impatientait sur son siége. Serait-ce un simple Écossais, chassé de son pays, fêté par les protestants allemands, qui ferait la leçon aux prélats de l'Angleterre? Indigné, il s'écria : « Tout cela est faux! » Alésius se déclara prêt à prouver ce qu'il avait dit par la sainte Écriture et aussi par les anciens docteurs. Alors Fox, évêque d'Hereford, qui revenait de Wittemberg, où il avait été envoyé par le roi, et où sa conversation avec Luther et Mélanchthon l'avait éclairé, se leva et fit entendre de nobles paroles. « Christ a répandu maintenant dans la « chrétienté tant de splendeur, dit-il, que le flam« beau de l'Évangile a mis en fuite les ténèbres. Le « monde ne se laissera plus séduire par tous ces « fatras scolastiques, dont les prêtres remplissaient « jadis leur imagination et leurs discours » : — ceci était à l'adresse de l'évêque Stokesley et de ses amis. — « En vain résistons-nous au Seigneur; sa « main chasse les nuages. Les laïques connaissent « maintenant les saints Livres mieux que plusieurs « d'entre nous [1]. Les études que les Allemands ont « faites de la langue grecque et de la langue hé« braïque ont rendu le texte de la Bible si facile, « que des femmes, des enfants même le compren« nent, et plusieurs laïques lisent les Écritures dans

[1] « The lay people do now know the Holy Scriptures better than many of us. » (Burnet, I, p. 205. — Anderson, *Bible Annals*, I, p. 502.)

« les langues originales. C'est grandement se tromper que de s'imaginer qu'ils se laisseront mener plus longtemps par ces artifices qui ont eu tant d'effet dans des siècles d'ignorance. Prenez garde de vous exposer aux mépris du monde. Si vous résistiez à la voix de Dieu, vous donneriez à croire qu'il n'y a pas en vous une étincelle, ni de science, ni de piété. Une éloquence fardée, une autorité inflexible, une force brutale ne remportent pas toujours la victoire. La vérité a tant de force qu'on ne peut l'étouffer; aussi, après qu'elle s'est longtemps voilée, la voit-on maintenant lever partout la tête, et nul ne peut la contraindre à se cacher. » Tels étaient les discours éloquents et chrétiens par lesquels des évêques mêmes s'efforçaient de faire triompher en Angleterre cette Réformation, que l'on s'est plu à présenter comme étant simplement « le produit d'un caprice amoureux[1]. » Alésius, ému par ces chrétiennes paroles, s'écria : « Oui, c'est la Parole de Dieu qui apporte la vie; c'est la Parole de Dieu qui est l'âme et le corps même du sacrement. C'est elle qui nous rend sûrs de la bonne volonté de Dieu pour sauver nos âmes : la cérémonie extérieure n'est qu'un signe du feu vivifiant, que nous recevons en nous par la foi à la Parole et à la promesse du Seigneur... » A ces mots, l'évêque de Londres ne put se contenir : « La Parole de Dieu, s'écria-t-il, oui! à la bonne heure! Mais vous vous trompez fort si vous vous

[1] Audin, *Histoire de Henri VIII*, Préface.

« imaginez qu'il n'y a pas d'*autre* parole de Dieu, « que celle que tout tailleur et tout savetier peut « lire au coin du feu dans sa langue maternelle. » Stokesley croyait à une autre parole de Dieu que la Bible; il pensait, comme un peu plus tard le concile de Trente, « qu'il faut embrasser avec un « *pareil respect et une égale piété les saintes Écritures* « *et la* TRADITION [1]. » Il était midi; Cromwell leva la séance.

Le débat avait été vif. Le parti sacerdotal, sacramentel, ritualiste, avait été battu; les évangéliques voulaient confirmer leur victoire.

Alésius, de retour à Lambeth, se mit à composer un mémoire; Stokesley s'occupa, de son côté, à ourdir une conjuration contre Alésius. Le lendemain, les évêques, arrivés les premiers à Westminster, s'entretinrent de la séance de la veille, et s'indignèrent fort de ce qu'on eût fait siéger et parler dans l'assemblée un étranger, un Écossais. Stokesley invita Cranmer à s'opposer à cette énormité. L'archevêque, toujours un peu faible, y consentit, et peu de temps après Cromwell, étant entré avec son second, un archidiacre vint dire à celui-ci que sa présence déplaisait aux évêques. « Il vaut mieux « céder, dit Cromwell à Alésius, je ne veux pas « vous exposer à la colère des prélats; quand une « fois ils ont un mauvais sentiment envers un « homme, ils n'ont plus de repos qu'ils ne l'aient « mis hors de leur chemin. Que de chrétiens ils « ont déjà fait mourir, pour lesquels le roi avait

[1] Concile de Trente, quatrième séance, 8 avril 1546.

« beaucoup d'estime! » Alésius se retira et la discussion s'ouvrit. « Y a-t-il sept sacrements, n'y en « a-t-il que deux? » demandait-on. Il fut impossible de s'entendre.

La Convocation, vieux corps clérical, dans lequel se trouvaient réunis les partisans les plus décidés des abus, des superstitions, des doctrines du moyen âge, était en Angleterre la véritable forteresse de Rome. Prétendre y faire pénétrer la lumière et la vie de l'Évangile était une entreprise téméraire, impossible. Le chef divin de l'Eglise l'a lui-même déclaré : ***Personne ne met une pièce d'un vêtement neuf à un vieux vêtement. Personne ne met le vin nouveau dans de vieux vaisseaux.*** Il n'y avait qu'une chose à faire. Supprimer cette assemblée et en former une nouvelle, composée de membres et de ministres de l'Église, qui ne reconnussent d'autre base, d'autre règle que la Parole de Dieu. ***Le vin nouveau doit être mis dans des*** VAISSEAUX NEUFS. Tel était l'acte qui contribuerait puissamment à réformer réellement, complétement, l'Église d'Angleterre.

Mais cet acte ne fut pas fait.

CHAPITRE DOUZIÈME

MOUVEMENT DE CATHOLICISME SCOLASTIQUE, INAUGURÉ PAR LE ROI, ET RÉACTION ÉVANGÉLIQUE.

(Automne 1536.)

Depuis la mort de la reine Anne, les hommes de la Réformation avaient pris l'initiative, et Cranmer, Cromwell, Latimer, Alésius, semblaient devoir gagner le prix de la course. L'intervention d'un plus grand personnage allait tourner la médaille.

La disgrâce d'Anne et les noces de Jeanne Seymour avaient occupé le roi de tout autre chose que de théologie; Cranmer avait eu le champ libre pour faire avancer la Réforme. Ce n'était point ce qu'entendait Henri; aussi, quand il s'en aperçut, il se réveilla comme d'un sommeil et se hâta d'y mettre ordre. Tout en rejetant l'autorité du pape, il était resté fidèle aux doctrines du pape. Il se mit à jouer son rôle de chef de l'Église, et entreprit de fulminer une bulle comme faisaient les pontifes. Réginald Pole, dans le livre qu'il venait de lui adresser, avait remarqué que lorsqu'il s'agissait

« les langues originales. C'est grandement se tromper que de s'imaginer qu'ils se laisseront mener plus longtemps par ces artifices qui ont eu tant d'effet dans des siècles d'ignorance. Prenez garde de vous exposer aux mépris du monde. Si vous résistiez à la voix de Dieu, vous donneriez à croire qu'il n'y a pas en vous une étincelle, ni de science, ni de piété. Une éloquence fardée, une autorité inflexible, une force brutale ne remportent pas toujours la victoire. La vérité a tant de force qu'on ne peut l'étouffer; aussi, après qu'elle s'est longtemps voilée, la voit-on maintenant lever partout la tête, et nul ne peut la contraindre à se cacher. » Tels étaient les discours éloquents et chrétiens par lesquels des évêques mêmes s'efforçaient de faire triompher en Angleterre cette Réformation, que l'on s'est plu à présenter comme étant simplement « le produit d'un caprice amoureux [1]. » Alésius, ému par ces chrétiennes paroles, s'écria : « Oui, c'est la Parole de Dieu qui apporte la vie; c'est la Parole de Dieu qui est l'âme et le corps même du sacrement. C'est elle qui nous rend sûrs de la bonne volonté de Dieu pour sauver nos âmes : la cérémonie extérieure n'est qu'un signe du feu vivifiant, que nous recevons en nous par la foi à la Parole et à la promesse du Seigneur... » A ces mots, l'évêque de Londres ne put se contenir : « La Parole de Dieu, s'écria-t-il, oui! à la bonne heure! Mais vous vous trompez fort si vous vous

[1] Audin, *Histoire de Henri VIII*, Préface.

« imaginez qu'il n'y a pas d'*autre* parole de Dieu, « que celle que tout tailleur et tout savetier peut « lire au coin du feu dans sa langue maternelle. » Stokesley croyait à une autre parole de Dieu que la Bible; il pensait, comme un peu plus tard le concile de Trente, « qu'il faut embrasser avec un « *pareil respect et une égale piété les saintes Écritures* « *et la* TRADITION [1]. » Il était midi; Cromwell leva la séance.

Le débat avait été vif. Le parti sacerdotal, sacramentel, ritualiste, avait été battu; les évangéliques voulaient confirmer leur victoire.

Alésius, de retour à Lambeth, se mit à composer un mémoire; Stokesley s'occupa, de son côté, à ourdir une conjuration contre Alésius. Le lendemain, les évêques, arrivés les premiers à Westminster, s'entretinrent de la séance de la veille, et s'indignèrent fort de ce qu'on eût fait siéger et parler dans l'assemblée un étranger, un Écossais. Stokesley invita Cranmer à s'opposer à cette énormité. L'archevêque, toujours un peu faible, y consentit, et peu de temps après Cromwell, étant entré avec son second, un archidiacre vint dire à celui-ci que sa présence déplaisait aux évêques. « Il vaut mieux « céder, dit Cromwell à Alésius, je ne veux pas « vous exposer à la colère des prélats; quand une « fois ils ont un mauvais sentiment envers un « homme, ils n'ont plus de repos qu'ils ne l'aient « mis hors de leur chemin. Que de chrétiens ils « ont déjà fait mourir, pour lesquels le roi avait

[1] Concile de Trente, quatrième séance, 8 avril 1546.

« les langues originales. C'est grandement se trom-
« per que de s'imaginer qu'ils se laisseront mener
« plus longtemps par ces artifices qui ont eu tant
« d'effet dans des siècles d'ignorance. Prenez
« garde de vous exposer aux mépris du monde.
« Si vous résistiez à la voix de Dieu, vous donne-
« riez à croire qu'il n'y a pas en vous une étincelle,
« ni de science, ni de piété. Une éloquence fardée,
« une autorité inflexible, une force brutale ne
« remportent pas toujours la victoire. La vérité a
« tant de force qu'on ne peut l'étouffer; aussi,
« après qu'elle s'est longtemps voilée, la voit-on
« maintenant lever partout la tête, et nul ne peut
« la contraindre à se cacher. » Tels étaient les discours éloquents et chrétiens par lesquels des évêques mêmes s'efforçaient de faire triompher en Angleterre cette Réformation, que l'on s'est plu à présenter comme étant simplement « le produit d'un caprice amoureux [1]. » Alésius, ému par ces chrétiennes paroles, s'écria : « Oui, c'est la Parole
« de Dieu qui apporte la vie; c'est la Parole de
« Dieu qui est l'âme et le corps même du sacre-
« ment. C'est elle qui nous rend sûrs de la bonne
« volonté de Dieu pour sauver nos âmes : la céré-
« monie extérieure n'est qu'un signe du feu vivi-
« fiant, que nous recevons en nous par la foi à la
« Parole et à la promesse du Seigneur... » A ces mots, l'évêque de Londres ne put se contenir :
« La Parole de Dieu, s'écria-t-il, oui! à la bonne
« heure! Mais vous vous trompez fort si vous vous

[1] Audin, *Histoire de Henri VIII*, Préface.

« imaginez qu'il n'y a pas d'*autre* parole de Dieu, « que celle que tout tailleur et tout savetier peut « lire au coin du feu dans sa langue maternelle. » Stokesley croyait à une autre parole de Dieu que la Bible; il pensait, comme un peu plus tard le concile de Trente, « qu'il faut embrasser avec un « *pareil respect et une égale piété les saintes Écritures* « *et la* TRADITION [1]. » Il était midi; Cromwell leva la séance.

Le débat avait été vif. Le parti sacerdotal, sacramentel, ritualiste, avait été battu; les évangéliques voulaient confirmer leur victoire.

Alésius, de retour à Lambeth, se mit à composer un mémoire; Stokesley s'occupa, de son côté, à ourdir une conjuration contre Alésius. Le lendemain, les évêques, arrivés les premiers à Westminster, s'entretinrent de la séance de la veille, et s'indignèrent fort de ce qu'on eût fait siéger et parler dans l'assemblée un étranger, un Écossais. Stokesley invita Cranmer à s'opposer à cette énormité. L'archevêque, toujours un peu faible, y consentit, et peu de temps après Cromwell, étant entré avec son second, un archidiacre vint dire à celui-ci que sa présence déplaisait aux évêques. « Il vaut mieux « céder, dit Cromwell à Alésius, je ne veux pas « vous exposer à la colère des prélats; quand une « fois ils ont un mauvais sentiment envers un « homme, ils n'ont plus de repos qu'ils ne l'aient « mis hors de leur chemin. Que de chrétiens ils « ont déjà fait mourir, pour lesquels le roi avait

[1] Concile de Trente, quatrième séance, 8 avril 1546.

« beaucoup d'estime! » Alésius se retira et la discussion s'ouvrit. « Y a-t-il sept sacrements, n'y en « a-t-il que deux? » demandait-on. Il fut impossible de s'entendre.

La Convocation, vieux corps clérical, dans lequel se trouvaient réunis les partisans les plus décidés des abus, des superstitions, des doctrines du moyen âge, était en Angleterre la véritable forteresse de Rome. Prétendre y faire pénétrer la lumière et la vie de l'Évangile était une entreprise téméraire, impossible. Le chef divin de l'Eglise l'a lui-même déclaré : *Personne ne met une pièce d'un vêtement neuf à un vieux vêtement. Personne ne met le vin nouveau dans de vieux vaisseaux.* Il n'y avait qu'une chose à faire. Supprimer cette assemblée et en former une nouvelle, composée de membres et de ministres de l'Église, qui ne reconnussent d'autre base, d'autre règle que la Parole de Dieu. *Le vin nouveau doit être mis dans des* VAISSEAUX NEUFS. Tel était l'acte qui contribuerait puissamment à réformer réellement, complétement, l'Église d'Angleterre.

Mais cet acte ne fut pas fait.

CHAPITRE DOUZIÈME

MOUVEMENT DE CATHOLICISME SCOLASTIQUE, INAUGURÉ PAR LE ROI, ET RÉACTION ÉVANGÉLIQUE.

(Automne 1536.)

Depuis la mort de la reine Anne, les hommes de la Réformation avaient pris l'initiative, et Cranmer, Cromwell, Latimer, Alésius, semblaient devoir gagner le prix de la course. L'intervention d'un plus grand personnage allait tourner la médaille.

La disgrâce d'Anne et les noces de Jeanne Seymour avaient occupé le roi de tout autre chose que de théologie; Cranmer avait eu le champ libre pour faire avancer la Réforme. Ce n'était point ce qu'entendait Henri; aussi, quand il s'en aperçut, il se réveilla comme d'un sommeil et se hâta d'y mettre ordre. Tout en rejetant l'autorité du pape, il était resté fidèle aux doctrines du pape. Il se mit à jouer son rôle de chef de l'Église, et entreprit de fulminer une bulle comme faisaient les pontifes. Réginald Pole, dans le livre qu'il venait de lui adresser, avait remarqué que lorsqu'il s'agissait

d'un pape, il ne fallait regarder ni à son caractère, ni à sa vie, mais uniquement à son autorité, et que les chutes d'un pontife, quant à la morale, n'ôtaient rien à son infaillibilité quant à la foi. Henri comprit fort bien cette distinction et se montra pape dans toutes les sphères. Il ne crut pas qu'il y eût incompatibilité entre le droit qu'il prétendait avoir de prendre, quand cela lui plaisait, une nouvelle femme, au moyen du divorce ou de l'échafaud, et celui de rendre des oracles sur Dieu, sur la contrition, sur la justification, les rites et les cérémonies ecclésiastiques. La rupture des négociations avec les protestants lui donnait plus de liberté, et même lui causait un certain dépit. Il en avait eu du chagrin mêlé de colère, et n'était pas fâché de montrer à ces fermes Allemands ce qu'ils gagnaient à ne pas l'avoir accueilli. Henri ressemblait alors à une femme qui, irritée de se voir repoussée par celui qu'elle préfère, donne, pour le braver, sa main à son rival. Il se remit donc à ses travaux théologiques. Les docteurs du parti scolastique lui épargnèrent la peine de composer lui-même les articles requis, mais il les revit et fut pénétré de l'importance de son travail. « Nous avons pris de notre « propre personne beaucoup de peine, dit-il, pour « certains articles qui rendront la paix à l'Église. « Nous y avons consacré nos études, nos labeurs[1]. » Cromwell, toujours soumis à son maître, sachant qu'il coûtait cher de lui résister, apporta à la chambre haute de la Convocation cette œuvre royale.

[1] « We have in our own person taken great pain, study, labours and travails. » (Wilkins, *Concilia*, III, p. 817.)

Henri VIII n'avait fait, en matière religieuse, aucun acte aussi important. La doctrine de l'autorité du prince dans les dogmes de l'Église devenait maintenant un *fait*. L'écrit dogmatique du roi, intitulé : *Articles composés par S. M. le roi pour établir la paix et l'unité chrétienne parmi nous*, ressemblait assez à l'*Exposition* et au *Type de la foi* publiés au septième siècle, dans la controverse monothélite, par les empereurs de Constantinople Héraclius et Constant II. C'est dans le Bas-Empire qu'allait chercher ses modèles ce prince qui, sous le rapport politique, donnait un élan nouveau à l'Angleterre. Chacun était impatient de savoir quelle doctrine le nouveau chef de l'Église, le monarque, allait proclamer. Les partisans des dogmes romains ne furent sans doute pas moins surpris que les réformés ; mais leur étonnement fut celui de la joie ; et la surprise des évangéliques celle de l'effroi. Le vicaire général prit la parole pour prononcer l'oracle royal. « Toutes les paroles contenues dans « le canon complet de la Bible, dit-il, et dans les « trois symboles des apôtres, de Nicée et d'Athanase, *étant interprétées selon le sens des saints docteurs de l'Église*[1], doivent être reçues et gardées « comme les paroles infaillibles de Dieu, en sorte « que quiconque les rejette n'est pas membre de « Christ, mais membre du diable, et éternellement « damné. »

C'était la doctrine romaine, et Bossuet, faisant

[1] « According to the interpretation, wich the holy approved doctors in the church do defend. » (Wilkins, *Concilia*, III, p. 818.)

l'examen du document du roi, se montre fort satisfait de cet article [1].

« Le sacrement du baptême doit être donné aux « enfants, afin qu'ils reçoivent le Saint-Esprit et « soient purifiés du péché par sa secrète et puis« sante efficace. Si un homme est tombé après son « baptême, le sacrement de la pénitence est néces« saire à son salut; il doit avoir recours à la con« fession auriculaire, demander son absolution ***aux* « *mains du prêtre*** [2], et regarder les paroles que le « confesseur prononce, comme ***la voix de Dieu***, se « faisant entendre du ciel. »

« — C'est toute la substance de la doctrine « catholique, » pouvaient dire les partisans de Rome [3].

« Sous la figure du pain et du vin est vraiment, « substantiellement, réellement contenu le corps et « le sang même du Sauveur et de la Vierge. »

« — Ceci marque très-précisément la présence « réelle du corps, » ont dit les docteurs romains [4].

« Les mérites de la passion du Sauveur sont la « seule cause suffisante de notre justification; mais, « pour nous la donner, Dieu demande de nous une « contrition intérieure, une foi, une charité, une « espérance parfaite, et tous les autres mouvements « spirituels qui doivent nécessairement concourir à « la rémission de nos péchés. »

[1] *Histoire des Variations*, liv. VII, § 30.
[2] « Ask his absolution at the prist's hand. » (Wilkins, *Annals*, III, p. 819.)
[3] Bossuet, *Histoire des Variations*, liv. VII, § 26.
[4] *Ibid.*, § 25.

Le concile de Trente, un peu plus tard, exprima la même doctrine [1].

« Les images doivent être conservées dans les « églises. Seulement, que ceux qui se mettent à « genoux devant elles et qui adorent, sachent que « cet honneur n'est pas rendu aux images, mais à « Dieu. »

« — Parler ainsi, ont dit les catholiques romains, « c'est approuver ce que le culte des images a de « plus fort [2]. »

« Il est louable, continua Cromwell, d'adresser « des prières à notre bienheureuse Dame, à saint « Jean Baptiste, à chacun des apôtres ou à tel autre « saint, afin qu'ils prient pour nous et avec nous; « mais sans penser qu'il y a en eux plus de misé- « ricorde qu'en Jésus-Christ. »

« — Si le roi regarde ceci comme une espèce de « réformation, dit un grand docteur romain, il ne « fait qu'amuser le monde; car tout catholique « ne s'adresse aux saints que pour avoir leurs « prières [3]. »

« Quant aux cérémonies, comme d'asperger « d'eau bénite, de distribuer du pain bénit, de se « prosterner devant la croix et de la baiser, d'user « d'exorcisme, etc., ces rites, et autres également « louables, doivent être maintenus comme rappe- « lant des grâces spirituelles. »

« — C'est précisément notre idée, » ont dit les partisans de la tradition romaine [4].

[1] Concile de Trente, sixième session, canons 9, 11.
[2] Bossuet, *Histoire des Variations*, liv. VII, § 26.
[3] *Ibid.*
[4] *Ibid.*, § 27.

« Enfin, quant au purgatoire, il sera enseigné « au peuple que les chrétiens doivent prier pour « les âmes des trépassés, et donner des aumônes « afin que l'on prie pour elles, en sorte que ces « âmes soient soulagées d'une partie de leurs « peines [1]. »

« — Vraiment tout ce que nous enseignons est « ici approuvé, » dit le grand adversaire du protestantisme [2].

Telle était la religion que voulait établir en Angleterre le prince que quelques-uns appellent le père de la Réformation. Si l'Angleterre devient protestante, certes ce sera bien malgré lui.

Un long débat s'engagea dans la Convocation et ailleurs. Les évangéliques décidés ne voyaient dans ces articles qu'un abandon des Écritures, une manœuvre politique [3], où l'on ne se souciait que de faire plaisir à certaines personnes et de parvenir à certaines fins. Les hommes du parti mitoyen disaient, au contraire : « Ne doit-on pas se réjouir « de ce que les Écritures et les anciens symboles « sont rétablis comme règles de la foi, sans qu'il « soit question du pape? » Mais au milieu de ces discours contraires retentissait la voix terrible du roi : « Je le veux et je l'ordonne : » *Sic volo, sic jubeo*. Si le primat et ses amis résistaient, ils seraient mis de côté, et la Réformation perdue.

Il ne paraît pas que Cranmer ait eu quelque part dans la rédaction des articles, mais il les signa. On

[1] « Wereby they may be relieved of some part of their pain. » (Wilkins, *Concilia*, III, p. 882.)

[2] Bossuet, *Histoire des Variations*, liv. VII, § 28.

[3] Political daubing.

a dit, pour l'excuser, que ni lui, ni plusieurs de ses collègues n'avaient alors une connaissance distincte de ces matières, et qu'ils se proposaient de faire des amendements aux articles; mais ces allégations sont insuffisantes. Deux faits expliquent seuls les concessions de cet homme pieux : la volonté despotique du roi et la faiblesse caractéristique de l'archevêque. Il baissait toujours la tête, mais, il faut aussi le reconnaître, pour toujours la relever. L'archevêque Lee, seize évêques, quarante abbés ou prieurs et cinquante archidiacres ou procureurs signèrent après Cromwell et le primat. Les articles passèrent sans protestation dans la Convocation, parce que, — comme la condamnation d'Anne Boleyn, *c'était la volonté du roi.* Rien n'explique mieux les concessions de Cranmer, de Cromwell et d'autres dans le cas d'Anne Boleyn, que leur adhésion à ces articles, qui étaient précisément l'inverse de la doctrine scripturaire dont ils avaient à cœur le triomphe. Dans l'un et l'autre cas, ils avaient cédé servilement à cette parole magique : *Le roi le veut.* Ces quatre mots suffisaient alors; il était *loyal* que toute volonté s'immolât à la volonté souveraine. Ce ne devait être que peu à peu que les libres principes du protestantisme pénétreraient dans le peuple, et donneraient à l'Angleterre, avec l'ordre, la liberté. Toutefois, cette excuse est insuffisante; Cranmer eût laissé un nom plus glorieux s'il eût subi le martyre sous Henri VIII, sans attendre le règne de Marie.

Quand les articles du roi furent connus, les mécontentements éclatèrent dans les partis opposés.

« Taisez-vous, prédicants querelleurs, et vous, « scolastiques factieux, disaient les hommes poli- « tiques, vous qui, plutôt que d'abandonner le « moindre trait de lettre, troubleriez la paix de « l'univers [1] ! » Les articles furent envoyés dans toute l'Angleterre, avec ordre que chacun s'y conformât, à ses propres périls.

Cranmer ne regarda pas la partie comme perdue. Plier sous un coup de vent, puis se relever aussitôt et amener à bonne fin la Réforme, tel était son système. Il chercha alors à prévenir le mal en suggérant des mesures propres à y porter remède. La Convocation décida qu'une pétition serait adressée au roi pour lui demander de permettre à ses sujets laïques de lire la Bible *en anglais*, et d'ordonner qu'on en fît une traduction nouvelle [2]; de plus, un grand nombre de jours de fête furent abolis comme favorisant la paresse, l'intempérance, les querelles, le vagabondage et le vol [3]; enfin, le dernier jour de la session (20 juillet), la Convocation déclara, pour bien montrer qu'il ne s'agissait pas de redevenir papiste, qu'il n'y avait rien de plus pernicieux qu'un concile général [4]; qu'en conséquence, il fallait rejeter celui que le pape proposait dans la ville italienne de Mantoue. Là-dessus, le parlement et la Convocation furent dissous, et le roi s'en passa pendant trois ans.

[1] « Contentions preachers, factious school men. » (Lord Herbert de Cherbury, p. 470.)

[2] Heylin, *Ecclesia vindicata*, p. 15. — *Bible Annals*, I, p. 507.

[3] « Sloth, idleness, theaves, vagabondes, excesses, riots. » (Wilkins, *Concilia*, III, p. 823, 827.)

[4] « Nullius Synodi finem vidi bonum. » (*Ibid.*, p. 808.)

Henri VIII était satisfait de son ministre. Cromwell fut créé lord du sceau privé, le 2 juillet 1536, baron, et quelques jours plus tard, vice-gérant *in rebus ecclesiasticis*. Voulant atténuer ce qu'il y avait de trop scolastique dans les articles du roi, il adressa à tous les prêtres des injonctions passablement évangéliques. « Je vous enjoins, dit-il, de faire com-« prendre à vos paroissiens qu'ils seraient plus « agréables à Dieu en travaillant, et prenant soin « de leurs familles, qu'en faisant des pèlerinages[1]. « Avertissez les parents et les maîtres d'enseigner « à leurs enfants et à leurs domestiques l'Oraison « dominicale, le Symbole des apôtres et les dix « commandements dans leur langue maternelle. » Il entreprit même de réformer le clergé. « Doyens, « recteurs, vicaires, curés et autres prêtres, dit-il, « il vous est défendu d'entrer dans les tavernes, « de vous mettre, après dîner ou après souper, à « boire et à disputer, de jouer aux cartes jour et « nuit. Si vous avez quelque loisir, lisez l'Écriture « ou livrez-vous à quelque exercice honnête. »

Cranmer et Cromwell ne s'en tinrent pas là. Ils voulaient répandre la sainte Écriture. La version de Tyndale était trop compromise aux yeux de Cromwell pour être officiellement répandue; il avait donc patronné une seconde traduction. Coverdale, né en 1488, dans un lieu de ce nom, en Yorkshire, avait entrepris, nous l'avons vu ailleurs, de traduire la Bible et s'était adressé à Cromwell pour obtenir de lui les livres néces-

[1] Wilkins, *Concilia*, III, p. 814.

saires[1]. Tyndale était un esprit plus indépendant, plus ferme, plus hardi que Coverdale; il ne cherchait pas le secours des hommes, et acheva son œuvre pour ainsi dire seul avec Dieu. Coverdale, pieux sans doute comme son émule, sentait le besoin d'être soutenu et disait dans sa lettre à Cromwell, qu'il implorait son aide, « prosterné sur les genoux « de son cœur. »

Coverdale savait le grec et l'hébreu. Son travail avait commencé en 1530; le 4 octobre 1535, le livre parut probablement à Zurich, sous le titre : BIBLIA, *la Bible, c'est-à-dire la sainte Écriture de l'Ancien et du Nouveau Testament;* et arriva en Angleterre dans les premiers mois de 1536. En tête du volume se trouvait une dédicace à Henri VIII, qui se terminait en implorant la bénédiction divine sur le roi et sur « son épouse à juste titre très-chère, « et très-vertueuse princesse, la reine Anne[2]. » Cromwell devait présenter au roi cette traduction, et la répandre dans le royaume; mais cette *très-chère épouse*, cette *très-vertueuse princesse*, venait d'être accusée par Henri, traînée devant les tribunaux et décapitée. Impossible de distribuer un seul exemplaire de cette version sans exciter la colère du monarque. Ceux qui avaient à cœur que le navire, arrivé de si loin, n'échouât pas au port, eurent recours à divers expédients. La reine décapitée s'appelait *Anne* et la reine couronnée *Jeanne;* cela se ressemblait fort. Quelques exemplaires corrigés à

[1] *State papers*, I, p. 383. — Coverdale, *Remains*, p. 490. Cette lettre est du 1er mai, mais sans millésime; elle me paraît de 1530.

[2] « Dearest just wife and most virtuous princess, queen Anne. »

la plume portent au lieu de *Queen Anne*, — *Queen JAne*. Dans d'autres le nom de la reine est simplement effacé [1]. Ces expédients ne suffisaient pas. On imprima un nouveau titre et on y mit le millésime de l'année courante 1536. Mais tout fut inutile. Impossible d'obtenir l'approbation royale.

Toutefois, si la Bible de Coverdale n'était pas admise en Angleterre, la Réformation enseignée par de pieux ministres s'y répandait toujours plus. En vain les prêtres murmuraient : « Il y a quelques « années, disaient-ils, on mettait les lollards à mort « pour avoir lu l'Evangile en *anglais*, et maintenant « on nous commande de l'enseigner dans cette « langue ! On nous enlève nos douceurs et l'on « augmente nos travaux ! »

En vain le roi avait-il proclamé, imposé ses dix articles ; la foi donnait aux ministres et aux chrétiens pieux un courage que n'avaient pas les grands de la terre. John Gale, pasteur de Twaïte (Suffolk), homme vif, décidé, un peu imprudent, combattait les articles royaux du haut de la chaire. Il n'en resta pas là. Son église était ornée d'images de la Vierge et des saints, devant lesquelles les dévots venaient placer des cierges. « Augustin, dit-« il un jour à l'un de ses paroissiens, suis-moi. » Et les deux hommes, y prenant peine, enlevèrent les barres de fer sur lesquelles les dévots plaçaient les cierges, et tournèrent les images contre le mur. — « Écoutez ! disait le Dr Barret à sa paroisse, « l'élévation de l'hostie signifie simplement que le

[1] De tels exemplaires se trouvent au British Museum, à la bibliothèque de Lambeth et dans celle du collége de Sion.

« Père a envoyé son Fils, et *que le Fils a répandu* « *son sang pour notre salut.* — Christ, disait Bale, « prieur de Dorcester, ne demeure pas dans les « églises de pierre, mais en haut dans le ciel, et en « bas *dans le cœur des hommes* [1]. » — Le ministre d'Hothfield s'écriait du haut de la chaire : « Notre « Dame n'est pas la reine du ciel, et n'a pas plus de « pouvoir qu'une autre femme. » — « Jetez-le en « bas, » dit au vicaire le bailli irrité. — « Je n'ose, » répondit celui-ci. En effet, l'assemblée était ravie d'entendre son ministre dire de Jésus, comme Pierre : *Il n'y a pas de salut en aucun autre;* et plus de cent personnes embrassèrent ce jour-là les doctrines du pasteur [2]. — Jérôme, vicaire de Stepney, s'efforçait de planter dans les consciences la pure vérité de Christ [3] et d'en arracher les racines des traditions vaines et des imaginations folles. Appelé à Saint-Paul de Londres, pour y prêcher le quatrième dimanche du carême, il dit : « Il y a deux sortes de gens parmi « vous, — les libres, qui sont librement justifiés « sans pénitences légales et sans œuvres méritoires, « — et les esclaves qui sont encore sous le joug de « la loi. » Un évêque même, Barton, de Saint-David, disait dans une pompeuse cathédrale : « Si deux ou « trois tisserands ou savetiers, élus de Dieu, se réu- « nissent au nom du Seigneur, ils forment une véri- « table Église de Dieu [4]... »

[1] « But only in heaven above and in men's hearts on Earth. » (Strype, I, p. 442.)
[2] *Ibid.*, p. 443.
[3] Fox, *Acts*, V, p. 429.
[4] « Two coblers and weavers, in company, elected in the name of God, there was the true church of God. » (Strype, *Records*, I, p. 272.)

C'était trop; des poursuites commencèrent contre ceux qui bravaient ainsi les *articles* du roi. Jérôme comparut devant Henri VIII à Westminster. Le pauvre homme, intimidé par la majesté royale, reconnut en tremblant que les sacrements étaient nécessaires au salut ; mais cinq ans après il se fit brûler pour la cause de l'Évangile. Gale et d'autres furent accusés devant la cour criminelle, d'hérésie et de trahison. Les livres n'étaient pas épargnés. Il y en avait, en effet, qui dépassaient la mesure. Un écrit intitulé : *Le Petit Jardin de l'âme*[1], contenait un morceau où la décollation de Jean Baptiste et celle d'Anne Boleyn étaient attribuées à la même raison, — le reproche d'un coupable amour fait à deux princes, une fois par Anne et l'autre par Jean. Henri comparé à Hérode! Anne Boleyn à saint Jean Baptiste! Tonstall dénonça à Cromwell cet audacieux écrit.

Partout les officiers de la couronne devaient faire prévaloir les doctrines du pape, mais sans le pape et son autorité. Ce système n'a pas une base solide. La sainte Écriture à laquelle les chrétiens évangéliques en appellent est un fondement ferme. L'autorité du pape, principe vicieux, met du moins ceux qui l'admettent en état de connaître ce qu'ils doivent croire. Le catholicisme non romain n'a que des appuis trompeurs. Un autre système établit, déjà au seizième siècle, la raison pour règle suprême, mais il présente mille opinions diverses et non la vérité absolue.

« *Ta parole est la vérité,* » a dit Jésus-Christ.

[1] *Hortulus animæ.* (Strype, I, p. 444. *Records,* p. 274.)

CHAPITRE TREIZIÈME

INSURRECTION DU NORD DE L'ANGLETERRE POUR RÉTABLIR LA PAPAUTÉ ET ANÉANTIR LA RÉFORMATION.

(Octobre 1536.)

Le système bâtard d'un catholicisme sans pape, préconisé par le roi, ne jouissait pas d'une grande faveur, et la Réforme évangélique gagnait toujours plus d'adhérents. Le système papiste, plus conséquent, prétendait lui tenir tête. Il y avait encore beaucoup de partisans de Rome dans l'aristocratie et parmi les populations du nord. Un effort puissant allait être fait pour chasser soit le protestantisme de Cranmer, soit le catholicisme du roi, et rétablir la papauté dans ses priviléges. Une grande révolution ne s'accomplit guère, sans que les amis de l'ancien ordre de choses se coalisent pour l'arrêter.

Plusieurs membres de la chambre des lords voyaient avec alarme la chambre des communes acquérir une influence qu'elle n'avait point jusqu'alors possédée, et prendre l'initiative de réformes qui n'étaient pas, pensaient-ils, de son ressort. Élevés dans la haine de l'hérésie, ces nobles seigneurs

s'indignaient de voir des *hérétiques* revêtus de la dignité épiscopale, et un laïque, Cromwell, prétendre gouverner la Convocation du clergé. Quelques-uns d'entre eux formèrent une ligue, et lord Darcy, qui était à leur tête, conféra sur le sujet avec l'ambassadeur de Charles-Quint. Ce prince lui assura que l'aide ne lui manquerait pas[1]. Les Anglais, partisans du pape, aidés des Impériaux, suffiraient amplement, pensait-on, pour rétablir l'autorité du pontife de Rome.

L'agitation était grande, surtout parmi les habitants des villes et des villages du nord; ceux des comtés d'York et de Lincoln, trop éloignés de Londres pour en subir l'influence, d'ailleurs ignorants et superstitieux, étaient soumis aux prêtres comme aux représentants de Dieu même. Les noms des réformateurs, Luther, Mélanchthon, OEcolampade, Tyndale étaient connus de leurs prêtres, qui leur apprenaient à les détester. Tout ce qu'ils voyaient les irritaient. S'ils voyageaient, les couvents qui étaient leurs hôtelleries habituelles n'existaient plus. S'ils travaillaient dans leurs champs, ils voyaient venir quelque moine déguenillé, la barbe et les cheveux en désordre, l'œil hagard, sans pain pour se nourrir, sans toit pour s'abriter, et à qui la haine donnait pourtant la force de se plaindre et de maudire. Ces malheureux, errants çà et là, allaient frapper de porte en porte; les paysans les recevaient comme des saints, les faisaient asseoir à leur table et se privaient pour eux de leur nourriture.

[1] « That he should lack no help. » (*State papers*, I, p. 558.)

« Voyez, disaient ces religieux en montrant leurs « lambeaux aux gens qui les entouraient, voyez « dans quel état se trouvent les membres de Jésus-« Christ! Un prince schismatique, hérétique, nous « a chassés des maisons du Seigneur. Mais le saint-« père l'a excommunié, détrôné; nul ne doit plus « lui obéir. » Ces paroles faisaient effet.

Quand l'automne fut arrivé (c'était en 1536), la fermentation augmenta au milieu des habitants des campagnes, qui n'avaient plus les travaux des champs pour les distraire. Ils se réunirent alors en grand nombre autour des couvents pour voir ce que le roi en voulait faire. Ils regardaient de loin, et suivaient des yeux avec colère les commissaires qui se comportaient parfois avec violence, se livraient à des exactions, ou faisaient tomber l'une après l'autre les pierres de l'édifice, si longtemps vénéré, sous le marteau des démolisseurs. Un autre jour, ils voyaient l'agent de quelque lord s'établir avec sa femme, ses enfants, ses domestiques dans le monastère; ils entendaient ces profanes laïques franchir, en babillant et en riant, les portes sacrées, dont les sandales des moines taciturnes avaient seules jusqu'alors touché le seuil. Le bruit se répandit bientôt que les monastères encore debout allaient être aussi supprimés. Le Dr Makerel, ancien prieur de Barlings, déguisé en artisan, et un moine (quelques-uns disent un cordonnier), nommé Melton, qui reçut le nom de Capitaine savetier[1], s'efforcèrent d'enflammer les esprits et de les pousser à la révolte.

[1] Captain Cobler. (*State papers*, I, p. 462.)

Partout le peuple prêtait l'oreille aux agitateurs. Bientôt le haut clergé lui-même parut dans l'ordre de bataille. « Sa Majesté le roi, dit-il, ni aucun « laïque ne peut être chef de l'Église. Le pape de « Rome est le vicaire de Christ et doit être seul « reconnu comme chef suprême de la chrétienté[1]. »

Le lundi, 2 octobre 1536, la commission ecclésiastique devait faire la visite de la paroisse de Louth en Lincolnshire[2]. Le clergé du district y était convoqué. Peu de jours auparavant un monastère voisin avait été supprimé et deux des agents de Cromwell s'y étaient établis pour en faire la clôture. La veille de l'inspection (c'était un dimanche), une troupe de gens de la ville s'empara d'une grande croix d'argent qui appartenait à la paroisse, en s'écriant : « Suivez tous la croix! Dieu seul sait si « nous le pourrons longtemps encore ! » Puis la procession parcourut la ville, ayant Melton en tête. Quelques-uns se rendirent à l'église, s'emparèrent des joyaux sacrés et restèrent en armes pour les garder, de peur que les commissaires royaux ne les enlevassent. Le lundi matin, un de ces commissaires, qui ne se doutait de rien, entrait tranquillement à cheval dans la ville suivi d'un seul domestique. Tout à coup le tocsin sonne, et une foule d'hommes armés remplissent les rues. Le commissaire épouvanté se sauve dans l'église, croyant y trouver un asile inviolable ; mais ces furieux le saisissent, le traînent sur la place, lui mettent une épée sur la poitrine et lui disent : « Prête serment de fidélité à

[1] Wilkins, *Concilia,* III, p. 812.
[2] *State papers,* I, p. 462.

« la commune, ou la mort! » Toute la ville jura d'être fidèle au roi, *à la commune* et à la sainte Église. Le mardi matin le tocsin sonna de nouveau; le savetier et un tailleur nommé le grand Jacques se mirent en marche, suivis d'une foule d'hommes à pied et à cheval. Des paroisses arrivaient, les prêtres en tête, et marchaient avec la bande. Les moines priaient tout haut pour le pape, et criaient que si les gentilshommes ne se joignaient pas à eux, il fallait les pendre tous; mais des gentilshommes et des shérifs même vinrent grossir ces troupes tumultueuses. Vingt mille hommes du Lincolnshire étaient en armes. L'Angleterre, comme l'Allemagne, avait sa révolte de paysans [1]; mais tandis que Luther s'y était opposé, l'archevêque d'York, des abbés et des prêtres l'encourageaient en Angleterre.

Les insurgés ne tardèrent pas à faire entendre leurs griefs. Ils déclarèrent que si les monastères étaient rétablis, les hommes de petite naissance [2] renvoyés du conseil, les évêques hérétiques destitués, ils reconnaîtraient le roi comme chef de l'Église [3]. Le mouvement était suscité par les moines, plus que par le pape. De grands désordres furent commis.

Cette révolte plongea la cour dans la consternation. Le roi, qui n'avait pas d'armée permanente, sentit sa faiblesse, et sa colère ne connut pas de bornes. « Quoi! dit-il aux *traîtres* (c'était le nom

[1] Les *State papers* contiennent plusieurs documents qui se rapportent à cette insurrection. (Vol. I, p. 462 à 534.) D'autres sont dans les *Chapter House.*

[2] « Counsellors of mean birth. » (Cromwell surtout.) — Herbert, p. 474.)

[3] « They might accept his Grace to be *supreme Head of the Church.* » (*Ibid.*)

« qu'il leur donnait), vous, grossiers habitants « d'un comté, et encore du comté le plus abruti et « le plus brutal de tout le royaume[1], vous prétendez gouverner votre roi! Retournez dans vos « maisons, livrez à nos lieutenants cent de vos « chefs, et préparez-vous vous-mêmes à subir les « châtiments dont nous vous jugerons dignes, sinon « vous exposerez vos vies, vos femmes, vos en- « fants, vos terres, vos biens, non-seulement à la « colère de Dieu, mais encore à une destruction to- « tale par la puissance de l'épée. »

Ces menaces ne firent qu'accroître l'agitation : « Le christianisme va être aboli, disaient les prêtres « au peuple; vous allez vous trouver sous le glaive « des *Turcs!* Mais quiconque répandra son sang « avec nous héritera une gloire éternelle. » — On accourait de toutes parts. Lord Shrewsbury, envoyé par le roi contre la rébellion, n'ayant pu réunir que trois mille hommes et ayant à en combattre au moins dix fois autant, s'était arrêté à Nottingham. Londres croyait déjà voir les rebelles arriver; on fit de puissants efforts. Sir John Russel et le duc de Suffolk s'avancèrent avec des corps équipés à la hâte.

Les insurgés étaient soixante mille, mais sans chef capable et sans approvisionnement. Deux opinions se formèrent parmi eux : les gentilshommes et les fermiers disaient : « A la maison! » les prêtres et le peuple criaient : « Aux armes! » Le parti des amis de l'ordre ne cessait de s'accroître;

[1] « The rude commons of one shire and that one of the most brute and beestlie of the whole Realm. » (*State papers,* I, p. 463.)

à la fin, il prévalut; le duc de Suffolk entra dans le Lincolnshire le 13 octobre, et les rebelles se dispersèrent[1].

Un danger plus grand menaçait l'ordre établi. Les hommes du nord étaient plus ultramontains que ceux de Lincoln. Le 8 octobre, une émeute eut lieu à Beverley, dans le Yorkshire. Un avocat de Westminster, Robert Aske, qui avait passé ses vacances à la chasse, retournait à Londres; il fut arrêté par les rebelles, qui le proclamèrent leur chef. Le 15 octobre, Aske marcha sur York et y remit les moines en possession de leurs monastères. Lord Darcy, ancien soldat de Ferdinand d'Espagne et de Louis XII, ardent partisan du pape, quitta son château de Pomfret pour se joindre à l'insurrection. Les prêtres soulevaient le peuple[2], et bientôt l'armée, qui montait à quarante mille hommes, forma une longue procession, — « le Pèlerinage « de Grâce, » — qui parcourut le comté d'York. Chaque paroisse marchait sous un capitaine, les prêtres portant en tête la croix de l'église en guise de drapeau. Une grande bannière, qui flottait au milieu de cette multitude, représentait d'un côté Christ sur la croix avec les cinq plaies, et de l'autre une charrue, le calice, le saint ciboire, et un cor de chasse. Sur la manche de chaque pèlerin étaient représentées les cinq plaies avec le nom de Jésus au milieu. Les insurgés avaient un millier d'arcs

[1] *State papers*, I, p. 462, 471.
[2] « Certain abbots moved to insurrection. » (Coverdale, *Remains*, p. 329.)

et de haches[1] et bien d'autres armes, mais à peine un seul pauvre Testament de Christ. « Ah! « disait Latimer prêchant dans le Lincolnshire « même, je veux vous apprendre, moi, quel est le « véritable pèlerinage du chrétien. Il s'y trouve, « nous a dit le Sauveur, huit *stations* différentes. » Puis il décrivait de la manière la plus évangélique les huit béatitudes : *les pauvres en esprit*, ceux qui *pleurent*, qui sont *doux*, qui *ont faim et soif de la justice*, et les autres[2].

Mais Aske voulait un tout autre pèlerinage, et s'adressant au peuple de ces contrées, il disait : « Seigneurs chevaliers, maîtres et amis, des per- « sonnes mal disposées ont rempli l'esprit du roi « d'inventions nouvelles; le corps sacré de l'Église « a été dépouillé. Nous avons donc entrepris ce *pè-* « *lerinage* pour obtenir le redressement des griefs « et le châtiment des hérétiques[3]. Si vous ne venez « pas avec nous, nous combattrons contre vous. » De grands feux étaient allumés sur toutes les collines pour appeler le peuple aux armes. Partout où les nouveaux croisés paraissaient, les moines étaient rétablis dans leurs monastères, et les paysans contraints à se joindre au pèlerinage, sous peine de voir leurs maisons rasées, leurs biens confisqués et leurs corps livrés à la merci des capitaines.

[1] « A thousand bows and as many bills. » (Bale, *Works*, p. 327. Bale était évêque d'Yorck en 1553.)

[2] « A sermon made a the time of the insurrection in the north. » (Latimer, *Sermons*, p. 327.)

[3] *State papers*, I, p. 467. Le Dr Lingard dit que cette entreprise fut *plaisamment* nommée, « le pèlerinage de grâce. » Il se trompe: les rebelles eux-mêmes l'appellent sérieusement de ce nom six fois dans leur proclamation.

Il y eut une différence notable entre la révolte de l'Allemagne et celle du nord de l'Angleterre. En Allemagne, quelques nobles seulement se joignirent au peuple et furent contraints à le faire. En Angleterre, les seigneurs du nord accoururent presque tous de leur plein gré. Le comte de Westmoreland, lord Latimer, lord Lumley, les comtes de Rutland et de Huntington, lord Scrope, lord Conyers et les représentants de plusieurs autres grandes familles suivirent l'exemple du vieux lord Darcy. Un seul seigneur, Percy, comte de Northumberland, demeura fidèle au roi. Malade depuis l'inique jugement qui avait frappé la loyale épouse d'Henri VIII, jugement auquel il avait refusé de se joindre, Northumberland était alors dans son château, couché sur un lit de douleur qui devait être bientôt son lit de mort. Les rebelles entourèrent sa demeure et le firent sommer d'adhérer à l'insurrection. Il eût pu alors venger le crime commis par Henri VIII contre Anna Boleyn; il s'y refusa. Des voix sauvages criaient : « Coupez-lui la tête et faites Sir Thomas « Percy comte à sa place! » Mais cet homme noble et courageux dit tranquillement à ceux qui l'entouraient : « Je ne puis mourir qu'une fois! qu'ils « me tuent! ils mettront ainsi fin à mes peines[1]. »

Le roi, bien plus effrayé de cette révolte que de la première, se demandait avec effroi si son peuple voulait le contraindre à se remettre sous le joug détesté du pape. Il déploya alors une grande activité. Il fit écrire à Cromwell de Windsor, où il était,

[1] Interrogatoire de Stapleton.

lettre sur lettre[1]. « Je vendrai toute mon argenterie, dit-il. Allez à la Tour, prenez les joyaux de « la couronne[2], frappons monnaie ! » Henri ne montra pas moins d'intelligence que de décision; il nomma, pour commander sa petite armée, un serviteur dévoué, mais qui était le chef du parti ultramontain à la cour, le duc de Norfolk. Déjà, pour condamner la protestante Anne Boleyn, Henri avait choisi ce chef du catholicisme. Cette fine politique réussit également au roi dans ces deux affaires.

Londres, Windsor et tout le midi de l'Angleterre était dans une grande agitation. On s'imaginait que la papauté, portée sur les bras vigoureux des hommes du nord, allait rentrer en triomphe dans la capitale; que peut-être le roi catholique d'Écosse, neveu de Henri, y entrerait avec elle et remettrait l'Angleterre sous le sceptre papal. Les amis de l'Évangile étaient profondément émus. « Le prince « de la puissance de l'air, disait Latimer dans les « chaires de Londres, a de grandes bouches à feu « avec lesquelles il tire contre le peuple du Sei- « gneur. Ces hommes du nord, qui étalent la croix « et les plaies du Seigneur[3], marchent contre Celui « qui a vraiment porté la croix et à qui les plaies « ont été faites. Ils se lèvent, disent-ils, pour sou- « tenir le roi, et ils combattent contre lui. Ils se

[1] Les 17 et 18 octobre. Lettres LIV à LVIII, p. 475 à 478 des *State papers*, Ier volume.

[2] *State papers*, I, p. 478, 482.

[3] « These men in the north... wear the cross and the wounds before and behind. » (Latimer, *Sermons*, p. 29.)

« présentent au nom de l'Église et marchent contre « l'assemblée des croyants. Combattons avec l'épée « de l'Esprit, qui est la Parole de Dieu. »

Les rebelles, loin de s'apaiser, se montraient, au moins en partie, animés des sentiments les plus vils. Une troupe d'insurgés avait investi le château de Skipton, seule place qui, dans le comté d'York, tînt encore pour le roi. La femme et les filles de lord Clifford et d'autres dames qui l'habitaient, se trouvaient dans une abbaye peu éloignée, au moment où le château fut cerné. Les insurgés firent savoir à lord Clifford que s'il ne se rendait pas, sa femme et ses filles seraient amenées le jour suivant devant le château, au pied des murs, et livrées aux valets. Au milieu de la nuit, Christophe, frère de Robert Aske, mais resté fidèle, se glissa à travers le camp des assiégeants, prit des chemins non fréquentés, et parvint à ramener dans le château toutes ces dames, qu'il sauva ainsi des derniers outrages [1].

Robert Aske, lord Darcy, l'archevêque d'York, et plusieurs autres chefs avaient leur quartier général au château de Pomfret. Le héraut de Lancaster, envoyé par le roi, s'y présenta le 21 octobre. Ayant traversé plusieurs troupes d'hommes armés, d'un aspect farouche [2], il fut enfin introduit devant le *grand capitaine*. Voyant devant lui l'archevêque et lord Darcy, personnages plus impor-

[1] Ce fait est rapporté dans un des procès-verbaux du jugement qui suivit la révolte. (Interrogatoire de Christophe Aske.)

[2] « Very cruel fellows. » (Lancaster Herald's Report. — *State papers*, I, p. 485.)

tants que l'avocat de Westminster, le héraut leur adressa la parole. Aske choqué, se leva et lui dit avec fierté que c'était à lui qu'il devait s'adresser. Le messager s'acquitta de sa mission. Il représenta aux chefs de la rébellion qu'ils n'étaient qu'une poignée devant la grande puissance de Sa Majesté [1], et que le roi n'avait rien fait quant à la religion, que ce que le clergé d'York et celui de Cantorbéry avaient reconnu conforme à la sainte Parole de Dieu. Ce discours fini, Aske, comme s'il eût méprisé les paroles du héraut, lui dit rudement : « Montrez-moi votre proclamation. » « Certes, pen« sait l'envoyé, on le prendrait pour un grand « prêtre, ou plutôt pour un tyran. » — « Héraut, dit « Aske, cette proclamation ne sera lue ni sur la place « ni ailleurs. Nous voulons le redressement de nos « griefs, ou mourir en combattant pour l'obtenir. » Le héraut demanda quels étaient ces griefs. « Moi « et tous les miens, reprit le chef, nous nous ren« dons à Londres en pèlerinage auprès de Sa Ma« jesté, pour chasser du conseil le sang vil qui s'y « trouve, et y faire rentrer le sang *noble* [2]; et pour « obtenir la pleine restauration de l'Église chré« tienne. » — « Veuillez me donner cela par écrit, » dit le héraut. Aske lui fit remettre le serment que prêtaient les rebelles, et en même temps étendant la main sur ce papier : « Ceci est mon acte, dit-il « d'une voix retentissante ; je mourrai pour le dé-

[1] Le héraut ajouta : « They shall be constrained the next year to eat their own fingers. » (*State papers*, I, p. 476.)

[2] « To have all vyle blood of his counsell put from him and all noble blood set up again. » (Lancaster Herald's Report, p. 486.)

« fendre, et tous mes gens mourront avec moi. » Le héraut, intimidé par le ton d'autorité du chef, fléchit les genoux devant le capitaine rebelle (il fut l'année suivante poursuivi pour ce fait). « Qu'une « garde de quarante hommes l'accompagne ! » dit Aske.

Aussitôt trente mille hommes bien armés, dont douze mille cavaliers, se mirent en marche sous les ordres d'Aske, de lord Darcy, et d'autres nobles du pays. Norfolk n'avait à leur opposer qu'une petite troupe, dont il n'était même pas sûr ; aussi les rebelles étaient-ils convaincus, que quand ils paraîtraient, les soldats du roi, et peut-être le duc lui-même, se joindraient à eux. L'armée catholique-romaine arriva sur les bords du Don, de l'autre côté duquel (à Doncaster), se trouvait la troupe du roi. Ces hommes ardents qui étaient six contre un, enflammés par des moines fort impatients de rentrer dans leurs nids, se proposaient de passer le Don, de culbuter Norfolk, d'entrer à Londres, de dicter au roi la mort de tous les partisans de la Réformation, et de restaurer le pouvoir papal en Angleterre. La crue des eaux, augmentées par de grandes pluies, ne leur permit pas de franchir la rivière. Chaque heure de délai était un gain pour la cause royale ; les insurgés n'ayant pas pris de provisions, durent se débander pour chercher ailleurs leur nourriture. Norfolk profita aussitôt de cet avantage pour répandre à profusion une adresse au milieu des rebelles : « Malheureux ! y était-il dit, comment « est-il possible que vous vous leviez contre la ma- « jesté de ce prince avec lequel vous avez remporté

« de grandes victoires? Fi! honte[1]! Comment ne « craignez-vous pas d'offenser celui qui vous aime « plus que tous ses sujets? Si vous ne retournez « chacun dans vos maisons, nous vous traiterons « avec la plus rude courtoisie, que l'on ait jamais « montrée à des hommes, aimés autant que nous « vous aimons. Mais si vous regagnez vos foyers, « vous aurez en nous de chauds et nombreux « intercesseurs auprès de Sa Majesté. » Cette proclamation était signée par les lords Norfolk, Shrewsbury, Exeter, Rutland, Huntington, tous catholiques et les plus grands noms de l'Angleterre.

Les révoltés se trouvaient ainsi dans la position la plus difficile. Ils devaient attaquer les soutiens de leur propre cause. Si les chefs qui avaient signé la proclamation étaient tués, l'Angleterre devait perdre ses meilleurs conseillers, ses plus grands généraux, et l'Église était privée des catholiques les plus zélés. La force de l'Angleterre serait immolée et le pays ouvert à ses ennemis. Le vieux lord Darcy était pour l'attaque; le jeune Robert Aske pour la négociation. Le samedi 28 octobre, des commissaires des deux partis se rendirent sur le pont qui conduisait à Doncaster. Ceux des rebelles consentirent à mettre bas les armes, « pourvu « que les hérésies de Luther, Wicleff, Huss, Mé-« lanchthon, Œcolampade, et les œuvres de Tyn-« dale fussent détruites et annulées; — que la su-« prématie fût rendue au siége de Rome; — que « les abbayes supprimées fussent rétablies; — que

[1] « Fye! for shame! » (*State papers*, I, p. 495.)

« les évêques et les lords hérétiques fussent punis « par le feu, ou autrement, et que le parlement fût « promptement réuni à Nottingham ou à York [1]. »

Il n'y avait donc pas de doute; le but de l'insurrection était d'écraser la Réformation. Les noms de la plupart des réformateurs étaient cités dans les articles, et le feu ou le fer devaient faire justice des plus illustres de leurs adhérents. Le même soir on remit à Henri VIII une lettre qui avait pour adresse : *A son Altesse le Roi. Doncaster, samedi à onze heures de la nuit.— Hâte, poste, hâte, hâte, hâte*[2] *!* Les insurgés avaient eux-mêmes une telle *hâte*, qu'ils n'attendirent pas davantage. Le lendemain, 29 octobre, les lieutenants du roi lui annoncèrent à une heure après midi, que les rebelles s'étaient dispersés et étaient retournés dans leurs maisons [3]. Deux chefs des insurgés cependant devaient porter au roi les conditions stipulées, et Norfolk devait les accompagner. Ce catholique zélé n'était peut-être pas sans espoir que la pétition amenât le roi à se réconcilier avec le pape. Il se trompait fort.

Ainsi Dieu avait dissipé les forces de ceux qui campaient contre Wicleff, Huss, Luther. Le royaume reprit sa tranquillité ordinaire. Plus tard les hommes du nord, soulevés par les intrigues du pape et de Reginald Pole, fait cardinal, prirent de nouveau les armes; mais ils furent battus; soixante et dix d'entre eux furent pendus aux murailles de Car-

[1] Ces articles sont plus ou moins nombreux selon les diverses sources.
[2] *State papers*, I, p. 496.
[3] *Ibid.*, p. 497.

lisle, et les lords Darcy et Hussey, plusieurs barons, abbés, prieurs, et un grand nombre de prêtres furent exécutés en divers lieux; l'habile archevêque d'York échappa seul, on ne sait comment. Les cabanes, les cures, et les châteaux du nord furent remplis d'angoisse et d'effroi. Henri, qui faisait couper la tête à ses amis les plus intimes et à ses femmes les plus aimées, ne pensait pas à ménager des rebelles. La leçon fut terrible, mais pas très-efficace. Les prêtres ne perdirent pas courage et demandèrent toujours de nouveau le rétablissement du pape, la mort des luthériens, et l'anéantissement de la Réforme. Un événement qui arriva à cette époque semblait devoir favoriser leurs désirs. Un grand coup allait être porté à la Réformation. Mais les voies de Dieu ne ressemblent pas aux nôtres, et de ce qui semble devoir compromettre sa cause, il fait souvent sortir son triomphe.

CHAPITRE QUATORZIÈME

LA MORT DU GRAND RÉFORMATEUR DE L'ANGLETERRE.

(De 1535 à Octobre 1536.)

La plupart des réformateurs, Luther, Zwingle, Calvin, Knox et d'autres, se sont acquis ce nom par leurs prédications, leurs écrits, leurs luttes, leurs actions; il n'en est pas ainsi du principal réformateur de l'Angleterre; toute son activité se concentra dans la sainte Écriture. Tyndale est moins apparent que les autres organes de Dieu, suscités pour relever l'Église. On dirait que, connaissant l'impuissance de l'homme, il se retire et se cache, pour laisser agir seule la Parole du Ciel. Il l'étudie, il la traduit, il l'imprime, il l'envoie au delà des mers; c'est à elle à faire son œuvre. N'est-il pas écrit : « *Le champ c'est le monde, et la semence c'est la* « *Parole de Dieu?* » Mais il y a un autre caractère, ou plutôt un autre fait qui le distingue d'eux. Nous avons à le raconter.

Tandis que les nouveaux adversaires de Henri VIII, Pole et le parti papiste, s'agitaient sur le continent, celui que le roi avait si longtemps poursuivi

sans pouvoir l'atteindre, Tyndale, était en prison à Vilvorde, près de Bruxelles. En vain était-il entouré de toutes parts des épaisses murailles de ce vaste et fort château, Tyndale était libre. « Il y a une « captivité, pouvait-il dire, il y a des liens; mais « Christ m'en a racheté, il m'en a sorti [1]. Son « sang, sa mort, sa patience à endurer les châti- « ments et les reproches, ses prières, son obéis- « sance, ont rompu les chaînes qui me serraient si « fort. » Ainsi Tyndale était véritablement libre à Vilvorde, comme Paul l'avait été à Rome. Il se sentait pressé d'accomplir un vœu, fait bien des années auparavant. « Si Dieu me conserve la vie, « avait-il dit, je ferai en sorte que même un valet de « ferme, qui conduit paisiblement sa charrue, con- « naisse l'Écriture aussi bien que moi. » Le vrai christianisme se démontre par l'attention que l'on donne aux petits. Il était temps, pour Tyndale, d'acquitter sa promesse. Il se mit dans sa prison, à préparer pour les humbles habitants des campagnes de Gloucester, et des contrées environnantes, une édition où il employa le langage et l'orthographe usités dans cette partie de l'Angleterre [2]. Près de sa fin, il revenait avec amour à la langue de son enfance; le grand réformateur écrivait dans l'idiome des paysans, pour sauver les paysans, et mettait

[1] « Captivity and bondage, whence Christ delivered us, redeemed and losed us. » (Tyndale, *Doctr. Treat.*, p. 18.)

[2] « *The Newe Testament dylygently corected and compared with the Greke*, by Willyam Tyndale, and finished in the yere of our Lord God M. D. anno xxxv. » Il y en a un exemplaire dans la bibliothèque de Cambridge. Dans cette édition, Tyndale écrit « Faether, maester, sayede, » etc., au lieu de « Father, master, said, » etc.

pour la première fois des titres aux chapitres de l'Écriture, afin d'en faciliter l'intelligence à ses humbles compatriotes. Deux autres éditions du Nouveau Testament parurent encore pendant la première année de sa captivité. Il faisait plus; il avait traduit l'Ancien Testament sur le texte hébreu et allait s'occuper de l'impression au moment de la trahison de Philips. La crainte de voir ce travail perdu l'attristait plus que sa captivité même; un ami se chargea de l'œuvre qu'il ne pouvait plus faire.

Il y avait alors à Anvers, comme chapelain des marchands anglais de cette ville, un jeune homme du comté de Warwick, nommé John Rogers, élevé à Cambridge, et âgé d'un peu plus de trente ans. Rogers était savant, mais soumis aux traditions romaines. Tyndale ayant fait sa connaissance, lui avait demandé de l'aider dans la traduction des Écritures, et Rogers avait saisi avec joie cette occasion d'employer son grec et son hébreu. Le contact intime et constant avec la Parole de Dieu accomplit peu à peu en lui cette grande transformation, ce renouvellement total de l'homme, qui est le but de la rédemption. « J'ai trouvé dans l'Évangile la « véritable lumière, dit-il un jour à Tyndale; « je vois maintenant la souillure de Rome, et je « jette de dessus mes épaules le joug pesant qu'elle « m'avait imposé [1]. » Tyndale reçut dès lors de Rogers le secours que lui avait jadis donné John Fryth, ce pieux martyr, dont Rogers devait suivre l'exemple, en endurant, le premier sous Marie, le

[1] « Cast of the heavy yoke of popery. » (Fox, *Acts*, VI, p. 591.)

supplice du feu. Les saintes Écritures ont été écrites en anglais, avec le sang des martyrs, si l'on peut ainsi parler, — le sang des Fryth, des Tyndale, des Rogers; c'est pour cette traduction une auréole de gloire. Au moment de la perfide arrestation de Tyndale, Rogers avait heureusement sauvé le manuscrit de l'Ancien Testament et il résolut d'en commencer aussitôt l'impression. Cette nouvelle, apportée au réformateur dans son donjon de Vilvorde, vint illuminer ses derniers jours et remplir son cœur de joie. La *Bible entière*, tel était le legs qu'en mourant Tyndale voulait laisser à son peuple. Il se plaisait dans son obscur cachot à suivre en pensée cette divine Écriture, de ville en ville et de cabane en cabane; son imagination lui révélait les combats qu'elle aurait à livrer, mais aussi ses victoires. « La Parole de Dieu, disait-il, ne peut exister « sans persécution, — pas plus que le soleil ne « peut être sans feu. — De quel droit le pape dé- « fend-il à Dieu de parler en anglais? Pourquoi les « paroles des apôtres, prononcées dans la langue « maternelle de ceux qui les entendaient, ne se- « raient-elles pas écrites maintenant dans la langue « maternelle de ceux qui les lisent? » Tyndale ne pensait pas à prouver la divinité de la Bible par des dissertations savantes. « L'Écriture tient son « autorité de Celui qui l'envoie, disait-il. Voulez- « vous connaître la cause pour laquelle les hommes « croient l'Écriture? — C'est l'*Écriture*. — Elle est « elle-même l'instrument qui du dehors porte les « hommes à croire, tandis qu'au dedans l'Esprit « de Dieu lui-même, parlant par l'Écriture, donne

« la foi à ses enfants [1]. » Nous ne savons pas au juste dans quelle ville Rogers imprima la Bible anglaise grand in-folio. On a nommé Hambourg, Anvers, Marbourg, Lubeck et même Paris. Il fallait des précautions inouïes pour empêcher que les persécuteurs n'envahissent la maison, où des hommes avaient la hardiesse d'imprimer la Parole du Ciel, et ne brisassent les presses. Tyndale eut donc la grande consolation que toute la Bible allait être publiée, et que les prophètes, les apôtres, Christ même allaient après sa mort parler par elle [2].

Cet homme si actif, si savant, si vraiment grand, dont les œuvres se répandaient au dehors avec puissance, avait en même temps au dedans de lui une lumière pure et bienfaisante, — l'amour de Dieu et des hommes, — qui répandait tout à l'entour de doux rayons. L'intimité de sa foi, le charme de sa conversation, la droiture de sa conduite touchaient tous ceux qui l'environnaient [3]. Le geôlier aimait à lui apporter sa nourriture, afin de s'entretenir avec lui, et souvent sa jeune fille l'accompagnait et écoutait avec avidité les discours du pieux Anglais. Tyndale parlait de Jésus-Christ; il lui semblait que les richesses de l'Esprit divin allaient transformer la chrétienté, que les enfants de Dieu allaient être

[1] Tyndale, *Works*.— (Parker Soc.), vol. I, p. 131, 161, 148; vol. III, 136, 139.

[2] Christopher Anderson, qui montre à la fois tant de science et de discernement dans son ouvrage intitulé *The Annals of the English Bible*, ne se prononce pas lui-même sur le lieu de l'impression. Il remarque seulement que si l'on examinait bien les lettres capitales, initiales, etc., on devrait pouvoir maintenant déterminer l'imprimerie d'où ce volume sortit.

[3] Fox, *Acts*, V, p. 127.

manifestés, que le Seigneur allait *assembler son armée en une sainte pompe.* « La grâce est là, l'été est « proche, avait-il coutume de dire, les arbres fleu« rissent[1]. » En effet de jeunes arbrisseaux et même de vieux arbres, longtemps stériles, fleurissaient dans les murs mêmes du château. Le geôlier, sa fille, et d'autres membres de leur maison étaient convertis à l'Évangile par la vie et par la parole de Tyndale[2]. Quelque noires que fussent les machinations de ses ennemis, elles ne pouvaient obscurcir la lumière divine, allumée dans son cœur, et qui *luisait devant les hommes.* Il y avait dans ce chrétien une force invincible. Plein d'espérance dans la victoire finale de Jésus-Christ, il mettait avec courage sous ses pieds les tribulations, les épreuves et la mort elle-même. Il croyait au triomphe de la Parole. « Je suis lié comme un malfai« teur, disait-il, mais la Parole de Dieu n'est pas « liée. » L'amertume de ses derniers jours était changée en une grande paix et une divine douceur.

Ses amis ne l'oubliaient pas. Parmi les négociants anglais d'Anvers il s'en trouvait un, dont l'affection lui avait souvent rappelé que « l'amitié « est l'assemblage de toutes les vertus, » comme parle un sage de l'antiquité[3]. Thomas Poyntz, dont un ancêtre était venu de Normandie en Angleterre avec Guillaume le Conquérant, avait peut-être connu le réformateur dans la maison de lady Walsh,

[1] « Summer is nigh; the trees blossom. » (Tyndale, *Opp.* (Parker Soc.), I, p. 83.)

[2] « He converted his keeper, the keepers daughter and other of his household. » (Fox, *Acts*, V, p. 127.)

[3] Pythagore dans *Epicteti Enchir.*, p. 334.

qui appartenait aussi à cette ancienne famille. Pendant près d'une année, le négociant avait reçu dans la sienne le traducteur des Écritures, et une confiance mutuelle et sans bornes s'était établie entre eux. Quand Poyntz vit son ami en prison, il résolut de tout faire pour le sauver. Le frère aîné de Poyntz, John, qui s'était retiré dans son château de North-Okendon, en Essex, avait en 1520 accompagné le roi au *Champ d'Or*, et quoiqu'il ne fût plus à la cour, il jouissait encore de la faveur de Henri VIII. Thomas résolut d'écrire à John: « Très-bien aimé frère, lui dit-il, William Tyndale « est en prison, et si le roi ne lui accorde son gra- « cieux secours, il sera condamné à mort. Il a vécu « neuf mois dans ma maison, et de tous les sujets « du roi, il n'en est pas un seul, je le sais, qui ait « pour Sa Majesté un cœur plus vrai et plus fidèle [1]. « Quand le pape a donné à Sa Majesté le nom de Dé- « fenseur de la foi, il a prophétisé comme Caïphe. Les « papistes pensaient que notre prince serait le dé- « fenseur de leurs abominations; mais Dieu l'a fait « entrer dans la bonne bataille. Que le roi sache « que si cet homme était mis à mort, ce serait pour « nos adversaires le comble du bonheur. Si Sa Ma- « jesté se déclare en sa faveur, le Brabant pourra « être bientôt affranchi du pape. Intercédez donc « auprès d'elle. »

John ne perdit pas de temps; il parvint à intéresser Cromwell au réformateur, et le 10 septembre 1535, un messager apporta à Anvers deux lettres du

[1] « The king has never a truer hearted subject. » (Anderson, *Bible Annals*, I, p. 427.

vicaire général, l'une pour le marquis de Berg-op-Zoom, l'autre pour l'archevêque de Palerme, Carondelet, président du conseil de Brabant. Hélas! le marquis était parti deux jours auparavant pour l'Allemagne, où il accompagnait la princesse de Danemark. Thomas Poyntz monte à cheval; il atteint l'escorte à quinze milles de Maëstricht; le marquis lit à la hâte la dépêche de Cromwell, et répond : « Je n'ai pas le temps d'écrire; la prin-« cesse s'apprête à partir. » — « Je vous suivrai « jusqu'au prochain relai, dit l'infatigable ami de « Tyndale. » — « A la bonne heure, » répliqua Berg-op-Zoom.

Arrivé à Maëstricht, le marquis écrivit à Flegge, à Cromwell, à son ami l'archevêque, président du conseil de Brabant, et remit ces trois lettres à Poyntz. Celui-ci présenta au président les lettres de Cromwell et du marquis, mais l'archevêque et le conseil de Brabant se montrèrent opposés à Tyndale. Aussitôt Poyntz partit pour Londres, et remit la réponse du conseil à Cromwell, en le conjurant d'insister pour que Tyndale fût mis immédiatement en liberté, car le danger était grand. La réponse se fit attendre un mois[1]. Poyntz la remit à la chancellerie de Brabant. Chaque jour, ce vrai, ce généreux ami, s'y rendait : « On vous accordera votre demande, » lui dit le quatrième jour l'un des employés. Poyntz tressaillit de joie; Tyndale est sauvé[2].

Cependant le traître Philips, qui l'avait livré à

[1] « Let not to take pains with loss of time in his own business. » (Fox, *Acts*, V, p. 124.)

[2] « Master Tyndale should have been delivered to him. » (*Ibid.*

ses ennemis, était alors à Louvain. Il s'était enfui d'Anvers, sachant que les marchands anglais étaient irrités contre lui, et il avait vendu ses livres, dans le dessein de se sauver à Paris. Mais les prêtres de Louvain, qui avaient encore besoin de lui, le rassurèrent; et restant dans cette forteresse du catholicisme romain, il se mit à traduire en latin les passages des écrits de Tyndale qu'il jugeait les plus propres à offenser les catholiques. Il en était là quand la nouvelle de la prochaine délivrance de Tyndale le remplit d'effroi, lui et ses amis. Que faire? Il crut que le seul moyen d'empêcher que le prisonnier ne fût libéré, était de mettre en prison le libérateur lui-même [1]. Aussitôt Philips se rendit vers le procureur général : « Cet homme, dit-il, « Thomas Poyntz, est tout autant hérétique que « Tyndale. » Deux sergents d'armes gardèrent dès lors Poyntz dans son logis. Six jours de suite, il fut examiné sur cent articles divers. Au commencement de février 1536, il apprit qu'il allait être conduit en prison; il comprit ce qui devait s'ensuivre, et prit une prompte résolution. Une nuit, les sergents d'armes fermant les yeux, il se sauva, et quitta la ville de grand matin, au moment où l'on ouvrait les portes. Des cavaliers furent envoyés à sa recherche, mais Poyntz qui connaissait le pays leur échappa, s'embarqua, et arriva sain et sauf chez son frère, au manoir de North-Okendon.

Quand Tyndale apprit cette fuite, il comprit ce qu'elle lui annonçait; mais il n'en fut point acca-

[1] « He knew no other remedy but to accuse Poyntz. » (Fox, *Acts*, V, p. 124.)

blé, et, presque au pied de l'échafaud, livra courageusement de rudes combats. Les docteurs de Louvain entreprirent de lui faire abjurer sa foi, et lui représentèrent qu'il était condamné par l'Église. « L'autorité de Jésus-Christ est indépendante de « l'autorité de l'Église, » répondit Tyndale. Ils lui demandèrent d'être soumis au successeur de l'apôtre Pierre : « L'Écriture sainte, dit-il, est le pre-« mier des apôtres, et le *maître* dans le royaume de « Christ [1]. » En vain ces docteurs romains l'assaillaient-ils dans sa prison, il leur montrait qu'ils étaient *entortillés* dans des traditions vaines, de misérables superstitions, et il renversait tout leur échafaudage.

Pendant ce temps, Poyntz travaillait de toutes ses forces en Angleterre à détourner le coup dont son ami allait être frappé. John aidait Thomas, mais tout était inutile. Henri faisait alors de grands efforts pour faire saisir quelques-uns de ses sujets, que leur dévouement au pape avait jetés hors de l'Angleterre. « Couvrez d'espions toutes les routes, « afin de vous emparer d'eux, » écrivait-il aux magistrats allemands [2]; mais pas un mot pour Tyndale. Le roi se souciait fort peu de ces évangéliques. Sa religion consistait à rejeter le pontife romain et à se faire pape lui-même; quant à ces réformateurs, qu'on les brûle en Brabant! ce sera lui en éviter le souci. Toute espérance n'était pourtant pas

[1] « The ruler in the kingdom of Christ. » (Tyndale, *Works*. (Parker Soc.), II, p. 195, 251.)

[2] « You will use such care by spies, both of the public and private roads. » (*Ibid.*)

perdue. On avait confiance dans le vice-gérant, le *marteau* des moines. Vaughan écrivit d'Anvers à Cromwell, le 13 avril : « Si vous m'envoyez une « lettre pour le conseil privé, je puis encore sau- « ver Tyndale du feu ; seulement pressez-vous ; si « vous remettez de le faire, ce sera trop tard[1]. » Mais il y avait des cas où Cromwell ne pouvait agir sans le roi ; or celui-ci faisait la sourde oreille. Il avait alors des motifs spéciaux pour sacrifier Tyndale ; le mécontentement qui éclatait dans le nord de l'Angleterre lui faisait désirer de se concilier les Pays-Bas. Charles-Quint, même, vivement attaqué par François Ier, demandait à son *très-bon frère* (Henri VIII) de s'unir à lui *pour le bien public de la chrétienté*[2]. La reine Marie, gouvernante des Pays-Bas, écrivait de Bruxelles à son *bel oncle*, le suppliant de se rendre à cette demande, et le roi était tout prêt à abandonner Tyndale pour plaire à de si puissants alliés. Marie, d'un cœur droit, mais d'un caractère faible, cédait facilement aux impressions étrangères, et était alors très-mal entourée. « Ces animaux (les moines), disait Érasme, « sont tout puissants à la cour de Bruxelles. Marie « n'est qu'une marionnette placée là par notre na- « tion ; Montigny est le jouet des franciscains ; le « cardinal-évêque de Liége est un esprit domina- « teur et plein de violence, et quant à l'archevêque « de Palerme, c'est un donneur de paroles, et rien « autre[3]. »

[1] *State papers*, VII, p. 662, 663, 665.
[2] *Ibid.*, IX, p. 662 à 664.
[3] Lettre à Cholerus. Érasme mourut peu après, le 12 juillet 1536.

C'est au milieu de tels personnages et sous leur influence que le tribunal se forma et que le procès du réformateur de l'Angleterre commença. Tyndale refusa de se choisir un avocat. « Je répondrai moi-« même à mes accusateurs, » dit-il. Voici la doctrine pour laquelle il était mis en cause : « L'homme qui « rejette l'existence mondaine qu'il a eue loin de « Dieu, et reçoit par une foi vivante la rémission « complète de tous ses péchés que la mort de Christ « lui a acquise, est introduit, par une glorieuse « adoption, dans la famille même de Dieu. » C'était certes un crime pour lequel un réformateur pouvait mourir avec joie. Tyndale parut devant la cour ecclésiastique (août 1536). « Vous êtes accusé, « lui dirent ses juges, d'avoir violé le décret impé-« rial qui défend d'enseigner que la foi seule justi-« fie[1]. » L'accusation ne manquait pas de vérité. *L'Injuste Mammon* de Tyndale venait de paraître à Londres avec son nom, et sous ce titre : « *Traité de « la Justification par la foi seulement.* » Chacun pouvait y lire le délit dont on l'accusait.

Tyndale avait ses raisons quand il avait déclaré qu'il plaiderait lui-même. Ce n'était pas sa cause qu'il s'agissait pour lui de défendre, c'était celle de l'Évangile ; un avocat du Brabant l'eût fort mal soutenue. Il avait à cœur de proclamer solennellement, avant de mourir, que si toutes les religions humaines font venir le salut des œuvres des hommes, la religion divine le fait procéder d'une œuvre de Dieu. « L'homme, dit-il, que le sentiment

[1] Fox, *Acts*, V, p. 127. Urkunden des Augsburg Reichtages, II, p. 719.

« de ses fautes a troublé, perd toute confiance et « toute joie. La première chose à faire pour le « sauver, est donc de le décharger du pesant far- « deau sous lequel sa conscience est affaissée. Il « faut qu'il croie à l'œuvre parfaite de Christ qui le « réconcilie complétement avec Dieu, alors il a « la paix, et Christ lui communique par son Esprit « une sainte régénération. — Oui, s'écria-t-il, « mes péchés n'existent plus devant Dieu, à cause « de la foi. Dieu me déclare à cause d'elle propre « à posséder son royaume. Quand un enfant est « tombé dans quelque faute et que son père lui « dit : « Va, je te pardonne! » le cœur de cet en- « fant est en paix. Et si un charlatan, fût-ce même « un prêtre ou un moine, lui disait : « Combien « veux-tu me donner, et j'obtiendrai le pardon de « ton père? » cet enfant, soyez-en sûrs, n'achète- « rait pas d'un rusé renard ce que son père lui a « donné *gratuitement*[1]. »

Tyndale avait parlé à la conscience de ses audi- teurs, et quelques-uns commençaient à croire que sa cause était celle de l'Évangile. « Véritablement, « s'écria le procureur général, comme jadis le cen- « tenier près de la croix, véritablement, cet homme « est bon, savant et pieux[2]! » Mais les prêtres ne voulaient pas se laisser arracher une proie si pré- cieuse. Tyndale fut déclaré coupable de proposi- tions erronées, captieuses, téméraires, mal son- nantes, dangereuses, scandaleuses, hérétiques, et

[1] « He will not buy of a wily fox that which his father hath given him freely. » (Tyndale, *Works*, I, p. 294.)

[2] « Homo doctus, pius et bonus. » (Fox, *Acts*, V, p. 127.)

fut condamné à être solennellement dégradé, puis
livré aux mains du pouvoir séculier[1]. On voulut le
[redacted]aire passer par tous les usages, même toutes les
[redacted]omeries, usités en pareille circonstance; le cas
[redacted]t trop beau pour en rien retrancher. Le réfor-
m[redacted]r fut revêtu des habits sacerdotaux, les vases
sac[redacted]et la Bible furent placés dans ses mains, et
il fu[redacted]nduit devant l'évêque. Celui-ci ayant fait
conna[redacted] le *crime* de l'accusé, lui ôta les ornements
de so[redacted]dre, enleva la Bible au traducteur de la
Bible,[redacted]suite un *barb*[redacted]'ui ayant rasé entière-
ment [redacted]éclara privé de la *cou-*
ronn[redacted]acerdoce et chassé, comme un fils ingrat,
d[redacted]ages du Seigneur.

U[redacted]ur pouvait suffire pour retrancher de ce
mon[redacted]celui qui en était l'ornement, et ceux qui
mar[redacted]ient dans les ténèbres du fanatisme atten-
dai[redacted] l'heure fatale avec impatience; mais le pou-
vo[redacted]éculier hésita quelque temps, et le réforma-
te[redacted]resta encore près de deux mois en prison,
t[redacted]urs plein de foi, de paix et de joie. « Ah! di-
[redacted]ient ceux qui l'entouraient au château de Vil-
[redacted]orde, si celui-ci n'est pas un bon chrétien, nous
[redacted]connaissons pas un sur la terre. » Le cou-
[redacted]ge [redacted]eligieux était personnifié dans Tyndale. Ja-
[redacted]l ne s'était laissé arrêter par aucune diffi-
culté, aucune privation, aucune souffrance; il avait
résolûment rempli la vocation qu'il avait reçue,
qui était de donner à l'Angleterre la Parole de
Dieu. Rien ne l'avait épouvanté, rien ne l'avait

[1] « John Hutton (agent anglais) à lord Cromwell, 12 août 1536 (*State papers*, VII, p. 665.)

abattu; avec une persévérance admirable, il avait poursuivi son œuvre, et maintenant il allait donner sa vie pour elle. Ferme dans ses convictions, il n'avait jamais sacrifié la moindre vérité à la prudence ou à la crainte; ferme dans son espérance, il n'avait pas douté que le travail de sa vie ne portât des fruits, car ce travail avait les promesses de Dieu. Cet homme pieux et intrépide a été l'un des plus beaux exemples de l'héroïsme chrétien.

Le faible espoir que quelques amis de Tyndale avaient conçu, en voyant les délais de la justice, fut bientôt anéanti. Le gouvernement impérial s'apprêta enfin à exécuter la volonté des prêtres. Le vendredi 6 octobre 1536 devait être le jour qui terminerait la vie misérable mais glorieuse du réformateur. Les portes de la prison s'ouvrirent, la cohorte franchit les fossés et les ponts sous lesquels dormaient les eaux de la Senne[1], traversa la grande enceinte et dépassa les fortifications. Avant de quitter le château, Tyndale, ami reconnaissant, avait confié au geôlier une lettre qu'il destinait à Poyntz; le geôlier la porta lui-même peu après à Anvers; elle n'est pas parvenue jusqu'à nous. Le réformateur, arrivé au lieu du supplice, y trouva une foule nombreuse. L'autorité avait voulu montrer au peuple la punition d'un *hérétique*, mais le peuple ne vit que le triomphe d'un martyr. Tyndale était calme. « Je prends Dieu à témoin, « pouvait-il dire, que je n'ai jamais altéré, contre « la voix de ma conscience, une seule syllabe de sa

[1] On sait que la prison actuelle est construite sur l'autre bord de la rivière.

« divine Parole. Non, je ne l'eusse pas fait, quand « on m'eût donné tous les plaisirs, tous les hon« neurs et toutes les richesses de la terre[1]. » La joie de l'espérance remplissait son cœur ; toutefois une idée pénible le préoccupait. Mourant loin de sa patrie, abandonné par son roi, il se sentait attristé en pensant à ce prince, qui avait déjà persécuté tant de serviteurs de Dieu, et qui demeurait obstinément rebelle à cette lumière divine qui l'entourait de tous côtés. Tyndale n'eût pas voulu que cette âme pérît par sa nonchalance. Sa charité ensevelissait toutes les fautes du monarque ; il demandait que ces péchés fussent effacés devant la face de Dieu ; il eût voulu à tout prix sauver Henri VIII. Tandis que l'exécuteur le liait au poteau, le réformateur s'écria d'une voix haute et suppliante : « *Seigneur ! ouvre « les yeux du roi*[2] *!* » Ce fut sa dernière parole. Cela dit, le bourreau l'étrangla, et les flammes consumèrent la dépouille du martyr. Son dernier cri fut porté jusque dans l'Ile britannique et répété dans toutes les assemblées des chrétiens. Une grande mort avait couronné une grande vie. « Telle est, « dit le vieux chroniqueur John Fox, l'histoire de « ce fidèle martyr de Dieu, William Tyndale, qui, « vu ses travaux et ses souffrances, doit être appelé « *l'Apôtre de l'Angleterre en ces derniers temps*[3]. »

Son peuple profita de l'œuvre de sa vie. Déjà, en 1526, plus de vingt éditions du Nouveau Testament de

[1] « I never altered one syllabe of God's Word. » (Fox, *Acts*, V, p. 129.)

[2] « Lord open the king of England's eyes. » (Fox, *Acts*, V, p. 127.)

[3] *Ibid.*, p. 114.

Tyndale avaient été répandues dans tout le royaume. D'autres y étaient dès lors arrivées. C'était comme un fleuve, le Rhin ou l'Escaut, qui apporte sans cesse à la mer des eaux nouvelles. La mort du réformateur les tarirait-elle subitement? Non; une plus grande œuvre encore devait s'accomplir; la Bible entière était prête. Mais pourrait-on la répandre? Le roi avait refusé son consentement à la circulation de la Bible de Coverdale; ne ferait-il pas ici de même, et à plus forte raison? Un puissant protecteur pouvait seul assurer la libre circulation des Écritures. L'imprimeur Richard Grafton arriva à Londres pour demander la liberté de mettre en vente le précieux volume, et avec l'intention de s'adresser à Cranmer.

Cranmer le protégera-t-il? Le roi et Cromwell s'étaient prononcés contre Tyndale, et le primat avait laissé faire; c'était assez sa coutume. Son esprit essentiellement prudent, la conviction où il était qu'il ne pouvait faire du bien à l'Église que s'il conservait la place qu'il occupait, peut-être son amour de la vie, le portaient à céder à la volonté despotique de son maître. Tant que Henri VIII était sur le trône d'Angleterre, Cranmer, nous l'avons dit, était, humainement parlant, le seul réformateur possible. Un Jean Baptiste, un Knox, eussent été brisés du premier choc. Le sceptre était alors une hache; pour sauver sa tête, il fallait la baisser. Le primat baissa donc souvent la sienne. Il se cachait pendant la colère royale; mais l'orage passé, il reparaissait. Le primat fut la victime d'une erreur. Il avait dit que le roi devait commander dans l'Église,

et chaque fois que l'ordre du tyran se faisait entendre, il paraissait croire que Dieu lui-même lui ordonnait d'obéir. Cranmer fut l'image de son Église, qui, sous le poids de ses grandeurs et avec bien des faiblesses cachées sous son manteau, a toujours pourtant porté en elle un principe puissant de vérité et de vie.

L'imprimeur Grafton parut devant l'archevêque, à Forde, dans le Kent; il lui présenta la Bible du martyr et lui demanda d'en procurer la libre circulation. L'archevêque prit le livre, l'examina, en fut ravi. La fidélité, la clarté, la force, la simplicité, l'onction, tout se trouvait dans cette traduction admirable. Cranmer avait beaucoup d'entrain pour proposer ce qu'il croyait utile. Il envoya le volume à Cromwell en lui demandant de le présenter à Sa Majesté et d'obtenir d'elle la permission de le faire vendre, « jusqu'à ce que nous, évêques, ajouta« t-il, nous parvenions à publier une meilleure tra« duction, — ce qui, je pense, n'arrivera que le « lendemain du Jugement dernier[1]. »

Henri parcourut le livre; le nom de Tyndale ne s'y trouvait pas, et la dédicace adressée à Sa Majesté était fort bien faite. Le roi regardant, et non sans raison, la sainte Écriture comme l'engin le plus puissant pour détruire le système papal, crut que cette traduction l'aiderait à émanciper l'Angleterre de la domination romaine et prit une résolution inattendue; il autorisa, dans tout le royaume, la vente et la lecture de la Bible. Prince inconséquent

[1] « Which I think will not be till a day after doomsday. » (Cranmer's *Letters and Remains*, 4 août 1537, p. 344.)

et bizarre, il faisait à la fois publier, imposer dans tout le royaume, les doctrines du catholicisme romain, et y répandre sans obstacle la Parole sainte qui les renverse! On dirait que le sang d'un martyr, précieux aux yeux du Roi suprême, ouvrit à la sainte Écriture les portes de l'Angleterre. Cromwell ayant averti l'archevêque de la décision royale, celui-ci s'écria : « Ce que vous venez de faire me cause « plus de joie que si vous m'aviez donné mille « livres sterling. Les fruits que cette sainte Écri« ture portera dans les temps futurs manifesteront « l'importance de l'acte que vous venez d'accom« plir. Soyez sûr, Milord, de la récompense de « Dieu et du souvenir perpétuel de la postérité[1]. »

Il y avait déjà des siècles que le peuple anglais attendait une telle permission; cela remonte jusqu'avant Wycleff; aussi la Bible se répandit promptement. On eût dit toutes les portes d'une vaste écluse se levant à la fois, en voyant l'impétuosité avec laquelle les eaux vives se précipitaient, et entraînaient tout ce qu'elles rencontraient sur leur passage. Ce grand événement, plus important que les divorces, les traités, les guerres du roi, fut la prise de possession de l'Angleterre par la Réformation. « C'était une chose merveilleuse à voir, » dit un ancien historien[2]. Quiconque en avait les moyens achetait le Livre, et le lisait ou se le faisait lire par d'autres. Plusieurs personnes âgées apprirent l'A, B, C, pour étudier la sainte Écriture de Dieu. Il y avait en divers lieux des séances de lec

[1] Cranmer's *Letters and Remains*, p. 346.
[2] Strype, *Cranmer Mém.*, p. 64.

ture; de pauvres gens, réunissant leurs économies, achetaient une Bible, et se retirant dans quelque partie reculée d'une église[1], ils s'y formaient modestement en cercle, et lisaient entre eux le saint Livre. Une foule d'hommes, de femmes, de jeunes gens, dégoûtés de la pompe stérile des autels et du culte des images muettes, se groupait autour d'eux pour savourer les précieuses promesses de l'Évangile. Dieu lui-même parlait sous les voûtes de ces vieilles chapelles ou de ces antiques cathédrales, où n'avaient retenti longtemps que des messes et des litanies. Ils voulaient, au lieu des chants criards de leurs prêtres, entendre la douce voix de Jésus-Christ, celle de Paul, de Jean, de Pierre, de Jacques. Le christianisme des apôtres reparaissait dans l'Église.

Mais avec lui revenait la persécution, selon cette parole du Maître : *Le frère livrera son frère à la mort, et le père son enfant.* Un père, irrité de ce que son fils, jeune encore, se joignait à ces saintes lectures, le saisit par les cheveux et lui attacha une corde au cou pour le pendre[2]. Mais Dieu fut le plus fort; dans toutes les campagnes et les cités de la patrie de Tyndale s'ouvraient les pages saintes, et les lecteurs ravis y trouvaient les trésors de paix et de joie qu'avait connus le martyr. Plusieurs s'écriaient comme lui : « Nous savons que cette Parole est de Dieu; comme « nous savons que le feu brûle; — non pas qu'un

[1] «Several poor men... on Sunday sat reading in the lower end of the church.» ((Strype, *Cranmer Mem.*, p. 64.)

[2] «Taking his son by the hair of his head.» (*Ibid.*, p. 65.)

« autre nous l'ait dit, mais parce qu'un feu divin « embrase notre cœur. — O éclat de la face de « Moïse! O splendeur de la gloire de Jésus-Christ, « qu'aucun voile ne recouvre! O puissances inté- « rieures de la Parole divine, qui nous obligent, « avec tant de douceur, à *aimer* et à *faire!* O tem- « ple de Dieu au dedans de nous, dans lequel le « Fils de Dieu habite[1]! » Tyndale avait voulu mettre le feu sur la terre, par la Parole de son Maître, et ce feu était allumé.

La dissémination universelle de toutes les saintes Écritures est une époque importante dans la Réformation de l'Angleterre. Il y a là comme une de ces colonnes qui séparent un territoire d'un autre; et c'est près d'elle que pour le moment nous suspendons notre marche, et nous reposons quelques instants, pour tourner ensuite nos pas vers d'autres contrées.

[1] Tyndale's *Works*. — Parker's Soc., I, p. 27, 317, 373, 463; II, p. 210, 250; III, p. 26.

LIVRE IX

RÉFORMATION DE GENÈVE PAR LE MINISTÈRE DE FAREL ET ARRIVÉE DE CALVIN DANS CETTE VILLE APRÈS SON SÉJOUR EN ITALIE.

CHAPITRE PREMIER

PROGRÈS, LUTTES ET MARTYRS DE LA RÉFORME DANS GENÈVE.

(Janvier à Juin 1535.)

La Réformation de Genève, préparée par le rétablissement de la liberté civile, commencée par la lecture de la Parole de Dieu et les enseignements de divers évangélistes, allait être définitivement opérée par le ministère dévoué de Froment, de Viret, mais surtout de Farel. Plus tard Calvin, d'accord avec les conseils qui ne renonçaient jamais à leur intervention, devait en affermir les fondements, l'organiser et en couronner le faîte. La puissance civile et la puissance ecclésiastique avaient, surtout depuis les jours d'Hildebrand, lutté l'une contre l'autre dans les divers pays de la chrétienté et suscité des haines, des divisions, des guerres. Un meilleur état de choses devait remplacer ces troubles perpétuels. L'Église et l'État ne seraient sans doute pas toujours d'accord à Genève; mais ils montreraient plus de modération dans leurs rapports, auraient le plus souvent la même pensée, et marcheraient ensemble vers une

indépendance mutuelle, qui toutefois ne les rendrait pas étrangers l'un à l'autre.

Au commencement de 1535, l'opposition à la Réforme était encore vive dans cette ville et l'on y débattait cette importante question : La liberté est-elle un bien, est-elle un mal? Les partisans du pape et de la Savoie s'efforçaient de démontrer à ceux des citoyens, qui étaient connus comme amateurs de liberté civile et de réforme religieuse, que leur état irait de mal en pis, s'ils n'acceptaient pas la souveraineté de leur évêque, le protectorat d'un prince voisin, et la suprématie du pape; trois maîtres pour un. Les fruits de cette indépendance, dont ils étaient si épris, seraient, leur disait-on, l'agitation, les désordres, les violences, la misère. Le parti féodal était sincèrement convaincu que le chemin de la liberté est raboteux, dangereux; que quiconque le prend y bronche, y tombe, et s'y casse le cou; qu'il faut à un peuple, grand ou petit, un pouvoir absolu et énergique, qui le maintienne dans l'ordre. Il conseillait aux Genevois de laisser là leurs belles théories, leurs vieux parchemins, leurs antiques franchises; — de prendre un maître, s'ils voulaient voir la paix, la richesse, les plaisirs, la prospérité abonder dans leurs murs.

Les citoyens repoussaient ces discours. Ils croyaient que les libertés qu'ils possédaient venant de leurs pères, ils ne pouvaient en priver leurs enfants. Ils savaient que l'indépendance a des dangers, des privations, des peines, auxquels il faut se soumettre. Mais la vie, n'en a-t-elle pas et serait-ce une raison pour se l'ôter? Si Dieu a en-

richi l'homme de nobles facultés, ce n'est pas pour qu'il les mutile, qu'il les étouffe, mais pour qu'il les développe, les règle et les accroisse. Un homme, digne de ce nom, n'accepte pas volontairement des lois à la confection desquelles il n'a aucune part. L'arbitraire, la violence, les comités secrets ne sauraient se substituer chez un peuple à l'indépendance, à la justice, à la publicité. Le despotisme amoindrit l'homme, la liberté l'agrandit. Vouloir, pour prévenir les abus, la lui ôter, c'est changer l'œuvre et le plan du Créateur.

Et pourtant tout semblait annoncer que la liberté et la Réforme allaient être détruites dans Genève. Une assemblée des cantons suisses, réunie, nous l'avons vu, à Lucerne, le 1er janvier 1535, s'était occupée de Genève, et le seul canton qui voulût quelque bien aux Genevois, Berne, avait consenti à ce que l'évêque et le duc fussent réintégrés dans les droits qu'ils prétendaient avoir, pourvu que la religion demeurât libre; car, avaient ajouté les Bernois, « la foi est un don de Dieu. » Mais les envoyés de Savoie avaient demandé la reconnaissance pure et simple de l'autorité absolue du duc et de l'évêque; cela seul pouvait, selon eux, faire cesser toute haine et toute effusion de sang[1]. La diète l'avait ainsi décrété, en sorte que la Réformation et l'indépendance de Genève allaient être annulées par les Suisses eux-mêmes.

Mais c'est quand les hommes s'éloignent, que le secours est le plus proche. Si tous étaient décidés,

[1] *Archives générales du royaume d'Italie à Turin.* Genève, paquet 14.

hors de Genève, à détruire sa Réformation, la petite phalange de ses citoyens ne l'était pas moins au dedans à la maintenir. Trois partis la demandaient également. Les anciens huguenots la réclamaient immédiate, violente même s'il était nécessaire; les magistrats la désiraient légale, lente, diplomatique; les évangéliques la voulaient spirituelle et pacifiquement accomplie par la Parole de Dieu. Il y avait, soit dans les maisons de quelques notables, soit dans d'obscurs réduits, des âmes pieuses qui criaient à Dieu nuit et jour, pour le triomphe de la bonne cause. La petite cité de douze mille âmes avait résolu de résister aux puissances qui voulaient l'écraser. Sans hésitation, sans peur, Genève se confiait en Dieu et marchait en avant. L'époque où l'on élisait chaque année les magistrats étant arrivée, les Genevois portèrent avec décision, le 7 février, à la première charge de l'État, des amis de l'indépendance et de la Réforme[1]. Parmi les conseillers se trouvèrent aussi quelques-uns des huguenots les plus décidés[2]. Avec de tels hommes, avec Farel, Viret et Froment dans ses murs, avec la protection divine, la transformation de Genève semblait imminente, malgré les efforts de la Suisse, du Piémont, de l'Empereur et du pape.

Le parti gouvernemental ne voulait rien précipiter, il entendait ménager les opinions contraires et chercher un certain milieu qui satisfît tout le

[1] A. Chicand, l'intrépide huguenot Ami Bandière, Hudriod du Molard, Jean Philippin; le dernier seul, élu par un sentiment d'équité, penchait du côté catholique.

[2] A. Porral, J. Philippe, F. Favre, S. Coquet, d'Adda, Cl. Savoye, J. Lullin, Ét. de Chapeaurouge.

monde; mais la cause de la Réformation et de la liberté bouillonnait dans les cœurs. Ces eaux que les magistrats eussent voulu voir immobiles étaient vivement agitées, et le navire romain, déjà dématé, pouvait être subitement englouti. Presque chaque jour un citoyen, une femme, un moine même, sortaient de l'Église du pape et passaient dans celle de l'Évangile; ou bien quelque chrétien étranger, qui avait tout abandonné pour obéir à sa conscience, entrait dans la libre cité, principalement par la porte de France. Ces pieux réfugiés étaient reçus comme des frères. On les entourait, on les contemplait, on les questionnait. Ils racontaient comment ils avaient soutenu une guerre âpre, enduré « de vilains reproches, » beaucoup pleuré et beaucoup gémi. Mais les *fâcheries* qu'ils avaient souffertes, ajoutaient-ils, leur semblaient légères, maintenant qu'ils trouvaient la délivrance et la liberté. Les chrétiens de Genève étaient fortifiés par la foi de ces nobles confesseurs de Jésus-Christ. Le torrent réformateur grossissait, on le voyait se précipiter contre les digues affaiblies de la superstition. En vain, les catholiques romains du dedans et du dehors s'efforçaient-ils de l'arrêter, il allait enfoncer les poutres vermoulues de la papauté[1]. Le conseil cependant semblait immobile. L'ardent Bandière poussait en avant, le catholique Philippin retenait en arrière; mais l'opinion moyenne du premier syndic et de Du Molard avait finalement le dessus.

[1] Registres du Conseil des 7 et 8 février 1535. — Froment, *Gestes de Genève*, p. 181.

Le parti modéré se disait pourtant qu'il fallait faire quelque concession au parti évangélique, si l'on voulait en rester maître. Une bonne occasion se présenta pour réaliser ce plan. On découvrit un cordelier qui offrait de prêcher la Parole de Dieu en gardant le *capuchon de Saint-François*. Donner un Évangile mitigé, sous une forme romaine, tel est le plan qu'ont choisi d'ordinaire ceux qui ont mis la paix avant la vérité. Un ou deux jours après l'élection des syndics, ce « certain cordelier » qu'appuyait le conseil, demanda au chapitre « une « place pour prêcher. » Les chanoines, un peu défiants, l'examinèrent; il avait bien la robe brune de Saint-François et une corde lui servait bien de ceinture; toutefois ils craignaient qu'il eût autre chose par-dessous. « Allez vers M. le vicaire épis- « copal qui réside à Gex, » lui dirent-ils. Le « moine *évangélique*, » se rendit donc dans cette ville. Le vicaire le regarda aussi d'un œil inquiet. « Mgr l'évêque, répondit-il, doit venir bientôt « à Genève; il amènera avec lui tel prédicateur « qu'il voudra. » Le pauvre franciscain revint annoncer au conseil que partout on le congédiait. Deux conseillers se rendirent vers Messieurs du chapitre, pour appuyer la demande du moine. Ceux-ci qui menaient une vie de chanoines, oisive autant qu'on peut l'imaginer, se trouvèrent tout à coup avoir à faire par-dessus les bras. « Il nous faut dire « l'office, répondirent-ils, et il est si long!... et puis, « — autre travail, — il y a la *procession*, où il nous « faut marcher en ordre. Nous n'avons pas le « temps de nous occuper de *prêche;* pourvoyez-y

« du mieux que vous pourrez! » Le conseil fut indigné. Hurler des litanies, voilà ce qui presse! mais faire prêcher la Parole de Dieu, est œuvre surérogatoire... « Eh bien, dirent au moine les « syndics mécontents, nous vous donnerons, nous, « une place; » et ils lui assignèrent l'église de Saint-Germain, située dans un quartier adonné au catholisme. C'était le samedi 12 février, veille du dimanche des Brandons[1].

Le bruit de cette décision bouleversa les catholiques de la paroisse et il y eut dans plusieurs ménages des scènes violentes. Les femmes étaient hors d'elles; elles apostrophaient leurs maris, les appelaient des lâches; leur enjoignaient de s'opposer aux sermons du moine. L'une d'elles nommée Pernette, se distinguait dans cette opposition. Petite, grosse, les jambes courtes, la tête dans les épaules, elle ressemblait assez à une boule, en sorte qu'on l'appelait dans la ville : la *Toute ronde.* Mais un esprit agitateur animait ce petit corps et il en sortait une grosse voix. Pernette se remuait, intriguait dans les maisons; criait sur la place publique; et elle se rendit enfin chez M. le curé.

Le prêtre de Saint-Germain, procureur fiscal de l'évêché, Thomas Vandel, frère de Robert, de Pierre et de Hugues, avait un caractère indécis; il était disposé à marcher comme ses frères, dans la voie de l'indépendance, mais des liens étroits l'attachaient à l'évêque, et il hésitait. Double de

[1] Registres du Conseil du 12 février 1535.

cœur, il était sans cesse poussé çà et là par des sentiments contraires.

Pour le moment, grâce aux efforts de quelques chanoines, et de quelques dames notables, le vent, à la cure, soufflait dans le sens de la papauté. Toutefois certains huguenots parlaient alors à voix forte ; Vandel résolut de ne se prononcer ni pour un côté ni pour l'autre, et jetant le fardeau sur les principaux membres de sa paroisse, il les invita à présenter une requête au conseil.

Le dimanche matin, avant l'heure où le moine devait prêcher, la députation se rendit à l'hôtel de ville. Ces messieurs au fond parlaient pour leurs femmes. Il ne fut donc pas question d'*hérésie* : « Nous craignons, dirent-ils, qu'on ne fasse du « *bruit ;* c'est pourquoi nous demandons qu'on « nous laisse notre office ordinaire. » Les syndics répondirent : « Vous entendrez le prédicateur. S'il « dit bien, il demeurera ; mais s'il prêche quelque « chose de nouveau, contraire à l'Écriture sainte, « on le chassera. » En conséquence, le curé fit annoncer dans l'église que le moine y prêcherait, *selon l'ordre du conseil.* Les femmes et quelques hommes rentrèrent à la maison fort irrités. Aussitôt une insurrection s'organisa ; un clérical réunit autour de lui, dans la rue, une partie des paroissiens, et s'écria : « Fermez l'église au cordelier ! » Pernette, qui était là, rentra dans sa maison, saisit avec impétuosité un grand pilon de bois avec lequel elle pilait son sel[1], et le brandissant comme

[1] « Unum pictonem nemoreum. » (Latin de chancellerie. — Registres du Conseil du 14 février 1535.)

une massue, marcha violemment au combat. Un grand nombre de femmes, parmi lesquelles il s'en trouvait dont les mœurs étaient un peu suspectes, l'entouraient et s'écriaient : « Les luthériens veulent « nous donner un prédicateur! Oh! oh! chiens! « chiens! » Pernette levait sa massue, et déclarait qu'elle assommerait le premier hérétique qui oserait s'approcher de la chaire. Ses belliqueuses compagnes la suivirent, entrèrent dans l'église, se rangèrent en bataille, et attendirent l'ennemi. Au moment où le cordelier parut, elles se mirent à faire un grand vacarme [1], se jetèrent au-devant du moine en criant et agitant leurs bras et leurs *armes*. Pernette monta sur une chaise, et tenant son pilon, l'agita au-dessus des têtes. Les réformés, de leur côté, qui avaient franchi les portes, se serraient autour du prédicateur, et disaient : « En avant, « courage ! » Ils faisaient place au moine qui, peu à peu, parvint au pied de la chaire. « Alors, dit « la sœur Jeanne de Jussie, cet apostat de Saint-« François, qui portait encore l'habit de la sacrée « religion, se mit à prêcher à la mode hérétique [2]. » Mais au moment où le franciscain ouvrit la bouche, Pernette donna le signal en levant son pilon, et soudain, les dévotes et les dévots firent un tel bruit que le cordelier dut se taire.

Le conseil n'entendait pas qu'on bravât ses ordres, il fit instruire contre les *émeutiers* et les *émeutières;* l'ami des prêtres qui avait provoqué l'insurrection, perdit sa bourgeoisie; Pernette fut

[1] Registres du Conseil du 14 février 1535.
[2] *Commencement de l'hérésie dans Genève*, p. 105.

, homme tout dévoué au pape,
llir à Genève, lui, sa femme et
ité des huguenots était particu-
à offrir un refuge aux exilés.
lors du moins, d'aristocratie exclu-
lividualité avait sa place au soleil.
par son intelligence et son énergie
milieu des notables. Gaudet était tou-
eurs libérales, édifié du zèle avec le-
les autres ministres semaient la vraie
Fils de Dieu, au milieu de grandes diffi-
ait heureux dans Genève, jouissait du
mestique, entendait prêcher, et prêchait
ce qui semblait extraordinaire dans un
de Rhodes. Un jour, un Genevois catho-
nain, faisant visite au commandeur de Com-
lui raconta ce que faisait son neveu. Quand
Loys apprit que le chevalier de Rhodes se
hérétique et même prédicant, il résolut de
sortir d'une ville aussi dangereuse, et remit
ffet au visitant une lettre dans laquelle il in-
Gaudet à aller à Gex, où il trouverait des
les importantes de Paris. Gaudet partit.
tait pas chose facile alors que de faire ce tra-
es mameluks genevois, des gentilshommes
rds et d'autres condottieri, remplissaient le
u de Peney. Perchés sur leurs murailles, ils
it du regard les contrées environnantes;
qu'ils apercevaient quelque voyageur, ils
ent sur leur proie et l'emportaient dans leur

t. P. Gaudet, p. 114.

condamnée à quelques jours de prison au pain et à l'eau, et l'on chassa de la ville deux autres femmes qui avaient une mauvaise conduite. Dès lors le cordelier prêcha paisiblement; et le curé voyant de quel côté venait le vent, le reçut gracieusement dans sa propre maison. Bientôt même il commença à goûter les sentiments de ce moine, et parut se décider dans le sens de l'Évangile [1].

Cette victoire précipita dans Genève, comme cela était naturel, le mouvement de la Réformation. Le jour de Pâques fut célébré avec ferveur par les amis de l'Évangile. Ils se rendirent en nombre considérable à la table du Seigneur, dressée dans le couvent de Rive. Les maris y allaient avec leurs femmes; les jeunes gens guidaient les vieillards. Quelques huguenots, qui n'étaient probablement pas du nombre des communiants, voulant prouver aux catholiques que, quoique l'on fût aux derniers jours de la semaine sainte, les cloches n'avaient pas fait le voyage de Rome, comme les prêtres le faisaient croire au peuple superstitieux, les sonnèrent à toute volée le jeudi, le vendredi et le samedi saints, dit la sœur Jeanne [2]. Les adversaires fanatiques de la Réformation, irrités de ces progrès, allaient en tirer une cruelle vengeance.

L'ancien chevalier de Rhodes, le pieux Gaudet, de Saint-Cloud près Paris [3], voyait avec joie ce vif mouvement de réforme. Aussi avait-il quitté son oncle, le commandeur de Rhodes, le sire Loys Bru-

[1] Registres du Conseil des 13, 14, 21 février et 6 mars.
[2] *Commencement de l'hérésie dans Genève*, p. 106 et 108.
[3] Voir vol. IV, liv. VII, ch. x.

nis de Compésières, homme tout dévoué au pape, et était venu s'établir à Genève, lui, sa femme et son *ménage*. La cité des huguenots était particulièrement propre à offrir un refuge aux exilés. Il n'y avait pas, alors du moins, d'aristocratie exclusive; toute individualité avait sa place au soleil. Chacun pouvait par son intelligence et son énergie s'asseoir au milieu des notables. Gaudet était touché de ces mœurs libérales, édifié du zèle avec lequel Farel et les autres ministres semaient la vraie doctrine du Fils de Dieu, au milieu de grandes difficultés[1], vivait heureux dans Genève, jouissait du bonheur domestique, entendait prêcher, et prêchait lui-même, ce qui semblait extraordinaire dans un chevalier de Rhodes. Un jour, un Genevois catholique-romain, faisant visite au commandeur de Compésières, lui raconta ce que faisait son neveu. Quand le sire Loys apprit que le chevalier de Rhodes se faisait hérétique et même prédicant, il résolut de le faire sortir d'une ville aussi dangereuse, et remit à cet effet au visitant une lettre dans laquelle il invitait Gaudet à aller à Gex, où il trouverait des nouvelles importantes de Paris. Gaudet partit. Ce n'était pas chose facile alors que de faire ce trajet. Des mameluks genevois, des gentilshommes savoyards et d'autres condottieri, remplissaient le château de Peney. Perchés sur leurs murailles, ils épiaient du regard les contrées environnantes; et dès qu'ils apercevaient quelque voyageur, ils fondaient sur leur proie et l'emportaient dans leur

[1] Crespin, *Actes des Martyrs*, art. P. Gaudet, p. 114.

aire. Leurs brigandages étaient le grand sujet de conversation des contrées d'alentour. « Le 9 février de cette année, disait-on à Genève, trois cordeliers et deux imprimeurs, tous disciples de l'Évangile, venant de France, et se dirigeant de nos côtés, ont été enlevés dans l'auberge où ils s'étaient arrêtés, par douze arquebusiers de Peney. Un peu plus tard, un autre Français a été pris, torturé et pendu. Du 1er au 5 avril, plusieurs Genevois ont été conduits au château, les mains liées derrière le dos comme des criminels. Un huguenot, accusé sans preuve d'avoir contribué à faire sortir l'évêque de Genève, a été tiré à quatre chevaux dans la cour de Peney et écartelé. La garnison de ce château fait jour et nuit force alarme, dérobe bestial, meubles, voire petits et jeunes enfants, hommes et femmes[1]. » Ces actes sauvages étaient de nature à empêcher Gaudet de se rendre à l'invitation de son oncle; mais un chevalier de Rhodes n'a pas peur. Arrivé à Gex, le 22 juin, sans encombre, il en repartit le lendemain. Il avançait sans crainte, quand des hommes armés fondirent sur lui, et le menèrent au château de Peney.

Les fanatiques qui y avaient élu domicile, cherchèrent d'abord à ramener Gaudet à la doctrine de Rome; mais leurs efforts étant inutiles, ils s'y prirent d'une autre manière, qui n'entrait pas sans doute dans les instructions de l'oncle. Ils le tinrent environ cinq jours en *grand tourment*[2]. « Si vous vou- « lez vous *révoquer*, lui disaient-ils, on vous sau-

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 172.
[2] Crespin, *Martyrologue*, p. 114.

« vera la vie. » Mais l'ancien chevalier savait que nous avons à *batailler* continuellement, et il avait gravé trop vivement dans son cœur la doctrine du salut, pour la perdre. « Il demeura constant, disent « les chroniqueurs, soutenant le parti de l'Évan« gile. » Messieurs de Peney ne s'y étaient pas attendus ; la fermeté de Gaudet était à leurs yeux une obstination criminelle, ils résolurent de le faire mou« rir de la mort la plus cruelle, *dont oncques on ouyt* « *parler en ce pays*. » Ils décidèrent qu'il serait brûlé, « tout vif, à petit feu, pour s'être fixé à Genève « avoir été au sermon, ouï et prêché l'Évangile. » C'était son crime. Voulant faire jouir leurs voisins d'un spectacle si digne d'être vu, les gentilshommes y invitèrent les paysans des environs, hommes, femmes et enfants. On sortit Gaudet de son cachot, on le conduisit dans la cour du château, remplie de spectateurs, on l'y attacha. Un des Peneysans apporta un petit feu et le lui mit « gentiment » sous les pieds ; quand les plantes des pieds furent brûlées, le petit feu fut placé ailleurs, et promené successivement sur diverses parties du corps. Mais le chevalier chrétien demeurait ferme. Il savait que quand Dieu met son Saint-Esprit dans un homme, il ne peut défaillir, encore *que le ciel tombât*. Ses cruels bourreaux montraient tout autant de constance. Ils se disaient que Gaudet était membre de cet ordre fameux de Saint-Jean de Jérusalem, fondé dans la Terre sainte, mis sous la protection du saint-siége, et qui avait défendu avec tant de gloire la Croix contre le Croissant. La pensée qu'un de ses chevaliers se joignait aux hérétiques, qu'il devenait même

prédicant, les transportait de fureur. Voyant que leurs charbons ardents n'y faisaient rien, ils attachèrent le disciple de l'Évangile à une colonne, se groupèrent en armes autour de lui, et plus cruels que des Peaux-Rouges, se mirent à le piquer de leurs lances et de leurs hallebardes, tantôt ici et tantôt là[1]. Gaudet, plein de douceur, bénissait ses ennemis : « Vous me faites mourir, disait-il, parce que j'ai « prêché la Parole de Dieu. Je crie à Dieu miséri- « corde, et le prie qu'il vous pardonne la tyrannie « que *vous faites en moi*[2]. »

Le martyr s'affaiblissait à vue d'œil, mais il ne cessait d'invoquer le nom de Christ; et « cette in- « vocation, dit le chroniqueur, lui donnait allége- « ment en ses âpres tourments. » Il avait mis son espérance dans la fidélité du Dieu invisible. Ce supplice et la joie du martyr eurent sur les paysans un effet contraire à celui qu'on avait attendu. Ils étaient saisis d'horreur, poussaient de profonds soupirs, et « s'en alloynt, plourant et gémissant en leurs « maysons, estant marrys d'ung tel oultraige. » Enfin Gaudet épuisé rendit à Dieu son âme, deux jours après avoir été attaché à la colonne. Genève qui avait eu des martyrs de la liberté avait maintenant des martyrs de la foi[3].

Une action si cruelle révolta tous les cœurs. Les prêtres disaient : « Cela va nous faire plus de « tort que vingt sermons de Farel. » Les huguenots

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 173.
[2] Lettre du Conseil de Genève à Porral, ambassadeur à Berne, 29 juin 1535.
[3] Registres du Conseil du 29 juin 1535. — Crespin, *Actes des Martyrs*, p. 114. — Froment, *Gestes de Genève*, p. 173.

s'écriaient qu'il fallait détruire ce nid de brigands. Les parents des citoyens qui y étaient prisonniers, redoutaient pour eux le sort du *Parisien* et demandaient leur délivrance. Le conseil s'assembla un soir, après souper, les portes de la ville étant déjà fermées, et l'attaque de Peney fut proposée. En vain rappela-t-on « qu'il y avait là de vieux soldats bien « exercés à la guerre, et que le château était fort et « bien fourni d'artillerie. » Le cruel supplice de Gaudet enleva le vote : l'avis de l'attaque prévalut. Le héraut parcourut les rues au milieu des ténèbres, publiant que tout homme, portant les armes, se rendît à sa place respective, sans tarder ; la troupe partit. Il y avait environ cinq cents hommes, et deux pièces d'artillerie. A une heure après minuit, la petite armée était sous la forteresse. Tout y était tranquille ; chacun dormait. Malheureusement les échelles n'étaient pas encore arrivées ; les Genevois craignant d'être aperçus, s'ils retardaient l'attaque, braquèrent leurs canons, et lancèrent un boulet. Les hommes d'armes du château se réveillent ; au premier moment, « ils croyent être pris, *pour un coup*, » dit le chroniqueur. Mais bientôt ils se remettent ; les uns sonnent à grande volée la cloche, pour appeler leurs amis ; et les autres courent aux murailles. Alors renonçant à escalader le château, les Genevois braquent leurs canons contre la porte et l'enfoncent ; aussitôt les Peneysans en dressent une autre ; balles et boulets pleuvent sur les assaillants ; les murailles semblent en feu. Quelques Genevois tombent sur place, d'autres se sentant blessés se retirent en chancelant hors de la portée

des boulets, et s'asseyent tristement sur le chemin. Dans ce moment on annonce que M. de Lugrin, qui commandait à Gex, arrive avec sa troupe ; les Genevois vont se trouver pris entre deux feux; les chefs ordonnent donc la retraite.

Toute la ville s'assembla aux portes pour reçevoir la troupe. Quel désastre ! quels gémissements ! les femmes cherchaient leurs maris ; les mères leurs enfants. « Quel remède trouver aux maux qui nous « accablent ! » s'écriait-on. La voix des réformateurs releva les esprits et dit : « Dieu veut faire d'autres « choses, et de plus grandes. Il vous délivrera « de vos ennemis, mais par d'autres moyens, que « vous n'entendez pas, afin que l'honneur lui soit « entièrement rendu, et non à vos humaines entre- « prises et à vos artilleries [1]. Les Genevois ne négligeaient rien pour leur défense. Ils prenaient les cloches des couvents et en coulaient des canons ; ils rasaient les murailles des faubourgs qui subsistaient encore ; ils établissaient une troupe permanente pour protéger les campagnes et querir des vivres ; enfin ils éloignaient les traîtres qui se trouvaient dans la cité. Ils se confiaient en Dieu, mais ils voulaient être prêts pour la bataille.

[1] Registres du Conseil des 4, 7, 10, 17, 18 mai 1535. — Froment, *Gestes de Genève*, p. 177, 178. — Jeanne de Jussie, *Commencement de l'hérésie dans Genève*, p. 114, 115.

CHAPITRE DEUXIÈME

EMPOISONNEMENT DES RÉFORMATEURS, CONVERSION DU CHEF DES FRANCISCAINS.

(Printemps 1535.)

Les ultramontains, de leur côté, redoublaient de zèle. Plusieurs ne voulaient employer que des armes légitimes; mais il y en avait aussi qui étaient peu scrupuleux sur les moyens à prendre pour vaincre les ennemis de Rome. Les fanatiques se forment une fausse conscience, et regardent alors comme très-bonnes, des actions très-coupables. L'empire échappait à l'Église; il fallait à tout prix le lui rendre, se disaient, dans Genève, des catholiques romains exaltés. Le chanoine Gruet, en particulier, son *famulus* le prêtre Gardet, Barbier, attaché à l'évêque de Maurienne, pensaient que puisque ni duc, ni évêque, ni mameluks n'y pouvaient rien, il fallait arrêter par d'autres moyens, ce torrent furieux qui menaçait d'emporter la papauté, ses temples, ses prêtres et ses images. Des fanatiques, que les hommes sages du catholicisme sont unanimes à réprouver, complotaient dans les ténèbres et disaient tout bas que Farel, Viret et

Froment étant logés tous les trois dans la même maison, on pourrait bien s'en défaire d'un seul coup. Il perça quelque chose de ces coupables propos, et l'on invita les réformateurs à se tenir sur leurs gardes; mais ces projets ne les troublèrent pas. « Quand nous serions morts tous les trois, dit Fro-« ment, Dieu saurait bien en susciter d'autres. Ne « crée-t-il pas des pierres même, des enfants à Abra-« ham ? » L'œuvre de ténèbres commença[1].

Il y avait alors à Genève une femme mariée et mère de famille, nommée Antoina Vax, de sentiments vifs, d'un tempérament mélancolique, d'une imagination exaltée, faible, plus que dépravée. On faisait en ces temps grand usage du poison; Bonivard avait souvent raconté « comment le pape « Alexandre VI voulant avoir l'argent et les béné-« fices de deux ou trois cardinaux, avait bu par « mégarde du flacon dans lequel se trouvait le vin « qui devait les empoisonner, et avait été pris au « trébuchet qu'il avait lui-même tendu. » Antoina avait vu souvent employer le poison. Se trouvant en service à Lyon, neuf ans auparavant, elle avait remarqué que l'un de ses camarades avait toujours sur lui une petite boîte, recouverte pieusement d'un *Agnus Dei* : « C'est du poison sublimé » lui avait-il dit. Plus d'une fois dès lors, l'infortunée, esprit noir et rêveur, sentant des vapeurs lui monter au cerveau, s'était écriée : « Que je suis malheu-« reuse ! que je voudrais être loin de ce monde ! « Oh ! si j'avais du sublimé ! » A Bourg, elle avait

[1] Froment, *Gestes de Geneve*, p. 94.

vu sa maîtresse, d'accord avec un médecin espagnol, donner du poison à son mari; plus tard, entrée dans la maison d'une famille illustre, le seigneur de Challe, neveu de l'évêque de Maurienne, elle crut voir son maître empoisonner l'époux de sa mère. De là, Antoina se rendit à Genève avec son mari et ses enfants [1].

Barbier, un des principaux instigateurs du complot, avait connu Antoina quand elle servait chez M. de Challe; à son retour d'un colloque tenu à Thonon, il jeta les yeux sur elle pour accomplir le coupable dessein formé par lui et ses complices. A Genève, comme en Angleterre, c'était une femme que des prêtres égarés choisissaient pour frapper le coup qui devait, espéraient-ils, détruire la Réformation. Ni l'une ni l'autre de ces malheureuses n'étaient dépourvues de tout sentiment moral; mais l'imagination exaltée de la nonne du Kent et d'Antoina et leur sensibilité maladive, leur faisaient embrasser avec enthousiasme ce plan d'hommes méchants et rusés. Barbier aborda la femme Vax, lui parla des prédicants et des maux dont la sainte Église était menacée; quand il crut s'être assez insinué dans son esprit, il lui représenta le grand service qu'elle rendrait à la religion, si elle débarrassait Genève de ces hérétiques. « Si l'on s'aperçoit de « quelque chose, ajouta-t-il, vous n'aurez qu'à vous « retirer chez le chanoine Gruet, secrétaire de Mon- « seigneur de Maurienne. » Antoina hésitait. Des

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 95. — Le curé Besson, *Mémoires du diocèse de Genève et de Maurienne*, p. 303. — Sommaire des aveux d'Antoina. (Archives de Berne.) Gaberel, I, Pièces, p. 80.

moines de l'abbaye d'Ambournay en Bresse, qu'elle avait connus et qui étaient alors à Genève, l'entourèrent de leurs « bonnets ronds » et entreprirent de lui persuader qu'une telle œuvre lui mériterait la gloire du ciel. Elle parut sensible à leur *suasion;* et pourtant l'acte lui répugnait. Pour la décider, Barbier la conduisit chez un chanoine fort considéré, d'Orsière : « Fais, fais, hardiment, lui dit le « chanoine; ne te soucie! » La malheureuse se rendit [1].

Il fallait maintenant préparer les voies; on fit entrer Antoina chez Claude Bernard, dans la maison duquel Farel, Viret et Froment logeaient; on la lui présenta comme *une pauvre femme* réfugiée à Genève *pour l'Évangile.* Ceci toucha le cœur de Bernard; il prit Antoina pour servir ses trois hôtes, qui mangeaient à part. Elle savait si bien *faire sa mine*, qu'elle était en effet estimée « l'une des plus « ferventes de l'Évangile. » Se procurer du poison ne lui fut pas difficile; elle avait demeuré quelque temps chez Michel Vallot, apothicaire, et avait gardé libre entrée chez lui. Un jour elle vint lui faire visite, et dans un moment propice, prit lestement du poison dans une boîte, et s'en alla.

Quand elle eut le poison dans ses mains, elle eut encore à ce qu'il semble un moment de trouble; mais les malheureux dont elle était l'instrument, la pressèrent de délivrer Genève de l'hérésie. Le 8 mars, donc, Antoina prenant courage, prépare une soupe aux épinards, qu'elle fait bien épaisse, de

[1] Sommaire de ce que la prisonnière a confessé entre les mains de la justice. (Archives de Berne.) Gaberel, Pièces, p. 80.

crainte que le poison ne s'aperçoive, elle y jette le sublimé, et entrant dans la chambre où Farel, Viret et Froment sont à table, elle pose le potage mortel devant eux. Farel le regarde; il le trouve trop épais à son goût, et quoiqu'il ne se doute de rien : « Donnez-moi de la soupe du ménage, » dit-il. Froment, moins difficile que Farel, prenait déjà la cuiller, et allait la porter à sa bouche, quand quelqu'un entra et lui annonça que sa femme et ses enfants venaient d'arriver à Genève; il se leva précipitamment, « laissant le tout, » et courut les recevoir. Restait Viret, encore pâle et souffrant du coup d'épée qu'il avait reçu d'un prêtre, près de Payerne; la perfide Antoina lui avait dit qu'elle lui ferait une soupe « bonne pour son estomac; » il mangea donc tranquillement l'aliment qu'elle avait « accoûtré pour le faire mourir [1]. »

Le crime était accompli. Si la bonne providence de Dieu avait merveilleusement sauvé deux des évangélistes, le troisième du moins était perdu. En ce moment, la malheureuse fut soudain émue, sa conscience lui reprocha sa faute; elle fondit en larmes et se sauva précipitamment à la cuisine, où elle se mit à sangloter. « Qu'as-tu donc ? » lui dirent ses camarades, mais elle ne répondait rien. Ne pouvant plus résister aux remords, et croyant que l'eau fraîche était un bon antidote pour ce poison-là, elle prit la résolution de sauver sa victime, versa de l'eau dans un verre, le monta promptement et demanda à Viret de la boire. Celui-ci, étonné,

[1] Sommaire de ce que la prisonnière a confessé entre les mains de la justice. (Archives de Berne.) Gaberel, Pièces, I, p. 80.

voulait au moins savoir la cause d'une telle demande ; elle refusa de la lui dire, mais ne cessa sa prière, que quand il eut bu. Froment fort irrité contre cette femme, n'a vu dans son émotion que des *larmes de crocodile;* il le dit dans sa Chronique. Nous les croyons plutôt sincères.

Viret tomba malade, et ses amis étaient angoissés. « Hélas, dit Froment, nous attendons pour lui la « mort et non la vie ! » On se demandait d'où ce mal soudain venait; on soupçonna Antoina de n'y être pas étrangère; elle fut saisie d'effroi. Elle se voyait déjà arrêtée, jugée. « Ah ! je sais bien que ce n'est pas *jeu !* » se disait-elle. Son imagination s'exalta, elle se rendit à la maison où demeuraient ses enfants, et prenant le plus jeune dans ses bras, tenant un second par la main et les autres marchant autour d'elle, elle courut effrayée au bord du lac, voulant se sauver, et eux avec elle. « Conduisez-moi loin de la « ville, » dit-elle aux bateliers. Ils la menèrent jusqu'à Coppet, à trois lieues environ. Claude Bernard et un ou deux de ses amis, qui avaient des raisons de se défier de cette femme, se jetèrent dans un bateau, et l'ayant trouvée la ramenèrent, sans pourtant l'accuser de rien. Mais sa conscience l'accusait; pendant la traversée, son agitation ne cessait de s'accroître; ses yeux hagards se fixaient sur son ancien maître, sur ses amis, sur les bateliers. « Vous me trahissez, disait-elle; vous me jouez un « tour ! » Enfin on arriva : Antoina sortit la première du bateau, et pendant que Bernard et ses amis s'occupaient à mettre dehors les petits enfants, elle se *départit* lestement, se jeta dans une allée obscure

entre le Molard et la Fusterie, la traversa en toute hâte, monta la rue de la Pélisserie et arriva chez le chanoine d'Orsière, qui lui avait dit : « Fais, fais, ne « te soucie ! » — « Sauvez-moi ! » s'écria-t-elle. Le chanoine la cacha dans sa cave. Mais on avait vu passer une femme qui précipitait ses pas ; la justice fit une descente chez le chanoine, saisit Antoina blottie dans un recoin obscur du caveau, et la conduisit en prison, où elle avoua tout.

Cependant Viret était en danger de mort, et comme il n'y avait point de femme chez Bernard pour le soigner, une pieuse chrétienne, dame Pernette, femme du conseiller Michel Balthasard, demanda qu'on le transportât chez elle, ce que l'on fit. Froment, qui venait souvent le voir, disait : « Vraiment, dame Pernette lui fait de grands ser« vices et de grandes humanités ! » — Un docteur le disait empoisonné ; un autre non. Toute la ville était remplie de cette affaire ; hommes et femmes s'assemblaient et poussaient des soupirs : « Faut-il « que par une si misérable, disait-on, l'Église soit « frustrée d'une telle perle !... Pauvre Viret, pau« vres réformateurs ! Des coups d'épée par der« rière, du poison par devant... Voilà les *prébendes* « de ceux qui prêchent l'Évangile ! » Viret fut sauvé ; mais il se ressentit toute sa vie de cet empoisonnement [1].

Le 13 avril commença le procès ; Antoina n'était pas de caractère à cacher son crime ; « la *véné« fique*, comme on appelait l'empoisonneuse, déclara

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 104, 105. — Chron. msc. de Roset, liv. III, ch. XXXI.

« ouvertement qu'elle avait été induite par les bon-
« nets ronds [1]. » Les prêtres, le chanoine même, qui l'avaient perdue, furent saisis et menés en prison. — Un chanoine saisi par des laïques !... Tout le clergé s'émut ; Aimé de Gingins, vicaire général de l'évêque, représenta aux syndics qu'un chanoine ne devait être emprisonné par *onc*, n'étant pas sujet de l'État, mais seulement du chapitre. Les magistrats déclarèrent que la connaissance des causes criminelles leur appartenait, et les prêtres durent se résigner à être jugés selon le droit commun ; — grande innovation au seizième siècle.

Antoina fut condamnée à avoir « la tête tranchée,
« le corps pendu au gibet de Champel, et sa tête
« *fichée* à un clou. » Au premier moment, elle demeura ferme. « Prenez garde, Messeigneurs, dit-
« elle, que vos serviteurs ne vous empoisonnent,
« car il en est beaucoup qui pratiquent. » Mais quand elle fut de retour dans la prison, elle tomba dans un grand accablement. Pâle et muette, elle promenait autour d'elle des yeux égarés. Ce fut pis encore, quand elle fut conduite à la place de l'exécution. Son esprit se dérangea, on eût dit à la voir un de ces personnages dont parle l'antiquité, que poursuivaient, disait-on, les Furies. Quoiqu'une foule immense l'entourât, elle ne s'en apercevait pas et son regard fixe semblait arrêté sur des êtres mystérieux. Elle croyait voir les prêtres de Genève, les moines d'Ambournay, rangés autour d'elle. Leurs regards l'effrayaient : « Otez, ôtez ! » s'écriait-elle,

[1] Chron. msc. de Roset.

en avançant la main ; et comme les hommes du guet montraient par leur air étonné qu'ils ne savaient ce qu'elle voulait dire : « Otez, reprenait-elle, en « montrant du doigt ce qu'elle croyait voir, au « nom du ciel ôtez vite *ces bonnets ronds* qui sont « devant moi !... car ce sont eux qui sont cause de « ma mort ! » Montée sur l'échafaud, elle cria de nouveau, dans une grande angoisse : « Otez, ôtez ! » et sa tête tomba[1]. Elle paya chèrement sa faute, faute trop fréquente dans ces temps où des fanatiques croyaient devoir sauver par le crime la cause qu'ils disaient être celle de Dieu. Les adversaires de la Réformation, dans les contrées où elle parvint, ont eu trop souvent recours contre elle, aux armes de l'iniquité.

Le coupable projet de se défaire à la fois des trois réformateurs eut des conséquences contraires à celles que ses auteurs avaient espérées. L'atrocité de cet attentat augmenta l'amour du peuple pour la Réforme et « amoindrit fort la renommée des « prêtres. » Les bruits les plus sinistres couraient sur leur compte. « On disait qu'ils voulaient em- « poisonner le pain et le vin de la Cène pour faire « périr *d'un seul coup* tous les réformés. » On se reculait quand ils passaient, comme si leur approche seule pouvait donner la mort[2].

Tout fermentait dans Genève ; une transformation de ce petit peuple devenait imminente. Des papes ambitieux et des princes despotiques exerçaient

1 Registres du Conseil du 14 juillet 1535. — Archives de Berne. — Froment, *Gestes de Genève,* p. 95. — Chron. msc. de Roset, liv. III, ch. XXXI.

2 Registres du Conseil des 20 avril, 7 mai, 30 août 1535.

alors une puissance absolue; deux affranchissements étaient nécessaires à la chrétienté : celui de la nation et celui de l'Église. Les Genevois cherchaient l'un et l'autre; les uns se rangeaient sous l'étendard de la foi, les autres sous celui de la liberté; mais les plus éclairés comprenaient que ces saintes causes ne doivent jamais être séparées; que le réveil politique d'un peuple ne peut aboutir qu'autant que le réveil des consciences vient prévenir de funestes désordres[1]. Nulle part peut-être ces deux mouvements ne furent aussi simultanés que dans Genève. Si certains phénomènes s'étudient dans d'imperceptibles animalcules, le phénomène moral qui peut être énoncé par ces mots : « celui qui veut être libre doit croire[2], » pourrait s'apprendre dans l'histoire de cette imperceptible cité.

L'Évangile n'y triomphait pourtant pas encore. Tandis que les catholiques romains avaient toujours leurs paroisses, leurs églises et des prêtres nombreux, les réformés n'avaient qu'un lieu de culte et trois ministres. Cet état de choses ne pouvait longtemps durer. Un événement important vint hâter la victoire de l'Évangile et de la liberté.

Au même moment où un pieux réformateur descendait aux portes de la mort, le chef des franciscains, dans Genève, prenait le chemin nouveau « qui mène à la vie. » Les trois frères Bernard, l'aîné Claude, chez lequel les réformateurs recevaient une chrétienne hospitalité, Louis, prêtre de

[1] « Nullum libertati publicæ, nisi in civibus evangelicis, præsidium. » (*Geneva restituta*, p. 77.)
[2] Parole de M. de Tocqueville.

Saint-Pierre, et Jacques, gardien ou supérieur du couvent des Franciscains, étaient parmi les citoyens les plus notables de Genève. Les deux aînés avaient depuis quelque temps embrassé la Réformation, mais le troisième, le moine, était resté zélateur de la papauté. Bientôt il fut lui-même ébranlé. Voyant de près, chez son frère Claude, les trois ministres, il apprit, par leur vie, à estimer leur doctrine, et leurs vertus le frappaient d'autant plus qu'il avait eu lui-même, dans la papauté, une conduite peu réglée. Il se demanda sérieusement s'il ne ferait pas bien de quitter le monachisme[1]. La lumière évangélique commençait à éclairer son cœur. Rien ne le frappait comme la pensée que Christ, dans son grand amour, avait procuré par sa mort, à tous les siens, une réconciliation *parfaite* avec Dieu. Le rôle que la papauté attribuait à la messe lui paraissait porter atteinte au prix infini de la passion du Sauveur. « Je suis convaincu, dit-il à Farel, à « la suite d'une de ses conversations; je suis des « vôtres! »—« Bien, répondit le réformateur; mais « si la foi s'est allumée dans votre cœur, il faut que « cette flamme se montre au dehors. Confessez « votre foi publiquement devant les hommes. » Jacques était décidé à ne pas se ménager et non-seulement à se déclarer pour l'Évangile, mais encore à s'efforcer de le faire connaître à ses concitoyens. Il fit afficher, le 19 février 1535, que, pendant tout le carême, il prêcherait lui-même l'après-midi dans l'église de son couvent.

[1] « Bernardus cogitabat de exuenda cuculla. » (Farellus Calvino. *Epp. Calv.*, p. 77.)

Ceci était nouveau; une foule nombreuse remplit le temple. « Hommes et femmes, catholiques et « luthériens accoururent, dit la sœur de Sainte-« Claire, et cela durant toute la première se-« maine. » Quelques-uns s'imaginaient que le gardien allait tonner contre la Réforme; mais tous les doutes furent bientôt dissipés. Il parla, et l'étonnement fut universel. Les réformés étaient surpris de voir celui qui naguère repoussait si vivement la grâce de Christ se jeter comme un simple soldat au milieu du combat et la défendre. Les catholiques étaient encore plus ébahis : « Il ne fait le signe de « la croix ni au commencement ni à la fin de son « sermon, » disaient-ils. « Cela les scandalisa si fort, « ajoute la nonne, que oncques n'y assistèrent[1]. » Il semblait impossible de s'entendre, et la confusion ne faisait que s'accroître.

Comment sortirait-on d'une lutte qui menaçait de ne jamais finir? Il se présenta un moyen bien naturel et qui honore l'époque où l'on y eut recours. Les magistrats du seizième siècle, soit en Suisse soit ailleurs, quand il s'agissait d'établir ce qui est juste, étudiaient les *chartes* et se pénétraient des principes qui les avaient dictées. Mais leur amour du droit n'était pas un amour platonique, comme chez des jurisconsultes énervés. Ces hommes d'élite voulaient réaliser dans le gouvernement du peuple ce qui était dans sa constitution. Or si le livre des *Libertés*, *franchises*, *immunités*, *us et coutumes* de Genève était la charte de l'État, les *saintes*

[1] Jeanne de Jussie, *Commencement de l'hérésie dans Genève*, p. 106. — Lettre de Farel à Calvin.

Écritures étaient celles de l'Église; la *Bible* était le grand document des *franchises spirituelles*. Il fallait donc ne rien décider que par cette règle souveraine[1]. Tandis que ces pensées occupaient les syndics, le même désir animait les réformateurs : « Nous nous offrons à la mort, disaient-ils, si nous « ne prouvons par la sainte Écriture que ce que « nous prêchons est véritable. » Une conférence, où la charte divine à la main, on établirait la foi, les devoirs, les droits des chrétiens, semblait le moyen le plus sage pour sortir de la difficulté.

Une chose arrêtait les membres du conseil : ils répugnaient à ce que des étrangers, deux Français et un Vaudois, fussent à la tête de la dispute. Farel respectait cette susceptibilité, et désirait que ce fût le nom d'un vieux Genevois qui fût écrit le premier dans Genève sur le rôle de la Réformation. Il se rendit vers Jacques Bernard : « Mon frère, lui dit« il, il faut que votre changement de vie tourne « à l'édification du peuple[2]. Couchez par écrit « quelques propositions; déclarez-vous prêt à ré« pondre à tous dans une dispute publique, dé« fendez vos thèses par des raisons claires et mani« festes. On nous refuserait cette faveur, à nous « étrangers ; mais vous, vous êtes citoyen de Ge« nève[3], et supérieur d'un ordre considérable; on « vous accordera votre requête. » L'époque récente de la conversion de Bernard, son manque

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 131, 135.
[2] « Parum est nisi cum ædificatione majori id faceret. » (Farellus Calvino.)
[3] « Bernardus civis erat. » (*Ibid.*)

d'expérience chrétienne, les ennuis, les dangers auxquels il s'exposerait pouvaient l'engager à rejeter cette demande. Mais il savait que dans la vie nouvelle où il était entré, la règle était que chacun, s'oubliant soi-même, procurât le bien des autres; et quant à son insuffisance, Dieu y pourvoirait. Le chef des cordeliers demanda au conseil la permission de soutenir publiquement la doctrine évangélique, dans une conférence où l'on inviterait tous savants, de la ville et de l'étranger. Les syndics qui voulaient que la Réforme fût accomplie par des raisons, et non par la force, accordèrent la requête, et tout se prépara pour cette action importante. Longtemps on avait vu dans Genève les partis, armés de pied en cap, croiser leurs glaives et leurs hallebardes; maintenant les intelligences allaient se mettre en ordre de bataille, et ce combat spirituel déciderait, selon toute apparence, l'avenir de la Réformation.

CHAPITRE TROISIÈME

LA DISPUTE PUBLIQUE SE PRÉPARE DANS GENÈVE.

(D'Avril à la Pentecôte 1535.)

Jacques Bernard et les réformateurs se réunirent pour composer leurs thèses. La force justifiante de la foi devait y avoir la première place ; car, selon l'Évangile, l'homme doit avant tout condamner l'existence égoïste qu'il a eue, jusqu'au moment de son réveil, et placer toute sa confiance dans la rédemption accomplie par Jésus-Christ seul. Voici les thèses rédigées par les réformateurs :

Il faut chercher la justification de ses péchés en Jésus-Christ SEUL[1].

Il faut rendre l'adoration religieuse à Dieu SEUL.

Il faut régler la constitution de l'Église par la Parole de Dieu SEULE.

Il faut attribuer l'expiation des péchés au sacrifice de Christ, fait une SEULE *fois et qui procure une rémission pleine et entière.*

[1] « Justificationem a peccatis in *solo* Christo quærendam. » (Thèses genev.)

Il faut reconnaître un SEUL *médiateur entre Dieu et les hommes : — Jésus-Christ.*

La faute de Rome avait été d'ajouter à l'Évangile beaucoup de dogmes et de rites étrangers, de placer au-dessus de l'édifice primitif appendice sur appendice, étages sur étages, qui l'écrasaient; c'est même ce que signifie dans son sens propre le mot *superstition.* Les réformateurs prétendaient supprimer les échafaudages, dégager la vérité chrétienne de toutes les fables qui l'altéraient. Aussi, comme on le voit, le mot *seul* jouait-il un grand rôle dans cette dispute. Il avait pour but d'exclure toutes les additions humaines, et d'exalter Dieu seul, Christ seul, l'Évangile seul. Cependant ces thèses ne satisfaisaient pas entièrement Farel. Selon lui, après avoir établi les vérités, il fallait signaler les erreurs. Aux cinq thèses positives, cinq thèses négatives furent donc ajoutées:

Il est mal de mettre sa confiance dans les bonnes œuvres, et d'y chercher sa justification.

Adorer les saints et les images est se rendre coupable d'idolâtrie.

Les traditions humaines et les constitutions ecclésiastiques, ou plutôt romaines, ne sont pas inutiles seulement, mais pernicieuses.

Le sacrifice de la messe, les prières aux morts et pour les morts, sont un péché contre la Parole de Dieu, et l'on se trompe en y cherchant le salut.

L'intercession des saints a été introduite dans l'Église par l'autorité des hommes et non de Dieu.

Ces thèses ne nous semblent à cette heure que des formules théologiques; elles étaient plus que cela. Il se trouvait en elles un souffle divin : « Il y « a, disait plus tard l'ami auquel Farel adressa le « récit de cette dispute[1], il y a diverses manières « de parler; le rugissement du lion est différent du « braiment des ânes. » Il y avait, en effet, dans ces thèses destinées à abattre tout un monde d'erreurs, le « rugissement redoutable du lion. »

Jacques Bernard se rendit, le 23 avril, à l'hôtel de ville et présenta ses propositions au conseil, qui l'autorisa à les soutenir et l'invita à en avertir « Messieurs du chapitre de Saint-Pierre et autres « prêtres, moines et docteurs[2]. » A Constance, la liberté de discussion avait été supprimée; aussi cette assemblée n'avait-elle produit d'autre lumière que les flammes de l'échafaud. Ce n'était pas ainsi que la Réformation devait procéder. « Que la vérité « paraisse et triomphe! »

Les thèses furent aussitôt distribuées dans toutes les églises et les monastères de la ville. Un fidèle ne franchissait pas le seuil du sanctuaire sans y recevoir un de ces imprimés. Le supérieur des Franciscains se rendit personnellement chez Messieurs les chanoines et remit à chacun d'eux, en main propre, un exemplaire des propositions. Il les donna à toutes gens d'état, clercs et laïques; il n'y avait ni boutique, ni réfectoire où l'on ne lût et ne commentât les dix propositions. Elles furent affichées aux portes des églises et dans les carrefours, soit de Ge-

[1] Calvin.
[2] Registres du Conseil du 23 avril 1535. — Msc. de Roset.

nève, soit des villes alliées et voisines. Elles furent même envoyées aux gentilshommes dans leurs manoirs. Dès ses premiers pas, la Réformation proclamait et pratiquait la plus vaste publicité. La trompette sonne sur toutes les places de la ville; le héraut annonce qu'une dispute aura lieu dès le 30 mai dans le grand auditoire des Cordeliers de Rive, et que toutes sortes de savants, soit de la ville, soit de l'étranger, de clercs ou de laïques, y sont invités, avec pleine liberté de parler, et le don d'un sauf-conduit. « Ah! disait Froment, l'un des « champions, si telle licence était donnée par tous « les princes, l'affaire serait bientôt faite, sans brû- « ler tant de pauvres chrétiens!..... Mais le pape « et ses cardinaux défendent qu'on ne dispute de « ceci, si ce n'est par le feu et par l'épée,... ma- « nière qu'ils ont sans doute apprise du Grand « Turc[1]. »

Cette parole n'était que trop vraie. A peine la nouvelle de la dispute fut-elle parvenue à l'évêque, qu'un sentiment d'horreur le saisit. « Quoi! dit-il, « convoquer dans ma ville un vrai concile!... Qui « en a le droit, si ce n'est moi? » Et il fit aussitôt publier dans tout le diocèse « la défense à tout « fidèle de se trouver dans cette assemblée, sous « peine d'excommunication. » Le duc de Savoie défendit aussi d'y assister, et les franciscains, réunis alors à Grenoble en chapitre général, ayant reçu l'invitation, déclarèrent ne vouloir venir[2]. Il y

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 137, 138.

[2] *Ibid.*, p. 138. — Jeanne de Jussie, *Commencement de l'hérésie dans Genève*, p. 112.

avait sans doute parmi eux des hommes capables; mais discuter les vérités enseignées par l'Église était, à leurs yeux, porter atteinte à son autorité. Quoi qu'il en soit, silence universel des prêtres! Ils savaient bien mettre en avant des apparitions miraculeuses, des enfants morts et ressuscités... Mais de discussion, point! Un ou deux fervents catholiques eussent pourtant rompu volontiers une lance avec Farel, mais les ordres de leur chef les retinrent. L'armée du pape, convoquée à son de trompe, faisait défaut au jour du combat.

Toutefois le catholicisme romain fit quelque chose. Monseigneur de Bonmont se rendit le 25 mai au conseil et demanda que Messieurs les syndics assistassent à une procession aux flambeaux et autres cérémonies, qui auraient lieu le 27 mai, jour de la Fête-Dieu. Cette procession, quelque brillante qu'elle pût être, déplaisait fort aux fervents réformés; ils n'aimaient pas qu'on substituât à la Parole de Dieu des broderies, des dentelles et tout le vain clinquant qui éblouit les yeux dans les costumes sacerdotaux. La réponse du conseil fut assez habile. « Nous avons établi une dispute, dit le pre-« mier syndic au vicaire épiscopal; elle nous fera « connaître si cette procession est sainte ou ne l'est « pas. Attendez donc un peu : si la conférence est « en faveur de la procession, on la proclamera à « son de trompe[1]. »

En même temps, le conseil décida d'envoyer une députation dans tous les couvents pour inviter les

[1] Registres du Conseil des 25 et 26 mai 1535.

religieux. Ils répondirent : « Nous n'avons dans « notre monastère aucun homme lettré; impossible « de prendre part à la dispute[1]. »

Un couvent montra pourtant de la résolution; ce fut celui des nonnes de Sainte-Claire. La mère vicaire, Mademoiselle de Montluet de Château-Fort, femme d'un tempérament chaud et bouillant, répondit à l'invitation : « Allez! vous n'êtes que de « mauvais garçons, qui voulez molester les ser- « vantes de Dieu. » Les députés répliquèrent : « On dit, Madame, que telles de vos religieuses ne « restent que par force dans votre *subornation* et « désireraient entendre la voix du bon berger... » A ces mots, la mère vicaire éclata : « Le diable n'a « point de part en nous! » s'écria-t-elle; et se tournant vers les nonnes : « Mes sœurs, dites, « dites!... » Presque toutes s'écrièrent à pleine voix : « Nous voulons vivre et mourir en notre « sainte vocation! » Ces clameurs étaient si fortes, que les députés ne pouvaient se faire entendre : « N'ayez peur, Messieurs, dit la mère, ceci n'est « rien; vous en entendrez bien d'autres si vous « nous menez en votre *synagogue!* Quand nous y « serons, nous ferons telle noise, que nous demeu- « rerons maîtresses de la place. » — « Dame vi- « caire, dit le député, vous êtes bien arrogante... » Et là-dessus, ces messieurs se retirèrent, en se disant toutefois qu'ils n'avaient pas vu un tel courage dans les couvents des moines[2].

[1] Registres du Conseil du 29 mai 1535.
[2] Jeanne de Jussie, *Commencement de l'Hérésie dans Genève*, p. 117, etc.

Farel, qui s'affligeait de voir les prêtres de Genève se refuser à la dispute, eût voulu les remplacer par des athlètes distingués, appartenant à l'un ou à l'autre parti. Il écrivit au célèbre docteur de la Sorbonne, LeFèvre d'Étaples, et l'invita au combat que la liberté et la vérité allaient livrer dans Genève[1]. Le vieux et vénérable docteur versa des larmes et rendit grâces à Dieu de ce qu'il apprenait[2]. Mais il se trouvait trop âgé pour prendre part à une dispute, peut-être même sa foi n'était-elle pas assez hardie; il déclina l'invitation. Farel porta ailleurs ses regards. Il se tenait alors à Lyon un chapitre de l'ordre de Saint-François présidé par Pierre de Corne ou *de Cornibus*, le plus intrépide adversaire des hérétiques, objet des plaisanteries du fameux Rabelais et de quelques mondains incrédules, mais fort loué par les dévots et surtout par François Xavier, l'ami de Loyola. Farel pressa de Cornibus de venir à Genève; le réformateur ne pouvait donner une preuve plus évidente du sérieux de ses intentions et de l'impartialité du débat. « Je « suis tout prêt à rompre une lance dans Genève, » écrivit Cornibus. Cette réponse réjouit fort le conseil de Genève, qui s'apprêta à recevoir le docteur belliqueux avec de grands honneurs. Mais tout à coup, Cornibus fit savoir — qu'il ne viendrait pas.

Si les lutteurs ne devaient pas être en grand nombre, les spectateurs du moins arrivaient de tous côtés; il y avait hommes et femmes, petits et grands.

[1] « Cupiebam habere pium Stapulensem. » (Farellus Calvino. *Epp. Calv.*, p. 76.)
[2] « Non sine lacrymis audiebat. » (*Ibid.*)

Tous voulaient voir et ouïr, mais personne ne voulait parler. Les réformateurs se désolaient, craignant que le dialogue ne ressemblât fort à un monologue, que la dispute ne fût un grand combat, où une seule armée s'avancerait sur le champ de bataille[1].

Un secours inattendu parut alors; un docteur de la Sorbonne, nommé Caroli, arriva à Genève, et se déclara prêt à disputer. Pourvu d'une vanité insupportable, marchant dans la rue la tête levée, prenant avec tous un air superbe et impudent, le docteur parisien menait grand bruit, parlait sans s'arrêter, faisait le magnifique et affichait de hautes prétentions. Fort épris de lui-même, il recherchait les marques d'honneur, et pour les obtenir, il employait l'adresse, l'artifice et l'intrigue. Il se faisait ou se laissait appeler *évêque* : « Savez-vous, disait-on, « dans toute la ville, il est arrivé un évêque de « France[2]. » Chacun crut que Farel avait enfin trouvé son homme. Mais le réformateur qui le connaissait depuis longtemps, branlait la tête. La sotte admiration que Caroli avait de sa personne, lui avait attiré le mépris de ceux qui ne se laissaient pas éblouir par ses fanfaronnades. Le réformateur savait qu'il avait la langue bien pendue, mais qu'il était sans principe ferme, sans caractère droit et solide, et que tout son désir était de se faire une renommée; peu importait que ce fût dans le camp évangélique ou dans le camp romain. On le voyait s'allier, se

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 140. — Registres du Conseil des 26 et 29 mai 1535.

[2] « Dicebant omnes Episcopum Gallicum venisse. » (Farellus Calvino.)

brouiller tour à tour avec tout le monde. Il n'était ni catholique, ni réformé, mais simplement *Caroli*. Aussi versé que le fameux Béda dans les détours de la chicane, il avait lutté à Paris avec cet illustre champion, et la Sorbonne l'ayant interdit, Marguerite de Valois le prit pour une victime de l'Évangile, et lui donna la cure d'Alençon. C'était de cette ville qu'il arrivait à Genève, où personne ne l'avait ni attendu ni désiré[1]. On disait partout qu'il devait s'y faire beaucoup de bruit, et Caroli qui avait le « flairement naïf, » comme parle un contemporain, pensa que Genève serait le théâtre où il pourrait déployer sa science profonde, sa belle voix, et cueillir les lauriers qui devaient orner son front. Il n'y avait qu'un point sur lequel il hésitait encore, savoir s'il se mettrait avec Rome ou avec la Réformation.

Farel n'aimait pas ces caractères ambigus qui hissent tel ou tel pavillon, selon le lieu où ils se trouvent. Catholique à Paris, érasmien à Alençon, Caroli serait probablement réformé à Genève. Farel se rendit à son auberge, où il le trouva à table et déjeunant. Entrant aussitôt en matière, le réformateur lui dit franchement : « Vous êtes chassé de « France pour la foi, dites-vous ; certes, vous ne « l'avez pas mérité, car vous n'avez rien fait qui « fût ni indigne du pape, ni digne de Jésus-Christ[2]. » Le docteur de la Sorbonne, choqué de ces paroles,

[1] « Venit Genevam neque expectatus neque expetitus. » (Farellus Calvino.)

[2] « Cum nihil egisset, Pontifice indignum, nec Christo dignum. (*Ibid.*)

se taisait et continuait son repas. « Cette chanson « que je lui chantais, pendant qu'il déjeunait, dit « Farel, n'avait pas l'air de lui être très-agréable[1]. » « — Voulez-vous maintenant, reprit Farel, confesser « franchement la vérité, comme Dieu le demande, « et réparer le mal que vous avez fait par vos dissi« mulations ? » Le docteur parisien détourna habilement la conversation, et se mit à faire parade d'un grand zèle pour les pauvres. « Je vais renvoyer en « France mon domestique, dit-il, pour tirer l'argent « de mes bénéfices, et je le distribuerai à vos pau« vres réfugiés. » Farel se souvint de certains moines qui faisaient à Paris grand étalage d'une *collecte en faveur des pauvres*, dont ceux-ci n'avaient jamais vu le sou : « Dieu, dit-il, ne fera défaut ni « aux pauvres, ni à nous. Donnons maintenant aux « âmes le pain de la Parole; » et il le quitta. Plusieurs jours se passèrent; Caroli se dédommageait de l'humiliation que lui avait infligée Farel, en se donnant en tout lieu pour l'un des plus grands orateurs de France; aussi tous les Genevois voulaient-ils l'entendre. « Eh bien, mettons-le à l'é« preuve, » dit Farel, et il lui demanda de prêcher. Mais Caroli, craignant sans doute l'épreuve, donna mille excuses pour s'en abstenir. « Vos discours me « ravissent, dit-il à Farel, et je ne puis me résoudre « à ne pas les entendre[2]. »

Ce prêtre vantard, qui prétendait entretenir les réfugiés, vivait lui-même de leur argent, extorquant

[1] «Non fuit satis grata Carolo hæc cantio quæ in prandio canebatur.» (Farellus Calvino.)
[2] «Se rapi concionibus nostris.» (*Ibid.*)

leurs écus, leur vin et autres choses. « Notre maître, « dit l'un d'eux à Farel, agit très-théologiquement; « il use du vin magistralement et même sorbonique- « ment. » La réputation de certains docteurs de la Sorbonne était établie sur ce point. « Il a qui lui fait « sa couche, disait-on, qui lui tire ses bas, et avec « qui dormir, même très-familièrement[1]. » Ce malheureux s'imaginait que, venant dans un pays qui rejetait la loi du pape, il pouvait y rejeter la loi de Dieu. Farel assuré de la vérité de ces rapports, se rendit vers ce prêtre vain et impur, lui parla de sa vie dissolue, lui rappela le jugement du Seigneur, et le conjura de changer de vie. Farel parla avec tant d'autorité, que tous ceux qui étaient présents en furent saisis. Le docteur de la Sorbonne, interdit, mit sa tête dans ses mains, et n'ouvrit pas la bouche. Il usa dès lors de plus de prudence, et ne fit rien, au moins ouvertement, qui pût lui être reproché. Il avait ses motifs pour ne pas se brouiller avec les réformateurs.

Jacques Bernard, qui venait seulement de poser le froc, n'était pas si clairvoyant que Farel; Caroli chercha donc à lui jeter de la poudre aux yeux. Il lui insinuait que docteur de la Sorbonne à Paris, célèbre par des luttes antérieures avec les docteurs les plus illustres, il était très-propre à être nommé juge du combat, et appelé à prononcer souverainement la sentence finale[2]. Devenu ainsi arbitre entre

[1] « Habere quæ lectum ejus sternerent, tibalia exuerent, ac familiarius dormituro adessent. » « Farellus Calvino.)

[2] « Satagebat per Bernardum Carolus ut præsideret in disputatione, et omnia resolveret. » (*Ibid.*)

Genève et Rome, il se voyait déjà le plus important personnage de la chrétienté. Le simple Bernard, circonvenu par les artifices du rusé Français, consentit à faire cette étrange proposition à Farel. — « Non, répondit aussitôt le réformateur; c'est à « Dieu, c'est à sa sainte Écriture, qu'il faut rendre « le suprême honneur. Ce ne sont pas des hommes « qu'il nous faut pour juges de la controverse ; le « seul juge est le Seigneur, qui décidera souverai- « nement par les Écritures. Cet homme présomp- « tueux ne chercherait dans la dispute que sa pro- « pre gloire. » Le magistrat confirma cet avis.

En effet, le conseil, se trouvant entre deux confessions, une qui arrivait et l'autre qui s'en allait, se regardait comme médiateur, et voulait voir *qui avait le droit ou le tort;* puis, s'il y avait lieu, faire comme certains bons rois d'Israël et de Juda, « extirper l'idolâtrie de leur peuple[1]. » Placé à la tête de la république, le magistrat ne comprenait pas que les affaires religieuses, si importantes alors, ne fussent pas de son ressort; et même quand plus tard la grande question fut décidée, quand le ferme Calvin fut établi à Genève, l'État ne cessa de tenir sous sa juridiction toutes les matières que l'on considère à cette heure comme relevant de l'Église. Le conseil nomma donc huit commissaires chargés de diriger la dispute, et les prit parmi les chefs les plus respectés du peuple; quatre appartenaient au parti catholique[2]; et quatre à l'opinion réfor-

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 134.
[2] Girardin de la Rive, J. Balard, Cl. Richardet, Cl. de Châteauneuf.

mée[1]; tous avaient été syndics. Le conseil nomma de plus quatre secrétaires, appartenant aux deux partis, et chargés de rédiger le compte rendu. La dispute fut publiée à son de trompe et l'on annonça partout que la discussion serait *entièrement libre*. Puis, craignant que l'ennemi ne profitât de l'occasion pour attaquer Genève : « Faites faire bonne garde « aux portes, aux tours, et sur les remparts, dirent « les syndics au capitaine général, et défendez à son « de trompe qu'il se fasse aucun tumulte dans la « ville[2]. »

[1] Michel Sept, Cl. Savoye, Ami de Chapeaurouge, Aimé Curtet.
[2] Reg. du Conseil du 29 mai 1535.

CHAPITRE QUATRIÈME

LA GRANDE DISPUTE PUBLIQUE SUR LES FONDEMENTS DE LA FOI ÉVANGÉLIQUE.

(Juin 1535.)

Le dimanche, 30 mai, fête de Pentecôte, jour où les débats devaient s'ouvrir, arriva enfin. Il y avait un an que la Réformation avait fait son entrée publique dans Genève, elle allait y faire un nouveau pas, et celui-ci devait assurer son triomphe. Le jour de Pentecôte, si important pour l'établissement du christianisme, devait l'être aussi pour la Réformation. Le même Esprit, qui avait commencé l'Église, est aussi celui qui doit la renouveler quand elle est déchue. Amis et ennemis se rendaient, ce jour-là, au couvent de Rive, animés des plus vives et des plus diverses émotions. Rien n'avait été épargné pour que la dispute eût lieu avec solennité. « Un théâtre, » c'est-à-dire une *estrade* avait été dressée dans le grand auditoire. Les huit commissaires y prirent place, et un concours immense de Genevois et d'étrangers remplit le vaste emplacement. Une table avait été placée pour les combattants dans *l'arène*. Jacques Bernard parut le premier ; il était suivi de Farel, de Viret, de Fro-

ment ; mais les places destinées aux champions de l'Église romaine restaient inoccupées et l'on se demandait si Rome ferait défaut. Enfin deux ecclésiastiques s'avancèrent, l'un était Chapuis, prieur du couvent des Dominicains, le plus savant prêtre qui pour lors fût dans Genève ; l'autre était le docteur de la Sorbonne, Caroli.

Bernard prit le premier la parole. Il entendait prouver que dans l'Église romaine on ne cherchait pas en Christ la justification de ses péchés, et pour cela il mit en avant les règles de son ordre et montra comment les moines prétendaient être sauvés par leurs vaines pratiques, et s'abandonnaient à l'orgueil, l'avarice et même à de grandes impuretés. Il parlait avec connaissance de cause. Homme d'un cœur droit, vif, un peu violent même, il rejetait alors avec énergie les désordres auxquels il avait eu part. Debout dans le grand auditoire de son couvent, le gardien brisait ce qu'il avait adoré, et adorait ce qu'il avait brisé. Aussi le père confesseur de Sainte-Claire, qui était présent, s'écria-t-il : « Comme ce maudit Jacques « Bernard despite (méprise) l'habit qu'il portait ! » Le dominicain Chapuis s'avança résolûment, pour défendre les ordres monastiques, et *rédargua* sévèrement le gardien. Farel se leva pour appuyer Bernard, mais Chapuis qui craignait un tel adversaire, déclara qu'un autre que Bernard ne devait lui répondre [1]. Le lendemain Bernard et Chapuis,

[1] « Nollet alium respondere quam Bernardum. » (Farellus Calvino, p. 77.) — Jeanne de Jussie, *Commencement de l'hérésie dans Genève*, p. 125. — Froment, *Gestes de Genève*, p. 139, 140.

les deux chefs des deux grands couvents de Genève luttèrent de nouveau; mais Chapuis reçut l'ordre de son provincial de quitter Genève immédiatement.

Ceci contrariait fort les magistrats; ils se rappelèrent Furbity et le zèle excessif qui l'avait fait mettre en prison; ils ne doutaient pas qu'il ne saisît avec joie l'occasion de défendre la foi de Rome. Ayant appelé la femme du geôlier, ils la chargèrent de remettre les articles de la dispute au révérend père. Comme elle était bonne catholique romaine et dans de bons rapports avec Furbity, ils pensaient que celui-ci les recevrait plus volontiers de ses mains, que de celles de son mari, qui était un ardent réformé. La geôlière, âme timide, avait peur de tout le monde; de son mari, auquel elle ne voulait pas déplaire en ne s'acquittant pas de cette mission, et du révérend père qu'elle craignait d'offenser en lui remettant des thèses *hérétiques;* elles les lui envoya donc par un des valets. « Hélas! s'écria Furbity, ma pauvre « hôtesse elle-même cherche à me séduire!... » Et il jeta le papier hors de la prison. La geôlière le lui renvoya par sa petite fille; mais celle-ci, fort mal accueillie, dut le rapporter à sa mère, qui effrayée de la chance qu'elle avait de déplaire aux seigneurs, glissa les thèses dans le cachot par une lucarne. Le révérend père voyant tomber à ses pieds le papier qu'il maudissait, le releva, le mit en pièces et le foula aux pieds [1]. Il fallait renoncer à le voir défendre la papauté.

[1] Jeanne de Jussie, *Commencement de l'hérésie dans Genève,* p. 80.

La dispute recommença sans lui. Bernard et Farel, ayant Caroli pour antagoniste, montrèrent par les Écritures que Jésus-Christ seul sauve l'homme du péché. Caroli fut très-faible, mais fit dire à ses partisans qu'il réservait ses meilleurs coups pour la fin, et mettrait alors en poudre ses adversaires. Il ne disait ni oui ni non. L'honnête Viret, indigné de ce manége, l'attaqua si habilement, qu'il le contraignit à se prononcer pour ou contre la vérité; le sorbonniste se rangea du côté des réformateurs. « En vain, dit-il, l'homme ferait « des efforts; il ne peut sans la grâce de Christ ni « commencer ce qui est bon, ni poursuivre, ni « persévérer[1]. » — « Bien! s'écria Farel, merci, « docteur! La gloire de Dieu et l'édification du « peuple est tout ce que nous désirons. » Caroli se montra tout fier d'avoir si bien parlé.

Les réformateurs étaient de nouveau sans antagonistes, Caroli semblant être d'accord avec eux. Les magistrats en revinrent à l'idée de Furbity, et Caroli ayant été à Paris son maître en théologie, le conseil lui demanda d'inviter son ancien élève à venir défendre sa doctrine ou à désavouer comme lui ses erreurs. « Volontiers, » dit le vaniteux docteur. Après dîner les quatre syndics, le grand docteur de Paris, le *Satan* Guillaume Farel, dit la sœur Jeanne, Pierre Viret et plusieurs de leurs amis se rendirent à la prison. Le dominicain parut; il était maigre, faible, *débilité*, et sa démarche chancelante. Aussi en voyant le docteur de la Sor-

[1] « Frustra hominem conari sine gratia, nec ordiri, nec prosequi, nec perseverare posse. » (Farellus Calvino.)

bonne dans la compagnie de tous ces *hérétiques*, il tomba pâmé en terre[1]. On le releva, il reprit ses sens, et Caroli l'apostrophant lui dit d'un ton doctoral : « Eh quoi ! frère Guy, veux-tu mourir en ton « obstination ? en ton hérésie ? Nous avons vécu « dans l'erreur ; maintenant nous sommes parvenus « à la vérité. Reconnais que tu t'es trompé, et te « retournes à Dieu ? » Furbity, partagé entre son respect pour son ancien professeur et sa fidélité au pape, s'écria : « A Dieu ne plaise qu'avec mon « maître j'aie querelle... Je veux mourir en la vé- « rité telle que je l'ai apprise de vous. » — « Ve- « nez donc la maintenir, » lui dit-on. Mais Furbity y mit une condition étrange. Il demanda qu'on coupât la barbe de Farel. On sait que les dévots croyaient à l'existence d'un démon dans chaque poil du réformateur. « S'il faut que je dispute avec « cet idiot, s'écria-t-il, que le *logis* de son maître, « le diable, lui soit premièrement ôté, et que tout « son poil soit rasé[2]. » En vain travailla-t-on le docteur. Rien ne put l'ébranler. Point de barbe, ou point de dispute.

Les débats recommencèrent, et ce jour-là Caroli fut, des pieds à la tête, catholique-romain. Bernard soutenait que Christ est le seul médiateur ; Caroli maintenait que c'était Marie. « La Vierge étant « restée sur la terre, après la mort du Sauveur, « dit-il, la mère a naturellement succédé au Fils[3]. » — « Marie, héritière de son Fils ! s'écria Farel.

[1] Jeanne de Jussie, *Commencement de l'héresie dans Genève*, p. 80.
[2] *Ibid.*, p. 80, 81.
[3] « Succedere matrem Filio. » (Farellus Calvino.)

« Rejetons les questions folles ; fuyons ce labyrin-
« the de la chicane qu'on appelle *théologie ro-
« maine !* » On convint que le lendemain, on disputerait sur la messe.

Caroli, décidé à s'armer de toutes pièces pour défendre ce palladium de la papauté, passa une partie de la nuit à compulser des in-folio [1], et à noter les raisons que l'on pourrait alléguer en faveur de ce sacrifice. Les *Mysteria missæ* d'Innocent III, la *Summa theologiæ* de Thomas d'Aquin, les *Sentences de Bonaventure*, étaient tour à tour feuilletés par lui. Le lendemain il commença à débiter les arguments qu'il avait en toute hâte recueillis. « Premièrement..., disait-il, secondement... » Mais il perdait le fil et restait court, répétant toujours les mêmes paroles. L'écolier oubliait sa leçon. Il ne restait plus, pour achever la comédie, que Farel se mît à lui souffler les arguments qui lui manquaient. « Ne voulez-vous pas dire ceci?...
« cela ?... » lui disait-il. — « Oui, oui ! reprenait
« aussitôt le pauvre docteur, c'est justement ce que
« je voulais dire [2] ! »

Caroli, piqué de ce triomphe de Farel, fit un effort, et se remettant en selle, commença à chevaucher vaillamment. « Vraiment, disait Froment,
« qui l'entendait, il dispute à cette heure subtile-
« ment et de grande affection. » Les catholiques ravis, coururent, sans attendre la réponse du réfor-

[1] « Partem noctis impendit in annotandis rationibus quibus posset missa ferri. » (Farellus Calvino.)

[2] Hominem, memoria labentem, adjuvabamus, ut sua formaret argumenta. » (*Ibid.*)

mateur, vers les chanoines. « Le docteur de Paris, « leur dirent-ils, dispute admirablement. » Les chanoines ordonnèrent qu'on lui portât de leur meilleur vin. Caroli était dans ce moment l'homme le plus heureux du monde, la papauté et la Réforme lui prodiguaient à la fois leurs faveurs.

Le lendemain l'auditoire fut plus nombreux qu'à l'ordinaire; on avait beaucoup parlé de l'éloquence du docteur, et des catholiques arrivaient en foule. Des ennemis jurés de la Réforme [1] se disaient l'un à l'autre : « Allons assister au « triomphe des divins mystères de la papauté. » Il s'agissait en effet, ce jour-là, de défendre la transsubstantiation, le sacrifice de la messe, l'adoration du pain, le retranchement de la coupe, l'invocation des saints, l'usage d'une langue étrangère et autres rites et coutumes. Caroli, enflé de la belle position qu'il avait acquise, levait la tête et provoquait ses adversaires d'une voix éclatante : « Donnez-moi « un homme, qui se montre *homme*, disait-il, et « nous combattrons ensemble. » Alors parut pour lui répondre *un jeune garçon*. Le vieux docteur en voyant ce *novice*, si chétif de corps [2], le méprisa, comme Goliath méprisa David. « Certes, dit-il, vous « ne voulez pas me donner celui-ci pour l'un de « vos pasteurs ! » Ce jeune homme était Pierre Viret, âgé alors de vingt-quatre ans, dont la santé était encore ébranlée par le poison, et qui avait la figure si pâle, l'air si faible, qu'il semblait devoir défaillir. « Hélas ! disait-il lui-même, je ne suis

[1] « Juratissimi hostes. » (Farellus Calvino.)
[2] « Cum juvenem quem ut tironem Carolus reputat. » (*Ibid.*)

« qu'un squelette recouvert de peau! » Sa parole avait peu de coloris et d'élégance; mais il avait une phrase logique, parfaitement claire, un discours vivement découpé, la touche d'un orateur, le tout accompagné d'une douceur et d'un attrait indicibles.

Les deux lutteurs en vinrent aux mains; et Viret réfuta les assertions de Caroli si clairement, si justement, que tous les assistants lui donnèrent raison [1]. Caroli ne sachant que dire, se mit à vociférer un long : « Bah, bah, bah [2]! » En vain Viret mettait-il en avant des raisons solides, le docteur de la Sorbonne ne trouvait plus d'autre réponse que cette sotte interjection. « Qu'est-ce que j'entends? s'écria Farel; si nous répondions ainsi, le rouge « nous monterait au visage! » Caroli se tut et quelques catholiques commencèrent à se demander si les dogmes qu'ils avaient tenus pour sacrés ne seraient que des opinions d'hommes [3].

Alors abandonnant ce sujet, le docteur se mit à défendre les *formes* de la papauté. — « Que le culte « est plus auguste, dit-il, si l'on parle en latin! « Que les rites romains ont de majesté! La tonsure « des prêtres leur est une couronne! — « Christ, « répondit Farel, veut que laissant les *ombres*, nous « adorions le Père en esprit et en vérité! Si l'on « charge l'Église de rites, de signes, d'ornements, « on la dépouille de la présence de Jésus-Christ.

[1] « Cum Viretus tam aperte dissolveret omnia. » (Farellus Calvino.)
[2] « Cœpit, insani more, vociferari longum ba, ba, ba. » (*Ibid.*)
[3] « Humana et impia esse quæ divina sanctissimaque arbitrabantur. » (*Ibid.*)

« Si le roi Ézéchias brisa le serpent d'airain, que « faut-il faire de toutes ces superstitions qui dépas-« sent en scandale l'idolâtrie des Juifs? »

C'était trop. L'évêque, informé de la marche de la dispute, lança d'Arbois, le 13 juin, pendant les débats mêmes, une sentence « défendant à gens de « tous états d'être, dès cette heure, si osés et si « hardis, que de parler et marchander avec les syn-« dics, prêcheurs et citoyens de Genève, sous peine « d'excommunication et de vingt-cinq livres d'a-« mende [1]. »

Ainsi l'évêque établissait un cordon sanitaire pour séquestrer Genève de la chrétienté; mais ce fut précisément à dater de cette époque que l'obscure cité des Allobroges entra en contact avec le monde, et répandit partout la lumière qu'elle avait reçue. Tandis que la papauté cessait d'y rendre ses oracles et n'y avait plus à son service que des muets, la Parole de Dieu faisait entendre, par l'organe des réformateurs, une voix sonore et puissante. Tel fut le résultat de la dispute. « Dans cette « controverse, a dit un historien moderne, qui « n'appartient pas à la Réforme, les catholiques fu-« rent vaincus par les réformés [2]. »

[1] Archives de Genève. Pièces historiques, n° 1125.
[2] Mignet, *Réforme à Genève*, p. 66.

CHAPITRE CINQUIÈME

TRIOMPHE DE LA PAROLE DE DIEU ÉCRITE OU PRÊCHÉE.

(Juin à Août 1535.)

Rome avait établi à côté de la Bible, et même au-dessus d'elle, la parole et la tradition des hommes. La Réformation demandait que l'Écriture sainte fût lue de tous et prêchée du haut des chaires. La Parole écrite et l'enseignement oral devaient remplacer cette chaire prétendue infaillible, chargée seule, disait-elle, d'exposer la volonté de Dieu.

Un fait s'accomplissait alors qui avait une grande importance. La discussion que soutenaient à Genève Farel, Bernard, Chapuis, Caroli, n'était qu'une décharge de mousqueterie; mais à quelque distance de cette ville, à Neuchâtel, grâce aux travaux de Calvin et d'Olivétan, un industriel, Picard comme eux, chargeait alors une grosse artillerie, dont les volées puissantes devaient abattre les murailles de l'erreur, sur les décombres desquelles une main divine devait établir la vérité de Jésus-Christ.

Pierre Robert de Noyon, dit Olivétan, avait achevé l'œuvre dont l'Église l'avait chargé. Le

4 juin 1535, paraissait la première Bible française de la Réformation [1]. « Doué d'un esprit vif et péné- « trant, disait un des lecteurs bien capable d'appré- « cier la traduction, le translateur ne manque pas « de science, il n'a épargné ni travail, ni recherches, « ni soins, et a bien rempli les devoirs d'un tra- « ducteur de la Bible [2]. » — « J'ai fait du mieux que « j'ai pu, disait le traducteur lui-même, en présen- « tant son livre à ses frères, j'ai labouré et *foui* le « plus profondément qu'il m'a été possible dans la « *vive mine de pure vérité*; mais je n'entends pas l'a- « voir entièrement épuisée [3]. » — Quelques-uns ont prétendu que la Bible d'Olivétan n'était qu'une copie de celle de LeFèvre d'Étaples. La traduction de l'Ancien Testament, probablement commencée avant le voyage d'Olivétan aux Vallées, est la meilleure partie de son travail, et l'on peut dire qu'elle est originale [4]. Le cousin de Calvin avait sans doute sous les yeux la traduction de son prédécesseur; mais celle-ci ne contient pas trois versets consécutifs, auxquels Olivétan n'ait rien changé. Son nouveau Testament est plus semblable à celui de LeFèvre; toutefois des changements nombreux y ont été introduits. On a reconnu que le nouveau traducteur avait réformé le texte biblique du docteur de la Sorbonne en vingt-trois mille cinq cents endroits, et en plus de soixante mille, si l'on tient compte de toutes les

[1] Annales de Boyne, ad annum.
[2] Calvin. Épître en tête de la Bible de 1535.
[3] Préface de la Bible de 1535.
[4] Olivétan profita de tous les commentaires hébreux et paraphrases, réunis dans la Bible de Bomberg. (Venise, de 1518 à 1526.) Voir les articles de M. Reuss dans la Revue de Strasbourg.

minuties du style[1]. Le travail de Calvin se rapporte surtout aux éditions postérieures de cette Bible. Pour ce qui regarde la partie matérielle, les deux cousins avaient trouvé un auxiliaire distingué.

Pierre de Wingle (dit *Pérot Picard*), était un des bons typographes du seizième siècle. L'officialité métropolitaine de Lyon, où il demeurait, l'avait poursuivi pour avoir imprimé « certains écrits venus d'Allemagne ; » il s'était alors réfugié à Genève; mais l'impression du Nouveau Testament et de divers pamphlets l'avait obligé en 1532 de s'enfuir à Neuchâtel, ville réformée dès 1530, qui se montra plus hospitalière, et même lui fit plus tard don de la bourgeoisie. A une demi-heure à peu près de Neuchâtel est le petit village de Serrière; ce fut là que Wingle établit ses presses; cette modeste, mais heureuse localité, qui la première avait entendu l'Évangile prêché par Farel, devait être aussi la première à voir la Bible mise au jour par Olivétan. — Celui-ci avait daté sa dédicace :

Des Alpes, ce XII[e] *de feburier* 1535,

comme s'il voulait confondre les Vallées vaudoises des Alpes cottiennes, où l'idée avait été conçue, avec les contrées de la Suisse où elle était mise en exécution. Les Vaudois avaient collecté pour cette publication cinq cents écus d'or, qui équivaudraient de nos jours à environ soixante mille francs.

A peine le volume fut-il sorti de presse, que Wingle et ses amis l'envoyèrent partout où la langue française était parlée. « Le Roi des rois n'a-

[1] Em. Pétavel, *la Bible en France*, p. 106, 107.

« t-il pas ordonné, pensaient-ils, que sa Parole soit « portée *jusqu'aux extrémités du monde?* » « Le peu- « ple qui te fait ce présent, disait Olivétan à l'Église, « est le vrai peuple de patience qui, en silence et es- « pérance, a vaincu tous les assauts. Longtemps il « t'a vue malmenée, semblant plutôt une pauvre « esclave que la fille et l'héritière du Dominateur « universel. Mais maintenant que tu commences à « reconnaître la race dont tu es, ce peuple, ton « frère, s'avance et t'offre *amiablement* son *tout.* En « avant donc, pauvre petite Église! va décrotter « tes haillons tout fangeux, va laver tes mains « toutes salies. Veux-tu toujours être à des maîtres, « n'est-il pas temps que tu songes à ton époux? Voici « un précieux joyau qu'il t'envoie comme présent « de noces et gage d'un mariage loyal[1]. As-tu peur « que quelque jour il te laisse *veuve*, lui qui vit éter- « nellement? Courage! prends congé de cette traître « marâtre que si longtemps tu as appelée mère. Il « est vrai que tu ne peux apporter à cet époux « chose qui vaille; mais viens, viens hardiment « avec tous les nobles et attitrés de ta cour, tes in- « juriés, tes excommuniés, tes emprisonnés, tes « bannis, tes confisqués! Viens avec tes tenaillés, « tes flétris, tes *oreillés*, tes démembrés. Tels sont « ceux que Christ appelle pour les faire triompher « avec lui, en sa céleste cour[2]. »

[1] La Bible est, selon Olivétan, la corbeille de mariage contenant les bijoux et présents que l'époux envoie à l'épouse.

[2] Calvin plaça en tête du volume deux morceaux : *une Épître à tous empereurs, rois, princes et peuples soumis à l'empire de Christ,* et un *Discours préliminaire,* qui fut longtemps mis en tête des anciennes Bibles genevoises.

Si les fruits de la Bible publiée à Neuchâtel furent plus nombreux, ceux de la dispute de Genève furent plus prompts. Les catholiques les plus candides étaient frappés de voir les hommes qui étaient du côté de la Réforme rendre raison de leur foi, et ceux qui étaient de l'autre rester muets. Ce contraste avait de l'éloquence. Aussi des prêtres, des laïques, des femmes, dépouillés de préjugés, déclarèrent-ils que la vérité de Dieu, mise en avant dans la dispute, leur avait ouvert les yeux. Sans doute, plusieurs quittaient simplement les formes de la papauté pour les formes du protestantisme. Écarter les superstitions, briser les images, décliner l'autorité du pape, telle était pour eux la Réforme; leur chef était Ami Perrin. Mais, chez un bon nombre de Genevois, le mouvement du dedans, la conversion du cœur, répondait au mouvement du dehors. Il y avait, dans cette ville, des courants d'eaux vives que nul ne pouvait arrêter et auxquels plusieurs étanchaient leur soif.

Cependant les magistrats, loin de réformer le culte romain, demeuraient immobiles et muets. Les amis de l'Évangile prirent l'initiative. Claude Bernard, frère de Jacques, un des capitaines de la ville, plein de zèle pour la vérité, se rendit le 28 juin au conseil, accompagné des ministres et de plusieurs notables, et représenta que la messe, les images et autres inventions et idolâtries[1], étant contraires à la sainte Écriture, comme l'avaient démontré les débats, il était temps qu'on les supprimât. La loi des con-

[1] « *Idolotramenta.* » (Registres du Conseil du 28 juin 1535. — Farellus Calvino.)

sciences devait devenir aussi la loi de l'État. « Un « père, disait Bernard, doit-il permettre que les « fils dont Dieu lui a confié la garde s'attachent à « des errements contraires à la vérité de Dieu?... « Magistrats! agissez comme des pères. Ce sera la « gloire de Dieu et le salut du peuple[1]. »

Les syndics et conseils ne pouvaient se décider; le pas qu'on leur demandait était en effet le pas d'un géant. Ils craignaient d'exciter les catholiques à prendre les armes et le duc de Savoie à entourer Genève de ses artilleries. Franchir décidément la limite qui séparait les siècles anciens et le siècle nouveau, c'était trop pour eux. Saint Paul et les apôtres l'avaient fait de leur temps, les réformateurs le faisaient à cette heure; mais les syndics de Genève n'étaient ni des Paul ni des Farel. Ils craignaient la guerre civile et les escalades; ils préféraient attendre que la Réforme s'accomplît sans eux et que tout se trouvât changé sans que personne ne s'en fût aperçu. « *Le conseil donc, délayant, ne fai-« sait rien*[2]. » — « Les procès-verbaux de la dis-« pute sont longs à mettre en ordre, répondit le « premier syndic à Claude Bernard; quand les se-« crétaires les auront rédigés, nous verrons ce « qu'il faudra faire. » — La grande évolution de la Réformation était transformée par ces bons édiles en une affaire de procès-verbal. Pour montrer leur amour du *statu quo*, ils condamnèrent à trois jours

[1] « Magistratus fungeretur officio patris..., officium faceret pro gloria Dei et plebis salute. » (Farellus Calvino. — Chroniq. msc. de Roset, III, p. 37.)
[2] Chroniq. msc. de Roset, III, p. 37.

de prison, au pain, à l'eau et à l'estrapade, un huguenot qui avait détruit des images placées devant la chapelle de Notre-Dame.

Les amis de Farel résolurent d'attendre encore. Mais en vain avait-on eu dix fois le temps de dépouiller les procès-verbaux, aucune mesure de réforme ne paraissait. Les huguenots trouvaient que le conseil se tenait en des « cachettes tortues, » quand il devrait se comporter vaillamment au grand jour. Les évangéliques pensaient que, « puisque Dieu nous « donne tout à main ouverte, il faut aussi que le « pli de notre cœur soit ouvert et déployé. »

Jamais le courage et la fermeté n'avaient été plus nécessaires. Les grandes misères commençaient. Tout était intercepté par l'ennemi. Il n'était entré dans la ville, depuis la dispute, ni une charretée de bois, ni un sac de blé, tandis qu'auparavant il en venait deux fois par semaine un grand nombre de chars. Point d'œufs, de beurre, de fromage; point de *besteage* (de bétail)! Un jour pourtant, une vache fut amenée par un homme d'un village voisin; quel approvisionnement pour toute une cité! Mais à peine cet homme était-il ressorti de la ville, que les ennemis le saisirent rudement et lui firent payer trois fois le prix qu'il avait reçu. Si des amis cherchaient à apporter, des fermes les plus proches, quelques chétives provisions, ils n'osaient le faire que de nuit[1]. Se voyant réduits à de telles extrémités, des citoyens, à une ou deux reprises, sortirent de la ville pour avoir du pain; on les accabla d'in-

[1] Collection Galiffe.

jures et de reproches. « Ah! disaient ces malheu-
« reux, nous n'avons qu'à bouger le bout du doigt,
« et nous éloigner de la ville de la largeur d'un
« ongle, pour que nos ennemis s'écrient que nous
« renversons le ciel et la terre[1]. »

Voyant que rien n'avançait, les hommes évangéliques résolurent de conquérir la libre proclamation de la Parole de Dieu. Il ne leur suffisait pas de l'avoir imprimée, ils la voulaient prêchée, — non plus seulement dans leurs maisons ou dans l'auditoire de Rive, mais dans les temples. Ils avaient dans leurs murs un des plus puissants prédicateurs du temps, Farel; ils croyaient que leurs devoirs envers Dieu et leurs concitoyens, les obligeaient à faire entendre à la multitude sa voix éloquente.

Le 22 juillet était la fête de sainte Madeleine. La messe avait été solennellement sonnée pour appeler les fidèles dans l'église de ce nom, et déjà un grand nombre de catholiques et même quelques évangéliques se trouvaient dans l'enceinte. Était-ce par une messe latine qu'on devait célébrer le souvenir de cette Madeleine, à qui Jésus avait dit : *Ta foi t'a sauvée?* N'était-ce pas la parole que Jésus lui adressa qu'il fallait prêcher, et non toutes les sottises dont les prêtres endormaient leurs ouailles? C'est ce que pensaient les réformés. Ils remarquaient de plus que les catholiques, moins nombreux que les protestants, avaient six églises, tandis que ceux-ci avaient à peine un ou deux lieux de culte. Ils ajoutaient que si l'œuvre merveilleuse commencée

[1] Dépêches des syndics, du 18 juillet, aux cantons suisses.

dans Genève devait s'achever, il fallait tenir de grandes assemblées dans les temples. Quelques-uns s'écrièrent : « Farel! » — « Oui, Farel, répétèrent « plusieurs; allons chercher Farel! » On courut au couvent de Rive. Le réformateur s'y trouvait; il venait de monter en chaire quand on lui transmit le message. Farel était toujours prêt et se croyait en droit de parler dans un temple. « Mes amis, dit-il à « son auditoire, il nous faut aujourd'hui prêcher la « bonne nouvelle sous les voûtes de la Madeleine et « y abolir l'idolâtrie. » Puis il descendit de chaire et se dirigea vers la vieille et vaste église ogivale, au clocher carlovingien, et dont la fondation remonte au onzième siècle. La foule de ses auditeurs le suivit. Il entre; ses amis donnent des signes de joie; le prêtre, debout à l'autel, où il célébrait la messe, s'arrête épouvanté et s'enfuit; ses acolytes l'accompagnent, et tous les dévots veulent faire de même. Mais les huguenots, pensant que c'est à eux précisément que la Parole de Dieu est nécessaire, ferment les portes. Les catholiques s'émeuvent, les femmes effrayées jettent des cris, tous font telle *noise*, que les réformés ouvrent l'église et laissent sortir tous ceux qui le désirent. Il resta cependant un certain nombre de personnes indécises, et Farel se mit à annoncer avec puissance le Sauveur qui avait pardonné à Madeleine et qui pardonne encore aux pécheurs.

Cependant ceux qui s'étaient enfuis, se dispersant dans les rues et dans les maisons, criaient partout au scandale, tandis que le curé de la paroisse, courant à l'hôtel de ville, se plaignait au conseil.

Défense fut faite à Farel de prêcher dans cette église. Le sermon étant terminé, les catholiques rentrèrent dans la Madeleine et les prêtres y dirent la messe avec plus de ferveur que jamais. Les huguenots ne s'y opposèrent point, mais ils prétendaient aussi que nul ne s'opposât à leurs assemblées. Les deux cultes devaient être libres. En effet, le même jour, à vêpres, « ces *canailles*, dit la « sœur Jeanne, prirent encore possession de la « sainte église, et tous les jours depuis fut leur or- « dinaire d'y prêcher[1]. »

Le conseil, irrité, cita Farel devant lui, le 30 juillet. « Messieurs, dit le réformateur, vous-mêmes « vous avez reconnu que tout ce qui ne peut « se prouver par l'Écriture doit être supprimé ; « pourquoi donc tardez-vous à le faire ? Les dé- « fenseurs du papisme n'ont-ils pas été vaincus « dans nos débats ? Et la ville presque entière n'a- « t-elle pas reconnu le doigt de Dieu dans cette « défaite signalée de la papauté ? Donnez-nous, « Messieurs, des commandements auxquels nous « puissions obéir, de peur que nous ne soyons con- « traints de vous répondre avec l'Écriture, qu'il « faut *obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes*. Assemblez « le conseil des Deux-Cents, et qu'il en décide. » Les syndics, sachant que les amis de la Réforme étaient en majorité dans cette assemblée, se refusèrent à cette demande, et renouvelèrent à Farel leur défense, en ajoutant : *Pour de bonnes raisons*.

Farel croyait ces raisons mauvaises. En pareille

[1] Jeanne de Jussie, *Commencement de l'hérésie dans Genève*, p. 127. — Registres du Conseil du 28 juillet.

matière, il n'en connaissait qu'une vraiment bonne: *Prêchez l'Évangile à toute créature*, avait dit le Seigneur. Il ne mettait de bornes, ni à ses désirs pour le triomphe de la vérité, ni à son attente du secours de Dieu pour lui donner la victoire. Une sainte ambition, qui ne voulait point être « rétré« cie », l'animait, et, selon la parole d'Élisée, *il frappait cinq ou six fois*, jusqu'à ce que l'ennemi fût vaincu! Farel était de ces hommes que Dieu forme pour les grandes et salutaires révolutions; l'opposition ne faisait qu'enflammer son courage.

Le 1er août, il se rend à Saint-Gervais, où les amis de la Réforme étaient nombreux; les syndics inquiets envoyent cinquante hommes de garde; mais Farel monte en chaire et prêche dans la vieille église l'Évangile toujours nouveau de Jésus-Christ. Le 5 août, il s'enhardit encore plus et proclame la doctrine antiromaine dans l'église de Saint-Dominique, père de l'Inquisition. Ce ministre ne faisait pas son office à ses heures seulement, et selon sa commodité; il ne s'épargnait jamais, quels que fussent les ennuis qu'il retirât de ses labeurs. Il appelait au repos, près de Christ, les âmes travaillées; il poursuivait les contredisants; il arguait, il tançait, il suppliait, il exhortait. Il multipliait les aiguillons pour faire prendre le chemin de la vie aux retardataires, et « sa véhémence était toujours trempée de dou« ceur. » L'heure était arrivée, où la vérité divine devait triompher des erreurs humaines; il multipliait donc les assauts. Le plus grand coup restait encore à porter. Un éclat de tonnerre allait faire fondre sur la terre desséchée une pluie abondante,

et l'effusion de l'Esprit qui descend du ciel[1].

La cathédrale de Saint-Pierre, qui élevait ses trois vieilles tours au sommet de la cité, y jouait un grand rôle, et tout Genevois était affectionné à ses pierres, quoiqu'elles fussent maintenant comme rompues et dispersées, et que le service divin fût *contaminé* par de douloureuses profanations. Mais plus la désolation était grande, plus les hommes pieux désiraient voir ce temple auguste purifié, et la bonne nouvelle proclamée sous ses voûtes. Il s'y trouvait encore quatorze chanoines, établis pour le défendre; mais ces malheureux clercs, isolés, épouvantés, vaincus à l'avance, attendaient en tremblant que le flot de la Réforme, qui ne cessait de monter, envahît leur sanctuaire. Ils n'attendirent pas longtemps. Le dimanche matin, 8 août, une foule de Genevois réformés gravissaient les rues qui conduisent à cette église, et s'en approchaient avec la ferme intention d'y remettre la lumière sur le chandelier. « Quand la rouille a rongé le fer, « disait un réformateur, on cherche à lui rendre « son ancien éclat; ne faut-il donc pas effacer de « l'église de Christ la rouille épaisse, que des âges « de ténèbres y ont déposée[2]? » Étant entrés dans le noble édifice, les réformés mirent en branle la grande cloche, pour appeler le peuple à l'ouïe de l'Évangile. La *Clémence* sonnait alors la dernière heure du moyen âge, le *de defunctis* des images, « ces dieux des prêtres, » comme les appelaient les huguenots. La chapelle où se trouvait le bras

[1] Registres du Conseil du 30 juillet.
[2] Calvin.

de Saint-Antoine sur lequel on prêtait serment dans les cas graves, devait être abolie; toute cette multitude de mains en cire, offertes par les dévots, et mille autres reliques aussi stupides devaient disparaître. Dans ce temple, alors « tout farci d'idoles, » Dieu et sa Parole devaient seuls régner désormais.

Farel arriva et monta dans la chaire. Le culte qu'il allait célébrer ne devait pas être un service ordinaire; une révolution religieuse allait s'accomplir. Les rites étaient l'essence de la papauté. Or, Farel était plein de la pensée qu'il n'y a dans le christianisme point de lois cérémonielles; qu'un acte de culte, accompli selon la règle de l'Église, n'est pas par cela même agréable à Dieu et méritoire; que surcharger les fidèles de fêtes, de signes de tête, de signes de la croix, d'agenouillements devant des tableaux, de rites, est contraire à l'adoration en esprit; que remplir les églises de statuettes, d'offrandes, de reliques, de cierges, c'est porter atteinte à la justice de la foi, au mérite de la mort de Christ, qui seuls sauvent le pécheur. Il croyait de toute son âme que le culte selon le Nouveau Testament ne consiste pas en processions, élévations, salutations, courbettes, génuflexions devant l'hostie, et autres usages superstitieux; que son essence est la foi à l'Évangile, la charité qui en découle, la patience à porter la croix, la confession publique de Jésus-Christ, la prière vivante du cœur. A la vue de ces statues, de ces peintures, de ces *ex-voto* qui l'entouraient, au souvenir des cérémonies superstitieuses qui depuis des siècles

avaient profané cette cathédrale, Farel, ému, était prêt à tout faire, fût-ce même au péril de ses jours, pour établir la religion qui est *esprit et vie.* « Ces « idoles, » dit-il, en montrant du haut de la chaire les images qui l'entouraient, « la messe et toute la « papauté sont condamnées par le Saint-Esprit. Le « magistrat, ordonné de Dieu, doit abattre tout ce « qui s'élève contre la gloire de Dieu. » Les images si elles subsistaient seraient, selon lui, le signe de la victoire du catholicisme; mais si elles tombaient, leur chute proclamerait la victoire de la Réformation. Ce point avait été souvent discuté. Les prêtres et les dévots s'opposaient de toutes leurs forces au dessein de Farel, et prétendaient qu'il faudrait, pour de tels changements, le consentement d'un concile universel. Les hommes politiques effrayés objectaient que si l'on mettait à bas les images, alors pour un ennemi, Genève en aurait cent, — le duc de Savoie, le roi de France, l'Empereur, le pape, les cardinaux et les évêques de toute la terre.

Il y avait alors deux puissances et deux systèmes dans la ville. — Les réformateurs, dont les théories idéales n'avaient pas encore été modifiées par la réalité, disaient que l'État devait, aussi bien que les individus, devenir une nouvelle créature; que l'Évangile accomplirait cette œuvre de transformation, que l'Église changerait le peuple et ferait de l'État un règne de Dieu sur la terre... Hélas, que cette tâche est loin d'avoir été accomplie, et peut-elle l'être jamais? Les hommes politiques, de leur côté, sans vouloir repousser l'influence de l'Évangile, pensaient pourtant que l'État occupait

la première place dans les sociétés humaines et que sans lui, l'ordre n'était pas possible; ils croyaient que les magistrats, sans être les maîtres de la foi, devaient être le principe de la règle dans l'Église; aussi l'État entendait-il brider les hommes évangéliques. Il l'entreprit plus tard pour Calvin; maintenant il le fit pour Farel. Le conseil le fit appeler après le sermon de Saint-Pierre, et lui demanda pourquoi il avait prêché dans la cathédrale. « Je « m'étonne, dit le réformateur, que vous me fas« siez un crime de ce qui est selon l'Écriture. » Toutefois s'il rendit à Dieu ce qui est à Dieu, il voulait rendre à César ce qui est à César. Il exprima donc le désir que les réformes fussent décrétées par l'autorité légitime, et renouvela sa demande de la convocation du conseil des Deux-Cents.

Les syndics lui ordonnèrent de suspendre ses prédications à Saint-Pierre jusqu'à nouvel avis [1].

[1] Registres du Conseil du 8 août 1535. — Froment, *Gestes de Genève*, p. 142, 144.

CHAPITRE SIXIÈME

LES IMAGES ET LA MESSE SONT ABOLIES.

(8, 9, 10 et 11 Août 1535.)

La Réformation protestait contre un culte ritualiste et méritoire; contre la multiplicité des fêtes, des consécrations, des us et coutumes ecclésiastiques; contre une adoration quelconque rendue à des créatures, à des images, à des reliques; contre l'invocation de médiateurs qui usurpaient la fonction du Fils de Dieu; enfin et surtout contre un prétendu sacrifice expiatoire, accompli par les prêtres, qui se substituait au sacrifice unique offert par Jésus-Christ.

Toutes ces vanités humaines allaient disparaître. Farel et ses amis attendaient l'ordonnance réformatrice; mais les huguenots ardents, dont Ami Perrin était le plus actif, s'impatientaient des perpétuelles hésitations du conseil. Un événement fortuit provoqua de leur part une énergique démonstration. Le même dimanche, 8 août, après midi, à vêpres, les chanoines, réunis de nouveau dans leur église, chantaient le psaume *In exitu Israel*, « sur la sortie

« d'Égypte [1], » et tous, sans qu'ils s'en doutassent, criaient en latin à gorge déployée ce que Farel avait dit le matin en français.

« Simulacra gentium argentum et aurum,
« Opera manuum hominum.
« Os habent et non loquentur.
« Oculos habent et non videbunt.
« Similes illis fiant qui faciunt ea
« Et omnes qui confidunt in illis [2]. »

Les chanoines ne pouvaient choisir un meilleur texte. Quelques huguenots, qui savaient le latin mieux qu'eux peut-être, souriaient et s'écriaient : « Holà ! Messieurs les clercs, vous maudissez en « chantant ceux qui ont fait les images et ont con-« fiance en icelles ; et pourtant vous les laissez sub-« sister. » Ils se continrent toutefois pour le moment. Les magistrats ne cessaient de répéter : « N'est besoin que vous abattiez la messe et les « images ; autrement des princes fort redoutés seront « pour vous, comme des loups enragés qui se jettent « sur des brebis [3]. »

Il se passa alors quelque chose d'extraordinaire. Nul ne voulait commencer l'œuvre, et pourtant elle s'accomplit. « Dieu, disaient les réformateurs, « qui a tout le monde en sa main, aime mieux choi-« sir le contemptible que ce qui est grand et ap-« parent. » En effet ce fut une étourderie de jeunes

[1] Psaumes CXIV et CXV ; dans la Vulgate, CXIII.

[2] « Leurs idoles sont de l'argent et de l'or, — un ouvrage de la main des hommes. — Elles ont une bouche et ne parlent point. — Elles ont des yeux et ne voient point. — Que ceux qui les font leur soient rendus semblables, — et tous ceux qui se confient en elles. »

[3] Froment, *Gestes de Genève*, p. 144.

mutins qui porta le premier coup. « Pour cette « œuvre Dieu suscita, dit Froment, une vingtaine « de petits enfants. » Souvent ces garçons avaient entendu parler des prêtres, de leurs erreurs, de leurs abus; et leurs parents avaient ajouté qu'il fallait en finir. Ils se glissent dans Saint-Pierre; ils s'arrêtent; ils écoutent; ils sont frappés des étranges intonations des chanoines. Se dirigeant vers une partie de l'église, éloignée de celle où chantaient les révérends pères, ils se mettent comme font les enfants de leur âge à jouer, « sans que « personne y pensât rien, » dit le chroniqueur. Ils commencent à chanter, à crier, à imiter la voix des chanoines. Bientôt ils lèvent les siéges des stalles basses, où les révérends pères se plaçaient quand ils n'étaient pas en fonction, et les laissent retomber avec bruit; chacun connaît le goût qu'ont de petits garçons pour des amusements de telle sorte. Ils folâtrent, mais à leurs jeux se joint une certaine opposition au culte que réprouvent leurs pères. Ils se montent, ils oublient le lieu où ils se trouvent. La pétulance de leur âge les emporte. Ils voient dans certains coins certaines choses qui ressemblent à des poupées; ils ne résistent pas à l'envie de les prendre; et saisissant les *marmousets des prêtres*, comme les appelle Froment, ils se jettent dans leur folie, l'un à l'autre, les petites et grotesques figures qui décorent les chapelles.

En ce moment, Perrin, Goulaz et leurs amis, attirés peut-être par le bruit, entrent dans la cathédrale. Ils voient que la grande exécution a commencé; des enfants les devancent. La passion,

l'entraînement les emportent. Ils savent qu'il n'appartient qu'au magistrat d'opérer une réforme; mais quand le magistrat se refuse à son devoir, que faire? « Nous avons *requesté* le conseil de mettre « bas les idoles, disent-ils; et il ne l'a pas fait, « manque de courage. Venons donc à son secours « et faisons ce que Dieu commande. » Aussitôt ces hardis citoyens, allant plus loin que les enfants, pénétrent dans le chœur, où chantaient les chanoines; ceux-ci effrayés se demandent ce que ces laïques prétendent faire. « Soudainement, dit le « chroniqueur, Perrin et ses compagnons jettent « par terre les *idoles* et les brisent. » Les enfants qui le voient, se mettent à courir, « sautent après « ces petits dieux, » en saisissent les débris, courent aux portes, et tout joyeux, crient au peuple, arrêté devant l'église : « Nous avons *les dieux des prêtres*, « en voulez-vous? » Et en même temps, ils leur en jettent les morceaux. C'était un grand tumulte. En vain les plus sages demandaient-ils qu'on laissât au conseil cette œuvre de réforme; ces huguenots n'avaient aucun doute sur leur devoir. Si le magistrat ne veut pas qu'on détruise les images, la Bible l'ordonne. « Le soleil se lève maintenant, « disait-on, et dissipe dans toute la chrétienté « la grosse épaisseur d'ombrage, qui obscurcissait « la religion de Jésus-Christ. »

L'ordre de choses du moyen âge était en effet incompatible avec les nouveaux besoins de la société. Plus tard, au temps de Calvin, la première victoire étant remportée, il s'agirait surtout d'établir la doctrine et de constituer la société chrétienne;

mais c'était maintenant le temps de Farel. Il fallait en appeler à l'esprit de liberté et au déploiement énergique de la volonté. C'était, — un esprit conservateur l'a reconnu [1], — une nécessité, dans les premiers siècles, lors de l'établissement du christianisme ; la nécessité n'était pas moindre au seizième. Les puissances qui avaient envahi l'Église étaient si tenaces, que le travail nécessaire pour les abattre était une œuvre de révolution et de guerre. Le fait moral fut le même lors de ces deux grandes dispensations. Quiconque applaudit à la hache qui fit tomber à Alexandrie la statue colossale de Sérapis [2], ne peut blâmer celle qui dans les temples de Genève jetait à bas les images d'un culte corrompu.

Mais pendant cette exécution, les dévots ressentaient une grande amertume; il leur semblait voir tomber la papauté elle-même. Quelques-uns, restés dans l'église, contemplaient de loin ce spectacle déchirant. De *folles* femmes de la ville, dit Froment, se prenaient à pleurer et à gémir ! « Oh ! nos bons « saints, nos images sacrées, disaient-elles, devant « lesquelles nous nous prosternions !... Qui adore- « rons-nous maintenant ? » — Et « elles maudis- « saient ces *cagnes*. »

Un nouvel acte, plus saisissant encore, vint augmenter la colère des prêtres et de leurs adhérents. De tous les dogmes romains, il n'y en avait aucun qui indignât plus les huguenots que la transsubstantiation. L'affirmer était, selon eux, prétendre que Jésus-Christ, homme et Dieu, se transformait

[1] M. Guizot.
[2] Sozomène, VII, 15.

en un petit gâteau. Aussi un réfugié français, Maigret, surnommé le Magnifique, homme sans pitié pour les erreurs romaines, ayant trouvé des hosties dans le temple, les prit et les jeta par terre; son chien qui le suivait, se précipita dessus et les mangea. « Vraiment, dit l'impitoyable Maigret, si ces « petits gâteaux avaient été de vrais dieux, ils ne « se seraient pas laissé manger par cette bête[1]. » Nul n'a combattu plus que Calvin la doctrine de la transsubstantiation, mais il n'eût pas approuvé une manière si rude d'agir; plus tard, il l'a expressément condamnée. « Ne prenons pas, disait-il, « une trop grande licence. »

La frayeur des prêtres n'eut plus de bornes; ils sortirent du temple, coururent à l'hôtel de ville et racontèrent au conseil la scène émouvante qui venait de se passer. Les syndics, irrités de ce que les huguenots méprisaient leurs ordres, envoyèrent à la cathédrale deux d'entre eux, Antoine Chiquand et Ami Bandière. Ils étaient « fort échauffés, » criaient et menaçaient « ceux qui avaient fait ceci! » Mais les réformés n'étaient pas disposés à céder. Ils avaient fait d'étranges découvertes. Les uns s'étant mis à chercher le fameux bras de saint Antoine, sur lequel, dans les cas importants, on prêtait serment, au son des cloches et avec grande pompe, trouvèrent, au lieu du bras du saint, un membre d'un cerf. D'autres, ouvrant la châsse précieuse qui renfermait le *crâne* de saint Pierre, en sortirent au lieu du crâne, une pierre ponce. « Voilà, dirent-ils

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 146.

« en montrant ces objets à tous ceux qui les entou-
« raient, voilà ce qu'on nous faisait adorer! »
Ceci donna une autre direction à l'indignation des délégués du conseil, et l'un d'eux, révolté de ces basses supercheries, dit à l'autre : « Si les dieux « des prêtres sont de vrais dieux, qu'ils se défen-« dent! Pour nous nous n'y savons plus que faire. » Les huguenots voulant révéler ces scandales au peuple, mettent la pierre ponce et l'os du cerf sous des dais magnifiques, et se disposent à porter ces reliques précieuses d'un apôtre et d'un saint dans toute la cité. Cette procession nouvelle attira une foule immense. Les dégoûtants mensonges dont elle était la preuve ouvraient les yeux des plus obstinés. « Ah, disait-on, nous savons maintenant « ce que valent les paroles des prêtres! Ils nous « faisaient payer cinq florins pour la cérémonie; « ils prétendaient que si quelqu'un prêtait un faux « serment, le saint rendait sa main sèche. Tout cela « n'était que pour nous effrayer et nous dépouil-« ler. » Chacun se prenait à mépriser un clergé qui depuis tant de siècles se jouait ainsi de la bonne foi du peuple. Un ancien a dit : « *Justæ quibus est* « *iræ*[1]. »

« Il est tel qui se livre à de justes colères. »

« Malheur aux scribes et aux pharisiens hypo-« crites[2]! »

Le soir, un certain nombre de citoyens étant réunis après souper, les plus animés « propo-

[1] Virgile.
[2] Évangile selon saint Matthieu, ch. XXIII.

« sèrent de faire le tour des autres églises et « d'abattre partout les idoles. » — « Non, répli« quèrent les plus sages, pas maintenant; si nous « le faisions à une heure si tardive, les gens diraient, « comme jadis à la Pentecôte, que nous sommes « *pleins de vin doux*. Attendons jusqu'à demain « matin[1]... » Et l'avis général fut tel.

Le lendemain lundi, 9 août, de grand matin, le tambour retentissait dans les rues. Quelques-uns demandèrent « s'il y avait quelque alarme de l'en« nemi. » — « Rassurez-vous, leur répondit-on, il « s'agit seulement de batailler contre Rome et ses « idoles. » Tout se fit avec ordre; les citoyens se rangèrent selon leurs compagnies. Baudichon de la Maisonneuve, Pierre Vandel et Ami Perrin, qui étaient les trois capitaines de la ville, se mirent à leur tête; puis tous marchèrent, tambours battants, vers l'église de Saint-Gervais. C'était non une bande tumultueuse, mais la majorité de la nation qui s'avançait sous les ordres de ses capitaines réguliers. Nul d'entre ces citoyens n'avait le moindre doute sur la légitimité de son action. La nouvelle croisade, comme celle de Pierre l'Ermite, s'accomplissait au cri de : *Dieu le veut!*

Il y avait à Saint-Gervais des scandales plus grands encore qu'à Saint-Pierre. Les prêtres, pour se procurer de l'argent, prétendaient que saint Nazaire, saint Celse et saint Pantaléon étaient ensevelis sous le grand autel. Quand de pauvres femmelettes s'en approchaient, elles entendaient un

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 144, 146.— Registres du Conseil du 8 août 1535.

bruit confus [1]. « C'est la voix des corps saints, di« saient les prêtres, qui demandent d'être relevés « et canonisés; or cela exige de riches offrandes. » D'autres racontaient qu'on voyait souvent, au milieu de la nuit, de petits êtres lumineux se promener lentement dans le cimetière. « Ce sont les âmes du « purgatoire, disaient de nouveau les ecclésiasti« ques; elles se traînent çà et là, demandant des « messes pour leur délivrance. » Certaines gens voulant s'éclairer, se glissèrent une nuit dans le cimetière, attrapèrent quelques-unes de ces pauvres âmes, et trouvèrent que c'étaient — des écrevisses, avec de petites chandelles de cire allumées et fixées par les desservants sur leurs dos [2]. Les hommes légers riaient, mais les hommes sérieux voyant à quelles manœuvres coupables l'amour du gain poussait les prêtres, étaient saisis d'horreur. « L'avarice *les affolit* tellement, disait un jour Cal« vin, qu'il n'y a chose, tant mauvaise soit-elle, « qu'ils n'y courent, — tromperies, fraudes innumé« rables, haines, empoisonnements, — aussitôt que « la lueur de l'argent ou de l'or leur a ébloui les « yeux. »

Les trois capitaines et leurs compagnies étant arrivés à l'église, commencèrent par visiter le souterrain où gémissaient les trois saints, et découvrirent la fraude. Il y avait sous l'autel deux vases de terre, unis par un tuyau qui allait de l'un à l'autre, et avait des trous, comme ceux que l'on fait aux

[1] « Bonæ vetulæ mulieres solebant suos *chapelettos*, in eas quas credebant ibidem esse sanctas reliquias, demergere. » (Registres du Conseil du 8 décembre 1535.)

[2] Froment, *Gestes de Genève*, p. 149.

flûtes des orgues, de manière que le moindre bruit au-dessus des vases faisait l'effet d'un soufflet d'orgues, et produisait un son pareil au murmure indistinct de gens qui parlent [1]. « Les pauvres papistes « ne pouvaient le croire. » « Non, disaient-ils, c'est « saint Nazaire, saint Celse et saint Pantaléon ! — « Venez et voyez, leur répondirent les réformés. » Ils vinrent, ils virent, et « quelques-uns dès lors « n'ont jamais voulu ajouter foi à leurs abusions [2]. »

Le jugement de Dieu étant accompli à Saint-Gervais, les trois capitaines se dirigèrent vers l'église de Saint-Dominique, l'un des principaux sanctuaires de la papauté entre le Jura et les Alpes. Il s'y faisait de grands *miracles;* les huguenots disaient « de grandes *piperies.* » Une belle image ornée de superbes « *accoutrements,* » et représentant « Notre Dame » s'étalait dans l'église, et ressuscitait, disait-on, les enfants morts sans baptême. De pauvres gens arrivaient à Genève, de toutes les contrées environnantes, avec leurs petits enfants morts, et les posaient devant l'image, sur l'autel. Alors une plume sur la bouche de l'enfant s'envolait, ou bien les joues se coloraient; quelquefois enfin il transpirait... Les spectateurs criaient : Miracle! « L'enfant est *revicoullé* (ressuscité), » disaient les moines. Aussitôt on sonnait les cloches, on baptisait l'enfant, et on l'ensevelissait. « Jamais, di« saient les huguenots, on n'a rendu l'enfant vi« vant à son père et à sa mère! Toutefois ils

[1] « Duo vasa terrea habebant vaginam seu conductum terreum de uno ad alium; adeo ut vasa, sic sibi respondentia, resonarent ad modum murmuris hominis. » (Registres du Conseil du 8 août 1535).

[2] Froment, *Gestes de Genève,* p. 150.

« payaient cher. » Les citoyens soulevèrent l'autel, et trouvèrent au-dessous deux engins; d'un côté certains instruments dans lesquels on soufflait pour faire respirer l'enfant, et de l'autre certaines pierres que l'on chauffait pour le faire changer de couleur ou transpirer; un baume dont on l'avait enduit s'amollissait, et donnait à ses chairs un certain coloris. « Certes, s'écrièrent les Genevois, ceux qui « croient ces lourdes absurdités doivent avoir été « convertis — en souches! » — Notre Dame cessa de faire des miracles [1].

La troupe des réformés ayant passé au réfectoire, y vit une image représentant une grosse et grasse femme assise à une table, et découpant un large pâté, et tout autour les religieux. On lisait au-dessous ces mots du psaume CXXXIII^{e} : « *Voyez qu'il « est bon, qu'il est joyeux que les frères habitent ensemble!* » En ce moment, Farel survint : « Est-ce « ainsi, beaux pères, dit-il, que vous interprétez « les saintes Ecritures? Ne vous êtes-vous pas assez moqués des hommes, sans vous moquer encore de la Parole de Dieu? De quel droit l'accommodez-vous à vos gourmandises? » — « Hélas! « répondirent les moines, excusez-nous; vous êtes « venu trop tard pour nous faire laisser nos bonnes « coutumes [2]! »

Pendant ce temps quelques huguenots étaient arrêtés devant une autre image, en présence de laquelle ils restaient ébahis. Au haut on voyait le diable avec sept têtes; du diable sortait le pape

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 152.
[2] *Ibid.*, p. 151.

avec sa triple tiare ; du pape sortaient les cardinaux ; des cardinaux, les évêques, les moines et les prêtres..... et au-dessous d'eux était une fournaise ardente, — l'enfer. Les Genevois réformés s'étonnaient de trouver dans un couvent de Saint-Dominique une satire de la papauté, plus sanglante que toutes celles qu'ils avaient jamais imaginées [1].

Les trois capitaines et leurs compagnies arrivèrent enfin près de l'Arve, où se trouvait l'église de Notre-Dame, mais les syndics informés de ce qui se passait, y arrivèrent en même temps, et voulant sauver un fameux tableau de la Vierge, le firent porter devant eux à l'hôtel de ville. Les plaisanteries ne manquèrent pas; on leur demandait s'ils feraient faire des miracles à l'image ? Ils durent la brûler dans la grande salle, pour se soustraire aux quolibets qu'on leur lançait.

La campagne était finie ; les citoyens rentraient chez eux; la conscience chrétienne approuvait leur œuvre. La suppression de tant de fraudes honteuses n'était-elle pas écrite dans le ciel? Dès lors la messe ne se dit plus dans aucun des temples [2]. L'acte des citoyens était plus qu'un mouvement populaire; la Réforme par lui s'affirmait. Personne plus que l'honnête et courageux Luther n'eût condamné les viles supercheries des prêtres. Cependant Luther, mettant surtout en avant la grande doctrine de la justification de l'homme par la foi, tonnait contre les indulgences et autres prétendues bonnes

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 153. Une gravure de cette image se trouve dans l'édition de Froment publiée par M. Revilliod.

[2] Registres du Conseil du 9 août 1535.

œuvres, mais tolérait les images, tandis que Zwingle, Farel, Calvin, s'occupant surtout de Dieu, de sa gloire et de sa grâce, protestaient contre toute apothéose de la créature, contre tout paganisme, et en particulier contre toute image dans les temples du Seigneur. Il y avait donc ici une différence caractéristique du luthéranisme et de la Réforme.

La douleur des prêtres et leur colère étaient grandes. Réunis autour des débris de ce qu'ils avaient adoré, les uns restaient muets, tandis que les autres poussaient des cris d'horreur. Les menaces du clergé furent telles, que le conseil effrayé cita devant lui, le jour même, lundi 9 août, les trois capitaines, et leur demanda s'ils entendaient leur désobéir. « Certainement, répondirent-ils; « nous avons détruit les images, parce qu'elles « étaient dressées contre la Parole de Dieu. » Les syndics, frappés de la fermeté de ces citoyens, convoquèrent pour le lendemain le conseil des Deux-Cents [1].

Le lendemain était le 10 août, jour mémorable, où devaient se décider les destinées de Genève. L'agitation était grande dans la cité. Quelques amis de Rome espéraient encore, se confiant dans l'ancienneté de leurs formes et de leurs traditions; mais les réformés croyaient la cause de la Réformation gagnée, puisqu'elle avait pour elle Dieu, sa Parole, et la majorité du peuple et des conseils. Les deux cents sénateurs ayant pris place et plusieurs autres notables s'étant rangés près d'eux,

[1] Registres du Conseil du 9 août 1535.

Farel parut, accompagné de Pierre Viret, de Jacques Bernard et de plusieurs laïques. Son apparence chétive, son teint brûlé par le soleil, et sa barbe rousse, si redoutée des prêtres, n'avaient rien d'imposant; mais il y avait dans cet homme un cœur qui brûlait d'amour pour l'Évangile de Christ, et de ces lèvres grossières, découlaient des flots de mâle éloquence, qui entraînaient tous les esprits. Il s'avançait, ferme, sûr de la victoire de la Réformation. Il est écrit : *Ce qui est né de Dieu est victorieux du monde. Ne crains point.* On parlait, on s'agitait dans cette assemblée; les hommes qui la composaient avaient le sentiment des grandes choses; ils comprenaient l'importance de la crise, et pleins d'anxiété sur ce qui allait arriver, ils fixaient leurs regards sur Farel.

Le silence s'étant fait, le réformateur, qui tenait à la main le procès-verbal de la dispute, prit la parole et signala comme les points principaux des débats le culte des images et le sacrifice de la messe. Il rappela « que la plupart de ceux qui en deman« daient le maintien s'étaient abstenus de compa« raître; que d'autres n'avaient pu les défendre, et « que plusieurs les avaient rejetés. Pourquoi, s'é« cria-t-il, tous n'embrasseraient-ils pas l'Évangile? « Nous sommes prêts, mes collègues et moi, non« seulement à en faire la confession publique, mais, « s'il le faut, à l'arroser de notre sang. » Puis s'adressant directement au conseil, et faisant retentir sa voix de tonnerre, dit un auteur catholique-romain, il somma l'assemblée de rendre un jugement qui donnât gloire à Dieu. « Quoi! dit-il, l'empire de

« la papauté s'écroule, et vous lèveriez les mains « pour soutenir ce que Dieu renverse? Voulez-vous « toujours clocher des deux côtés? Si le pape rend « vraiment des oracles, écoutez-le. Mais si la voix « que l'on entend dans l'Écriture est celle de Dieu, « faites donc ce qu'elle ordonne! » — Ici Farel s'arrêta; il sentait l'importance de la décision qu'on allait prendre, une émotion profonde le saisit; il leva les mains au ciel, et s'écria : « O Dieu! éclaire ce « conseil, fais-lui comprendre que c'est de ta gloire « et du salut de tout ce peuple qu'il s'agit; rabats « le haut caquet des prêtres et fais triompher ta « cause. » Cette « vive prière, » comme l'appelle un manuscrit, fit sur ceux qui l'entendaient une impression profonde.

La délibération commença; elle fut calme, sérieuse, éclairée, empreinte de la dignité que demandait une affaire si importante. Les réformés les plus fervents eussent voulu qu'immédiatement la papauté cessât d'exister dans Genève; mais le conseil crut plus sage de procéder lentement. Farel avait porté aux prêtres un nouveau défi; le premier syndic proposa donc de les appeler à défendre, s'ils le pouvaient, la messe et les images. En attendant il fut ordonné, pour ne pas offenser les catholiques, qu'on cessât d'abattre les images, et pour ne pas offenser les réformés, qu'on cessât de célébrer la messe. Ces résolutions furent prises presque à l'unanimité[1].

Toutefois Rome était déjà vaincue, et les amis

[1] Registres du Conseil du 10 août 1535. — Msc. Chouet.

de la Réforme tenaient à le constater. Un laïque se leva et dit : « Vous appelez les prêtres, mais je « crains fort qu'il n'en reste pas un dans la ville. « Ils ne pensent tous qu'à s'enfuir, en emportant les « biens des églises. Pourquoi toujours temporiser? « La réforme des abus qui défiguraient la religion, « loin de porter atteinte à son existence, la fera « redevenir elle-même, comme l'acte de laver un « tableau sali et barbouillé, le rend à sa primitive « nature. Cet évêque, ces prêtres, ces citoyens qui « s'éloignent ne sont pas l'Église; ce ne sont que « des déserteurs! » Le conseil proclama à l'unanimité que les prêtres romains qui détalaient, n'emportaient pas avec eux l'Église de Genève, et ordonna que tous les biens ecclésiastiques fussent inventoriés. Puis la séance fut levée [1].

La messe était supprimée, c'était un pas immense; l'abolition de la messe était l'abolition de la papauté. La réforme fut aussitôt mise en exécution. Le lendemain, 11 août, il fut mandé « par grande « défense de ne plus sonner, ni dire messe » dans la ville de Genève. Les prêtres effrayés obéirent; ils s'amoindrissaient, ils se cachaient, ils se gardaient bien de faire entendre le moindre chant. Bientôt, nouveau crève-cœur. Ils voyent les commissaires du conseil entrer dans les temples, faire l'inventaire des meubles, joyaux et biens ecclésiastiques. L'œil morne et la bouche muette, les ministres de Rome sont témoins de la disparition des belles portraitures, ciboires, calices, et autres précieux ouvrages,

[1] Registres du Conseil du 10 août 1535.— Msc. Chouet. — Chron. de Roset, III, ch. XXXVII.

que l'on emporte pour les mettre en lieu sûr à l'abri de leurs dilapidations. Il y en avait pour plus de dix mille écus. Depuis ce jour nul service romain n'eut lieu dans la cité. Il ne se trouva pas, dans tout le clergé, une de ces âmes enthousiastes qui se jettent au milieu du danger pour maintenir et proclamer leur foi.

Toutefois ces actes hardis ne s'accomplirent pas sans quelques murmures. La populace était en général pour le culte romain, et quelques cris se firent entendre. « Si l'on cesse de dire la messe, « dirent aux syndics des âmes craintives, le peuple « pourra se mutiner[1]. » Ah! dirent quelques hommes prudents, si de nouveau l'on chante la messe, cela soulèvera un tumulte bien plus grand encore. Le conseil maintint donc l'interdiction. Mais on voyait quelques catholiques, fidèles à des superstitions séculaires, se rendre aux heures canoniales dans leurs églises muettes, et parcourant comme des ombres des parvis déserts, verser des larmes. Hélas! plus de chants, plus d'oraisons, plus de messes, plus de litanies, plus d'encensements! Les prêtres, les orgues, tout se tait.

Dans ces jours d'un grand effroi quelques femmes seules eurent du courage. « Nous ne baisserons pas « nos enseignes, » dirent les sœurs de Sainte-Claire. Et en effet, elles firent dire l'office, mais à portes closes, tout bas, au milieu du chœur, et quelquefois, pour plus de sûreté, *dans le réfectoire*. Des catholiques zélés venaient heurter furtivement à la

[1] Registres du Conseil, ad annum.

porte du couvent, et demandaient à voix basse d'être admis à ces messes dites sans chant et sans appareil. Ils y assistaient en tremblant; ils dressaient l'oreille, ils étaient effrayés au moindre bruit. Cette fidélité ne dura pas longtemps. Cinq jours après, le 15 août, lors de la fête de l'Assomption, la dernière communion eut lieu. Le père confesseur et ses compagnons, après avoir dit timidement la messe, sortirent en tapinois de la ville [1].

Pendant que la nuit étendait peu à peu ses voiles sur la papauté et ses sectateurs, le soleil se levait sur les amis des saintes Écritures. Plus de chants latins, plus de mouvements mimiques, de vêtements sacerdotaux, de peintures et d'encens; plus de toutes ces pratiques agréables à l'œil, à l'oreille ou à l'odorat, qui avaient si longtemps régné dans l'Église; mais à leur place Jésus-Christ. — Christ, dans le passé, faisant sur la croix l'expiation des péchés de son peuple; — Christ, dans le présent, toujours au milieu des siens, vivifiant, sanctifiant et consolant les cœurs. Ces hommes chrétiens étaient entrés dans l'ère nouvelle de la vérité et de la charité, où les appelaient les réformateurs. Tandis que les conseils se préoccupaient surtout du maintien de la tranquillité, tandis que la grande troupe ne recherchait au fond que l'indépendance et la liberté, biens précieux, mais qui ne sauraient suffire, le petit troupeau des âmes vraiment pieuses, reconnaissant le Fils de Dieu comme l'auteur d'une vie nouvelle, était décidé à le suivre partout où il les mènerait.

[1] Jeanne de Jussie, *Commencement de l'hérésie dans Genève*, p. 144, 145. — Registres du Conseil des 10 et 12 août. — Chron. msc. de Roset.

La chute de la messe, qui date du 10 août, fut regardée par les réformés comme le signe de la victoire, et l'Église genevoise adoptant cette pensée, célèbre chaque siècle, au mois d'août de l'an ..35, le jubilé de sa réformation. Après trois ans de luttes, une première victoire était remportée ; mais il devait s'écouler encore une quatrième année, avant l'établissement définitif de la Réforme. Continuons donc notre marche jusqu'en mai 1536, et même jusqu'à l'arrivée de Calvin.

CHAPITRE SEPTIÈME

PRÊTRES, MOINES, NONNES ET VICAIRE GÉNÉRAL S'EN VONT.

(Août à Décembre 1535.)

La Réformation protestait contre la hiérarchie. Elle niait que Christ eût donné à l'Eglise ou à ses chefs, la puissance de faire des lois, par l'accomplissement desquelles les chrétiens seraient justes devant Dieu. La Réformation protestait contre le monachisme. Elle niait que la vie claustrale pût mériter le salut, et donnât une piété supérieure à celle que la Parole de Dieu demande à tous les chrétiens; elle reprochait à la discipline monacale de rabaisser des institutions divines : le mariage, la magistrature, le travail, et d'être une occasion de chutes et de scandales inouïs.

Les prêtres allaient quitter Genève et emporter avec eux ces abus; mais le conseil, qui s'appliquait toujours à procéder par des voies d'équité, ne voulait point les condamner sans les entendre. Les religieux des divers couvents, démoralisés, tremblant comme des coupables, avaient, il est vrai, pris la

fuite en bon nombre. Toutefois il en restait, et ceux-ci reçurent l'ordre de paraître devant le grand conseil pour y défendre leur foi. Ils en furent fort effrayés; mais l'ordre était irrévocable. Le 12 août, on vit arriver à l'hôtel de ville, dans la matinée, ceux des membres des ordres de Saint-Dominique, de Saint-François, de Saint-Augustin, et des mineurs de Sainte-Claire qui étaient encore à Genève. Ils étaient douze, triste reste de ces corps puissants qui si longtemps avaient eu dans la ville tant de pouvoir. Les douze se tenant devant le conseil, tête basse, entendirent la lecture du sommaire de la dispute, et cette lecture accrut leur épouvante. Le premier syndic leur ayant demandé s'ils avaient quelque chose à dire en faveur de la messe et des images, tous restèrent muets. Saint Dominique, saint François, saint Augustin même se taisaient devant la Réforme. Les syndics voulant à tout prix tirer d'eux quelques sons, ordonnèrent qu'on appelât les moines l'un après l'autre. L'un des frères de Saint-Dominique, Chapelain, fut le premier appelé. « Nous sommes gens simples, qui ne savons « répondre, faute de science, dit-il. Nous sommes « accoutumés à vivre comme nos pères, et à croire « comme l'Église ; ne nous demandez pas des cho- « ses au-dessus de notre portée. » Les autres moines furent unanimes à demander qu'on leur permît de ne point s'enquérir de semblables questions. Le monachisme tombait dans Genève, au milieu de l'étonnement et de l'indignation générale.

Mais après les moines venaient les prêtres. Monseigneur de Bonmont, vicaire épiscopal, avait réuni

chez lui, sur la demande du conseil, les chanoines et le clergé séculier. Le même jour, 12 août, après-dîner, une députation notable de syndics et de conseillers, voulant honorer l'église, se rendit chez le grand vicaire, au lieu de faire venir ses mandataires à l'hôtel de ville, comme les moines. Le sage et pieux Savoye, chargé de prendre la parole, annonça aux prêtres qu'on avait fait un sommaire de la grande dispute, et qu'on allait le lire, « afin qu'ils pussent « avoir un meilleur avis. » Ceux-ci se montrèrent moins débonnaires que les moines. Indignés que des laïques prétendissent catéchiser les hommes du sacerdoce, ils répondirent avec hauteur : « Nous « n'avons que faire d'entendre votre dispute, et ne « nous soucions pas de ce que Farel a pu dire. « Nous voulons vivre selon notre coutume, et vous « prions de nous laisser en paix. » Les prêtres rejetant l'occasion qui leur était donnée de justifier leur doctrine, les représentants de l'État leur interdirent de célébrer la messe jusqu'à nouvel ordre. Quelques jours après le conseil ordonna *qu'on servît Dieu selon l'Évangile*, et défendit de faire *aucun acte d'idolâtrie papistique* [1].

Une grande et salutaire révolution venait ainsi de s'accomplir. Les prêtres romains voyant leurs vastes temples, maintenant silencieux, leurs riches autels, maintenant dépouillés ; et eux-mêmes réduits à se taire, résolurent de quitter Genève. La crainte d'être retenus, leur fit recourir à des expédients divers. Le soir, ou de grand matin, ils

[1] Registres du Conseil du 12 août. — Chron. msc. de Roset.

s'échappaient furtivement de la ville, ou bien se cachant de jour dans quelque recoin, ils fuyaient pendant la nuit. Des prêtres, des laïques, des femmes tenant leurs enfants par la main, disaient adieu à la ville animée, aux rives du beau lac, aux riantes collines; ils aimaient Rome, et Rome leur suffisait. Le 13 août, un cri d'alarme fut poussé devant le conseil. « Genève, dit-on, perdant « une partie de sa population, va perdre de son « importance. » C'est le contraire qui devait arriver. Des confesseurs de l'Évangile, obligés de quitter leur patrie pour la cause de la foi, des Français surtout, devaient combler le vide fait par les adhérents du pape.

L'exode continuait jour et nuit, pas sans difficulté pourtant. Le prêtre Jean Regis et deux de ses collègues se glissèrent à l'heure des ténèbres derrière Saint-Victor, entrèrent dans les écuries et y prirent trois chevaux. Ils s'apprêtaient à monter sur ces bêtes quand ils furent arrêtés. Le conseil s'assembla à *deux heures après minuit*, et envoya en prison ces prêtres qui s'enfuyaient, en volant les *cavalles* [1]. Le conseil s'opposait à ce que les prêtres s'emparassent de ce qui ne leur appartenait pas, mais non à ce qu'ils allassent où bon leur semblait.

Cependant un grand nombre d'ecclésiastiques et de laïques romains parvenaient à gagner les États du duc de Savoie, et partout où ils allaient, ils excitaient la colère des catholiques contre Genève. L'orage qui se formait devenait plus menaçant. Ce

[1] Registres du Conseil du 12 août.

n'était pas assez pour les Genevois de voir leurs campagnes dévastées, ils apprenaient de la Savoie que la ville elle-même allait être détruite. Les citoyens frémissaient de colère : « Puisque l'attaque « doit avoir lieu en faveur de la papauté, dirent-ils, « il est juste que la papauté en paye la défense. » Le conseil décréta donc que les joyaux des églises seraient consacrés aux besoins de l'État. Les prêtres de Saint-Germain, de Saint-Gervais, et d'autres paroisses apportèrent leurs reliquaires et leurs vaisselles; mais les procureurs de la Madeleine parurent à l'hôtel de ville les mains vides, et dirent : « De quel droit nous demande-t-on nos trésors? » En même temps l'ancien syndic Jean Balard et d'autres catholiques profitant de l'occasion s'écrièrent : « Pourquoi nous enlevez-vous les messes? » Mais le conseil tint ferme, et les prêtres de la Madeleine durent, navrés de douleur, apporter leurs calices et autres vases, pour aider à combattre les soutiens de leur foi. La valeur de ces joyaux ne s'élevant pas à plus de trois cents écus, on y joignit ceux de Saint-Pierre [1].

Il était temps que Genève se mît sur ses gardes. Au commencement de septembre 1535, l'ambassadeur du duc de Savoie, prince de Piémont, fit connaître au pape, de la part de son maître, ce qui venait de s'y passer et demanda une prompte répression. Il apprit au pontife que « le 10 août, « les *misérables* luthériens y avaient aboli la reli- « gion, qu'ils étaient entrés dans les églises, en

[1] Registres du Conseil des 16 et 19 août 1535.

« avaient jeté dehors les reliques et les images, « avaient proclamé que la messe était un abus et s'é- « taient mis à faire prêcher les ministres. » Paul III fut consterné. Fidèle à ses habitudes silencieuses, il n'exprima son effroi que par des signes ; il serra les épaules, dit l'ambassadeur, comme si un frisson d'horreur l'avait saisi. Puis baissant la tête, il soupira lentement, et dit à voix basse : « Sainte Vierge! « Sainte Vierge!... » et rentra dans un morne silence. Mais si ses lèvres étaient muettes, si son corps était immobile, son esprit plein d'activité, s'agitait, voyageait, cherchait quelque moyen de conjurer le mal. A la fin rompant le silence, il se tourna vers l'ambassadeur : « Dites au duc qu'il a agi comme « un bon serviteur de l'Église. Il a fait tout ce qui « était en son pouvoir pour prévenir ce désastre... « Maintenant qu'il continue [1]! » Le duc comprit et, sûr de l'appui du pape et de son beau-frère l'Empereur, il continua ses préparatifs contre Genève.

Pendant ce temps les demeures des prêtres restés dans la ville, et les voûtes des cloîtres presque déserts, retentissaient de plaintes; c'était surtout le cas du couvent de Sainte-Claire.

« ... Penitusque cavæ plangoribus ædes
« Fœmineis ululant... »

Ce couvent était le seul qui fût digne de quelque intérêt; les réformés voulurent essayer d'y faire pénétrer un peu de lumière. Le dimanche de l'octave

[1] Archives de Turin, Mémoire sur les droits de la maison de Savoie.

de la Visitation de la Vierge, les syndics, Farel, Viret, un des religieux qui avaient embrassé la Réforme, et environ douze notables de la cité s'y présentèrent, à dix heures du matin. Toutes les sœurs se réunirent; il se fit un grand silence. Farel prit pour texte l'évangile de la fête du jour : « *Maria abiit cum « festinatione in civitatem Judæ* : Marie s'en alla « avec empressement dans une ville de Juda (Luc I, « 39), » et cherchant à éclairer les nonnes : « Vous « le voyez, dit-il, la Vierge Marie n'a point tenu une « vie solitaire, elle était diligente à secourir les au- « tres, et allait dans la ville où demeurait sa cou- « sine plus âgée qu'elle, pour lui faire service. « Dieu dit aux jours de la création : *Il n'est pas bon « que l'homme soit seul.* Pourquoi donc l'homme « contredirait-il cette loi de Dieu? Le Seigneur ne « veut pas qu'on impose la contrainte aux con- « sciences, puisqu'il leur a donné la liberté. Le ser- « vice que l'on rend à Dieu dans les cloîtres est donc « une tyrannie diabolique. » — A ces mots la mère vicaire, femme violente, se leva précipitamment, quitta sa place, courut se mettre entre les sœurs et les *hérétiques*, et dit vivement à ceux-ci : « Allez « vous-en! car vous n'y gagnerez rien! » — « Re- « tournez à votre place, » dirent les syndics. Mais la mère vicaire répondit : « Je n'en ferai rien! » En conséquence, on la mit dehors.

Farel continua : « Qu'est-ce, dit-il, que cette vie « monacale, que l'on substitue au saint mariage et « à la liberté? C'est une vie pleine de grands abus, « de monstrueuses erreurs, de corruption char- « nelle... » — A ces mots les sœurs se mirent à

crier : « C'est menterie ! » et crachèrent par dépit contre le réformateur [1]. Mais Farel, qui en avait enduré de plus fortes, dit au confesseur : « Nous « savons que plusieurs de ces pauvres jeunes filles « viendraient bien volontiers à la vérité et à la li- « berté, si vous et les vieilles ne les teniez si court... » Comme il disait ces mots, il fut arrêté par de grands coups, qui ne permettaient plus de s'entendre. C'était la mère vicaire qui, écoutant ce qui se disait, frappait contre la paroi, de ses deux poings, et criait : « Eh ! chétif et maudit homme !... tu perds bien tes « feintes paroles. Va, tu n'y gagneras rien ! » Puis, elle appuyait ce discours d'un roulement terrible de coups de poing inégaux et pressés [2]. Quelques-unes des sœurs bouchaient leurs oreilles avec de la cire pour ne pas entendre le discours de Farel. Celui-ci se rappelant cette parole : *Ne donnez pas les choses saintes aux chiens*, se retira et toute la députation descendit l'escalier. Le religieux qui avait embrassé la Réforme était le dernier de la file ; une des sœurs se mit à marcher derrière lui, et à le frapper de ses deux poings sur les épaules, en disant : « Chétif apostat, ôte-toi vite de devant moi ! » « Mais ce brave homme n'en faisait aucun sem- « blant, dit la sœur Jeanne qui était là ; ni oncques « dit mot ; il avait la langue amortie. » On ne pouvait pas en dire autant de la vicaire, et de quelques autres qui ne cessaient de vociférer et de faire le coup de poing. Farel ne retourna plus au cloître.

Une nonne cependant avait ouvert son cœur à

[1] Jeanne de Jussie, *Commencement de l'hérésie dans Genève*, p. 131.
[2] *Ibid.*

l'Évangile. Claudine Levet qui avait une sœur parmi les religieuses, nommée Blaisine Varembert, l'avait souvent visitée, lui avait donné un Nouveau Testament, et demandait nuit et jour à Dieu que Blaisine fût éclairée. Celle-ci fut touchée de l'amour du Sauveur, dont Claudine lui parlait; et le jour de la Fête-Dieu, refusa d'adorer le saint-sacrement. Trois des sœurs se jetèrent sur elle, « et lui meur- « trirent toute la chair. » On la mit en prison, et on lui lia les pieds et les mains. « Ah ! disait Blaisine, « vous me tenez en prison parce que je vous re- « prends de ce que vous faites bonne chère, et « vivez en noise entre vous, de jour et de nuit[1]. »

Claudine Levet, d'autres dames genevoises, Baudichon de la Maisonneuve et Pierre Vandel vinrent au couvent dans le dessein de délivrer la pauvre fille. Alors la mère vicaire « se dressa droite sur « ses pieds » et dit : « Messieurs, advisez bien ce « que vous ferez, car s'il y a homme qui approche, « je demeurerai sur la place ou bien lui[2]. » Là dessus les hommes restant en arrière, deux ou trois dames s'approchèrent de la captive. Celle-ci, se plaçant à côté de sa sœur, déclara vouloir servir Dieu purement, selon l'Écriture sainte, et ajouta qu'elle était retenue au couvent malgré elle. « Dans « ce cas vous êtes libre, » lui dit de la Maisonneuve. En vain la mère vicaire se jeta-t-elle impétueusement en avant, voulant de toute force la retenir, et plusieurs religieuses firent-elles de

[1] Jeanne de Jussie, *Commencement de l'hérésie dans Genève*, p. 170 à 173.
[2] *Ibid.*, p. 141 à 148.

même, Blaisine, sans mot dire, sortit du couvent, entra dans une maison voisine, « posa l'habit de « religieuse, » et se rendit en vêtements bourgeois chez sa sœur[1].

Claudine et Blaisine ne pouvaient pourtant se résoudre à abandonner les pauvres recluses. Possédant la Parole de Dieu et le salut qu'elle annonce, elles eussent voulu leur communiquer ces biens. Il y avait dans les dames genevoises, attachées à l'Évangile, beaucoup de foi et d'activité. Les deux sœurs retournèrent donc au couvent, le samedi 28 août et le dimanche 29, et dame Claude commença à parler; mais les nonnes de hocher la tête et de s'écrier : « Oh! la grande *menteresse!* Oh! « la diablesse incarnée! » Et la mère vicaire se tournant vers un syndic qui avait accompagné Claudine avec d'autres « gens d'apparence, » lui dit : « Otez-nous d'ici cette *jongleresse.* — Gardez-« vous de l'injurier, répondit le magistrat, car c'est « une sainte créature, illuminée du vrai Dieu, et « qui fait de grands fruits par ses divines doctrines, « convertissant de pauvres ignorants, et prenant « sans cesse grande peine pour le *sauvement* des « ames .. » — « *Convertir!* s'écria la vicaire, c'est « pervertir que cela s'appelle. » En même temps, les sœurs la *décrachaient* (lui crachaient au visage), raconte l'une d'elle.

Ce que le syndic voyant, il perdit toute espérance. Le duc de Savoie invitait les sœurs à se réfugier dans ses États, en leur faisant de belles promesses.

[1] Jeanne de Jussie, *Commencement de l'hérésie dans Genève*, p. 150, 152. — Registres du Conseil du 25 août 1535.

« Belles dames, dit le magistrat, advisez le jour où « vous désirez partir. » — « Demain! s'écria la « mère vicaire, demain, à la pointe du jour! » — « Belles dames, reprit le syndic, faites vos pa- « quets [1]. »

Le lendemain de grand matin, les syndics étant arrivés, les sœurs après avoir chanté un *De profundis*, prirent leurs bréviaires sous le bras, et se mirent sur deux rangs. La mère vicaire accola les jeunes sœurs, qui avaient quelque velléité de quitter le voile, à des nonnes vigoureuses qui pussent les retenir. Une grande foule était rassemblée devant le couvent et dans les rues. A cette vue, plusieurs nonnes « pâmèrent de crainte; » mais la courageuse vicaire dit avec animation : « Sus, mes sœurs! « faites le signe de la croix et ayez notre Seigneur « en vos cœurs! » Elles avançèrent. Cette procession de femmes voilées et muettes représentait le catholicisme romain qui s'en allait de Genève. Il y avait çà et là des sanglots. Trois cents archers marchaient devant, derrière et à côté des religieuses pour les protéger. « S'il y a homme qui bouge, dit « le syndic à la foule, il aura la tête tranchée. » Toute la foule regardait silencieusement défiler les sœurs [2].

La procession arriva au pont d'Arve où finissait le territoire de la ville Les nonnes qui s'étaient imaginées voir le duc, avec sa cour, aux confins de ses États, pour les recevoir avec de grands honneurs,

[1] Jeanne de Jussie, *Commencement de l'hérésie dans Genève*, p. 175 à 189, 197.
[2] *Ibid.*, p. 192, 197.

n'apercevaient personne. Un pauvre moine se présenta seul, amenant un misérable chariot, afin d'y placer les vieilles et les malades[1].

La pluie, et le chemin fangeux ralentissaient la marche. Les pauvres religieuses ne connaissaient que leur couvent; aussi tout les épouvantait. Voyant quelques moutons qui paissaient dans la prairie, elles poussèrent des cris, les prenant, dit l'une d'elles, pour des *loups ravissants.* Un pas plus loin, des vaches qui étaient aux champs, voyant défiler cette compagnie, étendirent leurs têtes du côté de la route, en faisant un long beuglement; les nonnes s'imaginèrent que c'étaient des *ours dévorants,* et ne se sentirent pas même la force de se sauver. A la nuit tombante, elles arrivèrent à Saint-Julien, ayant mis quinze heures à faire une petite lieue. Le surlendemain elles entrèrent dans Annecy, où le duc leur donnait le monastère de la Sainte-Croix. Toutes les cloches sonnèrent pour leur arrivée. Ces pauvres religieuses trouvaient là quelque repos; mais elles n'oubliaient pas le jugement de Dieu, qui les avait bannies de Genève, et ne se cachaient pas la cause de leurs malheurs. « Ah !
« disait la sœur Jeanne de Jussie, les prélats et
« gens d'Eglise ne gardent pas, en ce temps, leurs
« vœux, mais gaudissent dissolument des biens ec-
« clésiastiques, tenant femmes en adultère et lubri-
« cité, et *excitant l'ire de Dieu,* ce qui attire sa pu-
« nition divine[2] ! »

[1] Jeanne de Jussie, *Commencement de l'hérésie dans Genève,* p. 199-201.
[2] *Ibid.,* p. 34, 201 à 223.

Si la vérité arrachait de tels aveux à une religieuse, disciple honnête mais fanatique de la papauté, on peut comprendre ce que pensaient et disaient les réformés. Un cri sortait de leurs poitrines contre l'immoralité et l'hypocrisie de ceux qui eussent dû être leurs conducteurs. Aussi l'agitation était-elle grande parmi les prêtres. Monseigneur de Bonmont les voyait courir çà et là, arriver chez lui, et dire : « Que faire? faut-il rester? « faut-il partir? »

Le grand vicaire croyait qu'il fallait partir. L'opinion publique se prononçait contre lui avec énergie; il était un de ces prélats qui faisaient soupirer sœur Jeanne. « Monseigneur entretient « dans sa maison force maîtresses et agents de « débauche, disait-on. Jeux, mots de gueule, « danses, banquets, impudicités et toutes dis« solutions sont ses délices. Il tient ordinairement « cinq viles prostituées à sa table, assises selon « leurs degrés, deux à dextre et deux à senestre, « et celle qui est la plus vieille sert les autres. Il « sourit en parlant de l'impudicité et dit : C'est un « péché qui glisse, qui ne compte pas. » Voyant l'orage grossir, le malheureux prêtre fut effrayé en sa conscience, et résolut de faire comme son évêque, et de quitter une ville où il ne pouvait plus vivre comme il avait toujours vécu. La Réformation était le rétablissement de la morale autant que de la foi. Monseigneur s'enfuit sur la montagne, dans la solitude, en son abbaye de Bonmont, située près de Nyon, sur un contrefort du Jura, qui domine le Léman et sa riche

vallée. Une autre terreur devait bientôt l'en chasser[1].

L'*ire* de Dieu dont parle la sœur Jeanne continuait à accomplir ses jugements; l'opprobre s'accumulait sur ces prêtres qui s'étaient crus les rois de la terre. Le 18 septembre, quelques citoyens ayant surpris l'un d'eux dans un acte d'impureté, ils le placèrent sur un âne, et le promenèrent ainsi dans toute la ville, en faisant marcher après lui sa maîtresse équipée en laquais. Les hommes les plus sérieux désapprouvaient ces bouffonneries. « Ah! di« saient-ils, la maladie, suite de leurs désordres, « les a tellement châtiés, qu'en les voyant chemi« ner dans leurs processions, on s'imagine des gens « qui reviennent de la guerre, tant ils sont couverts « de plaies, — vrais martyrs du pape[2]! » Les magistrats eussent voulu, non les châtier, non les chasser, mais les réformer : « Rejetez, leur di« saient-ils, danses, ivrogneries, dissolutions, et « vivez dans notre ville selon Dieu, comme bour« geois et bons amis. » Mais cela leur semblait trop difficile; ils préféraient quitter Genève.

Les plus zélés restèrent pourtant. Dupan et quelques-uns de ses collègues allaient de maison en maison, affermissant les faibles. On les voyait traverser les rues, revêtus de leurs vêtements sacerdotaux. Si un enfant venait de naître, ils accouraient afin de le baptiser selon le rite romain; si de fervents catholiques désiraient la communion, ils se

[1] Jeanne de Jussie, *Commencement de l'hérésie dans Genève*, p. 84. — Froment, *Gestes de Genève*, p. 157.

[2] *Ibid.*, p. 154-160. — Chron. msc. de Roset, liv. III, ch. XXXVII.

réunissaient en cachette dans quelque appartement, devant un autel improvisé, s'agenouillaient, faisaient le signe de la croix, et disaient la messe. Ils poussaient même le zèle jusqu'à se rendre quelquefois auprès de certains réformés, afin de les ramener dans le sein de l'Église. Au moment où l'édifice s'écroulait de toutes parts, leur inflexibilité naturelle, leur enthousiasme pour la papauté, les y faisait rester seuls, comme si leur faible main eût suffi pour le soutenir. Ce courage mérite l'admiration; mais les réformés y voyaient plutôt un sujet de graves inquiétudes. Ils sentaient en ce moment de crise le besoin de concorde et d'unité. « Voyez, « disaient-ils aux magistrats, à quoi nous expose « votre condescendance. Au moment où l'ennemi « marche contre la ville, ces prêtres vont susciter « une guerre civile dans nos murs [1]. »

Les syndics qui comprenaient les dangers et les besoins de la ville, crurent que le meilleur moyen d'assurer à Genève son indépendance et sa foi était de mettre tout en bon ordre. La Réformation est un bon arbre; qu'il porte donc ses fruits! Les chrétiens doivent prendre soin de leurs malades et de leurs pauvres. Un hôpital général fut donc fondé à Sainte-Claire, on lui attribua les revenus des anciens hôpitaux et les biens devenus vacants par le départ des ecclésiastiques. Claude Salomon, l'un des plus fervents évangéliques, offrit pour le servir, lui, sa femme et sa fortune.

Des chrétiens doivent prendre soin de leurs en-

[1] Registres des Conseils des 15 octobre, 12 et 29 novembre 1535.

fants. Le syndic F. de Versonex avait, il est vrai, fondé en 1429 une école pour la grammaire, la logique et les arts libéraux. Mais le directeur de cette institution ayant quitté la ville, l'école avait été fermée. Il fallait la rétablir, la perfectionner. Farel et ses amis demandèrent que l'instruction fût universelle, pour tous les enfants. L'école fut établie au lieu qui s'appelle encore : rue du Vieux-Collége, et la direction en fut confiée à Saunier, homme capable [1].

Après l'extirpation de l'ignorance vint celle de la mendicité. On publia « à son de trompe, le 29 octobre, qu'aucun n'eût à mendier, mais se retirât « à l'hôpital des pauvres [2]. »

Plus tard, ces institutions reçurent d'importants développements. Ce ne fut qu'à l'époque où le collége et l'académie furent fondés par Calvin que l'enseignement prit dans Genève un élan, qui devait porter si haut dans cette cité la culture intellectuelle. Mais le point de départ fut le collége de Saunier, où l'instruction primaire se trouvait mêlée avec la foi. La Réformation lança Genève comme un navire, qui côtoie d'abord les rives les plus rapprochées, mais qui parvient ensuite aux mers les plus lointaines. Elle ne fut pas seulement une affaire de dogme théologique, comme on le croit; elle développa la conscience, l'intelligence, le cœur et régla la volonté. Elle ne forma pas seulement quel-

[1] C'est probablement de lui qu'est l'écrit intitulé : *Ordre et manière d'enseigner en la ville de Genève, au collége,* que M. le professeur Bétant a fait récemment réimprimer.

[2] Registres du Conseil des 27 août, 7 et 17 septembre, 29 octobre, 12, 14 et 15 novembre 1535. — Des hôpitaux de Genève. *Mémoires d'Archéologie,* III, p. 155-366.

ques hommes chrétiens; elle créa dans cette cité peuple nouveau, école, église, lettres, sciences, charité; elle y rendit chers les grands intérêts de l'homme et fit naître une abondance de recherches utiles, de pensées élevées. La Réformation put dire :

Nul des besoins de l'homme à moi n'est étranger [1].

Tandis que le conseil prenait des mesures bienfaisantes, un certain nombre de prêtres, agités, inquiets, se rendaient de maison en maison, tenaient conseil entre eux et professaient des sentiments qui devaient provoquer la révolte. Au lieu de prendre des mesures de rigueur à leur égard, le magistrat résolut loyalement de leur offrir une nouvelle occasion de défendre leur foi. Le 29 novembre, trente prêtres, ayant Dupan à leur tête, comparurent devant le conseil. Il y avait trente prêtres encore dans Genève et seulement trois ministres ! Ce n'était donc pas par le nombre et la puissance des hommes, que la Réformation s'établissait, mais par la puissance de Dieu. Le premier syndic leur demanda de prendre la défense de la papauté : « Nous n'en avons ni « la suffisance, ni le savoir, » répondit Dupan, et il ajouta : « Plutôt que d'exposer notre religion à « nouvelle dispute, nous renonçons à toute fonc- « tion pastorale. » Le sacerdoce abdiquait. Le conseil réunit de nouveau ces prêtres le 6 décembre, et leur posa ce dilemme : « Si votre doctrine est bonne, « défendez-la ; si elle est mauvaise, abandonnez-la. » Alors la débâcle commença : « Il y a longtemps,

[1] « Humani nihil a me alienum puto. »

« dit Delorme, que je ne célèbre la messe qu'à « contre-cœur; » et il passa, ainsi que d'autres, du côté de la Réforme. Quelques-uns quittèrent la ville; le conseil demanda à ceux qui restèrent de « prendre d'autres bonnets, » et de vivre de la vie commune. Enfin, voulant faire comprendre qu'il n'y avait plus dans Genève ni évêque, ni prince, le conseil arrêta de changer le palais épiscopal en prison[1]. Ce n'était pas lui faire changer de destination, selon quelques malins huguenots, puisque l'évêque et son évêché n'avaient jamais servi qu'à tenir la liberté captive. Ainsi finit dans Genève l'existence du sacerdoce romain. Le magistrat, loin de persécuter le catholicisme, avait, à plusieurs reprises, mis les prêtres en état de le défendre; ce fut la religion des papes qui se retira et fit place à celle des saintes Écritures. Sans doute la complète liberté religieuse, conquête des temps modernes, ne présida pas alors dans les conseils de la république; mais comme l'a dit un historien de Genève, qui n'est point protestant, « il ne faut pas demander à un siècle des pensées, des théories, des actes qui ne pouvaient naître qu'après des événements et des révolutions encore à venir[2]. »

Tandis que les prêtres s'en allaient, que leurs chants ne retentissaient plus sous les voûtes gothiques, que les cierges ne brûlaient plus sur leurs riches autels, que les rites multiples tombaient, Farel, Viret, Froment s'avançaient et disaient : « Nous « sommes prêts à prêcher sans nous épargner ni

[1] Registres du Conseil des 12, 23, 24 et 29 novembre, 6 décembre 1535.
[2] Thourel, *Histoire de Genève*, II, p. 163.

« ennui, ni labeur, et à user de tous les aiguillons « de la parole, pour conduire le troupeau dans le « droit chemin, avec sagesse et avec douceur. » Et dès lors, en effet, on entendit la Parole qui réveille et qui enseigne, retentir tous les jours dans les églises, et surtout à Saint-Pierre et à Saint-Gervais. Les auditeurs se disaient que ces vrais ministres de l'Évangile « ne faisaient pas comme les *revendeurs*, « qui ont coutume de farder leurs denrées, et de « lustrer leurs vieilles nippes, afin de les faire payer « plus cher ; mais qu'ils offraient la pure et naïve « doctrine de Jésus-Christ. » Plusieurs sentaient que la Parole de Dieu est une épée qui transperce jusqu'au fond, et tue le vieil homme, de telle manière qu'un nouvel homme remplace celui qui a été mis à mort.

Farel assembla le peuple dans la cathédrale, afin de demander tous ensemble la paix à Dieu qui la donne[1]. Ces prières montèrent vers le ciel. Genève aura la paix, mais après de nouvelles épreuves.

[1] Kirchhofer, *Farel*, p. 193.

CHAPITRE HUITIÈME

UN ÉNERGIQUE GENEVOIS APPELLE LA SUISSE AU SECOURS DE GENÈVE ET DE LA RÉFORMATION.

(Septembre et Octobre 1535.)

La joie qui remplissait alors Genève ne devait pas être de longue durée. Le jour était beau, et pourtant certains signes donnaient à connaître que la tempête n'était pas éloignée. La réformation qui s'était accomplie excitait à Turin, à Rome, et autour du puissant Charles-Quint, le mécontentement le plus vif. Jusqu'alors il y avait eu quelques escarmouches dirigées contre cette ville ; on avait dévasté ses terres, on avait coupé ses vivres, on avait même placé des échelles contre ses murailles : mais maintenant une campagne en règle allait s'ouvrir; l'ennemi était décidé à ne pas poser les armes qu'il ne l'eût prise et transformée en ville papiste et savoyarde. Les partisans de Rome sentaient le danger ; ils se disaient que Genève était à la fois à la porte de la France, de l'Italie, de l'Allemagne, et que si la Réformation s'y établissait, il y avait de quoi compromettre l'existence même de la pa-

pauté [1]. Aussi ne pensaient-ils qu'à dompter *la révolte*, fût-ce même au prix de beaucoup de sang, et à traiter Genève comme autrefois Alby, « de sainte et illustre mémoire. » Paul III, ami du monde, ami des beaux-arts, voulait pourtant employer d'abord des moyens plus doux — réduire la ville par la famine. « Ces luthériens de quatre jours, disait-il, « seront bientôt dégoûtés de leur hérésie. » Il se trompait; mais le duc de Savoie ne partageait pas son erreur. Ce prince, d'une certaine bonté envers les siens, était, quand il s'agissait de Genève, dur, emporté, impitoyable; c'est lui qui devait être le Simon de Montfort de la nouvelle croisade. « Im« possible, disait-on, que les Genevois subsistent, « vu toutes les alliances du duc. D'une part, il y a « l'Empereur son beau-frère, le roi de France son « neveu, le roi de Portugal son beau-père, les Suis« ses ses alliés; et puis tous ses sujets qui environ« nent Genève, deux cents lieues à la ronde, comme « des loups entourent un parc de faibles brebis. « D'autre part, il y a le pape, les cardinaux, les « évêques et les prêtres, dont l'évêque de Genève a « faveur et support [2]. » Le cabinet de Turin résolut donc de se mettre à l'œuvre. Le 30 août, le duc signala publiquement Genève, comme atteinte de la peste, défendit, sous peine de mort à ses sujets d'avoir aucune communication avec les habitants, et promit l'hospitalité dans ses États à tous ceux qui voudraient fuir l'épidémie. On croyait en Piémont qu'il n'y resterait que quelques brouillons, et qu'un

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 169.
[2] *Ibid.*

coup de main rendrait l'armée ducale maîtresse de cette ville. Tout se prépara dans les États de Charles III pour frapper un coup définitif[1].

Le 28 août et le 24 septembre, des compagnies nombreuses arrivèrent jusqu'aux portes de la ville; mais les Genevois les repoussèrent. Ce n'étaient qu'escarmouches d'éclaireurs; on préparait des attaques plus redoutables. Charles-Quint, vainqueur de Barberousse, demanda aux ligues suisses, réunies à Baden, de prêter main-forte au duc de Savoie. On disait en plusieurs lieux que le plan de ce puissant monarque était de détruire quatre cités : Alger, Genève, Wittemberg et Constantinople, deux villes de l'Alcoran et deux de l'Évangile. Une antique prophétie ne parlait-elle pas d'un empereur qui devait faire la conquête du monde, ordonner « sous peine de mort l'adoration de la croix, puis « être couronné dans Jérusalem *par un ange de* « *Dieu.* » — « Cet empereur, disait-on, c'est Charles- « Quint[2] ! »

L'épouvante commençait à gagner la population genevoise; les conseils délibéraient, mais en vain, sur ce qu'il y avait à faire pour sauver la ville; on voyait des chefs de famille s'asseoir à leurs foyers, l'œil morne, la bouche muette, le front chargé de soucis; et des groupes se former çà et là dans les rues. « Hélas! disait-on, que d'infortunes! Tout « autour de la ville empêchements de vivres, pille- « ries, incendies, assauts de guerre. Dans la ville

[1] Chron. msc. de Roset, liv. III, ch. XXXVII.

[2] Stettler, *Chronik*, p. 68. — Ranke, *Deutsche Geschichte*, IV, p. 118.

« même, grandes intelligences en faveur de nos « ennemis. Comment une poignée de gens résiste- « raient-ils à de telles multitudes?... » Alors les *prêcheurs* de la Parole remontraient les magnifiques délivrances racontées dans les Écritures. « Il fera « de même pour vous aujourd'hui, disaient-ils, « moyennant que vous ayez en lui votre *fiance* to- « tale. » Et relevés par cette parole puissante, ces hommes contre lesquels les princes consultaient ensemble, s'écriaient : « Nous ne voulons avoir qu'en « Dieu seul notre espoir et notre refuge [1] ! »

Charles III, encouragé par l'appui de l'Empereur, envoya ses ambassadeurs aux cantons suisses, et demanda que le duc et l'évêque, « conduits par « Messieurs de Berne, rentrassent dans Genève, « pour y reprendre toute leur prééminence; et que « personne n'innovât. » Heureusement que les députés de Genève, Lullin, des Clefs et Claude Savoye étaient là, et demeurèrent fermes comme un roc, pour maintenir les droits de leur patrie. Les Suisses, voyant les deux partis également inflexibles, se retirèrent en disant : « Cette affaire de Genève nous « ennuie à la mort; tirez-vous-en comme vous « pourrez! » Lullin et des Clefs retournèrent à Genève, mais Claude Savoye, décidé à obtenir du secours, demeura dans les ligues [2].

Les espérances de cet énergique réformé n'étaient pas sans quelque fondement. Quand le conseil de Berne avait appris l'abolition de la messe à Genève,

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 168, 169.
[2] Registres du Conseil du 26 septembre 1535. — Stettler, *Chronik*, p. 69. — Chron. msc. de Roset.

il s'en était réjoui, et avait écrit le 28 août aux magistrats une lettre de félicitation : « Puisque « vous avez connu la vérité, leur avait-il dit, veil- « lez en icelle, et fermement persévérez. Ce faisant, « ne craignez pas que Dieu finalement vous laisse « ruiner. » Claude Savoye se rendit à Berne. Y étant arrivé, il allait de maison en maison et paraissait devant les chefs de l'État : « Quoi ! disait-il, « vous nous avez envoyé votre ministre Farel, et « maintenant que nous avons obéi à la Parole qu'il « nous a prêchée, vous nous livreriez aux mains « cruelles de nos ennemis ! » Le noble réformateur Berthold Haller le soutenait de toutes ses forces, et demandait que « Berne n'abandonnât pas lâche- « ment Genève. » Mais les députés de Turin travaillaient les seigneurs du conseil en sens contraire. L'intérêt propre prévalut parmi ces patriciens : « Levez des troupes pour votre défense, répondi- « rent-ils à Savoye, pourvu que ce ne soit pas sur « nos terres ; tout ce qu'il nous est possible de faire « pour vous, c'est de vous recommander à la grâce « de Dieu. » Et ils terminèrent par cette locution énergique, mais un peu familière : « La chemise, « Monsieur, nous est plus près que la robe [1]. »

Quand les Genevois apprirent le refus de Berne, ils en furent consternés. Berne, réformée comme eux, les abandonnait. La foi, si nécessaire aux peuples, commençait à chanceler dans bien des cœurs. Mais Farel s'efforçait de raffermir ceux qui étaient ébranlés. « Certes, leur disait-il, Messieurs de Berne

[1] Registres du Conseil du 26 septembre 1535. — Froment, *Gestes de Genève*, p. 170. — Lettres de Haller à Bullinger.

« nous ont remis à un maître qui est grand et fort, « — à Dieu. C'est lui qui doit avoir tout l'honneur « de notre délivrance, et non les hommes. Il a fait « de plus grandes choses que *cette ici*. Il montre « toujours sa puissance dans ce qui est désespéré, « et quand il semble que tout soit perdu, c'est alors « que tout est gagné[1]. »

La cour de Turin ne pensait pas comme Farel, et voyant les Suisses abandonner Genève, elle ne douta plus que cette ville tant convoitée ne tombât bientôt dans ses mains. Il fallait profiter de l'abattement des citoyens; aussi le cabinet piémontais envoya-t-il promptement des ambassadeurs, qui sommèrent les magnifiques seigneurs de Genève, au nom de leurs maîtres, de bannir l'hérésie et les hérésiarques, de rendre à l'évêque et au clergé leurs droits, et de rétablir les images. Mais les Genevois, plus fiers encore dans le malheur que dans la prospérité, répondirent aux députés : « Nobles seigneurs, nous « sacrifierons nos fortunes, nos intérêts, nos enfants, « notre sang, notre vie, au maintien de la Parole de « Dieu. Et même plutôt que de livrer ce saint dé- « pôt, nous mettrons le feu, comme l'ont fait jadis « les Helvétiens, aux quatre coins de notre ville[2]. » Les ambassadeurs portèrent à leur maître cette héroïque réponse, et le duc hâta ses préparatifs.

Un danger non moins grand, plus grand peut-être, menaçait Genève : la discorde. Une haine implacable, « semblable à celle qui se trouvait jadis entre César

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 171.

[2] Ceci se rapporte aux douze villes que les Helvétiens ruinèrent en partant pour les Gaules.

« et Pompée, » disait-on, divisait le capitaine-général Philippe et le syndic Michel Sept; — haine fatale, d'où devaient sortir des maux infinis, pertes de biens, d'honneur, de personnes, bannissements et morts. Les uns prenaient parti pour Philippe, les autres pour Michel Sept. « Quand le fils aîné du « capitaine-général, disaient les premiers, fut fait « prisonnier par les hommes de Peney, et que ceux-« ci demandèrent pour sa rançon la mise en liberté « de tous ceux des leurs qui étaient captifs à Ge-« nève, Michel Sept répondit : « Non, ce serait con-« traire aux intérêts de l'État. » — « Sans doute, « répondaient les amis du syndic; mais n'a-t-il pas « ajouté : « Rachetons le fils de Philippe; je donne « pour ma part trois cents écus. S'il s'agissait de « mon propre fils, mon avis ne serait autre. » Le conseil ayant en conséquence refusé l'échange, le capitaine-général, homme libéral et courageux, mais orgueilleux, turbulent, téméraire, jura à Michel Sept une mortelle haine. Il jetait partout feu et flamme contre le vénérable magistrat, et sacrifiant à son ressentiment les intérêts de la patrie, se retira comme Achille sous sa tente. « Je suis malade, « répétait-il, je ne veux plus être capitaine-général[1]. » Une extrême susceptibilité peut perdre un homme et souvent un État.

La démission du capitaine-général, en des circonstances aussi graves que celles où se trouvait Genève, ainsi que les divisions dont elle était accompagnée augmentaient fort les périls de la

[1] Froment, *Gestes de Genève,* p. 181. — Registres du Conseil du 25 novembre 1535.

ville. De plus, on ne savait qui donner à Philippe pour successeur. Plusieurs demandèrent Baudichon de la Maisonneuve; or il était prompt et impétueux comme l'autre, et le conseil eût voulu un esprit plus rassis, plus pénétrant, plus prévoyant; il craignait la fougue et le manque de circonspection de ce hardi citoyen. Mais ses amis représentaient que nul n'était plus dévoué à la cause de l'indépendance et de l'Évangile; que ce qu'il fallait maintenant, c'était un chef intrépide et plein d'élan. De la Maisonneuve fut nommé capitaine-général.

Aussitôt le nouveau commandant en chef ordonna une *montre* (revue) de tous les braves qui étaient prêts à sortir avec lui pour aller au-devant de l'ennemi. Il n'y avait que quatre cents hommes. N'importe; de la Maisonneuve saisit un drapeau, sur lequel il avait fait peindre des larmes de feu. Ce drapeau, avec ses larmes, est un peu théâtral; plus de simplicité eût été mieux à cette place. Toutefois c'était un sentiment vrai et profond de la situation tragique où se trouvait Genève, qui animait de la Maisonneuve. Il déploya son étendard devant ses quatre cents soldats, et s'écria : « Que chacun soit prêt à mourir. Ce ne « sont plus des larmes ordinaires qu'il faut ré« pandre, mais des larmes de feu, des larmes de « sang! »

La troupe étant rentrée dans la ville, se rendit dans les temples. Farel avait autant d'ardeur pour prier que Baudichon pour combattre. Tous les jours il y avait des sermons et des oraisons au Sei-

gneur. « O Dieu, disait le réformateur, qu'il te « plaise défendre ta cause[1] ! »

En effet, ce n'était pas seulement l'indépendance de Genève qui était menacée; c'était la Réformation. Les Genevois énuméraient leurs souffrances : outrages, pauvreté, famines, froid, pertes de biens, meubles et bestiaux, dérobés par les bandes de pillards, jeunes enfants et même hommes et femmes enlevés, maltraités, mis à mort, — assauts qui se *baillent* toutes les heures et si rudement que l'on ne peut plus les soutenir! Mais les plus grands maux étaient à venir. Charles de Savoie, soutenu par l'Empereur, engageait de vieux soldats italiens et espagnols, et choisissait pour les commander un des plus cruels capitaines du siècle, employé plus tard par Charles-Quint contre les protestants d'Allemagne. Les chefs de l'État, pénétrés de la grandeur du péril, firent le 3 octobre cette déclaration : « Nos ennemis se préparent chaque jour pour « nous outrager, en sorte que si Dieu ne nous donne « secours, nous ne pourrons échapper à leurs « mains sanguinaires[2]. »

Pendant ce temps, Claude Savoye, qui sollicitait le secours de Berne, n'éprouvait que des refus. Il était triste, angoissé ; tout s'obscurcissait autour de lui ; il ne savait d'où pouvait venir le secours. Tout à coup un rayon de lumière l'éclaira ; Farel avait annoncé à Neuchâtel l'Évangile qu'il prêchait à Genève. La ville, les villages, les vallées de ce pays

[1] Froment, *Gestes de Genève,* p. 172.
[2] Registres msc. du Conseil du 3 octobre. — Froment, *Gestes de Genève,* p. 168, 172, 184, 185, etc.

étaient le théâtre de nombreuses victoires du réformateur. Il avait aussi prêché aux montagnards de l'évêché de Bâle, qui s'étaient imaginé entendre « un ange descendu du ciel. » Claude Savoye, rejeté par les seigneurs de Berne, porta donc ses regards vers le Jura, où la langue française étant en usage, il lui serait facile de plaider la cause de sa patrie. Il secoua contre Berne la poussière de ses pieds, et partit.

Il y avait dans ces contrées un homme connu par son zèle évangélique, ami de Farel, et sur lequel Savoye croyait pouvoir compter. Jacob Wildermuth, ou par contraction Wildermeth[1], appartenait à une famille dont les membres occupaient les premières charges à Bienne, où ils étaient maires héréditaires; mais ils possédaient aussi la bourgeoisie de Neuchâtel, et celui dont nous parlons semble avoir souvent résidé dans ces derniers pays. Son père s'était distingué dans les fameuses batailles de Morat et de Grandson, et lui-même avait fait les campagnes d'Italie de 1512 à 1515. *Wildermuth* signifie *courage sauvage;* ce nom désignait bien ce guerrier intrépide. Quoique âgé[2], il avait le feu de la jeunesse et pouvait supporter de rudes fatigues. Quand vers la fin de 1529, Farel s'était présenté à Neuchâtel, Wildermuth l'avait accueilli, et les autorités ayant défendu au réformateur de prêcher dans les églises : « Restez, lui avait dit le soldat, je vous « ferai prêcher dans les maisons. » Il s'était vu aus-

[1] Dictionnaire de Len.
[2] «Den wohlbetagten Hauptman Jacob Wildermuth.» (Stettler, *Chronik*, p. 70.)

sitôt assailli de menaces. « Je puis bien les braver, « avait-il dit, car je sais que Dieu est plus fort que « l'homme ou le diable[1]. »

Tel était l'homme auquel Claude Savoye exposa le danger de Genève. Il conçut aussitôt la pensée de délivrer cette ville. Wildermuth n'était pas seulement plein de foi dans l'Évangile et d'aversion pour les superstitions ultramontaines, il était encore intelligent, habile, courageux ; et ayant fait jadis la guerre d'Italie, il savait mieux qu'un autre, organiser et conduire des corps de volontaires. « Un « bourgeois de Berne, lui dit le Genevois, m'a re- « mis six cents couronnes, afin de lever une troupe « destinée à repousser le duc et le pape. » — « Eh « bien ! dit le guerrier suisse, je me charge, avec « le secours de mon cousin Ehrard, de Nidau, qui « a la main forte [2], de vous enrôler de vigoureux « compagnons, et de les mener secrètement et « promptement à Genève. »

A une demi-lieue de Bienne, sur le lac de ce nom, dans le Seeland, qui fait partie du canton de Berne, se trouve la jolie petite ville de Nidau. Ehrard Bourgeois était l'un de ses citoyens les plus dévoués à l'Évangile et à la liberté, mais de plus un de ces hommes forts et pratiques, qui savent s'y prendre pour agir sur les autres, et qui, quand ils ont une fois embrassé une cause, ne l'abandonnent pas avant son triomphe. Il fit aussitôt

[1] Lettre de J. Wildermuth au Conseil de Berne, Neuchâtel, 3 décembre 1529. (Archives de Berne. Herminjard, *Correspondance des Réformateurs dans les pays de langue française*, II, p. 212.)

[2] « Seiner handvesten vetters. » (Stettler, *Chronik*, p. 70.)

connaître dans Nidau et les lieux environnants, la position critique de Genève. S'il avait la *main forte*, sa voix n'était pas moins puissante; ceux qui aimaient l'Évangile et haïssaient le despotisme répondirent à son appel. Dans une humble demeure de cette localité vivait, avec son mari et ses trois fils, une femme dont le nom ne nous a pas été conservé. Pleine d'un zèle ardent pour l'Évangile, elle résolut de contribuer à la délivrance de ses frères de Genève. L'esprit religieux a souvent revêtu la femme d'une force qui ne semble pas être l'apanage de son sexe. L'héroïne de Nidau se lève; elle saisit une épée à deux mains, et s'adressant à son mari et à ses trois fils, elle leur *baille* à tous courage. Elle brûlait du désir de marcher avec les siens à la rencontre de ces soldats de la Savoie qui, poussés par le pape, marchaient contre Genève. Leur nombre, leur force, ne l'arrêtait pas. « Quand il n'y « aurait que moi, dit-elle à son mari et à ses en- « fants, je voudrais batailler avec cette épée tous « ces Savoisiens[1]. » Le père et les fils étaient eux-mêmes fort vaillants compagnons et fervents à l'Évangile. Ils se présentèrent tous les cinq à Ehrard, afin d'aller délivrer Genève. C'est un grand signe, a-t-on remarqué, quand les femmes elles-mêmes se mêlent de soutenir des droits, et encouragent leurs fils et leurs maris, au lieu de les détourner de la bataille; quand cela arrive, les ennemis sont perdus à l'avance. On l'a vu dans l'antiquité et dans les temps modernes. Le feu qui animait

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 195.

cette héroïne, se répandit tout autour d'elle, et un bon nombre de vaillants compagnons accoururent du Seeland, de Bienne et des vallées du Jura, pour se ranger sous le drapeau d'Ehrard.

Pendant ce temps Claude Savoye et Wildermuth appelaient les hommes de bonne volonté à Neuchâtel et dans ses vallées. Partout Savoye faisait des doléances sur la pauvre cité de Genève. « Au nom « de Dieu, disait-il, assistez-nous! *Baillez* aide et « secours à vos frères chrétiens, qui tiennent une « même loi et une même foi que vous, et qui parce « qu'ils font prêcher l'Évangile et défendent leurs « libertés et franchises, sont environnés des ennemis « de la foi. » Ces paroles n'étaient pas vaines. Bien des esprits généreux rejetaient loin d'eux les pensées égoïstes qui auraient pu les retenir. « Ne se« rons-nous pas émus de pitié envers nos frères en « notre Seigneur, se disaient les uns aux autres « *iceulx* de Neuchâtel, la charité que nous devons « à notre prochain, ne nous pressera-t-elle pas? » Un des plus fervents était Jacques Baillod, appelé aussi le Banneret Baillod, dont la famille, une des plus anciennes du Val de Travers, occupait les premières charges de l'État. Il était à ce qu'il paraît mal fait de corps [1], petit, un peu bossu, à peu près comme un Esope, disaient quelques-uns, mais il était habile et vaillant capitaine. Beaucoup d'hommes du Val de Travers et d'autres lieux se rendirent à son appel. A Neuchâtel même, un ancien membre du conseil se distinguait par son zèle;

[1] *Abrégé chronologique de l'histoire de Neuchâtel,* par un ancien justicier, p. 161.

c'était André, dit Mazellier, c'est-à-dire le boucher [1], doué de l'un de ces caractères fermes, qui quand ils ont mis la main à la charrue, ne regardent pas en arrière. « Bientôt, dit un chroniqueur « contemporain, mille hommes d'élite, belles gens « de guerre, fidèles et de grand cœur, s'il y en a « entre tous les Suisses, furent assemblés, et prêts « à partir, pour aller secourir Genève, à leurs pro« pres dépens [2]. » Selon d'autres, huit à neuf cents hommes seulement prirent les armes.

Cependant le bruit de ces préparatifs arrivait au château de Neuchâtel. Le sire de Rive de Prangins, gouverneur du comté pour la princesse de Longueville, « homme papiste et Savoyard, » dit le chroniqueur Roset, « grand adversaire de la Pa« role, » dit Froment, avait fait tout ce qu'il avait pu pour empêcher la Réformation de s'établir dans le pays, et voilà maintenant que des Neuchâtelois veulent aller la soutenir à Genève. Étonné de tant d'audace, il fit défense à ces braves de bouger, et cela sous peine de toute son indignation. Parmi ceux qui avaient répondu à l'appel de Savoye, il y en eut alors qui hésitèrent. Un certain nombre de ces braves gens n'avaient pas de fortes croyances et une forte volonté pour les maintenir. Pleins de respect pour Madame la princesse et son gouverneur, ils pliaient facilement sous l'autorité qui prétendait les contraindre. Leurs femmes s'efforcèrent de ranimer leur zèle. Ce n'était pas, aux yeux de celles-ci, une guerre ordinaire; il s'agissait de com-

[1] *Annales de Boyne,* liv. II, p. 293.
[2] Froment, *Gestes de Genève,* p. 192.

battre pour la Parole de Dieu. Réformées ardentes, elles avaient à cœur, autant que Farel, de soutenir la foi, et joignaient à la pure doctrine cette vive sensibilité, cet élan du cœur, qui sont l'apanage de leur sexe. « Allez, allez-y, disaient-elles; si « vous n'y allez pas, nous irons nous-mêmes! » Quelques-unes, en effet, allèrent comme l'héroïne de Nidau. D'autres, parlant au nom de la religion, imposèrent à leurs maris et les décidèrent. « Nous « ne voulons pas laisser nos frères chrétiens de « Genève périr misérablement, dirent les Neuchâ- « telois à ceux qui voulaient les retenir. On ne leur « fait la guerre pour aucune autre cause que pour « détruire l'Évangile et leurs libertés. *Pour telle « querelle nous voulons tous mourir!* »

Maintenant il fallait partir. Ces hommes qui s'étaient levés dans les villes, les vallées et la plaine pour défendre, sans caractère officiel, une cité qu'ils n'avaient jamais vue, n'étaient pas armés de pied en cap comme les brillants chevaliers savoisiens qu'ils allaient combattre. Quelques-uns avaient des mousquets, tous avaient des épées, mais ils ne portaient ni casques, ni cuirasses. La justice de leur cause devait être leur cuirasse. Ce fut le 7 octobre au soir, que se mit en marche le corps le plus éloigné, celui qui venait de Bienne, de l'évêché de Bâle, de Nidau et du Seeland. Il est probable qu'il traversa le lac de Neuchâtel pour éviter la ville. Arrivé près de l'entrée du val de Travers, il s'arrêta; c'était là qu'était le rendez-vous. Ceux de Neuchâtel, de Valangin, et d'autres localités arrivèrent bientôt, et tous se trou-

vèrent réunis dans ces contrées pittoresques où l'Areuse se précipite hors de la vallée. L'intrépide Wildermuth prit le commandement [1].

La troupe s'apprêtait à partir quand elle vit une cavalcade arriver du côté de Neuchâtel; c'étaient des officiers du gouvernement, envoyés par lui pour s'opposer à ce que des sujets de Madame marchassent au secours de Genève. Ayant atteint la troupe, ces délégués du sire de Prangins abordèrent les gens de leur ressort, et leur ordonnèrent de retourner chacun dans leurs demeures. Aller se battre contre le duc de Savoie était se mettre en révolte contre leur souveraine qui les traiterait comme des rebelles. « Leur furent faites plus « grandes défenses que auparavant, avec fortes « menaces, tellement que plusieurs perdaient cou- « rage. » Ces Neuchâtelois n'avaient pas d'abord réfléchi que leur gouvernement était vivement opposé à la Réformation. Maintenant leur respect pour les puissances établies contre-balançait les sentiments qui les avaient portés à venir en aide à l'Évangile. Ils craignaient les conséquences fâcheuses que leur désobéissance pourrait avoir pour eux et leurs familles. On les voyait agités, partagés. Wildermuth, et d'autres bons personnages, s'apercevant que quelques-uns fléchissaient, en étaient navrés; mais ils ne voulaient pas d'hommes dont les cœurs

[1] Les documents en langue française, les *Gestes de Genève*, de Froment, une lettre officielle des Archives de l'État à Genève (*Portefeuille historique*, n° 1152), nomment le capitaine en chef *Jacob Verrier*. Les verriers ou fondeurs de verre étaient en général dans le pays des hommes riches et influents. Wildermuth appartenait à cette classe. (Voir *Correspondance des Réformateurs dans les pays de langue française*, II, p. 211.)

fussent affaiblis. Il était juste à leurs yeux de protéger les innocents contre les méchants ; mais ils ne voulaient pas imposer leurs convictions à leurs frères. Wildermuth s'écria : « Camarades ! si vous « n'avez pas le courage de mourir pour Genève, et de « tuer autant de faux prêtres qu'il s'en présentera, « allez-vous-en ! Mieux nous vaut être peu, mais « de cœur, comme au temps de Gédéon, que de « traîner après nous des timides. »

La lutte devenait toujours plus vive chez les Neuchâtelois. Iront-ils en avant, retourneront-ils en arrière ? Wildermuth avait nommé Gédéon ; on se rappela que ce chef en Israël avait consulté Dieu pour savoir s'il devait marcher contre Madian. Ces bonnes gens qui avaient pris les armes pour la cause de Dieu, croyaient en Dieu et dans son secours. Tous donc se mirent en prière sur la place même où ils se trouvaient, afin de demander au souverain Seigneur le chemin qu'ils devaient prendre, et cette troupe, auparavant tumultueuse, fut pendant quelques minutes dans un grand silence. Dieu lui-même devait choisir ceux qu'il voulait pour la bataille. La prière finie, chacun se leva, et l'énergique capitaine s'écria à haute voix et avec grande affection : « Maintenant qu'ils retournent « dans leurs maisons ceux que les menaces épou« vantent ; mais vous, auxquels Dieu a donné le « cœur de batailler pour nos frères, sans crainte de « votre vie, en avant ! » Trois à quatre cents retournèrent dans leurs foyers[1]. Il n'est pas douteux

[1] Froment dit environ trois cents. (*Gestes de Genève*, p. 194.) Les

qu'ils le firent par un principe d'obéissance à l'autorité supérieure.

Les autres, qui appartenaient surtout au canton de Berne et au Jura, n'avaient pas reçu de pareilles défenses, et quoique diminués, ils n'hésitèrent pas. Le petit corps d'armée était réduit de moitié et composé de quatre cent quinze hommes ; mais ceux qui restaient étaient pleins de foi et de courage. Ils partirent en invoquant le nom de Dieu, lui demandant de leur être en aide.

ambassadeurs bernois disent quatre cent cinquante. (Registres du Conseil de Genève *ad annum*.

CHAPITRE NEUVIÈME

LA GUERRE OU LA BATAILLE DE GINGINS.

(11 et 12 Octobre 1535.)

Quelle route allait prendre cette petite armée? Il semblait n'y avoir pour elle d'autre chemin que le pays de Vaud. Mais les capitaines du duc de Savoie occupaient cette contrée; ils séparaient de Genève la bande de Wildermuth, et pouvaient facilement lui opposer quatre à cinq mille hommes. De plus, si les auxiliaires suisses avaient suivi cette voie, ils eussent dû passer devant Yverdon et d'autres villes fortes, capables de les arrêter. « Je « me charge, avait dit Wildermuth, de mener « mes compagnons *secrètement* et *promptement* à « Genève. » Comment mener secrètement quatre à cinq cents hommes? Il avait formé pour cela un dessein hardi, étrange, au moyen duquel il franchirait la distance qui sépare Neuchâtel de Genève, sans qu'on sût même qu'il le faisait, et se présenterait aux Genevois en détresse et aux Savoyards leurs ennemis, au moment où nul d'entre eux ne l'attendrait. Le vieux capitaine entendait

tourner le Jura, et pour cela traverser le val de Travers, entrer dans la Franche-Comté, se porter sur Saint-Claude, et de là, passant par la Faucille, descendre directement sur Genève.

Ses hommes se mirent donc en marche : ils traversèrent Couvet, Môtiers, et autres villages du val; mais à peine en avaient-ils franchi les dernières prairies, qu'ils trouvèrent les routes montagneuses et abruptes, qui les séparaient des Verrières et de Pontarlier, entièrement fermées par les Savoyards [1]. Wildermuth, après avoir tenu conseil avec les autres chefs, résolut, au lieu de tourner le Jura, d'en traverser les hautes vallées. Quelques-uns objectaient la saison, les précipices, l'absence de chemins frayés; mais les chefs ne voyaient pas d'autre moyen d'échapper aux corps d'armée qui voulaient les arrêter. La bande était si peu nombreuse que si elle livrait deux ou trois combats avant d'atteindre Genève, une poignée d'hommes à peine entrerait dans la malheureuse cité.

Ayant donc tourné à gauche, vers le midi, et passé le village de Butte, les auxiliaires montèrent péniblement le sentier escarpé, qui se glissant entre le mont Chasseron et celui de la Côte-aux-Fées, conduit à Sainte-Croix. Ils traversèrent ce village, descendirent vers Vallorbe et montèrent alors dans les hautes vallées de Joux.

Ces héroïques aventuriers furent deux jours, vendredi et samedi, sur ces sauvages et froides hauteurs. Tout y était déjà couvert de neige, et ils en avaient

[1] « Die Strasse von ihren Feinden der Savoyern verhaget war. » (Stettler, *Chronik*, p. 70.)

jusqu'aux genoux[1], obligés ainsi de se frayer leur route avec des peines inouïes. Il ne faut pas oublier que parmi eux il y avait des femmes. C'était le temps le plus froid de l'année, dit Froment, l'hiver était hâtif et rigoureux. D'épais flocons de neige tombaient et couvraient ces braves d'un manteau blanc; aussi ne se mouvaient-ils que lentement. Mais Wildermuth, malgré son âge, Baillod, malgré sa petite taille, Savoye, malgré ses fatigues, étaient intrépides. L'un d'eux marchait toujours en avant, et quand il s'agissait d'attaquer des passages difficiles, ils s'élançaient, comme à l'assaut, avec une bouillante ardeur, sur ces boulevards glacés.

Il n'y avait alors dans la vallée que vingt familles et quelques religieux de l'ordre des Prémontrés, qui s'étaient établis au douzième siècle, au lieu qui s'appelle encore l'*Abbaye*. A l'approche de cette troupe inattendue d'hommes *blancs*, les habitants de ces hauteurs s'enfuyaient épouvantés, avec ce qu'ils avaient de meilleur; et ces nobles champions de l'indépendance et de l'Évangile ne trouvaient nulle part, ni hommes, ni provisions, en sorte que la famine « les pressait fort. » Ils se jetaient dans de pauvres jardins; mais n'y recueillaient pour apaiser leur faim que « quelques troncs de choux « et de raves, — encore bien peu, » ajoute le chroniqueur. Toutefois, ils ne perdaient pas courage. Ils allaient au secours de Genève; et chaque pas les en rapprochait. Cette pensée exaltait leur intrépidité; les neiges entassées, qui souvent leur fer-

[1] « Schnee eines Knies tief. » (Stettler, *Chronik*, p. 70.)

maient le chemin, étaient franchies avec une animation toujours nouvelle.

Le samedi, vers l'après-midi, ces braves atteignirent le lac sauvage des Rousses; ils tournèrent alors à gauche, pour se diriger vers la vallée du Léman, cheminant lentement entre de longues rangées de sapin. Enfin la troupe, accablée de fatigue, arriva à Saint-Cergues, sur les hauteurs du Jura qui dominent Nyon, à 2,800 pieds au-dessus du lac. Les vaillants hommes que conduisait Wildermuth, s'attendaient à trouver des vivres dans ce village; mais là aussi point d'habitants, point de provisions. Toutefois il y avait des maisons et même des lits; les chefs résolurent d'y passer leur nuit, et placèrent des sentinelles tout à l'entour [1].

Que fera-t-on le lendemain? On eût pu, à la rigueur, continuer à cheminer péniblement dans la montagne, jusqu'à la Faucille, pour de là descendre par Gex sur Genève; c'était, à ce qu'il paraît, le plan primitif de Claude Savoye; mais la plupart de ses compagnons, pressés par la faim, fatigués des neiges et des routes ardues du Jura, demandaient à descendre immédiatement dans la belle vallée du Léman. En vain leur représentait-on qu'ils rencontreraient infailliblement près de Nyon les troupes ducales, ils répondaient qu'ils avaient été deux jours sans manger; comment une troupe, affaiblie par la disette, pourrait-elle délivrer Genève? Rien n'était encore décidé, quand des sentinelles avancées amenèrent trois jeunes hommes qu'elles

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 194. — Stettler, *Chronik*, p. 70.

venaient de saisir, près du village. Wildermuth et les autres chefs les examinèrent; c'étaient les premiers êtres humains qui s'étaient approchés d'eux, depuis qu'ils s'étaient enfoncés dans le Jura. « Ce « sont les Genevois, qui nous envoient pour vous « servir de guides, dit l'un des trois, les troupes « ducales sont réunies non loin de la montagne, au « nombre de quatre à cinq mille, tant cavaliers « que fantassins, et elles se préparent à vous en- « velopper, à vous faire prisonniers et vous pendre[1]. « Suivez-nous et nous vous conduirons à Genève « sains et saufs. » Claude Savoye ne connaissait point ces hommes, ce qui n'était pas de bon augure; mais Wildermuth et les siens avaient de ces cœurs sincères qui ne supposent pas facilement chez les autres la perfidie; trop heureux de trouver des guides, ils résolurent de suivre le lendemain matin les jeunes gens. C'était le soir; chacun se prépara à prendre un repos bien nécessaire.

Il y avait pourtant un homme, dans cette vaillante troupe, qui ne devait pas se reposer. Le *Genevois*, comme il est communément appelé dans ce récit, croyant que les destinées de sa patrie allaient se décider, ne pouvait dormir. Sur ces entrefaites, un homme du pays, ayant des allures mystérieuses, se présenta aux avant-postes et demanda à le voir. Aussitôt Savoye s'aboucha avec lui. Ce messager lui dit qu'il venait de la part de l'un des nobles, réunis alors autour de Monseigneur de Lullin, gouverneur de Vaud; c'était le seigneur d'Allinges. Il

[1] « Zu ümgeben, fahen under hencken. » (Stettler, *Chronik*, p. 70.) — Msc. de Roset, liv. III, ch. XLI.

avait quitté le château de sa famille, situé près de Thonon, sur une colline escarpée, dont les belles ruines font encore l'admiration des voyageurs, et s'était joint aux gentilshommes savoyards. Ami personnel de Savoye, il lui faisait dire que Messieurs Louis de Diesbach et Rodolphe Nægueli, envoyés de Berne, étaient arrivés au château de Coppet, afin de se porter comme médiateurs dans l'affaire. Cette nouvelle émut Savoye; la diplomatie bernoise voulait-elle annuler ses efforts? Il aurait pu attendre jusqu'au matin; mais son caractère le portait toujours en avant. Il résolut de partir seul et sur l'heure. D'Allinges lui envoyait un papier signé de sa main, qui devait lui tenir lieu de sauvegarde. Après avoir conféré avec Wildermuth, Savoye quitta Saint-Cergues, au moment où tous allaient se livrer au repos de la nuit. Il descendit précipitamment la montagne, quoique non sans peine, et traversant les broussailles, franchissant les rochers, il arriva enfin au pied du Jura. Il y trouva un beau coursier espagnol que d'Allinges lui envoyait. Savoye sauta en selle, et courut bride abattue sur Coppet[1].

De leur côté les Suisses qui avaient couché à Saint-Cergues ne perdirent pas de temps. Debout de bonne heure, le dimanche matin, ils partirent sous la conduite des trois jeunes guides. Genève était « une brebis tombée dans la fosse, » il fallait courir à son secours. La troupe passa près du château, où tout à coup se dévoile, aux regards de ceux qui

[1] « Den Berg herab, willens mit den Bernern zu conferiren. » (Stettler, *Chronik*, p. 71.)

ont été longtemps encaissés dans des gorges plus ou moins étroites, un monde éclatant de beauté, — le lac, sa riche vallée toute peuplée de riants villages, les Alpes magnifiques, au sein desquelles le mont Blanc élève sa tête royale, Genève et les tours de son antique cathédrale. Heureux d'apercevoir la ville au secours de laquelle ils accouraient, ces hommes généreux la saluèrent avec joie. Ils descendirent et arrivèrent près de Gingins, une lieue au-dessus de Nyon, dont le château était alors habité par un frère du vicaire général de Genève. Les hommes de Wildermuth, harassés, affamés, espéraient, d'après ce que les guides leur avaient dit, trouver là en abondance la nourriture dont ils avaient tant besoin.

Entre la montagne et le village, se cachait, derrière un taillis, un ravin creusé par les eaux qui, lors des grandes pluies, tombent de la montagne ; à peine pouvait-on y tenir deux de front, un ruisseau coulait au fond, et des haies épaisses le bordaient de part et d'autre. Les conducteurs de ces vaillants hommes leur dirent qu'ils devaient se garder d'aller jusqu'au village, de peur que l'ennemi ne fût ainsi instruit de leur arrivée, et les invitèrent à se cacher dans le ravin, et à les y attendre. « Nous cour« rons à Gingins, dirent-ils, nous en rapporterons « de quoi vous restaurer ; puis nous partirons tous « pour Genève. » — « Allez, leur répondit-on, « nous payerons bien tout ce que vous trouverez. » Les Suisses se rangèrent sans bruit dans cette voie creuse, et leurs guides les quittèrent.

Or, il se trouvait à Gingins une troupe ennemie,

composée d'Italiens, de Savoyards, de gentilshommes et d'hommes d'armes des bailliages de Nyon, de la Côte, du pays de Gex, de la Sarraz, et d'autres localités. Les prêtres avaient prêché la croisade dans les paroisses [1]. Ils avaient fait plus; ils s'étaient armés eux-mêmes [2], et avaient marché en tête de leurs villages, disant qu'ils ne poseraient pas les armes, que l'hérésie ne fût extirpée de la vallée du Léman. Tous ces soldats attendaient les Suisses, impatients de fondre sur la petite bande dont on avait vu les quatre à cinq cents soldats mal armés, descendre la montagne. Le duc de Savoie avait sur pied, pour les arrêter, trois à quatre mille hommes, selon le rapport officiel. Froment, qui exagère souvent les nombres, parle de quatre à cinq mille, et il met parmi eux des Espagnols. Ces troupes étaient partagées en divers corps, et un seul se trouvait alors à Gingins.

Cette première division, composée de quinze cents hommes, était commandée par le sieur de Lugrin, chef du contingent du pays de Gex, et Italien selon un manuscrit. Dévoué à l'Église romaine et à son maître le duc, Lugrin détestait Genève et la Réforme. C'était vers lui que s'étaient portés les trois guides. Reçus au château, ils lui font connaître le résultat de la ruse de guerre à laquelle ils avaient eu recours, et lui apprennent que les Suisses se trouvent renfermés, comme des prisonniers, en un lieu étroit, où il leur est impossible de se mouvoir, et où les égorger sera chose facile.

[1] Stettler, *Chronik*, p. 70.
[2] « Mit guten Brægedinen angethan. » (*Ibid.*, p. 71.

Aussitôt Lugrin se met à la tête de ses gens, sûr d'écraser du premier coup des aventuriers, épuisés par la fatigue et par la faim, et d'inonder du sang des hérétiques le profond ravin des montagnes.

Les amis de Genève attendaient avec candeur, dans le silence, les vivres qu'on leur avait promis. Bientôt il leur semble ouïr un certain bruit; le capitaine Erhart et quelques autres lèvent la tête. Quel est leur étonnement, lorsque, au lieu de leurs trois prétendus amis leur apportant du pain, ils voient une troupe nombreuse de cavaliers et de fantassins bien armés, qui s'avance et s'apprête à leur servir un tout autre festin. Wildermuth, sans hésiter, sort du ravin. En même temps le sieur de Lugrin s'avance, et les deux chefs, chacun accompagné d'un subalterne, se rencontrent entre les deux troupes. « — Quel est votre dessein? dit Lu« grin. — Aller à Genève, répondit Wildermuth. « — Nous ne vous donnerons pas le passage. — Eh « bien, nous le prendrons. » Alors l'officier qui accompagnait Lugrin, assène un coup du bois de son arquebuse à Wildermuth, et celui-ci tombe. Mais le Neuchâtelois qui l'accompagne frappe à son tour le Savoyard, et, dit un manuscrit, le tue [1]. Wildermuth se relève aussitôt, et court vivement vers les siens pour donner l'ordre de la charge.

Les soldats qui composaient la troupe du duc de Savoie étaient des hommes courageux, pleins d'enthousiasme pour la cour de Rome. Ils couvrirent

[1] Msc. de Berne, attribué à Bonivard.

une colline située entre le ravin et le château ; ils s'ébranlèrent, et étant arrivés à portée, ils firent feu de leurs mousquets ; mais les Suisses étant encore au fond du ravin, le plomb passa par-dessus leurs têtes. « En avant ! » cria dans ce moment Wildermuth. Au même instant, ses hommes indignés de se voir joués et trahis, sortirent de leur fossé, se jetèrent à travers la haie, se placèrent hardiment en présence des ennemis, et firent une décharge qui en jeta bas plusieurs. Puis ces Suisses valeureux, que la faim et la colère excitaient, ne se donnant pas le temps de recharger leurs armes, se jetèrent avec impétuosité sur les Savoyards. On eût dit des ours ou des loups que les neiges et la faim chassaient de ces montagnes, et qui venaient chercher dans la plaine quelque proie à dévorer. Ceux qui avaient des épées se battaient à l'arme blanche ; ceux qui avaient des mousquets s'en servaient comme de massues ; on se prenait corps à corps, et la mêlée était affreuse. Au milieu de la lutte se trouvait l'héroïne de Nidau, avec son mari et ses trois fils « tous fervents à l'Évangile. » Maniant son glaive à deux mains, elle affrontait les Savoyards. « Cette famille de cinq personnes, père, « mère et enfants fit une très-grande déconfiture « de gens, » dit Froment. Le mari fut tué, les enfants furent blessés, mais la mère n'eut pas de mal. C'était chose admirable que de la voir, dit le chroniqueur ; nul n'attaquait l'ennemi avec une telle intrépidité. Une autre femme, selon Stettler, rivalisait de courage, frappait à droite et à gauche, et déjà quatre Savoyards avaient mordu la poussière

quand elle tomba elle-même atteinte d'un coup mortel[1].

Les hommes ne restaient pas en arrière. Saisis d'une fureur martiale, ils passaient leurs épées au travers du corps de leurs ennemis ou les assommaient de leurs arquebuses, ou bien, rechargeant rapidement leurs armes à feu ils les mettaient bas à distance[2]. Fins arquebusiers, ils choisissaient leurs victimes; quarante nobles, la plupart chevaliers de la cuiller, mordirent la poussière; et les prêtres payèrent à la mort un grand tribut. A la colère fanatique du clergé, qui marchait lui-même courageusement au combat, répondait la colère vengeresse des Suisses, irrités de rencontrer des hommes de paix sur le champ de bataille. Wildermuth avait signalé à ses gens « les faux prêtres. » « Eh bien! « les voilà maintenant..., il faut les immoler, « comme le fit autrefois Élie. » Les curés, qui ne s'étaient pas attendus à une telle résistance, voyaient ces terribles Helvétiens auxquels deux jours de souffrance, et la perfidie de leurs ennemis, donnaient une sorte de transport, les immoler avec indignation. Une imagination exaltée pouvait seule, peut-être, assurer la victoire aux Suisses. Un d'eux, surtout, semblait être l'ange de la mort. L'indignation qu'il éprouvait en voyant des ministres de Dieu

[1] Il paraît bien, d'après les chroniqueurs, que ce sont ici deux cas distincts. Froment (*Gestes de Genève*, p. 195) dit positivement que la femme dont il fait mention *n'eut pas de dommage*; Stettler (*Chronik*, p. 71) dit au contraire de celle dont il parle, qu'elle avait *von ihrem Tod vier Mann erlegt*. L'un ou l'autre de ces chroniqueurs se serait-il trompé?

[2] « Stachen, schlossen und schlugen se mænnlich.» (Stettler, *Chronik*, p. 71.)

manier le glaive, l'emportait, et vingt d'entre eux tombèrent sous ses coups, terrible accomplissement de cette parole de Jésus-Christ à Pierre : *Ceux qui auront pris l'épée périront par l'épée.* Cent de ces ministres de la paix, devenus ministres de la guerre, restèrent morts ou blessés sur la place[1]. Le bruit était affreux et s'entendait au loin. «Pen« dant que cette bataille se faisait, dit Froment, « furent de grands éclairs en l'air et un grand ton« nerre. » Y eut-il un orage, ou ces paroles ne sont-elles qu'une figure? Peut-être prit-on de loin, dans le moment, pour éclairs et tonnerres le feu et les détonations du combat.

La défaite semblait totale et définitive: Wildermuth et les siens croyaient n'avoir plus qu'à marcher sur Genève, quand une circonstance inattendue les obligea à tout recommencer. Un autre corps de l'armée de Savoie, le plus rapproché, appelé par le bruit des combattants, accourut au secours de Lugrin. Il était commandé, à ce qu'il paraît, par Michel Mangerot, baron de La Sarraz; il est même le seul chef de son parti nommé par quelques historiens[2]. Mangerot, Français d'origine, mais qui avait pris possession de la seigneurie de La Sarraz, était depuis la mort du sieur de Pontverre, le plus terrible des chevaliers de la Cuiller. Malgré ses efforts, nul ne put tenir devant l'ardeur des Suisses, et partout l'intrépidité triompha du nombre. Ces « grands Welches, » comme le chro-

[1] « Bey hundert priestlichen Personen... auf den Platz gelassen. » (Stettler, *Chronik*, p. 71.)
[2] Verdeil, *Histoire du canton de Vaud.*

niqueur allemand appelle les Savoyards, étaient effrayés, découragés ; ils jetaient leurs armes, tournaient le dos et prenaient honteusement la fuite [1], laissant le champ de bataille couvert de biscaïens, de cuirasses, de lances, de chevaux morts, de cadavres [2], parmi lesquels, dit le catholique Pierre-Fleur, se trouvaient ceux de beaucoup de *bons personnages*. La perte des Savoyards fut inégalement estimée de cinq cents à deux mille. Au premier rang des victimes de la guerre, les Suisses reconnurent leurs trois perfides conducteurs. Eux-mêmes n'avaient perdu que sept hommes et une femme. La colline où se donnèrent ces terribles coups, s'appelle encore en souvenir de ce combat le *Molard* ou le *môle des morts*. La valeureuse bande du Jura, à la vue des victimes de cette journée, s'arrêta sur cet affreux champ de bataille, et fléchissant pieusement les genoux au milieu des armes éparses et des cadavres sanglants de ses ennemis, rendit grâces à Dieu du grand et inattendu triomphe qu'il venait de lui accorder. Les sentiments qui les animaient ont été exprimés, par un poëte suisse du temps, dans le *Chant du soldat bernois après la bataille de Gingins*, dont voici quelques strophes :

« Berne, ô Berne ! tu as de quoi te réjouir [3], car

[1] « Den Rucken kehrten, etc. » (Stettler, *Chronik*, p. 71.)

[2] M. de Gingins d'Éclépens, propriétaire actuel du château, a trouvé sous le champ de bataille plusieurs reliques du combat, biscaïens, fers à cheval, enclume de campagne; avant lui, on y avait recueilli des ossements et des fragments d'armures. Il nous a montré au haut de l'une des tours du château, une cicatrice que la tradition attribue à un boulet tiré pendant le combat.

[3] « O Bern! du magst wohl frœlich seyn! etc. » (Recueil de Werner Steiner.) Ce chant est probablement du fameux poëte contemporain Manuel.

« Dieu nous a fait une grande grâce, et nous a « donné un grand secours !

« On nous haïssait, parce que c'est à son nom « seul que nous voulons rendre gloire, mais tu t'es « chargée de nous venger, vieille ourse[1] ! tu as mis « l'épée aux mains de tes fils, et les as couverts du « bouclier pendant le combat.

« Ils s'avançaient, impatients de délivrer Genève, « que les serviteurs de la messe pressaient de toutes « parts. La famine ne les arrêta pas, les obstacles « ne domptèrent pas leur courage; la vue sou- « daine, inattendue de leurs ennemis, ne fut pas « capable de troubler leurs cœurs.

« Ceux-ci étaient sept contre un, et un petit nombre « des nôtres seulement avait des armes. N'importe ! « se sont-ils dit : Dieu, notre Dieu, sera notre halle- « barde. Aussitôt chacun de nous s'élance à travers « la haie, et chacun court au combat.

« Dieu combattait pour nous; oui, nous le « sentions dans nos cœurs; il déployait pour « nous sa puissance, et répandait la confusion « dans les rangs des chevaliers parés et lustrés de « Bélial.

« Oh ! comme tes oursins leur apprennent à dan- « ser ! quelles façons courtoises ils ont avec les « prêtres ! comme ils leur donnent dévotement « l'absolution, à grands coups de hallebardes !

« A nous, à nous est la victoire ! En avant ! cou- « rage ! A Genève ! Courons secourir l'affligée, con- « soler nos frères abandonnés de tous, et sauver

[1] Chacun sait que l'ours figure dans les armes de Berne.

« ceux dont le seul forfait est d'aimer l'Évangile et
« d'en être les enfants ! »

Cependant le bruit du combat s'était répandu dans cette belle contrée : tous les villages voisins étaient en émoi; des estafettes envoyées par Lugrin appelaient avec hâte divers corps, postés à distance, au secours de ce malheureux commandant; ces troupes accouraient à pas précipités. Quand les Suisses eurent achevé leur action de grâce, ils regardèrent devant eux et s'aperçurent que les chefs ennemis étaient occupés à refaire leurs rangs éclaircis, et que de nouvelles bandes rejoignaient l'armée savoyarde. Le sire de Lugrin et le baron de La Sarraz pouvaient, à la tête de ces troupes fraîches, appuyées des anciennes, attaquer le terrible bataillon posté sur le Molard. Les Savoyards étaient en forte majorité, et leurs chefs décidés à tout faire pour rétablir leur honneur et écraser la liberté dans Genève. Les Suisses n'hésitèrent pas; ils se mirent en marche et descendirent le mamelon pour dissiper de nouveau leurs adversaires[1]. Le combat allait donc recommencer. Des hommes affamés, exténués, pourraient-ils soutenir le choc de ces soldats qui brûlaient du désir de venger la mort de leurs amis?

C'était la question; quelques heures peut-être allaient y répondre; mais une circonstance inattendue vint imprimer aux événements une marche toute nouvelle.

[1] Le rapport fait par les ambassadeurs bernois au conseil de Genève, dit : « *Et trovasmes déjà s'étaient faites deux ou trois batailles.* C'était naturellement par de nouveaux corps qui arrivaient l'un après l'autre, que ces batailles diverses avaient été livrées.

CHAPITRE DIXIÈME

LA DIPLOMATIE, OU LE CHATEAU DE COPPET.

(12 Octobre 1535.)

La diplomatie et la guerre sont les deux moyens qu'on emploie pour décider les différends internationaux. On a coutume de dire assez de mal de l'une et de l'autre, et non sans quelque raison. Quiconque a un cœur compatissant et désire la prospérité matérielle et morale des peuples, regarde la guerre comme un crime de lèse-humanité ; et pourtant un peuple envahi par un conquérant injuste, avide, qui veut le dépouiller de son indépendance et de sa nationalité, a autant le droit de se défendre, que l'homme attaqué sur la grande route par un brigand qui veut lui enlever la bourse ou la vie.

La diplomatie a ses défauts comme la guerre. Ayant pour but de concilier des intérêts opposés, elle tombe facilement dans des vues étroites, dans l'égoïsme; tandis qu'elle devrait avoir une sage largeur, qui résolût les différends avec impartialité. Tout en reconnaissant avec une certaine sagesse, dans les temps ordinaires, le chemin qu'elle doit

suivre, elle se trouble et se trompe dans les époques de transition, qui font passer l'humanité d'une phase à une autre. On rencontre dans les voyages de long cours telle latitude, tel jour, où l'aiguille aimantée devient d'une agitation telle, qu'il est impossible au pilote de s'en servir pour tracer sa route; il va peut-être à gauche, tandis qu'il devrait aller à droite. C'est ce qui arrive à la diplomatie dans ces grandes époques, où comme au seizième siècle, la société humaine tourne sur ses gonds, et entre dans une sphère nouvelle. La diplomatie agit d'abord en pareil cas, en sens contraire aux impulsions qui préparent l'avenir; elle applique tous ses soins à maintenir ce qui a été, tandis que le caractère normal de l'époque nouvelle est précisément que ce qui a été doit faire place à ce qui sera. Les gouvernements, et cela est naturel, commencent toujours par s'opposer aux nouveaux développements de la vie sociale, politique, religieuse. C'est ce que fit d'abord la puissante aristocratie de Berne, à l'égard de Genève, nous l'avons vu et nous allons le voir. Mais s'il y a une diplomatie mauvaise, il y en a aussi une bonne. Serait-il hors de propos de faire remarquer que si le château de Coppet, où quelques-uns des faits de notre histoire se passèrent, fut en 1535 le siége de la mauvaise politique, il a été plus tard le foyer de la bonne [1].

Le conseil de Berne s'était tenu soigneusement informé des faits et gestes de Claude Savoye. Il

[1] Voir les œuvres de Madame de Staël, de sa famille et de ses amis.

avait appris que quatre cent cinquante hommes environ, « parmi lesquels il se trouvait plusieurs sujets de Messeigneurs, » traversaient le Jura pour secourir Genève, « non sans danger, à cause « du peu de gens qu'ils étaient. » Le conseil savait que ces hommes d'armes auraient à combattre les nobles et autres gens du pays, assemblés de tous côtés dans les villages et sur les chemins, au nombre de plus de trois à quatre mille. Le magistrat bernois voulait d'ailleurs éviter la guerre. En conséquence, il avait député Louis de Diesbach et Rodolphe Nægueli dans le pays de Vaud, avec charge d'ordonner aux volontaires de retourner chez eux. Les deux ambassadeurs bernois s'étaient dirigés sur Coppet et son manoir, situés entre Genève et Gingins [1].

Il y avait alors beaucoup de monde dans cette demeure féodale, remplacée maintenant par un château moderne. Ces lieux, qui devaient être un jour l'asile des lettres et de la liberté, étaient alors, par un singulier contraste, le quartier général de gentilshommes rudes, ignorants, qui voulaient à tout prix maintenir la féodalité, et détruire dans Genève la lumière, l'indépendance et la foi. Monseigneur de Lullin, gouverneur du pays de Vaud de la part du duc, s'y était établi avec ses officiers et plusieurs chevaliers de ces contrées.

Le samedi, 9 octobre, jour où Wildermuth et sa troupe avaient atteint le village de Saint-Cergues,

[1] Rapport des deux orateurs de Berne au Conseil de Genève.

les ambassadeurs de Berne étaient arrivés au château de Coppet, dans le dessein de s'entendre avec le gouverneur de Vaud, sur les moyens de prévenir la bataille qui était imminente. Ils y avaient appris qu'elle était plus proche encore qu'ils ne l'imaginaient, qu'on attendait les Suisses le lendemain matin. Les chefs savoyards et bernois entrèrent aussitôt en conférence sur ces graves matières, et ils discutaient encore quand, dans la soirée, Claude Savoye, qui n'avait eu que deux à trois lieues à faire, arriva sur son coursier haletant. Le hardi Genevois ne se cachait pas tout ce qu'il y avait d'imprudence à paraître dans le château occupé par le commandant en chef des ennemis de Genève; mais n'importe, il voulait à tout prix obtenir de Diesbach la promesse de ne pas arrêter les troupes, qu'il amenait au secours de ses concitoyens.

Le sire de Lullin, informé de son arrivée, en fut étonné, irrité; il y eut une scène orageuse dans le conseil, et cet administrateur habile, mais passionné et colère, ordonna qu'on saisît le Genevois hérétique et rebelle; celui-ci, conduit par des hommes d'armes, parut bientôt devant lui, dans la salle principale du manoir. Un huguenot de Genève était pour les Savoyards qui entouraient le gouverneur une espèce de monstre qui excitait à la fois leur curiosité et leur horreur. Savoye, comprenant qu'il se trouvait dans la gueule du lion, présenta le papier que lui avait envoyé d'Alinges. Ceci mit le comble au courroux du gouverneur. « De quel droit, « demanda-t-il à ce seigneur, donnez-vous un

« sauf-conduit [1] ? » Lullin pensant que ce noble Savoyard pouvait bien être lui-même un traître d'accord avec les ennemis de Son Altesse, ordonna qu'on mît également en prison le porteur et le donneur du passe-port. Les ambassadeurs de Berne ne crurent pas devoir s'y opposer ; l'essentiel pour eux était d'obtenir du gouverneur la promesse de tout faire pour empêcher l'arrivée de la bande; ils lui demandaient en conséquence de partir à cet effet avec eux le lendemain matin, dimanche, 10 octobre, au point du jour, de gravir la montagne, sur le haut de laquelle ils pensaient trouver encore Wildermuth et les siens, et de les faire rétrograder [2]. De Lullin ne consentait pas à cette proposition. Il voulait laisser la petite bande suisse descendre dans la plaine, ne doutant pas que les soldats dont il disposait ne l'écrasassent. Une occasion se présentait de donner une forte leçon à ces aventuriers qui osaient se mesurer avec le duc de Savoie; pas un de ces téméraires ne retournerait dans sa patrie. Mais les Bernois étaient encore plus décidés que le gouverneur savoyard, et après beaucoup d'efforts, ils obtinrent qu'il se rangeât à leurs désirs. « *Demorasmes* d'arrêt, disent-ils dans « leur rapport, de les aller trouver et les faire reti- « rer en asseurances en leur pays, aux dépens de « Monseigneur de Savoie, combien que nous y eus- « sions bien affaire [3]. »

[1] « Von Lullin sagte Alinges hætte Gleit zu geben keine Gewalt. » (Stettler, *Chronik.*)

[2] « Die Deutsche heim zu mahnen, und zu Ihnen den Berg hinauf zu reiten. » (*Ibid.*)

[3] Rapport des orateurs bernois. — Registres du Conseil de Genève.

Des pensées très-diverses occupèrent les hôtes du manoir, pendant la nuit qui suivit ces délibérations. Tandis que les Bernois réfléchissaient aux moyens d'empêcher la bataille, le gouverneur revenait à ses plans ; il se disait qu'il avait trois à quatre mille hommes, frais, reposés, prêts au combat, et que les Suisses n'étaient que quatre ou cinq cents, fatigués et affamés. Ne pas profiter de la circonstance pour donner une verte leçon à tous les « hérétiques et les brouillons, » lui semblait une faute grave ; sans revenir sur ses promesses, il se pouvait que si l'on traînait un peu en longueur, les Suisses eussent le temps de descendre et de se faire massacrer par les Savoyards. Le dimanche matin, Næguéli et Diesbach étaient debout au point du jour, mais Lullin les fit longtemps attendre. Quand il parut, les Bernois lui dirent qu'ils étaient prêts à partir, selon qu'ils en étaient convenus. « Permettez, Messieurs, leur « dit le gouverneur, il faut d'abord que j'entende « la messe ; nous autres catholiques, nous ne nous « mettons pas en route sans cela [1]. » La messe fut très-longue ; enfin les Bernois, voyant paraître le gouverneur, crurent leur épreuve finie ; mais Lullin toujours convaincu qu'en donnant le temps à ses troupes, elles anéantiraient la bande de Wildermuth, leur dit : « Messieurs, on va servir une « collation ; impossible de partir sans déjeuner [2]. » La collation se fit un peu attendre ; Lullin et ses gentilshommes parlaient beaucoup et avec une ex-

[1] « Hielt die Berner *betrüglich* auf, bemeldeter von Lullin, und sagte : Er wollte zum ersten Mess hœren. » (Stettler, *Chronik.*)

[2] « Und ein collation thun. » (*Ibid.*)

trême amabilité. « Vraiment, le gouverneur et les « gentilshommes nous entretiennent *un pety treux* « (un peu trop) ce matin, » disaient les ambassadeurs [1], fort ennuyés de tous ces retards. Enfin on se mit à table, et l'on y fût sans doute demeuré fort longtemps; mais tout à coup un bruit semblable à des décharges de mousqueterie se fit entendre. Les ambassadeurs bernois se levèrent. Plus de doute! la bataille est engagée, il est peut-être trop tard pour remplir leur mission. N'importe, ils courront au champ de bataille. Le gouverneur savoyard pensant que grâces à tous ses délais, ses hommes d'armes auront eu le temps de tailler en pièces les Suisses, ne fit plus de difficultés. On descendit dans la cour du château où, depuis quelques heures, trente chevaux piétinaient, et un grand nombre d'officiers, de gardes, de domestiques babillaient. « Qu'on m'amène le beau cheval espa« gnol du Genevois, dit le gouverneur, et qu'à lui, « on lui donne un âne [2]. » On amena au sire de Lullin le noble coursier de Claude Savoye. — « Donnez-moi aussi son arquebuse, ajouta le malin « Savoyard, je suis sûr qu'elle est excellente. » La troupe se forma. Les trente cavaliers et les gardes du gouverneur entourèrent le sire de Lullin, ses officiers, les Bernois, et Savoye monté sur son humble quadrupède. On ne pouvait aller très-vite par ménagement pour l'âne *hérétique* que Lullin ne voulait pas laisser en arrière. Claude Savoye ne

[1] Registres du Conseil de Genève du 12 octobre 1535.

[2] «Nahm er des Genfers starken hispanischen Hengst, setzt denselbigen hingegen auf einen Esel.» (Stettler, *Chronik*, p. 71.)

s'inquiétait nullement du ridicule dont le gouverneur cherchait à le couvrir, et plutôt que de rester à Coppet, il préférait qu'on se moquât de lui, qu'on le traitât comme un vil prisonnier.

Cependant le gouverneur et son escorte avançaient, regardant devant eux, pour voir s'ils ne découvraient pas les Suisses. Tout à coup, à quelque distance de Gingins, le spectacle le plus étrange, le plus inattendu s'offre à leurs regards. Des soldats fuient de toutes parts; il y en a sur tous les chemins, dans tous les sentiers, à travers les champs; partout l'épouvante, la confusion et toutes les marques d'une défaite signalée. Le gouverneur examine attentivement, et en vain voudrait-il se tromper; ce sont bien ses propres soldats. Il s'était attendu à voir la troupe ennemie détruite, et il voit ceux qui devaient accomplir ses desseins s'enfuir confusément. Indigné de cette lâcheté, il s'approche de quelques fuyards, et leur crie: « Poltrons, que faites-vous? Arrêtez-vous! Pourquoi fuyez-vous? N'êtes-vous pas dix fois plus nombreux que ces hérétiques! Allons! retournez, venez m'aider à les pendre[1]! » Mais les Savoyards, frappés d'une terreur panique, passent près de lui, sans presque l'apercevoir. Impossible de les faire rétrograder.

Que faire dans une conjoncture si étrange? Il n'y avait plus qu'un parti à prendre. Le gouverneur s'était flatté de voir les Suisses écrasés, ou de les écraser lui-même, et il les trouvait victorieux.

[1] « Vermahnet sie ihren Feinden bey Hencken zügestehen. » (Stettler, *Chronik*, p. 71.)

Au lieu d'avoir recours à l'épée, il fallait se résoudre à une humble prière. Il semble que ni Lullin, ni Diesbach, n'avaient quelque espoir de voir une troisième attaque réussir. Les ambassadeurs bernois, chargés par leur conseil de se porter comme médiateurs, devaient donc s'avancer et arrêter la terrible bande. De Lullin leur donna quelques-uns de ses cavaliers pour escorte, et ils partirent. Mais tantôt ils étaient arrêtés par des troupes de fuyards, tantôt ils tombaient au milieu de cavaliers savoyards qui marchaient en avant pour rejoindre leurs drapeaux; ils arrivèrent pourtant sur le champ de bataille. C'était le moment où les Suisses, ayant remporté deux victoires et rendu grâces à Dieu, s'étaient aperçus que de nouvelles bandes arrivaient et se préparaient à recommencer une troisième fois le combat[1]. Mais à la vue des seigneurs de Berne, ils s'arrêtèrent. Cette circonstance importante allait imprimer aux événements une marche nouvelle et inattendue.

Pendant ce temps, que faisait le *Genevois* sur son âne? Les chroniques ne nous le disent pas; il disparaît, il s'évanouit. On peut conjecturer que voyant Lugrin occupé à réunir ses troupes, espérant encore qu'une nouvelle bataille aurait lieu, comprenant la nécessité d'informer les conseils de tout ce qui se passait, il profita du trouble univer-

[1] Stettler dit que les Suisses étaient déjà partis pour Genève quand les deux Bernois arrivèrent. Ruchat et d'autres le répètent. En lisant les registres manuscrits du Conseil de Genève, on voit que le rapport de Messieurs de Berne dit expressément le contraire. Froment co firme ce rapport, p. 196.

sel pour se diriger sur Genève, appeler ses concitoyens à prendre leur part dans cette héroïque affaire, et à se joindre aux Suisses. Quoi qu'il en soit, le 11 octobre (lendemain de la bataille) au matin, la nouvelle du combat de Gingins fut apportée à Genève par Savoye ou par un autre, et toute la ville en fut émue. Un combat acharné a eu lieu entre nos libérateurs et nos oppresseurs, disait-on. Quatre cents Savoyards sont restés sur place, mais les Suisses entourés de troupes nombreuses sont enfermés près de Nyon, et en grand danger de succomber!...

A cette nouvelle un cri se fit entendre dans la libre cité! On savait le nombre des Savoyards, on l'exagérait même. Il fallait sauver les Suisses à tout prix. D'ailleurs, nul doute que si cette petite bande était détruite, Lugrin, Mangerot et les autres chefs ne se tournassent contre Genève. Les Genevois n'hésitèrent pas. Ils avaient déjà livré tant de combats, ils étaient prêts à en livrer d'autres. L'homme fort est celui qui lutte toujours. Celui qui cesse de nager contre le courant contraire, est emporté par les flots et disparaît. Les peuples dont la liberté ou la foi sont menacées, doivent, comme l'homme fort, lutter jusqu'à la fin, de peur que les hautes eaux ne les submergent. C'est là l'exemple qu'a longtemps donné la petite ville de Genève. Depuis des siècles elle combattait alors pour son indépendance; pendant des siècles encore elle combattit pour sa foi.

Baudichon de la Maisonneuve, capitaine-général, appela aux armes tous les citoyens. Il n'eut

pas de peine à les réunir. On racontait dans Genève les difficultés inouïes que les Suisses avaient dû surmonter, en traversant le Jura. Tant de souffrances, disait-on, de travaux, de diligence, d'amour, tant de services signalés, le grand danger où se sont mis ces braves gens à cause de nous, ne trouveraient-ils chez nous que de l'ingratitude[1] ?... Les Genevois résolurent de délivrer les Suisses ou de mourir avec eux. En un instant ils furent sous les armes; « environ deux mille hommes, » dit Froment, vinrent se placer bien équipés sous le commandement de Baudichon de la Maisonneuve; d'autres documents ne parlent que de cinq cents ; ce chiffre semble plus près de la vérité; Froment compta sans doute tous ceux qui prirent les armes, — les plus âgés qui restèrent dans la ville pour la défendre, aussi bien que les plus jeunes qui la quittèrent pour venir en aide à la bande de Wildermuth. On sortit de l'arsenal huit pièces d'artillerie[2], et l'armée ayant été divisée en trois corps sous divers capitaines, Baudichon de la Maisonneuve en prit le commandement en chef.

On partit. Les soldats de Genève s'avançaient vers le pays de Vaud avec enthousiasme, et précipitaient leurs pas de peur d'arriver trop tard. A la vue de la petite armée de Baudichon, les Savoyards dispersés, que la peur avait amenés jusqu'à Versoix et aux environs de Coppet, et qui

[1] Ce sont les paroles prononcées dans le Conseil. (Voir Registres du Conseil du 11 octobre 1535.)
[2] Registres du Conseil, *ad diem*.
[3] Froment, *Gestes de Genève*, p. 197.

tremblaient encore à la pensée du combat de la veille, crurent que tout était perdu. « Nous al« lons tous être tués, disaient-ils, et le pays con« quis. » Les uns s'enfuyaient çà et là dans la campagne; d'autres, craignant que le temps ne leur manquât, se cachaient aux environs de Coppet dans les *courtils* (petits jardins clos); d'autres, plus effrayés encore, voulant mettre le lac entre eux et leurs ennemis, se jetaient dans quelques bateaux amarrés au rivage, et faute de *palles* (d'avirons) ils se servaient de leurs hallebardes et ramaient ainsi de toutes leurs forces, pour gagner la rive de Savoie. Les Genevois, sans s'arrêter à poursuivre les fuyards, arrivèrent jusqu'à une petite distance de Coppet. « Si une fois nous « sommes réunis aux Suisses, disaient-ils, ce qui « facilement peut être fait, le pays est sauvé[1]. »

Le soir du dimanche et le matin du lundi, la diplomatie avait de son côté fait son œuvre. Les envoyés de Berne, arrivés la veille sur le champ de bataille, au moment où les Suisses allaient pour la troisième fois fondre sur l'armée savoyarde, s'étaient placés en face de cette troupe de héros, et fidèles à l'esprit diplomatique qui soufflait alors sur les conseils de la puissante république : « Ces« sez, leur avaient-ils dit. De la part de nos su« périeurs nous vous commandons de vous retirer. « Les Savoyards sont beaucoup et tout prêts pour « vous bien recevoir. » Les seigneurs de Berne étaient habitués à commander, et leurs ressortis-

[1] Registres du Conseil du 11 octobre 1535. — Msc. de Roset, liv. III, ch. LI.

sants à obéir ; on espérait donc gagner les hommes du Seeland. De son côté, Louis de Diesbach qui s'était signalé dans les guerres d'Italie et avait gouverné Neuchâtel, en 1512, après que les Suisses l'avaient enlevé à son prince Louis d'Orléans, se crut propre par cela même à persuader ceux des Neuchâtelois qui étaient demeurés fidèles à l'entreprise. Il les prit à part, leur donna à entendre, comme aux Bernois, « qu'il serait « mieux pour eux de se retirer avec bonne vic« toire, que de se mettre en plus gros danger. » — « Tout fut mis en œuvre pour faire par douces « paroles retourner ces vaillants champions, » dit Froment à deux reprises.

Au fond la diplomatie était moins sûre qu'elle n'en avait l'air de la défaite qui, selon elle, attendait les hommes de Wildermuth. Si seuls ils avaient gagné deux victoires, que ne feraient-ils pas, avec le secours de ceux de Genève ? Leurs ennemis se trouveraient entre deux feux, et, comme le disaient quelques-uns, ils allaient être tous pris, et le pays *gaigné*[1]. Les gens de la Maisonneuve, réunis à ceux de Wildermuth, chasseraient les Savoyards du pays et le réuniraient à Genève ou à la Suisse. Les diplomates disaient au contraire aux Suisses qu'attaquer était s'exposer à subir une défaite aussi éclatante que l'avait été le triomphe; que le combat que ces braves avaient livré ne serait, d'ailleurs, point inutile; que chargés de l'œuvre de médiation, les Bernois obtiendraient de la Savoie

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 197.

une bonne paix en faveur de Genève. « Voilà « deux ou trois jours que vous êtes sans man« ger, ajouta Diesbach, deux combats ont épuisé « vos forces. Rendez-vous au village de Founex, « au-dessus de Coppet; des vivres abondants vous « y attendent et vous recevrez là nos dernières « directions. » Ainsi parlèrent les seigneurs de Berne.

Mais les plus intrépides de Neuchâtel et du Seeland étaient « grandement courroucés; » ils demandaient s'ils se laisseraient séduire par *douces paroles*, ou par *folles craintes;* ils se riaient de la peur qu'on leur faisait des Savoisiens lesquels étaient, selon eux, tant effarouchés, qu'ils ne savaient où ils en étaient! Cependant les ambassadeurs ne se lassaient pas. Déjà des Suisses hésitaient. Un grand nombre de Bernois ne voulaient pas se mettre en révolte contre le gouvernement de leur canton; les Neuchâtelois se disaient que c'étaient Messieurs de Berne qui avaient soutenu dans Neuchâtel l'œuvre de la Réforme, qu'ils ne l'abandonneraient donc pas dans Genève. Plusieurs, enfin, épuisés, brisés par deux jours de voyage dans la neige, et un jour de rude combat, n'ayant eu que quelques raves pour aliment, trouvaient que puisqu'ils étaient exténués par la faim, et qu'on leur offrait à Founex la nourriture qu'on ne leur avait pas donnée à Gingins, il était tout naturel de s'y rendre. Ce n'était pas, d'ailleurs, abandonner leur dessein. Founex n'était-il pas sur le chemin de Genève? Les ambassadeurs redoublaient d'instances. Tous partirent, ne quittant pas

toutefois, sans regret, le glorieux champ de bataille. « Ainsi ils vinrent à Founex, où on leur « *bailla* à boire et à manger, » disent les registres de Genève[1].

Les seigneurs bernois les regardèrent défiler, et quand le dernier eut passé, ils respirèrent, tournèrent bride et prirent avec leur escorte la route de Coppet, fort contents d'avoir si bien réussi. Mais ils n'étaient pas au bout de leurs angoisses. A peine avaient-ils fait une partie du chemin qu'une grande frayeur vint les assaillir. Une escouade de Savoie, forte de soixante hommes, s'approchait; arrivés à quelque distance des Bernois, ces cavaliers piquent des deux, se jettent sur les ambassadeurs et leurs gens, et crient : « Égorgez! égorgez! » l'un d'eux, appuyant son mousquet sur la poitrine de Diesbach s'apprête même à le tuer[2]. Au milieu de l'effroi qui les avait saisis, les diplomates bernois commençaient à comprendre qu'il n'est pas sage de mal choisir ses amis. Cependant Diesbach en fut quitte pour la peur, un des gentilshommes de l'escorte détourna le coup. Toutefois les explications des ambassadeurs ne satisfirent pas les Savoyards. C'étaient des cavaliers de renfort qui se rendaient à Gingins pour aider les leurs à tirer raison de la défaite que leurs compatriotes venaient d'essuyer. Ils étaient furieux et disaient qu'ils voulaient venger leurs camarades immolés

[1] Registres du Conseil du 12 octobre 1535. — Froment, *Gestes de Genève*, p. 196 à 198.

[2] « Die schryen : Würgen, würgen! Setzten dem von Diesbach ein Feuerbüchsen an die Brust. » (Stettler, *Chronik*, p. 71.)

par les Bernois à deux reprises. Persuadés que ces patriciens de Berne étaient d'accord avec les vainqueurs, ils les firent prisonniers, leur ordonnèrent de descendre de cheval, et les forcèrent de marcher au milieu d'eux, à pied, comme des voleurs; ils entendaient les mener dans la prison de Nyon. A la fin, pourtant, après de nouveaux pourparlers, ces rudes cavaliers comprirent qu'ils emmenaient les amis du gouverneur, et intimidés par cette pensée, ils se hâtèrent de les relâcher. Messieurs de Berne, remontant sur leurs chevaux, se rendirent à Coppet; il était tard quand ils arrivèrent au château, où de graves circonstances les attendaient[1].

Le lendemain, lundi 11 octobre, le gouverneur, les deux députés de Berne et plusieurs gentilshommes, s'étant réunis à l'heure du déjeuner, conféraient ensemble sur ce qu'il y avait à faire, tout en s'occupant à « bien boire, manger et *banque-* « *ter*. » En ce moment un officier entra et leur apprit qu'une armée genevoise, commandée par de la Maisonneuve, s'approchait du château. Le trouble fut alors dans tout le manoir. L'armée savoyarde était éloignée, en sorte que les Genevois pouvaient d'un coup de main s'emparer du gouverneur de Vaud, de ses officiers et gentilshommes, et même de Messieurs de Berne, et les emmener tous à Genève. Un tel coup eût été tout à fait dans l'esprit du hardi de la Maisonneuve; s'il avait su faire partir de Genève l'évêque, il pourrait bien,

[1] Stettler, *Chronik*, p. 72.

pensaient plusieurs, délivrer sa ville des seigneurs qui conspiraient à Coppet. Que faire pour l'arrêter? Ces Messieurs inventèrent *un vieux tour de guerre*, dit la chronique, qui consiste à ce que tout homme, hors d'état de résister à ses adversaires, fait semblant de vouloir la paix, soit pour gagner du temps, soit pour faire tomber l'ennemi dans quelque piége. Il fallait à tout prix faire *retourner ceux de Genève*. La diplomatie recommença donc ses ruses. Le gouverneur de Vaud, quoique plus décidé que jamais à combattre cette cité inquiétante, chargea quelques-uns de ses gentilshommes d'aller informer le commandant genevois, que l'on était en conférence, que même on était prêt à signer les préliminaires d'une paix avantageuse à la ville; mais que pour terminer cette négociation, il fallait avoir trois députés de Genève.

Les gentilshommes de Savoie, porteurs de ce message, étant arrivés aux avant-postes des Genevois, et ayant été conduits vers de la Maisonneuve, s'acquittèrent de leur mission pacifique. Les avis furent partagés. Les uns soupçonnaient quelque ruse et représentaient que les troupes de Genève et de Neuchâtel pouvant se *conjoindre*, l'indépendance de Genève était assurée. Ils faisaient donc tout ce qu'ils pouvaient pour s'opposer à la conférence; mais d'autres affirmaient que l'on pouvait se fier à M. de Diesbach; que le mieux était d'envoyer trois des leurs, qui s'assureraient de la sincérité des offres de paix qui étaient faites, et reviendraient faire rapport. — « Qui nous assure

« qu'ils reviendront? » s'écrièrent ceux qui redoutaient le gouverneur savoyard. Sur cela les gentilshommes du sire de Lullin donnèrent *foi et promesse* qu'il n'arriverait aucun mal aux délégués. Les honnêtes Genevois cédèrent, ne voulant pas supposer un parjure. Ils choisirent comme envoyés Jean d'Arlod, Thibaut Tocker et Jean Lambert.

Quand cette députation arriva au manoir, le seigneur de Lullin et ses convives s'occupaient de nouveau à boire, manger et banqueter. Cette intimité des seigneurs de Berne avec les ennemis de Genève déplut à d'Arlod et à ses collègues; toutefois ils résolurent de s'acquitter fidèlement de leur mission. Mais ils ne devaient pas tarder à apprendre que les chefs savoyards ne songeaient nullement à la paix; qu'ils voulaient écraser cette secte, rebelle aux lois de l'Église, cette secte qu'ils avaient longtemps accablée de leurs mépris, qui renvoyait les prêtres, qui se déclarait indépendante du pape, qui faisait des lois contraires à celles qui depuis des siècles régissaient la chrétienté, et prétendait traiter avec Rome d'égale à égale. Ces huguenots avaient dépossédé les saints des honneurs dont ils jouissaient, détruit les images, aboli la messe, interdit les rites sacrés. Qu'y avait-il à faire si ce n'est à traiter leurs députés comme des criminels? Les plénipotentiaires genevois demandèrent à connaître les articles préliminaires de la paix dont on voulait traiter avec eux. Le sire de Lullin ne pouvait en croire ses oreilles, et bouillonnant de colère, il s'emporta à l'ouïe d'une telle audace. « Quoi! des rebelles osent demander à connaître

« les *préliminaires!* » Il ordonna qu'on les saisît. En vain les Genevois mirent-ils en avant la parole qu'on leur avait donnée; Lullin ne voulait rien entendre, et désirant à tout prix la guerre, il était résolu à fouler aux pieds l'inviolabilité dont la loi des nations couvre les parlementaires. Les trois Genevois furent « liés et garrottés comme des brigands. » — « Qu'on les conduise à la forteresse « de Chillon, dit Lullin, ils pourront y converser « avec M. de Saint-Victor (Bonivard), qui y a été « déjà six ans passés, pour les affaires de Genève. » Ces trois nobles citoyens furent en effet conduits et enfermés au château de Chillon. On pensait alors à Coppet, comme un siècle avant à Constance, que « nul n'est obligé de garder le serment fait à des « hérétiques[1]. »

De la Maisonneuve et ses chefs attendaient avec impatience le retour de leurs délégués; le temps s'écoulait et ils ne paraissaient pas. La crainte d'événements funestes commença à agiter les esprits les moins crédules. « Il est probable, dirent « quelques-uns, que c'est une *allée* qui n'aura « pas de *retour*. » Le commandant envoya le trompette Ami Voullier s'enquérir de ce qui se passait, ce qui rentrait alors dans ses fonctions. Celui-ci, soit qu'il penchât du mauvais côté, soit qu'il fût gagné par l'ennemi, soit enfin qu'il se laissât tromper par quelque rusé Savoyard, revint, et rapporta que ces Messieurs du château étaient occupés à rédiger les articles de paix ; que du reste le manoir

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 198. — Registres du Conseil du 11 octobre 1535. — Msc. de Roset, liv. III, ch. XLI.

n'était pas sans défense, car dans les vignes qui l'entouraient, il avait vu beaucoup plus de *soldats* que de *ceps*. Il ajouta que puisque la paix allait être signée, la présence d'hommes d'armes, qui ne devaient pas se battre, était inutile, que le mieux était que chacun retournât chez soi. Les plus pacifiques des Genevois, croyant leurs délégués réellement occupés à conclure un bon traité, insistèrent aussi pour qu'on rentrât dans la ville. Un commandant expérimenté, éclairé, d'un esprit supérieur, ne se fût pas contenté du rapport du trompette. Il n'eût pas quitté la place sans être entré directement en rapport avec les trois plénipotentiaires. S'il avait découvert la perfidie du gouverneur savoyard, il eût pu, surtout appuyé par les Suisses, entourer le château, faire prisonniers le gouverneur, ses gens, et les Bernois eux-mêmes, et ne les relâcher que quand il aurait obtenu la délivrance des plénipotentiaires. Même s'il était véritable que l'on traitât de la paix, n'était-il pas utile que les forces de Genève demeurassent près de Coppet, pour appuyer les représentations de leurs mandataires? De la Maisonneuve était un bon citoyen, un bon protestant, un bon soldat, mais il n'était ni un grand général, ni un fin diplomate. Une noble simplicité de cœur ne soupçonne d'ailleurs pas la dissimulation. Ces fiers huguenots, qui péchaient quelquefois par trop de violence, péchèrent alors par trop de bonhomie. Il fut décidé que la paix allant être signée, les Genevois rentreraient dans leurs foyers. La troupe partit pour Genève. Cette faute pesa dès lors sur Baudichon

de la Maisonneuve, et troubla le reste de sa vie.

Les diplomates habiles, réunis à Coppet, s'étant ainsi défaits des Genevois, entreprirent de se débarrasser de même des Suisses cantonnés à Founex. Quelques-uns se rendirent vers eux. « La paix est « faite, dirent-ils, il faut que tous les soldats ren« trent chez eux. La cité des huguenots sera libre. « Vous avez bien acquis le droit de jouir de quel« que repos. Le gouverneur de Vaud d'ailleurs, « s'engage à payer les frais de voyage. » Les Suisses cédèrent comme les Genevois. A une victoire héroïque succédait une défaite diplomatique. Si les justes ont leur puissance, les habiles ont aussi la leur. C'est le sort des hommes et des peuples humbles et sincères, d'être quelquefois mystifiés par les adroits et les puissants. Quant aux Suisses, la dernière strophe du chant de guerre de Gingins, indique que s'ils prirent le chemin du retour, ils le firent dans la conviction que la délivrance de Genève était assurée.

« Terminez l'affaire, avons-nous dit, que la cité « de Genève soit délivrée, c'est tout ce que nous « demandons; que sa paix soit affermie; que la « Parole de Dieu puisse y être prêchée en toute « liberté; que la brebis du Seigneur soit sauvée, et « alors nous reprendrons tout joyeux le chemin de « nos foyers[1] ! »

Mais ces chants étaient l'illusion d'âmes honnêtes. Si les armes avaient fait triompher à Gingins

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 199. — Msc. de Roset, liv. III, ch. XLI. — *Schweizer Chronik in Liedern*. Berne, 1835.

le droit et la liberté, la politique venait de faire triompher à Coppet la fraude et le despotisme.

Toutefois une question se présente : la bataille de Gingins fut-elle inutile? Non; elle sauva Genève. La bravoure des Suisses et leur victoire s'imprimèrent profondément dans les esprits des populations de Vaud. On en parlait dans les villages, dans les châteaux, et même jusque dans la Savoie. Aussi quand plus tard une armée, envoyée par les conseils de Berne, paraîtra dans le pays, nul n'osera se mesurer avec elle, la bravoure des Suisses glaçant encore d'effroi tous les cœurs.

Louis de Diesbach et ses collègues, arrivés à Genève le lendemain de la trahison de Coppet, proposèrent au conseil un traité avec le duc, qui stipulait entre autres que les traîtres de Peney seraient rétablis dans tous leurs priviléges. — « Quoi, dit le « premier syndic, vous avez renvoyé ceux qui ve« naient à notre secours, et vous prétendez mettre « dans nos murs ceux qui ne cessent de nous faire « la guerre[1] ! » De la Maisonneuve découvrant que le trompette avait fait un faux rapport, que les troupes, au lieu de se retirer sûr Genève auraient dû marcher sur Coppet, ne put contenir sa douleur et sa colère, déclara cet homme coupable de haute trahison, et plusieurs s'unirent à lui pour demander sa tête. Il vécut pourtant, mais privé de l'estime de ses concitoyens[2].

Toutefois l'indignation des magistrats et des chefs

[1] Registres du Conseil du 12 octobre 1535. — Msc. de Roset, liv. III, ch. XLII.
[2] Froment, Roset, etc.

militaires fut peu de chose à côté de la colère du peuple. La pensée qu'on avait jeté les parlementaires dans les murs de Chillon faisait bouillonner les cœurs. « Usons de représailles, disaient aux « syndics les amis des victimes, et pour être sûrs « qu'on nous rendra nos concitoyens, prenons des « otages qui les vaillent. » Trois hommes notables, alors sous la main des Genevois, M. de Sales, le bâtard de Wufflens et M. de Montfort, furent en effet saisis [1]. Ce dernier était un religieux du couvent de Saint-Jean, situé sur les hauteurs que baignent les eaux bleues du Rhône, aux portes de Genève, quoique déjà sur le territoire du duc. Le peuple ne balance pas les droits de la justice comme les prud'hommes en leurs conseils. Les flammes qui brûlaient dans les cœurs éclatent tout à coup. On crie, on s'assemble. Le flot populaire se grossit de rue en rue, s'agite, bouillonne. « Laisserons-« nous à la porte de la ville, dit-on, un édifice « d'où l'ennemi peut braquer sur nous son artille-« rie ? » En un moment la foule escalade les murailles, se saisit de Montfort, monte sur les toits, brise, démolit, renverse, et ne s'arrête que quand la maison de Saint-Jean est en ruines. Le crime de Coppet produisait la tempête de Saint-Jean. L'indignation populaire n'avait pas réfléchi que dans tous les États, et en particulier dans les républiques, rien ne doit se faire que par la loi.

[1] Chron. msc. de Roset, liv. III, ch. LI.

CHAPITRE ONZIÈME

MOUVEMENTS POUR L'ATTAQUE ET LA DÉFENSE DE GENÈVE. FOI ET HÉROÏSME.

(Du commencement de Novembre 1535 à la fin de Janvier 1536.)

Un revers n'est pas toujours un mal ; il peut quelquefois procurer un succès décisif. Il y avait peu de troupes régulières parmi celles qui avaient été battues à Gingins ; cette défaite était une leçon dont le duc de Savoie pouvait profiter. Il résolut en effet de prendre ses avantages, de mettre en campagne des troupes aguerries, de placer à leur tête un général distingué, et d'écraser ainsi cette cité rebelle qui prétendait établir une religion inconnue à Rome. Mais comme ces troupes n'étaient pas encore prêtes, Charles III ordonna aux seigneurs de la grande vallée du Léman de requérir de leurs vassaux le service militaire qui leur était dû. Les gentilshommes de ces contrées étaient persuadés qu'ils viendraient facilement à bout de Genève, si les Suisses ne venaient pas à son aide. Comme il n'en était pas question, la haine que l'on portait à cette ville, et l'espoir de s'enrichir de ses dépouilles,

fit accourir en grand nombre les hommes liges, sous les étendards de leurs chefs. Dès la fin d'octobre le sire de Lullin se mit en mesure de bloquer Genève. Mangerot, baron de La Sarraz, homme prompt, violent, opiniâtre, plein de mépris pour la réformation de l'Église et la liberté des bourgeois, se trouva bientôt placé à la tête de l'attaque. Le 1er novembre, ces bandes armées occupèrent des villages ou de petites villes qui formaient comme un cercle autour de la cité, et se mirent à piller, à brûler, à tuer ceux qui tombaient entre leurs mains. La famine, le froid, fort rigoureux cette année, désolèrent bientôt la ville. Les églises se remplissaient de femmes, d'enfants, de vieillards, et même d'hommes en armes. « Il n'y a autre recours et « refuge qu'à Dieu seul, » disait Farel du haut de la chaire, et quelques voix répondaient du milieu du peuple : « C'est en lui seul que nous nous con« fions! » Si l'on entendait un coup d'arquebuse, des cris ou le tambour, les hommes sortaient aussitôt, mais « sans bruit, ni trouble ; personne ne se « mouvait du sermon, » et le service n'était pas interrompu. Tandis que les décharges se succédaient au dehors, ceux qui étaient restés dans le temple criaient à Dieu que « ce n'était pas de la « valeur des hommes qu'ils attendaient la déli« vrance, mais de sa grande fidélité. » Une nuit, les Genevois réveillés en sursaut, s'étant levés précipitamment, virent la ville entourée de feux allumés par les hommes d'armes de Savoie, dans le but d'éclairer l'attaque, et entendirent les cloches des couvents ou chapelles d'alentour, qui sonnaient

à toute volée pour augmenter l'effroi. On se battit vaillamment, et l'ennemi fut encore une fois repoussé[1].

Cependant la ville restait bloquée et l'on ne savait plus d'où arriverait le secours. Un jour, un messager, venant de France, parvint à se glisser à travers les troupes qui entouraient Genève; il était porteur d'une lettre, conçue en ces termes :

Vos recevrez certainement charge de mullets, de bonne et mettable marchandise, et seront là un de ces jours,

PIERRE CROQUET.

La lettre fut remise à Maigrot le Magnifique : « Bon! dit-il, le salut nous vient du côté de la « France! »

Il s'opérait alors dans la politique des grandes nations de l'Europe, certaines évolutions qui pouvaient favoriser la délivrance de Genève. « Si « vous voulez *Milan*, prenez *Turin*, » avait dit le rusé Clément VII au roi de France. Le dernier duc de Milan, Sforce, étant mort, François Ier devait donc, pour suivre ce conseil du pontife, chercher un prétexte quelconque de déclarer la guerre à son oncle, le duc de Savoie. Il y en avait un qui se présentait tout naturellement. « Charles III op- « prime Genève, disaient quelques-uns. Que la « France s'oppose à ce qu'il s'en empare, et la « guerre sera ainsi engagée. » François Ier, alors à Lyon, et en négociation avec Charles-Quint, comprit qu'il ne pouvait secourir ouvertement Genève,

[1] Registres du Conseil des 9 et 12 novembre 1535. — Froment, *Gestes de Genève*, p. 179 à 184.

mais il permit à un gentilhomme français, le sieur de Vérey, de recruter comme chef de bande, une troupe de volontaires. Des hommes épris des nouvelles libertés, surtout des imprimeurs, se rangèrent avec enthousiasme sous ses drapeaux. Les imprimeurs remarquaient que la Réformation produisait à la fois des auteurs qui écrivaient pour le peuple, et un peuple qui lisait avec avidité leurs écrits; aussi étaient-ils prêts à se battre pour elle. François I[er] ne se contenta même pas de laisser faire, il donna à de Vérey la compagnie de Jean Paoli, fils du vieux chef des bandes romaines, le sieur de Céri, composée « de belle cavalerie et « de vaillants personnages[1]. »

En attendant la ville était ruinée. Il n'y avait plus d'argent pour payer les hommes de guerre. Que faire? On trouva dans plusieurs anciennes maisons des pièces genevoises, ayant pour symbole le soleil avec cette devise : *Post tenebras spero lucem*[2]. Ces pièces prouvaient que la ville de Genève avait eu le droit de battre monnaie, droit dont les princes-évêques l'avaient privée. Claude Savoye reçut charge de faire du nouveau billon. Aussitôt on lui apporta des croix d'argent, des calices, des patènes et autres ustensiles sacrés. Il fit frapper des pièces, portant d'un côté la clef et l'aigle, armes de Genève, avec cette légende : *Deus noster pugnat pro nobis*, 1535. « Notre Dieu combat « pour nous, » et de l'autre côté : *Geneva civitas.*

[1] Registres du Conseil du 17 décembre. — Chron. msc. de Roset, liv. III, ch. XL. — Froment, *Gestes de Genève*, p. 187 à 191.
[2] Tiré de Job XVII, 12 (Vulgate).

— L'année suivante on fit un autre coin qui, outre la devise ordinaire : *Post tenebras lucem*, portait ces paroles d'Ésaïe et de saint Paul : *Mihi sese flectet omne genu.* « Tout genou fléchira devant « moi, » le monogramme de Jésus, *I. H. S.*, se trouvait au centre. Genève ne croyait pas seulement à sa victoire, mais à celle de Dieu, dont la gloire, pour lors cachée, serait magnifiée parmi toutes les nations.

Tandis que François Ier secourait sous mains Genève, la puissante république de Berne négociait en sa faveur. Quelques-uns de ses hommes d'État traversaient alors le Saint-Bernard pour se rendre à la cité d'Aoste, où le duc de Savoie devait les rencontrer. Le réformateur Berthold Haller et les autres pasteurs bernois, s'étaient rendus en corps auprès du conseil et l'avaient conjuré de faire pour la délivrance de Genève un appel au peuple. « Il « est prêt, avaient-ils dit, à donner ses biens et « sa vie pour maintenir la Réformation dans cette « ville. » Les seigneurs de Berne voulant faire au moins quelque démarche, et envoyant alors une députation au duc, avaient chargé le général François Nægueli, qui en était le chef, de soutenir la cause de Genève. Fils de l'un des chefs les plus distingués des bandes suisses, François avait grandi dans les camps, et fait comme Wildermuth ses premières armes en 1511 dans les guerres d'Italie. « Il « était homme à vingt ans, » disait-on. Ses traits brunis de bonne heure par le soleil du Midi, offraient un mélange d'énergie, de finesse, d'antique grandeur, et la piété chrétienne qui l'animait, leur don-

nait beaucoup de charmes[1]. P. d'Erlach, Rodolphe de Diesbach et le chancelier P. Zyro l'accompagnaient. Franchissant avec peine les montagnes (on était dans la seconde moitié de novembre), et bravant le froid, la pluie, la neige[2], les ambassadeurs arrivèrent enfin à la cité d'Aoste. Le duc n'y était pas; on les pria de pousser jusqu'à Turin; mais les seigneurs de Berne répondirent qu'ils attendraient le duc au pied des glaciers. Les Bernois et les gens de leur suite profitèrent de ce délai pour entrer en conversation avec les habitants d'Aoste, et leur parlèrent sans crainte de la sainte Écriture et des usurpations de l'évêque romain.

Enfin, Charles arriva, et la conférence commença. « Avant tout, dirent les Bernois, nous « demandons que vous laissiez aux citoyens de « Genève la liberté d'obéir à la Parole de Dieu « comme autorité souveraine de la foi. » Charles III, entouré des serviteurs de Rome et pressé surtout par l'évêque d'Aoste, Gazzini, déclara ne pouvoir accorder cette demande, sans le consentement de l'Empereur, la licence du pape et la sentence d'un concile général... « Je vous demande de « nouveau, dit Nægueli, de laisser les Genevois « libres de professer leur foi. » — « Leur *foi*, « qu'est-ce que leur foi? » dit le duc. — « Il y a, « je pense, répondit Nægueli, assez de Bibles en « Savoie; lisez-les, et vous y trouverez notre foi. »

[1] Dictionnaire de Leu. Journal de Nægueli. Vulliemin, Continuation de Muller.

[2] « Bey kalter Winterzeit, in Schnee und Regen. » (Stettler, *Chronik*, p. 72.)

— Le duc demanda une trêve de cinq ou six mois pour s'entendre sur ce point avec l'Empereur et le pape. Les ambassadeurs, traversant de nouveau les neiges de ces monts élevés, vinrent à Berne faire leur rapport [1].

Pendant ce temps les troupes savoyardes s'étaient serrées autour de Genève, et le 7 décembre elles avaient attaqué la ville. Rodolphe Nægueli, frère du général, communiqua au conseil l'offre faite par Charles III, d'une trêve de cinq mois. Mais les Genevois répondirent : « Comment le duc « tiendrait-il une trêve de cinq mois, quand il n'en « tient pas une de vingt jours ? Il nous la propose « pour nous faire mourir de faim. Nous ne négo« cierons plus avec lui qu'à la pointe de l'épée. « Tous délais nous sont guerre. Donnez-nous votre « secours, honorés seigneurs ! Ce n'est pas seule« ment au nom de nos alliances, que nous vous le « demandons, mais au nom de l'amour que vous « devez à de pauvres frères en Jésus-Christ. « Quoi qu'il en soit, le moment est venu, et notre « Dieu combattra pour nous. » Le héraut publia dans la ville que tout citoyen devait préparer ses armes et se rendre près de son capitaine [2].

En même temps, Baudichon de la Maisonneuve, alors en Suisse, mettait toute son énergie à exciter la sympathie du peuple en faveur de Genève. A Berne il cherchait son appui dans la bourgeoisie, parmi ceux qui aimaient l'Évangile et la liberté,

[1] Stettler, *Chronik*, p. 73. — Msc. de Roset, liv. III, ch. XLVI.

[2] Registres du Conseil des 8 et 10 décembre. — Chron. msc. de Roset, liv. III, ch. XLIX à LI. — Collection Galiffe dans Roget. — Stettler, *Chronik*, p. 73.

persuadé qu'ils entraîneraient les magistrats. Il était infatigable et plaidait la cause de sa patrie, dans les maisons, dans les cercles, dans les conseils. On eût dit qu'il voulait réparer la faute qu'il avait commise en se laissant jouer à Coppet par les hommes d'État savoyards. Le gouverneur de Lullin, apprenant ces efforts du citoyen de Genève, ordonna qu'on le saisît, quand il traverserait le pays de Vaud pour retourner chez lui. De la Maisonneuve était dans la joie, car il réussissait dans ses efforts ; la bonne cause prenait peu à peu le dessus dans Berne; mais une chose l'affligeait : il n'apprenait rien de Genève et ne pouvait s'y rendre pour entretenir ses concitoyens de ses grandes espérances : « Oncques de vous, écrivait-il le 9 décem-« bre au conseil de Genève, n'ai eu nouvelles ; « pas plus que si j'étais un Juif ou un Sarrasin. « Si je pouvais passer, je ne demeurerais pas par « deçà ; mais je suis averti que de tous côtés je « suis veillé, comme le chat veille la rate. Sachez « que ceux de Bâle et autres cantons qui sont à « l'Évangile veulent s'employer de tout leur pou-« voir à nous maintenir. *Vous verrez merveilles en « bref, et comme Dieu besognera*[1]. »

Cependant les rigueurs de la saison étaient devenues excessives ; les seigneurs qui entouraient Genève, les de Montfort, les de Gingins, les de Burchiez, et d'autres résolurent de prendre leurs quartiers d'hiver avec leurs gens. En vain le sire Mangerot de La Sarraz les conjurait-il de rester.

[1] Collection Galiffe dans Roget, *les Suisses et Genève.*

« Nous sommes contraints de retourner, » disaient-ils. Les Genevois commencèrent à respirer. Leurs ennemis s'en allaient, et le réfugié Maigrot ne cessait de leur dire que leurs amis de France allaient arriver en nombre et pleins de courage. Les Genevois commençaient ainsi à discerner quelque lueur au milieu des ténèbres qui les enveloppaient.

En effet, le seigneur de Montbel de Vérey, ses sept cents fantassins et ses quatre cents cavaliers envoyés secrètement par le roi de France, au secours de Genève, dans un but personnel, étaient arrivés dans la vallée de Saint-Claude. On était au milieu de décembre. L'intrépide Mangerot, indigné de la lâcheté de ses alliés, était demeuré seul à son poste; et c'était surtout pour s'opposer aux Français qu'il l'avait fait. Il prit quatre cents hommes avec lui, gravit la montagne, et trouva dans les hautes vallées dix ou vingt pieds de neige. Les cavaliers italiens de Vérey ne pouvaient avancer, et ses fantassins étaient presque gelés. Tout à coup, au détour d'un chemin, une décharge de mousqueterie porte la terreur et le désordre dans cette troupe démoralisée. L'intrépide de Vérey, entouré de sept cavaliers, passe à travers l'ennemi, et le 14 décembre, huit hommes, seuls débris de près de douze cents, arrivent aux portes de Genève [1].

Le député de Berne, Nægueli, comprenant toute la gravité des circonstances, partit le même jour.

[1] Stettler, *Chronik*, p. 73. — Froment, *Gestes de Genève*, p. 201. — Chron. msc. de Roset, liv. III, ch. LII. — Mémoires de PierreFleur, p. 118.

On apprit bientôt avec douleur que tous les hommes d'armes du sieur de Vérey avaient été ou exterminés ou dispersés dans les neiges et les bois de la montagne; en même temps de La Sarraz, fier de sa victoire, entourait de nouveau la ville et jurait qu'il allait mettre fin à son indépendance et à son hérésie. L'avenir de Genève était sombre, et quelques-uns demandaient si c'était ainsi que Dieu sauvait ceux qui se rangent du côté de sa Parole. Le 17 décembre, au moment où l'effrayante nouvelle arriva, Guillaume Farel se rendit au conseil et dit : « Très-honorés seigneurs; la pre« mière chose, c'est que vous vous convertissiez « tous à Dieu et que vous fassiez en sorte que tout « le peuple renonce au mal et entende la Parole du « Seigneur. C'est parce que Dieu sait qu'il ne lui « sert de rien d'allécher par douceur ceux qui « dorment, qu'il vous frappe maintenant à grands « coups de marteau, afin de vous réveiller. » Cette « sainte exhortation » fit une profonde impression sur le conseil, et le même jour les officiers de l'État publièrent dans la ville que « tous vinssent le len« demain et autres jours au temple de Saint-Pierre, « pour invoquer le secours de Dieu. » Dès le lendemain les Genevois, réunis devant le Très-Haut, crièrent à lui par la voix de ses serviteurs [1]. »

Un plus grand péril menaçait Genève. Le Français de Vérey, quoique battu, ne voulait pas moins parvenir au but pour lequel il avait été envoyé. Il avait avec les Genevois des manières engageantes.

[1] Registres du Conseil du 17 décembre 1535. — Chron. msc. de Roset, liv. III, ch. LIII.

« Le roi de France, disait-il, prend votre affaire à « cœur ; il enverra pour vous sauver une plus forte « troupe, car il aime Genève d'un amour immense [1]. « Cependant, Messieurs, pour qu'il ait l'occasion « de chasser votre ennemi, il serait bon que vous « lui accordassiez... quelque prééminence en votre « ville. Le roi ne vous demande rien que d'être ap- « pelé *Protecteur de vos libertés*... Il veut vous aider « à être forts [2]. » Le conseil rumina, discuta, calcula bien toutes ces choses [3]. D'un côté il ne voulait pas de la protection de la France, et de l'autre il sentait le besoin de son secours. Il louvoya. « Chassez d'abord nos ennemis, dit-il, et nous « verrons ensuite à témoigner notre *respect* au roi. » — « Nous avions cru vous trouver de meillleure « volonté, » dit de Vérey, qui ne se contentait pas de *respect* pour son maître. « Pensez-y, Messieurs, « pensez-y. » Il s'en alla fort mécontent. Mais les citoyens se prononcèrent plus franchement que le conseil. Un roi despote, quelle protection pour leur liberté ! Un roi qui pend et brûle les chrétiens évangéliques, quelle protection pour leur foi ! De hardis tribuns, les frères Bernard surtout, s'élevèrent et demandèrent que si la patrie devait périr, elle pérît libre. Écrivons au roi, dit alors le conseil, que les Genevois lui offrent leurs humbles services, « mais *sans aucune sujétion.* » La petite ville, sur les bords de l'abîme, repoussait la main du monar-

[1] « Fortiorem bendam... Genevam *ingenti* amore prosequitur. » (Registres du Conseil du 17 décembre 1535.)

[2] *Ibid.* — Chron. msc. de Roset, liv. III, ch. LIII.

[3] « Omnibus bene ruminatis, discussis et calculatis, fuit solutum respondendi. » (Registres du Conseil du 17 décembre.)

que puissant qui s'offrait seule alors pour la sauver. Ce sont de tels sacrifices qui attirent les délivrances de Dieu. Six jours après, le 23 décembre, le duc de Savoie ordonna aux commandants de ses troupes, en deçà des monts « *de faire devoir*. » Il fut décidé dans Genève qu'en cas d'assaut, tous les citoyens, et même les vieillards, les femmes et les enfants se porteraient à la muraille.

L'année 1536 s'ouvrit, et le 3 janvier, les garnisons savoyardes de Lancy, Confignon, Saconnex de là d'Arve et Plan-les-Ouates, châteaux situés entre le Rhône et l'Arve, ainsi que celles de Gaillard et Jussy, places fortes entre l'Arve et le lac, s'avancèrent en même temps contre la ville. A la tête de la dernière troupe était Amblard de Gruyère, fervent catholique, féodal passionné, qui résolut de s'emparer d'abord de l'église de Notre-Dame de Grâce sur l'Arve, et d'acquérir ainsi une position importante, à quelques minutes de la ville et du territoire savoyard. Pierre Jessé et trois autres vaillants huguenots se jetèrent dans la tour. Amblard s'avança, et se tenant au pied de la muraille, cria : « Rends-toi ! foi de gentilhomme, je te prendrai « à merci. » Jessé répondit : « Je me rendrai « plutôt à vos porchers, car vos gentilshommes « n'ont point de *foi*. » Alors Amblard de Gruyère ouvrit un feu nourri contre ses adversaires. Ceux-ci n'étaient point effrayés; ils étaient fermes et croyaient comme Farel qu'armé de la force divine on est équipé de pied en cap. Ils jetaient de grosses pierres sur les assaillants, du haut de la tour; ils tiraient des coups d'arquebuse et tuèrent ainsi

plusieurs ennemis. Amblard ordonna l'assaut, enfonça la porte de fer qui fermait l'escalier, et s'y précipita l'épée à la main; mais au moment où il atteignait la porte qui débouchait dans le clocher, une balle le renversa sur ceux de ses gens qui le suivaient. Quoique des renforts vinssent *file à file* au secours des assaillants, ceux-ci quand ils virent leur capitaine tué, eurent grande frayeur et crainte[1]. Durant toute la nuit, les quatre huguenots firent signes de feu à ceux de la ville, pour leur faire savoir qu'ils tiendraient jusqu'à la mort. Cependant les Savoyards ne lâchaient pas prise. Montant l'étroit escalier avec des flambeaux, ils les approchèrent du plancher de la tour, sous les pieds des quatre huguenots; bientôt les flammes s'élevèrent. Les Savoyards, pensant que les Genevois allaient être dévorés par elles, se retirèrent en « emportant le corps de leur capitaine et de leurs « autres morts. » Les quatre huguenots, sentant déjà le feu, se précipitèrent dans l'escalier à travers les flammes, et furent sauvés, n'ayant de brûlé que la *barbe*[2]. Jessé fut nommé plus tard membre du conseil.

Toutefois si une attaque échouait, il s'en préparait plusieurs autres; de nouvelles troupes se dirigeaient contre la ville. Le conseil délibérait sur ce qu'il y avait à faire. Deux moyens furent proposés. Farel demanda pour sauver la cité, que tous se confiassent en Dieu; que de tous les cœurs s'élevassent des prières communes pour la paix

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 184, 185.
[2] *Ibid.*

et l'unité, non-seulement de Genève, mais de la chrétienté tout entière[1]. Balard proposa un autre remède. « Que la messe, dit-il, soit de nouveau « publiquement célébrée. La messe est une expia- « tion qui nous rendra Dieu propice. » — « La « messe ne vaut rien! » s'écria un huguenot. » — « S'il en est ainsi, reprit le catholique, la mort et la « passion de Jésus-Christ ne valent rien! » A ces mots, une vive émotion se manifeste dans l'assemblée : « Blasphème! s'écria-t-on, Balard a blas- « phémé! Il est un hérétique... Ceux qui établis- « sent le sacrifice de l'hostie, abolissent le sacrifice « de Jésus-Christ! » Le conseil mit fin à la discussion en décrétant « que les prêtres montrent « que les prédicateurs disent mal, — ou qu'ils vien- « nent au prêche pour se convaincre qu'ils disent « bien[2]. »

Le 12 janvier, les portes de la ville furent murées; les ouvertures qui se trouvaient dans les murailles furent bouchées, et les hommes d'armes se tinrent prêts. Trois corps d'armées s'avançaient; l'un entre lac et Arve, l'autre entre Arve et Rhône, le troisième entre Rhône et lac. Vers dix heures de la nuit des cris d'alarme se firent entendre du haut des murailles; les Savoyards y appliquaient leurs échelles du côté du midi; et le baron de La Sarraz et sa troupe, étaient déjà dans les fossés du côté du nord-ouest. Les Genevois se portèrent courageusement à la défense et renver-

[1] « Farellus exhortavit eos de uniendo populum, et fidendo in Deum, etc. » (Registres du Conseil du 10 janvier 1536.)
[2] *Ibid.*

sèrent échelles et soldats. Le lendemain, le conseil ému, fit inscrire dans le registre de ses séances : *Ils nous ont assaillis vigoureusement; mais Dieu, à qui en est tout honneur, les a repoussés*[1]. Dès lors, les Savoisiens « toujours plus *enflambés*, ne man« quaient presque toutes les nuits de bailler l'as« saut[2]. » Ils voulurent faire davantage.

Le 24 janvier, les garnisons de Jussy et de Gaillard comptant six à huit cents hommes, dont cent cavaliers auxquels se joignirent un grand nombre de paysans, prirent position entre Chêne et Cologny, un peu plus haut que le ravin de Frontenex. Cent hommes de pied et quarante cavaliers sortirent de Genève, et un grand nombre de jeunes garçons, de quatorze à seize ans, se joignirent à eux. La petite troupe fondit sur la grande, et bientôt la vaste plaine, qui s'étend de Frontenex à Ambilly, fut couverte de fuyards et de morts. Il y avait deux cents cadavres. Les vainqueurs rentrèrent en triomphe de la *guerre de Cologny*, au milieu de la population accourue à leur rencontre[3], et qui poussait des cris de joie.

Mais si le petit peuple de Genève repoussait les petites armées, comment résisterait-il quand viendrait la grande?

[1] Registres du Conseil du 13 janvier 1536. — Chron. msc. de Roset, liv. III, ch. LVI.
[2] Froment, *Gestes de Genève*, p. 186, 187.
[3] Registres du Conseil du 24 janvier 1536. — Chron. msc. de Roset, liv. III, ch. LVIII. — Froment, *Gestes de Genève*, p. 204 à 206.

CHAPITRE DOUZIÈME

LES DANGERS SUPRÊMES.

(Janvier et Février 1536.)

Le duc de Savoie s'apprêtait à porter à Genève des coups plus décisifs. Il voulait satisfaire l'ambition antique de sa maison, et écraser une ville que l'on disait appelée à détacher de Rome les populations placées autour d'elle. Il était en cela excité par son épouse, la Portugaise Béatrix, animée de ce fanatisme religieux qui distingue en général les femmes de la péninsule ibérique. Les villes d'Asti, d'Ivrée, de Verceil, étaient tombées dans les mains de la maison de Savoie, et Genève devait subir le même sort. Le moment semblait favorable. Charles-Quint s'apprêtait à détruire le protestantisme. Des lansquenets, levés par le frère de cet Empereur, arrivaient de l'Allemagne, et l'armée que Charles lui-même ramenait d'Afrique se dirigeait vers les Alpes. On écrivait à Berne que l'Empereur et le duc commenceraient par soumettre Genève, puis la Suisse réformée, puis enfin l'Allemagne luthérienne. Ainsi l'asservissement de la

ville des huguenots faisait partie d'un plan général. Le puissant monarque, sur les États duquel ne se couchait jamais le soleil, avait résolu d'abolir la Réformation, en commençant par cette cité.

Charles III avait compris que ce qui avait paralysé ses efforts, c'était la faute qu'il avait commise en n'envoyant pas contre la ville huguenote des troupes régulières et disciplinées. Il résolut donc d'en choisir de telles, et de leur donner pour chef un des plus hardis capitaines du siècle, qui marchait accompagné du pillage et de la dévastation. Un homme de bas état, qui s'était fixé à Milan, avait acquis par son industrie, une petite fortune. Cet italien, Bernardin Medici (nom qu'il ne faut pas confondre avec celui des Medicis de Florence), avait deux fils, Jean Angelo, qui devint pape sous le nom de Pie IV, et Giangiacomo, jeune homme téméraire, entreprenant, fourbe, cruel, d'une ambition insatiable, et qui se voua à la guerre. Envoyé au château de Musso, sur le lac de Côme, par le duc de Milan, avec une lettre qui chargeait le châtelain de mettre à mort le porteur, le rusé Giangiacomo avait ouvert la lettre, rassemblé quelques compagnons, s'était emparé du château et s'en était fait une petite principauté, qu'il avait augmentée peu à peu, en se jetant avec fureur sur les contrées environnantes, de la Valteline, du Milanais, de l'État de Venise, et même des Grisons. Les Suisses, ayant Nægueli à leur tête, marchèrent contre ce chef de brigands, et détruisirent son repaire. Dès lors, ce hardi flibustier avait porté ailleurs son impétuosité et ses dévastations. Des terres de la Suisse ro-

mande, du côté du Jura, avaient été ravagées par lui. Ce fut cet Attila au petit pied, que Charles III choisit pour le mettre à la tête de la guerre contre Genève. Il ne s'agissait pas seulement de prendre cette ville, mais de la mettre hors d'état de relever à jamais la tête, de la détruire. Giangiacomo était l'homme pour cela. Plus tard Charles-Quint, désirant l'employer contre la Réformation allemande, le nomma marquis de Marignan, et le mit à la tête de son artillerie, dans sa campagne contre les luthériens. Pour le moment ce n'était pas Wittemberg, mais Genève, que Medici devait ruiner[1].

Le duc de Savoie mit son général à la tête d'une armée dans laquelle se trouvaient quatre mille soldats italiens[2], plus des Savoyards et des Espagnols, hommes beaux, forts, vieux soldats pour la plupart. Un nombre considérable d'hommes d'armes de toute la vallée du Léman étaient appelés à se joindre à Medici, et devaient ainsi doubler, tripler ses forces. Le frère guerroyant du futur pape Pie IV, appuyé par de grands princes, le duc de Savoie et l'Empereur lui-même, ne doutait pas de la victoire. Il se mit en route par la vallée du Léman.

Le danger était grand, mais tout était-il perdu? n'y avait-il pas dans Genève une puissance qui ne s'était trouvée ni dans Verceil, ni dans Asti? « Il « semble n'exister aucun moyen pour évader des « mains de nos ennemis, disaient des Genevois « pieux, mais notre espoir est en Dieu, qui ne lais-

[1] Hieronymo Soranzo, *Relatione di Roma.* — Ripenmonte, *Historiæ urbis Mediolani.* — Ranke, *Ræmische Paepste.*

[2] « Die soldaten, *darunter* 4,000 Italiæner. » (Stettler, *Chronik*, p. 82.)

« sera pas blasphémer son nom par les infidèles [1]. »

Berne avait longtemps fermé l'oreille aux cris de Genève. Baudichon de la Maisonneuve s'y était rendu pour signaler l'extrémité à laquelle sa patrie était réduite. Au moment où le péril devenait le plus grand, l'ours se réveilla et s'apprêta à descendre de ses montagnes. Les mobiles politiques furent sans doute pour quelque chose dans la décision des conseils. Dès la guerre de Bourgogne, le pays romand avait attiré les regards de cette puissante république. Elle avait contracté plus tard des traités de combourgeoisie avec Genève et avec Lausanne, et quand elle vit le roi de France rassembler une armée, qu'il dirigeait vers les Alpes, elle craignit que ce prince ne prît les devants. Mais les sollicitations de Baudichon de la Maisonneuve, la voix de la bourgeoisie bernoise, qui était pour l'indépendance et la Réformation, eurent, après Dieu, la plus grande part dans la résolution de cet État. Le conseil bernois adressa au peuple une proclamation où, exposant les dangers de Genève, il disait : « Cette affaire touche avant tout à la gloire « de Dieu ; mais ensuite à la nôtre. » — « Nous « sommes prêts, répondit le peuple, à sacrifier nos « biens et nos vies pour le maintien de la foi et de « nos serments. » Vingt mille hommes demandèrent à partir. Le changement qui alors s'opéra dans les conseils de Berne était si inattendu, qu'il fut généralement attribué à une direction de Dieu.

[1] Beauregard, *Mémoire sur la maison de Savoie*, I, p. 324. — Froment, *Gestes de Genève*, p. 207. — C. Zwick à B. Haller, 12 janvier 1536.

« Berne, poussée par une inspiration divine, s'é-
« branle! » écrivait un Bernois pieux à Bullinger, successeur de Zwingle à Zurich[1]. Et l'excellent Genevois Porral disait plein de joie : « O Dieu! je « te rends grâces de ce que tu as inspiré à nos com- « bourgeois de nous donner aide et secours[2]!

Un héraut porta le 16 janvier au duc de Savoie la déclaration de guerre à feu et à sang. François Nægueli était universellement désigné pour commander l'entreprise. Chrétien décidé, capitaine éprouvé, négociateur habile, il était adoré de ses soldats, qui l'appelaient *notre Franz*. Sur les vingt mille hommes qui se présentaient, il en prit six mille. Il donna deux ordres. Une arme nouvelle succédait alors aux hallebardes et aux larges épées; les arquebuses lançaient des balles qui frappaient invisiblement l'ennemi. Nægueli voulut avoir l'avantage de cette arme : « Apportez *des* « *bâtons à feu*, » dit-il. De plus il exigea une stricte discipline. « Soyez rangés, justes, bons pour le « paysan, autant qu'intrépides au combat. »

Il y avait dans Berne un autre homme, qui autant que Nægueli avait à cœur la cause de Genève. Le réformateur Berthold Haller, accablé de maux, n'avait plus que quelques jours à vivre. Toutefois l'armée, avant de quitter Berne, voulant invoquer publiquement le secours de Dieu, Haller se leva péniblement de son lit de mort, et soutenu

[1] « Veluti numine quodam, instinctus.» (Sulzer à Bullinger, 11 février 1536.)

[2] Stettler, *Chronik*, p. 78. — Lettre de Porral. — Mémoire de Pierre-Fleur, p. 140.

par ses amis, se traîna en chancelant jusque dans la chaire de la cathédrale. Cet homme si doux, si timide, qui avait une défiance si grande de lui-même, montrait aux approches de la mort une énergie qui lui avait été jusqu'alors étrangère. « Hommes de Berne, dit-il d'une voix presque « éteinte, soyez fermes et courageux. Magistrats « et peuple, capitaines et soldats, demeurez fidèles « à la Parole de Dieu. Honorez l'Évangile, en « vous comportant justement, et poursuivez iné- « branlablement, pour l'amour de Dieu, votre des- « sein d'arracher à la destruction qui les menace, « nos pauvres frères de Genève, jusqu'à cette « heure tristement abandonnés des hommes[1]. » Alors levant ses mains tremblantes vers le ciel, Haller les étendit au-dessus de l'armée silencieuse, et s'écria : « Que Dieu remplisse vos cœurs de foi, « et qu'il soit lui-même notre consolateur ! » Toute l'armée, tout le peuple, soit dans l'Église, soit dans la ville, soit dans le canton, et même jusque dans les hautes vallées où sont les glaces éternelles, répéta cette parole, la dernière que le réformateur devait prononcer en public, et qui devint le mot d'ordre de cette sainte guerre.

Le samedi, 22 janvier, six mille hommes sortaient de la ville, marchant d'un pas ferme, non sous leurs drapeaux particuliers (chaque ville avait alors le sien), mais sous le seul étendard de Berne, symbole à la fois de force et d'unité. Cent cavaliers et seize pièces de canon accompagnaient les

[1] « Die armen, verlassenen, Christlichen Mitbrüder zu Genf. » (Kirchofer's *Haller*, p. 231.)

fantassins; tous portaient la croix blanche sur champ rouge; le signe antique des croisés était leur seul uniforme. La parole de Haller avait porté des fruits. Ces enfants des montagnes allaient au salut de leurs frères avec enthousiasme et avec foi. Le noble Nægueli chevauchait en tête. Il voulait faire de la belle vallée du Léman une contrée helvétique et évangélique. Il était sérieux et silencieux, car il méditait les moyens de délivrer Genève complétement, mais en répandant le moins de sang possible. Les soldats marchaient après lui, dispos, joyeux, au milieu d'une foule d'hommes, de femmes, d'enfants, accourus des villages d'alentour; et ces hardis Helvétiens, levant la tête, faisaient retentir leurs chants de guerre. La chronique *de la vieille Suisse* nous les a conservés :

Peuples, faites silence, et vous compagnons d'armes,
Venez tous entonner, répéter mes chansons!
L'ours a quitté son antre, il descend de nos monts;
Il sème à travers champs de terribles alarmes.
Son cœur est intrépide, et ses pas acharnés,
Pour sauver de la mort, pour arracher aux larmes
Ceux que le monde avait abandonnés.

Ours vaillant! mon bon ours! Dieu t'a rendu la vie.
Le pape te tenait à sa main enchaîné,
Et partout, fièrement, t'a longtemps promené.
Christ a brisé ta chaîne, a détruit ta folie,
A fait lever pour toi la lumière du jour.
D'enfants nombreux, joyeux, ta caverne est remplie...
Dieu t'a montré son merveilleux amour.

Courage, ours de nos monts! marche, lève la tête;
A qui veut t'arrêter, malheur, malheur, malheur!
Malheur à qui ne t'aime, au lâche qui prend peur,
Quand de Rome il nous faut accomplir la conquête,

Contre le grand menteur vaillamment guerroyer,
Nous rire des cafards, et détruire la bête
Que tous les saints refusent d'adorer.

Je t'attends sur nos monts, quand, après la victoire,
Tu reviendras orné de lauriers glorieux,
Je te paîtrai, mon ours, au sein des parcs herbeux;
Aux eaux de mes glaciers je te mènerai boire.
Je calmerai tes sens, j'égayerai ton cœur...
Qui combat pour la foi, trouve à la fin la gloire,
Et le grand Dieu du ciel couronne le vainqueur [1] !

L'armée atteignit dès le premier jour le champ de bataille de Morat, que les soldats saluèrent avec enthousiasme. Les contingents de Bienne, Nidau, la Neuville, Neuchâtel, Valengin, Château-d'OEx, Gessenay, Payerne, pleins d'affection pour Genève et pour la Réforme, joignirent les drapeaux dans cette dernière ville. L'avoyer de Watteville y passa cette belle armée en revue le 24 janvier, et reçut ses serments.

Genève présentait alors un moins brillant spectacle. La famine qui depuis plusieurs mois désolait la ville, se traînait comme un fantôme hideux dans toutes les rues, et effrayait les enfants, les femmes, les hommes même. Le froid, les maladies, suites inévitables du dénûment, remplissaient les maisons de souffrances et de deuil. Ces adversités étaient comme un torrent sauvage qui brise tout ce qu'il touche. Les courageux même commençaient à s'abattre. Sur ces entrefaites, arriva un Bernois, chargé de deux messages. L'un, sur papier, lui

[1] Werner Steiner, *Sammlung*. — Le *Chroniqueur*, p. 202. — En mettant ce chant allemand en vers français, on s'est tenu, autant que possible, à l'original. — PierreFleur, p. 143. — Stettler, *Chronik*, p. 81, etc.

avait été donné pour détourner les soupçons, dans le cas où il serait saisi par le gouverneur de Vaud; c'était la demande de délivrer Furbity. L'autre message devait être fait de bouche : « Tenez-moi « ici prisonnier, dit le Bernois, et me faites mourir, « si Messieurs de Berne ne partent avec leur armée « pour vous secourir. » Les Genevois ne pouvaient croire cet homme. « Dans trois jours, ajoutait-il, « vous verrez brûler les châteaux du pays. Ce « sera le signe de la venue de Berne [1]. »

Quand on ne douta plus de l'arrivée des libérateurs, la population genevoise, longtemps angoissée, respira et se releva. Les hommes les plus énergiques ne voulurent pas attendre que leurs alliés fussent arrivés. Versoix, place importante du duc, pouvait arrêter l'armée bernoise. Quatre-vingts Genevois montèrent sur des barques, l'attaquèrent du côté du lac, mirent en fuite par le feu de leurs canons les soldats de la Savoie, et pénétrèrent dans la place. Les greniers étaient remplis de blé, les caves de vin, les étables de bétail; ce fut pour ces citoyens affamés comme la scène du camp des Syriens aux portes de Samarie [2]. Les Genevois transportèrent en hâte dans leurs barques tout ce qu'ils purent enlever; et rentrant à Genève, ils étalèrent leur butin sur la place, au milieu d'une foule immense. Le blé, l'orge, les bestiaux se vendaient à vil prix. Chacun accourait, achetait; tous se réjouissaient de ce secours inattendu. Et pourtant de grands dangers menaçaient alors Genève.

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 208.
[2] 2 Rois VII.

Berne, il est vrai, venait à son secours ; mais il fallait plus que cela pour sauver cette ville. Le projet de l'Empereur, on le savait, était d'écraser la Réformation qui s'opposait en Allemagne à sa souveraineté absolue. On disait que François Ier, attiré par l'offre de Milan, s'était montré disposé à laisser faire Charles-Quint. Berne pourrait-elle résister à ce puissant monarque[1] ? Ne verrait-on pas les patriciens qui, plus d'une fois, s'étaient montrés assez froids à l'égard de Genève, revenir à leurs anciens accommodements et atermoiements ? Un grand changement dans les rapports et les projets des princes pouvait seul, à ce qu'il semble, sauver cette cité. Or, il se passa en ce moment une suite d'événements qui transformèrent tout à coup l'aspect politique de l'Europe.

Catherine d'Aragon, tante de Charles-Quint, meurt. L'Empereur, en conséquence de cette mort, renonce à envahir l'Angleterre, et garde pour lui le duché de Milan, qu'il avait offert au roi de France, pour l'engager à s'unir avec lui contre Henri VIII. François Ier, traité par l'Empereur comme un homme dont on ne fait aucun cas, jure qu'il en tirera vengeance. Mais pour atteindre Charles-Quint et s'emparer de Milan, François Ier doit passer sur le corps du duc de Savoie, son oncle. Il n'hésite pas à lui faire ainsi connaître « le peu de profit qui lui adviendra de ne l'avoir « pas pour ami[2]. » Or, si le duc de Savoie, prince

[1] Lettre de l'évêque de Lausanne au baillif de Vevey. — Stettler, *Chronik*. — Mémoires de PierreFleur, p. 145.
[2] Mémoires de Du Bellay, liv. V, p. 239.

de Piémont, est rejeté par le roi de France au delà des Alpes, et plus loin encore, Genève est sauvé.

A la vue du danger qui le menaçait, Charles III eût voulu revenir à son ancienne alliance avec son neveu; mais l'influence de sa femme, qui l'*avait fait entrer en cette danse*[1], le tenait attaché à la cause de l'Empereur. Dans l'embarras où il se trouvait, il prit une résolution qui n'était pas sans quelque habileté, et qui rendait inévitable la conquête de Genève, et son adjonction aux États de l'Empereur. Charles III offrit à Charles-Quint de lui céder, en échange de diverses provinces italiennes, les versants occidentaux des Alpes, « tout « ce qu'il tenait de pays, depuis Nice jusqu'aux « ligues suisses, y *comprenant Genève*[2]. » En établissant la maison d'Autriche entre lui et la France, le duc se faisait un rempart infranchissable contre son inquiétant voisin, et satisfaisait en même temps le goût de la maison de Savoie, qui aimait à s'étendre du côté de l'Italie. En vertu de cet échange, les États de Charles-Quint eussent bordé la France de tous côtés, de la Méditerranée à la mer du Nord. François fut effrayé. « Je ne per« mettrai pas à l'Empereur, dit-il, de dresser contre « mon royaume une telle *échelle*, pour l'envahir « par ci après. » Toutes ses hésitations cessèrent, et il se décida à accomplir sans retard le dessein qu'il avait formé d'envahir la Savoie, le Piémont et le Milanais. Ainsi, au moment où le duc se préparait à écraser la petite ville de Genève, il

[1] Mémoires de Du Bellay, p. 240.
[2] *Ibid.*

voyait se former tout à coup un orage qui devait à la fois le chasser des deux versants des Alpes et sauver la petite cité. Voyons si tel fut en effet le résultat de cette politique[1].

L'armée suisse, commandée par Nægueli, était partie le 24 de Payerne, et arrivée le 25 à Échallens; de cet endroit, elle devait marcher sur Morges. Les contingents d'Orbe et de Lausanne, désireux de prendre part à la délivrance de Genève, vinrent augmenter ses forces, qui furent ainsi portées à environ dix mille hommes. L'évêque de Lausanne, Sébastien de Montfaulcon, prêtre d'un caractère orgueilleux, intrigant, dominateur, enflammé de colère en voyant ses bourgeois se déclarer pour Genève, résolut de lever des troupes pour s'opposer à l'armée libératrice; son bailli et son secrétaire se mirent à parcourir les rues étroites et montueuses de la ville, et heurtant de maison en maison, ils demandaient si l'on voulait être du parti de l'évêque, ou du parti de la ville. Montfaulcon lui-même partit pour son château de Glérolles près de Saint-Saphorin, afin de soulever les habitants de la Vaux. Mais Nægueli devait rencontrer dans sa marche un obstacle plus redoutable que l'évêque Montfaulcon et ses soldats improvisés.

Medici, informé de la marche de l'armée bernoise, s'était décidé à l'attaquer avant qu'elle fût arrivée à Genève. Il comprenait que si Nægueli venait à s'établir dans cette ville, il ne serait pas facile de la prendre. Le commandant italien

[1] Mémoires de Du Bellay, p. 240.

se dirigera donc sur Thonon et sur Évian, il fera passer le lac à ses soldats, il livrera bataille aux Bernois, et après les avoir battus, il se dirigera sur Genève, alors incapable de lui résister. Le caractère et les antécédents de ce condottieri dévastateur, suffisaient pour faire comprendre le sort qu'il réservait à sa conquête. La ville eût été pillée, peut-être brûlée, conformément aux mœurs de Giangiacomo.

Ce chef redouté avait traversé le lac avec son armée sur les barques du Chablais et était arrivé près de Morges. Son intention était de donner une base solide à ses opérations, non-seulement en étant maître de Morges, qui était à la disposition du duc, mais encore en s'emparant, avec le secours de l'évêque, de Lausanne, dont il savait la bourgeoisie libérale prête à se joindre à Nægueli. Le 27 janvier, au soir, un détachement partit à cet effet sous le commandement du sieur de Colloneys. Mais à peine avait-il fait quelques pas, que Medici aperçut des feux sur les hauteurs, près des villages de Bussigny, Renens et Crissier; c'étaient les Bernois qui se préparaient à passer la nuit sur ces collines. L'ancien châtelain de Musso n'avait pas cru l'ennemi si proche. Il n'avait pas encore pris ses positions et déjà les Suisses paraissaient. Il fit rebrousser le détachement; et le lendemain matin, de bonne heure, quelques-uns de ses cavaliers s'approchèrent pour reconnaître l'armée suisse et pour escarmoucher. Nægueli, ne doutant pas que l'heure du combat ne fût arrivée, étendit sur les hauteurs de Morges son redoutable front de bataille; tous ses hommes étaient pleins de

feu[1]. Medici voulait aussi disposer ses troupes au combat, mais il reconnaissait tout le désavantage de sa position. Tandis que Nægueli était sur les hauteurs, les troupes savoyardes acculées au lac, pouvaient y être jetées. Le général, envoyé par le duc de Savoie pour détruire Genève, contemplait avec étonnement l'armée des nouveaux croisés. Il se voyait en présence de ce valeureux Nægueli qui, comme capitaine-général des Ligues, lui avait pris son châtel de Musso et les autres terres qu'il avait volées par la ruse ou par le pillage. « Ah! » avait dit plus d'une fois le condottieri, « ce que ni l'Empereur, ni le roi « de France n'ont pu faire, ce Suisse l'a fait! » A la tête maintenant des troupes du Piémont et de la Savoie, et appuyé par Charles-Quint, l'ancien châtelain de Musso s'était flatté de tirer vengeance de l'injure que jadis il avait endurée, mais c'était le contraire qui arrivait. Au lieu de s'élancer à la tête de ses vieux soldats, il se troublait, il hésitait, il semblait que le cœur lui manquât.

Pourquoi? Serait-ce que la vue de l'armée de Berne, en rang de bataille, l'intimidât? Serait-ce que les seigneurs de Vaud, de Gex, sur lesquels il comptait, se rappelant la valeur des Suisses à Gingins, n'avaient pas voulu s'exposer à recevoir une seconde leçon, et faisaient défaut? Serait-ce que des renforts attendus du côté de la Savoie ne lui étaient point arrivés? Serait-ce que de mauvaises nouvelles lui parvenaient de Cham-

[1] « Ihre Feinde unerschrocken anzugreifen. » (Stettler, *Chronik*, p. 82.)

béry et lui apprenaient que le duc ne pouvait plus songer qu'à défendre ses États héréditaires contre le roi de France? Tous ces motifs étaient pour quelque chose dans le trouble de l'ancien châtelain de Musso; mais le dernier était le plus puissant. Quel chagrin pour Medici! Il s'était vanté de mettre fin à l'interminable existence de Genève; et il faut qu'à la première rencontre, il se retire. Il s'était fait une joie de détruire un nid d'*hérétiques*, et il ne peut s'opposer à ce que Nægueli le sauve. Dans ce moment critique, l'un des plus téméraires capitaines du siècle semble devenir l'un des plus lâches; il est des caractères, qui, audacieux dans la prospérité, perdent la tête quand les chances leur sont contraires. La flottille sur laquelle le commandant des troupes de Savoie avait traversé le lac était à l'ancre à quelque distance de Morges, du côté de Lausanne. Medici abandonne le champ de bataille avant d'avoir combattu, et monte sur ses barques, avec une partie des siens, tandis que le reste entre dans Morges, ville fortifiée. Nægueli voyant que l'ennemi se retire, fait descendre sur le rivage l'avant-garde des Suisses. Le capitaine italien voulant au moins brûler une amorce, fait tirer les canons de sa flotte sur les Bernois, qui tirent eux-mêmes contre les barques; mais il n'était pas difficile à celles-ci de se soustraire à cette canonnade.

Pendant ce petit engagement, les Italiens et les Espagnols, réfugiés dans Morges, au nombre d'environ sept cents, furieux de voir le triomphe des protestants près de s'accomplir, se compor-

taient dans cette ville qui appartenait au duc, comme s'ils eussent été dans une cité ennemie. Ils se jetaient dans le château, dans les maisons, dans les églises même, pillaient tout, et se livraient aux plus cruels outrages[1]. Puis, ouvrant la porte qui était du côté de Rolle, la plupart d'entre eux s'enfuirent. Les uns se sauvaient à course de chevaux, « et les autres se retiraient, dit Froment, en ba« taillant de l'épée *à deux pieds.* » Medici envoya une ou deux barques chercher dans Morges ceux des siens qui ne s'étaient pas encore enfuis, et prenant le large, fit force de voile vers la Savoie[2]. On eût dit qu'un ange invisible de l'Éternel, comme aux jours de Juda[3], avait mis en déroute les ennemis de la Parole de Dieu.

La débâcle était en effet générale; une terreur panique avait saisi tous ces soldats. Les routes, la plaine, les sentiers de la montagne étaient couverts de fuyards. Les motifs qui avaient porté Medici à se retirer, n'étaient sans doute pas connus de ses soldats; mais il y a une autre solution, une solution morale de leur fuite désordonnée. Ces bandes italiennes avaient passé les Alpes, parce que leurs chefs leur avaient promis de leur livrer Genève, dont la renommée exagérait fort les richesses. C'était un tout autre mobile qui animait les Suisses; ils avaient quitté leurs montagnes et leurs vallées pour assurer dans Genève, en opposition au pape,

[1] Chron. msc. de Roset, liv. III, ch. LIX. — Savion, III, p. 175.
[2] Stettler, *Chronik*, p. 82. — Froment, *Gestes de Genève*, p. 209. — Registres du Conseil du 30 janvier 1536. — Chron. msc. de Roset, liv. III, ch. LIX et LX.
[3] 2 Rois XIX.

à l'évêque, au duc, l'indépendance nationale et la liberté de la foi. Les Genevois eux-mêmes, dans la lutte opiniâtre qu'ils soutenaient depuis tant d'années, étaient poussés par les plus nobles mobiles. Or, les principes moraux donnent à une armée une énergie morale, à laquelle des bandes de pillards ne sauraient résister. Nul doute que les condottieri de Medici ne fussent à plusieurs égards de meilleurs soldats que les pâtres des Alpes, ou les marchands de la petite cité; mais ceux-ci avaient une cause sainte à défendre. Leur regard suffit pour effrayer les *banditti,* qui, renonçant à piller la cité ennemie, pillèrent des villes alliées, et s'enfuirent à force de rames ou de jarrets. Le conseil de Genève put inscrire le 30 janvier, dans ses Registres, ces paroles : « Quatre mille, tant Italiens qu'autres « étrangers, qui s'étaient préparés à Morges pour « la défense du pays (de Vaud), ne firent aucune « résistance, et s'enfuirent lâchement, sans donner « aucun coup. »

Cependant Nægueli pouvait rencontrer des adversaires plus redoutables que les Italiens de Medici. Les seigneurs de tous les pays compris entre les Alpes et le Jura, non-seulement ceux de Vaud, mais de Gex, du Chablais, et d'autres parties de la Savoie, étaient une véritable puissance. On ignorait alors le parti qu'ils pourraient prendre. Leur absence à Morges pouvait n'être que l'effet d'un retard. Ne verrait-on pas les prêtres soulever partout leurs paroisses et marcher à leur tête, comme trois mois auparavant, lors de la bataille de Gingins? Si les chevaliers du moyen âge s'unis-

saient aux mercenaires du seizième siècle, c'en était fait de Genève. Mais la victoire remportée à Gingins par quatre cent cinquante enfants de la Réforme, sur trois à quatre mille seigneurs et soldats avait, nous l'avons dit, répandu la terreur dans ces contrées. On se rappelait que un en avait mis sept en fuite; que beaucoup de chefs étaient tombés sous les balles de ces fins arquebusiers; que cent prêtres avaient mordu la poussière. Aussi à peine quelques seigneurs eurent-ils l'idée de saisir l'épée; les prêtres restèrent muets; et l'intrépide baron de La Sarraz lui-même, alla se cacher dans les murs d'Yverdon. Le véritable fait d'armes qui délivra Genève, fut la victoire de Gingins, remportée par les libres amis de la Réforme; l'expédition officielle de Berne fut la marche triomphante, qui en recueillit les fruits et en ceignit les lauriers.

Cependant Nægueli s'étant arrêté à Morges jusqu'au lendemain, fut réveillé au milieu de la nuit par ses gens alarmés. Les sentinelles du port entendaient dans le lointain le bruit que font des rames en frappant l'eau. L'ennemi revenait-il de Savoie avec des forces plus nombreuses? Chacun se taisait, le bruit se rapprochait, et bientôt une embarcation arriva. Elle eût pu être suivie de plusieurs autres; mais non, elle était seule, et apportait à Medici des lettres, sans doute retardées. Tout fut saisi, et ces dépêches apprirent au général bernois que le comte de Challand envoyait au commandant italien, un renfort considérable en cavalerie et en infanterie.

Nægueli croyant trouver sans doute ces forces près de Genève, se hâta d'aller à leur rencontre. Le matin du 30 janvier il partit pour Rolle; aucun obstacle ne s'opposait à sa marche; gentilshommes et soldats « s'en étaient allés en poussière[1]. » Les champs étaient déserts; les petites villes et les villages étaient vides; la terreur des Bernois avait balayé toute la contrée. Le général, d'accord avec ses chefs, s'était dit que ce serait une politique imbécile que de ne pas établir d'une main ferme la paix dans le pays, soit pour le présent, soit pour l'avenir. Une autre pensée animait aussi les Bernois; ils voulaient étendre les possessions des ligues helvétiques, les leurs propres, jusqu'aux rives du Léman. Or, tant que la force des seigneurs de Vaud, si fortement attachés à la Savoie, ne serait pas brisée, il y aurait de perpétuels soulèvements, et Berne ne pourrait se maintenir qu'avec peine. Nægueli était persuadé que la force des cruels chevaliers de ces vallées était dans leurs repaires : « Pour détruire les loups, disait-il, il faut abattre « leurs tanières. » Les châteaux de Rolle et du Rosay furent réduits en cendres; et les Genevois apercevant au milieu de la nuit, des flammes dans le lointain, s'écrièrent : « *Ils viennent!* »

Nægueli se remit en marche, ménageant les habitants, abattant partout les images. Passant près de Nyon sans l'attaquer, il se porta sur Divonne et sur Gex, positions importantes, dont il voulait chasser l'ennemi, avant d'entrer dans Genève.

[1] « Verstaubt mit solchem Schrecken. » (Stettler, *Chronik*, p. 512.)

François de Gingins, seigneur de Divonne et du Châtelard, qui avait d'abord pris part au blocus de Genève, mais en avait retiré ses troupes lors des froids de décembre, s'était renfermé dans son château de Divonne, sur les hauteurs qui dominent ce village. Nægueli voulait traiter avec égards ce seigneur, dont les ancêtres comptaient déjà au dixième siècle parmi les grands vassaux des rois de la Bourgogne transjurane, et qui était doué d'un caractère aimable et d'un esprit pacifique. Élevé par son oncle maternel, le comte de Gruyères, puis fait par le roi de France enfant d'honneur de sa maison, il était revenu au pays, et avait épousé sa cousine Marguerite, fille d'Antoine de Gingins, président du conseil souverain de Savoie. Il avait peu de goût pour les prêtres, dont la conduite grossière et souvent immorale le blessait; mais il s'effrayait à la pensée d'être infidèle à l'Église et à la féodalité, et après quelques hésitations, il se rattachait au catholicisme romain et au duc[1]. Marguerite eut sans doute quelque part au changement qui s'opéra alors dans cette famille. Les dames des châteaux valaient en général mieux que leurs époux; elles étaient plus accessibles qu'eux aux impressions religieuses. Pendant que le châtelain allait courir les tournois ou les expéditions guerrières, la femme restait maîtresse du manoir, dirigeait ses enfants, ses serviteurs; et souvent se développaient en elle des vertus, que l'on eût vainement cherchées ailleurs. Un fils, parlant de sa mère, décrit sa beauté,

[1] Archives msc. de la famille de Gingins.

son visage toujours tranquille, son regard vertueux, son parler rare, sa modestie, sa crainte de Dieu, sa charité, son front armé d'une chasteté sévère[1]. C'est ainsi qu'on aime à se représenter Marguerite de Gingins.

Le jeune seigneur de Divonne aimait le voisinage de Genève, l'intelligence de ses habitants, et sans qu'il s'en rendît compte, la cause de la Réformation faisait quelques progrès dans son esprit. En 1548 il remit à ses fils ses quatre châteaux, Gingins, Divonne, le Châtelard et La Sarraz, et se retira à Genève, où il resta jusqu'à la fin de ses jours[2]. Ainsi, dans sa personne, la paix fut conclue entre les redoutés gentilshommes du pays et la ville qu'ils avaient tant harcelée. Nægueli, connaissant les bonnes dispositions du baron, ne brûla pas sa demeure, et se contenta d'exiger de lui une rançon de trois cents couronnes.

Le mardi, 1er février, deux syndics de Genève vinrent présenter au général bernois les actions de grâce de la ville. Pendant qu'ils étaient en conférence avec lui, un bruit se fit entendre dans le château. Chacun prêta l'oreille. Le vieux abbé de Gingins, vicaire épiscopal de Genève, qui s'était retiré, nous l'avons vu, dans le Jura, en son couvent isolé de Bonmont, effrayé de l'approche de l'armée, troublé par le souvenir de sa vie licencieuse, se rappelant que les Suisses n'aimaient pas les mauvais prêtres, dont un grand nombre même

[1] Vie de Guibert de Nogent.—Collection des Mémoires de Guizot, IX, p. 346.
[2] Msc. de la famille de Gingins.

étaient morts à Gingins, s'était réfugié à Divonne, dans le château fort de son neveu, où il se croyait à l'abri de tout mal. Il s'y tenait silencieusement, dans une cachette retirée, fort agité par la crainte qu'il avait que les Bernois ne vinssent à l'y découvrir. Des soldats qui visitaient par ordre tout le château, le trouvèrent en effet, et l'amenèrent plus mort que vif devant leur général. Celui-ci ayant reproché vivement au seigneur de Divonne d'avoir violé leur convention, l'effroi du vieux pécheur s'accrut; mais il commença à respirer, quand le général déclara qu'il se contenterait, pour le mettre en liberté, d'une rançon de quatre cents couronnes. Le pauvre abbé, quoique les terreurs de la mort fussent passées, ne se remit pourtant jamais de l'effroi dont il avait été saisi.

Les troupes savoyardes, annoncées à Medici par le comte de Challans, n'avaient pas paru, et l'on en comprend la raison. En conséquence, le lendemain, 2 février, Nægueli voyant qu'aucun ennemi ne se présentait pour l'empêcher d'entrer dans Genève, partagea ses soldats en trois corps; l'un devait soumettre le pays entre le Rhône et le Jura jusqu'au Fort de l'Écluse, dont il s'emparerait; l'autre devait se diriger sur Gex, prendre et brûler le château; il partit lui-même pour Genève, avec le reste de l'armée[1].

Les Genevois attendaient avec grande impatience l'arrivée de leurs libérateurs. Le soleil éclairait de ses feux le plus beau des jours de Genève.

[1] Registres du Conseil du 2 février 1536. — Stettler, *Chronik*, p. 82.

Les neiges qui couvraient la montagne étincelaient au loin; mais au pied, dans la plaine, se montraient des éclats de lumière, qui ravissaient bien plus les Genevois. « De deux lieues, dit Froment, ils « voyaient *reluire les armes,* ce qui leur était une « grande joie. » Les plus jeunes courent à la rencontre de leurs libérateurs, et bientôt l'armée bernoise s'approche et passe à travers la foule enthousiaste, rangée des deux côtés de la route. Les chefs Nægueli, Weingarten, Cyro, Diesbach, Graffenried, venaient d'abord sur leurs coursiers; puis des bannerets, des conseillers, des prévôts, et d'autres membres des conseils de Berne; enfin l'armée libératrice, dix-sept pièces d'artillerie, les compagnies de Neuchâtel, de Lausanne et d'autres localités vaudoises. Les Bernois, franchissant les portes de la cité, entraient dans Genève en faisant retentir de nouveau ces chants à la louange de Dieu :

Si les peuples sont morts, Dieu les rend à la vie !...
Depuis dix ans, le duc, superbe Pharaon,
Comme aux rives du Nil, élevant le bâton,
Sur les bords du Léman tient Genève asservie.
Expirant pour la foi, sous sa verge de fer,
Elle pleure, haletante et toujours poursuivie...
Voici l'heure... Juda! passe la mer.

Sa voix retentissait le long de nos montagnes,
Ses grands cris de douleur fatiguaient nos échos;
Mais nul ne répondait; insensible à ses maux,
La Suisse sommeillait dans ses belles campagnes.
Nos rocs en ont tremblé; Berne a poussé son cri;
Ses armes, du malheur sont toujours les compagnes.
L'ours carnassier, l'ours seul s'est attendri.

Oui, l'ours, le terrible ours est parti pour la guerre.
Beau jour, jour de salut pour les enfants de Dieu!
Jour de honte pour toi, jour de mort, jour de feu,

Qui va te consumer, ô prince téméraire!...
De ma douceur, ton crime a tari les trésors.
Ma voix jadis si tendre est la voix du tonnerre,
    Et va te déchirer comme un remords.

O Berne, si ton cœur savait se contrefaire,
Si ton cou se pliait, si tes accents mielleux
Disaient aux rois qu'ils sont des demi-dieux,
Leurs superbes palais t'offriraient leur salaire.
Mais Christ est ton Sauveur, sa croix est ton éclat,
On te tourne le dos... te laisse solitaire...
    Tu dois marcher toute seule au combat.

Ne crains rien! l'avenir bénira ta mémoire.
Depuis onze soleils[1], tu dis : « Vaincre ou mourir!... »
Et quels faits merveilleux ton bras vient d'accomplir!...
Des princes, des cités, ont subi ta victoire;
Les châteaux sont brûlés, leurs créneaux sont détruits,
On ne voit plus d'idole... et tous chantent ta gloire,
    Une gloire pure comme le lis.

Heureux le peuple saint, vers qui Dieu veut descendre,
Qui sonde tous les jours le livre du Seigneur,
Dit au pape : « Va-t'en! » Vers Christ, tourne son cœur,
Qui rengaînant son fer, se plaît à le suspendre,
Laisse Dieu tout guider par son sage pouvoir,
Partout à son amour ne cesse de s'attendre,
    Soit au matin, soit à l'heure du soir[2].

« Genève recevait ses libérateurs, de grande « joie, dit un témoin oculaire[3], et répondait à leurs « chants par des cris d'allégresse. » Le chef barbare, envoyé contre les huguenots pour les détruire, avait disparu; la bête fauve, après un

[1] L'armée partie le 22 janvier de Berne, entra à Genève le 2 février.

[2] Die, dann, das Schwerdt verborgen,
Das Herz in Gott versenkt,
Die Gottheit lassen sorgen,
Am abend wie am morgen
Die alle Herzen lenkt.

(Werner Steiner, msc. Sammtung. — Froment, *Gestes de Genève*, p. 209. — Registres du Conseil du 2 février 1536.)

[3] Msc. de Roset, liv. III, ch. LIX.

rugissement, était retournée précipitamment dans sa tanière. Leurs biens, leur liberté, leur foi, leurs vies étaient sauvés. Émus de cette grande délivrance, les Genevois ne se contentaient pas d'exprimer aux Bernois leur gratitude. Ils regardaient plus haut. Ils savaient qu'une puissance souveraine, un amour infini tient en ses mains les affaires de ce monde. C'était cette foi, qui allait faire grandir la petite cité, et elle voulait l'exprimer. Le conseil s'étant assemblé résolut de déposer dans les fastes de la république, le témoignage de sa reconnaissance, et y fit écrire ces mots :

« *La puissance de Dieu a confondu la présomption* « *et la téméraire audace de nos ennemis* [1]. »

Froment lui-même, témoin de ces choses, écrivit dans ses *Gestes merveilleux* ces paroles simples et touchantes :

« *L'an* 1536, *et au mois de février, Genève fut dé-* « *livrée de ses ennemis par la providence de Dieu* [2]. »

[1] Registres du Conseil du 30 janvier 1536.
[2] Froment, *Gestes de Genève*, p. 207.

CHAPITRE TREIZIÈME

RUINE DES CHATEAUX, JOIE DE GENÈVE, DÉLIVRANCE DE BONIVARD.

(De Février à la fin de Mars 1536.)

Maintenant il devait y avoir une entrevue entre les libérateurs et les délivrés. Berne et Genève, qu'unissait une foi commune, devaient se saluer mutuellement. Les membres de ces deux républiques s'aimaient alors, non-seulement comme des alliés mais comme des frères. Le jeudi 3 février, le conseil des Deux-Cents se réunit, beaucoup d'autres citoyens y accoururent, la salle était comble. Nægueli parut, entouré de ses principaux officiers et des représentants des conseils de Berne. La joie éclatait dans l'assemblée, et tous les regards se fixaient sur le vaillant général. « Il y a longtemps, très-« honorés seigneurs, dit-il, que nous avons ouï vos « plaintes. Pendant vingt mois nous n'avons cessé « de faire de grands efforts à Lucerne, à Bade, à « Aoste même. Ayant alors épuisé les moyens de la « paix, nous avons tiré l'épée, et l'ennemi a fui de « toutes parts. Maintenant nous ferons tout ce que

« vous nous commanderez, car nous sommes ici « pour accomplir les serments qui unissent Ge- « nève et Berne. » Ce noble langage émut l'assemblée. « Dieu vous le rende ! » dit le premier syndic. Puis voulant que l'œuvre fût parfaite, il ajouta : « Maintenant, Messieurs, marchez plus outre ; pour- « suivez l'ennemi jusques au bout ; nous sommes « prêts à vous donner tout le secours nécessaire. » Il fut décidé que l'armée s'emparerait, d'un côté, du Chablais, sur la rive gauche du lac, et pousserait, de l'autre côté, jusqu'à Chambéry. Dans toutes ces contrées on répandrait la Parole de Dieu[1].

Il y avait auparavant une autre œuvre à terminer. Les châteaux avaient entravé pendant des siècles la civilisation, et plus tard l'Évangile. C'était du haut de ces nids, quelquefois suspendus aux rochers, que les vautours s'élançaient sur la plaine. On avait vu des évêques même supplier les princes de détruire « ces constructions d'inspiration diabo- « lique, pour l'amour de Dieu et en l'honneur de « sainte Marie[2] ! » L'évangélique Nægueli allait le faire, et dorénavant le laboureur guiderait en paix sa charrue au milieu de ses champs, dont il n'aurait plus à craindre de voir ravir les trésors.

La population des châteaux avait disparu ; la terreur des Bernois avait dépeuplé la contrée. Hommes, femmes, enfants s'étaient sauvés dans les chétifs chalets du Salève, des Voirons, du Môle, du

[1] Registres du Conseil du 3 février 1536. — Froment, *Gestes de Genève*, p. 210, 211, 213.

[2] Lettre de Fulbert, évêque de Chartres, au roi Robert. — Guizot, *Civilisation en Europe*, p. 313.

Jura. Les prêtres et les moines eux-mêmes, abandonnant les cures et les couvents, avaient jeté leurs soutanes, et pris des habits de paysans. « Pas un, « par tout ce pays, n'osait se donner pour prêtre ou « pour moine. » De temps en temps, un d'eux sortant de sa cachette, vêtu d'une jaquette grise, entrait mystérieusement dans quelque cabane à demi abandonnée, et s'informait, auprès de quelque paysan effrayé, de ce que faisait dans le pays « l'ours de Berne. » « Mais prenez garde, ajou- « tait-il, de ne dire à personne que je suis prêtre. » Les despotes cléricaux et laïques du moyen âge apprenaient à leur tour ce que c'est que trembler.

Enfin une grande scène de désolation, qui devait être la dernière, commença. Un jugement — ne peut-on pas dire un jugement de Dieu? — s'accomplit. On vit luire, d'abord çà et là, quelques flammes, puis, en peu de temps, un immense incendie. Des escouades, composées de Bernois et de Genevois, sortaient de la ville; les uns allaient à droite, les autres à gauche; quelques antiques murailles, quelques vieilles tours leur servaient de point de mire. « C'est de là, disaient les Genevois, « c'est de là que sont souvent sortis, pour se jeter « sur nous, le brigandage et la mort! » On entourait l'édifice; les plus impétueux pénétraient dans l'intérieur; ils y mettaient le feu, et quand les flammes avaient pris, ils allaient à une autre exécution. Ces escouades étaient suivies d'une troupe nombreuse d'hommes, de femmes et de garçons qui avaient aussi leur rôle dans l'affaire. La justice de Dieu passait sur la contrée, comme autrefois sur

la terre de Canaan. Les châteaux de Gex, de Gaillard, de Jussy, ces terribles fléaux de Genève; ceux de Coppet, de Prangins, de Bellerive, de Vilette, de Ville-la-Grand, et plusieurs autres, étaient la proie des flammes. Il y en eut en tout, selon Froment, cent vingt à cent quarante. La ville était quelquefois entourée par un cercle de feu. Plus l'offense avait été longue, cruelle, plus le châtiment était terrible. Nul n'était mis à mort; mais ces repaires féodaux, qui s'écroulaient au milieu des flammes, étaient comme un sacrifice offert, par les Suisses, aux mânes des citoyens immolés par les anciens possesseurs.

Il était surtout un château dont les Genevois désiraient la ruine, c'était Peney. Le 8 février, des Bernois accompagnés de quelques cavaliers et de quelques artilleurs de Genève partirent pour cette exécution. Le sang répandu par les Peneysans et leurs innombrables violences faisaient crier de tous côtés : « Point de grâce pour Peney ! » La forteresse presque abandonnée fut facilement occupée. Un feu fut allumé dans cette cour, où des victimes avaient été cruellement torturées. Bientôt le château fut en flammes; il ne resta que des tours démantelées, des murailles noircies, mais ce n'était pas assez; ces pans de mur semblaient encore coupables; les Genevois démolirent entièrement cette sinistre ruine, et maintenant on n'en trouve plus trace. Toute la contrée était enfin nettoyée d'un brigandage séculaire; mais, nous le répétons, il ne paraît pas qu'un seul des gentilshommes ou de leurs gens, ait payé ses crimes de la mort, ou seulement

de la captivité. La devise de Genève et de Berne pendant cette remarquable expédition fut :

Épargnons les tyrans ; abattons leurs repaires[1].

En même temps la paix régnait au dedans. Un esprit de pardon semblait être descendu sur Genève. Le bonheur élargissait tous les cœurs. Le dimanche 6 février, le prêche se fit dans les diverses églises, par les réformateurs ; après quoi, la grande cloche, la *Clémence*, réservée pour les occasions solennelles, appela le peuple tout entier dans Saint-Pierre. Ce fut comme le premier jour de la nouvelle république. « Citoyens, dit l'un des syn-« dics, pour que cette ville prospère, il faut croire « ce que l'Évangile enseigne, et vivre selon ce « qu'il commande. Ainsi donc (ceci est notre nou-« velle ordonnance), que toutes les haines soule-« vées pendant la guerre soient éteintes ; que tou-« tes les offenses soient pardonnées ; toutes les « querelles, oubliées ; tous les procès, annulés. « Laissons-là tous les noms odieux ! Que nul ne dise « plus à l'autre : « Tu es un papiste ! » ou celui-ci « à celui-là : « Tu es un luthérien !.. » Mais que « tous vivent selon le saint Évangile de Dieu ! » — Tel était le premier fruit de la Réformation. — « Oui ! oui ! » s'écria le peuple. Puis on procéda à l'élection des quatre syndics qui devaient se trouver à la tête de la nouvelle république. L'assemblée élut l'énergique Claude Savoye, l'aimable et per-

[1] Registres du Conseil des 14 mars et 4 avril. — Froment, *Gestes de Genève*, p. 211, 212. — Msc. de Roset, liv. III, ch. LXI. — Stettler, *Chronik*, p. 82.

sévérant Ami Porral, le zélé Étienne de Chapeaurouge, hommes décidés pour la Réformation, mais surtout hommes politiques. Le peuple voulut avoir parmi ses premiers magistrats un homme purement évangélique, et nomma Ami Levet, le mari de la pieuse Claudine, quoiqu'il ne fût pas au nombre de ceux que le sénat proposait. Plus tard les Deux-Cents élurent les vingt-cinq membres du conseil, et Balard, ainsi que Richardet, catholiques romains, mais bons citoyens, furent maintenus dans leur place. Au moment du plus grand enthousiasme, Genève se montrait juste et sans esprit de parti, ce qui se rencontre rarement dans les annales des peuples[1].

Déjà la veille, Nægueli, à la tête de l'armée, augmentée d'un contingent genevois, s'était mis en route, afin de poursuivre sa victoire jusqu'à Chambéry et *plus outre*. Des pensées peut-être ambitieuses s'agitaient alors dans quelques Bernois. Pour le triomphe de la Réformation, se disaient-ils (peut-être pourrait-on dire pour la grandeur de Berne), il faut que la Savoie soit conquise, et même le nord de l'Italie. Qu'au centre de l'Europe, des deux côtés des citadelles colossales des Alpes, se forme une grande confédération de peuples indépendants et évangéliques, qui répandra dans l'Allemagne, la France et la péninsule italique, la liberté, la vérité. Ainsi donc « jusqu'à Chambéry « *et plus outre!...* »

[1] Registres du Conseil du 6 février. — Msc. de Roset, liv. III, ch. LXII. — Dès ce jour les registres rédigés jusqu'alors en latin le sont en français. — Au vieil âge succède l'âge nouveau.

Le rêve devait à l'instant même s'évanouir. Le général chevauchait en avant, calme et pensif, suivi de quelques officiers. Il retourne la tête... et ne voit plus d'armée. Nægueli se lance au galop du côté de Genève, il découvre ses soldats dans une vaste prairie, où formés en carré, ils délibèrent démocratiquement. D'où vient cette indiscipline militaire? Les soldats, contents d'avoir délivré Genève, ne se souciaient point de suivre dans ses hardis desseins leur intrépide capitaine. Ils délibéraient donc, comme dans leurs vallées. Marcheront-ils en avant ou retourneront-ils en arrière? — « A Berne!.. criaient « plusieurs, aux prairies! aux troupeaux! aux « montagnes! » Nægueli parvint pourtant à faire marcher sa troupe. N'était-il pas le *bon Franz*[1]?

Le samedi 12 février, l'avant-garde suisse se trouvait à Rumilly, près du lac du Bourget, à huit lieues de Chambéry, quand le grand prévôt de Paris, M. de Villebon, arriva en grande hâte au camp. « Le roi, mon maître, dit-il, a querelle contre le « duc de Savoie, son oncle, à cause des droits de « sa mère. Hier, 11 février, il a signé à Lyon, la « commission donnée à l'amiral de France, sire de « Brion-Chabot, pour attaquer la Savoie. Huit cents « lances françaises, mille chevau-légers, douze « mille fantassins, six mille lansquenets, deux « mille aventuriers français, trois mille Italiens et « une bonne artillerie vont entrer dans les terres « du duc; et quand la Savoie sera conquise, l'ar- « mée française envahira le Piémont. Je vous de-

[1] Mémoires de PierreFleur, p. 146.

« mande donc, au nom du roi, de ne point passer « outre. » Nægueli, déjà ébranlé par les demandes de ses soldats, répondit que puisque le roi de France avait des droits sur ces contrées, les Suisses arrêteraient leur marche[1].

D'autres mains que celles de la Suisse devaient porter les derniers coups destinés à assurer la Réformation et l'indépendance de Genève. A peine Villebon fut-il de retour à Lyon, que l'armée de François Ier s'avança, prit la Bresse, la Savoie, puis envahit le Piémont et ensuite le Milanais. Le duc, toujours irrésolu, n'avait pris aucune mesure pour arrêter les Français. En vain appela-t-il au dernier moment Medici à son aide, ce capitaine, qui n'avait pu perdre Genève, ne put sauver le Piémont. Charles III abandonné de l'Empereur, son beau-frère, se vit, après avoir mis trente ans de sa vie à traquer Genève, dépouillé en quatre mois de ses États, où il ne rentra jamais, et acculé aux bords de la Méditerranée. Tous les malheurs l'accablèrent à la fois. Son pays était ravagé par la peste; ses amis se tournaient contre lui; l'Empereur se montrait sans pitié à son égard; son fils, héritier de la couronne, lui était enlevé par la mort; sa belle et orgueilleuse épouse, la Portugaise Béatrice, frappée au cœur par tant d'infortunes, succombait à une maladie de langueur. De tous ses États, on ne lui laissa que le val d'Aoste, Nice et deux ou trois autres villes. Seul, effrayé, ce malheureux prince menait une vie languissante. Il regrettait son fils,

[1] Guichenon, II, p. 212. — Froment, *Gestes de Genève*, p. 214. — Stettler, *Chronik*, p. 85. — Msc. de Roset, liv. III, ch. LXI.

regrettait sa femme, regrettait ses États. Son imagination frappée l'entourait de fantômes; Genève qui développait, sans obstacle, sa glorieuse et nouvelle existence, était pour lui comme un spectre vengeur. Il tomba malade; il avait des sueurs, des frissons; ses yeux s'obscurcissaient; sa face était blême; une fièvre lente le consumait. Après un supplice de vingt-trois années, la mort, suite de ses revers et de sa tristesse, mit fin à la douloureuse existence du grand ennemi de l'indépendance genevoise et de la Réformation[1]. Son fils, Emmanuel-Philibert, grand caractère, récupéra ses États; mais ayant beaucoup de maux à réparer, il suivit à l'égard de Genève une politique pacifique. Quarante-quatre ans de paix permirent à la Réformation et à la nouvelle république de se fortifier et s'organiser. Dieu donne aux peuples et aux Églises dont il veut se servir, le temps nécessaire à leur développement.

Pendant que ces choses se passaient, des dangers, moins apparents sans doute, mais aussi grands qu'inattendus, menaçaient Genève. Les Bernois désirant tirer avantage du secours accordé à la petite république, leurs ambassadeurs mirent en avant des prétentions étranges, qu'ils affichèrent un peu plus tard vis-à-vis de Lausanne et du pays de Vaud, et qui alors furent trop facilement satisfaites. Les seigneurs de Berne, sans craindre qu'on leur reprochât de n'avoir consulté, dans leur expédition, que leur intérêt propre, insinuèrent au

[1] Costa de Beauregard, *Mémoires de la maison de Savoie*, p. 323 à 327. — Du Bellay, Guichenon, Calvin, *passim*.

conseil de Genève qu'ils devaient avoir leur récompense, et demandèrent que les droits et prérogatives de l'évêque et du duc leur fussent transférés. Cette demande révolta la fière indépendance des Genevois, et ils rejetèrent la souveraineté de Berne, avec autant de décision que celle de la Savoie : « Si « nous avions voulu nous donner des maîtres, ré« pondirent-ils fermement, nous nous serions épar« gné toutes les peines, les dépenses et le sang que « nous avons prodigués, pour assurer notre indé« pendance. » Berne dut céder devant une résolution qui paraissait être inébranlable. Quand Nægueli rentra dans Genève, après avoir pris le fort de l'Écluse à son retour de sa courte campagne, il fut étonné d'y trouver un accueil froid et embarrassé, bien différent de la réception enthousiaste des premiers jours. Le noble général, qui n'aimait pas de telles discussions, ordonna immédiatement le départ de l'armée.

Il avait encore une grande œuvre à accomplir. Conformément aux ordres du gouvernement bernois, il devait briser le double joug du pape et du duc, qui pesait sur le pays de Vaud. Ses hommes d'armes s'avancèrent dans ces contrées, et nul ne leur résista. Nægueli prit Yverdon, où s'était fortifié l'intrépide Mangerot. Bientôt villes, villages et châteaux se soumirent. Quelques villes, fatiguées de la domination savoyarde, souhaitaient l'annexion à Berne. D'autres, Lausanne en particulier et quelques populations rurales, voulaient maintenir tous leurs droits; les Bernois promettaient le respect des franchises; on céda. Quoi qu'il en soit, ce fut

une œuvre salutaire que celle d'enlever au pape et de réunir à la Suisse ces belles contrées qui s'étendent du lac de Genève à celui de Neuchâtel. Nægueli rentra avec calme dans Berne, et ses soldats, glorieux de cette campagne d'un mois, qui devait avoir de si importantes conséquences, firent éclater leur joie, et terminèrent leurs chants par ce vers :

Respecte l'ours... ou bien — crains les oursons[1] !

L'œuvre semblait accomplie. La cité de la Réformation tressaillait de joie et s'enivrait d'air, d'Évangile et de liberté. Toutefois il y avait çà et là des tristesses, des regrets. Bien des cœurs étaient dans l'angoisse, et plusieurs portaient avec chagrin leurs regards du côté de Chillon, où depuis près de six ans languissait Bonivard. Il avait tant fait pour donner à Genève la liberté, et lui seul n'était pas libre ; il languissait étroitement enfermé dans l'enceinte de ces rocs, dont les cavités s'abaissant au-dessous du lac, forment un gigantesque sépulcre. Un soupirail y laissait pourtant entrer un faible rayon de lumière, et le prisonnier, en tournant lentement autour de la colonne, à laquelle une chaîne l'attachait, aimait à porter de ce côté ses regards, et contemplait parfois, dit la tradition, un petit oiseau, posé sur les barres de fer de cette étroite ouverture ; mais au moindre bruit, l'oiseau s'envolait dans le bois qui s'élève derrière le château, ou fuyait en planant sur les eaux du lac. Le

[1] Chant de la guerre de Genève — Mémoires de PierreFleur, p. 148-152. — Stettler, *Chronik*, p. 87.

volatile était libre, mais Bonivard était dans les chaînes. « J'avais tel loysir de me pourmener, dit-il, « que j'empreignis un chemin en la roche, comme « si on l'eût fait avec un martel[1]. » Au moment où la main perfide de ses ennemis l'avait saisi, il s'était écrié : « Je vais seul, avec Dieu, subir ma pas- « sion ! » Et il la subissait. Mais tandis que son corps et son cœur souffraient, son esprit travaillait. Nous avons, écrites de sa main, quelques-unes des pensées qui l'occupaient alors : *Vis en te souvenant de la mort. — Le courage s'accroît par les blessures*, et d'autres semblables. Depuis cinq ou six mois, les parlementaires de Genève, traîtreusement saisis à Coppet, étaient aussi renfermés dans Chillon, mais non dans le souterrain.

De telles iniquités ne pouvaient être tolérées. Berne reprit ses *bâtons de feu*, et Genève prépara ses *nefs*. Le 20 mars, cent hommes d'armes montaient sur quatre barques armées en guerre et sur d'autres embarcations. Les conseils genevois en avaient donné le commandement à l'actif François Favre et à François Chamois. Tous les citoyens eussent voulu se porter eux-mêmes à Chillon pour mettre en liberté Bonivard et les plénipotentiaires. Aussi le jour du départ, chacun quittait sa demeure, et d'une foule émue, assemblée près du Rhône, s'élevait de toutes parts ce cri : « Sauvez les captifs ! »

Un dimanche matin, — c'était le 26 mars, — Bonivard étant, comme toujours, au fond de son souterrain, prêta l'oreille. Il lui sembla entendre un

[1] Ce chemin est bien connu de tous ceux qui ont visité Chillon.

bruit inaccoutumé; il ne s'était pas trompé; de fortes détonations, encore lointaines, retentissaient jusque sous la voûte de la prison. Que se passait-il? C'était l'artillerie de Berne qui, arrivée à Lutry, entre Lausanne et Chillon, annonçait sa présence. Mais ce signal de la délivrance devait être pour le malheureux Bonivard et les trois parlementaires le signal de la mort. « Si les Bernois se présentent « devant la place, » avait écrit le duc de Savoie au gouverneur, « vous donnerez deux estrapades « de cordes aux prisonniers de Genève, et après « cela vous les exécuterez *irrémissiblement*[1]. » Le duc entendait que les libérateurs ne trouvassent que des cadavres.

Le lendemain, 27 mars, Chillon était cerné. Berne avait rangé ses troupes et braqué ses canons au-dessous du village de Veytaux, entre le château et Montreux. Les Valaisans, quoique catholiques, avaient aussi pris les armes pour chasser le duc de leur voisinage, et avaient placé leur artillerie du côté de Villeneuve; les Genevois entouraient le château du côté du lac. La canonnade commença. Le gouverneur comprit que toute résistance était inutile, et, la nuit arrivée, il demanda à parlementer. Nægueli, Favre et quelques autres chefs, réunis entre le château et les batteries bernoises, au pied d'un rocher escarpé, reçurent ses députés; mais comme on ne pouvait se mettre d'accord, la conférence se prolongea. Les hommes de la garnison se souciant peu de tomber dans les mains

[1] Msc. de Bonivard. — Mémoires d'Archéologie, IV, p. 207. — Mémoires de PierreFleur, p. 153.

des Suisses, résolurent de profiter de ce moment de répit et des voiles de la nuit, pour s'échapper. Ils se glissent silencieusement sur la grande galère; pas un cri, pas un bruit d'armes ne se fait entendre, et s'étant tous ainsi mystérieusement évadés, ils voguent rapidement vers la Savoie. Favre l'ayant appris, monte aussitôt sur sa barque amarrée au rivage, et la précipite à la poursuite de l'ennemi; mais avant qu'il l'atteigne, les hommes de la garnison ont jeté leurs canons au lac, mis le feu au navire, et descendant à Lugrin, se sont élancés dans les Alpes savoyardes, au-dessous des dents d'Oche. Emmènent-ils avec eux Bonivard et les trois parlementaires? C'est la question que l'on se pose. Favre inquiet, vire le cap au nord, et retourne à Chillon [1].

Au moment où il arriva, le gouverneur venait de se rendre. Nægueli, en partant de Berne, lui avait écrit qu'il répondait sur sa tête de la vie des prisonniers; il avait donc quelque espoir de les retrouver. Favre, Chamois et les autres Genevois descendent en hâte de leurs barques, entrent dans le château, et bientôt ils embrassent les trois parlementaires. Mais Bonivard?... On prend les clefs du souterrain; on ouvre une porte basse, on entre. C'est la salle des exécutions; sous une voûte grossière se trouvent les roues, les haches, l'estrapade, les cordes, tous les horribles instruments avec lesquels on disloquait et l'on tuait les hommes. Les

[1] Msc. de Bonivard. — Mémoires d'Archéologie, IV, p. 207. — Mémoires de PierreFleur, p. 153. — Registres du Conseil du 29 mars 1536.

Genevois, sans s'arrêter, courent à la porte du souterrain, détachent les barres, font rouler les verroux. Les amis du prieur de Saint-Victor franchissent le seuil, se précipitent sous les voûtes obscures, arrivent à la colonne. — « Le voilà! il « vit! » Bonivard tombe dans leurs bras. Ses amis pourtant avaient peine à le reconnaître. Ses traits altérés par les souffrances, sa longue barbe en désordre, ses cheveux qui recouvraient ses épaules avaient changé son apparence[1]. — « Bonivard, lui « dit-on, Bonivard, vous êtes libre! » — Le prisonnier qui semble sortir d'un long sommeil, ne pense pas à lui-même; sa première parole est pour la ville qu'il a tant aimée. « Et Genève? » dit-il.— « Genève « l'est aussi. » Ses chaînes lui sont ôtées, et guidé par ses amis, il franchit la porte de la vaste prison. La vive lumière qui lui apparaît blesse ses regards, qui en ont été privés tant d'années, et il les retourne involontairement vers les ténèbres du souterrain. Pourtant il se remet et dit adieu à son sépulcre. La foule le contemple quelques moments avec émotion; puis elle se précipite dans cette place lugubre où le malheureux a si longtemps gémi. Chacun veut la voir, et pendant bien des siècles le voyageur la visitera. L'illustre prisonnier était délivré; la dernière forteresse de la tyrannie était prise; la victoire de la Réformation était accomplie. Celui qui parcourt les rives pittoresques de Montreux n'arrêtera plus ses regards sur ces antiques mu-

[1] « Era divenuto difforme, con un volto tutto coperto da un gran pelo et da lungi capelli. » (Leti, *Hist. Giverrina*, vol. III). — Mémoires d'Archéologie, p. 269.

railles, sortant des eaux, sans éprouver un mouvement d'horreur pour le despotisme, et de reconnaissance pour l'Évangile. Ces rocs si longtemps les témoins de l'oppression, sont maintenant salués avec émotion et avec joie par les amis de la Parole de Dieu et de la liberté.

> Chillon! ta prison est un lieu saint,
> Et ton dur parquet un autel [1].

La flottille vogua bientôt vers Genève, avec Bonivard et les trois parlementaires. Ils revenaient joyeusement avec l'aide d'en haut, et bientôt ils descendirent de leurs barques, au milieu des cris de joie de leurs concitoyens, et posèrent leurs pieds sur une terre libre [2].

[1] «Chillon! thy prison is a holy place
«And thy sad floor an altar.»
(Lord Byron).

[2] Registres du Conseil *ad diem*.

CHAPITRE QUATORZIÈME

LE PEUPLE DE GENÈVE VEUT VIVRE SELON L'ÉVANGILE.

(Mars à Juin 1536.)

Un peuple tout entier ne se convertit pas réellement à Dieu. Les religions païennes étaient identiques avec la nation; mais l'Église chrétienne devait en être distincte. L'Église apostolique elle-même franchit bientôt les limites étroites de la tribu de Juda; elle se fonda à Jérusalem en dehors du temple, du sanhédrin, des Juifs, et plus tard elle s'établit parmi tous les peuples, dans la liberté. Un prince ne peut décréter une religion par une ordonnance de cabinet; un peuple ne peut la voter à la majorité des suffrages. Toutefois il y a quelque chose de grand à voir l'assemblée d'une nation déclarer sans contrainte vouloir prendre l'Évangile comme règle de sa foi et source de sa vie. C'est ce que Genève allait faire.

Les communes qui s'étendaient du pied du Jura jusqu'aux Alpes des Voirons et du Môle avaient reconnu les conseils de Genève comme leurs légitimes seigneurs, en réservant leurs coutumes et

franchises. Mais selon les réformateurs, ce territoire n'eût été qu'un embarras, si une vie nouvelle n'était communiquée à ses habitants, et ne se répandait pas dans la nation tout entière. Le commerce, l'industrie, la liberté, les lettres font beaucoup pour la prospérité d'un peuple, mais ne peuvent être sa vie. Si la Parole de Dieu, si la *lumière du monde* ne l'éclaire, ce peuple déchoit tôt ou tard. Ces sentiments étaient assez répandus dans Genève pour que certain poëte dît alors aux paroisses réunies, en vers peut-être peu élégants :

Vaut-il pas mieux dire à Dieu nos secrets,
Qu'à un grand tas d'idiots indiscrets?
Vaut-il pas mieux au pauvre et au débile,
Donner habit, pain, vin, chandelle et huile,
Qu'aux marmots d'or, d'argent, pierre et bois
Rendre l'honneur défendu tant de fois[1]?

« Messieurs, disait Farel au conseil, le 13 mars, « il faut que la Parole de Dieu soit prêchée aux « paroisses sujettes à cette ville. » Dix jours après, il fit de nouveau, sur ce sujet, à cette assemblée, une grande exhortation. Les gens pieux, les hommes politiques eux-mêmes l'appuyaient. Laisser dans Genève et ses campagnes des semences de papisme, était, selon eux, exposer l'État à de grands périls. Pour traverser les écueils et braver les orages qui menaçaient le frêle navire, il fallait dans tout l'équipage une cordiale entente. Quelques-uns même s'écriaient avec un peu trop d'é-

[1] L'auteur est inconnu, mais la pièce a été en la possession de Bonivard. — Voir Mémoires d'Archéologie, IV, p. 271.

nergie : « Si les uns vont à prêche et les autres à « messe, la république s'en ira au diable. »

On se mit à l'œuvre. Les réformateurs prêchaient dans Genève; d'autres ministres prêchaient dans la campagne; des hérauts du conseil parcouraient les villages, et y faisaient des publications à son de trompe : « Plus de désobéissance! disaient-ils, « plus de mauvais jeux! plus de blasphèmes! » Toutefois le conseil ne voulait pas exercer de contrainte quant à la foi. Les habitants de Viuz et autres villages du mandement de Thiez en Faucigny ayant dit : « De grâce, laissez-nous notre façon « de vivre quant à l'Église! » on le leur accorda. Mais l'évêque, moins tolérant, excommunia ces pauvres gens parce que, quoique catholiques, ils reconnaissaient des magistrats hérétiques. Les syndics ne perdirent pas la tête, et très-assurés de leur capacités épiscopales, ils écrivirent aux vicaires qu'ils déchargeaient leurs paroisses de cette excommunication, et les en absolvaient tout à fait; ce qui rassura ces bons paysans. Cependant à l'approche de Pâques, il leur prit de grandes angoisses. « Hélas! dirent-ils aux syndics, étant excommuniés, « nous ne pouvons communier à Pâques! » — « Nous « vous tenons pour entièrement absous, » répondirent imperturbablement les magistrats réformés. Là-dessus ces braves gens firent leurs pâques avec grande tranquillité d'esprit[1].

Ce sont là des actes étranges. On a soutenu que l'Église, à mesure que la société politique devenait

[1] Chron. msc. de Roset, liv. III, ch. LXIII à LXVII. — Registres du Conseil.

chrétienne, devait peu à peu se fondre dans l'État. On a prétendu qu'à l'époque de la Réformation, le christianisme avait achevé sa période *ecclésiastique*, et était entré dans la période politique. Enfin on a ajouté qu'organiser l'Église était un travail inutile, une pure dépense de temps, une impossibilité absolue, et que des presbytères et des synodes n'étaient que de misérables jeux d'enfants[1]. Le fait que nous avons rapporté, l'absolution épiscopale émanant du conseil, était-il un premier pas dans cette absorption de l'Église par l'État, et serait-il vrai que la Réforme y mène? Au contraire. En ranimant dans la conscience chrétienne l'idée du royaume de Dieu, en rappelant à la vie et à l'action les fidèles des congrégations évangéliques, le protestantisme a ressuscité l'Église dans la chrétienté. Genève devint, grâce à l'impulsion de Calvin, le lieu où elle se constitua de la manière la plus indépendante et la plus scripturaire. L'Église ne doit point se fondre dans l'État, et l'État ne doit point se fondre dans l'Église, en dépit des demandes des socialistes et des prêtres. Loin que l'État doive survivre à l'Église, l'État est passager, mais l'Église est immortelle.

Mais en vain le magistrat s'acquittait-il héroïquement de sa charge épiscopale, il avait bien de la peine à maintenir l'ordre. Les villages de Vandœuvre et de Céligny voulaient avoir chaque

[1] « Vergebene Arbeit, unnütze Zeitverschwendung, elendes Kinderspiel. » (Rothe, prof. à Heydelberg, *Theologishe Ethik*, III, p. 1017.) — Rothe, mort il y a peu de temps, est considéré comme un théologie éminent de l'Allemagne contemporaine.

dimanche une messe et un prêche protestant. Les prêtres, partout, demandaient la conservation des rites romains. Le conseil sentit le besoin d'expliquer l'état des choses, et convoqua tous les ecclésiastiques et les procureurs des paroisses [1]. Le 3 avril 1536, on vit se ranger le parti romain d'un côté de la salle du conseil; et de l'autre, maître Guillaume Farel, les autres ministres, et plusieurs réformés zélés [2]. Claude Savoye, premier syndic, s'éleva contre l'union du prêche et de la messe, demandée par quelques paroisses, et déclara que cette bigarrure n'était pas du goût du magistrat. Puis il dit aux prêtres : « Au lieu d'empêcher « les peuples de vivre selon l'Évangile, embrassez-« le plutôt vous-mêmes, et laissez là votre messe. » Dom Claude de Puthex, chanoine de Satigny, s'avança et dit : « Si nos voisins du pays de Gex « changent de façon de vivre, nous ferons comme « eux. » Cette religion de *voisinage* semblait étrange aux réformés; ces bonnes gens leur faisaient l'effet de moutons qui passent où d'autres moutons ont passé, et sautent la barrière dès que le premier d'entre eux l'a franchie. « Tournez bride, Mes-« sieurs, dit Farel, plutôt que de poursuivre votre « course, » et il ajouta plusieurs « belles remon-« trances. » — « Accordez-nous un mois pour étu-« dier l'Évangile, » répondirent les chanoines. Les prêtres s'étant retirés, le conseil demanda l'avis de Farel et de Bonivard. Celui-ci déclara qu'il fallait

[1] Registres du Conseil des 10, 13, 24 et 31 mars 1536. — Msc. de Roset, liv. III, ch. LXIII.

[2] Registres du Conseil du 3 avril 1536.

« éclairer les consciences et non les forcer. » Farel lui-même pensait qu'il ne fallait pas troubler les papistes dans leur dévotion, pour ne pas les aigrir contre la Parole; mais qu'on devait les attirer à l'Évangile « avec une *extrême douceur*. » Il proposa que « les prêtres, pendant le mois demandé, s'a« donnassent exclusivement à la recherche de la « vérité. » Les ecclésiastiques étant rentrés, le premier syndic leur annonça qu'à l'unanimité on accordait leur demande. Le mois écoulé, tous ces ecclésiastiques avouèrent qu'ils ne pouvaient prouver par l'Évangile ni la messe, ni la confession auriculaire, ni autres ordonnances papales. Le frère de Guy Furbity, qui se trouvait dans l'assemblée, déclara que l'exhortation que Farel avait faite aux prêtres était « véritable, selon la sainte Écriture, « selon Dieu [1]. » Il est vrai que ce personnage avait quelques raisons de vouloir plaire aux Genevois.

En effet, il restait un acte à faire. On avait délivré le protestant Bonivard, on résolut de délivrer aussi le catholique-romain Furbity, réclamé par son frère Guillaume; Guy sortit de prison le 6 avril. Il avait été condamné, on s'en souvient, à prouver ses doctrines, ou à rétracter ses injures. Là-dessus il avait demandé des livres, et le conseil lui avait donné une Bible. « — Une Bible, avait-il dit, vraiment « on se moque de moi. Comment veut-on que je « prouve ma doctrine avec l'aide d'une Bible? Je « n'en viendrai pas à bout dans un an. » Il lui fallait les *Sentences* de Pierre Lombard, les *Sermons* de

[1] Registres du Conseil du 3 avril 1536. — Msc. de Roset, liv. III, ch. LXIII.

Thomas d'Aquin, etc... et on lui donnait une Bible! « Magnifiques seigneurs, dit-il le 6 avril, je vous « demande pardon ; j'ai dit des choses qui vous ont « déplu ; j'ai eu tort. Je ne savais pas comment les « choses étaient. Dorénavant je tâcherai de mieux « vivre, et de prêcher la vérité mieux que je ne « l'ai fait jusqu'à présent. » Le conseil le fit mettre immédiatement en liberté [1].

Farel était plus actif que jamais. Il s'occupait de la ville, des villages, des catholiques romains, des réformés, il avait surtout à cœur tout ce qui pouvait élever l'état moral et religieux de la communauté. On a exagéré l'anarchie et la corruption qui régnaient à Genève avant l'arrivée de Calvin ; le langage énergique du seizième siècle, interprété par les esprits délicats du nôtre, a peut-être contribué à cette méprise. Sans doute il y avait dans cette ville, avant la Réformation, une grande corruption parmi le clergé et surtout parmi les moines. Sans doute, cette dissolution avait atteint, dans la bourgeoisie, des individus et même des familles. Mais un trait avait distingué ce peuple, et surtout les conseils, pendant les luttes de l'émancipation politique, savoir l'union intime de la liberté avec la légalité, c'est-à-dire avec l'ordre. On vit même alors les Genevois toujours prêts aux plus grands sacrifices, à celui de leurs biens, de leurs aises, de leurs maisons, de leurs vies, plutôt que de perdre leur indépendance ; or, ce ne sont pas là les mœurs d'un peuple épicurien. L'admira-

[1] Registres du Conseil du 6 avril 1536.

tion pour la période de la Réforme ne doit pas rendre injuste envers celle de l'émancipation politique. Il est vrai que les réformateurs, et surtout Calvin, eurent un rude travail avec cette population énergique et remuante, et que ces luttes provinrent souvent du manque de foi et de moralité que ces hommes rigides remarquaient dans tels ou tels citoyens. Mais ces luttes furent aggravées par l'intervention de l'État, à laquelle les ministres n'étaient pas étrangers, et par les punitions temporelles infligées à ceux qui enfreignaient la discipline religieuse. Nul, peut-être, dans le seizième siècle, ne comprit mieux que Calvin la distinction entre le spirituel et le temporel ; et pourtant ni lui, ni Farel, ne la comprirent et surtout ne la réalisèrent dans toute son étendue. « S'il y en avait de si insolents « et abandonnés à toute perversité, disait Farel « aux syndics, qu'ils ne fissent que rire d'être ex« communiés, ce serait à vous à regarder si vous « aurez à laisser impuni un tel contemnement[1]. » Les fiers républicains, qui avaient tout sacrifié pour briser le despotisme de l'évêque et du duc, furent irrités quant ils virent un autre joug leur être imposé dans les choses religieuses. Ils avaient le sentiment vrai que leur conscience devait être libre, et si l'on avait cherché à les convaincre, et non à les contraindre, on eût mieux atteint le but qu'on se proposait. Dès longtemps Rome avait oublié que les armes de la guerre évangélique *ne sont pas charnelles*. Malheureusement les magistrats et les

[1] Mémoire du 16 janvier 1537.

réformateurs l'oublièrent aussi quelquefois. Ce fut une erreur et cette erreur fit commettre bien des fautes.

Toutefois la discipline ne fut pas le caractère essentiel des Farel, des Calvin et de leurs amis; ils furent avant tout des hommes de foi, et d'une foi vivante. La foi était à leurs yeux la chose nécessaire, le bien par excellence. Ils voulaient que l'homme fût saint et fît de bonnes œuvres, mais pour cela il devait croire à l'amour que Dieu lui a témoigné en Christ. La foi, selon les réformateurs, est le principe puissant de la morale. Si l'homme a la foi, il est enfant de Dieu; s'il ne l'a pas, il est sous le pouvoir du mal. De plus, Farel ne voulait pas d'une réforme purement négative, qui consistât simplement à rejeter le pape; il la voulait positive, et pour cela il fallait que les réformés crussent en Jésus-Christ. Enfin Farel voyait de la désunion, des disputes dans Genève. La communauté, l'Église nouvelle pour être puissante, ne devait pas, selon lui, être composée de membres épars, peut-être opposés les uns aux autres; il fallait qu'elle formât un seul corps, et qu'elle glorifiât Dieu d'une seule voix et d'un seul cœur. Il désirait donc qu'il se fît dans Genève une profession publique de foi à l'Évangile.

C'était à l'assemblée de tous les citoyens qu'appartenait la souveraineté dans les choses de l'État; on crut qu'à plus forte raison c'était à ce peuple réuni selon les anciennes coutumes, qu'il appartenait de proclamer la doctrine évangélique. Le vendredi 19 mai, Farel, accompagné d'Antoine

Saunier, son ancien compagnon de voyage aux Vallées, et du pasteur Henri de la Mare, se présenta donc au conseil. « Très-honorés seigneurs, dit-il, « il est d'une haute importance que tout ce peuple « vive dans une étroite union. Pour écarter les « *rioles*, les moqueries, les reproches, les dissen- « sions, que la *façon chagrine*, dont notre nation « est entachée, peut faire naître chaque jour, il « faut nous appliquer à la douceur ; mais de plus, il « faut manifester notre accord. Puisqu'il y a une « seule vérité de Dieu, il faut que tout le peuple « déclare son intention de s'y attacher d'un même « cœur. » Le conseil approuva cette proposition et décida d'assembler le conseil général pour cette confession de la foi, le dimanche 21 mai. A Augsbourg, c'étaient les princes et les docteurs qui avaient confessé la doctrine ; à Genève, ce devait être tout le peuple[1]. Cette différence entre les deux réformes est naturelle. La démocratie siégeait à Genève, et elle était rendue encore plus chère à ses citoyens par la conviction qu'ils avaient que si les libertés des peuples avaient été abolies, c'était la papauté qui l'avait fait. Calvin l'a plus d'une fois répété. On a dit que les communes du moyen âge sont sorties d'un sillon et d'une boutique[2]. Ce fut de la *boutique* que vint surtout celle de Genève. Les Bourguignons qui s'y établirent, étaient gens de métier, et changèrent volontiers leurs armes contre des outils. Quelques-uns des héros de Genève, dont le dévouement rappelle les temps an-

[1] Registres du Conseil du 19 mai.
[2] M. Guizot.

tiques, sortirent de la boutique ou de l'atelier.

Cependant un appel au peuple était une action hardie, car il se trouvait encore parmi les citoyens, et même dans le conseil, des adversaires prononcés de la Réforme, et quelques-uns d'eux étaient au nombre des hommes les plus éminents. Cet appel ne susciterait-il pas des oppositions qui renverseraient tout ce qui avait été fait? La position des catholiques romains était des plus graves. On leur demandait l'adhésion à l'Évangile. Diront-ils oui? leur conscience le leur défendait. Diront-ils non? ils troubleraient ainsi l'unanimité, la concorde, si nécessaires alors à leur peuple. Pierre Lullin, presque septuagénaire, oncle du fier huguenot Jean Lullin, était un des catholiques les plus fervents de Genève. Ne pouvant se passer de la messe, il avait demandé en septembre 1535, de la faire célébrer par un prêtre dans une chapelle de Saint-Gervais, qui était sa propriété. Un autre notable, le syndic Balard, avait cessé, il est vrai, d'être partisan de l'évêque, mais il s'était réfugié dans un catholicisme plus spirituel que celui de Lullin, et pourtant tout aussi prononcé. Selon lui, l'Esprit-Saint gouvernait l'Église romaine; cette Église communiquait cet Esprit à ses membres, et leur imposait l'obligation de retrouver ses dogmes dans l'Écriture. Lullin et Balard, d'autres encore, eurent alors ensemble de fréquentes conférences Ce n'était pas seulement les catholiques sincères que l'on avait à craindre, des Genevois peu croyants leur donnaient la main, et criaient contre la Réformation, surtout à cause de sa rigueur morale. Les réformateurs n'étaient

même pas sans crainte, à l'égard de plusieurs de ceux qui marchaient alors avec eux. Il y avait des hommes qui entendaient les prêcheurs, mais qui en restaient là. Ils brûlaient des idoles, mais ils ne réformaient pas leur vie. « Pour que la foi soit en « *sauveté*, il faut que la conscience la gouverne, « disaient les théologiens, si non il y a danger que « la foi ne soit *enfondrée*, et que le navire ne soit « englouti en une mer pleine de tourments! » Allait-on voir se renouveler ces tumultes qui avaient tant de fois troublé les conseils généraux[1]?

Enfin le dimanche 21 mai, ce jour à la fois tant désiré et tant redouté, arriva. Les cloches sonnaient; la *Clémence* jetait au vent ces paroles inscrites sur son airain : « J'appelle le peuple. Jésus, « Sauveur des hommes, Fils de Marie, salut du « monde! sois-nous propice et clément! » Les bons citoyens se disaient en se rendant à l'appel, que ce jour mettrait fin à d'innombrables combats, et que la cité si longtemps déchirée par des ronces et des chardons, allait maintenant être couverte par la main de Dieu, de fleurs et de lauriers. L'émotion semblait générale. On voyait dans l'église, outre l'ensemble du peuple, les ambassadeurs de Berne, et parmi eux, le chef de l'armée libératrice, Nægueli. Un des plus héroïques Genevois et des chrétiens les plus sincères, l'intrépide Claude Savoye présidait l'assemblée. Il prit la parole; il rappela la fuite de l'évêque, l'arrivée de l'Évangile dans Genève, la délivrance magnifique accordée à cette

[1] Registres du Conseil des 24 juillet, 15 août, 17 septembre 1536. — Dernier Discours et Œuvres de Calvin.

cité ; puis il ajouta d'une voix qui retentit dans toute la nef : « Citoyens, voulez-vous tous vivre selon l'Évangile et la Parole de Dieu, telle qu'elle « nous est prêchée chaque jour ? Déclarez-vous ne « plus vouloir ni messes, ni images, ni idoles, ni « autres abus papaux, quels qu'ils soient ?... Si « quelqu'un sait et veut dire quelque chose contre « la doctrine qui nous est prêchée, qu'il le fasse ! »

Il y eut alors un grand silence ; on était dans l'attente ; on se demandait si quelque voix, amie de Rome ou du plaisir, n'allait pas protester contre la Réforme ? Le vieux et dévot Pierre Lullin, le catholique spirituel Jean Balard, le léger Jean Philippe, l'épiscopal Malbuisson, Richardet, Ramel, de la Rive et d'autres, connus par leur attachement à Rome, vont sans doute répondre à l'appel du premier syndic. L'heure sonne ; Genève va décider de son avenir. S'il est vrai que le pape soit le vicaire de Christ, et comme Dieu sur la terre... qu'on le dise ! — Maintenant ou jamais. — On attendait... on attendait encore ; mais pas une parole n'interrompait le silence solennel du peuple. Nul ne s'opposait. Le fait fut dûment constaté. Alors d'autres accents que ceux que l'on avait prévus retentirent sous les voûtes de la cathédrale. Était-ce la voix du pieux syndic Levet ou celle de l'un des Deux-Cents, ou une autre sortant du milieu de l'assemblée ?... Les registres du conseil ne nous l'apprennent pas. Cette voix, parlant au nom de la nation réunie, s'éleva et dit : « Tous, unanimement, « avec l'aide de Dieu, nous voulons vivre en cette « sainte loi évangélique et selon la Parole de Dieu,

« telle qu'elle nous est annoncée. Nous voulons dé-« laisser toutes messes, images, idoles, autres cé-« rémonies et *abusions* papales, et vivre unis les « uns avec les autres, en obéissance de justice. » Ces paroles étant achevées, tout le peuple leva les mains en l'air, et prononçant un serment unanime, s'écria : « Nous le jurons à Dieu... Nous le « ferons avec l'aide de Dieu... Oui, nous le ferons[1] ! »

L'assemblée se sépara et les citoyens se retirèrent en se disant qu'aux tyrannies *innumérables* de *Pharaon* (le duc), aux ténèbres des enchanteurs (les prêtres), succédaient la douce lumière de Jésus-Christ et le souffle vivifiant de la liberté. Ceux mêmes des huguenots qui avaient cherché avant tout l'affranchissement politique, ne firent point entendre de voix discordantes. Ils comprenaient que si ce petit peuple restait catholique, il perdrait son indépendance, et deviendrait infailliblement Savoyard. Mais d'autres avaient des vues plus élevées. Genève leur apparaissait comme la forteresse que Dieu avait bâtie pour sauver l'Évangile. « Dieu, disait le plus ancien des réformateurs genevois, Froment, « Dieu a élu ce pays fort, et de difficile « entrée, pour en faire un boulevard contre le pape « et les siens. C'est en ces rudes contrées, entou-« rées au midi des montagnes savoisiennes et de « leurs glaces éternelles; au nord des gorges diffi-« ciles du Jura; au levant des étroits passages du « Saint-Bernard, du Saint-Plon[2], où nos amis les

[1] Registres du Conseil du 21 mai 1536. — Msc. de Roset, liv. III, ch. LXVIII.

[2] Orthographe de Froment.

« Valaisans avec une dizaine d'hommes peuvent « arrêter toute une armée ; c'est en ce coin béni de « la terre, que Dieu a planté son Évangile, entou- « rant sa Parole de ces forteresses gigantesques, « afin que l'ennemi ne pût ni l'atteindre ni l'étouf- « fer. » Les citoyens couvraient la place publique, les ministres montaient en chaire. « Un puissant « capitaine nous a conduits, disaient-ils, ayons en « lui seul notre *fiance*. Il a plus de pouvoir que tous « les rois de la terre, et seul il nous a préservés « contre tous nos ennemis. Ce capitaine, c'est Jé- « sus-Christ, notre Sauveur, notre Rédempteur et « notre haute forteresse[1]. »

Farel et plusieurs Genevois demandaient quelque monument qui rappelât à jamais la grande délivrance. Josué, après avoir passé le Jourdain, n'avait-il pas dressé douze pierres? On grava donc sur pierre et sur acier, en lettres d'or, une inscription latine composée par Farel. Le conseil et le peuple la placèrent sur l'une des principales portes de la cité, puis sur celle de l'hôtel de ville, et dès lors chacun put lire ce témoignage d'une ville reconnaissante :

LA TYRANNIE DE L'ANTICHRIST ROMAIN
AYANT ÉTÉ ABATTUE
ET SES SUPERSTITIONS ABOLIES
EN L'AN 1535
LA TRÈS-SAINTE RELIGION DE CHRIST
AYANT ÉTÉ RÉTABLIE
DANS SA VÉRITÉ ET SA PURETÉ,
ET L'ÉGLISE REMISE EN BON ORDRE,
PAR UNE FAVEUR SIGNALÉE DE DIEU ;

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 166 à 168, 224.

LES ENNEMIS AYANT ÉTÉ REPOUSSÉS
ET MIS EN FUITE,
ET LA VILLE ELLE-MÊME, PAR UN INSIGNE MIRACLE,
RENDUE A SA LIBERTÉ;
LE SÉNAT ET LE PEUPLE DE GENÈVE ONT ÉRIGÉ
ET FAIT PLACER CE MONUMENT
EN CE LIEU
COMME UN PERPÉTUEL MÉMORIAL
POUR ATTESTER AUX AGES FUTURS
LEUR RECONNAISSANCE ENVERS DIEU[1].

Cependant les Genevois qui avaient quitté la ville pour embrasser le parti de l'évêque et du duc et combattre la Réformation, étaient frappés de l'étonnante délivrance accordée à Genève. Ils se rapprochèrent; plusieurs d'entre eux demandèrent à rentrer dans leur patrie. Genève évangélique vit avec joie ces enfants prodigues, heurter de nouveau à la porte de la maison paternelle, et les accueillit moyennant l'engagement d'obéir aux lois et de contribuer aux impôts d'une manière proportionnée à leurs moyens. Il fut pourtant défendu à quelques-uns de porter ni épée ni couteau, *si ce n'est pour couper du pain.* « Mettons fin à toutes haines et désordres, disaient « les citoyens, et entretenons tous ensemble bonne « amitié. » Les prêtres et les moines qui avaient embrassé la Réformation furent dédommagés des revenus dont ils se trouvaient privés. L'État voulant témoigner à Bonivard sa reconnaissance, paya ses dettes, lui donna la bourgeoisie, la maison du vicaire épiscopal, la charge de membre des Deux-

[1] « Anno 1535 profligata Rom. Antichristi tyrannide, abrogatisque ejus supertitionibus, etc. » (Msc. de Roset, liv. III, ch. LXII.)

Cents et une pension de deux cent cinquante écus d'or. L'ancien prieur de Saint-Victor substituant l'union chrétienne à la vie déshonnête des moines, se maria[1].

Genève évangélique donnait l'exemple d'un grand support ; on y montrait envers tous de la patience, de la douceur. Les Genevois lisaient dans l'Écriture : « La charité endure tout, elle croit tout, « elle espère tout, elle supporte tout ; » et ils agissaient dans cet esprit. « Je ne puis aller au prêche, « très-honorés seigneurs, disait le timide Malbuisson, parce que je suis *goutteux.* » Cette raison ne pouvait être accueillie que par un sourire, car la goutte n'empêchait pas Malbuisson de venir au conseil; mais nul ne voulait le contraindre. Si même les plus zélés cherchaient à amener les récalcitrants à l'Évangile, ils n'insistaient pas. On voulait mener Balard au sermon, et il n'y allait pas; on voulait qu'il sortît de la ville, et il y restait; on voulait fermer sa boutique (il était grand marchand de fer), et à peine son magasin était-il fermé, qu'il le rouvrait[2]. Il resta membre du conseil et en remplit les fonctions. Girardet de la Rive porta son enfant à une lieue de la ville pour le faire baptiser par un prêtre; et pourtant, il fut de nouveau syndic en 1539, en 1543; et en 1547, du temps de Calvin, l'un des six rédacteurs des ordonnances de justice. Ces terribles huguenots étaient bons enfants au fond. Ils voulaient laisser le temps à leurs con-

[1] Registres du Conseil des 11 avril, 2, 20, 21 juin 1536, 29 janvier 1537. — Msc. de Roset, liv. III, ch. LXVIII.

[2] Mémoires de la Soc. d'Archéologie de Genève, vol. X, p. LXVII.

citoyens de comparer la vie ancienne à la vie nouvelle, la doctrine de la Bible à celle du pape. Les catholiques romains chômaient les jours de fête de l'Église romaine; voyaient les prêtres en secret; mais peu à peu leurs convictions se modifièrent. La contrainte n'étant pas employée au dehors, la vérité agissait d'autant plus au dedans. Ces hommes honnêtes lisaient l'Écriture sainte, et l'Écriture répandant la lumière dans leurs esprits, les approchait chaque jour davantage de la vérité. A la fin ces bonnes gens allèrent au prêche comme les autres. Le seizième siècle à Genève était plus libéral qu'on le dit de nos jours[1].

Quelle transformation que celle de cette ville ! Les Genevois, ces vieux lutteurs, déposaient leurs armes aux pieds du Prince de la paix. Cette cité tumultueuse, sans cesse exposée aux brigandages des chevaliers, aux attaques nocturnes du Savoyard, aux dissensions intérieures, était transformée en un foyer civilisateur. « Profitons maintenant de « notre liberté, disait Bonivard. Donnons-nous de « bonnes lois et un bon gouvernement, car selon « la sentence de l'empereur Marc Aurèle, — em- « pires et grandes seigneuries sont acquis par « preux et vaillants capitaines; mais ils sont entre- « tenus par justes juges. — Vous devez à Dieu « deux grâces, Messieurs de Genève, l'une que vo- « tre chose publique a enfanté la liberté; l'autre « qu'au sortir du ventre de sa mère, elle a trouvé

[1] Mémoires de la Soc. d'Archéologie de Genève, vol. X, p. LXVII. — Registres du Conseil du 4 septembre 1536. — *La Réforme à Genève*, par l'abbé Magnin, p. 233.

« des nourrices prêtes à lui donner un aliment tel, « que votre république, si vous en profitez, sera « sinon d'immortelle, ce qui est impossible, au « moins de longue et verdoyante durée. » Genève, en effet, devint à la fois ville libre, ville lettrée, et ville évangélique[1].

Le jour de Pâques 1536 fut un des grands jours de la rénovation de ce petit peuple. Farel, placé à l'humble table qui avait remplacé de pompeux autels, rompit le pain, bénit la coupe, tandis qu'une foule calme mais solennelle s'approchait des symboles du corps et du sang du Sauveur. « Oh ! dit-il, « quelle Cène nous avons eue ! et que le Seigneur « nous a fait de grandes choses[2] ! »

Toutefois il en désirait de plus grandes encore. « Je demande à Celui qui a augmenté ce petit « troupeau au delà de toutes nos espérances, qu'il « l'accroisse encore davantage en augmentant la « foi[3]. » Mais le réformateur était alors presque seul à Genève. Froment avait été appelé à Aigle, et Viret s'était rendu à Neuchâtel. Farel succombait à la peine et demandait à grands cris du secours. Il fallait, selon lui, aux Genevois, un homme nouveau, un autre que lui. Son incessante énergie, sa manière un peu rude, les victoires même qu'il avait remportées, avaient inspiré aux esprits peu religieux, des préventions qui pouvaient nuire à la cause de l'Évangile. Farel était plutôt de ceux qui

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 239. — Bonivard, *Mémoire d'Archéologie*, IV, p. 285 à 289.
[2] Farelli *Epp.*
[3] *Ibid.*

fondent les sociétés que de ceux qui les organisent; il le sentait, et désirait remettre à d'autres mains dans Genève l'établissement définitif de l'Église, pour se rendre dans des lieux nouveaux, où il pût accomplir de nouvelles conquêtes. Il ressemblait à de nobles coursiers, qui hennissent après les combats.

Où trouver l'homme de Dieu qui devait achever l'œuvre? On cherchait partout des ministres, mais inutilement. La Réforme était exposée à périr, non pas faute d'ouvrage, mais faute d'ouvriers. « Hélas! « s'écriait Farel, où faut-il prendre tous les prédi« cateurs dont nous avons besoin? — C'est ce que « j'ignore complétement[1]. » — D'anciens prêtres, d'anciens moines se présentaient, il est vrai, fréquemment; mais quels ouvriers que ceux-là! Un jour c'était un imbécile, sans aucune capacité; un autre c'était un lâche, qui ne se souciait nullement d'entreprendre une tâche pleine de dangers; celui-ci était immoral; celui-là rempli de lui-même; l'un était tout mondain et l'autre tout monacal. Farel était désolé. « Vous me parlez de Denis, « disait-il, mais Denis est *moine* de la tête aux « pieds[2]! » Le réformateur avait autant de peine à écarter ces prétendus collaborateurs qu'à combattre des ennemis acharnés. » Donnez-vous garde « de la *tonsure*, disait-il à ses amis, — de la *tonsure* « et des *tonsurés*[3]. » — « Il nous faut, disait-il, non « point de ces *fleureteurs*[4] des Écritures, qui les

[1] « Jubeor evocare undique ministros. Sed unde? Plane ignoro. » (Farelli *Epp.*)
[2] « Dyonisius totus monachus. » (Farelli *Epp.*)
[3] « Rasis sedulo curabis. » (*Ibid.*)
[4] « *Qui effleurent.* » (Froment, *Gestes de Genève*, p. 237.)

« tournent à tous vents, comme font les banderoles « plantées sur les tours; point de ces flatteurs de « princes et de magistrats, qui veulent leur agréer, « à cause de leur ventre, ou par crainte d'être « chassés; point de ces moines dissolus, qui ne « cherchent qu'à plaire à Monsieur et à Madame. « Non, non, point de ces mercenaires, car il serait « à craindre, si nous les prenions pour conduire « les troupeaux, que nous ne nous engagions dans « un labyrinthe plus inextricable que celui par le- « quel nous avons passé. »

Il fallait alors non-seulement à Genève, mais à l'Europe occidentale « un bon pasteur craignant « Dieu, » comme parlait Farel; un docteur qui exposât avec science les enseignements des saintes Écritures; un évangéliste, qui par une parole pleine de vie, convertît les âmes à Jésus-Christ; un champion qui combattît courageusement les docteurs de Rome, et les amenât captifs à la vérité; un esprit administrateur qui sût établir l'ordre dans les Églises de Dieu. La terre avait tremblé; d'anciennes constructions avaient été renversées. Il s'agissait d'élever à leur place un édifice plus conforme au plan primitif, — où il y eût plus d'air, plus de lumière, plus de chaleur. — Où trouver l'homme qui, doué de la sagesse de Dieu, comme Salomon, lui élèverait un temple qui manifestât sa gloire? On regardait de côté et d'autre; on cherchait avec persévérance, mais inutilement. Et pourtant l'homme que Dieu avait élu ne devait pas tarder à paraître.

CHAPITRE QUINZIÈME

CALVIN A FERRARE.

(Hiver et Printemps.)

Il y avait en Italie, nous l'avons dit ailleurs [1], une ville où florissait l'amour des lettres et où l'Évangile trouvait un ferme appui; c'était Ferrare. Son université, son archevêché, sa cathédrale, le château des anciens ducs, le palais d'Este l'embellissaient; mais son plus bel ornement était Renée de France. Cette princesse, fille du roi Louis XII, épouse du duc d'Este, distinguée par la beauté de son esprit et sa connaissance des lettres, l'était aussi par l'amour de la sainteté qui brillait en elle, comme une flamme divine, selon le témoignage de l'un des hommes de lettres chrétiens de l'Italie [2]. Aussi se tournait-elle depuis quelque temps vers la

[1] Voir volume IV, liv. VII, ch. XVIII.

[2] «Sic versari in *studiis nostris*, ut excellat... Sed ob magnitudinem ingenii et studium sanctitatis quæ in ista semper veluti divinum aliquid eluxit, retulit se *ad cœlestes artes* et ad *disciplinas theologicas.*» (Paleario, *Ep.* IV, 4.)

science céleste et les études théologiques. Elle avait attiré successivement à Ferrare les chrétiens les plus éminents de l'Italie, Curione, Ochino, Flaminio, Pierre Martyr. Deux jeunes Français y arrivaient à leur tour quelque temps avant les événements que nous venons de raconter. On appelait l'un Charles d'Espeville, et l'autre Louis de Haulmont. Ils ne tardèrent pas à se faire annoncer à la duchesse qui les attendait, et Renée, dont le cœur était resté français, fut heureuse de posséder dans son palais deux compatriotes aussi distingués. Elle savait qu'ils avaient quitté la France à cause de cet Évangile de Christ, qu'elle avait elle-même appris à aimer dans la société de sa cousine bien-aimée, Marguerite d'Angoulême, sœur du roi. Elle les établit dans le palais *del Magistrato*, situé sur la place du Dôme et attenant au château [1].

Louis de Haulmont était un jeune homme aimable, pieux, mais craintif, indécis encore quant à la voie qu'il avait à prendre, et travaillé par de grandes angoisses. Son compagnon, Charles d'Espeville, d'une plus humble apparence, avait des yeux vifs et perçants, un air grave et ferme, et tout révélait en lui une âme d'une autre trempe que celle de son ami. Le vrai nom de Haulmont était Louis du Tillet; il était chanoine et archidiacre d'Angoulême; Charles d'Espeville n'était autre que Jean Calvin. Ces deux jeunes Français, venant faire un séjour dans l'État d'un prince, vassal du pape, avaient dû, dit Muratori, se présenter sous un nom

[1] A. Frizzi, *Guida per la citta di Ferrara*, p. 43. — Bonnet, *Calvin à la cité d'Aoste.*

supposé et un costume différent de celui qu'ils portaient d'ordinaire [1].

Renée dont le cœur compatissant avait été si souvent ému par le récit des affreux supplices et de la foi victorieuse qui animait les hommes évangéliques, ne pouvait voir un de ceux qui avaient échappé aux prisons et aux échafauds, sans éprouver à son égard les sentiments d'une mère et d'une sœur. « Elle fut frappée du bel esprit de Calvin, » nous dit un écrivain catholique [2], et de la perfection avec laquelle il parlait et écrivait la langue française. Elle présenta ses deux compatriotes au duc, comme des hommes de lettres qui venaient visiter la brillante Italie ; c'était un meilleur titre à la faveur du petit-fils du pape Alexandre VI, que ne l'eût été la qualité de réformateur.

Ferrare offrait à Calvin bien des sujets d'intérêt. Le duc d'Este aimait à jouer le Médicis. Bernardo Tasso, poëte qui ne manquait pas d'imagination, était secrétaire de la duchesse, et son fils, l'illustre auteur de la *Jérusalem délivrée*, devait remplir bientôt la cour de Ferrare de son génie, de ses tristesses, de son désespoir, de sa folie, causés par sa passion malheureuse pour la belle Léonore, fille de Renée, et même expier par sept années de captivité, dans une maison d'aliénés, le crime d'avoir aimé une petite-fille de Louis XII et de Lucrèce Borgia. Celio Calcagnini, à la fois chanoine, poëte, orateur, mathématicien, archéologue, qui guida dans *le pays des Muses* la jeune Anne d'Este, plus

[1] « Sotto abito finto. » (Muratori, *Annali d'Italia*, XIV, p. 305.)
[2] Varillas.

tard duchesse de Guise, et son amie Olympia Morata se trouvait aussi alors à la cour d'Este. Un an plus tôt, l'auteur de l'*Institution de la religion chrétienne* eût rencontré à Ferrare l'auteur du *Roland furieux;* mais les individualités, sans doute peu sympathiques, de l'Arioste et de Calvin, n'étaient pas destinées à se trouver l'une à côté de l'autre.

Au reste ce n'était pas les lettrés que le jeune théologien était venu voir en Italie, c'était la duchesse elle-même. Cette princesse qui avait déjà reçu en France quelques rayons de la lumière évangélique, n'avait pourtant pas encore une connaissance suffisante de la vérité chrétienne; elle le sentait, et était décidée à chercher avant tout la paix avec Dieu. Elle avait donc des entretiens fréquents avec Calvin; la sainte Écriture était la base de leur conversation; le réformateur expliquait à Renée un passage par un autre passage, et la lumière divine rayonnant de toutes ces paroles saintes, portait dans le cœur de la princesse la clarté et la chaleur. Le jeune docteur parlait avec simplicité et modestie, mais en même temps avec affection et décision. « Si je « m'adresse à vous, Madame, dit-il, ce n'est pas « témérité ni outrecuidance, mais *pure et vraie af-* « *fection* de vous faire *réussir* en notre Seigneur. « Quand je considère la prééminence où il vous a « constituée, je pense que, personne princière, « vous pouvez promouvoir le règne de Jésus- « Christ. » Mais cette pensée même n'était pas nécessaire pour exciter le zèle de l'évangéliste de Noyon. Le beau caractère de la princesse, l'amour qu'elle avait pour l'Évangile le touchaient profon-

dément. « Je reconnais en vous, ajoutait-il, une « telle crainte de Dieu et une si fidèle affection pour « lui obéir, que je m'estimerais maudit si j'omet- « tais les occasions de vous être utile[1]. » Calvin a été le plus profond et le plus vivant commentateur des saintes Écritures; aussi Renée embrassait-elle les vérités qu'il annonçait, de toute son âme, et le réformateur put lui dire quelque temps après : « Il a plu à Dieu, Madame, de vous illu- « miner par la vérité de son saint Évangile; recon- « naissons maintenant que si Dieu nous retire des « abîmes des ténèbres, c'est afin que nous suivions « droitement sa lumière, sans décliner *ni de çà, ni* « *de là* . » La duchesse profita de ce conseil. « Calvin, « dit Muratori, infecta tellement Renée de ses er- « reurs que l'on ne put jamais retirer de son cœur « le poison qu'il lui avait fait boire[2]. »

Une marche franchement chrétienne était difficile au milieu d'une cour où régnaient à la fois la mondanité et la papauté. Aussi Renée sentait-elle vivement le besoin de directions conformes à la Parole de Dieu ; et dans ses difficultés, dans ses angoisses, dans les moments où elle allait défaillir, « comme si elle était plongée dans l'eau presque « par-dessus la tête, » elle recourait au docteur évangélique. Calvin l'invitait alors à marcher tou-

[1] A Madame la duchesse de Ferrare. — *Lettres françaises de Calvin*, I, p. 44. La date manque à cette letttre; elle est probablement de l'année suivante, 1537. En effet, Calvin y parle (page 154) d'un livre que Capiton a *naguères* écrit, et cet ouvrage (*De Missa*) dédié à Henri VIII porte la date du 15 mars 1537.

[2] « Talmente infetto *Renea* degli errori sui, che non si potè mai, trarle di cuore il bevuto veleno. » (Muratori, *Annali d'Italia*, XIV, p. 305.)

jours « en avant afin que les dons de Dieu crussent « en elle. Le principal, lui écrivait-il peu après, « est que la sainte doctrine de notre Maître nous « *transforme* tellement d'esprit et de cœur que sa « gloire reluise en nous par l'innocence, l'intégrité, « la sainteté [1]. »

Quelques-uns des plus illustres docteurs du catholicisme ont été en France et ailleurs directeurs de princes; mais il y avait une grande différence entre eux et le réformateur. Cet évangéliste si pratique, à qui les controversistes romains et d'autres ont pourtant reproché de ne parler que de doctrines, pressait la fille de Louis XII de rechercher *l'innocence, l'intégrité, la sainteté.*

Les rapports de Calvin avec la duchesse durèrent toute sa vie, et toujours ils furent pleins à la fois de franchise et de respect. Aussi, touchée de ce zèle si chrétien et si pur, l'a-t-elle aimé et honoré « tant « qu'il a vécu, dit Théodore de Bèze, comme un « excellent organe du Seigneur [2]. » Même quand il ne pouvait plus tenir une plume, à cause de sa grande faiblesse, Calvin recourant à la main de son frère, lui écrivit; et c'est à elle que furent adressées les trois dernières épîtres françaises du réformateur [3].

La souveraine de Ferrare ne fut pas la seule personne que Calvin appelât alors à la vie chrétienne; Plusieurs autres encore, surtout parmi celles qui

[1] Lettre de 1537, à la duchesse de Ferrare.
[2] Beza, *Vita Calvini*, p. 21.
[3] Voir dans le recueil de M. J. Bonnet les lettres des 8, 24 janvier et 4 avril 1564. Calvin mourut le 27 mai suivant.

l'entouraient furent *séduites*, dit Muratori, c'est-à-dire gagnées à la vérité évangélique [1]. Ce n'est peut-être pas uniquement à Calvin qu'il faut attribuer toutes ces conversions; les uns, comme Renée, avaient eu déjà auparavant quelque connaissance évangélique; d'autres furent confirmés plus tard dans leur foi; mais tous reçurent quelque chose du jeune réformateur. Calvin avait remarqué dès son arrivée à la cour une dame de beaucoup d'esprit et de science, qui en était un des principaux ornements; Anne de Parthenay, première dame d'honneur de Renée, et femme d'Antoine de Pons, comte de Marennes, premier gentilhomme de la chambre du duc. La comtesse de Marennes, grande musicienne, chantait quelquefois dans les salons de la duchesse, et l'on s'écriait autour d'elle : « Elle « chante admirablement [2]. » Mais Anne s'occupait de travaux plus sérieux. Non contente d'étudier les auteurs latins, elle aimait la langue grecque et en traduisait *intrépidement* les poëtes et les prosateurs [3]. Cette femme éminente allait plus loin, elle lisait les livres de théologie et prenait même un plaisir particulier à « discuter les matières dont ils traitaient, « presque tous les jours avec les théologiens [4]. » Elle s'entretint donc avec Calvin de ces sujets, et bientôt la foi pure et vivante du réformateur donna à son âme une direction nouvelle. Elle avait été un

[1] « Poiche non solo confermo nell' errore la duchessa Renata, *me più altri ancora sedusse.* » (Muratori, *Antichita Estensi*, II, c. XIII.)

[2] « Quali venustate canas. » (Gyraldus, *Ep. Dedic. Hist. Poetarum.*)

[3] « Ut græcos autores intrepide evolvas. » (*Ibid.*)

[4] Bayle, *Anne de Parthenay*, III, p. 600.

peu femme savante, elle devint alors « vide de toute « fiance en elle-même, » et chercha dans les saintes lettres et auprès du Sauveur de quoi apaiser la soif de connaissance et de vie divine qui la travaillait. Elle fut dès lors une nouvelle créature et une « bonne huguenote. » Elle amena même son mari aux convictions qui lui étaient chères, et tant que la comtesse vécut, celui-ci se montra grand amateur de vertu et de vérité[1].

A côté de la salle de l'Aurore où se réunissaient d'habitude Renée et sa cour, se trouvait, dans le château ducal, une chapelle décorée par le pinceau du Titien. Jusqu'alors Calvin n'avait parlé que dans les appartements de la duchesse, et le respect défendait naturellement aux domestiques, disent les historiens de l'Église romaine « de s'enquérir trop « curieusement de ce qui s'y passait[2]. » Mais bientôt Renée se demanda si elle devait garder pour elle seulement et quelques intimes de sa cour, les paroles de lumière et de vie qui découlaient des lèvres du docteur français. Elle avait senti en les entendant l'amertume du péché et la crainte des jugements de Dieu; mais elle avait goûté en même temps les douceurs du pardon et de la vie éternelle. Ne fallait-il pas que d'autres en jouissent? Empêchera-t-elle que ceux qui *veulent entrer, entrent?*

Calvin était prêt; Renée l'invita à parler dans la chapelle du Titien. N'avait-il pas prêché dans les églises catholiques de Noyon, de l'Angoumois, du Poitou? La duchesse ouvrit les portes de ce culte à

[1] Théod. de Bèze, *Hist. Ecclés.*, I, p. 127.
[2] Maimbourg, *Hist. du Calvinisme*, p. 62.

ceux qui désiraient y prendre part. Le comte de Marennes et sa femme, le jeune Jean de Parthenay, seigneur de Soubise, frère de la comtesse, et d'autres membres de cette famille, le comte de Mirambeau, Anne de Beauregard, Clément Marot, Léon Jamet, l'ancien clerc des finances, qui s'était enfui de Paris, après l'affaire des placards, assistaient à ces assemblées.

L'agrément que trouvaient des Français dans un service français, pouvait excuser ces réunions aux yeux du duc d'Este. Toutefois, des savants italiens, amis de l'Évangile, s'y joignirent bientôt, entre autres Jean Sinapi et son frère, ainsi que la pieuse, enjouée et belle Francisca Baciro, que Jean Sinapi choisit deux ans plus tard pour compagne[1]. Dans cette époque, glorieuse pour l'Italie, où Curione enseignait à Pavie, protégé par l'admiration de ses auditeurs; où Aonio Paleario glorifiait à Sienne Jésus-Christ, « le roi de tous les peuples; » où Mollio exposait à Bologne les épîtres de saint Paul, au grand scandale du pape; où Juan Valdès, Pierre Martyr, Occhino, remplissaient Naples de la Parole évangélique, où la vérité de Christ semblait se glisser jusque dans Rome même, un Français, sous le patronage d'une princesse française, annonçait à Ferrare le même Évangile, mais d'une voix plus distincte encore. Quel avenir pour l'Italie, si Rome n'eût éteint ces lumières! Autour de lui se réunissait dans la chapelle du château de Ferrare un auditoire sérieux et bienveillant.

[1] Jules Bonnet, *Olympia Morata,* p. 43.

Calvin, plein de ces vérités qu'il venait d'exposer dans son *Institution*, « mettait en avant cette Parole « du Seigneur dont la majesté, par une sainte vio- « lence, contraint les âmes à lui obéir, » et montrait que « cet Évangile, dont plusieurs dédaignent la « petitesse, comme s'il traînait à leurs pieds, dé- « passait si fort la vivacité de l'esprit humain, que « les plus ingénieux ont beau lever les yeux en « haut, ils ne peuvent pourtant jamais parvenir à « sa hauteur [1]. »

Au nombre des personnes dont le cœur cherchait Dieu, se trouvait la belle Anne de Beauregard, qui, fort jeune encore, avait accompagné Renée à Ferrare. Fiancée alors et toute rayonnante de la joie de son âge, elle devait être bientôt appelée à d'autres autels que ceux de l'hyménée. Elle tomba malade, mit aussitôt à profit la Parole qu'elle avait entendue, et se contentant de Christ seul, méprisa le monde. La mort fit tomber cette belle fleur. Renée la regretta amèrement; toute la cour la pleura avec elle, et Marot, alors à Ferrare, écrivit sur sa tombe ces paroles mélancoliques :

De Beauregard, Anne suis, qui d'enfance,
Laissai parents, pays, amis et France,
Pour suivre ici la duchesse Renée;
Laquelle j'ai depuis abandonnée,
Futur époux, beauté, fleurissant âge;
Pour aller voir au ciel mon héritage.
Laissant le monde avec moins de souci
Que laissai France, alors que vins ici [2].

Le comte de Marennes, homme sans volonté pro-

[1] Calvin, *passim.*
[2] Œuvres de Marot.

pre, assistait souvent au prêche de Calvin. Il craignait un peu que cela ne déplût au duc, son maître; toutefois la duchesse elle-même avait formé ces assemblées; la comtesse, sa femme, dont il était l'humble serviteur, lui demandait de les fréquenter; son beau-frère, le jeune Soubise, l'y invitait de même; Marennes suivait donc les autres à la chapelle, poussé du dehors et non du dedans.

Soubise au contraire, homme indépendant, d'un caractère noble, décidé, énergique, y allait de tout son cœur, et fut après Renée la plus belle conquête de l'Évangile à Ferrare. Dans cet âge fanatique, c'était choisir une vie dure et misérable; mais la Parole évangélique l'avait gagné, et il était décidé à cheminer au milieu des épines. « Jean de Soubise, un « des héros du seizième siècle, dit Moreri, se laissa « pervertir à la cour du duc de Ferrare, lorsque « Renée de France y recueillit quelques docteurs « de la religion prétendue réformée[1]. » Il avait été élevé pour le métier des armes; il trouva alors, près de Calvin, le glaive de la Parole de Dieu, et de retour en France, s'employa courageusement à défendre les vérités qu'il avait crues[2]. Gentilhomme de la chambre du roi, chevalier de l'ordre, ayant eu le commandement de l'armée française en Italie, homme de grande menée et de grand service, « ayant fait cent coups de maître, » il était avant tout d'un grand zèle pour Dieu, et sans négliger les importantes affaires du royaume, il cherchait le salut des humbles habitants de ses terres. « Un bon

[1] Moreri, *Grand Dictionnaire historique*, VI, p. 317.
[2] Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, IV, p, 142.

vieux pasteur, Mulot des Ruisseaux, « poussé par « la singulière vertu du seigneur du lieu » (Soubise), sortait de sa maison, dès que la nuit était venue, seul moment où les chrétiens évangéliques osassent s'assembler, parcourait les lieux voisins, et expliquait l'Écriture. Plus d'une fois, entendant le signal d'alarme, il se cacha dans les bois et y passa la nuit. En peu de temps la messe fut quittée d'une grande partie du peuple [1]. Soubise désira même convertir Catherine de Médicis, il eut à cet effet de longues conversations avec cette reine [2], et la rusée Italienne lui fit espérer un moment qu'elle était sur le point de devenir protestante. La peine qu'il avait prise ne fut pourtant pas entièrement perdue. La duchesse de Bourbon de Montpensier, « femme d'une âme virile et d'une sagesse au-des« sus de son sexe, » dit de Thou [3], présente aux entretiens de Soubise avec Catherine de Médicis, reçut les vérités qu'il annonçait à une autre, et plus tard deux des filles de cette dame, la duchesse de Bouillon et la princesse d'Orange, professèrent courageusement la doctrine de la Réformation. Soubise fut par sa fille unique, Catherine de Parthenay, grand-père du célèbre duc de Rohan.

Ce ne fut pas seulement parmi ses compatriotes que Calvin, à Ferrare, fut pêcheur d'hommes. Les traditions de quelques familles de la Péninsule placent parmi ceux qui l'entendirent et reçurent de

[1] Théod. de Bèze, *Histoire des Églises réformées*, I, p. 127.
[2] Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, IV, p. 142.
[3] Thuanus, lib. XXVIII.

lui quelque lumière, des Italiens éminents[1]. L'un d'eux était un noble Napolitain, le duc Bevilacqua, alors à Ferrare. Originaire du Languedoc, descendant des Boileau, barons de Castelnau, famille qui a produit en France plusieurs hommes distingués, ses ancêtres avaient été obligés par les persécutions dirigées dans le treizième siècle contre les Vaudois et les Albigeois, à se réfugier dans le royaume de Naples[2]. Bevilacqua retrouva à Ferrare, dans la prédication du Français Calvin, les vérités pour lesquelles ses ancêtres avaient dû quitter la France.

Un autre Italien, plus éminent encore, se trouvait dans ces assemblées évangéliques, le Titien, âgé alors d'environ cinquante-huit ans. Ce grand peintre, qui avait décoré le château du duc Alphonse d'Este, était de nouveau à Ferrare. Doué d'un esprit solide, calme, judicieux, porté au vrai, aimant la nature et cherchant à la représenter dans toute sa vérité, le Titien dut être naturellement frappé de cette religion pure et vivante qu'exposait Calvin. Le grand artiste n'était point étranger aux profondes affections de l'âme, et le plus sublime héroïsme était à ses yeux le dévouement des chrétiens, sacrifiant leur vie à leur foi. Il n'y a pas de scènes plus terribles et plus pathétiques que celles que présentent ses tableaux de martyrs. Nourri des écrits du Dante, de Pétrarque, et d'autres

[1] Voir *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français* (Paris 1860, p. 168). Documents historiques inédits et originaux, communiqués par M. de Triqueti.

[2] *Histoire de l'Inquisition en France,* par de la Mothe, vol. II, p. 538, 603, etc. — *Bevilacqua* est le nom de *Boileau* traduit en italien.

grands hommes de l'Italie, qui s'étaient montrés contraires aux abus des papes et de leurs adhérents, le Titien pouvait applaudir à l'opposition que le jeune Français faisait à la papauté. Mais s'il saluait alors avec admiration les vérités évangéliques, il ne semble pas qu'il les ait reçues bien avant dans son cœur. Il paraît que Bevilacqua lui demanda de faire le portrait de Calvin; quoi qu'il en soit, ce portrait existe encore à Naples dans le palais du duc de Bevilacqua[1]. Rien n'indique que le Titien ait conservé les impressions qu'il reçut à Ferrare. « Parmi ceux qui semblent touchés par la beauté « de l'Évangile, dit Calvin lui-même, à peine en « est-il *un* sur *dix* dans le cœur desquels la Parole « de Dieu ne soit pas étouffée. » Le Titien fut sans doute un des exemples de la vérité de ce fait, signalé par le réformateur.

Calvin avait été un fidèle et actif ouvrier dans le champ de son maître; toutefois il ne rencontra pas seulement à Ferrare des auditeurs bienveillants et dociles. Parmi les gens qui entouraient la duchesse, il avait remarqué un personnage souple, aux manières insinuantes, dont le regard et l'expression lui déplaisaient fort. Cet homme, appelé maître

[1] Le *Bulletin du Protestantisme français* de 1860 dit, p. 170 : « Le « duc de Bevilacqua montra, en 1840 environ, à sir John Boileau le « portrait de Calvin peint à cette occasion par le Titien, et lui en offrit « une copie. J'ai eu mainte fois l'occasion de la voir à Londres chez « sir John. » M. de Triqueti, dont nous venons de citer les paroles, mentionne un autre *portrait de Calvin*, peint par le Titien, acheté en vente publique à Paris, en 1860. Nous avons vu nous-même, dans une des galeries d'Italie, un portrait de Calvin attribué aussi au Titien. Il y en a un à la bibliothèque de Genève, et il en existe plusieurs dans divers musées italiens (Stæhlin, *Johannes Calvin*, II, p. 7), mais ce sont plutôt des tableaux faits par les disciples du Titien et retouchés par lui. C'était la coutume du maître et de ses élèves.

François, chapelain de Renée, était de ces cœurs doubles qui veulent satisfaire tout ensemble Dieu et leur cupidité. Calvin apprit que la vie de ce prêtre était loin d'être sainte. « Je n'y touche point, » disait-il, quand il était appelé à se prononcer sur ses doctrines superstitieuses, « je n'y touche point, car « si je m'étudiais à mal dire, j'aurais bien autre « chose sur lui, que je dissimule. » Le chapelain, voyant la faveur dont le jeune étranger jouissait à la cour, se donna l'air d'être convaincu par ses paroles, parut devenir son ami et se mit à prêcher aussi évangéliquement qu'il le pouvait. Il ne s'opposait pas aux conventicules de Calvin, mais il engageait la duchesse à assister aussi à la *messe*, qu'il continuait à dire malgré ses apparences évangéliques. Un tel homme ne pouvait plaire au droit et inflexible réformateur. « Si je vois quelqu'un éteindre la lumière de la vérité, écrivait-il un jour à « Renée, je ne lui pourrais nullement pardonner, « fût-il cent fois mon propre père[1] » Calvin chercha donc à convaincre maître François que la célébration de ce qu'il appelait « le sacrifice de l'autel » était contraire à la sainte Écriture. Chaque fois que le chapelain tombait en faute il l'admonestait. « Souventes fois, j'ai tâché de le réduire en bonne voie, » disait-il. Le prêtre paraissait alors triste, honteux de sa faiblesse, et Calvin le serrant avec encore plus de force, parvenait « à lui faire confesser son « iniquité. » Mais le respect humain dominait toujours dans François, et si quelques personnes de la cour

[1] A la duchesse de Ferrare, *Lettres françaises de Calvin*, I, p. 47.

se trouvaient présentes à ses conversations avec le réformateur, il s'excusait ensuite devant elles.

Un jour, voyant ses discours inutiles, Calvin se décida à lui communiquer un *sien traité*[1]; c'est tout ce qu'il en dit. Il ne donne point le titre de cet écrit; mais comme ce ne peut être ni le commentaire de Sénèque *sur la clémence*, ni la *Psychopannichie*, ce fut évidemment l'*Institution de la religion chrétienne*, qu'il venait d'imprimer à Bâle; ces trois ouvrages étaient alors les seules productions du réformateur. Dans la supposition même où Calvin aurait quitté Bâle avant la mise en vente de son livre, il eût été fort naturel qu'il en prît avec lui un exemplaire en partant pour l'Italie. Maître François ouvrit ce livre qui, par la vertu de Dieu, a imprimé dans tant d'esprits des convictions inébranlables. Cette lecture de l'*Institution* est la première dont nous ayons connaissance; signalée par Calvin lui-même, elle eut lieu pendant son voyage en Italie dans le château du fils de Lucrèce Borgia; ces circonstances lui donnent un intérêt particulier. François ne lut pas probablement tout le traité. C'était de la messe qu'il s'agissait entre Calvin et lui, et ce fut par conséquent cette partie de son écrit que lui signala le réformateur. Il s'y trouvait bien des paroles propres à agiter le chapelain. « Christ, disait le « traité, étant immortel, a été établi de Dieu sacri- « ficateur *éternel ;* il n'a donc pas besoin que d'autres « lui succèdent. Or, ces prêtres qui sacrifient *cha-* « *que jour*, ne se substituent-ils pas à Christ, ne lui « enlèvent-ils pas la prérogative de son sacrifice

[1] A la duchesse de Ferrare, *Lettres françaises de Calvin*, I, p. 48.

« *éternel*[1]? » Plus loin : « La messe étant établie de « telle manière que cent mille sacrifices se font « chaque jour, coule à fond et ensevelit la passion « de Christ, qui s'est offert comme *unique* sacri- « fice. Dresser maintenant un autel, c'est mettre « à bas la croix de Jésus-Christ. La messe efface de « la mémoire des hommes la véritable et seule « mort du Sauveur. » Plus loin encore, le chapelain lisait : « La messe nous enlève le fruit qui résultait « pour nous de la mort de Christ, car qui se croira « racheté par cette mort, quand on lui présente « dans la messe une rédemption nouvelle ? » D'autres considérations, présentées par Calvin dans son livre, étaient également propres à convaincre le prêtre.

Calvin, à qui les souvenirs classiques ne manquaient pas, et qui prévoyait une nouvelle Iliade où des princes de la terre s'assembleraient, les uns pour retenir la *messe* et les autres pour l'enlever, la compare, en finissant, à cette femme de l'antiquité, si célèbre par les passions impures et la guerre cruelle qu'elle excita. « Certes, s'écrie-t-il, Satan « n'a jamais construit une machine plus forte, pour « attaquer le royaume de Jésus-Christ. La voilà « cette Hélène, en vue de laquelle les ennemis de « la vérité bataillent aujourd'hui avec tant de rage, « avec laquelle ils commettent adultère et se plon- « gent dans une impureté spirituelle qui de toutes « est la plus exécrable. » Puis il dresse et exhibe le

[1] Calvin, dans l'édition princeps (mars 1536) de son *Institution*, traite de la Cène du Seigneur, de la page 236 à la page 284. L'auteur cite, d'après le bel exemplaire de cette édition rarissime que possède son collègue et ami M. le professeur de Laharpe.

long catalogue des « lourds et graves abus » qu'a engendrés la messe, savoir les vilaines foires, les gains illicites et déshonnêtes, les grandes *pilleries*, toutes espèces d'impuretés, d'idolâtries, de sacriléges et diverses *appendances* que nous supprimons.

Le prêtre était fort agité : la beauté de la parole, la clarté d'idées, l'énergie de l'expression, la puissance dialectique, la véhémence de l'affection, la rapidité et la gravité des reproches, des accusations, des récriminations qui tombaient sur son âme, comme des grêlons en un temps d'orage, la pensée surtout que la messe enlevait à Christ sa croix et sa couronne, et outrageait sa divinité, effrayaient François qui ne s'était attendu à rien de pareil. Il était « convaincu en sa conscience ; » il se croyait vraiment coupable, exposé à un grand danger, et son angoisse ne faisait que s'accroître. Il courut vers le réformateur, et là, dit Calvin lui-même, *avec grosses imprécations, il protesta que jamais il n'assisterait à la messe, tant elle était une grande abomination*[1] ! Cette émotion du chapelain était sincère; elle ne fut pas durable. Bientôt il retomba dans son état habituel, et se remit à prêcher la Parole de Dieu, « uniquement « parce qu'il pensait ainsi attraper bénéfices et au« tres proies. » Calvin écrivit plus tard : « Je con« nais si bien mon homme, Madame, que j'estime « guère plus son jurement que le chant d'une pie. « Si des personnages qui peuvent l'élever en « dignités ou qui sont assez riches pour lui remplir « son bissac, lui demandent de rendre gloire à Dieu,

[1] A la duchesse de Ferrare, *Lettres françaises de Calvin*, I, p. 48.

« il mettra peine à les satisfaire; mais s'il survient « quelque persécution, il sera tout prêt à renoncer à « l'Évangile. Il joue tantôt un personnage et tantôt « un autre. L'office d'un homme chrétien n'est pas « de détracter son prochain, mais il n'est personne « avec qui j'aie si grande guerre que ceux qui, sous « l'ombre de l'Évangile, cafardent avec les princes, « et par leurs finesses et leurs *cautelles* (ruses), les « tiennent toujours enveloppés de nuées, sans les « mener au droit but[1]. Celui-ci, disait-il, est con- « vaincu en sa conscience et pourtant il continue de « faire ce qu'il reconnaît être mauvais. » Il ajoutait : « Toute la haine que je lui ai jusqu'à cette heure « portée, c'est que j'ai toujours tâché, de tout mon « pouvoir, de l'édifier en bien[2]. » Telles étaient les luttes que le vaillant champion de l'Évangile avait à soutenir dans le palais des ducs d'Este.

Une des *damoiselles* de la duchesse (nous ignorons son nom) ayant trouvé la paix avec Dieu dans la mort du Sauveur, elle refusa d'assister à la messe. Maître François s'efforça de la convaincre, mais la jeune dame resta ferme comme un rocher. « Elle ne voulait pas *attenter* contre sa conscience. » Le prêtre, irrité, s'en plaignit à la duchesse et fit tout son possible pour « détourner de la jeune fille d'honneur le bon vouloir que Renée avait accoutumé de lui porter. Bientôt même la duchesse fut *informée* que tous ceux qui « feraient comme cette

[1] A la duchesse de Ferrare, *Lettres françaises de Calvin*, I, p. 47, 48.

[2] *Ibid.* La lettre à la duchesse de Ferrare a été écrite plus tard; mais ce qui est cité dans ces paragraphes se rapporte au séjour de Calvin à Ferrare. C'est alors qu'il avait ces conversations avec maître François.

jeune dame » ne devaient être supportés, vu qu'ils engendraient des scandales. La princesse, comprenant bien que le duc ne permettrait jamais que personne de la cour rejetât la messe, fut dans de grandes angoisses ; Calvin en fut instruit par la comtesse de Marennes[1]. A la violence, les ennemis de la Réformation joignaient le mensonge. Le confesseur cherchait à faire accroire à la duchesse que les Églises d'Allemagne n'avaient point de débat à ce sujet, mais que les unes permettaient aux autres d'avoir la messe. Calvin se plaignit fort de cette grande injure que l'on faisait aux Églises de Dieu. « Toutes les Églises qui ont reçu l'Évangile, écrivit-il « un peu plus tard, et même tous les particuliers, « tiennent cet article, que la messe ne se doit être « endurée. Capiton même, l'un de ceux qui tâchent « fort de *modérer* les choses, enseigne dans un livre « dédié au roi d'Angleterre, que c'est l'office des « princes chrétiens d'*ôter de leur pays une idolâtrie « tant exécrable*. Il n'y a aujourd'hui nul homme de « renom qui ne soit de cet accord[2]. »

Calvin, pendant son séjour à Ferrare, ne se contenta pas de combattre les erreurs de ceux qui l'entouraient. Il n'oubliait pas la France, à laquelle son cœur fut toujours attaché, et il suivait quoique de loin les amis qu'il y avait laissés. Les superstitions de l'Italie, l'esprit profane que laissaient paraître les prêtres au milieu de leurs reliques et de leurs vaines cérémonies, faisaient sur lui la même impression que sur Luther, et le rendaient d'autant

[1] A la duchesse de Ferrare, *Lettres françaises de Calvin*, I, p. 45.
[2] *Ibid.*, p. 54.

plus désireux de voir ses compatriotes se soustraire à l'empire du pape; aussi fut-il vivement ému par des nouvelles qui lui parvinrent alors. Nicolas Duchemin, chez lequel il avait demeuré à Orléans, dont il estimait le caractère et dont il avait dit qu'il lui était plus cher que son âme, avait été nommé official ou juge ecclésiastique, ce qui le mettait dans des rapports fréquents avec le clergé et le culte romains. Calvin en fut alarmé et lui écrivit une lettre qui, sans doute revue et augmentée, fut publiée sous ce titre : ***Comment il faut éviter et fuir les cérémonies et superstitions papales et observer avec pureté la religion chrétienne*** [1]. « Je n'entends pas, dit « Calvin à son ami, que vous deviez vous faire con-« science de choses qu'il n'est pas en votre puis-« sance de fuir et à l'égard desquelles vous devez « être libre. Je ne vous interdis pas l'entrée des « temples qui vous entourent, quoiqu'on y voie « tous les jours des exemples infinis d'impiété. Bien « que toutes les images soient consacrées à de dé-« testables sacriléges, je ne vous défends point de « les regarder. Ce ne serait même pas en votre « pouvoir puisque toutes les rues sont pleines » d'une multitude d'idoles. Mais prenez garde « qu'une trop grande licence ne vous fasse dépasser « les bornes de la liberté [2]. »

[1] Des Gallars, ami de Calvin, dit dans la préface à son édition des *Opuscules* du réformateur (1552) : « Epistolas duas edidit, quas de « hac re ad quosdam amicos *ex Italia* scripserat. » Les derniers éditeurs des œuvres de Calvin disent, dans les prolégomènes de leur volume V (Brunswick, 1866) : « Eas *in itinere italico*, anno 1536, sus-« cepto, Calvinum scripsisse dicit Colladonius. » Colladon était aussi ami intime du réformateur. Le premier de ces écrits a, dans l'édition française, 38 pages in-folio, et le second 35.

[2] Calvin, *Opuscules français* (1566), p. 82.

Duchemin sentait bien lui-même le danger, et voulant à la fois être fidèle à l'Évangile et garder une place avantageuse, il avait posé à Calvin cette question : « Comment pourrai-je me conserver pur « au milieu des pollutions de Babylone? » Calvin lui signale comme l'ennemi le plus dangereux, la messe, ainsi qu'il venait de le faire au père François. « Ne croyez pas, lui dit-il, à cet enchanteur qui « s'approche de l'autel et commence à y jouer « son rôle, tantôt se tournant de côté et d'autre, « tantôt restant sans bouger, puis marmottant « ses murmures magiques, au moyen desquels il « prétend tirer Christ du ciel, opérer la réconcilia- « tion de Dieu avec l'homme et se substituer ainsi « au Sauveur mort et ressuscité[1]. »

Plus Calvin réfléchit à la position de Duchemin, plus elle l'alarme. Il se croit près de perdre un des premiers objets de sa plus tendre affection. Quelques moments encore sur le bord de l'abîme — et son ami y tombe! Il l'appelle de toutes ses forces en poussant le cri de détresse. « J'ai, dit-il, un très- « grand regret de votre condition; j'ai pitié de ce « qu'il ne vous est permis de vous *dépêtrer* de cette « Égypte, où tant de monstres sont toujours devant « vous. On pense en soi-même que ce n'est pas « chose de grande importance que de *folâtrer* « quelque peu pour entretenir la faveur du peuple, « d'assister avec les autres aux méchantes cérémo- « nies. Puis on passe un pied plus outre..., et se « retirant ainsi petit à petit, on tombe de la droite

[1] Calvin, *Opuscules français*, p. 58, 62, 64, 73, 74, 84, etc.

« ligne, et l'on se précipite en ruine et perdition. « Gardons-nous de nous retirer jamais, ne fût-ce « que de *la largeur d'un ongle*, de l'obéissance due « à notre Père céleste. Sus donc, sus, homme très-« vertueux! Montrez en vos mœurs tant de piété, « bonté, charité, chasteté, innocence, que les su-« perstitieux eux-mêmes, tout en prenant en mau-« vaise part que vous ne leur soyez pas semblables, « soient contraints de confesser, bon gré mal gré, « que vous êtes serviteur de Dieu [1]. »

Bientôt une nouvelle plus désolante encore vient affliger le jeune réformateur. Ce n'est pas seulement un disciple qui l'afflige, c'est d'un maître qu'il s'agit. Un des hommes qu'il a le plus estimés n'est pas seulement exposé au péril, il y a succombé. Calvin apprend que Pierre d'Albret, évêque d'Oléron, étant mort, Marguerite, reine de Navarre, qui s'éloignait alors de la simplicité évangélique, avait demandé à Rome cet évêché pour Roussel; et qu'après quelques difficultés, la cour du Vatican avait accordé cette faveur. Roussel, évêque, — évêque de par le pape! Calvin en fut consterné. On lui écrit que cette nomination est célébrée par les poëtes du Béarn, que Roussel est accablé de félicitations, et Calvin se demande si au milieu des chants chatouilleux des sirènes, son ami prêtera l'oreille à ses avertissements. Toutefois, il se décide à lui faire entendre la voix solennelle de la fidélité. La parole rude qu'il lui adresse fait connaître, mieux que le portrait le plus habilement touché, la suprême décision de son âme.

[1] *Opuscules français*, p. 58, 59, 84, 92.

« Il vous semblera que je rêve, écrit-il à Roussel, « moi qui seul entre cette si grande multitude de « gens qui vous caressent, viens troubler la fête. « Et pourtant, si vous vous laissez le moins du « monde amadouer par telles mignardises, elles « vous transporteront en un lourd et dangereux « oubli. Ceux qui ont bu une fois de cette coupe « de la table romaine, ne fût-ce qu'une petite goutte, « en sont enivrés et ensorcelés[1]. »

Calvin se représente l'état *magnifique* de son ami, ce grand lustre, cette contenance pleine de majesté, mître, crosse, manteau, anneau, et tout le reste du bagage dont il est *attifé;* ces richesses, cette pompe qui reluit en tout le train de la maison, cette grande suite de serviteurs, cette table friande, et mille autres sortes de délices et de superfluités, et il s'écrie : « Maintenant que vous voilà le *mignon* de la fortune, vous rappelez-vous que celui qui a établi « les évêques (savoir Dieu) veut que pendant que « le peuple est endormi, ils soient en une *guette* et « lieu élevé, regardant de loin tout à l'entour, et « que leur voix soit comme le son de la trompette. « Avec quelle fidélité travaillez-vous à redresser ce « qui est déchu? Ah ! la vraie religion est diffamée, « moquée, foulée aux pieds, et même entièrement « ruinée; le pauvre peuple est déçu, abusé, pillé « par mille tromperies, voire mené à la tuerie... et « tout cela se fait devant vos yeux ! Non-seulement « vous laissez passer ces choses; mais il n'y a

[1] *Quel est l'office de l'homme chrétien en administrant ou rejetant les bénédictions de l'Église papale?* Jean Calvin à un ancien ami, à présent prélat. *Opuscules*, p. 36, 37.

« presque pas d'impiété en votre diocèse que vous « ne confirmiez de votre sceau!

« Que doit-on faire à celui qui, comme vous, « délaisse son capitaine, passe du côté de l'ennemi, « et endommage le camp, pour la défense duquel il « avait juré d'employer sa vie?

« A la trompette, toi qui fais le guet! à tes « armes, pasteur! Qu'attends-tu? A quoi songes- « tu? Est-ce le temps de dormir? — Quoi! tant de « fois homicide, tant de fois coupable d'un sang « dont il n'y aura pas une goutte que le Seigneur « ne te redemande! Et tu n'en as point de frayeur[1]!

« O Rome! Rome! combien corromps-tu de « beaux esprits, qui autrement n'étaient point mal « nés? Combien en est-il parmi ceux qui sont déjà « corrompus, que tu empires journellement? Com- « bien de ceux que tu as débauchés, que tu plonges « dans la perdition éternelle[2]?

« O mon cher Roussel! sortez le plus tôt possible « de ce marais, de crainte qu'en y croupissant vous « n'enfonciez de plus en plus dans le bourbier[3].

« Vous direz, je le sais : Que deviendrons-nous « alors, pauvres misérables?..... Faudra-t-il que « nous, qui vivons à notre aise, nous allions en « pays étranger, errants et dénués? Faudra-t-il « que nous qui avons toujours grenier et cellier « pleins, sans rien faire, nous mangions à notre « sueur et au travail de nos mains, de la soupe « faite d'un pain grossier[4]?

[1] *Opuscules français*, p. 108.
[2] *Ibid.*, p. 124.
[3] *Ibid.*, p. 128.
[4] *Ibid.*, p. 129.

« Si vous trouvez une telle vie étrange, vous « n'êtes plus vraiment chrétien. Il fait grand mal, « je le confesse, de laisser son lieu de naissance « pour être vagabond et inconnu. Et, toutefois, le « Seigneur, qui est un merveilleux ouvrier, fait que « cette pauvreté, si âpre au jugement des hommes, « leur est rendue gracieuse, et que, détrempée « d'une douceur céleste, elle leur procure uu par- « ticulier plaisir. »

C'est ainsi que le jeune homme de vingt-sept ans était déjà un docteur plein de sens et d'énergie. Ces deux lettres écrites à Ferrare, selon les témoignages les plus accrédités, suffiraient seules pour marquer d'un signe spécial son séjour dans cette cité. C'est alors qu'il commence à paraître, à parler, à conduire avec l'autorité d'un réformateur. Dieu donnait en lui, à son Église, un docteur doué de cette indomptable fermeté qui, malgré tous les obstacles et toutes les séductions, sait rompre avec l'erreur et maintenir la vérité. Il lui donnait en même temps un homme qui ne restreindrait pas son activité au lieu de sa demeure, mais dont le vaste esprit parcourrait toute la chrétienté, et qui saurait envoyer en France, dans les Pays-Bas, en Angleterre, en Pologne, partout où cela deviendrait nécessaire, les paroles de la sagesse et de la foi.

Calvin n'enseignait pas seulement par ses discours, mais par l'exemple. Il eût pu, en affaiblissant quelques déclarations de l'Evangile, rester dans le palais des ducs d'Este, et y jouir de la faveur des princes. Mais s'il demandait à Roussel la fidélité et le renoncement, il commençait par les

avoir lui-même. Il faisait les sacrifices auxquels il invitait les autres, et il était prêt à échanger contre les rigueurs de la prison, ou celles d'une fuite pleine de périls, les douceurs et l'éclat de la cour. Calvin demeurait ferme, comme « voyant celui qui « est invisible, » et il préférait d'être affligé avec le peuple de Dieu, plutôt que d'avoir part aux joies des grands de la terre. Cet esprit d'abnégation le caractérisa jusqu'à la fin. Ami des princes, consulté par les rois, il vécut chétivement, ayant à peine de quoi subvenir aux besoins ordinaires de la vie.

On a dit que Calvin visita Padoue, Venise, Rome même. Il ne me paraît pas que l'histoire puisse accueillir cette tradition. Il passa probablement près de la duchesse Renée tout le temps qu'il fut au delà des Alpes. Cependant, son influence s'étendit plus loin que les palais et la principauté des ducs d'Este. Un des hommes qui pouvait en être le meilleur juge, un des historiens littéraires de la péninsule, le jésuite Tiraboschi, déclare que le séjour de Calvin à la cour de Ferrare fut plus nuisible à l'Italie que tous les soldats, actifs disciples de Luther, qui y répandaient sa doctrine[1]. Toutefois Calvin ne sortit presque pas de Ferrare. Au moment où l'astre de l'Arioste, qui avait lui sur cette cité, venait de se coucher, et où l'astre du Tasse allait y paraître, l'étoile de Calvin y brilla

[1] « Più dannoso *all' Italia* fu il soggiorno che, per qualche tempo, fece occultamente Calvino, sotto il nome di Carlo d'Heppeville, alla corte di Ferrara, circa il 1535. (Tiraboschi, *Hist. de la litt. ital.*, VII, p. 358.)

d'une lumière plus pure que celle du chantre de Roland ou de Godefroy. Mais le chrétien fidèle ne pouvait demeurer longtemps au sein de la mondanité et de la papauté, sans ressentir leurs violentes atteintes.

Le séjour de Calvin allait se terminer d'une manière tragique et inattendue.

CHAPITRE SEIZIÈME

FUITE DE CALVIN.

(Printemps de 1536.)

Le duc Hercule d'Este avait remarqué certains changements qui s'étaient opérés autour de lui depuis l'arrivée du Français. La discussion de Calvin avec maître François n'avait pu rester cachée. Le petit-fils de Borgia savait que le pape, sous prétexte d'hérésie, pouvait le dépouiller de ses États; déjà son père, le duc Alphonse, pour s'être mis mal avec Rome, avait vécu longtemps dans l'exil. Il y avait à Ferrare un tribunal de l'Inquisition, et ce qui se passait alors à la cour était plus que suffisant pour l'alarmer. Un rapport avait été fait au pape; Charles-Quint avait été informé; Paul III proposa au duc un traité, dans lequel il fit insérer une clause secrète, stipulant l'éloignement des Français alors à Ferrare; mais il y en avait un auquel un sort plus sévère était destiné. Le duc, revenu de la complaisance qu'il avait montrée à sa femme, lui déclara qu'il voulait mettre un terme aux menées

schismatiques dont la cour était le théâtre, que le comte et la comtesse de Marennes, Soubise, les autres gentilshommes, et même Marot, devaient quitter ses États. « Quant à M. d'Espeville, ajouta « Hercule d'Este, sachez, Madame, que s'il est « découvert, il sera à l'instant traîné au supplice à « cause de la religion[1]. »

Cet arrêt fut pour Renée comme un coup de foudre. Appelée à quitter la terre de ses aïeux, elle s'était fait à Ferrare une petite France ; et, maintenant, tous ceux qui lui donnaient quelque joie dans son exil allaient lui être arrachés. Rome lui enlevait ce pieux et savant docteur qui la conseillait si bien; peut-être même devrait-il expier sur un bûcher d'Italie, le crime d'y avoir annoncé l'Évangile. Tous les seigneurs et les dames de la cour, et même le satirique Marot, devaient quitter Ferrare. Léon Jamet semble avoir été le seul Français auquel il fût permis de rester ; la duchesse ayant besoin d'un secrétaire, obtint de son mari que cet ancien clerc du trésor demeurât près d'elle pour en remplir les fonctions. Ainsi, la fille de Louis XII, après avoir eu des jours pleins de lumière, était condamnée à rester presque seule dans son palais, comme en une chambre ténébreuse; épiée dans ses moindres mouvements, tourmentée par des prêtres qu'elle méprisait, exposée de la part du fils de Borgia à d'injustes rigueurs. Marot, touché de tant d'infortunes, et sachant la part que la reine de Navarre, la *sœur* de Renée, prendrait

[1] *Défense de Calvin,* par Drelincourt, p. 387.

à cette grande épreuve, lui adressa ces vers touchants :

Ah ! Marguerite, écoute la souffrance
Du noble cœur de Renée de France ;
Puis comme cœur, plus fort en espérance,
Console-la.

Tu sais comment hors son pays alla,
Et que parents et amis laissa là ;
Mais tu sais quel traitement elle a
En terre étrange[1] !

Renée devait connaître une douleur plus grande encore que celle que lui causait le renvoi « au delà des monts » de ses amis de France. Cette inique institution, décorée du nom de *Saint-Office*, qui devait plus tard faire des milliers de martyrs en Espagne, dans les Pays-Bas, et en d'autres contrées, voulait alors frapper le docteur qui a inspiré à Rome le plus d'effroi et de haine. L'inquisition avait découvert le séjour de Calvin. Son nom, son *crime*, furent inscrits dans le livre noir de cette institution cruelle[2]. L'hérésie éclatait dans la cour d'Este, on désignait le principal coupable, si l'on laissait aller les autres, il fallait au moins frapper celui-ci.

Calvin, averti de ce qui se passait, était dans le palais *del Magistrato*, où il habitait ainsi que Du Tillet, et préparait en hâte son départ. Mais les inquisiteurs étaient au guet ; leurs officiers arrivèrent, se saisirent du « perturbateur empesté » et l'emmenèrent prisonnier[3]. Leur intention n'était point

[1] Œuvres de Cl. Marot, II, p. 337.
[2] « Vengo assicurato da chi ha veduto gli atti dell' Inquisizion di Ferrara. » (Muratori, *Annali d'Italia,* XIV, p. 305.)
[3] « Che si pestifero mobile fu fatto prigione. » (*Ibid.*)

de le laisser dans un lieu où le docteur évangélique possédait de puissants amis. Ils résolurent de faire instruire son procès à Bologne, ville des États du pape, peu éloignée de Ferrare, et où ils seraient entièrement les maîtres. Le jeune Français fut donc remis à quelques familiers du Saint-Office, et dut prendre, au milieu d'eux, le chemin de cette antique cité, qui s'honorait de posséder dans ses murs les cendres de Dominique, père de l'Inquisition.

Calvin avançait entouré des gens chargés de le conduire. Il eût pu dire alors de lui-même, ce qu'il dit plus tard d'un autre : « Combien qu'il espère « encore, le voilà assiégé de cent morts, en sorte « qu'il n'a ouverture tant petite qu'elle soit, pour « échapper [1]. » Le tribunal de l'Inquisition, qui n'était jamais tendre, ne le serait pas sans doute envers un hérétique de cette espèce. L'escouade qui le menait, se dirigeant vers le Midi, traversait un pays fertile et s'avançait sans obstacles vers la ville des États pontificaux [2]. Calvin et ses gardiens avaient déjà fait une bonne partie du chemin, quand parurent tout à coup des gens armés [3]. Ils arrêtent la troupe et ordonnent qu'on relâche le prisonnier. Y eut-il résistance? nous l'ignorons. Quoi qu'il en soit, les inquisiteurs, peu accoutumés à céder, se virent enlever le docteur qu'ils traînaient à une mort certaine. Calvin fut mis en liberté [4], et ne pensa plus qu'à quitter l'Italie.

[1] Calvin, sur *Actes*, XII, 6.
[2] «Mentre che era condotto da Ferrara a Bologna.» (Muratori, *Annali d'Italia*, XIV, p. 305.)
[3] « Gente armata. » (*Ibid.*)
[4] «Fu messo in libertà. » (*Ibid.*)

Son séjour dans ce pays, tel que nous l'ont fait connaître des documents authentiques, est loin d'être, comme on l'a cru quelquefois, une page blanche. La dernière circonstance que nous venons de rapporter, d'après Muratori, a même un intérêt particulier. Elle rappelle une circonstance célèbre dans l'histoire de la Réformation allemande, celle où Luther, revenant de Worms, fut enlevé par des cavaliers masqués et armés de pied en cap. Mais le cas de Calvin était plus grave que celui du réformateur saxon. Celui-ci fut conduit dans un château de ses amis, à l'abri de tout danger; tandis que Calvin fut laissé seul, presque au milieu de l'Italie, obligé de traverser des pays hostiles, où il courrait grand risque de se voir de nouveau arrêté.

On se demande qui enlevait cette proie d'élite aux tribunaux de Rome, et cela dans les États même du pape; d'où le coup était-il parti[1]? Il était hardi, téméraire; il exposait ceux qui en étaient les auteurs et les exécuteurs à de grands dangers, car la papauté et l'Inquisition étaient alors puissantes en Italie. Une vive affection, un grand respect pour le réformateur, un dévouement sans borne à la cause de la vérité peuvent seuls expliquer cette audacieuse aventure. Une personne seulement dans la péninsule italienne avait pu la concevoir et la faire exécuter, c'était, — est-il besoin de le dire? la fille de Louis XII. Chacun lui attribua la délivrance du réformateur. On pouvait s'attendre à ce que l'Inquisition, toujours si ombrageuse et si sévère,

[1] « Onde fosse venuto il colpo. » (Muratori, *Annali d'Italia*, XIV, p. 305.)

serait implacable dans sa vengeance. Renée échappa, au moins pour le moment. Il est probable qu'Hercule d'Este usa de son influence à la cour pontificale pour étouffer l'affaire, et promit de tenir à l'avenir la duchesse plus à l'étroit. Il n'exécuta que trop sa parole.

Calvin n'hésita pas à profiter de cette délivrance; mais dès ce moment, nous n'avons pas de données suffisantes sur lui et sur sa marche. Pour trouver ses traces, il faut interroger des traditions locales, que l'on ne doit pas mépriser, mais qui toutefois ne nous fournissent pas une certitude vraiment historique. Il était naturel, — la carte même l'indique, — que le fugitif se dirigeât du côté de Modène. Dans les environs de cette ville, se trouvait un lettré célèbre et suspect d'hérésie, Louis Castelvetro, critique estimé, habile interprète, qui avait traduit en italien l'un des écrits de Mélanchthon, et qui bien des années plus tard, ayant quitté l'Italie, passa à Genève, où il visita des amis. La maison de l'ancienne villa de Castelvetro ayant été démolie de nos jours, les ouvriers y découvrirent une armoire scellée, qui contenait les premières éditions des œuvres de Calvin, merveilleusement conservées[1]. Le réformateur avait sans doute entendu parler de cet humaniste à la cour de Ferrare ; mais rien ne dit qu'il ait cherché alors un asile passager sous le toit du traducteur de Mélanchthon, qui ne paraît pas avoir fait alors une franche profession de l'Évangile[2].

[1] Bayle, article *Castelvetro*.— J. Bonnet, *Calvin*. La découverte eut lieu en 1823.

[2] Tiraboschi, *Hist. de la litt. ital.*, VII, p. 169.

La tradition dit que Calvin, au lieu de se diriger vers le nord pour se rendre en Suisse, longea les Apennins, se porta à l'ouest, et arriva au Val de Grana, entre Saluces et Coni, où il prêcha. On assure que les prêtres du village de Carigliano ameutèrent leurs paroissiennes, et que ces femmes, poussant des cris sauvages, chassèrent le Français à coups de pierres. On ajoute que Calvin se dirigea alors sur Saluces et y prêcha de nouveau, mais avec aussi peu de succès[1]. Ces traditions ne nous paraissent pas être suffisamment confirmées, pour qu'on leur assigne une place dans l'histoire. Il semble plus probable que Calvin prit le chemin le plus court, pour se rendre en Suisse, et se dirigea à cet effet sur le Saint-Bernard. S'il avait eu le loisir de faire des excursions évangéliques, il eût été sans doute dans les vallées vaudoises, que son cousin Olivétan avait visitées, et où s'était formé le projet de la traduction de la Bible, à laquelle il avait lui-même travaillé et devait travailler encore. Mais il n'y a aucun indice qu'il ait jamais visité ces montagnes. Il arriva à la cité d'Aoste.

Les premières lueurs de la Parole de Dieu commençaient, nous l'avons dit ailleurs, à éclairer cette contrée cisalpine, située au pied du Saint-Bernard, du mont Blanc et du mont Rose. Aoste, fondée par Auguste, dont elle tient son nom, avait reçu de la Suisse un souffle évangélique. Les Bernois avaient pensé que si la Parole divine traversant le Saint-Gothard, avait fait des conquêtes près des rives du

[1] Bonnet, *Calvin au val d'Aoste*, p. 13, 14.

Tessin, elle pouvait bien, passant le Saint-Bernard, en faire aussi dans la vallée d'Aoste. Les documents italiens, bernois et genevois déposent tous également de la fermentation religieuse qui agitait alors la cité. « L'Évangile se répand au delà des monts, « écrivait Porral, envoyé de Genève à Berne, et il « faut qu'il aille en avant en dépit des princes, « puisqu'il est de Dieu. » Bientôt la hiérarchie romaine ayant fait usage de ses armes ordinaires contre ceux qui embrassaient la Réformation, Porral annonçait que les Aostains avaient « de grosses « questions avec leur évêque, à cause des *excom-* « *muniements* qu'ils ne pouvaient souffrir[1]. » Nous avons raconté comment en novembre 1535 des plénipotentiaires bernois se rendirent à Aoste pour conférer avec le duc de Savoie. Ils y parlèrent en faveur de Genève ; ils demandèrent la délivrance de Saunier, alors prisonnier à Pignerol[2]. Ils parlèrent à ceux avec lesquels ils se rencontraient, des grandes questions alors débattues, et les invitèrent à recevoir les enseignements des saintes Écritures. Quelques hommes de la vallée, soit parmi la noblesse, soit parmi la bourgeoisie, accueillirent les principes de la Réformation[3]. On nomme parmi ceux qui furent gagnés à l'Évangile, les seigneurs de la Crête et de la Visière, le pieux et zélé Léonard de

[1] Dépêches d'Ami Porral au Conseil de Genève.

[2] Lettres du Conseil de Berne au duc de Savoie du dernier septembre 1535, et au Conseil de Genève du 24 décembre 1535. Ces lettres nous ont été communiquées avec d'autres par MM. de Steiger, bibliothécaire de la ville de Berne, et de Stürler, chancelier d'État.

[3] « Quæ factæ sunt per Bernenses *Leuteranos* in Provincia Augustana, etc. » (Procès-verbal de l'Assemblée du 28 février 1536.)

Vaudan, les sieurs Besenval, Tillier, Challans, Bovet, Borgnion, Philippon, Gay et d'autres[1].

Mais s'il se trouvait dans le val d'Aoste des cœurs prêts à recevoir l'Évangile, il y avait aussi là des volontés décidées à lui résister. A la tête des adversaires, se trouvaient deux hommes éminents. Parmi les laïques était le comte René de Challans, maréchal d'Aoste, plein d'enthousiasme pour la papauté et la féodalité, et rempli de mépris pour les hérétiques et les républicains de la Suisse. Navré de voir les revers que subissait le duc de Savoie son maître, il avait juré que, dans Aoste du moins, il exterminerait tous les luthériens. Il avait pour compagnon d'armes, dans cette croisade, un des prélats les plus célèbres de l'Italie, Pierre Gazzini, évêque d'Aoste. Les prêtres et les dévots exaltaient ses vertus et son savoir, mais ce qui le distinguait surtout, c'était cette humeur altière, ce caractère dominateur, qui caractérisent si souvent les prêtres de Rome. Gazzini était chanoine de Latran, première église patriarcale de l'Occident, et il servait d'intermédiaire entre le duc et le pape. Il se trouvait à Rome pendant que la doctrine évangélique commençait à se répandre dans son diocèse, et s'efforçait alors d'obtenir que le concile, qui devait mettre fin à l'hérésie, se tînt dans les États du duc son maître[2]. Il poussait même fort loin son ambition pour son souverain. « Il est convenable,

[1] Plusieurs de ces noms se retrouvent encore dans la Suisse romande, où ceux qui les portaient durent se réfugier.

[2] « Il vescovo d'Agosta allo duca di Savoia. » L'auteur a trouvé cette lettre, datée de Rome, dans les archives générales du royaume d'Italie, à Turin.

« disait-il au pontife, que le gouvernement du con-« cile soit donné au duc de Savoie, soit par l'Em-« pereur, soit par le roi de France[1]. » Le gouvernement d'un concile donné *à un prince séculier* par le pape et *deux autres princes séculiers*, est une idée qui ne semble pas très en accord avec l'omnipotence théocratique du pontife, si fort exaltée par plusieurs.

En l'absence de l'évêque, il se trouvait à Aoste un personnage digne de le remplacer, c'était le gardien du couvent des franciscains, Antoine Savion (Antonius de Sapientibus), homme instruit, zélé, qui fut nommé plus tard général de l'ordre, et fut l'un des pères du concile de Trente. Savion poussa le cri d'alarme.

Un jour que Gazzini remplissait ses fonctions dans la basilique de Saint-Jean, il reçut des lettres qui lui apprenaient les circonstances de la cité d'Aoste. Le prélat effrayé n'hésita pas. « L'hérésie « de Calvin pénétrant dans son diocèse, dit le prê-« tre savoyard Besson, il accourut pour lui couper « le chemin[2]. »

A peine l'évêque fut-il arrivé, qu'il parcourut toutes ses paroisses avec une diligence infatigable; il monta dans les chaires et soutint *le peuple dans la saine doctrine par ses discours*[3]. Il disait « que le « diable lui-même courait çà et là, comme une bête « furieuse, pour les dévorer; qu'il fallait donc faire

[1] «Di far dare il governo del Concilio, tante da sua Santità, quanto dallo Imperatore, e re di Francia, a vostra Eccellenza (le duc). » (*Ibid.*)

[2] *Mémoires des diocèses de Genève, d'Aoste*, etc., par le curé Besson, p. 260.

[3] *Ibid.*, p. 261.

« bon guet et repousser cet animal féroce. » A ces prédications, il joignait des censures, des monitoires, des excommunications. Tous les lecteurs des saintes Écritures seraient chassés du bercail.

Il devait y avoir dans Aoste une assemblée générale des États de la vallée pour régler les affaires du pays. Elle se réunit le 21 février 1536. Parmi les députés se trouvaient plusieurs des amis de la Réformation : De la Crète, Vaudan, Borgnion et d'autres indiqués dans le cahier des États [1]. Deux faits surtout préoccupaient avec inquiétude la majorité de l'assemblée. La situation politique et la situation religieuse de la cité lui semblaient également menacées. Les regards étaient portés sur la Suisse et l'on disait que quelque dessein de conquête politique se joignait dans l'esprit des Bernois aux désirs trop avérés de conquête religieuse. Dans un moment où la maison de Savoie se trouvait exposée aux coups de la France, plusieurs désiraient voir le val d'Aoste en profiter pour se rallier aux ligues helvétiques, et se ranger sous le drapeau de l'Évangile. Les membres de l'assemblée étaient convaincus que les Suisses désiraient *cantoner* tout le pays et étendre ainsi des deux côtés des Alpes leur confédération. Mais l'autre danger alarmait encore plus les chefs du parti romain et ils représentèrent vivement aux États que l'attachement de la cité et de la vallée au saint-siége de Rome était menacé ; que les Bernois *luthériens* qui ne s'étaient pas con-

[1] « Nobilis Nicolaus de Crista, Antonius Vaudan, Bartolomeus Borgnion, pro communitate parochiæ sancti Stephani electi, etc. » (Conseil général du dernier février 1536. Archives d'Aoste.)

tentés de s'emparer du pays de Vaud, mais y avaient introduit et semé leur *secte envenimée*, voulaient faire de même dans Aoste[1]. L'assemblée conclut au maintien de la foi catholique romaine et de la fidélité à Son Altesse Ducale, et il fut décidé que tout contrevenant serait puni de la peine capitale[2].

Il est de notoriété générale que Calvin passa à la cité d'Aoste; mais fut-ce à cette époque qu'il arriva et s'y trouva-t-il pendant une partie au moins de la session des Etats? Des documents du dix-septième et du dix-huitième siècle l'affirment. Cette présence ne serait pas impossible. Mais une circonstance nous semble s'opposer à ce qu'on l'admette. Les documents officiels de l'époque et très-particulièrement les procès-verbaux de l'assemblée de février et de mars 1536 ne contiennent aucune mention, même aucune allusion à la présence de Calvin. Elle eût pourtant valu la peine d'être indiquée, ne le désignât-on même, comme le firent un peu plus tard les registres de Genève, qu'en l'appelant *un Français*. Deux faits importants sous le rapport religieux se passèrent à la cité d'Aoste dans les premiers mois de l'an 1536 : l'Assemblée des États et le passage de Calvin. Le premier eut lieu en février et mars; le second probablement peu de mois plus tard. La tradition les fait coïncider, ce qui est plus dramatique; l'histoire les remet à leur place. Mais parce que le réformateur

[1] « Illa secta venenosa leuterana. » (Procès-verbal de l'Assemblée. Archives de l'Intendance d'Aoste.)
[2] Msc. des Archives du royaume, à Turin.

ne joua pas lors de l'assemblée le rôle qu'on lui attribue, il ne faut pas prétendre qu'il n'a jamais traversé cette ville.

Calvin avait des motifs pour prendre la route d'Aoste et du Saint-Bernard. Elle était fréquentée depuis des siècles, et il avait appris sans aucun doute, lors de son séjour à Bâle, ce qui était universellement connu en Suisse, que les Bernois avaient de fréquents rapports avec ce pays, qu'ils y avaient porté l'Évangile et que quelques-uns des habitants avaient adopté les principes de la Réformation. Un document ancien donne à entendre que Calvin passa par Aoste, soit en allant soit en revenant[1]. Ce serait naturel, à notre avis. Les rapports faits en Suisse sur cette cité devaient l'engager à prendre cette route pour se rendre en Italie, et l'on conçoit facilement, quant au retour, qu'un fugitif prenne un chemin déjà connu de lui, et où il est sûr de rencontrer des amis. Mais nous n'insistons pas, et nous contentons de suivre les traces que Calvin a laissées dans le pays, lors de son retour, et qu'on y retrouve encore.

Au pied du Saint-Bernard, très-près de la cité d'Aoste était une maison placée sur un lieu élevé où se trouve encore une grange. Pour y arriver, on quitte à peu de distance de la ville le chemin du Saint-Bernard et l'on prend un sentier près duquel s'élève maintenant une petite chapelle. Les prés qui l'entourent, les cimes abruptes qui la dominent, les Alpes qui cachent dans les nues leurs sommités nei-

[1] Documents des Archives de M. Martinet, ancien député d'Aoste. —J. Bonnet, *Calvin au val d'Aoste*, p. 21.

geuses, la vue sur Aoste et la vallée, tout donne à cette maison un aspect pittoresque. Si le voyageur demande aux habitants du pays ce que c'est que cette demeure, on répond que c'est la ferme de Calvin; on ajoute que le réformateur, en traversant Aoste, y fut reçu par l'un des réformés les plus zélés, Léonard de Vaudan. Il est fort naturel que Calvin préférât cette habitation retirée à l'une des maisons de la cité.

On ne sait rien de ce que Calvin dit ou fit en passant à Aoste. Le seul fait qui nous semble avéré, un monument de plus de trois siècles l'atteste, c'est que son passage ne demeura pas inconnu et y causa même une sensation plus ou moins vive. Le réformateur eût couru de grands dangers s'il se fût arrêté en ces lieux, dans la ville de l'évêque Gazzini, « qui armait « tout son monde contre les hérétiques par ses en- « tretiens pleins de véhémence, et qui voyant dans « les docteurs évangélistes le diable lui-même (nous « l'avons dit), demandait qu'on repoussât l'*animal* « *féroce.* » Ce sont les termes qu'emploie l'historien du diocèse [1]. Calvin, qui était déjà fugitif, se hâta de quitter cette ville. A ces faits simples et naturels on a ajouté quelques circonstances extraordinaires. On a représenté, par exemple, le comte de Challans donnant la chasse à Calvin, et le poursuivant, l'épée nue, jusqu'au fond des montagnes. Ceci est la légende que l'on a cousue à l'histoire, comme cela n'arrive que trop souvent.

Il était naturel que Calvin ne prît pas, dans les

[1] *Mémoires des diocèses de Genève, d'Aoste*, etc., par le curé Besson, p. 261.

circonstances où il se trouvait, la route ordinaire, car on ne pouvait manquer de l'y chercher et l'on eût pu facilement l'atteindre. Il paraît, si nous suivons les vestiges que son passage a laissés autour d'Aoste, qu'il chercha à échapper aux ennemis de la Réforme. Quand on quitte la *ferme de Calvin* et qu'on se dirige sur la droite, on rencontre au-dessous du village de Closelina, près de Roisan, un pont. C'est, dit-on dans le pays, le *pont de Calvin ;* il le traversa et suivit ainsi un chemin plus difficile et moins fréquenté que le Saint-Bernard. Si l'on gravit la montagne en se dirigeant vers la vallée de la Valpeline, on arrive à un col entouré des monts Balme, Combin et Vélan, c'est le *col de la Fenêtre*, appelé plus tard *la fenêtre de Calvin*, et c'est par là que le réformateur rentra en Suisse[1].

Cependant le passage de Calvin, nous l'avons dit, avait fait impression dans Aoste. Les habitants de cette ville très-catholique regardaient leur opposition au réformateur et la nécessité où il s'était trouvé de leur échapper par la fuite, comme une gloire pour leur cité, propre à leur attirer l'admiration des partisans de la papauté. On résolut d'en éterniser la mémoire. En conséquence, cinq ans après ces événements, le 14 mai 1541, les Aostains dressèrent en souvenir de ce fait une croix de pierre taillée, au milieu de leur ville. Le monument primitif, ayant besoin de réparations, fut remplacé deux siècles plus tard (en 1741) par une colonne

[1] L'idée du passage de Calvin par ce col est généralement admise à cette heure, et même Murray, dans son *Guide des voyageurs*, dit : « *Calvin fled by this pass from Aosta.* »

de huit pieds de haut, dont parle Senebier[1], et sur laquelle on lisait :

« Hanc Calvini fuga erexit anno M DXLI.
« Religionis constantia reparavit M D CC XLI. »

Enfin un siècle après, succéda à cette construction celle que tout voyageur peut voir maintenant en traversant la cité d'Aoste, et que nous avons examinée plus d'une fois nous-même[2]. Ainsi, trois siècles et trois monuments successifs. Le passage de Calvin par la cité d'Aoste est au nombre des faits historiques commémorés, sur la place même où ils ont eu lieu, de la manière la plus péremptoire.

Calvin traversa la Suisse, arriva à Bâle et se rendit de là à Strasbourg. Il résolut de choisir l'une ou l'autre de ces deux villes, pour y mener, soit près de Cop, Gryneus et Myconius, soit près de Bucer, Capiton et Hedion, cette vie studieuse et paisible qu'il désirait si fort. Mais auparavant il voulait retourner à Noyon, où il avait quelques affaires à mettre en ordre[3]. Laissant donc Du Tillet à Strasbourg, il partit pour la France. Il le pouvait sans imprudence, car il n'avait pas quitté sa patrie sous le poids de quelque jugement formulé contre lui et auquel il voulait se soustraire ; de plus le gouvernement montrait alors moins de rigueur.

A peine eut-on appris à Paris l'arrivée du jeune

[1] *Histoire littéraire de Genève*, I, p. 182 (1786).

[2] A l'inscription telle que nous venons de la donner on ajouta ces mots :

« Civium munificentia renovavit et adornavit
« Anno MDCCCXLI. »

[3] « In Galliam regressus rebus suis omnibus ibi compositis. » (Beza, *Vita Calvini.*)

docteur, que plusieurs amis de l'Évangile se rendirent à son hôtellerie. Ils ne pouvaient se lasser de l'entendre. « Il ne se trouve pas dans toute la « Gaule un homme qui nous inspire autant d'admi- « ration que vous, lui disaient-ils[1]. »

Mais Calvin avait hâte d'arriver à Noyon. Un chagrin l'y attendait; son frère Charles, le chapelain, n'était plus de ce monde[2]. Les circonstances de cette mort le remplirent à la fois de tristesse et de joie. « Charles » disaient à Jean son autre frère Antoine et Marie leur sœur « a confessé hautement « Jésus-Christ sur son lit de douleur et n'a pas « voulu d'autre absolution que celle qu'on obtient « de Dieu par la foi. Aussi, les prêtres, irrités l'ont- « ils fait enterrer de nuit entre les quatre piliers « de la potence. »

Calvin invita Antoine et Marie à quitter un pays où l'on couvrait les croyants d'infamie.

Son séjour à Noyon fut très-court. Il ne lui était pas possible d'aller directement à Bâle ou à Strasbourg, la guerre entre Charles-Quint et François Ier ne permettant pas de traverser la Champagne et la Lorraine; mais il apprit qu'il pouvait, sans fâcheuse rencontre, passer par la Bresse, puis remonter le Rhône, traverser Genève, et se rendre à Bâle par Lausanne et Berne. Il prit cette route. « En tout « cela, dit Bèze, il avait Dieu pour conducteur[3]. »

Ainsi s'approchait de Genève ce grand docteur

[1] « Godefridus Lopinus Calvino. » (Msc. de la Bibliothèque publique de Genève.)
[2] Beza, *Vita Calvini.*
[3] « Divinitus perductus. » (*Ibid.*)

qui discerna mieux qu'aucun autre ce qui dans la doctrine et dans la vie était conforme ou opposé à la vérité et à la volonté de Dieu. Tandis que ses prédécesseurs avaient laissé subsister quelques traditions à côté des Écritures, celui-ci avait mis à nu le roc de la Parole. La vérité était devenue l'unique passion de cette âme ardente et inflexible, et il s'était décidé à lui consacrer sa vie. Toutefois il n'avait alors aucune idée de faire une œuvre semblable à celle de Luther, et si on lui eût montré la carrière qui allait s'ouvrir devant ses pas, il eût reculé avec effroi. « Je « tâcherai de gagner ma vie *en état privé*[1], disait-il. L'ambition de François I[er] changea tout. Ce prince accomplit à son insu les desseins de Dieu, qui voulait placer le réformateur au centre de l'Europe, entre l'Italie, l'Allemagne et la France.

[1] *Lettres françaises de Calvin*, I, p. 22.

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

ARRIVÉE DE CALVIN A GENÈVE.

(Été 1536.)

Un soir du mois de juillet 1536, une voiture de France arriva à Genève. Il en descendait un homme jeune encore, petit, maigre, le visage pâle, la barbe noire et pointue, d'une organisation débile, ayant l'air un peu miné par l'étude, mais dont le front haut, l'œil vif et sévère, les traits réguliers et expressifs indiquaient un esprit profond, une âme élevée, un caractère indomptable. Son intention était de *passer par Genève légèrement, sans s'arrêter plus d'une nuit en la ville*[1]. Avec lui se trouvaient aussi un homme et une femme à peu près du même âge. Ces trois voyageurs appartenaient à la même famille; ils étaient frères et sœur. Le principal d'entre eux, depuis longtemps habitué à ne pas se mettre en avant, désirait fort traverser Genève incognito. Il demandait une hôtellerie où il pût passer la nuit; sa voix était douce et sa manière attrayante.

[1] Préface du *Commentaire sur les Psaumes.*

Il n'arrivait guère alors une voiture de France à Genève, sans que quelques Genevois, ou du moins quelques Français réfugiés l'entourassent aussitôt, car elle pouvait amener de nouveaux fugitifs, obligés de chercher une contrée où ils fussent libres de professer la doctrine du Christ. Un jeune Français, alors ami et disciple du voyageur, qui s'était rendu au lieu où la voiture de France arrivait, afin de voir si elle amenait quelqu'un de sa connaissance, reconnut l'homme à l'œil vif et le conduisit à l'hôtellerie. Le voyageur était Jean Calvin, et son ami était Louis Du Tillet, ancien chanoine d'Angoulême, compagnon de Calvin pendant son voyage en Italie. De Strasbourg, où il avait été attendre Calvin, il s'était rendu à Genève, sans doute parce qu'il pensait que la guerre entre François Ier et Charles-Quint obligerait son ami à faire un détour et à passer par la Bresse et la vallée du Léman. C'était en effet ce qui était arrivé.

Calvin, qui venait à Genève sans dessein et même contre son gré, s'étant assis dans sa chambre, en son hôtellerie, avec Du Tillet, la conversation s'engagea naturellement sur la ville, inconnue du réformateur, où il se trouvait alors. Il apprit, soit de cet ami, soit d'autres plus tard, ce dont il avait sans doute déjà quelque connaissance, savoir que peu auparavant la papauté en avait été chassée ; que le zèle, les combats, les épreuves, les travaux évangéliques de Guillaume Farel étaient incessants ; mais que pourtant les choses n'étaient point encore « dressées en leur forme dans cette ville, » qu'il y avait des divisions dangereuses, et que Farel y était

presque seul pour faire triompher l'Évangile. Calvin respectait Farel depuis longtemps, comme le plus zélé des évangélistes, mais il ne paraît pas qu'il l'eût jamais rencontré. Du Tillet ne put garder pour lui la nouvelle de l'arrivée de son ami, et en quittant Calvin il se rendit chez maître Guillaume. « Après « m'avoir découvert, *il me fit connaître aux autres,* » dit Calvin[1].

Farel, qui avait lu l'*Institution chrétienne*, avait reconnu dans l'auteur de cet écrit l'esprit le plus éminent, le théologien le plus scripturaire, l'écrivain le plus éloquent du siècle. Aussi, la pensée que cet homme extraordinaire était à Genève, qu'il pouvait le voir, l'entendre, l'émut et le ravit. Il se hâta de se rendre à l'hôtellerie et entra en conversation avec le jeune théologien. Tout le confirma dans l'opinion qu'il avait de lui. Il cherchait depuis longtemps un serviteur de Dieu qui l'aidât; il n'avait jamais pensé à Calvin. Mais à cette heure un éclair illumine son esprit, une voix intérieure lui dit : C'est l'homme de Dieu que tu demandes ! « Au moment où j'y pensais « le moins, dit-il, la grâce de Dieu me le fit ren- « contrer. » — Dès lors point d'hésitation, point de délai !... « Farel, dit Calvin, qui brûlait d'un mer- « veilleux zèle d'avancer l'Évangile, fit tous ses « efforts pour me retenir[2]. »

Réussirait-il ? Jamais peut-être un homme ne fut, comme Calvin, placé dans la position qu'il occupa toute sa vie, non-seulement sans son concours, mais

[1] *Préface des Psaumes.* Dans le latin : « Statim fecit ut innotescerem. »
[2] Lettre à Chr. Fabri, du 6 juin 1561.

encore contre sa volonté. — « Restez, lui dit Farel; aidez-moi; il y a à faire pour vous dans « cette ville! » — Calvin étonné, répondit : « Excusez-moi, je ne puis m'arrêter ici *plus d'une nuit.* « — Et pourquoi chercher ailleurs ce qui s'offre « maintenant à vous? s'écria Farel; pourquoi vous « refuser à édifier l'Église de Genève par votre foi, « votre zèle, votre savoir? » — Ces discours étaient inutiles; entreprendre une si grande tâche semblait impossible à Calvin. « Mais Farel, animé d'un esprit héroïque, » dit Théodore de Bèze, ne se laissa point décourager; il représenta au jeune docteur que la Réformation avait été miraculeusement établie dans Genève, qu'elle ne devait donc pas y être lâchement abandonnée; que s'il ne prenait dans ce travail la part qui lui était offerte, l'œuvre périrait peut-être, et il serait la cause de la ruine de cette Église[1]. Calvin ne pouvait se décider; il ne voulait pas se lier à une Église particulière; il dit à son nouvel ami qu'il préférait voyager pour apprendre, et se rendre utile dans les lieux où il s'arrêterait. « Regardez d'abord au lieu où vous « êtes, lui répondit Farel; la papauté en a été ban- « nie; les traditions y ont été abolies; il faut que « la doctrine des Écritures y soit maintenant en- « seignée. — Je ne puis *enseigner*, s'écria Calvin; « j'ai besoin, au contraire, d'*apprendre*. J'ai des « travaux particuliers, pour lesquels je veux me « réserver; la cité où nous sommes ne saurait « m'offrir les loisirs dont j'ai besoin. »

[1] Th. de Bèze, *Vie de Calvin.*

Il exposait son plan; il voulait aller à Strasbourg, près de Bucer et de Capiton, puis se mettre en rapport avec les autres docteurs de l'Allemagne, et accroître son savoir par de constantes études. — « Des études! dit Farel, des loisirs, du sa- « voir!... Eh quoi! ne faut-il donc pas *agir?* Je suc- « combe à la peine..... De grâce, secourez-moi! » Le jeune docteur avait encore d'autres raisons. Sa constitution était faible. « Ma santé chancelante, « dit-il, a besoin de repos. — Du repos! s'écria « Farel, c'est la *mort* seule qui permet aux cheva- « liers de Christ de se reposer de leurs labeurs. » Calvin, certes, ne prétendait pas ne rien faire. Il travaillerait, mais chacun travaille selon le don qu'il a reçu; il défendrait donc la Réforme, non par des actions, mais par des écrits[1].

Le réformateur n'avait pas encore dit toute sa pensée. Ce n'était pas seulement l'œuvre qu'on lui demandait d'entreprendre qui l'effrayait, c'était aussi le lieu dans lequel il devait la poursuivre. Il ne se sentait pas assez fort pour soutenir le combat qu'il faudrait y livrer. Il craignait de paraître devant les assemblées de Genève. On parlait beaucoup de la violence, des tumultes, de l'esprit indomptable des Genevois; cela l'intimidait, l'effrayait. A quoi Farel répondait, « que tant plus la maladie est « grave, tant plus faut-il s'employer à la guérir. » Les Genevois crient, il est vrai, ils s'élèvent comme un vent de tempête. Mais est-ce là une raison pour le laisser seul, lui, à soutenir ces furieux orages?

[1] Calvin, *Préface des Psaumes.*

« Je vous en supplie, disait l'intrépide évangéliste, « prenez-en votre part ! Ces affaires sont plus dures « que la mort. » Le fardeau était trop pesant pour ses épaules, il fallait qu'un plus jeune lui prêtât les siennes. Mais le jeune homme de Noyon s'étonnait que ce fût *à lui* qu'on pensât. « Je suis timide, « moi, pusillanime de ma nature, disait-il ; com- « ment pourrais-je soutenir des flots tant impé- « tueux[1] ? » Alors Farel ne put contenir un sentiment de colère et presque de mépris : « Les servi- « teurs de Jésus-Christ, s'écria-t-il, doivent-ils être « si délicats que la guerre leur fasse peur[2] ? » — Ce coup émut l'âme du jeune réformateur. Lui, avoir peur ! préférer ses aises au service du Sauveur !... Sa conscience fut troublée ; son âme était violemment agitée. Toutefois, sa grande humilité l'arrêtait encore ; il avait un profond sentiment de son incapacité pour le genre de travail qu'on voulait lui faire prendre. « Je vous en prie, s'écria-t-il, « au nom de Dieu, ayez pitié de moi ! laissez-moi « le servir autrement que vous ne l'entendez. »

Farel, voyant que ni les prières ni les exhortations ne pouvaient rien sur Calvin, lui rappela un exemple effrayant d'une désobéissance semblable à la sienne. « Jonas aussi, dit-il, voulut s'enfuir « de devant l'appel de l'Éternel, mais *l'Éternel le* « *jeta à la mer.* » La lutte devint alors plus vive dans l'âme du jeune docteur. Il éprouvait de violentes secousses, comme un chêne qui est assailli par l'orage ; il pliait et se relevait, mais bientôt un der-

[1] Calvin, *Préface des Psaumes.*
[2] Th. de Bèze, *Vie de Calvin.*

nier coup de vent, plus impétueux que tous les autres, allait le déraciner. L'émotion du plus âgé des deux interlocuteurs s'était accrue de moment en moment, en même temps que celle du plus jeune. Le cœur de Farel était *échauffé au dedans de lui*. En cet instant suprême, se sentant comme saisi par l'Esprit de Dieu, il leva la main vers le ciel et s'écria : « Tu ne penses qu'à ta tranquillité, tu ne te « soucies que de tes études... Eh bien, au nom du « Dieu tout-puissant, je t'annonce que si tu ne ré- « ponds pas à son appel, il ne bénira pas tes des- « seins!... » Alors, comprenant que c'était le moment de la crise, il joignit à cette déclaration une *adjuration épouvantable;* il en vint même jusqu'à une *imprécation.* Fixant sur le jeune homme son œil de feu, et mettant les mains sur la tête de sa victime, il s'écria de sa voix de tonnerre : « Que Dieu mau- « disse ton repos! que Dieu maudisse tes études, « si en une si grande nécessité tu te retires et te « refuses de donner aide et secours! »

A ces mots, le jeune docteur, que Farel tenait depuis quelque temps comme sur la roue, tressaillit. Il tremblait de tous ses membres; il sentait que Farel ne parlait pas de lui-même; Dieu était là; la sainteté de la présence de l'Eternel s'emparait fortement de son esprit; *il voyait Celui qui est invisible.* Il lui sembla, dit-il, « que la main de Dieu des- « cendait du ciel, qu'elle le saisissait, et qu'elle le « fixait irrévocablement à la place qu'il était si im- « patient de quitter[1]. » Il ne pouvait se dégager de

[1] « Ac si Deum violentem mihi e cœlo manum injiceret. » (Calvin.)

cette terrible étreinte. Changé en statue, comme la femme de Lot, quand elle regrettait sa tranquille demeure, Calvin était immobile et atterré. Enfin il releva la tête; la paix revenait dans son âme; il s'était rendu; il avait sacrifié ses études qui lui étaient si chères; il avait mis son Isaac sur l'autel, et consentait à *perdre sa vie pour la sauver*. Sa conscience, convaincue, lui fit tout surmonter pour obéir. Cette âme si sincère, si fidèle, se donna, et se donna pour toujours. Voyant que ce qu'on lui demandait était selon Dieu, dit Farel, il se fit *violence. Et il a plus fait*, ajoute-t-il, *et plus promptement, que personne n'eût fait.*

Cet appel de Calvin dans Genève est peut-être, après celui de saint Paul, le plus remarquable qui se trouve dans l'histoire de l'Église. Il ne fut pas miraculeux, comme celui de l'Apôtre sur la route de Damas; et pourtant il y avait eu aussi là, dans la chambre de cette hôtellerie, un éclair, un coup de foudre; la voix que Christ faisait retentir dans son cœur pour abattre son obstination, avait rendu Calvin éperdu, elle l'avait anéanti comme si véritablement un tonnerre l'avait frappé du ciel. Son cœur avait été percé; il avait fléchi avec humilité; et presque étendu en terre, il avait senti qu'il ne devait plus *batailler* contre Dieu et *regimber contre l'aiguillon*. En même temps la confiance en Dieu remplissait son âme. Il comprenait que celui qui lui faisait sentir ses *piqûres*[1], avait un souverain remède, propre à *guérir toutes ses plaies*. Dieu n'a-t-il

[1] Expression de Calvin.

pas dit : « Remets ta voie sur l'Éternel et t'assure « en lui, et *il agira?* » Le jeune homme ne voulait plus s'emporter comme un coursier fougueux, mais, *semblable à un cheval traitable, se laisser paisiblement gouverner sous la main de Dieu*[1]. Calvin se livra au Seigneur, plein de confiance et d'amour.

Dès lors la propagation et la défense de la vérité devinrent l'unique passion de sa vie et il leur consacra toute la puissance de son âme. Il eut encore, après cette heure solennelle, à soutenir « grande « sollicitude, dit-il, tristesse, larmes et détresses. » Mais sa résolution était prise. Il n'était plus à lui-même, mais à Dieu. « En tout et partout, il se « rangerait pleinement sous son obéissance. » Il n'oublia jamais l'adjuration épouvantable dont s'était servi Farel. Ce n'était pas lui, pensait-il, qui s'était mis à la place qu'il occupait; il y avait été mis par le bras de l'Éternel. Aussi, quand il rencontrait des obstacles, il se rappelait « la main des« cendant du ciel, » et connaissant sa souveraine puissance, il prenait courage.

Le réformateur ne s'arrêta pourtant point alors à Genève. En quittant la France, il s'était engagé à accompagner à Bâle un de ses parents, nommé Artois. Pendant quelques jours les frères de Genève se refusèrent à le laisser aller. A la fin, voyant que Calvin était décidé, ils se bornèrent à extorquer de lui, dit-il, l'engagement de revenir. Puis il partit pour Bâle avec son parent. En route, nouvelles importunités; les Églises, que l'auteur de l'*Institution*

[1] Expression de Calvin.

chrétienne salue dans son voyage, veulent le retenir[1] ; est-ce de Lausanne, de Neuchâtel, de Berne qu'il s'agit, ou plutôt de nouvelles petites Églises, sur les instances desquelles Calvin, au moment de son départ, n'avait pu compter? Il est difficile de prononcer. Enfin Calvin arriva à Bâle, et y ayant fait ce qu'il avait à faire, il reprit la route de Genève, probablement dans la seconde quinzaine d'août. Mais à peine y est-il arrivé que sa frêle santé fut ébranlée, un violent catarrhe le saisit, il en fut malade pendant neuf jours.

Calvin, relevé de son indisposition, se mit aussitôt à l'œuvre pour laquelle on l'avait retenu. Comme il devait avoir des auditeurs nombreux, hommes, femmes, jeunes gens, vieillards, Genevois et étrangers, on lui assigna pour salle la cathédrale de Saint-Pierre. C'était dans ce vaste édifice, où les heures canoniales avaient été si souvent chantées, que Calvin allait inaugurer le règne de la sainte Écriture. Les portes de Saint-Pierre s'ouvrirent ; le chétif, humble, mais puissant docteur, en franchit l'entrée gothique; une grande foule pénétra avec lui dans la nef, dont la majestueuse grandeur semblait si bien en harmonie avec l'enseignement nouveau qui allait s'y faire entendre; et bientôt sa voix retentit sous ces antiques voûtes.

Calvin, venant après Luther et Farel, était appelé à compléter l'œuvre de l'un et de l'autre. Le grand

[1] « In ipso itinere Ecclesias multas *offendo* quibus immorari aliquantisper rogor. » (Calvin à Daniel, du 13 octobre 1536. *Offendo* doit être pris ici dans le sens de *rencontrer* plutôt que de *blesser*. —Voir *Cicero Fam.*, II, p. 3.)

Luther, auquel appartiendra toujours la première place dans l'œuvre de la Réformation, avait prononcé avec puissance les paroles de la foi; Calvin devait les coordonner et montrer l'imposante unité de la doctrine évangélique. L'ardent Farel, le missionnaire le plus actif de cette époque, avait détaché les hommes de l'erreur romaine, et en avait uni plusieurs à Christ, mais sans les grouper; Calvin devait réunir ces membres épars et constituer l'assemblée. Doué d'un génie organisateur, il accomplit la tâche que Dieu lui avait assignée; il entreprit de former une Église placée sous la direction de la Parole de Dieu et sous la discipline du Saint-Esprit. Selon lui, en effet, ce ne doit être ni comme à Rome l'institution hiérarchique d'une religion légale; ni comme chez les mystiques, un vague idéal; ni comme chez les rationalistes, une société intellectuelle, morale, mais sans vie religieuse. Il est dit de la Parole qui était Dieu et qui a été faite chair : « *En elle était la vie.* » La vie devait donc être le caractère essentiel du peuple qu'elle devait former. Des puissances spirituelles devaient, selon Calvin, agir au milieu du troupeau de Jésus-Christ. Ce n'était pas seulement des idées que le Seigneur communiquait à ses disciples, c'était une vie divine. « Au règne de « Christ, disait-il, il n'y a que *le nouvel homme,* « dont il faille faire cas. »

Et ce n'est pas ici une simple théorie. Il faut à Calvin la pratique. Ne se contentant pas de la Réformation de la foi, il combattra cette décadence de la morale, qui depuis longtemps remplissait de désor-

dres les cours, les villes et les couvents. Il demandera la conversion du cœur, et la sainteté de la vie; il interdira le luxe, l'ivrognerie, le blasphème, l'impureté, les masques, les jeux de hasard, que l'Église romaine avait tolérés.

Cette rigueur de la discipline du réformateur est ce qui lui a attiré les plus vifs reproches. Il faut le reconnaître; si Calvin a fait un faux pas, c'est ici qu'il faut le placer. Il accorda à l'homme, au magistrat, un trop grand rôle dans la correction des mœurs et de la doctrine; l'intervention de l'État dans la discipline de l'Église troubla dans le seizième siècle l'action seule vraiment salutaire de l'Esprit de Dieu. Calvin nettoya avec une eau pure la vaisselle du sanctuaire; mais il y laissa *une* tache, l'emploi du bras civil. Cependant il ne faut pas le charger au delà de ce que la justice comporte. Il dut subir ce rôle du pouvoir temporel, bien plus qu'il le provoqua. Le gouvernement genevois s'était mis dès 1532 en lieu et place de l'évêque. Nous l'avons vu ordonner alors de prêcher l'Évangile, sans y mêler des doctrines humaines. Plus tard, il organisa la grande dispute demandée par Bernard et s'en établit le juge. N'alla-t-il pas même jusqu'à lever, pour les gens de Thiez, l'excommunication prononcée par l'évêque? Nous avons raconté ailleurs comment dans les cantons suisses et surtout à Zurich et à Berne le magistrat faisait de même. Ce fut de la puissance temporelle que l'intervention de l'autorité temporelle provint. Le Conseil de Genève n'entendait pas qu'un ministre étranger, ce jeune homme de Noyon, lui enlevât des prérogatives aux-

quelles il tenait fort. Il réclamait, pour le régler par ses ordonnances, à peu près tout : depuis ce qu'il y a de plus élevé, la profession de la foi, l'organisation du culte, le gouvernement de l'Église, — jusqu'aux costumes des dames. Calvin protesta souvent contre ces prétentions et toute sa vie fut à ce sujet une longue lutte. Loin d'inculper le réformateur pour certains règlements qu'il fut obligé d'admettre, il faudrait le louer pour la fermeté avec laquelle il soutint, plus qu'aucun autre docteur du seizième siècle, le grand principe de la distinction du temporel et du spirituel [1].

Mais il contribua plus fortement encore par ses enseignements directs à répandre dans les nouvelles générations les semences d'une vraie et sage liberté. Sans doute, les sources de la civilisation moderne sont multiples. Beaucoup d'hommes de vocation et de génie divers ont travaillé à cette grande œuvre ; mais il est juste de reconnaître la place que Calvin occupe parmi eux. La pureté, la force de sa morale était le moyen le plus puissant pour faire échapper l'homme, les peuples, aux abus qui s'étaient partout introduits, aux vexations despotiques sous lesquelles ils gémissaient. Un peuple faible dans la morale est facilement asservi. Mais il fit plus. Que de grandes vérités, d'importants principes, Calvin n'a-t-il pas mis en lumière. Il attaqua sans crainte cette papauté, *où toute liberté est opprimée* [2] qui pendant tant

[1] M. A. Roget a mis en avant, sur ce sujet, des vues justes et des faits authentiques dans son écrit intitulé : *L'Église et l'État, à Genève, du vivant de Calvin.*

[2] Calvin, *Institution chrétienne*, liv. IV, ch. VII.

de siècles avait tenu l'esprit humain en prison, et il rompit les chaînes qui, aboutissant au Vatican, liaient partout la pensée humaine. Il affirma hautement « qu'il y a *une distinction toute évidente* entre le « gouvernement spirituel et le politique ou civil[1]. » Il appela les laïques fidèles à prendre part au gouvernement de l'Église et demanda que le peuple *levât les mains* pour déclarer quel ministre, quel ancien il voulait avoir[2]. Il fit plus; le but de toute sa vie fut de restaurer le règne de la conscience. Il s'efforça de rétablir dans l'homme l'empire de Dieu; et il y parvint, non-seulement pour plusieurs esprits éminents, mais encore pour un grand nombre d'hommes obscurs. Or, ce furent ces hommes qui décidés à obéir avant tout à Dieu, surent résister aux instruments du pape, aux Valois, aux Philippe II, aux Albe, et à leurs imitateurs. En maintenant leur liberté quant à la foi, ces nobles disciples de l'Évangile, les Knox, les Marnix de Sainte-Aldegonde et une multitude d'autres héros chrétiens apprirent à la maintenir, quant à des biens terrestres[3]. Telle fut la principale porte par laquelle les diverses libertés sont entrées dans le monde.

Calvin ne s'en tient pas à des théories, il se prononce franchement contre le despotisme des rois et le despotisme des peuples. Il déclare que « si

[1] Calvin, *Institution chrétienne*, liv. IV, ch. XX.
[2] *Ibid.*, ch. III.
[3] « Quel a été le principe de notre force? » a dit naguère en Hollande une voix éloquente. « Le voici : il est dans notre origine. *Nous sommes issus de la Genève de Calvin.* » (*La Hollande et l'influence de Calvin*, par M. Groen van Prinsterer, conseiller d'État. La Haye, 1864.)

« des princes *usurpent quelque chose de l'autorité de* « *Dieu*, il ne faut pas leur obéir[1]; » que si les peuples se livrent aux actes d'une violence insensée, il faut plutôt périr que de s'y soumettre. « Vous n'êtes point armés de Dieu, dit-il, pour « résister à ceux qui sont établis de lui comme gou- « verneurs. Vous ne pouvez attendre qu'il vous « garantisse, si vous entreprenez ce qu'il dé- « savoue[2]. » Calvin enseigna aux hommes à aimer des biens si grands qu'il vaut mieux mourir que de se les laisser enlever. « *L'honneur de Dieu*, dit-il, « *est plus précieux que votre vie.* » Et dès lors, on voit dans les Pays-Bas et ailleurs, ceux qui ont appris à Genève à maintenir libre le for de la conscience, prendre tant de goût à la liberté, qu'ils la réclament aussi pour le for extérieur, la recherchent pour eux et s'efforcent de la donner à d'autres. La liberté religieuse a été et est encore la mère de toutes les libertés; mais nous voyons de nos jours un spectacle étrange. Plusieurs de ceux qui doivent leur émancipation en partie à Calvin, n'en ont pas gardé la mémoire, et quelques-uns d'entre eux jettent outrageusement de la boue à la noble figure qui les a rendus libres.

Toutefois, l'établissement des libertés temporelles ne fut point le but du réformateur; elles découlèrent seulement de ses principes, comme l'eau sort de la source. Proclamer le salut de Dieu, établir le

[1] Calvin, *Comment. sur Matth.* XXII, 21.

[2] Ceci s'adressait à ceux qui excitaient les protestants de France à des actes de violence. Voir lettre de Calvin à l'Église d'Angers, avril 1556, et autres lettres.

droit de Dieu, voilà à quoi il consacra sa vie. Cette œuvre, il la poursuivra avec une inébranlable fermeté. Il connaît la résistance que l'homme lui opposera; mais n'importe, elle n'arrêtera pas sa marche. Il renversera les murailles, il franchira les abîmes, il foulera aux pieds sans broncher les doctrines qu'il sait opposées à la gloire de Dieu et au bien de l'homme. Calvin a l'œil juste, pénétrant, sûr, et son regard embrasse tout un vaste horizon. Il ne résiste pas seulement à l'ennemi principal, la papauté, il s'oppose généreusement à ceux qui ont l'air d'être des siens et de vouloir l'appuyer; il n'y a en lui point d'acception de personnes. Il discerne, cachées sous le voile de la Réforme, de graves et multiples erreurs, qui détruiraient par la base l'édifice à l'érection duquel ceux qui les enseignent prétendent donner la main. Tandis que plusieurs se laissent surprendre, il découvre la nuée qui monte de la mer; il voit que les cieux vont s'obscurcir et se remplir de vents, de tonnerres et de pluie. A la vue de ces tempêtes, il ne courbe ni ne cache sa tête; il la relève au contraire courageusement : « Nous sommes appelés, « dit-il, à combats difficiles; mais loin de nous « étonner et de devenir timides, nous prenons cou- « rage et engageons notre propre personne dans « une lutte mortelle. »

Cet homme de petite taille avait étonné d'abord par son air de jeunesse et par la faiblesse de sa constitution; mais à peine a-t-il parlé qu'il s'élève aux yeux de ceux qui l'entourent. Il grandit, il domine. Chacun devine en lui une de ces puissantes

intelligences qui entraînent les peuples, qui gagnent les batailles, qui fondent les empires, qui découvrent les mondes, qui réforment la religion et transforment la société.

Calvin enseigne dans Genève, il écrit au dehors. Et bientôt on voit se former quelque chose de nouveau dans le monde. Une grande œuvre avait été commencée par l'héroïque Luther; celui-ci reçoit un successeur digne de lui pour la compléter. Calvin donne à la Réforme ce que le pape prétend qu'elle n'a pas. Il se fait un son, il se fait un mouvement, des os s'approchent l'un de l'autre. L'Esprit arrive des quatre vents, les morts vivent, une armée extrêmement grande se tient sur ses pieds. L'Église de Christ a reparu sur la terre. Du sein de cette petite cité retentit la parole de vie. La France, la Suisse, les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Écosse, d'autres pays encore l'entendent. Plus tard, portée par de pieux réfugiés ou de fidèles missionnaires, cette même parole fera la gloire et la force du Nouveau-Monde. Elle ira visiter les îles et les continents les plus reculés; elle remplira la terre de la connaissance de l'Éternel et rassemblera de plus en plus les familles dispersées des peuples, autour de la croix de Jésus-Christ, en une sainte et vivante unité.

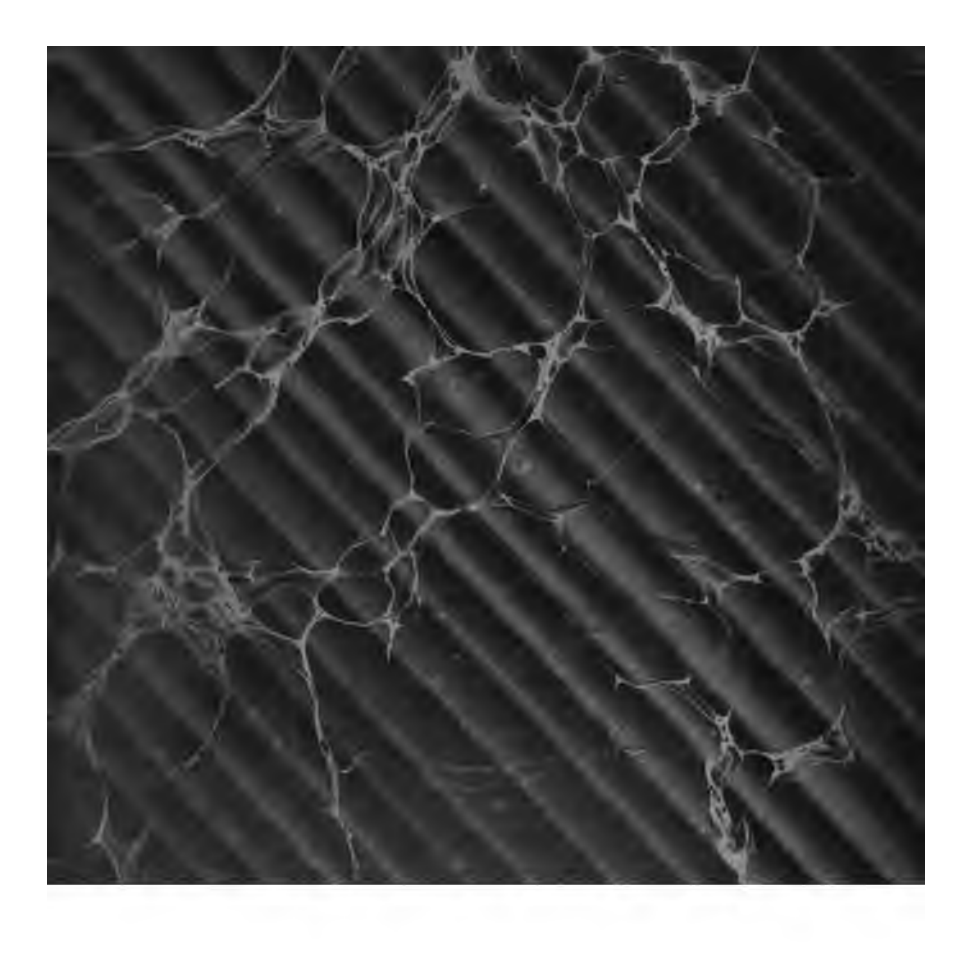
Le 5 septembre 1536, le Conseil de Genève fit écrire dans ses registres publics ces mots : *Maître Guillaume Farel expose que cette lecture, laquelle ce Français avait commencée à Saint-Pierre, était nécessaire; c'est pourquoi il suppliait qu'on avisât de le*

retenir et qu'on pourvût à sa nourriture. Sur quoi on arrêta qu'on pourvoiroit à son entretien.

En effet, le 13 février 1537, on donna six écus au soleil, et plus tard un habit de drap, à ce *Français* nouvellement arrivé, et dont il semble qu'on sût à peine le nom[1]. Telles sont les modestes mentions faites du jeune homme dans les actes publics de la ville qui le recevait. Plus tard, ce nom a retenti dans le monde entier; et de nos jours, un historien célèbre, impartial dans la question, puisqu'il n'appartient pas même aux Églises de la Réformation, a dit : « Pour que le protestantisme français (on pouvait dire simplement le protestantisme) « eût son caractère et sa doctrine, il avait besoin « d'une ville qui lui servît de centre et d'un chef « qui devînt son organisateur. *Cette ville fut Genève « et ce chef fut Calvin*[2]. »

[1] Registres du Conseil des 13 février 1537, 13 et 20 septembre 1541.
[2] Mignet, *La Réformation de Genève*, p. 10.

FIN DU CINQUIÈME VOLUME.





UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06268 3894
BR
305
.M565
v.5
Merle d'Aubigné
Histoire de la ré-
formation en Europe

